Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17789 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 5 AVRIL 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENTS

Le Monde DES LIVRES
Erwin Goffman
Poésie d'aujourd'hui
Violence et histoire

Le Monde DES LIVRES DE POCHE

AFGHANISTAN
« BHL » a rendu son rapport à Chirac et à Jospin. Extraits p. 16

AFFAIRES
Pasqua, le casino et les élections de 1999. Enquête p. 10

PRESSE
Perquisition et gardes à vue à « Metro » p. 22

CULTURE
Des municipalités contre la création p. 30

SCIENCES
Le thon va-t-il devenir le bœuf de la mer ? p. 26

AVENTURES
La caravane de sel p. 28

International ... 2
Union européenne ... 6
France ... 7
Société ... 10
Régions ... 13
Horizons ... 14
Entreprises ... 19
Communication ... 22
Marchés ... 23
Aujourd'hui ... 25
Météorologie ... 29
Jeux ... 29
Culture ... 30
Radio-Télévision ... 35
Carnet ... 36
Abonnements ... 36

Les jeunes de 18 à 24 ans préfèrent Jospin à Chirac

LIONEL JOSPIN apparaît comme le candidat favori des jeunes de 18 à 24 ans qui participeront pour la première fois à l'élection présidentielle : il recueille 30 % de leurs intentions de vote au premier tour, contre 17 % à Jacques Chirac, 14 % à Arlette Laguiller et 10 % à Noël Mamère. Au second tour, il distancerait très nettement M. Chirac (59 % contre 41 %) alors que, en 1995, les jeunes avaient majoritairement voté pour celui-ci (55 % contre 45 % à Jospin). Tel est le principal enseignement du sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde*, RTL et TF1. Comme l'ensemble de l'électorat, les plus jeunes ne s'intéressent guère à la campagne. A 49 %, ils considèrent la politique comme un spectacle. Mais ils souhaitent des réformes de la société et placent la sécurité et l'emploi au premier rang de leurs préoccupations.

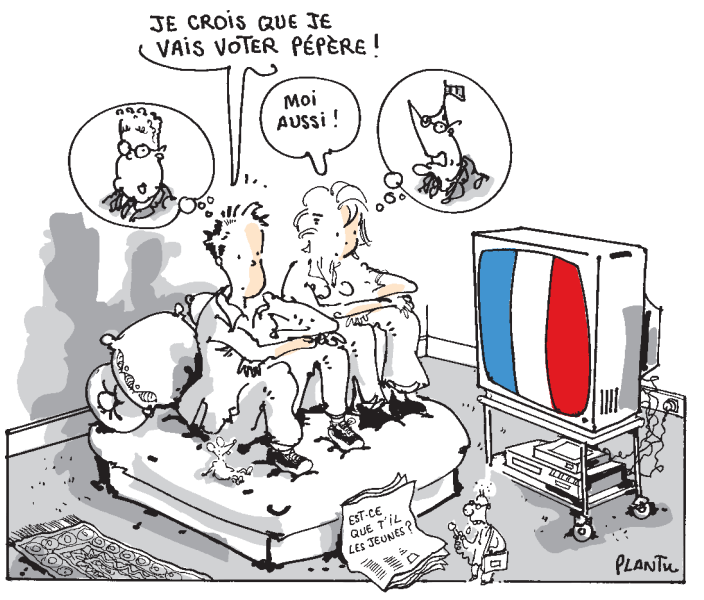

▶ Vote des jeunes : un sondage Sofres, Le Monde, RTLet TF1

▶ Au premier comme au second tour, Jospin devance Chirac chez les 18-24 ans

▶ En 1995, c'était l'inverse

▶ Il y aura finalement 16 candidats

Lire pages 7 à 9 et la chronique page 37

85 000 salariés chez Andersen

Les 5 premiers cabinets d'audit

	effectifs dans le monde
PricewaterhouseCoopers	154 879
KPMG	103 350
Deloitte & Touch	95 342
Andersen	84 586
Ernst & Young	83 767

Source : Public Accounting Report

L'implosion d'Andersen

L'AFFAIRE Enron fait imploser le réseau mondial d'audit et de commissariat aux comptes Andersen. Implantées jusqu'à présent dans 84 pays, les structures nationales cherchent chacune la meilleure solution pour assurer leur survie et n'hésitent pas à rejoindre, en ordre dispersé, l'un de leurs quatre grands concurrents. Un grand jury spécial a été constitué aux Etats-Unis pour juger les anciens dirigeants d'Enron. Exceptionnelle, cette procédure avait été utilisée dans l'affaire de « l'Irangate ».

Lire page 19

Proche-Orient : un geste américain ?

PRESSÉS par l'Union européenne, qui a dépêché jeudi 4 avril une mission au Proche-Orient, les Etats-Unis ont amorcé mercredi un début de réorientation de leur politique à l'égard du conflit israélo-palestinien. L'administration Bush avait, jusqu'ici, défendu sans réserve la position du gouvernement d'Ariel Sharon : pas de reprise du dialogue politique avec les Palestiniens avant une cessation des hostilités sur le terrain. La Maison Blanche admet aujourd'hui que cette position n'est plus tenable. Elle suggère que les Etats-Unis seraient prêts à relancer des négociations sur un accord de paix au Proche-Orient avant qu'un cessez-le-feu n'intervienne sur le terrain. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, pourrait rencontrer en Europe la semaine prochaine des représentants des deux protagonistes.

Réunis mercredi soir à Luxembourg, les quinze de l'Union européenne ont décidé d'envoyer une mission en Israël et dans les territoires palestiniens avec un triple objectif : cessez-le-feu, retrait des forces israéliennes de Cisjordanie, reprise des conversations de paix. Jeudi matin, le gouvernement israélien faisait savoir qu'il ne permettrait pas une rencontre des Européens avec Yasser Arafat. Sur le terrain, cinq des plus grandes villes de Cisjordanie aujourd'hui aux mains de Tsahal avaient des allures de zones dévastées par les chars et les combats, sporadiques, qui ont opposé Palestiniens et Israéliens. La situation restait très tendue, notamment à Bethléem. Sans rompre les relations diplomatiques, l'Egypte a décidé de cesser tout contact avec Israël. L'opération en Cisjordanie a provoqué une hausse sensible du cours du pétrole, qui pourrait, à terme, menacer la reprise.

Lire pages 2 et 3

SPÉCIAL MONTRES

L'élégance et la technologie s'allient pour donner l'heure

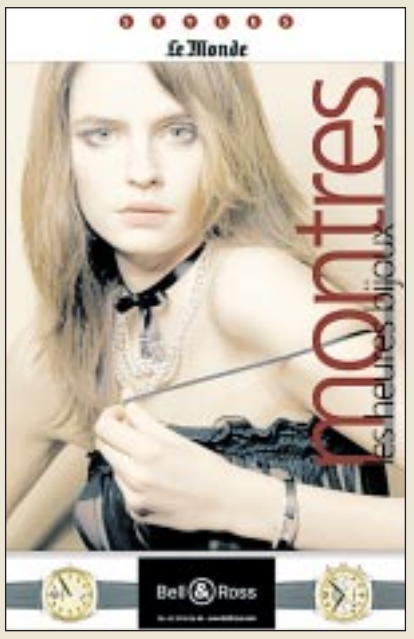

LES LIENS entre joaillerie et horlogerie sont de plus en plus étroits. La Foire de Bâle, qui s'ouvre jeudi 4 avril, et le Salon international de la haute horlogerie de Genève, qui débute lundi 8 avril, illustrent ce rapprochement entre l'infiniment précieux et la technologie la plus performante. Le marché de l'horlogerie choisit le luxe et la rareté pour des consommateurs prêts à tous les sacrifices pour s'offrir l'heure divinisée. Dans un supplément de vingt pages, *Le Monde* présente ces nouveaux cadrans.

Lire notre supplément

« Deux Etats, un futur » : le cri d'espoir des pacifistes israéliens, juifs et arabes

AL RAM
de notre envoyée spéciale

En tête du cortège, les femmes israéliennes brandissent la photo d'un jeune soldat tenant en joue une Palestinienne et deux enfants en pleurs, avec cette légende : *« Est-ce là notre fils ? »* Une demi-heure plus tard, la réponse vient du check-point d'Al Ram, qui barre la route de Ramallah, à quelques kilomètres de Jérusalem : les jeunes gardes-frontières israéliens arrosent les deux mille pacifistes de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes, matraquent les manifestants étrangers et israéliens, juifs et arabes, venus protester contre la réoccupation de la plupart des villes de Cisjordanie par Tsahal et tenter de faire passer quatre camions de nourriture et de médicaments dans la ville assiégée. Plusieurs personnes, dont deux députés arabes israéliens, sont blessées.

Lancée à l'appel de plusieurs organisations pacifistes israéliennes, la manifestation de mercredi 3 avril se voulait non violente. *« Il est important que l'on montre au pays et au monde qu'il existe une frange de la population israélienne opposée à la guerre que le premier ministre Ariel Sharon impose au pays »*, a martelé Uri Avnery, pour l'organisation pacifiste Goush Shalom (le Bloc de la paix). La philosophie de ces militants tient sur un autocollant aux couleurs israéliennes et palestiniennes : *« Deux Etats, un futur »*.

Niswim, *« étudiante palestinienne en médecine »* à l'université de Tel-Aviv, est membre de l'association Physicians for human rights. Elle aussi plaide pour la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens et dénonce cette *« guerre injuste »*. *« Aujourd'hui, on a l'impression que les deux côtés ne pensent qu'à provoquer le plus de morts possible »*, déplore de son côté Wassim, un étudiant arabe israélien de Haïfa, endeuillée par un attentat sanglant dimanche 31 mars. Il condamne sans réserve les attaques-suicides, mais souligne que, *« face aux chars, aux hélicoptères, aux armes israéliennes les plus modernes, les Palestiniens n'ont rien de plus efficace que les kamikazes »*. Les manifestants ont des mots très durs à l'égard du premier ministre, Ariel Sharon, qualifié de *« terroriste »*, d'*« irresponsable »*, de *« fauteur de guerre »*. *« Dans la région, on aurait besoin d'un Mandela ou d'un Gandhi*, ajoute une militante féministe israélienne de 41 ans, *mais ni Arafat ni Sharon n'a le profil. »*

Derrière une banderole de l'association France-Palestine, la déléguée de la Palestine en France, Leila Shahid, fustige l'attitude des gouvernements européens et arabes tout autant que celle des membres du Conseil de sécurité des Nations unies. *« Ils traitent Israël comme un Etat au-dessus de la loi. Ils adoptent des résolutions et des textes qui ne sont pas suivis d'effets. »* Pour Uri Avnery également, la politique européenne est *« pathétique »* : *« Leurs représentants n'ont même pas été capables de passer le check-point d'Al Ram, hier. »* Quant aux Etats-Unis, *« ils manquent de courage »*. Palliant *« l'absence des hommes politiques européens »*, selon un militant français, plusieurs dizaines de civils européens se sont joints au cortège. Italiens, Français, Belges, Suisses ou Grecs, ils ont sillonné les territoires palestiniens depuis plusieurs semaines, et certains d'entre eux sont toujours aux côtés de Yasser Arafat, assiégé dans son quartier général de Ramallah.

Stéphanie Le Bars

PORTRAIT

Bernard Murat l'engagé

PHILIPPE LÉVY

LA PASSION politique a toujours accompagné, chez le metteur en scène, celle du théâtre. Du trotskisme au PS, parcours en écho de celui de Jospin.

Lire page 34

ANALYSE

La Chine face à la nouvelle question ouvrière

L'ORDRE règne à nouveau dans les friches industrielles de la Mandchourie. La « réforme économique » chinoise peut reprendre son cours cadencé. Après trois semaines d'effervescence, les ouvriers de deux sites de Daqing (pétrole) et de Liaoyang (industries mécaniques), qui avaient manifesté par milliers – voire par dizaines de milliers – contre le sacrifice de leurs intérêts sur l'autel de la restructuration du secteur d'Etat, ont fini par déserter le pavé, toute colère rentrée. La politique de la carotte et du bâton, orchestrée par le pouvoir, aura eu raison de leur résolution initiale.

Le régime de Pékin aurait pourtant tort de se satisfaire de cet apparent reflux. Daqing et Liaoyang ne sont que des symptômes. Ils trahissent le mûrissement d'une crise sociale qui connaîtra d'autres éruptions. Ils posent la question du statut d'un monde ouvrier chinois ébranlé par la mutation identitaire d'un Parti – toujours formellement communiste – liquidant chaque jour davantage ses références prolétaires pour s'adosser aux nouvelles couches « modernistes » que sont les classes moyennes et le groupe patronal.

Un tel changement de pied plonge les « hommes de fer », ces anciens héros de la mythologie maoïste, dans l'aigreur et l'amertume, parfois la révolte. Daqing et Liaoyang disent ce divorce. Celui-ci ne saurait être pris à la légère. Les équilibres internes de la Chine émergente en dépendent pour une large part. Un récent rapport de l'Académie des sciences sociales sur la nouvelle stratification sociale en Chine l'admet sans fard : *« Le sentiment d'une dégradation de leur statut, de l'injustice sociale, de la privation et de l'aliénation se renforce chez les ouvriers. Ils sont de plus en plus insatisfaits de la société, du gouvernement et des fonctionnaires. Leur envie de changer le système actuel s'accroît. »*

Frédéric Bobin

Lire la suite page 18

ERRI DE LUCA

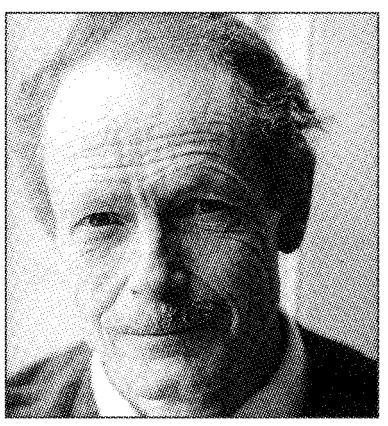

Montedidio
roman
traduit de l'italien par Danièle Valin

"Sûrement le plus beau livre d'Erri De Luca."
Bernard Loupias, *Le Nouvel Observateur*

"De la sobriété, de la sincérité, de l'intelligence."
Jacques-Pierre Amette, *Le Point*

DU MONDE ENTIER
GALLIMARD

Ph : Jacque-Sassier / Editions Gallimard - 972 206 735 RCS Paris B

M 00147 - 405 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Etats-Unis, Europe et pays arabes s'employaient, jeudi 4 avril, à contenir les opérations de l'armée israélienne en Cisjordanie. L'ONU devait voter, jeudi, un nouveau **PROJET DE RÉSOLUTION**. La veille, Colin Powell a fait état d'une évolution de la position américaine, expliquant qu'un processus politique devait être engagé sans le préalable d'un **CESSEZ-LE-FEU**. La mission de l'Union européenne envoyée sur place s'est immédiatement vue interdire par les autorités israéliennes une possibilité de rencontre avec Yasser Arafat. Sur le terrain, **UNE CENTAINE DE CHARS** sont entrés jusqu'au centre de Naplouse, considérée comme un haut-lieu de la résistance palestinienne. Des heurts se sont produits. Il s'agit de la **SIXIÈME VILLE** autonome investie par Tsahal. Depuis le début de l'opération « Mur de protection », 1 100 Palestiniens ont été arrêtés.

Les diplomates tentent dans le désordre d'arrêter l'offensive d'Israël

Colin Powell n'exclut plus de se rendre dans la région et infléchit la position américaine. L'ONU examine un nouveau projet de résolution. L'Union européenne décide de l'envoi d'une mission. Cette mobilisation intervient alors que Tsahal a pénétré, jeudi, au centre de Naplouse

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est encore une fois Colin Powell qui a été chargé, mercredi 3 avril, de rééquilibrer la position des Etats-Unis face au monde arabe et à leurs alliés européens. Dans un long entretien, diffusé mercredi soir 3 avril sur CBS, le secrétaire d'Etat a abandonné le dogme qui était jusqu'alors défendu par l'administration Bush : d'abord la sécurité (plan Tenet), ensuite la négociation politique (plan Mitchell).

« *La composante politique,* a-t-il dit, *doit être abordée beaucoup plus vite que nous ne l'avions pensé.* » Les Palestiniens, a expliqué M. Powell, ont besoin d'un « *processus politique* », et pas seulement de la recherche d'un cessez-le-feu. Aussi n'a-t-il pas exclu de se rendre lui-même dans la région, « *s'il y a quelque chose de concret à faire* ». Jusqu'alors, il était seulement envisagé d'y laisser l'ancien général des marines, Anthony Zinni, chargé exclusivement de rechercher, avec le succès que l'on a vu, un arrêt des violences.

Les propos de M. Powell avaient été annoncés par une déclaration du porte-parole de la Maison Blanche. Ari Fleischer affirmait que, pour le président George W. Bush, les deux « *lignes directrices* », celle de la sécurité et celle d'un règlement politique, « *peuvent être suivies séparément ou ensemble* ».

Cette évolution, pour l'instant verbale – les conséquences pratiques qu'elle peut avoir n'ont pas été évoquées –, signifie que M. Bush, ses conseillers et ses ministres ne devraient plus se borner à répéter que Yasser Arafat « *doit faire plus qu'il ne fait pour mettre un terme aux activités terroristes* ».

Ce changement n'allait pas de soi parce qu'il peut apparaître comme une prime au terrorisme et, spécifiquement, aux attentats-suicides. Mardi soir encore, lors d'une réunion politique à Philadelphie, M. Bush assurait que les Etats-Unis « *se dresseront pour dire à tous ceux qui désirent ardemment la paix au Proche-Orient* (...) *qu'ils doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour arrêter les activités terroristes* ». La veille, lundi, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, avait tenté d'empêcher tout écart par rapport à cette position en ouvrant sa conférence de presse par cette déclaration : « *Les meurtriers ne sont pas des martyrs* [nom donné dans les pays arabes aux auteurs d'attentats-suicides]. *Prendre pour cible des civils est immoral, quel qu'en soit le prétexte. Les terroristes ont déclaré la guerre à la civilisation.* » Mercredi, M. Rumsfeld est revenu sur le sujet en affirmant que Saddam Hussein verse des primes de 25 000 dollars aux familles qui persuadent « *un de leurs adolescents de s'entourer d'explosifs et d'aller se tuer et tuer des hommes, des femmes et des enfants innocents* ».

UN TON DIFFÉRENT

M. Powell, dans la soirée, a usé d'un ton bien différent. Il a parlé de ces « *jeunes Palestiniens qui donnent leur vie pour quelque chose en quoi ils croient profondément* », mais qui ne font pas avancer leur cause. « *Plutôt que de devenir des martyrs, ils se sacrifient pour rien et, en fait, ils sont considérés presque comme des meurtriers* », a continué le secrétaire d'Etat.

Alors qu'une trentaine de personnalités conservatrices avaient publié, dans l'après-midi, une lettre ouverte à M. Bush, l'encourageant à soutenir le gouvernement israélien dans sa « *campagne actuelle contre le terrorisme* », le secrétaire d'Etat a expliqué que les Etats-Unis sont attachés à la sécurité d'Israël, mais aussi au besoin qu'éprouve le peuple palestinien de « *vivre en paix et en sécurité dans son propre Etat* ».

Se rendant à Berlin et à Madrid du 8 au 11 avril, le chef de la diplomatie américaine rencontrera les dirigeants de l'Union européenne et, ensemble, ses homologues britannique, allemand et français. Il n'est pas impossible qu'il s'entretienne, à Madrid, avec les ministres des affaires étrangères de pays du Proche-Orient.

Patrick Jarreau

L'Egypte gèle ses contacts avec Israël

Le gouvernement égyptien a décidé, mercredi 3 avril, de geler ses contacts avec Israël tout en gardant ouverts *« les canaux diplomatiques qui servent la cause palestinienne »*, a déclaré le ministre de l'information, Safouat Al-Chérif. *« Le gouvernement égyptien a décidé de suspendre tous les contacts avec le gouvernement israélien à l'exception des canaux diplomatiques qui servent la cause palestinienne »*, a déclaré M. Al-Chérif sans autre précision.

L'Egypte avait rappelé son ambassadeur en Israël en novembre 2000, pour protester contre l'usage excessif de la force contre les Palestiniens. Les Etats-Unis ont exhorté Le Caire à maintenir des liens étroits avec Israël. *« En vertu du principe général et en cet instant délicat, nous estimons que le dialogue est important et nous encourageons l'Egypte et Israël à maintenir les contacts les plus étroits possibles »*, a déclaré Susan Pittman, porte-parole du département d'Etat. – *(AFP.)*

Les pays arabes pour l'application immédiate de la résolution 1402

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Afin de renforcer la pression sur Israël, les pays arabes ont présenté, mercredi 3 avril, un nouveau projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU. Ce texte exige « *la mise en œuvre immédiate de toutes les dispositions de la résolution 1402* », adoptée samedi 30 mars et qui appelle à un cessez-le-feu immédiat et au retrait des forces israéliennes des villes palestiniennes de Cisjordanie. Cette résolution ne fixe ni calendrier, ni échéance. C'est justement la mise en œuvre séquentielle de la résolution 1402 qui est au cœur de l'impasse. Et celle-ci ne peut être réglée, selon les diplomates, que par l'intervention des Américains. Mais en l'absence d'une pression de son opinion publique, les Etats-Unis ne prennent aucune initiative pour faire appliquer soit la résolution 1402, soit la résolution 1397 demandant la création d'un Etat palestinien.

En dépit des divergences entre les Arabes – qui exigent le retrait des forces israéliennes et la levée du siège de Ramallah – et les Israéliens qui insistent sur un cessez-le-feu préalable, le Conseil de sécurité s'est néanmoins réuni pour la quatrième fois en six jours, en session publique. La liste des intervenants est de plus en plus longue. Tour à tour, les ambassadeurs de quelque cinquante pays ont pris la parole pour exprimer leurs inquiétudes sur l'escalade de la violence et – pour la plupart d'entre eux – condamner l'offensive militaire dans les villes autonomes de Cisjordanie.

A la demande des Etats-Unis, le vote sur le nouveau projet de résolution arabe a été reporté à jeudi car, aurait expliqué l'ambassadeur américain John Negroponte en privé, le texte « *mérite un examen au plus haut niveau à Washington* ». En public, M. Negroponte a déclaré que les Etats-Unis « *pensent qu'il n'y a pas, en dernière analyse, de solution militaire et que, dans le long terme, la paix et la sécurité d'Israël ne pourront pas être assurés par des moyens militaires* ».

UNE PROPOSITION « SOUTENUE »

La seule initiative nouvelle a été introduite par la France. Jean-David Levitte, ambassadeur de France, a demandé au Conseil d'« *envisager sérieusement* » le déploiement d'une force internationale d'interposition. « *La question mérite désormais d'être posée* », a dit Jean-David Levitte ajoutant que la présence des moniteurs « *serait dans l'intérêt de la population israélienne comme de la population palestinienne* ».

Cette proposition « *de plus en plus largement soutenue,* a-t-il poursuivi, *pourrait compléter les propositions du général Zinni et aider à la mise en œuvre des plans Tenet et Mitchell* ». Pour le moment, la proposition française n'a été reprise par aucun autre pays.

Afsané Bassir Pour

Ariel Sharon interdit à la mission européenne de rencontrer Yasser Arafat

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Les Européens avaient convoqué à la hâte, mercredi 3 avril, à Luxembourg, une réunion de leurs ministres des affaires étrangères. Bien que convaincus que l'urgence est d'obtenir du gouvernement d'Ariel Sharon un arrêt des opérations militaires en cours en Cisjordanie, les Quinze se sont montrés incapables d'adresser un message de fermeté au gouvernement israélien. Ils ont de facto rendu celui-ci juge du bien-fondé et de l'ampleur de leur seule initiative diplomatique, consistant à envoyer sur place une mission européenne dès le 4 avril. Celle-ci est finalement conduite par Josep Piqué, ministre espagnol des affaires étrangères, et Javier Solana, chef de la diplomatie européenne

Son rôle sera de convaincre le gouvernement de M. Sharon de mettre en œuvre la résolution 1402 des Nations unies, qui enjoint Israël de retirer ses troupes des villes palestiniennes. Qui devait conduire cette mission ? Dans l'idéal, ce devait être José-Maria Aznar, le chef du gouvernement espagnol et président en exercice du Conseil européen, accompagné de Javier Solana, haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure et de sécurité.

Mais les Quinze ont demandé que M. Aznar puisse rencontrer le président de l'Autorité palestinienne comme le chef du gouvernement israélien. La réponse est venue jeudi matin : le gouvernement de M. Sharon s'oppose à une rencontre avec le président de l'Autorité palestinienne, prisonnier de fait à Ramallah. « *Nous ne permettrons pas à une délégation européenne de briser l'isolement que nous imposons à Arafat.* (...) *Les Européens ont comme seul but de fournir une scène publique à Arafat et, cela, nous ne le permettrons pas* », a indiqué à l'Agence France-Presse, jeudi matin, un responsable

AFP

du gouvernement israélien.

Ce refus avait été envisagé la veille : quelle attitude adopter alors ? Sur ce point, les ministres des affaires étrangères s'étaient nettement divisés, une partie d'entre eux souhaitant que la délégation européenne refuse de rencontrer M. Sharon, alors que les autres craignaient les conséquences d'une telle décision, notamment vis-à-vis de l'administration américaine.

Il était alors convenu qu'en cas de refus israélien, Josep Piqué, le ministre espagnol des affaires étrangères, et non M. Aznar, conduirait la délégation européenne. « *Nous attendons les décisions du cabinet israélien et, en fonction de celles-ci, nous prendrons nos propres décisions*, expliquait M. Piqué. *Nous ne savons pas qui nous allons rencontrer et à quel niveau, nous avons demandé à rencontrer tout le monde au plus haut niveau.* »

Les Européens n'entendent pas poser de « *condition préalable* », et s'ils peuvent « *parler à tout le monde, tant mieux* », ajoutait le chef de la diplomatie espagnole. S'ils ne le peuvent pas ? Ils se feront une raison...

« ACTIONS CONCRÈTES »

Privée de rencontre avec Yasser Arafat, la mission européenne aura pour but de conforter les représentants diplomatiques et consulaires (ces derniers se sont vu interdire l'accès à Ramallah) des Quinze, ainsi que ceux du « quartet », c'est-à-dire les représentants de l'Union, des Nations unies, des Etats-Unis et de la Russie, qui s'efforcent tant bien que mal de coordonner leur action diplomatique dans la région.

M. Piqué a assuré que l'heure n'était plus aux « *initiatives diplomatiques* », mais aux « *actions concrètes* ». Il prolongeait ainsi les propos de Romano Prodi, le président de la Commission européenne, selon lequel « *il est clair que les efforts de médiation américains ont échoué, nous avons besoin d'une nouvelle médiation* ». M. Prodi avait personnellement souhaité qu'une conférence internationale sur le Proche-Orient puisse avoir lieu, proposition immédiatement rejetée par les gouvernements israélien et américain.

La France a d'emblée haussé l'enjeu de cette réunion européenne. En début de soirée, Hubert Védrine avait souhaité que l'Europe « *s'enhardisse* » en faisant entendre « *une voix plus forte* ». Outre une mission de haut niveau chargée de rencontrer M. Arafat et M. Sharon, le ministre français des affaires étrangères a préconisé l'envoi « *d'urgence* » d'une mission de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Reprenant la proposition faite dans l'après-midi par Lionel Jospin, Hubert Védrine a proposé l'envoi d'une force d'interposition, dont la présence « *renforcerait la sécurité des deux peuples* ».

Prudemment, M. Piqué a dit qu'il s'agissait d'une bonne idée, mais probablement pas des plus urgentes. Manifestement, une telle proposition ne recueille pas beaucoup de suffrages parmi les Quinze (même si l'idée d'« *observateurs* » fait son chemin). Celle d'une suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël (seul véritable moyen de pression sur l'Etat juif dont disposeraient les Quinze) encore moins.

Laurent Zecchini

M. Chirac et M. Jospin rivalisent d'initiatives pour faire face à la crise

Une mission de haut niveau et une force d'interposition sont proposées pour mettre en œuvre le retrait de Tsahal

LE MINISTRE français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a présenté deux propositions à ses partenaires européens, réunis à Luxembourg, mercredi soir 3 avril, pour parler de la situation au Proche-Orient. La première, formulée au nom de « la France », suggère que l'Europe dépêche dans la région une délégation de haut niveau qui aurait pour mission de s'entretenir, non seulement avec Ariel Sharon, mais aussi avec Yasser Arafat. La seconde, émanant du « candidat Lionel Jospin », lancée dans l'après-midi depuis son quartier général de campagne à Paris, propose que l'Union européenne demande au Conseil de sécurité de l'ONU l'envoi d'« *une force internationale d'interposition et d'observation* ». Quel que soit le désir des diverses autorités françaises de faire œuvre utile au Proche-Orient, la compétition électorale n'est manifestement pas absente de ces initiatives.

Alors que l'on entend de plus en plus souvent critiquer « *l'absence* » ou « *l'impuissance* » de l'Europe dans cette crise qui connaît un fort retentissement en France, l'impatience était manifeste, ces derniers jours, au Quai d'Orsay et à l'Elysée, où l'on multipliait communiqués et déclarations. Hubert Védrine avait mis le sujet sur la place publique, mardi, en déplorant, sur France-Inter, les hésitations de certains partenaires européens, « *dont la présidence espagnole* », et en les imputant à leur réticence à se démarquer des positions américaines. Dans l'entourage du président de la République, on faisait en privé la même analyse, en saluant « *la liberté de langage de M. Védrine, que l'Elysée ne peut pas se permettre* ».

Mercredi matin, Catherine Colonna, porte-parole de la présidence, a fait savoir que Jacques Chirac venait d'appeler le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar – qui assume actuellement la présidence tournante de l'Union –, pour le convaincre d'aller lui-même en Israël, en tant que plus haute incarnation de l'Europe, afin de s'entretenir avec Ariel Sharon et – quoi qu'en pense le chef du gouvernement israélien – tenter de gagner Ramallah et de rencontrer Yasser Arafat. A la sortie du conseil des ministres, Jean-Jack Queyranne, dans son compte-rendu, attribuait la paternité de cette idée à Hubert Védrine. M. Védrine avait envisagé, il y a quelques jours, avec son homologue espagnol, l'idée d'une mission en Israël de Javier Solana, représentant de l'Union pour la politique extérieure. Dans l'après-midi de mercredi, Lionel Jospin, qui donnait une conférence de presse sur les questions de politique étrangère, apportait sa pierre à l'édifice en parlant d'une « *proposition du président de la République, du ministre des affaires étrangères et de* [lui-même] » : une mission de MM. Aznar et Solana « *auprès d'Ariel Sharon et, surtout, de Yasser Arafat* », dont il ne précisait pas ce qu'elle devrait faire en cas d'obstruction du premier.

> « Palestiniens et Israéliens ne sont plus en situation de sortir par eux-mêmes de la violence »
>
> **JACQUES CHIRAC**

« *J'y ajoute*, poursuivait M. Jospin, *l'envoi d'une force internationale d'interposition et d'observation qui faciliterait la mise en œuvre de la résolution 1 402 de l'ONU* » ; une demande qui, selon lui, devrait être faite par l'Europe aux membres du Conseil de sécurité, pour lesquels « *le moment est venu de prendre leurs responsabilités* ». M. Jospin n'allait pas en dire davantage sur ce sujet. Dommage, car de multiples questions venaient alors à l'esprit : l'interposition et l'observation, ce n'est pas la même chose, sauf que les deux supposent l'accord des deux parties au conflit. Les Israéliens se refusent à accueillir le moindre observateur international ; comment imaginer qu'ils acceptent beaucoup plus, c'est-à-dire une force d'interposition ? Où celle-ci se déploierait-elle, sur quelles lignes ? Comment pourrait-elle « *faciliter* » l'application de la résolution 1402, qui réclame le retrait de Tsahal des villes palestiniennes occupées et ne peut être qu'un préalable à toute hypothétique interposition ? A quel niveau la France serait-elle prête à participer ? Avec qui d'autre ? etc.

Peu après la conférence de presse du candidat Jospin, le candidat Chirac, questionné sur LCI, a entretenu quelque peu la confusion en déclarant que « *l'idée d'une force d'interposition et d'observation est sur la table depuis maintenant un peu plus d'un an* » et que « *la France y a souscrit* ». Puis il a amorcé une correction en rappelant que le G8 de Gênes avait proposé des mécanismes internationaux d'observation en Israël, avec l'assentiment de George Bush. « *Les difficultés de mise en œuvre en ont différé l'application. Aujourd'hui, il faut que l'ONU reprenne cette idée, ce qui suppose l'accord des deux parties* », a encore dit Jacques Chirac.

Enfin, dans le quotidien *Libération* daté du 4 avril, qui lui demande s'il est favorable à une participation française à une force d'interposition, le président poursuit sa mise au point : « *Je suis favorable au déploiement d'observateurs. Il ne s'agit pas pour la communauté internationale d'employer la force contre l'un des camps. Mais chacun constate que Palestiniens et Israéliens ne sont plus en situation de sortir par eux-mêmes de la violence. L'idée qu'une tierce partie s'entremette est incontournable. Il sera nécessaire qu'une force d'observation surveille le cessez-le-feu prescrit par le Conseil de sécurité.* »

Claire Tréan

ODD ANDERSEN / AFP

« Mur de protection » à Naplouse

CHARS et transports de troupes israéliens abordant la ville de Naplouse, mercredi soir 3 avril. Des combats ont eu lieu alors qu'une centaine de ces véhicules militaires avançaient sur trois axes. Jeudi matin, ils occupaient la place centrale de la ville, devant les bâtiments du gouverneur et le quartier général de la police. Les soldats ont également pris position dans plusieurs immeubles élevés. Au cours des combats, une Palestinienne y a été tuée, mercredi. Trois cents engins blindés sont postés à la périphérie de la ville.

Les chars sont au cœur de Naplouse, haut-lieu de la résistance palestinienne

1 100 personnes ont été arrêtées depuis le 28 mars

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'armée israélienne a poursuivi son offensive en Cisjordanie dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 avril en commençant à réoccuper la ville palestinienne autonome de Naplouse, tandis que se poursuivait à Bethléem le siège de la basilique de la Nativité où des dizaines d'activistes palestiniens ont trouvé refuge. Selon le porte-parole de l'armée israélienne, Ron Kitrey, qui a dressé jeudi matin le bilan provisoire de l'opération « Mur de protection » destiné officiellement à détruire *« les infrastructures terroristes »* palestiniennes, plus de 1 100 Palestiniens ont déjà été arrêtés et *« d'importantes quantités d'armes et de munitions saisies »*.

Le porte-parole a également précisé que les recherches se poursuivaient pour *« capturer vivant »*, Marouane Barghouti, chef du Fatah pour la Cisjordanie, le mouvement de Yasser Arafat. Au cours de la précédente offensive lancée à partir du 28 février dans des zones autonomes palestiniennes, villes et camps de réfugiés, plusieurs centaines de Palestiniens avaient également été arrêtés. L'écrasante majorité a été relâchée à la suite d'interrogatoires.

A Naplouse, selon des sources palestiniennes, les blindés israéliens, chars d'assaut et transports de troupes, sont entrés dans la ville par trois points différents. Ils ont été accueillis pas des tirs des Palestiniens qui se préparaient depuis quelques jours à cette réoccupation, sans précédent depuis l'évacuation de la ville en décembre 1995.

ACCROCHAGES

Les blindés se sont avancés sur les axes principaux jusqu'au centre de la ville, soutenus par au moins un hélicoptère. Des snipers ont ensuite pris position sur les immeubles les plus élevés. Jusqu'à présent, l'armée israélienne s'était contentée d'incursions dans les faubourgs de cette agglomération qui est la deuxième en importance pour la Cisjordanie après celle de Hébron, Jérusalem-est mis à part. Elle compte plus de 120 000 habitants.

Le 28 février, une offensive avait été lancée par l'armée israélienne contre le camp de réfugiés de Balata qui jouxte la ville et où vivent plus de 20 000 habitants. Les militaires israéliens avaient pris le contrôle de certaines portions du camp avant de s'en retirer moins de quarante-huit heures plus tard.

Haut lieu de la première Intifada, la ville de Naplouse a toujours été une zone difficile pour l'armée israélienne dans les années de l'occupation. Elle n'avait ainsi jamais véritablement pris le contrôle de la casbah, au cœur de la ville, devenue le bastion des milices des Faucons du Fatah et des Panthères noires pendant la première Intifada.

En 1992, lancée à la poursuite d'activistes palestiniens, l'armée israélienne avait dressé le siège de l'université Al-Najah, la plus grande de Cisjordanie, située à l'intérieur de la ville, contrairement à celle de Bir Zeit, à la périphérie de Ramallah, sans oser donner l'assaut. De nombreux accrochages avaient par la suite opposé Palestiniens et Israéliens autour du Tombeau de Joseph, un lieu saint revendiqué par les extrémistes juifs à l'est de la ville, dont les soldats israéliens s'étaient retirés au début de la deuxième Intifada, en octobre 2000.

Alors que le siège du chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, retranché dans son quartier général partiellement réoccupé de Ramallah se poursuivait jeudi matin, l'Autorité a appelé mercredi en fin de journée les Palestiniens à *« serrer les rangs dans une lutte de longue haleine contre cette occupation et à mobiliser toutes ses ressources pour faire face à cette guerre injuste et criminelle »*.

Elle a ajouté que le but de l'opération israélienne est *« de détruire l'Autorité nationale* (...) *et de réoccuper toutes les zones sous contrôle palestinien »*, appelant enfin *« l'administration américaine à arrêter de fournir une couverture à cette agression* (_) *qui laissera de profondes cicatrices au processus de paix »*.

Gilles Paris

Accrochage aux fermes de Chebaa

Le Hezbollah libanais a tiré, mercredi soir 4 avril, des obus de mortier et des roquettes Katioucha en direction d'une station radar israélienne, surplombant le lieu dit des fermes de Chebaa, provoquant une riposte israélienne. Selon la police libanaise, trois roquettes et quatre obus ont été tirés en direction de cette station située sur le flanc du mont Hermon, aux confins du Liban, d'Israël et de la Syrie. L'aviation israélienne a aussitôt mené deux raids sur les abords de la bourgade de Kfarchouba, qui jouxte les fermes de Chebaa, au Liban sud, et l'artillerie a pilonné les environs du village de Habbariyé, dans le même secteur. Plus tôt, le Hezbollah avait tiré des obus de mortier et des roquettes sur des positions de l'armée israélienne, qui occupe les fermes depuis 1967, provoquant deux raids aériens israéliens. – *(AFP.)*

Le Patriarcat latin exige le retrait des troupes israéliennes de Bethléem

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

La situation restait toujours bloquée, mercredi soir 3 avril, à l'église de la Nativité, à Bethléem. Les forces israéliennes, chars inclus, encerclent la Basilique, où 200 à 400 Palestiniens, selon les sources, s'étaient réfugiés dans la matinée. Un porte-parole de l'armée, Olivier Rapowitz, a assuré au *Monde* que *« selon des informations vérifiées par Tsahal, 200 terroristes armés sont à l'intérieur de l'église, où ils maintiennent sous pression les autres personnes qui s'y trouvent, les utilisant comme un bouclier »*. L'armée, qui affirme que Kamal Hamaïd, chef du Fatah à Bethléem est à l'intérieur de l'église, exige que *« ces terroristes sortent sans violence »*.

Israël n'a *« aucune intention de tirer sur un lieu saint de la chrétienté »*, a ajouté M. Rapowitz. *« Les Palestiniens doivent se rendre mains en l'air, ceux qui ne sont pas terroristes seront relâchés »*, avait auparavant déclaré Raanan Gissin, porte-parole d'Ariel Sharon. Le lieutenant-colonel Rapowitz n'a pas confirmé les informations officieuses, diffusées de source israélienne en début d'après-midi, selon lesquelles les *« terroristes »* avaient ouvert le feu depuis l'église sur l'armée.

De son côté, le Père Raed, chancelier du Patriarcat latin de Jérusalem, dont dépend l'église de la Nativité, donne une version différente de la situation. *« Bethléem,* dit-il, *est en état de siège. 5 000 soldats soutenus par 200 chars tiennent la population* [60 000 personnes] *sous couvre-feu absolu. Les gens se terrent, les Israéliens tirent à tout propos, il y a des morts dans les rues, des blessés, et les ambulances sont empêchées de circuler. Dans cette situation, environ 150 personnes terrifiées, certaines blessées, dont des femmes et des enfants, se sont précipitées dans l'Eglise* [où se trouvent une vingtaine de franciscains de la Terre sainte]. *Notre rôle est de leur assurer un refuge. Parmi elles, il n'y a que quelques militants armés. Je mets au défi les Israéliens de démontrer que quiconque a tiré depuis l'église sur leurs forces. »*

« ILS DEMANDENT PROTECTION »

Comment sortir de cette situation ? *« Nous tenons,* dit le père Raed, *le gouvernement israélien et Ariel Sharon pour directement responsables de tout ce qui arrivera. Les Israéliens ne respectent aucune des lois de la guerre, ni les conventions internationales protégeant les civils. Un lieu de culte bénéficie de l'immunité. Nous avons accueilli ces gens comme nous aurions accueilli quiconque demande notre protection. Les Israéliens exigent d'eux une reddition. Il n'est pas imaginable que le Patriarcat livre des gens qui ont demandé sa protection à une armée. L'armée israélienne doit se retirer de Bethléem. »*

Aux assertions selon lesquelles l'immense majorité des réfugiés dans l'église de la Nativité sont des civils, le porte-parole de l'armée nous a répondu : *« Le Croissant-Rouge palestinien a, lui aussi, prétendu que ses ambulances ne transportaient que des blessés, jusqu'à ce que nous y trouvions un terroriste et des explosifs. »*

Cinq journalistes italiens se trouvaient encore, mercredi soir, à l'intérieur de la basilique, où Tsahal avait permis à un médecin d'accéder. Israël a refusé jusqu'ici au patriarche latin, Mgr Michel Sabbah, l'autorisation de se rendre à Bethléem.

S. Cy.

Le Vatican : réprobation

Sauver la Terre sainte d'une *« guerre impitoyable »* : tel est le sens de l'activité diplomatique déployée par le Vatican. Mgr Jean-Louis Tauran, secrétaire pour les rapports avec les Etats, a convoqué, mercredi 3 avril, Yosef Neville Lamdan, ambassadeur d'Israël auprès du Saint-Siège, et James Nicholson, ambassadeur des Etats-Unis. Son sous-secrétaire, Mgr Celestin Migliore, a reçu Mohammad Ali Mohammad, représentant la Ligue des Etats arabes. Ils ont réaffirmé la position du Saint-Siège : condamnation sans équivoque des actes terroristes aussi bien que des représailles ; réprobation des conditions d'*« injustice »* et d'*« humiliation »* imposées au peuple palestinien ; respect des résolutions des Nations unies ; devoir de protéger les Lieux saints des trois monothéismes. Le Vatican exprime son inquiétude pour les églises et les communautés religieuses de Bethléem et il est en contact étroit avec Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem. Jean-Paul II a également adressé un message personnel à George W. Bush. – *(Corresp.)*

« Des mères à la recherche de leur fils parmi les corps... »

Les habitants de Ramallah racontent la réoccupation de la ville par Tsahal

ISLAH JIHAD, habitante de Ramallah, jointe par téléphone de Paris, mercredi 3 avril : *« Hier, ils n'ont pas annoncé de manière suffisamment claire qu'ils levaient provisoirement le couvre-feu. Beaucoup de gens ne savaient donc pas qu'ils pouvaient sortir et son restés chez eux. Beaucoup de commerces sont restés fermés. Nous sommes sortis pour acheter du pain, du lait et une bouteille de gaz. Nous n'en avons pas trouvé. Dans les quartiers éloignés des positions israéliennes, quelques supermarchés étaient ouverts. Les riverains ont pu faire quelques achats mais beaucoup de produits manquent. Il n'y a aucun produit frais. »*

■ **TÉMOIGNAGES**

« Dans tous les appartements, les soldats ont volé »

« Nous sommes allés à l'hôpital municipal de Ramallah pour faire don de notre sang. Une excavatrice était en train de creuser une fosse commune sur le parking pour enterrer les corps qui étaient à la morgue. Pendant que nous étions là, des snipers continuaient de tirer. Des mères étaient à la recherche de leur fils et essayaient de le reconnaître parmi les corps. L'une d'elles n'a pas voulu partir sans le corps. Les équipes de l'hôpital ont eu beau lui expliquer qu'elle ne pourra pas l'enterrer à cause du couvre-feu qui allait être réimposé. Elle n'a rien voulu entendre. Elle a emporté son fils sur ses genoux et s'en est allée. Un gamin de quatorze ans, qui était sorti faire des courses a pris une balle dans la jambe alors même que le couvre-feu était encore levé. »

« Aujourd'hui, Ramallah est une ville morte. Il n'y a pas âme qui vive dans les rues. Dans la nuit, les tirs à l'arme automatique et lourde étaient moins intenses que les jours précédents. Les Israéliens se déplacent désormais en jeeps et non plus dans les chars. La ville a subi des dégâts très importants. C'est si triste. Les trottoirs sont défoncés. Les poteaux électriques et téléphoniques gisent sur le sol. Ils ont bombardé le théâtre d'Al-Qassaba et le siège de la direction de l'éducation et de l'enseignement. Un nombre incalculable de douilles de gros calibres gisent partout. Beaucoup d'immeubles on été touchés. »

Claude Abou Samra, Française mariée à un Palestinien, vit depuis vingt ans à Ramallah. Par téléphone, elle raconte comment les soldats ont brisé la porte de l'immeuble où elle habite et sont entrés chez elle, lui ont affirmé qu'ils avaient tous les droits parce que *« ici, c'est Israël »*. *« Je veux absolument dire*, insiste-t-elle, *que dans tous les appartements, les soldats ont volé. Un appartement était vide, celui de notre propriétaire, qui est aux Etats-Unis. Je l'ai appelé. Il m'a dit d'aller voir dans l'armoire, une enveloppe devait se trouver dans une boîte en fer où il y avait 1 200 dinars, soit 12 000 francs, équivalent aux sommes versées par les locataires. L'enveloppe était là. L'argent n'y était plus. »*

« Chez nos voisins, ils ont emporté le camescope et l'ordinateur ! C'est ce qui me sidère le plus : ils volent partout où ils passent. Je ne sais pas si les officiers le savent. Dans les appartements de familles chrétiuennes, ils ont aussi retourné les croix au-dessus des lits où ils ont dormi ! »

« À COUPS DE CROSSE »

Samir, chercheur américain, à Ramallah depuis un an et demi, habite le quartier dit grec orthodoxe de Ramallah. Il doit à sa nationalité étrangère d'avoir pu être évacué, mercredi 3 avril, de la ville avec une Finnoise, dans un véhicule envoyé par le consulat de Finlande après cinq jours de siège. *« Sept soldats ont frappé chez moi avec leurs mitraillettes. J'ai couru ouvrir. Ils m'ont tenu en joue. Ils hurlaient. J'étais terrorisé. Ils ont commencé à tout fouiller pour trouver "des armes et des explosifs". Ils renversaient tout par terre, tout mon travail, depuis des années.* (...) *Ils balançaient tout par terre. Le pire, c'était leur manière de me parler comme à un barbare. L'un d'eux, voyant une paire de chaussettes par terre, me l'a mise sous le nez, disant : "Comment vivez-vous ? Vous êtes vraiment des primitifs. Chez nous, les vêtements sales, on les met à la machine à laver. On ne vit pas dans la crasse". Comme s'ils étaient les civilisés, et nous des sous-hommes. Chez moi ils ont beaucoup cassé mais n'ont rien volé. Ils ne m'ont pas battu. »*

« Les gens étaient terrés chez eux. Personne n'est sorti durant cinq jours. Je n'avais plus d'eau, l'électricité était intermittente, ils ont coupé les fils de téléphone dans les appartements et emmené mon portable. Il y avait une femme seule de quatre-vingts ans dans l'immeuble. Personne ne pouvait entrer chez elle l'aider. Nous avions interdiction absolue d'aller d'un appartement à l'autre. (...) *Au troisième étage, il y eu un drame. Un garçon de quinze ans était handicapé, cul de jatte des deux jambes. Il a demandé à être accompagné aux toilettes. Ils ont refusé et son frère s'est énervé. Ils l'ont frappé à coup de crosses de mitraillette à la tête. Ensuite aucune ambulance n'a pu venir jusqu'à notre bâtiment. Il semble qu'il a agonisé trois heures, avant de décéder dans la pièce, devant sa famille. Cela s'est su lorsque les soldats, le matin, ont emmené les hommes. »*

« Je suis sous le choc. Comme universitaire, j'ai de nombreux contacts avec des Israéliens. Je sais distinguer la politique d'Israël des Israéliens, qui ne sont pas tous comme ça. Mais le plus dur, c'est de voir comment les soldats nous traitent, leur air de supériorité, leur regard envers des "primitifs". Après ils s'étonnent que des jeunes Palestiniens soient prêts à se faire sauter. Mais ils leur ont enlevé toute dignité. Ces jeunes se suicident parce qu'ils se sentent salis. Ils veulent se "purifier" par la mort. »

Sylvain Cypel à Jérusalem et Mouna Naïm

A Wana, au cœur du pays pachtoune, la loyauté aux talibans est intacte

Les hommes du mollah Omar et d'Al-Qaida trouvent un refuge sûr au Pakistan

WANA
de notre envoyée spéciale

En vagues successives, les montagnes se succèdent et il est difficile de dire, ici, où commence l'Afghanistan et où finit le Pakistan. Quelle importance ? La tribu Wazir Ahmadzai se moque bien de cette « ligne Durand », la frontière artificiellement tracée par le colonisateur britannique pour marquer les limites occidentales de l'empire des Indes. *« Les familles vivent de chaque côté de la frontière. Les aînés aussi, et rien ne les sépare »*, avoue Mian Naseem-ul-Haq, le représentant d'Islamabad dans l'agence tribale du Waziristan sud. On est à six heures et demie de route de Peshawar, mais à une heure seulement de l'Afghanistan. Ici, chacun porte son kalachnikov, que ce soit pour attendre le bus au bord de la route, pour garder ses moutons ou déambuler sur le marché.

■ REPORTAGE

Les forces locales ne sauraient interpeller leurs coreligionnaires

Installés à intervalles réguliers, les postes de contrôle des forces paramilitaires locales ne sauraient interpeller leurs coreligionnaires. Arrêter les talibans réfugiés d'Afghanistan ? *« Vous appelez talibans tous ceux qui soutiennent les talibans. C'est incorrect. Ceux dont vous parlez sont des habitants d'ici qui sont retournés chez eux. Pour trouver des talibans, il faut d'abord savoir qui est taliban »*, nuance Mian Naseem-ul-Haq. Si l'on mesure qui est taliban par le nombre de madrasas (écoles coraniques), le nombre de drapeaux du Jamiat Ulema-e-Islami (JUI, Rassemblement des oulémas de l'islam, un parti fondamentaliste soutenant les talibans), les slogans qui s'étalent sur les murs, les tombes marquées de drapeaux signalant un *« martyr du djihad »*, tout le monde, au Waziristan sud, est, a été ou sera taliban.

2 000 HOMMES À LA FRONTIÈRE

« Les habitants ont des loyautés avec les talibans. Ils travaillaient ensemble et ils les aidaient », admet, dans le fort de Jandula, le major Mohammed Saïd, qui commande les forces paramilitaires locales. *« Mais nous avons déployé 2 000 hommes sur la frontière depuis le 11 septembre, et toutes les routes et chemins sont surveillés »*, dit-il, tout en précisant : *« C'est un terrain ouvert... »*

Commandées par des officiers de l'armée pakistanaise, les forces paramilitaires sont constituées de membres des tribus locales dont la loyauté est avant tout tribale. *« L'armée n'est pas très présente ici*, observe un administrateur. *Ils viennent de temps en temps, 70 à 80 personnes, surtout pour faire du renseignement. »* Sur le marché de Wana, la présence d'étrangers occidentaux provoque immédiatement un attroupement – d'hommes, car, comme de l'autre côté de la frontière, les femmes sont quasi invisibles dans cette région pachtoune. Celles qui se faufilent pour rentrer chez elles sont dissimulées par une burqa blanche, contrairement à l'Afghanistan, où les burqas sont généralement bleues.

A Wana comme partout, y compris en Afghanistan, la peur des bombardements américains fait taire les plus audacieux. Que les avions américains aient bombardé à deux reprises, côté afghan de la frontière, des convois présumés transporter des membres d'Al-Qaida et des responsables talibans ne change rien à l'affaire : personne ici ne reconnaît la présence de talibans, et encore moins de membres d'Al-Qaida. *« Il est très difficile de différencier un taliban d'un autre membre d'une tribu*, estime Nour El-Amine, un homme d'affaires de Wana. *Les Etats-Unis doivent vérifier leurs informations : les militants d'Al-Qaida ne viennent pas ici. »*

UNE FRONTIÈRE ARTIFICIELLE

Pourtant, selon des sources tribales, quelque 2 000 combattants talibans et leurs alliés étrangers sont passés par le Waziristan ces derniers mois. D'importants responsables talibans, dont l'ancien ministre des frontières, Jalaludin Haqqani, et l'ancien gouverneur de Jalalabad, le mollah Kébir, y résident toujours. Ceux-là font la navette entre l'Afghanistan et le Pakistan. A 35 kilomètres de Wana, côté afghan, *« la ville frontalière d'Angurada est un centre d'Al-Qaida »*, nous affirmait Haji Nawab Zadran, l'un des commandants qui travaillent avec les Forces spéciales américaines, interrogé à Khost (est de l'Afghanistan).

Dans ce village reculé de Wana, on n'a évidemment pas la même vision d'Al-Qaida qu'à Washington. *« Ce n'est pas notre responsabilité d'attraper Oussama Ben Laden,* affirme Saleh Mohammed, un professeur de sciences. *Il n'est pas responsable* [des attentats du 11 septembre] *et, en tout cas, les Etats-Unis n'en ont jamais donné de preuve. »* Avant d'ajouter : *« Oussama est un casse-tête pour le monde islamique comme pour l'Occident, mais c'est un casse-tête produit par Washington.* (...) *Si l'armée américaine n'était pas dans les pays du Golfe, la mission d'Oussama serait terminée. »* Un boutiquier, Mohammed Issa, ajoute : *« Les Américains pensent que leurs bombardements feront la différence en Afghanistan, mais ils ont tort. Les Afghans sont habitués, et les Américains ne pourront pas rester très longtemps dans le pays. »* Puis il interroge : *« Qui sont les fondamentalistes ? Les Etats-Unis soutiennent Israël, qui viole les droits de l'homme ; ils soutiennent les Indiens, qui violent les droits de l'homme au Cachemire. Les Israéliens et les Indiens ne sont-ils pas fondamentalistes ? »*

« TERRORISTES DE L'AMÉRIQUE »

Le ressentiment contre les Etats-Unis est profond et rend sans doute hasardeuse, pour le pouvoir pakistanais, toute présence des commandos américains qui voudraient poursuivre dans les zones tribales les talibans et militants d'Al-Qaida. En guise d'avertissement, un slogan a été fraîchement peint en blanc sur les murs d'une madrasa isolée : *« Faiz-ul-Rahman* [le chef du JUI] *est le lion de l'islam, et nous donnerons une leçon aux Etats-Unis. »* Un étudiant de la madrasa considère que *« l'Amérique est l'ennemie de l'islam. Si les Américains veulent venir, ils verront ce qui leur arrivera. »* Et, fièrement : *« Nous sommes les terroristes de l'Amérique. »*

Prudemment, le représentant d'Islamabad à Wana se contente d'affirmer : *« Chacun devrait savoir que cette présence* [américaine] *ne sera pas appréciée. »* Le major Saïd avertit lui aussi : *« Tout dépend du gouvernement, mais ici ce sont les règles et lois tribales qui dominent, et ces gens ne laissent pas des hommes en uniforme pénétrer chez eux. »* Resurgit le conflit proche-oriental : *« La colère est si grande face aux événements de Palestine !* (...) *Les racines du terrorisme seront coupées quand les problèmes seront résolus. »*

Au-delà de ces déclarations guerrières des membres des tribus pachtounes, qui s'adressent aussi au président pakistanais Pervez Moucharraf, traité d'*« agent des Etats-Unis »*, le fait est que beaucoup d'argent arrive en ce moment dans les zones tribales pour l'achat d'armes. Selon toutes les indications, les opérations de guérilla annoncées par le chef suprême des talibans, le mollah Mohammed Omar – avant sa disparition dans les montagnes afghanes, sous la protection de sa tribu –, pourraient se développer à la fonte des neiges, quand les combattants réfugiés sur les sommets enneigés descendront dans les plaines. Ici, au moins, ils recevront de l'aide. Un chauffeur, Mir Wali, a le mot de la fin : *« Nous protégerons les talibans et les militants d'Al-Qaida s'ils viennent sur notre terre. Nous sommes pachtounes, ce sont nos traditions. »*

Françoise Chipaux

Arrestations pour « complot » à Kaboul

Des centaines de personnes accusées par l'administration intérimaire afghane de vouloir déstabiliser le processus de reconstruction ont été arrêtées ces derniers jours à Kaboul, a-t-on appris jeudi 4 avril. Selon le général Din Muhammad Jurat, directeur général de la sécurité au ministère de l'intérieur, ces personnes appartiendraient au Hezb-e-Islami, de l'ancien premier ministre Gulbudin Hekmatyar, et avaient l'intention de faire exploser des bombes à travers la capitale.

La Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) n'a pas été impliquée dans l'opération d'arrestations. Selon le porte-parole de l'ISAF, le colonel Neal Peckham, près de 300 personnes auraient été interpellées. M. Hekmatyar, qui avait récemment quitté l'Iran, se trouverait en Afghanistan. D'après certaines sources, il collaborerait avec Abdul Rasoul Sayyaf et l'ancien président Burhanuddin Rabbani pour influencer la Loya Jirga (Grand Conseil) qui doit être ouverte par l'ex-roi Zaher Chah le 10 juin prochain. – *(Corresp.)*

Dégradation des libertés fondamentales en Tunisie

L'opposition accuse le président Ben Ali de vouloir « confisquer » le pouvoir

L'ÉTAT DES LIBERTÉS fondamentales en Tunisie ne cesse de se dégrader, tandis que le président Ben Ali se dote des moyens constitutionnels pour rester au pouvoir bien au-delà de l'échéance prévue de 2004. Tel est l'avertissement lancé mercredi, au cours d'une conférence de presse tenue au Palais du Luxembourg à Paris, par des représentants d'organisations de défense des libertés, parmi lesquelles la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et le Comité pour le Respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), à l'initiative du sénateur Robert Bret. Ces représentants – avocats, magistrats et députés européens pour la plupart – rentraient de Tunis où ils avaient assisté, samedi et dimanche, à la fin du procès en appel de l'opposant Hamma Hammami et de ses deux compagnons du Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT, interdit).

En dépit d'une audience, le 30 mars, plus respectueuse dans les formes que les précédentes, ainsi que d'une diminution très sensible de la peine des trois accusés, (trois ans de prison contre neuf ans en première instance pour Hamma Hammami), ce procès n'a pas satisfait les observateurs qui dénoncent tous une *« affaire politique. »* Pour Pierre Lyon-Caen, avocat général à la Cour de cassation à Paris, les chefs d'inculpation retenus contre les prévenus sont *« tout à fait révélateurs de la réalité »* en Tunisie où les libertés d'opinion, d'expression et d'association demeurent des droits bafoués. *« Il suffit de laisser paraître la moindre réticence, d'exprimer la moindre expression de divergence, pour en payer le prix et risquer la prison, »* a souligné Mourad Allal, du CRLDHT, rappelant que le journal *Attariq Aljadid,* organe d'un parti d'opposition modéré et légal, venait d'être saisi pour avoir pris un peu de distance à l'égard du pouvoir.

Pour sa part, la députée européenne Yasmine Boudjenah s'est alarmée de la *« dégradation terrible »* de la justice et des libertés en Tunisie, pays où *« l'acharnement »* et l'agression physique sont utilisés quotidiennement par le régime contre ses détracteurs, y compris les femmes. C'est ainsi que l'avocate Bochra Bel Haj Hamida a été passée à tabac, samedi, par la police tunisienne devant le Palais de justice, tandis que Christine Daure-Serfaty, membre de la Commission nationale consultative française des droits de l'homme, se voyait empêchée de pénétrer dans la salle d'audience pour suivre le procès des trois membres du PCOT.

S'il y a quelques lueurs d'espoir, a estimé de son côté Thierry Brunet, magistrat, c'est grâce à la mobilisation de la société civile tunisienne, qui parvient parfois, en dépit des *« harcèlements »*, à fonder des associations (non reconnues) comme le Centre pour l'indépendance de la justice. Celui-ci est présidé par le « juge rebelle » Mokhtar Yahiaoui, révoqué en décembre 2001 pour avoir dénoncé publiquement *« l'absence totale d'indépendance »* de la magistrature tunisienne et les intimidations dont il était l'objet. *« Le régime tunisien a compris qu'il lui suffisait de "faire semblant" sous la pression internationale et de respecter plus ou moins les formes, même si personne n'est dupe »* a déclaré l'avocate Emmanuelle Istria.

Les intervenants se sont émus de l'adoption par le Parlement tunisien, mercredi 3 avril, d'un projet gouvernemental de réforme de la Constitution.

« Le régime tunisien a compris qu'il lui suffisait de "faire semblant" sous la pression internationale »

Après un référendum fixé au 26 mai et dont l'issue ne fait aucun doute, le nouveau texte permettra au président Ben Ali de postuler pour un quatrième mandat en 2004, alors que l'actuelle constitution ne lui permet pas d'en briguer plus de trois. Une surprise : l'âge limite fixé pour les candidats à la magistrature suprême n'est finalement pas de 70 ans, mais de 75 ans. Ainsi en a décidé mardi soir le Parlement tunisien, largement dominé par les représentants du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (148 députés RCD sur un total de 182.) Agé aujourd'hui de 65 ans, le président Ben Ali peut donc envisager non plus un mais deux mandats supplémentaires, ce qui fait dire aux leaders de l'opposition non reconnue, tel le docteur Moncef Marzouki, qu'une *« véritable confiscation du pouvoir »* est à l'œuvre en Tunisie.

Florence Beaugé

L'Angola met fin à 27 années de guerre civile, six semaines après la mort de Jonas Savimbi

L'Unita devait signer, jeudi 4 avril, sa reddition, qui prévoit sa « transformation » en parti politique

APRÈS une guerre sans fin, la paix perpétuelle. *« La guerre est terminée et la paix est revenue pour toujours »*, a déclaré, dans une adresse à la nation, mercredi soir 3 avril, le président angolais Eduardo dos Santos, promettant *« des élections libres, justes et transparentes »*, sans toutefois avancer une date pour leur tenue. Le chef de l'Etat s'exprimait à la veille de la signature, jeudi, d'un protocole d'accord entre les Forces armées angolaises (FAA) et les rebelles de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). Six semaines après la mort de Jonas Savimbi, le chef rebelle tué, le 22 février, par l'armée gouvernementale, l'Angola martyre met fin à vingt-sept années de guerre civile quasi ininterrompue, depuis l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise, en 1975.

Cette fois, dans la capitale, Luanda, on y croit. Après tant d'accords restés lettre morte, la paix semble aussi certaine que la capitulation de l'Unita. Le mouvement rebelle a paraphé sa reddition, le 30 mars, à Luena, chef-lieu de province à 800 kilomètres de la côte. Depuis, tous les matins, le studio mobile d'une radio privée, installé sur un véhicule tout-terrain, sillonne les rues de Luanda, pour une émission appelée *« Microphone de la paix »*.

Les habitants d'un pays dont un tiers de la population a été chassé de son foyer par un conflit ayant fait un demi-million de morts et disséminé 12 millions de mines antipersonnel, une pour chaque Angolais, expriment leur joie. Mais la récupération politique n'est pas loin : la *« grande manifestation populaire »*, programmée pour vendredi sous le nom « Paix sûre », est organisée par un sous-marin du gouvernement au sein de la société civile, le « Movimento Espontaneo », le « Mouvement spontané »...

Jeudi 4 avril, une date que le Parlement propose d'ériger en *« journée nationale de la paix »*, la trêve paraphée devait être signée en présence de la communauté internationale, prise à témoin. Outre le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des affaires africaines, Ibrahim Gambari, doivent y assister les représentants de la « troïka » — Portugal, Etats-Unis, Russie — qui avait déjà avalisé l'éphémère accord de paix de Lusaka, en 1994. A présent, l'ONU

AP

« La guerre est terminée et la paix est revenue pour toujours »
EDUARDO DOS SANTOS

et ce comité tutélaire volent au secours de la victoire gouvernementale. Depuis 1998, ils ont cautionné la criminalisation de l'Unita, frappée de sanctions et, plus discrètement, d'un « blocus humanitaire ». Aujourd'hui, ils engrangent les dividendes de leur choix.

Les Etats-Unis se sont rangés dès 1993 derrière le pouvoir en place à Luanda, abandonnant l'Unita, leur ancien allié, qui avait repris les armes après avoir perdu des élections. Pour Washington, la guerre froide s'est dissoute dans le pétrole. Il y a un mois, le National Intelligence Council, qui chapeaute les organes de renseignement américains, a déclaré l'Angola partie intégrante de la *« sécurité nationale »*. D'ici à 2015, le pourcentage des besoins américains en hydrocarbures couverts par l'Angola, qui n'est pas membre de l'OPEP, doit passer de 15 % actuellement à 25 %. Quant à la Russie, « pays frère » et fournisseur d'armes des ex-marxistes qui gouvernent l'Angola, elle cherche à récupérer ce qu'elle peut d'une dette de plus de 6 milliards de dollars. Enfin, le Portugal, l'ancienne métropole, est également un important créancier du régime, importateur de pétrole et partenaire commercial.

A l'heure de la victoire, n'est absente que la France. Bien implanté grâce à TotalElfFina, ayant des intérêts communs au Congo-Brazzaville et dans l'ex-Zaïre, où l'Angola est intervenu et maintient des contingents militaires, Paris est handicapé, depuis deux ans, par « l'Angolagate », l'enquête judiciaire sur des présumés trafics d'armes au profit de Luanda et de multiples « intermédiaires »... Alors que l'Angola s'affirme comme la principale puissance régionale en Afrique australe, aux dépens de l'Afrique du Sud, la France n'a dépêché dans la capitale angolaise, depuis 1980, que son directeur Afrique au Quai d'Orsay, Gérard Cros, le 17 février. En même temps, deux des quatre enfants légitimes de Jonas Savimbi résident dans la capitale française, où s'est également réfugié, au grand dam des autorités angolaises, Isaïas Samakuva, le fils spirituel du chef rebelle.

Comme tous les représentants de l'Unita à l'étranger, Isaïas Samakuva n'a pas été convié à la signature de la paix à Luanda. Celle-ci a été conclue par les commandants rebelles, défaits, et a été entérinée par le secrétaire général du mouvement, Paolo Lukamba « Gato », autre héritier de Savimbi et son successeur officiel. L'unique condition : une amnistie couvrant tous les *« crimes militaires et autres crimes contre la sécurité de l'Etat »*.

Stephen Smith

Les clauses de l'accord

Négocié entre le 15 et le 30 mars, le protocole d'accord entre l'armée gouvernementale et les forces rebelles de l'Unita prévoit le cantonnement et le désarmement de quelque 50 000 combattants, dont un nombre indéterminé doit être intégré dans les Forces armées angolaises (FAA). Ce processus doit se dérouler *« dans la dignité »* mais, comme l'a précisé le chef d'état-major de l'armée gouvernementale, dans la limite des *« places vacantes »* et *« sans garantie de grade »*. La dissolution de *« l'aile militaire »* de l'Unita a été programmée sur 263 jours, à compter du 4 avril, et doit être supervisée par une *« commission mixte »*, au sein de laquelle siègent aussi, comme *« observateurs »*, les Nations unies et des délégués de la « troïka » (Portugal, Russie, Etats-Unis).

A une date non déterminée, un congrès de l'Unita devra entériner la *« transformation »* du mouvement en parti politique et élire un nouveau président.

A peine commencé, le procès du génocide rwandais est ajourné à Arusha

ARUSHA (Tanzanie)
de notre envoyé spécial

A peine commencé et déjà ajourné : il y a quelque chose d'étrange dans la manière dont le procès *« historique »* du colonel Théoneste Bagosora et de ses trois co-accusés, emphatiquement proclamé ouvert la veille, en présence du procureur général Carla Del Ponte, a été hâtivement mis en sommeil, mercredi 3 avril. Comme si personne, au fond, n'y avait tout à fait cru, du côté de l'accusation comme de la défense. Un cafouillage de procédure a suffi à remettre à plus tard, une nouvelle fois, l'ambition de juger la *« conspiration »* au plus haut niveau ayant organisé le génocide rwandais. La décision a été prise à la mi-journée par le président de la troisième chambre, au terme d'une *« conférence de mise en état »*, qui se tient à huis clos à Arusha et réunit la défense, le parquet et les juges. A la sortie, Me Constant, l'avocat français de Théoneste Bagosora, avait beau jeu de déclarer : *« Personne ne voulait me croire, hier, quand je répétais qu'il n'y avait rien dans le dossier d'accusation. Maintenant, voyez le résultat »*.

En dehors de la lecture, essentiellement symbolique, d'une déclaration liminaire du bureau du procureur, comment pourrait-on décemment affirmer que le procès, au fond, a commencé, alors même qu'aucun témoin n'a été appelé à la barre ?

GRAVES QUESTIONS

L'historienne américaine Alison Des Forges, membre de l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, avait fait pour rien le déplacement depuis les États-Unis. *« Je crois que l'accusation a fait preuve d'optimisme »*, a-t-elle expliqué, avec beaucoup d'indulgence pour le parquet. *« Pourtant, le cas Bagosora est loin d'être le plus difficile. Même s'il plaide non coupable, il ne nie pas, en particulier, avoir pris le pouvoir en main au Rwanda lorsque le génocide a commencé, au lendemain de l'assassinat du président Habyarimana »*, le 6 avril 1994.

Que la première session du procès destiné à faire également la lumière sur la *« préméditation »* du génocide n'ait pas duré vingt-quatre heures soulève de graves questions sur les raisons ayant poussé à l'ouvrir dans de telles conditions. Car l'ajournement n'est pas symbolique. La seconde session, prévue au mois de juin, a également été annulée, ce qui conforte les accusations de Me Constant sur l'état d'impréparation du dossier de l'accusation.

Finalement, Théoneste Bagosora, l'un des accusés-clés du Tribunal, n'est donc toujours pas près d'être fixé sur son sort, plus de six ans après son arrestation au Cameroun, puis son transfert à Arusha. Regrettable en soi, ce délai est d'autant plus surprenant, quand on rapproche le cas du tribunal d'Arusha de celui de « l'autre » Tribunal pénal international, celui de La Haye. Le procès contre Slobodan Milosevic y a débuté moins de huit mois après l'arrestation du grand ordonnateur des massacres dans les Balkans, et la première session a été programmée pour une durée de cinq semaines. A Arusha, on avait initialement accordé au « procès des militaires », et à son accusé-phare, Théoneste Bagosora, un peu plus de cinq jours. Apparemment, c'était encore trop.

Jean Philippe Rémy

La Cour pénale internationale deviendra une réalité le 11 avril

Le traité instituant la CPI devrait atteindre dans quelques jours le seuil des 60 ratifications nécessaires

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Moins de quatre ans après la signature du statut de Rome, la Cour pénale internationale (CPI) est sur le point de devenir une réalité. La soixantième ratification du traité permettant la mise en place de la CPI, qui a pour vocation de juger les auteurs des crimes contre l'humanité, crimes de génocide et crimes de guerre, aura lieu, jeudi 11 avril, au siège de l'ONU, à New York.

A ce jour, 139 pays – dont les Etats-Unis – ont signé ce traité ; 56 l'ont ratifié et, depuis quelques semaines, malgré l'opposition active de Washington, la course aux ratifications s'est accélérée. Parmi les *« finalistes »*, on parle du Cambodge, de l'Irlande, de la Roumanie et de la Jordanie. D'autres pays, comme la Grèce, la Bulgarie, la Lettonie, le Niger, la Bosnie-Herzégovine et la République démocratique du Congo pourraient aussi, dans les jours à venir, ratifier les statuts de la Cour.

La CPI, qui siégera à La Haye, ne sera mise en œuvre que soixante jours après la soixantième ratification, soit le 1er juillet prochain. Les pays signataires du traité doivent se réunir, en septembre, à New York, pour adopter des dispositions concernant, par exemple, le budget de la CPI et, aussi, pour élire ses 18 juges et son procureur. La Cour devrait commencer ses travaux en 2003.

Pour les défenseurs des droits de l'homme, qui ont apporté une contribution déterminante à ce projet, la création de la Cour est *« une victoire extraordinaire »*. La CPI, estime Richard Dicker, de Human Rights Watch, a pour vocation de devenir l'institution *« la plus importante de la justice internationale »*. De son côté, William Pace, président de la coalition des ONG pour la Cour pénale internationale, déclare : *« Lorsque nous avons commencé nos travaux, dans les années 1990, la plupart des gens pensaient qu'il faudrait cinquante voire cent ans avant que les gouvernements soient disposés à créer un tel instrument. Or, en moins de quatre ans, nous avons réussi à le faire »*.

Les Américains sont opposés à la création de la Cour et ont même approuvé, le 7 décembre 2001, un projet de loi interdisant la coopération des Etats-Unis avec la CPI. Cependant, quelques heures avant son départ de la Maison Blanche et malgré l'opposition des Républicains, l'ex-président Bill Clinton avait pris la décision de signer le traité. N'ayant pas réussi, malgré des pressions importantes, à dissuader certains pays de ratifier le traité, l'administration Bush étudie, selon l'ambassadeur américain chargé du dossier des droits de l'homme, Pierre-Richard Prosper, les moyens *« d'affaiblir »* les pouvoirs de la Cour. Parmi les mesures envisagées : priver la CPI des fonds nécessaires à son fonctionnement.

« PAS UN SEUL DOLLAR »

« Il est hors de question que la CPI soit financée par le budget régulier de l'ONU, a ainsi déclaré M. Prosper, lors d'une rencontre récente avec les journalistes. *La Cour n'est pas un organe de l'ONU et n'aura pas le droit de recevoir un seul dollar de son budget. »* Il a même laissé entendre que, parmi *« une série d'options examinées »*, pourrait figurer la possibilité pour Washington de *« retirer »* sa signature du traité négocié à Rome.

Son prédécesseur, qui, lors des négociations de Rome, avait tenté d'imposer des statuts conformes aux vues américaines, défend désormais avec passion la création de la Cour. *« Washington devrait accepter le fait que cette Cour est désormais une réalité*, dit David Scheffer, *et comprendre que l'opposition à son fonctionnement est un exercice futile. »* M. Scheffer se dit par ailleurs *« extrêmement préoccupé »* par l'éventualité d'un retrait de la signature américaine du traité. *« Cela serait un geste non seulement stupide et sans précédent, mais surtout extrêmement dangereux pour les Etats-Unis*, estime-t-il, *car cela ouvrirait la voie à d'autres pays pour retirer leur signature de certains traités qu'ils ont signés et pas encore ratifiés, des traités qui sont très importants pour nous ; je pense par exemple aux conventions sur les armes chimiques, sur la torture, voire aux douze conventions contre le terrorisme. »*

Le Suédois Hans Corail, conseiller aux affaires juridiques à l'ONU, dément *« fermement et catégoriquement »* la rumeur, selon laquelle il aurait été approché par les Américains au sujet d'un retrait de leur signature. Cela est-il même possible juridiquement ? *« C'est une question hypothétique et trop importante, à laquelle je ne saurais vous répondre »*, dit-il.

Afsané Bassir Pour

Pas de reprise des essais nucléaires aux Etats-Unis

WASHINGTON. Le département américain de l'énergie, responsable de la conception des armes atomiques, estime superflue une reprise des essais nucléaires par les Etats-Unis. *« Aujourd'hui*, a déclaré, mercredi 3 avril, le ministre adjoint à l'énergie, John Gordon, *nos armements sont sûrs et fiables, et rien ne nous incite à des essais »* dans un avenir prévisible. Les simulations sur ordinateur sont suffisantes et, selon M. Gordon, *« les Etats-Unis sont les seuls, aujourd'hui, à pouvoir produire une nouvelle arme à partir de zéro »*.
L'exécutif américain *« ne va pas construire ni tester de nouvelles armes nucléaires »*, a-t-il ajouté après avoir reconnu toutefois que les Etats-Unis s'intéressent à la conception d'armes contre des bunkers enfouis en profondeur. Dans un rapport secret (*Le Monde* du 16 mars 2002), le Pentagone n'avait pas exclu la reprise des expériences, suspendues depuis 1992, pour perfectionner ses armes. – *(AFP.)*

L'ancien ministre argentin Domingo Cavallo placé en détention

RICARDO ABAD/AP

BUENOS AIRES. L'ancien ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo *(photo)*, a été placé en détention, mercredi 3 avril, pour sa participation présumée dans l'affaire des ventes d'armes illégales à la Croatie et à l'Equateur entre 1991 et 1995.
Pour la même affaire, l'ancien président Carlos Menem avait été également placé en détention, le 7 juin, mais l'ex-chef de l'Etat avait été remis en liberté sur une décision controversée de la Cour suprême de justice le 20 novembre.
L'affaire des ventes d'armes portait sur 6 500 tonnes d'armements à la Croatie et 75 tonnes à l'Equateur, deux pays frappés à l'époque d'un embargo par les Nations unies.
Dans la même affaire, l'ancien ministre de la défense du gouvernement Menem, Antonio Erman Gonzalez, et l'ancien chef d'état-major des armées, le général Martin Balza, avaient été placés en détention avant de recouvrer la liberté, à la suite du jugement favorable à Carlos Menem. – *(AFP.)*

Russie : le Parti communiste marginalisé à la Douma

MOSCOU. Les communistes russes ont essuyé, mercredi 3 avril, un revers cinglant en perdant la présidence de commissions parlementaires-clés au profit des fractions pro-Kremlin et de la droite libérale. Les députés de la Chambre basse ont voté par 251 voix contre 136 et 7 abstentions une résolution écartant le Parti communiste, jadis la première force parlementaire, de 7 des 9 commissions qu'il présidait. Allié des communistes, le Parti agrarien a également été évincé d'une commission chargée de l'agriculture. Ces commissions, qui s'occupent notamment des affaires sociales et d'économie, seront désormais présidées par les coalitions Patrie-Toute la Russie et Régions de Russie, ainsi que les partis Union des forces de droite (SPS) et Iabloko.
Dans une déclaration intitulée « Nettoyage » à la Douma, les chefs du PC, Guennadi Ziouganov, et du Parti agrarien, Nikolaï Kharitonov, ont dénoncé *« la transformation de la Douma en un organe soumis à toutes les décisions du gouvernement et de l'administration présidentielle »*.
Depuis l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, en mars 2000, la Douma a entériné tous les projets de loi présentés par le gouvernement. *« Les commissions présidées par des députés patriotes et populistes étaient le seul obstacle à la politique »* du gouvernement, selon les deux responsables, qui se disent victimes d'une *« répression politique »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **PAKISTAN : le président Pervez Moucharraf détaillera,** vendredi 5 avril, les termes d'un référendum qui devrait lui permettre de rester président cinq ans de plus. Le principe de ce référendum, qui pourrait intervenir début mai – soit six mois avant les élections générales naguère promises par le régime militaire – a été approuvé, mercredi, par le gouvernement et le Conseil national de sécurité. Les deux principaux partis politiques, le Parti du peuple pakistanais de Bénazir Bhutto et la Ligue musulmane de l'ex-premier ministre renversé, Nawaz Sharif, ont déclaré cette consultation *« anticonstitutionnelle »*. – *(AP.)*

■ **VATICAN : Jean Paul II effectuera un voyage en Azerbaïdjan et en Bulgarie** du 22 au 26 mai a annoncé, mercredi 3 avril, le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls. Malgré son état de santé, le pape devrait se rendre à Bakou pour une visite aux quelques centaines de chrétiens vivant en Azerbaïdjan, pays à forte majorité musulmane. Le 23 mai, il sera à Sofia.

■ **ALGÉRIE : vingt détenus sont morts et 22 ont été blessés,** mardi 2 avril, dans un incendie à la prison de Chelghoum-Laid, dans la région de Constantine, à 430 kilomètres à l'est d'Alger. L'incendie a été allumé par un détenu accusé d'homicide volontaire dans une cellule où se trouvaient 42 personnes, alors que 15 prisonniers seulement auraient dû y être, selon le ministre de la justice, Ahmed Ouyahia, cité par l'agence algérienne de presse APS. – *(AFP.)*

Jacques Chirac salue le rapport « BHL » sur l'Afghanistan

PARIS. Recevant le rapport consacré par l'écrivain Bernard-Henri Lévy à l'Afghanistan *(lire également page 16)*, le président de la République *« a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des analyses et des propositions »* de ce document, qui feront *« l'objet d'un examen attentif et permettront d'enrichir la coopération franco-afghane »*, a indiqué l'Elysée, mercredi 3 avril. Jacques Chirac a souhaité que le gouvernement prenne *« une initiative forte en faveur des femmes afghanes »*, a déclaré BHL. Il s'agirait d'*« envoyer des juristes français réfléchir avec les Afghans à une charte des droits de la femme, dont les conclusions seraient intégrées à la Constitution afghane en préparation »*, a-t-il précisé. Le chef de l'Etat a aussi fait part de *« son désir de voir très vite une mission archéologique de grande ampleur reprendre le chemin de l'Afghanistan »* et *« de voir très vite une mission médicale »* reprendre un ancien projet d'hôpital français, a ajouté l'écrivain. – *(AFP.)*

ÉCHOS

■ **CHYPRE : la présidence grecque de l'Union européenne au premier semestre 2003** sera *« la présidence de l'aboutissement réussi de notre stratégie nationale pour l'adhésion historique de Chypre »*, a déclaré, mercredi 3 avril, le chef du gouvernement grec, Costas Simitis. *« Nous viserons à achever la procédure d'adhésion de Chypre, ce sera un important moment pour la Grèce, une évolution pour laquelle nous avons travaillé systématiquement et intensément depuis 1994* (...). *Le moment sera aussi important pour l'Europe car, avec Chypre, adhéreront neuf autres m embres, créant de nouvelles données et une Europe avec de nouvelles idées et de nouveaux objectifs pour son avenir »*, a ajouté. M. Simitis.

■ **CHINE : le commissaire européen aux relations extérieures, Chris Patten**, a signé, mercredi 3 avril, à Pékin, un accord portant sur une aide européenne de 20 millions d'euros pour protéger l'environnement chinois. L'apport européen contribuera à un programme de 40 millions d'euros que la Chine va mettre en œuvre pour améliorer son environnement, grâce notamment à la promotion d'énergies renouvelables. L'accord a été signé au second jour d'une visite destinée à tourner la page sur les relations tendues entretenues par l'ancien gouverneur britannique de Hongkong avec Pékin avant la rétrocession de la ville en 1997.

■ **PRESSE : le bureau du Parlement européen a accepté d'accueillir** dans l'hémicycle de Bruxelles, le 28 mai, les participants du 55e congrès mondial des journaux et du 9e forum mondial des rédacteurs en chef, qui se réuniront en Belgique du 27 au 29 mai – une opération qui devrait lui coûter 10 500 euros. L'Association mondiale des journaux, qui a fait la demande, estime que l'Europe joue un rôle important dans des domaines tels que le droit d'auteur et le commerce électronique. Elle envisage de débattre de la façon dont elle rend compte de l'actualité européenne.

150 prisonniers poursuivent une grève de la faim en Turquie

Les violations des droits de l'homme constituent l'un des principaux obstacles à l'adhésion d'Ankara à l'Union. Cinquante prisonniers politiques ont déjà succombé au mouvement de jeûne commencé en octobre 2000

ISTANBUL
de notre correspondante

Massant ses pieds douloureux avec des glaçons, les chevilles crispées en une crampe permanente,

■ **REPORTAGE**

Auprès des grévistes au quartier populaire de Gazi, une banlieue grise

Fikret Lüle, 29 ans, affirme calmement qu'il poursuivra sa grève de la faim jusqu'à la mort. *« Nous ne sommes pas des militants aveuglés, nous ne sommes pas fous. Nous aimons la vie, mais les circonstances nous ont forcés à prendre cette décision »*, affirme Fikret, qui n'a pas mangé depuis 327 jours et survit grâce à de l'eau sucrée et à des tisanes. *« Nous ne pouvons pas abandonner notre identité politique, ce serait nous abandonner nous-mêmes. »*

Membre lui aussi d'un groupuscule marxiste-léniniste, Deniz Bakir en est à son 74e jour de jeûne. Hospitalisé de force après plusieurs mois de grève en 2001, Deniz, âgé de 23 ans, a été relâché pour raisons de santé après six ans de détention, mais il a repris sa grève en janvier. *« Nous continuons à l'extérieur, parmi les masses, pour faire entendre la voix des grévistes à l'intérieur des prisons*, explique-t-il, assis sous les portraits de dizaines de militants décédés. *Nous continuerons jusqu'à la mort du dernier homme. »*

Leur discours est ponctué d'*« impérialisme »*, de *« lutte populaire »* et de *« fascisme »*, des termes appartenant au vocabulaire d'un communisme radical et désuet, mais leur force de conviction est indéniable. Les graffitis sur les murs témoignent de la sympathie des habitants de ce quartier populaire de Gazi, une banlieue grise d'Istanbul.

Alors que l'Association turque des droits de l'homme (IHD) soumettait, le 1er avril, à l'Assemblée nationale une pétition signée par 17 000 personnes demandant au gouvernement de mettre fin au mouvement meurtrier, Meryem Altun, âgée de 26 ans et membre du Parti révolutionnaire de libération du peuple (DKHP-C), succombait à son jeûne après une lente agonie dans un hôpital d'Istanbul, devenant ainsi la 50e victime de la grève de la faim. Les prisonniers avaient entamé leur mouvement en octobre 2000 pour protester contre les conditions de détention dans les nouvelles prisons, plus modernes, mais où les détenus sont logés dans des cellules d'une ou trois personnes. Les détenus affirment que l'isolement les rend plus vulnérables aux mauvais traitements.

Les autorités avaient catégoriquement rejeté un retour à l'ancien système de dortoirs insalubres et souvent incontrôlables, dans lesquels les groupes politiques pouvaient imposer leur loi à une centaine de prisonniers. Une proposition lancée fin 2001 par les barreaux de plusieurs villes a permis de clarifier les exigences des grévistes. L'initiative « Trois portes, trois clés » envisage l'ouverture, durant la journée, des portes de trois cellules contiguës dans des corridors fermés aux deux extrémités.

Cette suggestion a reçu l'appui des groupes d'extrême gauche, qui ont offert de mettre fin à la grève si elle était acceptée. *« Bien qu'elle ne réponde pas à tous nos besoins, nos représentants avaient décidé de l'accepter parce que nous voulons une solution »*, explique Fikret Lüle. Le ministère de la justice a rejeté cette initiative, proposant à la place cinq heures d'activités communes par semaine.

« "Trois portes, trois clés" est une bonne formule. Elle permet aux autorités d'éviter les problèmes liés à l'ancien système tout en donnant aux prisonniers plus de contact », affirme Selahattin Esmer, secrétaire général de l'Association des droits de l'homme. Pour l'instant, l'impasse continue. Aux militants morts de faim s'ajoutent les 32 victimes, qui incluaient deux membres des forces de sécurité de l'intervention paramilitaire qui avait eu lieu en décembre 2000 dans 20 prisons de Turquie et avait permis aux autorités de transférer les prisonniers politiques dans les nouveaux pénitenciers. En novembre 2001, quatre personnes avaient trouvé la mort lors d'un raid policier dans un quartier d'Istanbul où étaient réunis plusieurs grévistes.

Mais les morts ne sont que le sommet de l'iceberg : si le nombre des grévistes en prison est en dessous de 150, c'est que plusieurs centaines d'entre eux, très affaiblis physiquement, ont été discrètement relâchés en vertu de l'article 399 du Code pénal qui permet la libération pour raisons de santé. L'Association des droits de l'homme (IHD) affirme que 330 détenus au moins ont ainsi quitté les pénitenciers, beaucoup d'entre eux souffrant de séquelles irréversibles suite à leur jeûne prolongé.

« Nous ne sommes pas des militants aveuglés, nous ne sommes pas fous. Nous aimons la vie »

Mehmet, dont le procès pour *« appartenance à une organisation illégale »* se poursuit, est l'un d'entre eux. Il souffre de troubles de l'équilibre, d'amnésie et il a de la peine à s'exprimer. *« Ils l'ont hospitalisé et soigné de force »*, explique son camarade Ünal. A côté de Mehmet, une jeune femme tremble comme si elle était affectée par la maladie de Parkinson. Semiray avait été hospitalisée, dans le coma, en 1996, après avoir participé à un mouvement de grève similaire. Après deux semaines de traitement, elle avait été renvoyée en prison avant d'être finalement libérée il y a quelques mois. Mehmet et Semiray sont, parmi plus de 400 anciens grévistes, sous traitement médical auprès de la Fondation turque pour les droits de l'homme (TIHV).

Ces militants souffriront des conséquences de leur action pour le reste de leur vie, pourtant ils n'ont rien perdu de leur militantisme. *« Que pouvions-nous faire d'autre ? Bien sûr que je soutiens le mouvement de grève »*, affirme Semiray. Les familles sont souvent déchirées entre le désir de sauver leurs enfants et celui de respecter leur choix. *« Nous ne voulons pas que nos enfants meurent, mais ils sont confrontés à une forte pression »*, affirme Gülsah Taraç, dont la fille et le gendre, grévistes, ont récemment été libérés. Son fils, en prison depuis sept ans, est seul dans une cellule de la prison d'Edirne, près d'Istanbul. *« Mes enfants ont été condamnés, ils purgent leur peine. Tout ce qu'ils veulent est d'être traité de façon humaine. »*

Nicole Pope

De nouvelles réformes pour se rapprocher des Quinze

ISTANBUL
de notre correspondante

Après des semaines de délibérations, l'Assemblée nationale turque a finalement adopté le 26 mars un paquet de réformes démocratiques prévues dans son programme national pour l'adhésion à l'Union européenne (UE).

Une modification de la loi sur les partis politiques rend plus difficile leur dissolution et offre, à la place, la possibilité de les priver d'aide publique en cas de violation de la Constitution. Dans le but de décourager l'usage de la torture, une mesure a été adoptée, forçant les fonctionnaires responsables à payer eux-mêmes les compensations fréquemment octroyées aux victimes par la Cour européenne des droits de l'homme.

Dans la législation sur la presse sont ajoutés des *« délits contre Atatürk et ses réformes »* à la liste des crimes pouvant entraîner la suspension d'un journal. En revanche, la période maximale de fermeture d'une publication est réduite d'un mois à quinze jours.

Ces réformes ne répondent pas entièrement aux attentes de l'UE. Le vice-premier ministre, Mesut Yilmaz, responsable des affaires européennes, a admis que la Turquie avait encore beaucoup à faire, mais il a souligné que *« notre détermination est évidente, et les étapes franchies jusqu'à présent ne doivent pas être sous-estimées »*.

Quant à l'abolition de la peine de mort, condition sine qua non d'adhésion à l'UE, les trois partis de la coalition ne sont pas parvenus à un accord. Le Parti d'action nationaliste (extrême droite) insiste sur le maintien de la peine capitale tant que le dirigeant du Parti des travailleurs kurdes (PKK), Abdullah Öcalan, n'a pas été exécuté.

AFP

« Notre détermination est évidente. Les étapes franchies jusqu'à présent ne doivent pas être sous-estimées »
MESUT YILMAZ

Entre l'adoption de nouvelles lois et leur application, il y a un pas que la Turquie ne franchit pas toujours, d'où le scepticisme qui a accueilli ces révisions législatives. *« Bien sûr, certains de ces changements sont positifs. La nouvelle règle sur la torture est une bonne chose, par exemple. Mais dans le domaine de la liberté d'expression, les contradictions demeurent »*, affirme Selahattin Esmer, membre de l'Association turque des droits de l'homme (IHD). *« Modifier un mot ou deux dans les lois n'est pas suffisant. C'est la mentalité qui doit changer. »* Selon les chiffres de l'IHD, des procès pour crimes politiques ont été intentés contre 1 552 personnes au cours des trois derniers mois.

« Jusqu'à la révision de la loi antiterreur [en 1991], *l'article 8 était le plus souvent invoqué. Ensuite les procureurs ont utilisé l'article 312 du Code pénal. Il a été révisé* [en février de cette année] *et nous voyons maintenant apparaître l'article 169 du code pénal »*, affirme M. Esmer.

Sur les droits culturels des Kurdes, la situation est encore floue. Bien qu'un amendement constitutionnel ait été adopté en octobre 2001, les lois demeurent vagues sur le droit de publication et de diffusion en langue kurde. Certaines publications en kurde sont tolérées par les autorités, mais leur distribution est interdite dans les provinces du Sud-Est, encore soumises à l'état d'urgence.

La possibilité d'autoriser des émissions en kurde sur les chaînes de télévision et radio nationales a été évoquée par le Conseil national de sécurité, mais aucune position officielle n'a été prise. Ces dernières semaines, des centaines de personnes ont été arrêtées pour avoir signé une pétition réclamant le droit à l'éducation en kurde – une campagne que les autorités affirment être dirigée par le PKK.

L'appui de l'Europe est crucial pour accélérer les réformes. Guenter Verheugen, responsable de l'élargissement de l'UE, déclarait récemment que la Turquie *« a entrepris un programme de réformes économiques et politiques très approfondi »*. Il a également constaté que ces progrès n'auraient vraisemblablement pas été enregistrés *« sans la stratégie d'adhésion à l'UE »*.

N. P.

Le patronat s'impatiente

Les critiques sur la lenteur du processus de démocratisation n'émanent pas seulement des milieux des droits de l'homme. Tuncay Ozilhan, le président de la Tusiad, qui représente le patronat turc, souligne que *« l'abolition de la peine de mort, l'octroi de libertés individuelles et de droits culturels sont des points d'importance vitale »*. Les milieux des affaires, conscients que politique et économie sont inextricablement mêlées, insistent sur les réformes démocratiques. *« Même si nous savons que l'adhésion n'est pas pour demain*, a déclaré le ministre Kemal Dervis, responsable de l'économie, *l'ancrage à l'Union européenne rétablirait un degré de confiance que nous ne pouvons pas offrir tout seuls. »*

TROIS QUESTIONS À... KENDAL NEZAN

1 Directeur de l'Institut kurde de Paris, qu'attendez-vous des négociations sur l'adhésion de la Turquie à l'UE ?

Il s'agit d'une bonne occasion pour l'Union européenne de montrer qu'elle a des principes. Dans la mesure où elle négocie avec la Turquie à propos de la question chypriote, nous voudrions obtenir pour la minorité kurde de Turquie un traitement égal à celui proposé par Ankara pour la minorité turque résidant du côté grec de Chypre. Par ailleurs, la Turquie défend la diversité culturelle en Moldavie et en Bulgarie pour la minorité turque résidente. L'Europe doit insister auprès des dirigeants d'Ankara pour qu'ils regardent chez eux.

2 Etes-vous pour l'intégration de la Turquie dans l'Union ?

L'intégration va favoriser le développement démocratique et une certaine prospérité économique en Turquie. Mais nous ne voulons pas d'une intégration au rabais qui consisterait à accepter la Turquie en prétendant qu'elle est au début du chemin et que l'on verra après... La Turquie a besoin de l'Europe et non l'inverse. Le pays est au bord de la banqueroute et les 16 milliards de dollars *[près de 17,75 milliards d'euros]* accordés en février par le Fonds monétaire international lui donnent un sursis. Aujourd'hui, 60 % des échanges économiques s'effectuent avec l'Union. Les hommes d'affaires turcs sont pour une solution pacifique du problème kurde.

3 Que vous inspirent les déclarations du secrétaire général du Conseil national de sécurité, le général Tuncer Kilinç, qui a mis en cause l'opportunité d'une adhésion de la Turquie à l'UE ?

La diplomatie turque pratique la politique du bord du gouffre qui consiste à faire monter les enchères tout en menaçant de « faire un malheur si nous ne sommes pas écoutés ». Tant que la Turquie n'a pas clarifié le rôle de l'armée et le droit des Kurdes, elle devra rester dans l'antichambre de l'Europe. L'effondrement du Parti des travailleurs kurdes (PKK) aurait été une bonne occasion pour mettre en place une politique de la main tendue. Mais l'Institut kurde d'Istanbul vient d'être fermé, 600 prénoms kurdes sont interdits des listes d'état civil pour les nouveaunés. Le salut démocratique ne viendra de l'Europe que si Bruxelles n'adopte pas une attitude mercantile et opportuniste face à la Turquie.

Propos recueillis par Nicolas Bourcier

FRANCE
PRÉSIDENTIELLE

Selon un sondage Sofres pour *Le Monde,* RTL et TF1, le premier ministre-candidat l'emporterait largement, chez **LES 18-24 ANS**, au second tour de l'élection présidentielle. Un changement par rapport à 1995, où le président sortant avait bénéficié du soutien de 55 % de cette classe d'âge. S'ils considèrent, en majorité, que la politique est **« UN SPECTACLE »**, ils estiment aussi qu'elle *« permet de préparer l'avenir »*. **COMME LEURS AÎNÉS**, les jeunes placent au cœur de leurs préoccupations la violence, l'insécurité et l'emploi, loin devant la dépénalisation du cannabis ou encore l'autorisation des rave-parties. Pour Anne Muxel, spécialiste du comportement politique des jeunes, ces derniers **REFUSENT « UN CHANGEMENT RADICAL** *de la société »* et souhaitent des hommes politiques *« consensuels »*.

Lionel Jospin devance nettement Jacques Chirac chez les jeunes

Selon une enquête Sofres pour « Le Monde », RTL et TF1, le premier ministre arriverait en tête des intentions de vote au second tour avec 59 % des suffrages, contre 41 % à Jacques Chirac. Les 18-24 ans font de la sécurité et de l'emploi leur priorité

QUELQUE 5 millions de jeunes de 18 à 24 ans sont appelés, pour la première fois, à participer à l'élection présidentielle. Depuis le début de la campagne, on n'en a guère entendu parler qu'à travers le prisme de l'insécurité et de ces centres fermés où les principaux candidats, à commencer par Jacques Chirac et Lionel Jospin, proposent de cantonner les « sauvageons ». Il est vrai que l'électorat le plus jeune est aussi le plus imprévisible, volatile et zappeur. Vrai également que les jeunes votent moins que leurs aînés. Chacun, pourtant, devrait se souvenir que leurs emballements font souvent la différence : François Mitterrand leur avait largement dû ses victoires de 1981 et 1988, tout comme Jacques Chirac celle de 1995. Le sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde*, RTL et TF1 permet, aujourd'hui, de mieux cerner leurs attentes et leurs souhaits.

▶ **Lionel Jospin en position de force.** Contrairement à ce qui s'était passé en 1995, le candidat socialiste aborde le scrutin en position favorable chez les 18-24 ans. En terme d'image, il est, certes, concurrencé par la candidate de Lutte ouvrière, puisqu'il recueille 59 % de bonnes opinions contre 60 % à Arlette Laguiller. Mais, en terme d'idées et de propositions, le premier ministre creuse l'écart : il est le seul candidat qui recueille, sur ce plan, l'approbation d'une majorité de jeunes (55 %), contre 43 % à Mme Laguiller, 42 % à Jacques Chirac et 41 % à Noël Mamère. C'est encore plus net en terme d'intentions de vote : 30 % des sondés déclarent qu'ils voteront pour lui, loin devant M. Chirac (17 %), Mme Laguiller (14 %) et Noël Mamère (10 %). Autant les intentions de vote en faveur de la candidate d'extrême gauche sont clivées (20 % des filles, des bacheliers et des enfants d'ouvriers, contre 8 % des garçons, des diplômés de deuxième et troisième cycles universitaires ou des enfants de cadres), ainsi que celles en faveur du candidat des Verts (13 % des garçons et des plus diplômés, contre 7 % des filles et des bacheliers), autant Lionel Jospin bénéficie d'intentions de vote homogènes.

Quant au second tour, le candidat socialiste fait mieux qu'inverser son score de 1995 : il recueille 59 % des intentions de vote des jeunes (et jusqu'à 66 % chez les étudiants et 63 % chez les 18-21 ans) contre 41 % seulement à Jacques Chirac.

▶ **La politique, sérieuse et décevante.** Le premier constat dressé par cette enquête ne surprendra guère, tant il rejoint le climat flottant de cette présidentielle : comme le reste de l'électorat, les jeunes ne sont pas passionnés par la campagne. A peine un tiers (32 %) s'y intéressent « assez » et seulement 9 % « beaucoup », contre 42 % qui expriment un intérêt faible et 17 % aucun intérêt. Seuls les diplômés de second et troisième cycles universitaires ou de grandes écoles sont majoritairement intéressés (55 %), contre 33 % des bacheliers et 28 % des titulaires d'un diplôme inférieur au bac.

Au-delà de la campagne elle-même, la politique suscite de l'indifférence chez une large majorité des 18-24 ans. Près des deux tiers disent ne s'y intéresser que peu (47 %) ou pas du tout (17 %), contre 36 % qui expriment de l'intérêt, plus marqué chez les garçons (41 %) que chez les filles (31 %) et, là encore, chez les plus diplômés (48 %). L'intérêt pour la politique n'est majoritaire (51 %) que dans une seule catégorie : les jeunes appartenant à un milieu de cadres ou de professions intellectuelles...

Pour autant, cette indifférence n'exprime ni rejet ni mépris de la politique. Près des deux tiers des jeunes (63 %) jugent que le président de la République a des pouvoirs très, ou assez importants pour diriger ou réformer le pays ; la même proportion (61 %) attendent du futur chef de l'Etat deux qualités principales : avoir une vision d'avenir pour la France et être un homme de dialogue.

Enfin, c'est sur l'ensemble de son programme que 62 % des sondés assurent qu'ils choisiront un candidat, tandis que 53 % analyseront en priorité les « propositions sur les problèmes qui les concernent directement », 39 % le bilan du candidat lorsqu'il était au pouvoir, 38 % les personnalités avec qui il pourrait gouverner et 29 % seulement sa personnalité et son image, sans parler de l'âge qui ne sera un critère de choix que pour 9 % des jeunes.

Contrairement à quelques idées reçues, les jeunes ont donc une approche sérieuse de la politique : 43 % estiment qu'elle permet de préparer l'avenir et 31 % qu'elle permet de résoudre les problèmes des Français. Si près de la moitié d'entre eux (49 %) répondent également qu'elle *« est un spectacle »*, c'est plutôt pour le déplorer puisque l'image des candidats ne sera un critère de choix que pour un sur quatre seulement.

▶ **L'insécurité au cœur des réformes souhaitées.** Les jeunes souhaitent que la France change : 3 % seulement préconisent le statu quo. Mais pour la majorité, ce réformisme doit rester mesuré et ne pas bouleverser la société française : ils sont 58 % à exprimer cette position, et jusqu'à 70 % chez les plus diplômés (contre 44 % seulement chez les titulaires d'un diplôme inférieur au bac). Un jeune sur quatre souhaite toutefois que la société française soit *« réformée sur l'essentiel »* et 14 % (soit exactement les intentions de vote en faveur d'Arlette Laguiller) qu'elle soit *« radicalement changée »*.

Comme l'ensemble des Français, les 18-24 ans sont préoccupés en priorité par les problèmes de violence et d'insécurité (66 %, et jusqu'à 70 % chez les filles et 75 % chez les moins diplômés). Toutefois l'emploi est pour eux une préoccupation plus forte (57 %) que pour les électeurs plus âgés. De même, ils sont 47 % à juger que la France a besoin de *« plus de sécurité »*, mais presque autant attendent plus d'égalité (21 %) et de solidarité (20 %).

Gérard Courtois

LA VIOLENCE, L'INSÉCURITÉ ET L'EMPLOI AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES 18-24 ANS

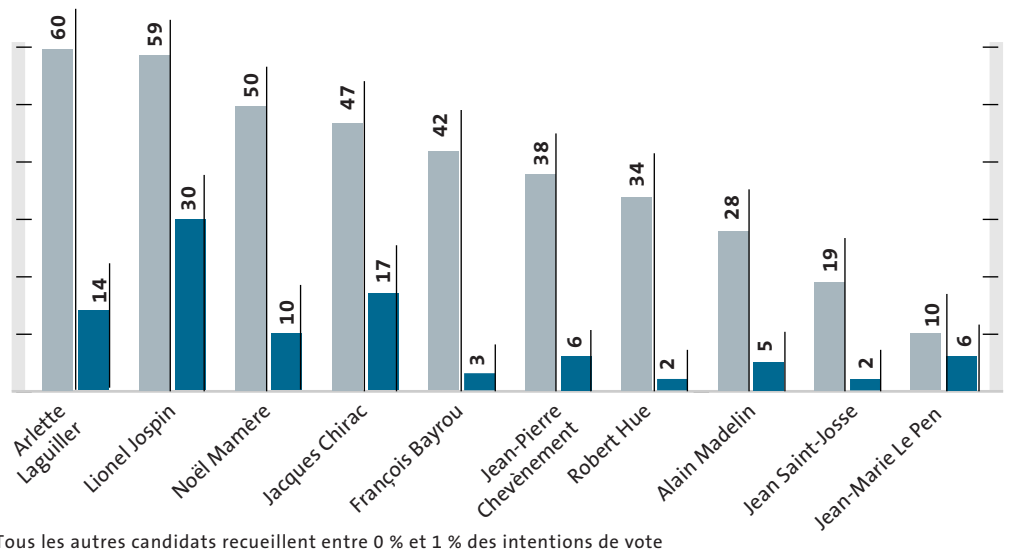

Tous les autres candidats recueillent entre 0 % et 1 % des intentions de vote

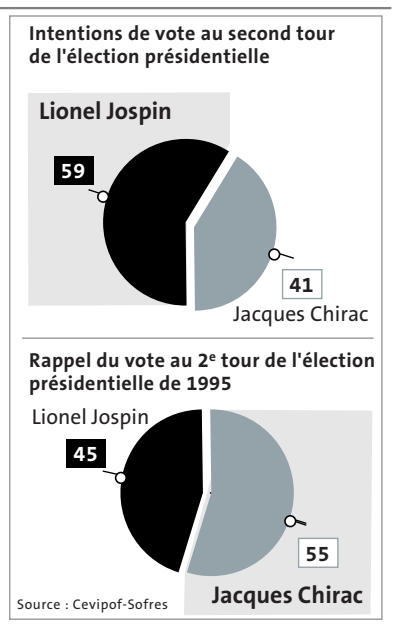

Quels sont les sujets que vous souhaiteriez voir traités en priorité par les candidats au cours de la campagne électorale pour l'élection présidentielle ?

		En %
1	La violence, l'insécurité	66
2	L'emploi	57
3	La pauvreté	39
4	La qualité de l'enseignement	33
5	Les problèmes écologiques, l'environnement	31
6	Les droits de l'homme	24
7	Le terrorisme	20
8	La construction européenne	15
9	L'immigration	15
10	La croissance économique	14
11	La dépénalisation du cannabis	13
12	Les innovations scientifiques et technologiques	12
13	La mondialisation	11
14	L'autorisation des rave-parties	3
15	Sans opinion	0

Parmi ces opinions que nous avons recueillies sur la politique, quelles sont celles avec lesquelles vous vous sentez d'accord ?

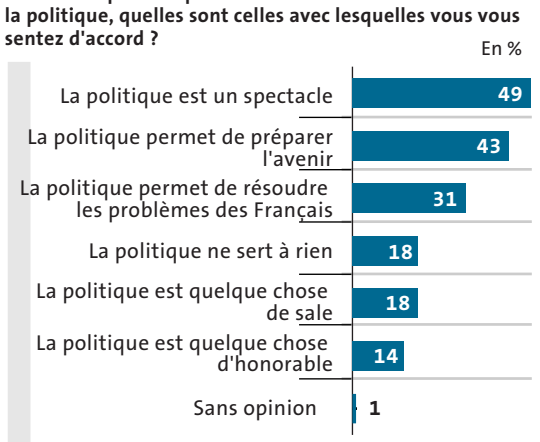

Sondage réalisé par téléphone du 27 au 30 mars auprès d'un échantillon de 500 jeunes représentatifs de la population ayant atteint la majorité entre le 8 mai 1995 et le 20 avril 2002 et inscrits sur les listes électorales

Les 18-24 ans veulent des hommes politiques « consensuels »

LES MOINS de 25 ans ne pèsent pas seulement près de 15 % du corps électoral, ils constituent un *« thermomètre politique et social »* mesurant *« l'état de santé »* de la démocratie, puisque le niveau de leur participation aux scrutins et leurs choix *« renseigneraient sur les dispositions des nouveaux électeurs à l'égard du système politique, et plus largement de la société »*. C'est la conclusion d'Anne Muxel, spécialiste des comportements politiques des jeunes au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof-CNRS), dans un article du *Dictionnaire du vote* (PUF, 2001). Elle rappelle que le taux d'abstention des 18-24 ans est supérieur à celui de leurs aînés, sauf pour la présidentielle, même s'ils sont *« très attachés à leur droit de voter »*.

Les plus jeunes (18-20 ans) participent davantage aux scrutins que les 20-24 ans, alors qu'ils sont moins nombreux à être inscrits sur les listes électorales, note Anne Muxel. Il faut y voir l'effet des *« vicissitudes de l'installation dans la vie adulte »* et une forme de *« désenchantement »* qui interviendrait dès la première expérience politique. Il faut aussi considérer les années de jeunesse comme une période où *« les choix sont moins stables, les comportements moins assurés et d'abord soumis aux aléas de l'expérimentation politique »*, explique-t-elle.

Désaffection durable, voire démission ? Anne Muxel interprète cette attitude comme une marque de la crise de la représentation politique. *« Une plus grande difficulté de repérage ainsi qu'une certaine exigence mâtinée de lucidité caractérisent ces enfants de l'alternance »*, qui ont connu, depuis 1981, une succession de gouvernements de gauche ou de droite et trois cohabitations. Ils sont aussi de plus en plus incertains à l'approche d'une élection, et ce trait de comportement, propre à l'ensemble de la population, est *« particulièrement accentué »* chez eux : en 1997, 61 % ont dit avoir fait leur choix dans les derniers jours précédant le scrutin (contre 54 % en 1995 et 23 % en 1988).

Par ailleurs, on a assisté à un revirement de leurs choix politiques au début des années 1990. Dans les années 1970 et 1980, ils votaient très majoritairement en faveur de la gauche : 78 % aux élections législatives de 1978, et 63 % et 68 % pour François Mitterrand en 1981 et 1988. La donne s'est inversée aux législatives de 1993 et surtout à la présidentielle de 1995, avant que le balancier ne reparte vers la gauche en 1997 et 1999.

GANDHI PLUTÔT QUE TROTSKI

Leur vote n'est plus traversé *« par le désir de révolte ou de changement radical de la société, ni par des visées anticonformistes et libertaires »*, constate la chercheuse du Cevipof. Dans son ouvrage sur *L'Expérience politique des jeunes* (Presses de Sciences-Po, 2001), elle note que les personnages publics qu'ils admirent sont *« consensuels »* et *« pacifiques »* : ils leur demandent de *« réconcilier plutôt que de pourfendre »*. Gandhi plutôt que Trotski.

Face à cette relative dépolitisation, Anne Muxel juge qu'il ne faut pas céder à l'inquiétude, estimant que *« le potentiel de mobilisation reste élevé »* chez les jeunes, notamment ceux qui ont des engagements dans les mouvements en marge de la politique. Ces derniers constituent, selon elle, un sas d'entrée dans la politique institutionnelle, qu'il s'agisse d'adhérer à un parti ou plus simplement de voter.

Jean-Michel Bezat

La déception d'un militant de « la génération Chirac »

En 1995, Stéphane Jourdain choisissait le candidat de la « fracture sociale »

BIBLIOGRAPHIE
Génération Chirac, génération volée
de Stéphane Jourdain
Denoël, avril 2002, 140 p., 13 €.

***GÉNÉRATION CHIRAC**, génération volée* raconte la déception d'un jeune chiraquien engagé en 1995 dans la campagne du candidat de *« la fracture sociale »*. Militant RPR entre 1995 et 1998, Stéphane Jourdain, diplômé de Sciences-Po et actuellement étudiant au Centre de formation des journalistes (CFJ) à Paris, s'en prend à la *« classe politique »*. Et en premier lieu à Jacques Chirac, vénéré hier, aujourd'hui *« symbole caricatural des errances de la politique politicienne »*.

Persuadé, en 1995, que le champion de la *« France pour tous »* était le seul capable de *« faire de la politique autrement »*, le jeune militant découvre, au lendemain de l'élection, un homme qui, selon lui, n'a pour autre ambition que d'être réélu en 2002.

En juxtaposant les déclarations du candidat et celles du président de la République, il obtient un effet ravageur. Tout y passe : déficits, quinquennat, féminisation de la vie politique. *« Tant de promesses non tenues. Tant de reniements. Tant de cynisme qu'il semble presque inouï de voir Jacques Chirac à nouveau candidat à l'élection présidentielle. Quel toupet ! »* A seulement 23 ans, l'ancien militant a vécu son chiraquisme comme un traumatisme : *« Croire en un homme, se démener pour convaincre les gens (...) puis être complètement déçu par l'après-élection, c'est un peu se faire cocufier »*, confie-t-il, amer.

Mais M. Chirac n'est pas le seul à avoir dupé ceux que Stéphane Jourdain appelle *« la génération Chirac »*, *« celle qui a connu les années Mitterrand, qui a été déçue par sa pratique du pouvoir (...), et qui a placé ses derniers espoirs de changement en un homme qui n'allait rien changer »*. Pour Stéphane Jourdain, ces travers sont ceux de tout le personnel politique.

Au risque de tomber dans la caricature, il dénonce en vrac le culte de la petite phrase, la duplicité, la gérontocratie, la lâcheté, la collusion des médias. Le livre s'achève par un chapitre intitulé *« 21 avril 2012... »* qui est sa vision de ce que pourrait devenir la vie politique française : une démocratie sans pluralisme, désertée par les élus et *« qui n'*[aurait] *plus de démocratie que le nom »*. Le récit souligne le désamour d'une frange de la jeunesse pour la politique.

Le 21 avril 2002, Stéphane Jourdain, 16 ans en 1995, votera pour la première fois à une élection présidentielle.

Thomas Deltombe

Charles Pasqua estime que la droite « ne peut pas gagner sans faire place au courant national »

Visiblement satisfait d'être écarté de la compétition présidentielle, le président du RPF veut maintenant se consacrer à la préparation des élections législatives

LES RECALÉS du Conseil constitutionnel sont, en général, d'humeur plus maussade. Certes, dans une déclaration liminaire à la conférence de presse qu'il avait réunie, mercredi 3 avril, le « candidat » Charles Pasqua est parti bille en tête contre la décision du Conseil constitutionnel, qu'il juge *« anormale »*, de ne pas lui avoir fourni les renseignements nécessaires sur le nombre de ses parrainages (*Le Monde* du 4 avril). *« Il n'est pas certain, mais il n'est pas exclu que nous atteignions le seuil fatidique »*, a-t-il affirmé, avant de mettre en cause *« l'acharnement judiciaire »*, dont il estime avoir été l'objet (il est mis en examen dans trois dossiers différents), et le *« système des parrainages »*, qui vise, selon lui, à *« réintroduire le jeu des partis dans ce qui devait être un dialogue direct entre les candidats et le peuple »*.

Après avoir confirmé qu'il ne prendrait *« aucune position personnelle au premier tour »*, le président du RPF a encore appelé *« l'opposition de droite à méditer ses erreurs passées et à bien considérer qu'elle ne peut parvenir au succès sans que les idées qu'*[il] *incarne depuis 1992 ne soient prises en compte »*. *« Tout aura été fait, au cours des trois dernières années, après les élections de 1999, pour m'empêcher d'être candidat »*, conclut M. Pasqua. Mais sitôt les caméras éteintes et les micros fermés, le changement de ton est radical.

Au bar du Press Club de France, les membres de l'état-major du RPF sont quasi à deux doigts de fêter la non-candidature de leur champion. *« Je sais ce que vous pensez »*, lance M. Pasqua aux quelques journalistes qui le soupçonnent de préparer un retrait en douceur. *« Certains disent même qu'on a caché des signatures de maires dans un coffre »*, ajoute-t-il, d'un ton provocateur. Il n'empêche, le fait qu'un ancien ministre de l'intérieur, grand connaisseur des milieux politiques et dont le premier mandat de parlementaire remonte à 1968, n'ai pas su réunir plus de 440 signatures, laisse pantois. *« Sans doute avons-nous eu tort, mais nous n'avons pas organisé nous-mêmes le ramassage des parrainages »*, explique M. Pasqua. *« Il y a eu une opération manifeste pour pousser un certain nombre de "petits" candidats »*, ajoute-t-il. Selon son analyse, l'entourage du président de la République s'est efforcé d'empêcher sa candidature, dans l'espoir d'augmenter *« le différentiel de voix, au premier tour, entre Chirac et Jospin »*. C'est pour lui une nouvelle erreur d'analyse politique, dans la mesure où, dit-il, *« la droite ne peut gagner que si elle fait toute sa place au courant national »*.

AFP

« Il y a eu une opération manifeste pour pousser un certain nombre de "petits" candidats »
CHARLES PASQUA

Mais M. Pasqua n'est *« pas déçu »*. *« Je ne dirais pas que je suis soulagé, mais je suis pragmatique »*, précise-t-il. Le président du RPF compte désormais occuper son temps en allant apporter son soutien à quelques candidats de son mouvement aux élections législatives de juin. Son prochain déplacement, le seul qui était prévu, cette semaine, dans l'agenda du candidat, est maintenu pour vendredi 5 avril, dans le Loiret. *« Vous pourriez tous venir,* lance-t-il en riant aux journalistes. *Ça n'entrera pas dans les décomptes du CSA ! »*

Les trois députés membres du RPF – Jacques Myard (Yvelines), Lionel Luca (Alpes-Maritimes) et Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine) – ne sont pas davantage chagrinés par cette mésaventure. A des degrés divers, ils ont déjà reçu l'assurance de la direction nationale du RPR qu'ils ne seraient pas inquiétés dans leur circonscription. Le premier d'entre eux, M. Myard, toujours membre du groupe RPR de l'Assemblée nationale, s'apprête à expliquer publiquement, dès avant le premier tour, qu'il ne faut *« pas jouer contre son camp »*.

Sans attendre, le principal porte-parole du courant national et républicain au sein du RPR, François Fillon, a *« tendu la main »*, vendredi sur France 3 Ouest, à M. Pasqua, estimant que sa présence est *« utile et nécessaire dans la grande formation de droite que nous sommes en train de construire derrière le président de la République »*. C'est un peu comme si la fracture apparue, en 1999, au sein de la mouvance gaulliste était en voie de résorption. A près de 75 ans – il les aura le 18 avril –, M. Pasqua n'a plus qu'un seul véritable héritage à léguer : la présidence du très fortuné conseil général des Hauts-de-Seine, que les élus RPR du département, Nicolas Sarkozy en tête, comptent bien récupérer, au plus tard lors du renouvellement cantonal prévu pour 2004.

Jean-Louis Saux

Malgré ses affirmations, Nicolas Miguet n'aurait obtenu que 258 signatures d'élus

FAUT-IL croire Nicolas Miguet quand il affirme avoir déposé plus de 500 parrainages pour sa candidature à l'Elysée (*Le Monde* du 4 avril 2002) ? Contrairement à ce qu'il a affirmé mardi soir à la sortie du Conseil constitutionnel, le président du Rassemblement des contribuables français (RCF) n'aurait pas obtenu 508 signatures. Selon nos informations, le nombre de paraphes réellement collectés par M. Miguet serait très inférieur à celui communiqué oralement d'abord, puis par voie de fax. Avant même d'avoir été examiné par le Conseil constitutionnel, le décompte s'établirait seulement à 258, soit la moitié du chiffre annoncé.

Dans les derniers jours de mars, Nicolas Miguet laissait accroire qu'il ne lui manquait que quelques soutiens pour satisfaire aux exigences de la loi électorale. Trois jours avant la clôture des opérations, son entourage indiquait qu'il avait d'ores et déjà recueilli 459 signatures, validées par les services de la Rue Montpensier. *« Nous avons reçu une première vague entre mi-janvier et début février,* a affirmé M. Miguet, *puis presque rien après les déclarations de candidature de Chirac et Jospin. Et c'est reparti très fort dans la deuxième moitié de mars. »* En tout cas pas suffisamment pour atteindre les 508 revendiquées depuis le 2 avril. Joint par *Le Monde* dans la soirée de mercredi à son domicile de Verneuil-sur-Avre (Eure), M. Miguet a toutefois maintenu qu'il avait *« bel et bien rassemblé plus de 500 soutiens »*. *« Nous en avons même exactement 509,* a-t-il précisé. *Vos informations ne concordent pas avec les miennes. Vendredi et samedi* [29 et 30 mars], *nous avons eu un flux continu de signatures. Des maires nous ont téléphoné en nous indiquant qu'ils avaient directement adressé le formulaire au Conseil constitutionnel, d'autres se sont déplacés ou nous l'ont fait parvenir ici. Mes pointages sont précis. »*

MÉLANGE DES GENRES

De manière plus détaillée encore, son entourage affirme que vendredi et samedi, 21 élus ont expédié le formulaire par la poste et que M. Miguet en a remis 30, mardi peu après 22 h 30, au Conseil constitutionnel. *« Si les envois postaux ne sont pas parvenus dans les délais, je n'en suis pas responsable. De toute manière, c'est sûr nous avons une marge de manœuvre étroite »*, a toutefois prévenu M. Miguet. Et comme pour se prémunir d'une déconvenue annoncée, il signalait également que certains documents parvenus au Conseil constitutionnel n'avaient pas été tamponnés par leurs expéditeurs comme l'exige la règle.

Candidat une première fois aux élections européennes de 1999 sous le slogan « Moins d'impôts maintenant », Nicolas Miguet ne passe pas pour un homme particulièrement scrupuleux. Habitué aux mélanges des genres, il gère en une seule et unique affaire la promotion de sa propre image, qu'il affiche chaque semaine à la « une » de l'une de ses publications, et celle de son commerce de conseil. L'administration et la rédaction de ses journaux sont toutes domiciliées à son adresse personnelle où s'amassent courriers, bulletins et autres prospectus. Volontiers opaque sur son entourage, M. Miguet l'est tout autant à propos de ses démêlés judiciaires aujourd'hui couverts par l'amnistie.

Nicolas Miguet, qui a fait du conseil en placement boursier sa spécialité, aurait-il des problèmes en calcul ? *« L'affirmation selon laquelle le nombre de signatures déposées au Conseil constitutionnel par monsieur Miguet est supérieur à 500 n'engage que lui »*, ont déclaré au *Monde* les services du Conseil constitutionnel, tout en refusant de commenter nos informations.

Yves Bordenave

Lionel Jospin refuse une fois de plus la baisse des charges sociales sur les hauts salaires

François Hollande l'a proposée à titre personnel

***« BAISSER** les charges sociales sur les hauts salaires ? Même le plus libéral des libéraux ne l'aurait pas imaginé. Quand on a 2,2 millions de chômeurs et des marges budgétaires réduites, on a mieux à faire que de réduire les charges des plus qualifiés »* : c'est en ces termes que Nicolas Sarkozy, le maire de Neuilly, qualifie la proposition avancée par François Hollande dans *Les Echos* (daté 3 avril). Le premier secrétaire du PS considère, en effet, que pour renforcer l'attraction exercée par la France, *« on ne peut accepter aujourd'hui de remettre en cause la progressivité de l'impôt ou la redistribution en matière patrimoniale au prétexte qu'il faudrait suivre les exemples irlandais ou luxembourgeois. En revanche,* dit-il, *on peut envisager de regarder comment lever un certain nombre de contraintes, notamment en matière de charges sociales pour les cadres de haut niveau »*.

Sur France 3, mercredi soir, M. Jospin a exclu de suivre M. Hollande dans cette voie, estimant qu'il existe déjà, pour les cadres de haut niveau, des systèmes dérogatoires comme celui des stock-options, fiscalement très avantageux. *« Il s'agit d'une proposition personnelle »*, précise M. Hollande au *Monde*. Selon lui, *« il y a un problème de coût du travail des cadres de haut niveau. Pour le contourner, plutôt que de mettre en place des régimes dérogatoires comme celui des stock-options qui échappe en très grande partie aux prélèvements sociaux, je pense qu'il vaudrait mieux engager la négociation avec les partenaires sociaux sur ce sujet »*.

PLUS FAMILIÈRE DE LA DROITE

L'idée n'est pas nouvelle. Mais elle est plus familière de la droite, qui avait même essayé, en 1997, d'instaurer un régime de charges privilégié pour les joueurs de football. A gauche, seul Laurent Fabius a jusqu'ici osé l'évoquer en prônant la mise en place d'un système de prélèvements dérogatoire pour les cadres supérieurs et les chercheurs étrangers travaillant en France. Lionel Jospin, à l'été 2001, avait opposé une fin de non recevoir à son ministre des finances.

En préparant le programme de M. Jospin, Dominique Strauss-Kahn avait bien tenté de le ramener à un avis moins tranché, prenant l'exemple de la recherche française – qui attire peu de talents étrangers et perd beaucoup des siens – pour illustrer le niveau trop élevé des charges sociales pour les salariés les plus qualifiés. Une fois de plus, le premier ministre-candidat avait décidé de ne pas donner suite.

Depuis un an, plusieurs études dénoncent le cumul de l'impôt sur le revenu et des charges sociales qui pèse sur les très hauts revenus. Un ancien membre du cabinet de M. Strauss-Kahn, Frédéric Lavenir, a publié, en janvier 2001, un rapport sur « L'entreprise et l'Hexagone », qui concluait à la non compétitivité du travail très qualifié en France par rapport aux pays anglo-saxons. Pour un même salaire brut de 460 000 euros par an, les cotisations patronales en France sont de près de 160 000 euros, contre près de 11 000 euros pour les Etats-Unis et 55 000 euros pour le Royaume-Uni, indiquait-il à titre d'exemple. Les cotisations salariales, elles, sont de 59 000 euros en France (contre 11 000 euros aux Etats-Unis et 3 500 euros au Royaume-Uni). Le député socialiste Michel Charzat (Paris) avait aussi défendu un régime social et fiscal plus favorable pour les « impatriés » dans un rapport sur l'attractivité de la France remis à M. Jospin en juillet 2001.

Virginie Malingre

Polémique autour de l'équilibre des finances publiques

Mercredi 3 avril, sur France 3, Lionel Jospin a vivement attaqué Jacques Chirac, qui propose de repousser de 2004 à 2007 la date de retour à l'équilibre de ses finances publiques. Sur la date de 2004, inscrite dans le programme pluriannuel de finances publiques déposé par la France à Bruxelles cet hiver, M. Chirac avait estimé la veille, sur France 3 également, qu'il n'y a « *pas d'impératif* », assurant qu'il n'y a « *pas de calendrier, pas d'accord négocié* » sur la date de 2004. « *Ceci est un engagement de la France, agréé* » en conseil des ministres européens de l'économie et des finances, a rétorqué M. Jospin, ajoutant que, à Barcelone, c'était « *la première fois* » que cet engagement « *figurait dans le Conseil européen.* (...) [M. Chirac] *ne peut pas s'engager à Barcelone et dire le contraire trois jours plus tard aux Français.* (...) *On est au cœur du sérieux des discussions en politique, au cœur de la responsabilité et au cœur de la vérité.* »

ÉCHOS DE CAMPAGNE

▶ **Jospin côté cœur**. Sylviane Agacinski dresse, dans *Paris Match*, un portrait on ne peut plus flatteur de son mari. Le définissant comme un homme *« solide »*, elle évoque notamment le fait que Lionel Jospin, qu'elle a rencontré quand elle avait 38 ans, a élevé son fils, Daniel, alors âgé de 5 ans. *« Je vous dirai que j'ai une gratitude infinie à l'égard d'un homme qui a été si tendre et généreux* (...), *ça m'émeut rien que d'en parler. »* Par ailleurs, le même hebdomadaire révèle que le candidat sera bientôt grand- père, sa fille Eva attendant un bébé pour la fin de l'été.

▶ **Les frères Cohn-Bendit contre Arlette Laguiller**. Daniel et Gabriel Cohn-Bendit s'en prennent, jeudi 4 avril, dans une tribune à *Libération*, à Arlette Laguiller, *« militante obéissante et dévouée d'une secte dirigée d'une main de fer par un gourou dont les pseudonymes de combat sont Hardy ou Roger Girardot »*. *« De son vrai nom, il s'appelle Robert Barcia, c'est l'actionnaire principal et le dirigeant de trois sociétés, très capitalistes, spécialisées dans le recrutement, la formation et la prestation de services de visiteurs médicaux »*, ajoutent les deux frères. *« Si quelqu'un se présentait et qu'on soupçonne derrière cette candidature les Témoins de Jéhovah ou l'Eglise de scientologie, toute la presse en parlerait »*, observent-ils.

ILS ONT DIT

■ **Olivier Besancenot** (candidat de la LCR), au sujet de la multiplicité des candidatures trotskistes : *« Même l'extrême gauche est plurielle aujourd'hui. »* (RTL, 4 avril.)

■ **Arlette Laguiller** (candidate de LO) : *« A part Chirac et Jospin, tous les autres votes sont protestataires au premier tour. »* (France Inter, 3 avril.)

■ **Lionel Jospin** (candidat du PS) : *« Je constate que le thème* [de l'insécurité] *est exploité de façon systématique par les responsables de l'opposition, et notamment par le candidat du RPR. C'est d'autant plus anormal que rien dans les propositions de la droite ne permet de croire qu'elle résoudrait ces problèmes par miracle. »* (*Paris-Match*, 4 avril.)

■ **François Bayrou** (candidat UDF) : *« Vous avez une prolifération de candidatures contestataires. »* On nous annonce *« trois candidats trotskistes avoués »* et *« des candidatures écologistes à la pelle »*. *« Tout cela traduit une inadaptation de notre système politique et démocratique aux attentes des Français. »* (Europe 1, 3 avril.)

■ **Jean-Claude Gaudin** (sénateur et maire DL, chiraquien) : *« Le credo* [de M. Jospin] *s'écrit en deux articles :* "Article 1er *: M. Jospin a toujours raison, article 2 : quand M.Jospin a tort, c'est l'article 1er qui s'applique". Ce qui revient à la devise trotskiste "Nous avons eu raison d'avoir tort". »* (RMC Info, 4 avril.)

■ **Jean-Marie Le Pen** (candidat du FN) : *« Le problème, c'est qu'on ne peut pas accepter que Le Pen soit, dans les médias, le troisième homme. Alors on a poussé et gonflé Mr Bean* (Jean-Pierre Chevènement), *pour arriver à en faire un troisième homme présentable mais peu crédible et qui s'étiole un peu plus chaque jour. Alors, on a trouvé un autre troisième homme en la personne de Mme Laguiller, tout cela n'est pas plus sérieux. »* (Meeting à Nice, 3 avril.)

Chronique présidentielle *par Patrick Artinian*

CONTACT PRESS IMAGE

ARLETTE LAGUILLER AU HAVRE Quelques minutes avant de tenir un meeting de campagne au Havre, le 21 février, la candidate de Lutte ouvrière cherche un peu de repos dans une loge improvisée. A peine s'abandonne-t-elle dans un fauteuil de camping que le dossier lâche et qu'elle se retrouve brusquement à l'horizontale. La surprise passée, nouvel essai et nouvel échec. A sa troisième – et vaine – tentative, tout le monde éclate de rire, et « Arlette », hilare elle aussi, se dit qu'il est temps d'aller à la rencontre de son auditoire.

A Bordeaux, Jacques Chirac retrouve les accents de sa campagne victorieuse de 1995

En meeting dans la ville d'Alain Juppé, le président-candidat s'est libéré pour prononcer un discours mobilisateur principalement axé sur le thème de la sécurité

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Cela commence tout juste à ressembler à une campagne. Rien qui puisse se comparer à ces meetings chiraquiens où les militants RPR avaient tout l'air de supporteurs de football. Mais Jacques Chirac paraît aujourd'hui un peu plus dans le ton. Mercredi 3 avril, à Bordeaux, pour son troisième meeting de campagne, à dix-huit jours du premier tour de l'élection présidentielle, on l'a donc vu réagir à la salle, malgré la présence d'un prompteur, lever les bras, bouger les mains et sortir, en somme, de cette allure figée de chef d'Etat qui lit son discours. *« La situation est difficile, la droite a des handicaps, mais notre candidat s'améliore de jour en jour »*, constatait en souriant Jean-Pierre Raffarin, venu applaudir M. Chirac, parmi une trentaine d'élus chiraquiens.

Il n'est pas le seul, à droite, à avoir repris espoir. Certes, même à Bordeaux, la ville de son ancien premier ministre et lieutenant favori, Alain Juppé, les quelque 8 000 personnes venues écouter Jacques Chirac restent étonnamment attentives et calmes. Mais c'est désormais presque une caractéristique de ce cru électoral 2002 : ceux qui viennent entendre les discours du chef de l'Etat n'affichent plus l'enthousiasme d'autrefois. *« Tout de même,* souligne Jean-Louis Debré, *il est clair que les erreurs de Jospin et les derniers sondages nous ont ragaillardis. »* Pour la première fois dans un meeting chiraquien, on a d'ailleurs vu, au premier rang, deux soutiens affichés de François Bayrou et Alain Madelin. Jean François-Poncet, sénateur (RDSE) du Lot-et-Garonne, et Nicole Ameline, députée (DL) du Calvados, sont ainsi venus montrer que la suprématie du président-candidat sur son camp est désormais avérée et que, comme ils le disent tous deux, *« au deuxième tour, il faudra choisir l'union et voter sans états d'âme pour Chirac »*.

Dans ce contexte, le candidat continue donc à marteler ce qui, de l'avis de ses conseillers, lui a permis de sauver ce début de campagne si poussif. Le staff chiraquien avait ainsi annoncé un discours plus axé sur la défense de la famille. Mais Jacques Chirac a finalement décidé de reparler encore longuement de la lutte contre l'insécurité. Le candidat a été convaincu par plusieurs de ses proches que l'électorat de droite y est très sensible et que l'accumulation récente de faits divers a renforcé cette préoccupation. Après quelques mots exaltant la *« nation française »* dans une rhétorique très gaulliste que bon nombre d'électeurs du RPR se plaignent de n'avoir retrouvée jusqu'ici que chez Jean-Pierre Chevènement, M. Chirac est d'abord revenu sur les récentes agressions antisémites en France. *« La France n'est pas et ne sera jamais une juxtaposition de communautés. Je ne l'accepterai pas*, a-t-il ainsi lancé. *Je n'accepterai pas non plus que des conflits extérieurs dressent sur notre sol des Français contre des Français. Pas plus que je n'accepterai que des Français puissent se sentir menacés en raison de leurs origines, de leurs convictions, de leur religion. »*

« RÉSEAUX CRIMINELS »

Puis Jacques Chirac a décrit sa vision d'une France plongée dans l'insécurité et *« les réseaux criminels organisés pour tous les trafics illicites, stupéfiants, objets volés, immigration clandestine, prostitution internationale ». « Ces réseaux,* assure-t-il, *ont fait main basse sur des quartiers entiers qu'ils mettent en coupe réglée. »* « *Depuis cinq ans,* affirme dans la foulée M. Chirac, *le gouvernement ne s'est pas donné les moyens de combattre efficacement ce fléau. L'actuelle majorité, pour des raisons qui tiennent à sa culture, à son idéologie, à ses contradictions internes, n'a pas su prendre la mesure du problème (...). Elle n'a pas compris que la violence n'est pas seulement le fait d'agressions individuelles, mais qu'elle est aussi le fruit d'activités mafieuses. Bref, elle n'a pas su, ni voulu agir. »* Et le candidat de s'engager à reconstruire une *« France rassurée, une France assurée d'elle-même et de ses valeurs »* qui sera *« une France pleinement généreuse »*. Restait donc à promettre la création d'une *« allocation unique d'accueil du jeune enfant, versée à toutes les mères, qu'elles aient un emploi ou non et quel que soit le mode de garde »*, la mise en place d'une politique d'aide aux handicapés, de soutien aux plus pauvres, de solidarité entre les générations, à redire que la baisse des impôts est *« une obligation incontournable »* et à affirmer l'engagement d'une politique de l'environnement. Ce dernier point est sensible dans cette Aquitaine qui compte bon nombre de chasseurs. Jacques Chirac, qui observe la progression électorale du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions et de son candidat à la présidentielle, Jean Saint-Josse, a dit quelques mots très applaudis à leur intention. *« Une grande politique de l'environnement,* a-t-il lancé, *ce n'est pas déclarer la guerre aux chasseurs, alors qu'ils sont, pour l'immense majorité d'entre eux des amis de la nature, qu'ils en connaissent les règles et qu'ils reconnaissent la nécessité de les respecter. »*

Pour finir, il ne restait plus au président qu'à aller serrer les mains de tous les élus locaux réunis pour un rapide cocktail, en compagnie d'Alain Juppé.

Et, tandis que M. Chirac repartait vers Paris en avion privé, les barons de la droite se retrouvaient, à l'invitation du maire de Bordeaux, dans le restaurant *Chez Greg,* sur les quais de la Garonne. Ils se félicitaient d'avoir vu leur candidat enfin requinqué.

Raphaëlle Bacqué

Alain Juppé, favori de la droite pour Matignon

Selon un sondage Louis-Harris, réalisé le 15 et 16 mars auprès de 1 008 personnes, pour le bimensuel *Challenge,* Alain Juppé reste le favori de la droite au poste de premier ministre en cas de victoire de Jacques Chirac. 32 % du total des sondés et 53 % de ceux qui se disent proches de la droite accueilleraient favorablement la désignation du maire de Bordeaux à Matignon. En cas de succès de Lionel Jospin, 34 % (et 52 % des électeurs de gauche) aimeraient voir Martine Aubry à ce poste. Ils devancent les socialistes Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, 27 %, le centriste Philippe Douste-Blazy 26 %, Nicolas Sarkozy, 25 %, François Hollande, 18 %, Nicole Notat, 17 %, Christian Blanc, 12 %, et Jean-Pierre Raffarin, 8 %.

M. Chevènement défend l'exception culturelle

Devant des créateurs, il a déclaré son attachement au service public de télévision

CHEZ Jean-Pierre Chevènement, les vedettes sont plutôt discrètes mais rien de tel pour vous saper le moral dans une campagne qu'un rassemblement sur la culture sans un échantillon de personnalités en vue du monde des arts et du spectacle... Jeudi 3 avril, au Musée des arts forains, dans le quartier de Bercy, le candidat a défendu, devant plusieurs centaines d'acteurs et de créateurs, la plupart anonymes, sa *« vision politique »* de la culture. Et c'est Jean-Pierre Mocky, cinéaste, qui, avant le discours rituel du candidat, s'est sacrifié pour jouer la star de la soirée. L'auteur de *Dieu a besoin des hommes* et du *Linceul n'a pas de poches* cherche un ministre de la culture. Il pense l'avoir trouvé en la personne du maire de Belfort qu'il a rencontré, dans sa ville, à l'occasion d'un tournage. *« C'est un gars bien, il a été chouette, il m'a prêté son bureau,* marmonne le cinéaste sous la charmille et les lampions. *Et puis,* esquisse-t-il, *il y a eu cette maladie, ce curare... »* Et bref, répète-t-il, *« je cherche un ministre de la culture, parce qu'actuellement, y en a pas. Nous, les créateurs, on a vraiment pas été gâtés »*.

Avant la musique flamenco et les pots de sangria, le candidat du Pôle républicain s'efforce de rassurer Mocky et les autres. Très applaudi, lorsqu'il plaide longuement pour *« la défense de l'exception culturelle qui s'oppose à la loi de marchandisation, tout simplement »* et brave *« les pulsions libérales de Bruxelles »*, il prend, vigoureusement, la défense du service public de télévision, qu'il faut *« renforcer »* et *« régénérer »*. *« Je demande,* déclare M. Chevènement, *qu'on inscrive, dans le préambule de la Constitution, le principe selon lequel le financement du service public de l'audiovisuel est le devoir de l'Etat. Car,* précise-t-il, *son rôle n'est pas moins important, aujourd'hui, que celui de l'école publique. »* Succès garanti, aussi, lorsque le candidat réclame *« l'instauration d'une taxe sur la publicité diffusée par les chaînes privées pour libérer les chaînes publiques de la tyrannie de la publicité »*.

L'après-midi, dans le décor plus ordinaire d'une cité HLM du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), à l'invitation du maire (MDC) de la ville, Jean-Luc Laurent, l'ancien ministre de l'intérieur avait défendu sa *« vision politique »* du logement social et réclamé, dans ce domaine, *« plus d'imagination et moins de technocratie »*.

Christine Garin

Deux sondages donnent une légère avance à M. Jospin

PUBLIÉS mercredi 3 avril, deux sondages confirment la légère avance dont bénéficie Lionel Jospin pour le second tour de la présidentielle et le placent au coude à coude avec Jacques Chirac pour le premier tour. Selon une enquête de la Sofres pour *Le Nouvel Observateur,* le premier ministre-candidat l'emporterait au second tour avec 52 % des voix (+ 1 par rapport au même baromètre de la mi-mars), après avoir obtenu au premier tour 20 % des suffrages (- 1), juste derrière Jacques Chirac à 21 % (- 2,5).
Louis-Harris crédite M. Jospin de 51 % (- 1) au second tour, et met les deux concurrents à égalité au premier tour, à 21 %. Dans les deux enquêtes, Jean-Marie Le Pen est à 10-11 %, Arlette Laguiller à 10 %, Jean-Pierre Chevènement à 8-8,5 %, Robert Hue et Noël Mamère à 6 % chacun, François Bayrou à 4,5 %, Alain Madelin à 3,5 % ou 4 %, Jean Saint-Josse à 3-4 % et les autres candidats à moins de 3 %.

Le premier ministre n'a pas de « désir » du côté du centre

LIONEL JOSPIN s'est présenté, mercredi 3 avril, sur France 3, dans l'émission « France Europe Express », comme le *« candidat du progrès social »*, qualifiant Jacques Chirac de *« candidat de la régression sociale »*. Pour lui, Arlette Laguiller est *« la représentante la plus emblématique »* des exemples de la *« protestation sociale »*, mais pas de la *« régression »*. Répondant à Robert Hue, qui a affirmé que les communistes ne participeraient pas à un gouvernement de centre gauche, M. Jospin a souligné que *« le gouvernement qu'il avait dirigé pendant cinq ans n'était pas un gouvernement de centre gauche ». « Personne* [au centre] *ne m'a fait des offres de services et je n'en ai fait à personne »,* a-t-il ajouté. Comme on lui demandait si cela pourrait changer, il a répondu : *« Nous verrons ce que sera le deuxième tour, mais enfin il me semble que les candidats à gauche et à droite sont distribués dans chaque camp. » « Je n'ai pas de désir de ce côté-là »,* a-t-il ajouté.

DÉPÊCHE

■ **MAIRIE DE PARIS :** le premier secrétaire du PS, François Hollande, a qualifié, mercredi 3 avril, de *« cerise sur le gâteau »* les *« dépenses de bouche »* réglées, en grande partie en espèces, pour le couple Chirac à l'Hôtel de Ville, selon un rapport provisoire de l'Inspection générale de la Ville de Paris, qui dénonce des *« fausses factures »* entre 1987 et 1995 (*Le Monde* du 4 avril). Bertrand Delanoë, maire (PS) de Paris, a indiqué, mercredi, que la procédure imposait d'attendre la réponse des personnes concernées avant de publier les conclusions de l'inspection et, le cas échéant, une fois la procédure achevée, de déposer une plainte.

Lorsqu'il a reçu en 1999 un **PRÊT** de 7,5 millions de francs afin de financer sa campagne pour les élections européennes, Charles Pasqua était-il ainsi **REMERCIÉ** du feu vert donné à l'exploitation du casino d'Annemasse cinq ans plus tôt, alors qu'il était ministre de l'intérieur ? Les magistrats chargés de l'enquête sur le financement de la liste souverainiste semblent le supposer. Ils ont **MIS EN EXAMEN**, en janvier, Michel Tomi et Robert Feliciaggi, deux proches de M. Pasqua, pour **« CORRUPTION ACTIVE »**. En 1994, M. Pasqua avait autorisé l'exploitation du casino d'Annemasse au profit de M. Feliciaggi, négligeant ainsi les quatre **AVIS NÉGATIFS** de la Commission supérieure des jeux. Si le soupçon de corruption se confirmait, la **COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE** pourrait être saisie.

Casino d'Annemasse : jeu trouble autour du ministre Pasqua

L'enquête sur le financement illégal de la liste souverainiste aux élections européennes de 1999 tente d'éclaircir les conditions dans lesquelles, en 1994, le ministre de l'intérieur de l'époque a attribué l'exploitation de ce casino à ceux qui ont financé par la suite ses activités politiques

LE RÔLE du ministère de l'intérieur dans l'autorisation donnée pour l'exploitation des jeux au casino d'Annemasse (Haute-Savoie) est désormais au cœur de l'enquête menée par les juges Philippe Courroye, Isabelle Prévost-Desprez et Michèle Vaubaillon sur le financement de la liste de Charles Pasqua aux élections européennes de 1999. Ses derniers développements ont permis de préciser les conditions dans lesquelles M. Pasqua, alors ministre de l'intérieur, avait donné, le 20 avril 1994, son feu vert à l'un de ses proches, Robert Feliciaggi, et à ses associés. Fait rare, le ministre s'était refusé à suivre les quatre avis négatifs rendus par la Commission supérieure des jeux (CSJ), dont la consultation est obligatoire pour l'ouverture de casinos. Interrogé le 28 mai 2001 par le juge Courroye sur cette décision inhabituelle, M. Pasqua confirmait, laconique : *« C'est moi qui ai donné cette autorisation »*, tout en ajoutant : *« Je ne me souviens pas quel a été l'avis de la commission. »*

Des témoignages recueillis par les enquêteurs ont fait apparaître que l'entourage du ministre avait suivi avec une attention particulière l'évolution de ce dossier. Lors de son audition par la brigade financière, le 17 décembre 2001, Bernard Dalle, sous-directeur des courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) de janvier 1993 à septembre 1994, a indiqué qu'il était à l'époque *« en relation épisodique avec M. Daniel Léandri* [conseiller de M. Pasqua place Beauvau] *à qui* [il rendait] *compte des décisions des CSJ à l'issue de chaque réunion »*. M. Dalle précisait toutefois : *« Il ne m'a jamais donné d'instructions. Je lui communiquais seulement le résultat des CSJ et les avis rendus. »*

MCP/MAXPPP

De gauche à droite, Michel Tomi, Robert Feliciaggi et leur avocat le 22 octobre 2001 à Monaco, où ils ont été inculpés pour « blanchiment » dans un autre volet de l'affaire du casino d'Annemasse. En France, les deux hommes sont mis en examen pour « corruption active ».

« SITUATION OPAQUE »

Consultée à quatre reprises (le 13 novembre 1991, le 30 septembre 1992, le 27 janvier 1994 et le 3 mars 1994) sur le dossier du casino d'Annemasse, la CSJ avait rendu à chaque fois un avis négatif. En 1991, elle semblait soupçonner, derrière M. Feliciaggi, la présence de Michel Tomi, un ami de longue date de M. Pasqua, qui avait été mis en cause en 1989 dans une enquête ouverte sur des irrégularités commises au casino de Bandol. Lors de sa mise en examen, le 29 janvier, par le juge Courroye, M. Tomi a déclaré : *« Je n'avais rien à voir avec Annemasse. Je n'ai pas participé au financement de ce casino. Je ne suis pas intervenu dans les démarches, dans les négociations, ni avec la mairie d'Annemasse ni avec les autorités administratives ou ministérielles. »* Dans un procès-verbal du 17 mars 2001, la police monégasque, qui enquête de son côté sur les mouvements de fonds suspects détectés sur les comptes de MM. Tomi et Feliciaggi – inculpés pour *« blanchiment »* –, présentait pourtant Michel Tomi comme *« bénéficiaire économique de la vente du casino d'Annemasse »*, ajoutant que *« les décideurs politiques ayant accordé les autorisations d'exploitation ne pouvaient ignorer cette situation »*.

En 1992, la CSJ avait argué d'*« un motif d'opportunité »* pour rejeter la nouvelle demande qui lui était présentée. *« Il est gênant,* indiquait-elle, *de trouver des actionnaires qui étaient déjà liés à des groupes ayant eu des difficultés avec l'administration. »* En 1994, c'était encore la présence de M. Feliciaggi au nombre des actionnaires qui justifiait le refus : *« La situation de M. Feliciaggi est totalement opaque »*, indiquait un rapport de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) du ministère de l'intérieur destiné à la CSJ. En mars, tout en donnant une dernière fois un avis défavorable, la CSJ précisait pourtant : *« Les doutes des services de police n'existent plus aujourd'hui »*, quant à l'honorabilité des candidats à l'ouverture du casino d'Annemasse.

DOSSIERS DISPARUS

La sous-direction des courses et jeux de la DCRG, qui éclaire la CSJ sur les actionnaires des établissements de jeux, avait en effet brutalement tourné casaque. Après s'être opposée à deux reprises, en 1991 et 1992, au projet de M. Feliciaggi, elle considérait qu'il n'y avait plus d'obstacle à sa réalisation. En 1993, M. Dalle avait donné un avis technique favorable. *« Il était difficile de dire au ministre que ses amis sont des voyous »*, a-t-il expliqué aux enquêteurs. *« A mon avis, Michel Tomi n'apparaissait pas dans le projet d'Annemasse »*, a-t-il ajouté toutefois, précisant : *« Je connaissais cette réputation sulfureuse* [de M. Tomi], *mais je n'y souscrivais pas. »*

A la fin de cette année 1993, M. Feliciaggi avait été reçu à la demande d'un conseiller de M. Pasqua par le directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand, en présence de M. Dalle. Interrogé par le juge Courroye le 29 janvier, M. Bertrand a déclaré que *« l'entretien* [avait] *été bref, environ cinq à dix minutes »*. *« J'ai écouté les doléances formulées par Robert Feliciaggi, qui se plaignait d'un ostracisme à son égard »*, ajoutait-il. Questionné sur *« le revirement »* de ses services, M. Bertrand ne le contestait pas. *« Je l'explique par le fait que ce n'était plus le même sous-directeur qui avait émis les deux précédents avis négatifs*, déclarait-il au juge. *Ce n'était pas non plus le même ministre. »* Le patron des RG, qui rencontrait le ministre Charles Pasqua *« environ une fois tous les dix jours »*, a assuré qu'ils n'avaient *« pas évoqué le problème des casinos »*.

Un autre épisode pour le moins mystérieux a intrigué les enquêteurs. Interrogé le 25 juillet 2001, un commandant de police affecté à la documentation aux courses et jeux a signalé aux policiers la disparition d'une partie des dossiers de MM. Feliciaggi et Tomi, dont il avait alerté sa direction par un rapport le 15 janvier 1996. Des notes concernant leurs intérêts en Afrique avaient notamment disparu, ainsi que *« les deux avis négatifs de la sous-direction des courses et jeux* (...) *pour l'autorisation initiale du casino d'Annemasse* [qui] *avaient été retirés »*. Selon le témoin, *« il ne restait que l'avis positif du service de 1994 »*. *« Les dossiers Tomi et Feliciaggi se trouvaient rangés parmi les dossiers sensibles dans un coffre du service situé dans le bureau du chef de section »*, a ajouté le fonctionnaire. Ainsi, sur le dossier individuel de Michel Tomi saisi par la brigade financière à la DCRG figure la mention : *« Manque période de douze ans (1987/1998) »*. Interrogé sur ces disparitions, M. Bertrand affirmait : *« On peut tout imaginer, mais je ne sais pas. »*

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

Un voyage au Mali en avion privé

Les enquêteurs semblent intrigués par un déplacement à Bamako effectué par Charles Pasqua et Michel Tomi, en février 2000. *« M. Pasqua souhaitait rencontrer le président de la République et le premier ministre du Mali, qui étaient mes amis, pour essayer de leur construire des dispensaires et des points d'eau »*, a déclaré M. Tomi au juge Courroye, le 29 janvier, précisant que *« le conseil général des Hauts-de-Seine* [présidé par M. Pasqua] *investi* [ssait] *souvent en Afrique pour des causes humanitaires ». « Nous y sommes allés dans un Falcon affrété par moi personnellement »*, a précisé M. Tomi.

En matière de jeux, le ministre est souverain

● **Le ministre de l'intérieur** est seul décisionnaire en matière d'autorisation d'ouverture de casino et d'exploitation de jeux ou de machines à sous. Il peut passer outre l'avis consultatif de la Commission supérieure des jeux, même si celui-ci est négatif. Le plus souvent, il choisit cependant d'entériner les propositions qui lui sont faites.

● **La Commission supérieure des jeux (CSJ)**, présidée par un conseiller d'Etat, rassemble des hauts fonctionnaires (conseillers d'Etat et à la Cour des comptes, inspecteurs des finances et de l'administration, etc.), un député et un sénateur, deux maires de stations touristiques, et le président de l'Association nationale des stations classées.

● **Plusieurs étapes obligatoires** précèdent l'avis de la commission rendu tant sur les demandes d'autorisation d'ouverture que sur celles d'extension des jeux dans des établissements déjà en activité. Diverses enquêtes sont menées : la sous-direction des courses et jeux des renseignements généraux vérifie le sérieux des candidats et de leurs antécédents. Le préfet du département concerné conduit sa propre enquête, tandis que deux hauts fonctionnaires remettent un rapport à la commission.

Un prêt de 7,5 millions de francs pour les élections européennes de 1999

MICHEL TOMI et Robert Feliciaggi ont toujours contesté le fondement même de l'enquête qui, avant de viser d'éventuels faits de corruption, avait été ouverte pour *« financement illégal de campagne électorale »* - en l'occurrence celle de Charles Pasqua lors des élections européennes de 1999. *« Le postulat des magistrats est aberrant : comment aurait-on pu prévoir en 1994 que M. Pasqua quitterait le RPR, fonderait le RPF et serait tête de liste aux européennes cinq ans plus tard ? »* a expliqué Me Jean-Dominique Lovichi, l'avocat de M. Feliciaggi. L'enquête semble postuler qu'une partie des bénéfices dégagés par la revente du casino d'Annemasse par M. Feliciaggi ont servi à financer les activités politiques de M. Pasqua, qui aurait ainsi été *« remercié »*. De fait, l'instruction, ouverte initialement, en avril 2001, pour *« financement illégal de campagne électorale »*, a été étendue, trois mois plus tard, à des faits de *« corruption »* – chef de mise en examen retenu contre Michel Tomi et Robert Feliciaggi. Le soupçon de corruption, s'il devait être confirmé, conduirait les magistrats à se dessaisir au profit de la Cour de justice de la République, seule compétente pour instruire et juger de crimes ou délits commis par des ministres dans l'exercice de leurs fonctions.

Les interrogations portent sur le versement d'un prêt de 7,5 millions de francs au profit de la liste souverainiste. Les fonds provenaient de la directrice du PMU du Gabon, Marthe Mondoloni – fille de Michel Tomi. Selon les enquêteurs, cette somme serait issue de la revente du casino d'Annemasse par Robert Feliciaggi, entre 1995 et 1998. Celui-ci avait ainsi versé 17,5 millions de francs à Mme Mondoloni, le 21 octobre 1998, soit douze jours après avoir perçu 47,7 millions de francs de l'acquéreur du casino. Convertis en sicav, les 17,5 millions avaient été utilisés pour partie par Mme Mondoloni pour financer la liste souverainiste quelques mois plus tard. Selon MM. Tomi et Feliciaggi, les 17,5 millions correspondraient au produit de la vente par M. Tomi, en 1996, à M. Feliciaggi de ses parts dans le PMU congolais. M. Tomi assure qu'il avait alors demandé à son ami de verser les fonds sur le compte de sa fille.

P. Ce. et F. Lh.

Michel Tomi, le sulfureux « sauveur » du RPF

Des casinos européens au PMU africain, le parcours de l'homme d'affaires qui a renfloué en novembre 2000 le parti de son vieil ami Charles Pasqua

PERSONNAGE central, avec son associé et ami Robert Feliciaggi, de l'enquête sur le financement de la liste conduite, lors des européennes de 1999, par Charles Pasqua, Michel Tomi traîne dans son sillage une réputation sulfureuse dont l'évocation agace cet homme d'affaires réputé – et craint – dans le monde des jeux. Dans un entretien publié par *Le Monde*, le 24 mars 2001, il ironisait : *« Quand un Corse s'occupe d'un casino, il est assimilé à un truand. Si en plus, il travaille en Afrique, c'est le chef de la mafia ! »*

M. Tomi est un vieil ami de M. Pasqua, auquel il est venu en aide financièrement à deux reprises pour ses activités politiques. Leurs pères, des policiers, s'étaient connus pendant la deuxième guerre mondiale. M. Tomi a confié au juge Courroye, lors de sa mise en examen le 29 janvier pour *« financement illégal de campagne électorale »*, *« corruption active aggravée »* et *« faux et usage »*, avoir *« l'impression de le connaître depuis toujours ». « On se voyait quand il venait en Afrique ou quand je me déplaçais à Paris* [...]. *Il connaît mes enfants et mes petits-enfants, je connais aussi son fils* [et son] *épouse. »* Malgré cette proximité, M. Tomi conteste avoir financé la liste souverainiste, en 1999, via la revente du casino d'Annemasse. En revanche, il revendique une intervention en faveur du RPF, en novembre 2000, lorsqu'il avait convaincu sa banque au Cameroun de se porter caution à hauteur de 3 millions de francs, évitant au parti d'être placé en cessation de paiement. *« Je n'ai pas l'habitude de corrompre les gens et je ne pense pas que Charles Pasqua puisse se laisser corrompre,* a expliqué M. Tomi au juge Courroye. *Si je suis débiteur envers lui, c'est de l'affection qu'il me porte. »*

DÉBUTS COMME CROUPIER

Cet homme trapu au regard noir est né le 18 septembre 1947 à Alger. Fils d'une directrice d'école et d'un commissaire de police, il n'a découvert la France qu'en 1956. Retraitée, sa mère avait mis, avec ses trois enfants – Michel a un frère et une sœur –, le cap sur la Corse, d'où elle était originaire. Attiré par l'univers des jeux, Michel Tomi, après avoir suivi une formation dans une école privée, à Monte-Carlo, débute en 1968 comme croupier, à Paris, au cercle Billard-Bastille. En 1973, il est nommé directeur des jeux au Cercle Opéra. Un an plus tard, il devient chef de partie au casino Ruhl à Nice, dirigé par le *« Napoléon des tapis verts »*, Jean-Dominique Fratoni.

En 1978, M. Tomi s'installe en Catalogne pour gérer trois casinos. Il connaît ses premiers ennuis. Le soupçonnant d'avoir participé à des parties truquées, les autorités espagnoles lui retirent son agrément professionnel – la France fera de même en 1985. Il quitte l'Espagne en juillet 1981 pour les Caraïbes, où il est mis en cause dans une tricherie au casino portant sur 16 millions de francs. En France, le ministère de l'intérieur lui interdit en 1982 de s'impliquer dans la gestion du casino de Bandol, dont son frère Jean, par ailleurs maire (RPR) de Tasso (Corse-du-Sud), est l'actionnaire principal. C'est à cette période, en 1986, que Michel Tomi rencontre Robert Feliciaggi, par l'intermédiaire d'un ami commun, l'avocat Paul Grimaldi. *« Je savais que c'était un homme d'affaires qui était en Afrique et qui avait de l'argent,* a-t-il précisé au juge Courroye. *Je lui ai proposé de nous aider et de devenir partenaire dans le casino de Bandol. »*

AFP

« Si je suis débiteur envers Charles Pasqua, c'est de l'affection qu'il me porte »
MICHEL TOMI

En 1988, l'ouverture d'une enquête sur des détournements de fonds – environ 54 millions de francs – provoque la fermeture de l'établissement. Poursuivi comme *« gérant de fait »*, M. Tomi est placé quatre-vingts jours en détention provisoire fin 1989. Il est condamné par le tribunal correctionnel de Toulon, en mars 1996, à trois ans de prison ferme, dont deux avec sursis, et 8 millions de francs d'amende, jugement devenu définitif en 2000. M. Tomi a indiqué au juge Courroye qu'il était suivi par un juge d'application des peines d'Ajaccio et qu'il lui restait encore *« cinq mois d'emprisonnement ferme à effectuer »*. En 1990, à sa sortie de prison, Michel Tomi, *persona non grata* dans le monde des jeux en France, propose à son ami – *« Robert Feliciaggi est pour moi comme un frère »*, a-t-il assuré au juge – d'investir en Afrique. Le duo implante des casinos et des antennes du PMU au Congo, puis au Cameroun, au Gabon et au Mali. Cette initiative fait la fortune des deux associés et de leurs enfants, actionnaires des sociétés. C'est ainsi que Marthe Mondoloni, la fille de Michel Tomi, est installée à la tête du PMU gabonais. Elle est au cœur de l'affaire, pour avoir prêté 7,5 millions de francs à la liste Pasqua – sur laquelle elle figurait en 55e position.

RELATIONS EN CORSE

Dans les notes qu'elle lui a consacrées, la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), qui prête à M. Tomi *« des relations avec certains séparatistes corses »*, évoque des événements troubles auxquels il aurait été mêlé. L'une d'elles, datée du 23 juillet 1987, fait allusion à une *« tentative de meurtre* [...] *par plusieurs décharges de chevrotine »*, dont M. Tomi aurait été l'objet quelques jours plus tôt, à Bandol, et à la suite de laquelle il n'aurait pas déposé plainte. Une note du 30 juillet 1986 fait état *« d'un contact pris par M. Tomi* [...] *avec un distributeur d'armement »* en vue de fournir des pistolets-mitrailleurs et des pistolets d'assaut au Hezbollah libanais contre des stupéfiants. M. Tomi s'est indigné en déclarant au juge n'avoir *« jamais approché un quelconque terroriste* [ni] *jamais fait dans le commerce des armes. Je me demande à partir de quels éléments cette fiche a pu être rédigée »*, s'est-il interrogé, ajoutant n'avoir *« jamais fait l'objet d'une tentative d'assassinat »*.

La justice monégasque, qui a inculpé le 22 octobre 2001 MM. Feliciaggi et Tomi pour *« blanchiment »* dans un autre volet du même dossier, suspecte les deux associés d'entretenir des *« liens »* avec Jean-Jérôme Colonna, qu'une commission d'enquête parlementaire désignait en 1998 comme *« le seul parrain corse »*. Evoquant, dans un rapport de synthèse du 11 janvier 2001, la présence de personnes fichées au grand banditisme dans l'entourage des deux hommes, la police monégasque écrivait : *« Il semble donc que le milieu puisse utiliser les structures des casinos afin de blanchir l'argent issu de* [son] *activité criminelle. »* Des accusations dénuées de fondement, selon les avocats des deux hommes d'affaires.

P. Ce. et F. Lh.

Il n'y aurait pas eu de faute lors du suicide de Richard Durn

Les enquêtes ne font pas ressortir de manquement grave des policiers

LES ENQUÊTES administratives et judiciaires sur le suicide de Richard Durn dans les locaux de la police judiciaire parisienne, jeudi 28 mars, semblent converger vers l'absence de faute des policiers. Dans un communiqué rendu public mercredi 3 avril, le procureur de la république de Paris Jean-Pierre Dintilhac, qui avait confié une enquête préliminaire à l'inspection générale des services (IGS), « la police des polices », sur les circonstances de la mort de l'homme qui a tué huit élus à Nanterre, a indiqué que *« cette enquête ne fait pas ressortir d'agissements ou de manquements susceptibles de caractériser l'existence de fautes pénales »*.

Parallèlement, l'enquête administrative confiée par les ministres de l'intérieur et de la justice à l'IGS et à l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ) était en voie d'achèvement, jeudi 4 avril dans la matinée. Selon une source proche du dossier, ses conclusions, que le ministère de la justice s'est engagé à rendre publiques, ne devraient pas être *« très différentes »* de l'enquête judiciaire, notamment parce qu'elle repose sur les mêmes pièces et les mêmes auditions.

VELUX ENTROUVERT

Jean-Pierre Dintilhac a toutefois demandé aux policiers de l'IGS de compléter l'enquête judiciaire sur trois points. Il exige que le médecin qui a délivré le certificat médical favorable à la garde à vue de Richard Durn soit entendu, d'autant que ce dernier n'a subi que ce seul examen pendant toute sa garde à vue.

Selon nos informations, il aurait refusé à plusieurs reprises de rencontrer un autre médecin, y compris devant le procureur de la République à Nanterre (Hauts-de-Seine), Yves Bot, qui lui rendait visite à la brigade criminelle. M. Dintilhac a également demandé l'audition du personnel chargé du ménage dans les locaux du 36 quai des Orfèvres pour l'interroger sur la fermeture du vasistas par lequel le tireur de Nanterre s'est jeté. Celle-ci était-elle défectueuse ? Selon plusieurs sources, le Velux était en effet légèrement entrouvert, au moment du suicide de Richard Durn, en raison de la chaleur qui régnait ce matin-là dans le bureau 414, situé sous les combles, au quatrième étage du 36 quai des Orfèvres.

Enfin, le procureur de Paris a souhaité que les policiers du dépôt qui avaient été affectés à la surveillance de Richard Durn dans la nuit du 27 au 28 mars soient interrogés sur le comportement du détenu. Ceux-ci avaient reçu des instructions écrites du commissaire Frédéric Péchenard, chef de la brigade criminelle, pour assurer *« une surveillance de tous les instants »* de l'homme qui avait tué huit élus dans la fusillade au conseil municipal de Nanterre et avait blessé dix-neuf autres personnes.

Les multiples précautions prises autour de Richard Durn semblent toutefois avoir convaincu les membres de la commission d'enquête administrative composée de deux commissaires de police et deux magistrats. Deux visites complètes des locaux de la brigade criminelle aux 3e, 4e et 5e étages du 36 quai des Orfèvres leur auraient notamment permis de constater qu'il n'existait pas de bureau sans fenêtre, permettant une audition sécurisée à 100 %. Devant l'amorce de la polémique lancée par les syndicats de police sur la vétusté des lieux, classés monument historique, le préfet de police Jean-Paul Proust a demandé à un cabinet d'architecte un audit pour sécuriser le bâtiment qui abrite la police judiciaire parisienne.

Au ministère de l'intérieur, plusieurs sources confirmaient que Daniel Vaillant attendrait que lui soient remis les résultats de l'enquête administrative pour décider d'éventuelles sanctions. Le suicide de Richard Durn aurait suscité un débat au sein du cabinet. L'un des conseillers de M. Vaillant avait soufflé au ministre la formule *« dysfonctionnement grave »* qui avait provoqué une vive émotion parmi les policiers du 36. Le ministre de l'intérieur avait toutefois d'emblée lié ses futures décisions aux conclusions des enquêtes en cours.

MENACES DE PROTESTATION

Selon nos informations, le commissaire Péchenard et le directeur de la police judiciaire parisienne Gérard Girel avaient successivement endossé la responsabilité du suicide de Richard Durn, lors de leur première rencontre avec le préfet de police, jeudi 28 mars. Plusieurs organisations syndicales, dont le syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire), Synergie-officiers, Alliance (gardiens et gradés) et le SGP-FO avaient publiquement manifesté leur soutien à leurs collègues mis en cause, ainsi qu'à la hiérarchie de la brigade criminelle, plusieurs d'entre eux menaçant de mouvements de protestation en cas de sanctions.

Pascal Ceaux

L'enquête sur la tuerie de Nanterre continue

Le ministère de la justice a confirmé, mercredi 3 avril, que l'enquête sur les faits commis à Nanterre (Hauts-de-Seine) par Richard Durn – qui a tué huit élus et en a blessé dix-neuf autres à l'issue du conseil municipal, dans la nuit de mardi 26 à mercredi 27 mars se poursuivait –, comme l'avait indiqué le procureur de la République à Nanterre, Yves Bot, après le suicide du tireur, jeudi 28 mars, pendant sa garde à vue à la brigade criminelle à Paris.

« Cette enquête, **précisait la Chancellerie dans un communiqué remis à la presse,** *se poursuit pour permettre aux victimes de connaître l'entière vérité sur les faits. Elle sera communiquée au procureur de la République à Nanterre le 4 avril 2002. Celui-ci donnera aussitôt connaissance aux victimes de l'ensemble de la procédure. »* **Cette décision est exceptionnelle, la mort de l'auteur de crimes ou délits éteint d'habitude l'action publique.**

OLIVIER CORSAN/LE PARISIEN

La grève des douaniers a été bien suivie

PLUS DE 90 % DES DOUANIERS, selon les syndicats, 37 % selon la direction, ont suivi le mouvement d'action lancé par sept syndicats, mercredi 3 avril, pour demander la revalorisation de leur prime de risque et une bonification de retraite. Des grèves du zèle ont été observées à la gare du Nord, à Paris, aux aéroports de Roissy, Orly et Lyon-Saint-Exupéry. Des rassemblements ont eu lieu notamment à Paris, Montpellier, Toulouse, Dijon et Rennes. Sept syndicats des douanes ont appelé, mercredi, les agents à inscrire leur action *« dans la durée »*. Ils demandent une revalorisation de l'indemnité de risque (actuellement comprise entre 5 % et 9 % du traitement, contre 23 % chez les policiers) et une bonification de retraite d'une année pour cinq ans de service actif (dont bénéficient policiers, pompiers, et gardiens de prison). Commencé le 15 mars à Perpignan, le mouvement des agents de la surveillance (9 000 sur un total de 19 500 douaniers) s'est progressivement étendu à la quasi-totalité des directions régionales – *(AFP.)*

La thèse de l'accident ne convainc pas le mari d'une ingénieure en nucléaire disparue en montagne

Laurence Alavoine, employée de Schneider à Grenoble, se disait menacée

GRENOBLE (Isère)
de notre correspondante

La fonte des neiges permettra-t-elle de résoudre le mystère de la disparition, le 14 décembre 2001, dans le massif de la Chartreuse, de Laurence Alavoine, une ingénieure de 37 ans, qui travaillait dans le nucléaire ? C'est l'espoir formulé par son mari, ingénieur en micro-électronique, qui, depuis trois mois, cherche à comprendre comment son épouse, mère de trois jeunes enfants, a pu partir en randonnée, un après-midi d'hiver, à plus de trois quarts d'heure de son domicile, alors qu'à quelques minutes de voiture elle pouvait rejoindre d'innombrables sentiers.

Elle avait pourtant, en marcheuse expérimentée, consulté la météo, emporté un guide et une carte IGN. *« Elle n'avait aucun sens de l'orientation »*, note son mari. L'itinéraire était connu et fréquenté, même si, selon un gendarme, les conditions étaient difficiles ce jour-là à cause du froid et de la glace. C'est grâce au témoignage d'un randonneur que sa voiture a pu être localisée sur un parking, *« garée face à la pente »*, s'étonne son mari, alors qu'elle avait, dit-il, *« la hantise que le frein à main lâche »*. Le témoin a vu Laurence Alavoine emprunter un chemin sur lequel il l'avait suivie du regard, avant de bifurquer. Durant quatre jours, près d'une centaine d'hommes ont arpenté quelque 900 hectares dans un terrain décrit comme *« très accidenté »* par les CRS. En vain.

UN TEXTE DE DOUZE PAGES

Selon son mari, Laurence Alavoine avait évoqué sa crainte d'*« être éliminée »* parce qu'elle en savait *« trop »*. Diplômée de l'Ecole polytechnique et des Mines, elle avait commencé sa carrière chez Matra, avant de rejoindre le groupe Schneider, en 1991. Elle avait ensuite intégré la division Safety Electronics Systems (SES), également appelée Sécurité nucléaire, où elle était chargée du montage technique et financier de plusieurs projets de rénovation dans des centrales nucléaires des pays de l'Est.

D.R.

Dans un texte de douze pages, qu'elle aurait apparemment fini d'écrire le jour de sa disparition, puis imprimé et placé dans un tiroir de sa table de nuit, où son mari l'a découvert en même temps que des *« reçus »* de frais, ainsi que des copies de cartes de visite, Laurence Alavoine raconte *« les vexations »* et *« les brimades »* dont elle aurait fait l'objet de la part de certains membres de sa hiérarchie. Selon son mari, elle envisageait d'engager une procédure pour harcèlement moral, mais hésitait, par crainte d'avoir à dévoiler certaines irrégularités portant sur *« la négociation de marchés et le versement de commissions »*. *« Au téléphone, elle avait parlé à sa sœur d'une affaire pire que l'affaire Elf »*, affirme Olivier Alavoine, qui se souvient également de l'avoir entendue parler d'*« un envoi de matériel nucléaire en Afghanistan »*. *« Après les attentats du 11 septembre, j'ai essayé de la questionner,* raconte-t-il, *mais elle s'est énervée et m'a dit que moins on en saurait et mieux ce serait. »*

« TRÈS PERFORMANTE »

Un ancien collègue de Laurence Alavoine se refuse pourtant à établir un lien entre ses fonctions professionnelles et sa disparition. *« Laurence était quelqu'un de très performant, que j'estimais. Mais rien, parmi ce qui a été dit, ne correspond à la réalité »*, soutient-il. Laurence Alavoine fait allusion, dans son texte, à *« une enquête de la direction financière »* à propos d'un versement *« d'environ 200 kF »* en Bulgarie mais, contactée par *Le Monde,* la direction de Schneider Electric à Grenoble, s'est refusée à tout commentaire, affirmant n'avoir *« jamais eu connaissance des éléments évoqués »*. Une source judiciaire s'étonne aujourd'hui du caractère tardif de ces révélations. *« En l'état actuel de l'enquête, aucun élément matériel ne permet de penser que la disparition de Mme Alavoine a une cause autre qu'accidentelle »*, souligne ce proche du dossier.

Selon le groupement de gendarmerie, les recherches devraient reprendre d'ici *« une à trois semaines »*. Si aucun corps n'est retrouvé, Olivier Alavoine affirme vouloir porter plainte pour *« enlèvement »*.

Nicole Cabret

Le parquet de Lyon requiert le renvoi en correctionnelle de Michel Noir et Pierre Botton

L'ancien maire de Lyon et son ex-gendre sont mis en examen pour « abus de biens sociaux » dans l'affaire des « comptes suisses », liée à la concession du périphérique nord de la ville

LE PARQUET de Lyon a requis, mercredi 3 avril, le renvoi devant le tribunal correctionnel des cinq personnes poursuivies dans l'affaire dite des « comptes suisses » parmi lesquelles figurent l'ancien maire (RPR) de Lyon, Michel Noir, et son ex-gendre, Pierre Botton, mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. Martin Bouygues, PDG du groupe éponyme, André Kamel, PDG de Dumez international et directeur général de Dumez Nigeria, et Bertrand Martin, ancien PDG de CCM-Sulzer, sont quant à eux poursuivis pour *« abus de biens sociaux »*. Il revient désormais à la juge d'instruction, Noëlle Cousinier, d'ordonner ou non, sur la base des réquisitions du parquet, le renvoi en correctionnelle des personnes visées. *« Je souhaite que cette affaire soit audiencée le plus rapidement possible, ce sera le point de départ de ma nouvelle vie »*, a déclaré, jeudi matin, au *Monde*, Pierre Botton. *« A la barre du tribunal, je révélerai tout ce que je n'ai pas dit au cours de l'instruction »*, a-t-il ajouté.

Ouverte en août 1994 au cabinet du juge d'instruction Philippe Courroye – en poste au pôle financier parisien depuis juillet 1999 –, l'enquête s'est centrée sur Michel Noir, suspecté d'avoir bénéficié, entre 1986 et 1992, via les comptes suisses de son gendre, de virements occultes pour un montant total de 11 millions de francs – à l'occasion notamment de la signature en 1989 du contrat de concession du périphérique nord de Lyon – provenant de trois entreprises : Bouygues Nigeria Limited, Dumez Nigeria et la Compagnie de construction mécanique (CCM). Dès le début de l'enquête, Pierre Botton a soutenu que les virements, effectués sur les comptes ouverts en 1986 à Genève – à la Société de banque suisse (SBS) et à la Banque de l'Union européenne (BUE) – au nom de deux sociétés panaméennes, Belette Agencies et Toves Management, créées pour servir de paravent et dont il était l'ayant droit économique, étaient destinés à son beau-père, Michel Noir. Ce dernier lui aurait demandé, avait-il déclaré aux enquêteurs, de recueillir *« des fonds nécessaires à son ascension politique et aux campagnes électorales qui allaient s'ouvrir »*, faisant notamment allusion aux élections municipales de mars 1989 – que Michel Noir remporta.

> **Michel Noir est suspecté d'avoir bénéficié de 11 millions de francs de virements occultes**

Les déclarations de M. Botton avaient été peu ou prou corroborées par les trois chefs d'entreprise poursuivis. Martin Bouygues, mis en examen le 22 décembre 1995, avait ainsi reconnu que les versements – pour un total de 2,3 millions de francs – effectués par son groupe sur le compte Belette avaient eu pour but de *« soutenir l'action politique de Michel Noir »*. Lors d'un interrogatoire, en mai 1997, M. Noir, qui a toujours contesté avoir bénéficié personnellement des fonds, avait toutefois déclaré, évoquant une rencontre datant du printemps 1988 : *« J'ai demandé à Martin Bouygues de soutenir financièrement ma campagne, et j'ai obtenu du groupe Bouygues la somme de 1 million de francs en espèces qui a transité par l'intermédiaire de Pierre Botton. »* Cette déclaration avait relancé les interrogations concernant le contrat de concession du périphérique nord de Lyon (TEO), signé quelques mois après l'élection de M. Noir à la mairie de Lyon avec le groupe Bouygues et la société Dumez, partenaire minoritaire. M. Noir avait contesté tout lien entre l'attribution de ce marché colossal – 6 milliards de francs – et le million de francs que lui avait versé Bouygues. *« Nous avons choisi* [...] *Bouygues et Dumez car ces deux groupes avaient des références internationales »*, avait-il indiqué au juge.

Trois des virements à destination des comptes genevois de M. Botton – les 22 décembre 1986, 29 janvier 1987 et 7 avril 1987 – ayant été effectués alors que Michel Noir était ministre délégué chargé du commerce extérieur, dans le gouvernement de Jacques Chirac de mai 1986 à avril 1988, le juge Courroye avait adressé, en avril 1996, les premières conclusions de son enquête à la Cour de justice de la République (CJR) – seule compétente pour juger des crimes et délits commis par un ministre dans l'exercice de ses fonctions.

Le magistrat s'était également appuyé sur certaines déclarations de Bertrand Martin. Evoquant les difficultés financières que connaissait en 1986 sa société, CCM-Sulzer, il avait indiqué, dans un entretien publié par *Le Monde* le 21 décembre 1995 : *« Quelqu'un m'avait dit que M. Botton pouvait nous aider, notamment grâce à ses relations avec M. Noir, qui était alors ministre du commerce extérieur. »* En avril 1987, M. Martin avait été promu commandeur de l'ordre national du Mérite, sur le contingent du ministère du commerce extérieur. Le 10 novembre 1999, la commission d'instruction de la CJR avait rendu un arrêt d'incompétence.

Fabrice Lhomme

Hugues Vérita, mis en examen, ne veut plus démissionner de la magistrature

L'ÉVENTUELLE mise à l'écart de la magistrature du vice-président du tribunal de grande instance de Nîmes (Gard), Hugues Vérita, mis en examen, samedi 30 mars, pour *« trafic d'influence par personne dépositaire de l'autorité publique »*, fait l'objet d'un imbroglio inédit. Le magistrat, soupçonné d'avoir promis un jugement clément à l'ancien président du conseil général du Gard Gilbert Baumet, en échange d'une intervention en sa faveur auprès du fisc (*Le Monde* du 2 avril), a demandé, mardi 2 avril, au premier président de la cour d'appel de Nîmes, Jean-Pierre Goudon, de considérer sa démission comme *« nulle et non avenue »*. Selon nos informations, M. Vérita a joint à sa lettre un certificat médical, établi la semaine dernière, mentionnant qu'il se trouvait dans un état dépressif.

Jeudi 28 mars, quelques heures avant d'être placé en garde à vue dans les locaux nîmois du SRPJ de Montpellier, M. Vérita avait fait parvenir à M. Goudon un premier courrier, dans lequel il annonçait son intention de quitter la magistrature. Transmis immédiatement à la chancellerie, il avait entraîné le déclenchement de la procédure administrative visant à entériner le départ de M. Vérita. La direction des services judiciaires comptait présenter, dès la fin de cette semaine, ses conclusions à la présidence de la République – la démission d'un magistrat nécessite un décret du chef de l'Etat.

Or, dans la seconde lettre qu'il a adressée à M. Goudon mardi, M. Vérita revient sur sa décision. Selon son avocat, Me Thierry Fradet, le magistrat *« est actuellement très perturbé psychologiquement, pour des raisons personnelles et professionnelles »*. Me Fradet en veut pour preuve le fait que, mercredi 27 mars, *« à la demande de certains de ses collègues du tribunal »*, le SAMU s'était rendu au domicile de M. Vérita pour l'examiner en urgence.

« CERTIFICAT MÉDICAL »

Le revirement de M. Vérita suscite un certain embarras Place Vendôme, où l'on avait officiellement entériné, mardi, sa démission. La chancellerie semblait déterminée à régler au plus vite le cas de ce magistrat à la réputation sulfureuse, déjà poursuivi depuis octobre 2000 pour *« prise illégale d'intérêts »* dans une autre affaire. *« Si le courrier de M. Vérita, que nous n'avons pas encore reçu, devait être accompagné d'un certificat médical incontestable, nous pourrions annuler sa démission »*, estimait-t-on, mercredi soir, au ministère de la justice. Dans ce cas de figure, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, serait amenée à saisir le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), afin de demander des poursuites disciplinaires à l'encontre du magistrat. Le contrôle judiciaire auquel les trois juges qui l'ont mis en examen l'ont astreint lui interdit déjà de se livrer à toute activité juridictionnelle au sein du tribunal de Nîmes.

Selon Me Fradet, l'enquête pourrait toutefois réserver *« quelques surprises »*. L'avocat de M. Vérita annonce qu'il va déposer plainte *« contre Gilbert Baumet et tous autres »* pour *« pressions sur magistrat dans l'exercice de ses fonctions »*. Faisant référence à l'affaire Schuller-Maréchal, Me Fradet estime pouvoir démontrer que son client *« a été victime d'un piège tendu par M. Baumet »*. *« C'est ce dernier qui a tenté d'obtenir un jugement clément auprès de M. Vérita. Voyant que cela ne marchait pas, il a saisi la justice »*, affirme l'avocat. Une accusation qualifiée de *« ridicule »* par M. Baumet, qui s'apprête à se constituer partie civile dans le dossier.

F. Lh.

Le procès de Montfort s'achève sans un scénario crédible de la tuerie

Les avocats de Kamel Ben Salah ont critiqué le manque de rigueur de l'enquête de gendarmerie

COUR D'ASSISES DU GERS
8e jour d'audience

AUCH (Gers)
de notre envoyé spécial

Au moment de prendre la parole, mercredi 3 avril, pour sa plaidoirie au procès de Kamel Ben Salah, devant la cour d'assises du Gers, Pierre Handburger, conseil des parties civiles, a déclaré qu'il ne prendrait pas le rôle de l'accusation. L'avocat n'a pas tenu sa promesse, et, pendant les deux heures de son intervention, il n'a eu de cesse de tenter de démontrer la culpabilité de l'accusé, soupçonné d'avoir tué deux couples de Néerlandais, en mai 1999, à Monfort (Gers). Après des débats où chacun s'était perdu dans les méandres d'un dossier visiblement mal ficelé et, en tout cas, mal maîtrisé à l'audience, sa plaidoirie a eu un mérite : elle a donné aux jurés une vision, certes partiale, mais relativement claire et étayée, de l'affaire qui leur est soumise depuis huit jours.

L'avocat a reproché à Kamel Ben Salah son attitude pendant l'instruction, qui a consisté, selon lui, *« à présenter des explications qui ont constamment varié en fonction des résultats des enquêtes et des expertises »*. Il s'est attaché à démonter les témoignages à décharge, considérant que leur *« fiabilité »* était sujette à caution. En revanche, *« il y a des constatations objectives et non contestées »* qui démontrent, à ses yeux, que l'accusé est bien l'auteur des faits.

Ainsi, proposant une version des crimes, il explique : *« Artie Van Hulst a été tué le premier dans son atelier et les trois autres l'ont été à leur retour du restaurant, après que Johan Nieuwenhuis eut livré, sous la torture, les codes secrets de ses cartes bancaires. Si Kamel Ben Salah était présent dans la maison à ce moment-là, comme il l'a toujours dit, c'est qu'il était déjà là au moment des coups de fusil qui ont tué Artie Van Hulst. Il les a donc entendus et il y a de fortes probabilités qu'il les ait tirés. »* La démonstration fait son effet dans le prétoire, mais l'avocat est bien en peine de livrer une suite cohérente à la version qu'il propose.

PRÉSENCE TROUBLANTE

A aucun moment, les débats n'ont permis d'appréhender un scénario crédible de la suite des événements. L'auteur des faits a-t-il pu, seul, tuer les trois autres victimes retrouvées ligotées et la gorge tranchée dans trois pièces différentes de la maison ? Ni les gendarmes, ni les experts entendus à l'audience n'ont été en mesure de valider cette thèse. Si Me Handburger s'est appesanti sur la présence, pour le moins troublante, de Kamel Ben Salah à proximité des distributeurs de billets où les cartes bancaires des victimes ont été utilisées, il n'a pas dit un mot des expertises d'ADN et d'empreintes digitales qui, contre toute attente, se sont révélées incapables de mettre en cause l'accusé.

Tout se passe comme s'il fallait s'accrocher à ce que Kamel Ben Salah qualifie de *« coïncidences »*, à défaut de pouvoir s'appuyer sur des éléments matériels plus consistants. Le constat fait le jeu des avocats de la défense, trop heureux de pouvoir critiquer une enquête de gendarmerie qui, selon eux, a manqué de rigueur. Parfois, à mots à peine couverts, ils suggèrent que les enquêteurs ont pu « influencer » les déclarations de certains témoins, quand celles-ci n'étaient pas suffisamment à charge. A d'autres moments, ils n'hésitent pas à mettre en cause l'attitude de gendarmes en civil présents en nombre dans la salle d'audience.

Ainsi, quand l'avocat général, Gérard Aldigé, annonce qu'il verse aux débats les photos anthropométriques de l'accusé, Gilbert Collard dénonce la méthode : *« Pourquoi ces photos ne figuraient-elles pas au dossier ? On est en droit d'attendre un peu plus de loyauté de la part du ministère public. Nous savons que ces photos vous ont été apportées par les gendarmes. »* L'avocat général dément fermement. *« C'est un mauvais procès, je cherche moi aussi la vérité. »* Mais Me Collard n'en démord pas : *« Cette enquête a été menée par des gens qui sont persuadés de la culpabilité de Kamel Ben Salah, et, ce qui est scandaleux, c'est que les gendarmes alimentent les caisses de l'accusation. »*

Acacio Pereira

Deux bus d'une école juive d'Aubervilliers ont été incendiés

Le maire, Jack Ralite, a fait part de son inquiétude

JEAN AYISSI/AFP

Les véhicules utilisés pour le transport des élèves étaient stationnés sur un parking fermé à une centaine de mètres de l'école juive.

LE BUS SCOLAIRE d'une école juive, un car et une voiture ont été incendiés, mercredi 3 avril, en début de soirée, dans un parking discret et fermé d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Un nouvel incident antisémite qui survient après une vague d'agressions contre des synagogues, à Strasbourg et Marseille notamment. A Aubervilliers, des pré-adolescents ont été aperçus en train d'escalader le petit mur d'enceinte du parking, à une centaine de mètres d'une école juive. Un bus scolaire a été entièrement brûlé ; les vitres d'un car, garé à proximité, ont été brisées et il a été à demi-incendié ; les vitres d'une Renault 9 ont été minutieusement cassées, et une camionnette, garée le long du bus, a été touchée par les flammes, les véhicules étaient tous assez anciens.

L'identité des propriétaires du parking, un terrain vague sur lequel doit être construit une école, ne fait pas de doutes : un grand nombre de dessins d'enfants, comprenant pour certains des caractères hébraïques, sont affichés sur un mur et le caractère antisémite des incendies ne semble pas douteux. *« C'est quand même inquiétant, on n'a jamais vu ça,* a souligné Jack Ralite, maire d'Aubervilliers et ancien ministre communiste. *C'est apparemment des gosses qui ont fait ça, mais ils véhiculent ce qui traîne. Il n'y a jamais eu d'incidents à Aubervilliers, même pendant la guerre d'Algérie. C'est une ville qui vit de la diversité de ses habitants, c'est une petite ONU ici. »*

« CLIMAT DE CONFIANCE »

Une importante communauté arabe, ou plutôt kabyle, vit en paix dans la commune depuis plusieurs dizaines d'années. La ville est jumelée avec Beit Jala, une petite commune palestinienne près de Bethléem, et le maire est ami de Leïla Chahid, la représentante de l'autorité palestinienne en France. Mais c'est aussi lui qui a accueilli en 1962 l'essentiel de la communauté juive d'Aubervilliers lorsqu'elle a quitté l'Algérie, et les relations avec la mairie de l'école juive et des deux synagogues sont bonnes. Jack Ralite a réuni, lundi 1er avril, à la mairie, le curé d'Aubervilliers, un imam et les représentants de la communauté juive, pour discuter de la situation. *« Nous sommes tous d'accord pour dire que quelle que soit la gravité des événements du Proche-Orient,* insiste le maire, *ce n'est pas en mettant le feu qu'on va régler le problème. Le climat de confiance est réel à Aubervilliers, il y a aujourd'hui une échancrure à ce climat, qu'il va nous falloir réparer. »* Une information judiciaire a été ouverte, des renforts policiers mis en place, le service départemental de la police judiciaire de Seine-Saint-Denis (SDPJ) a été chargé de l'enquête. Les représentants de la communauté juive, qui fêtaient jeudi le dernier jour de Pessah, la Pâques juive, n'étaient pas joignables.

Franck Johannès

La synagogue de Montpellier visée

Un bâtiment abritant l'une des trois synagogues de Montpellier (Hérault) dans le quartier des Beaux-Arts, près du centre ville, a été la cible, jeudi 4 avril, vers 4 h 30, de plusieurs cocktails Molotov. La synagogue, *« qui était probablement visée »*, selon la police, n'a pas été touchée. Le feu a pris dans une pièce contiguë appartenant à la Maison départementale de l'environnement. Plusieurs engins incendiaires ont été jetés à travers une fenêtre et ont provoqué un début d'incendie rapidement éteint par les pompiers. L'enquête a été confiée à la police judiciaire de Montpellier.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a maintenu, mercredi 3 avril, la désignation d'un administrateur judiciaire chargé de gérer l'Apajh** (Association pour l'aide aux adultes et jeunes handicapés) de l'Yonne, rebaptisée ESH 89 (Entraide solidarité handicap). Le préfet avait retiré à l'association le droit de gérer les sept centres d'accueil pour handicapés. Au moins sept jeunes filles hébergées dans ces établissements avaient disparu entre 1977 et 1979.

■ **Deux skinheads français, âgés de 24 et 31 ans, ont été condamnés respectivement à un an et trois mois de prison ferme,** mercredi 3 avril, à Metz (Moselle), pour l'agression, en mars, d'un jeune Turc à Sarrebourg, après un concert d'un groupe proche de l'extrême droite. L'un des deux hommes condamnés avait pointé un pistolet sur la tempe de la victime.

■ **IMMIGRATION : le vicaire épiscopal de Calais, l'abbé Jean-Pierre Boutoille, a adressé,** vendredi 29 mars, au président de la République, Jacques Chirac, et au premier ministre, Lionel Jospin, une lettre ouverte les invitant à rompre *« un silence honteux »* sur la question des réfugiés du centre de la Croix-Rouge à Sangatte (Pas-de-Calais). Rappelant qu'*« en une année, onze personnes* (...) *sont mortes et plusieurs autres* [ont été] *blessées »* en tentant de se rendre clandestinement en Grande-Bretagne, l'abbé Boutoille dénonce *« des silences qui tuent »* et appelle les deux candidats à l'élection présidentielle à se rendre à Sangatte.

■ **FAIT DIVERS : cinq nouvelles personnes, suspectées d'avoir participé à l'attaque d'un hypermarché qui avait fait un blessé grave,** le 18 mars, à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), ont été interpellées, mercredi 3 avril, à Nantes. Le vigile, frappé à coups de barres de fer et grièvement brûlé dans l'attaque, était toujours dans un état stationnaire mercredi. Dix personnes avaient déjà été mises en examen les 22 et 26 mars.

Lionel Jospin renvoie toute reprise d'activité du site chimique toulousain à l'après-présidentielle

Patrons et syndicats s'élèvent d'une même voix contre ce revirement interprété comme « une manœuvre politicienne » à la veille de l'élection

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Lionel Jospin hésite. Il a repoussé sine die toute décision de reprise partielle des activités du site chimique toulousain, suspendues depuis l'explosion de l'usine AZF, le 21 septembre 2001. Dans une déclaration à France 3 Sud, jeudi 28 mars, le premier ministre a estimé qu'il fallait *« se montrer prudent »* et ne pas *« s'attendre à une décision rapide »*, contrairement à ce qui semblait acquis (*Le Monde* du 23 mars). Invoquant la nécessité d'*« une base de sécurité et de transparence absolues »*, M. Jospin, qui pilote en direct ce dossier, préfère attendre. Deux des entreprises du pôle chimique, Raisio et Isochem, dont les productions devaient reprendre dès ce mois d'avril, resteront donc fermées. Les deux arrêtés préfectoraux autorisant leur redémarrage sont gelés.

Les réactions des milieux socio-économiques favorables à une reprise *« sécurisée »* de l'industrie chimique à Toulouse sont extrêmement vives. Patrons et syndicats dénoncent d'une même voix ce revirement *« accompli sans concertation »* qu'ils interprètent comme *« une manœuvre politicienne »* à la veille de l'élection présidentielle. Le président de la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, François Junca, le Medef et la CGPME se déclarent *« scandalisés qu'une décision attendue soit reportée »*.

Jean-Louis Chauzy, le président du conseil économique et social régional, dénonce *« le principe de précaution politique »* et refuse que *« par opportunité politique, on sacrifie les salariés du pôle chimique »*. Ces derniers ne sont pas en reste. L'intersyndicale des six entreprises du pôle chimique devrait prochainement manifester spectaculairement son mécontentement. *« Je crains que cette décision ne conduise les salariés à des réactions radicales »*, a déclaré Joseph Bellanga, représentant de FO.

PLAIES TOUJOURS OUVERTES

Tout, pourtant, était prêt pour une reprise partielle qui ne concernait qu'une soixantaine de salariés sur les 1 100 du site. Les nouveaux dossiers techniques établis pour Raisio et Isochem permettaient de confiner les risques au site industriel, sans débordement sur les populations riveraines. Tous les avis étaient favorables et les procédures établies. Le recours au phosgène et au chlore, les deux produits les plus dangereux, était exclu.

Pourquoi, dans ces conditions, le premier ministre a-t-il brusquement changé d'avis ? Entre-temps, les adversaires d'une réouverture partielle du site chimique – le collectif Plus jamais ça, les associations de victimes, les comités de quartier, les associations de parents d'élèves, les PME et les commerçants de la zone, les écologistes et l'extrême gauche – se sont mobilisés, manifestant à plusieurs milliers leur opposition dans la rue, avec l'assentiment bienveillant du maire (UDF) de la ville, Philippe Douste-Blazy.

Les plaies du 21 septembre sont toujours ouvertes et la population ne semble plus disposée à croire que le risque chimique peut être maîtrisé. Deux sondages ont montré qu'aux deux tiers, elle refusait toute perspective de redémarrage. Une décision de reprise, même très partielle, même si elle présentait le maximum de garanties, aurait eu une forte valeur symbolique en cette veille d'élections.

Les élus du PS, mesurant les conséquences dévastatrices pour le scrutin législatif – sept circonscriptions sur huit sont détenues par les socialistes – ont donc fait le voyage de Matignon pour convaincre M. Jospin de surseoir à toute décision. *« L'élan populaire montre que ce n'est pas possible de faire n'importe quoi »*, estime Pierre Izard, le président (PS) du conseil général de Haute-Garonne, où siège M. Jospin. *« Le premier ministre a raison de prendre son temps »*, se félicite-t-il.

Tous les arguments ayant été échangés, toutes les études menées, on voit mal ce qui pourrait désormais faire bouger la situation. Les positions des uns et des autres se sont cristallisées en un face-à-face tendu. L'issue est politiquement complexe. En pleine effervescence électorale, c'est un exercice délicat pour un premier ministre-candidat qui doit clore sa campagne présidentielle par un meeting à Toulouse. La décision d'une reprise ou non des activités chimiques dans la Ville rose appartiendra donc sans doute au futur gouvernement issu des urnes.

Jean-Paul Besset

Emissions anormales de dioxyde de soufre près de Dunkerque

Les émanations provenaient d'une raffinerie Total

UN INCIDENT s'est produit, mardi 2 avril dans la soirée, dans une unité de traitement des gaz de la raffinerie Total Raffinage Distribution à Mardyck, près de Dunkerque, libérant des émissions anormales de dioxyde de soufre et d'hydrogène sulfureux, a indiqué, mercredi, la préfecture du Nord dans un communiqué. Un taux de 921 microgrammes par mètre cube dépassant le seuil d'alerte (500 microgrammes par m^3) a été relevé à Mardyck par Opal'Air, l'association de surveillance de la qualité de l'air. Une forte odeur s'est répandue pendant quelques heures dans le voisinage et trois personnes ont été légèrement intoxiquées.

A titre de précaution, en attendant le retour à la normale, les habitants de Loon-Plage, de Mardyck et de Gravelines, proches de la raffinerie, doivent éviter toutes les activités physiques et sportives, notamment les enfants. Il est également recommandé aux personnes sensibles – asthmatiques et insuffisants respiratoires – de s'abstenir de fumer, d'utiliser des solvants et autres produits irritants.

La raffinerie Total, classée site Seveso, est dotée d'une unité de traitement des gaz extrayant le soufre du pétrole brut. La fuite d'une petite quantité de soufre liquide dans l'incinérateur destiné à brûler les gaz résiduels est à l'origine des émanations de dioxyde de soufre, a indiqué le directeur de la raffinerie, Patrick Guérard.

Ces émanations représentent *« 5 tonnes »* de dioxyde de soufre, alors que *« les rejets moyens quotidiens sont de 35 tonnes »*, a précisé le responsable. *« Les dysfonctionnements ont duré moins d'une heure »*, a -t-il ajouté. A titre de comparaison, la raffinerie Total a rejeté, en 2001, 7 500 tonnes de ce gaz dans l'atmosphère. Le problème a été accentué par l'orientation des vents, qui ont rabattu les émanations vers Mardyck. Les opérations de purge de l'incinérateur se sont achevées mercredi soir, a-t-il conclu.

La direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement devait procéder, jeudi après-midi, à une inspection du site où l'incident a été signalé. Elle devra déterminer comment du soufre liquide a pu être introduit dans l'incinérateur.

TROIS QUESTIONS À... JEAN MOULIN

1 Conseiller fédéral et un des auteurs de la contribution de la CGT au débat sur les risques industriels, que pensez-vous de la possible réouverture du pôle chimique de Toulouse ?

La moitié des usines à risque sont en zone urbanisée. On ne peut pas se contenter de dire : *« Il faut déplacer les usines. »* Cela n'avance à rien. L'accent doit être mis sur la sécurité des installations, mais sur une vraie sécurité. A Toulouse, les activités doivent reprendre, mais dans la plus grande transparence vis-à-vis des salariés et des populations environnantes. Il faut que les études de danger soient bien faites.

2 La situation a-t-elle évolué dans le secteur depuis la catastrophe du 21 septembre ?

Après l'accident de Toulouse, rien ne devait plus être comme avant. Or force est de constater que le secteur n'a pas pris la mesure des changements à opérer. La logique reste à la réduction des coûts. Globalement, la sécurité n'est pas bonne. D'après les échos qui nous parviennent des entreprises, y compris d'un groupe comme Total, on a le sentiment que rien ne change. Il existe toujours de multiples dysfonctionnements qui pourraient dégénérer. Le projet de loi sur les risques industriels qui vient d'être déposé est, de ce point de vue, insuffisant. Il n'associe pas suffisamment les salariés aux procédures d'alerte.

3 Par leur silence, les employés n'ont-ils pas contribué à cette dégradation ?

Les salariés ont pu être tentés de succomber au chantage à l'emploi. Jusqu'à présent, ils rattrapaient la situation. Mais les plus aguerris s'en vont, les effectifs baissent, et il est de plus en plus fait appel à de la sous-traitance peu formée. A l'usine AZF, les effectifs organiques ont été divisés par cinq ces dernières années. Mais, après ce qui s'est passé à Toulouse, les syndicats savent que ne rien dire ne va pas arranger les choses, que l'activité ne peut se poursuivre que dans la transparence. Ils ne se contenteront plus de demander des améliorations à la direction. Ils sont décidés à mettre sur la place publique les problèmes qui pourraient se poser dans certaines usines.

Propos recueillis par Benoît Hopquin

Durcissement du conflit dans les transports à Lyon

JEUDI 4 AVRIL au matin, l'ensemble des dépôts de bus, tramways et métros de Lyon était bloqué par les salariés. La veille, leurs syndicats avaient appelé à *« durcir le mouvement »*. Ce conflit, qui porte sur la revalorisation des salaires, est entré dans sa troisième semaine. Les grévistes réclament une augmentation de 3,2 %, la direction de la Société lyonnaise des transports en commun (SLTC), qui *« condamne ces actions »*, propose 1,8 %. Le dernier mouvement de grève aussi long sur le réseau remonte à 1988, il avait duré 28 jours. La SLTC emploie 4 088 salariés, dont 2 567 conducteurs, et transporte quotidiennement 1,2 million de personnes dans l'agglomération lyonnaise.

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France** a rendu hommage, mercredi 3 avril, à Pascal Sternberg, 30 ans, conseiller régional (Verts) et conseiller municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine) abattu par Richard Durn dans la nuit du 26 au 27 mars, avec sept autres élus nanterriens. *« Il meurt à un âge où l'on ne négocie pas, où l'on ne trahit rien où l'on ne renie rien. Il meurt à un âge où on ne doit pas mourir »*, a déclaré M. Huchon. Pour Jean-Pierre Duport, préfet de la région, *« la République est comptable du sort de tous ses enfants, et tout particulièrement de ceux qui se sont engagés à son service »*.

■ **PARIS : la Ville de Paris veut récupérer une partie de la collecte des corbeilles de rue**, ainsi que celle des ordures ménagères dans le 19e arrondissement, aujourd'hui confiées à des sociétés privées. Yves Contassot, adjoint (Verts) chargé de l'environnement et de la propreté, a présenté, mercredi 3 avril, le projet de l'exécutif municipal qui sera soumis au conseil de Paris, lundi 8. *« C'est un choix politique majeur, une inversion de tendance, un pari sur la qualité du service public »*, explique M. Contassot, en rappelant que la municipalité précédente de Jean Tiberi (RPR) développait, à l'inverse, le recours au privé.

■ **NICE : la municipalité (RPR) de Nice vient de signer avec Vivendi Environnement** un avenant au contrat de délégation sur la gestion de l'eau. Les Niçois bénéficieront, dès leur prochaine facture, d'une baisse globale de 15 % des tarifs sur leur consommation d'eau. Le prix au mètre cube d'eau passera de 3,02 euros à 2,55 euros et l'abonnement annuel de 91,46 à 38,11 euros.

COCA MENTEUR EN BOLIVIE

PABLO ANELI/AP

Des cultivateurs de coca manifestent le 24 janvier dernier à Cochabamba contre les mesures gouvernementales visant à éradiquer 6 000 hectares dans la plaine tropicale du Chapare.

Depuis le 11 septembre, la répression s'accroît contre les planteurs de coca, dont le leader Evo Morales a été traité de « Ben Laden des pays andins » par l'ambassadeur des Etats-Unis à La Paz

BIENVENUE à Villa Tunari, paradis touristique ». Juste en dessous du panneau rouillé, des militaires, le visage grimé de noir, contrôlent les véhicules arme au poing. A trois heures de Cochabamba, au centre de la Bolivie, plus aucun touriste ne se risque dans la plaine tropicale du Chapare où s'affrontent les cultivateurs de coca – les *cocaleros* – et l'armée. Sur les rives du Rio Chapare, un investisseur espagnol a suspendu *sine die* les travaux d'un hôtel de luxe. Les derniers établissements ouverts ressemblent à des camps retranchés et dans l'air flotte l'odeur acre des gaz lacrymogènes.

Au début de l'année, les *cocaleros*, condamnés à disparaître au nom de la lutte contre le trafic de cocaïne, ont bloqué la route principale, axe stratégique du commerce entre le Brésil et l'Argentine, menaçant d'asphyxie un pays déjà à bout de souffle. Les affrontements les plus violents ont eu lieu autour des marchés que le gouvernement veut fermer de force. Jets de pierres contre tirs à balles réelles... Le coût humain de la « Guerre de la coca » est chaque jour un peu plus élevé.

Habitués à voir défiler les *« caimanes »* (caïmans), les camions militaires, les enfants qui jouent dans le fleuve lèvent à peine la tête. Quelque part dans la forêt, des soldats sont tombés dans une embuscade tendue par les paysans : les représailles ne vont pas se faire attendre. A l'écart de cette agitation, dans son bureau du quartier général de Chimore, c'est autour d'un verre de Coca-Cola – la société a utilisé jusqu'au début des années 1990 des feuilles de coca boliviennes – que le colonel Caprirolo précise sa mission. *« Nous aidons à l'éradication du fléau de la drogue qui fait tant de mal au monde,* dit-il. *Nous travaillons pour sauver la santé et la jeunesse du monde entier. »* A l'extérieur sur le tarmac, cinq soldats sautent d'un hélicoptère qui vient de se poser et démontent la mitrailleuse qui équipe l'appareil. Un homme, teint rose, cheveux blonds, supervise la manœuvre.

– D'où vient cet hélicoptère ?
– Du Vietnam.
– Et vous ?
– République du Texas.
– Vous faites quoi ici ?
– Demandez à la DEA.

Pas un mot de plus. Officiellement, les hommes de la DEA (Drug Enforcement Administration), présente en Bolivie depuis 1975, n'interviennent plus sur le terrain. Leur soutien ne serait que logistique mais les associations de défense des droits de l'homme demandent – en vain –, depuis des années, des éclaircissements sur les activités américaines dans le pays. Depuis novembre 2001, en accord avec le gouvernement, les Etats-Unis payent directement des réservistes boliviens pour contrôler la région. *« Des mercenaires »* pour Ana Maria Romero, *defensora del pueblo*, l'équivalent du médiateur de la République. *« Je m'en tiens à la définition du dictionnaire. Ils sont payés par une puissance étrangère pour faire le travail de notre armée sur notre territoire !*, s'insurge-t-elle. *Une limite très dangereuse vient d'être franchie. »*

Mais le gouvernement n'a que faire de ses cours de vocabulaire. Il faut des résultats. Quatre mille soldats, policiers, et mercenaires donc, mettent en œuvre le « plan dignité », lancé en 1997 par Hugo Banzer. L'objectif est simple : « *Zéro coca* » en août de cette année. Manière pour l'ex-dictateur élu président de s'attirer les bonnes grâces des Etats-Unis, promoteurs en Amérique latine de la lutte contre le narcotrafic, et de faire oublier que les dictatures militaires boliviennes ont soutenu l'économie de la cocaïne. Dette extérieure, coopération en matière de santé ou d'éducation, commerce... Le gouvernement américain conditionne toute ses relations avec la Bolivie à l'interdiction de la coca. *« L'Etat manque d'autonomie pour définir ses propres priorités,* explique Roger Cortez, ancien député du parti d'opposition. *Il agit comme un otage de la politique américaine. Sous cette pression, il a privilégié une ligne répressive et militaire pour éradiquer la coca, en tolérant et encourageant les abus et les violations des droits de l'homme. »*

Soixante-quatre morts, 700 blessés graves, 4 000 cas de détention abusive et de torture, tel est le bilan dressé par l'Assemblée permanente des droits de l'homme. Pour Sacha Llorenti, responsable de cette ONG, le 11 septembre a modifié la donne. *« Aujourd'hui, les Américains assimilent* cocaleros *et narcotrafiquants,* dit-il. *Le syllogisme terrorisme égale narcotrafic égale* cocaleros *est une façon de criminaliser la contestation sociale. »* Et l'ambassadeur des Etats-Unis, surnommé par les Boliviens le *« vice-roi »*, de traiter publiquement Evo Morales, député et leader des *cocaleros*, de *« Ben Laden des pays andins »*.

Eugenio est un vieux monsieur qui ne fait pas de politique. A l'abri, dans sa maison sans porte ni fenêtre, il regarde tomber la pluie torrentielle sur Villa Tunari. Il se souvient du jour, à la fin des années 1980, où les Américains sont arrivés : *« J'ai vu les gringos mettre mon voisin à terre et le rouer de coups. Ils sont entrés chez lui et ont tout détruit : ils disaient qu'il était un narco ! J'avais peur d'être le prochain, alors j'ai accepté qu'ils arrachent mes champs. En coupant la coca, les militaires nous ont coupé les mains. Je veux dire qu'après je n'ai plus jamais eu les moyens de faire vivre ma famille. »* La contrepartie pour ces paysans privés de leur principale source de revenus a été la mise en place d'un programme de *« développement alternatif »* qui jusqu'à présent, faute de moyens, n'a pas fait ses preuves.

> « En coupant la coca, les militaires nous ont coupé les mains. Je veux dire qu'après je n'ai plus jamais eu les moyens de faire vivre ma famille »
>
> **EUGENIO**

L'agence américano-bolivienne qui gère ce programme organise des visites guidées chez des paysans sélectionnés par ses soins. Opération de communication sous l'œil attentif de l'attachée de presse. Julio, jeune agriculteur, récite que grâce au développement alternatif il s'est lancé dans l'élevage et qu'il s'en sort mieux qu'avec la coca. Quatre vaches pourtant bien décharnées paissent derrière lui. Il se plaint des *cocaleros. « Ils ne respectent pas ceux qui veulent arrêter la coca,* dit-il, encouragé du regard par l'attachée de presse. *Si tu n'es pas d'accord avec leur politique, tu dois t'en aller ou les affronter. »* Des accusations difficiles à vérifier, qui reviennent souvent.

Hors des sentiers balisés, la réalité du développement alternatif est tout autre. A 55 ans, Susana n'attend plus rien au bord du chemin. Son histoire est celle de beaucoup de *cocaleros. « Après que les militaires ont arraché la coca, j'ai planté des ananas,* dit-elle en montrant son champ. *J'avais acheté les semences et l'engrais avec l'argent du développement alternatif. La première année, cela a bien donné. Mais toute seule, je ne pouvais pas transporter ma récolte en ville. Alors j'ai empilé les fruits au bord du chemin qui passe près de ma maison espérant trouver preneur. Presque tout a pourri. »* Comment survivre dans ces conditions... A demi mot, Susana admet que, plus loin dans la montagne, elle a replanté de la coca. *« 80 % de la coca a été replantée l'année dernière,* explique une source proche du gouvernement. *Elle a de bons rendements même sur ces mauvaises terres. Légère, elle est facile à transporter et surtout, elle se vend cher puisqu'elle est rare. »*

Vendredi, jour de marché. Une fois par semaine, les *cocaleros* vendent leur production illégalement au risque de provoquer des heurts avec l'armée. Ces jours-là, des dizaines de *chulitas* arrivent en ville portant sur le dos des baluchons aux couleurs vives remplis de feuilles de coca qui trouveront preneurs. C'est dans la halle du marché de Chimore que Casimir Huanca, un important responsable du syndicat des *cocaleros*, a été abattu par les militaires début décembre 2001. Comme la majorité des 30 000 familles de *cocaleros* – Indiens Aymaras ou Quechuas –, Casimir Huanca est arrivé dans le Chapare dans les années 1980, « délocalisé » par le gouvernement après la fermeture des mines. A l'époque, la culture de la coca était tolérée, voire encouragée par les autorités. L'activité a prospéré et les mineurs devenus *cocaleros* se sont organisés en syndicats calqués sur le modèle de ceux qui existaient du temps des mines. Ils étaient si puissants qu'en 1952 les mineurs furent le fer de lance de la révolution bolivienne. Aujourd'hui encore, les *cocaleros* cultivent cet héritage à l'image des fils de Casimir Huanca. *« Les gens d'ici n'ont pas l'intention de rester les bras croisés alors que le gouvernement les tuent comme des poulets de basse-cour »*, explique René. A 17 ans, il fait partie de cette génération qui a grandi dans la peur et la violence. *« Un jour, en allant à l'école, je me suis retrouvé sous le feu d'une mitrailleuse,* poursuit-il. *Les militaires tiraient depuis leur hélicoptère... Pour faire régner la terreur, ils pillent et saccagent les maisons. Pendant les périodes de conflit, ils lancent du gaz lacrymogène de jour comme de nuit. Les gens paniqués ne savent plus où se mettre à l'abri... Le gouvernement nous pousse à durcir notre action. »*

Il y a peu de chance pour que la politique du gouvernement bolivien change. Dans la « guerre contre la drogue » lancée par Nixon en 1968 et poursuivie depuis par tous les gouvernements américains, le Chapare joue un rôle particulier. *« Le budget antidrogue des Etats-Unis est passé de moins de 1 000 millions de dollars en 1981 à plus de 17 000 millions en 2000,* souligne Roberto Laserna. *Il est de l'intérêt des bureaucrates encore plus que des politiques de continuer cette guerre. Certains politiques une fois retraités, comme le secrétaire d'Etat américain George Schultz, reconnaissent que c'est un effort stérile et que la solution est ailleurs. Dans ce contexte, le Chapare est une vitrine. Il donne la possibilité aux partisans de cette guerre de faire état de petites victoires qui servent à justifier l'octroi de nouveaux crédits, alors qu'en réalité les résultats obtenus en Bolivie ont un impact insignifiant sur le marché mondial de la drogue. »* Pendant que l'armée bolivienne arrache de la coca au Chapare, les Péruviens et surtout les Colombiens en plantent...

Combien reste-t-il vraiment de coca au Chapare sur les 38 000 hectares à éradiquer ? L'année dernière, le gouvernement bolivien annonçait 600 hectares. Une semaine après, correction. Il fallait lire 6 000. On avait oublié un zéro... Quant au responsable de l'éradication sur place, le colonel Caprirolo, il a sa propre version : *« Nous sommes entrés dans le cercle vicieux de l'éradication/plantation. C'est-à-dire que les paysans replantent. Aujourd'hui, il reste environ 10 000 hectares. »* Les paysans cachent la coca sous d'autres plantes ce qui rend sa détection par satellite difficile. Et les militaires nerveux. *« Que ces gens qui se plaignent cherchent d'autres terres ! »*, s'emporte le colonel.

IL est exaucé. Le Chapare se vide. Coincés entre misère et violence, les paysans prennent la route semant au passage leur révolte qui éclate sur les murs de Cochabamba. *« Nous sommes tous des Ben Laden »*, lit-on ici. Là : *« Bienvenue à la globalisation de la guerre ! »*, ou encore : *« Green go* ! » (*« Les Américains dehors ! »*). Dans le centre-ville, le bâtiment délabré qui sert de quartier général à Evo Morales abrite aussi les blessés de la dernière manifestation. *« Depuis le 11 septembre, les Américains parlent des* cocaleros *comme des "talibans de la coca"* ! *Nous sommes dans une guerre culturelle et idéologique ! Notre culture est une culture de paix, mais nous ne nous laisserons plus tuer. Il pourrait y avoir des débouchés légaux pour la coca. Pourquoi la criminaliser ? »* Son combat est aussi identitaire face à un pouvoir majoritairement blanc. En Bolivie, la crise économique est si grave que sans la coca, les *cocaleros* se savent condamnés à la misère. Ils réclament donc le droit de conserver un *« cato »*, parcelle de 1 600 m², pour la consommation traditionnelle. Le gouvernement refuse car une zone de production légale (Yungas de La Paz et de Vandiola) existe déjà pour alimenter ce marché. Cependant, la question des débouchés légaux (infusion, pharmacie, agroalimentaire...) n'a jamais été étudiée sérieusement. Un rapport de l'Organisation de la santé sur ce sujet est censuré depuis 1995. Pour les autorités, le *cato* est synonyme d'un kilogramme de cocaïne. Fin des négociations. Envoi de nouvelles troupes au Chapare.

Evo Morales sait que ses jours sont comptés. La Chambre des députés a lancé contre lui une procédure pour lever son immunité parlementaire. N'ayant plus rien à perdre, il radicalise son discours. *« Notre pays est aux portes d'une guerre civile. »* Dehors, Cochabamba s'est endormie. Des soldats boliviens montent la garde devant le siège de la DEA installé dans une belle demeure coloniale. Dans l'obscurité complice, ils mâchent en silence des feuilles de coca.

Laëtitia Moreau

Dans les coulisses de l'info

Le nouveau magazine « Médias » se propose d'enquêter sur « l'information et le travail des journalistes ». Son premier numéro s'intéresse à la manière dont sortent les « affaires »

« L'ÉPOQUE est à la défiance envers les médias et le travail des journalistes. Des enquêtes régulières, en France, mais aussi chez nos voisins européens, témoignent de cet état d'esprit. Ne nous arrêtons pas à ce constat négatif : le scepticisme est toujours une vertu ; il se double, en l'espèce, d'une invariable curiosité pour le monde des médias, d'une soif de comprendre leur mode de fonctionnement, d'en connaître les acteurs. » Dans son éditorial de *Médias,* un nouveau mensuel sous-titré « L'info sur l'info », le directeur de la publication Hervé Lavergne, également cofondateur de *Courrier international* puis de *Synopsis,* explique comment ce nouveau magazine, *« qui enquête sur l'information et sur le travail des journalistes »*, aura pour mission de décrypter l'information. Ce qui passe par *« un recul »* pour *« revenir sur des événements éclipsés ou oubliés »,* afin de redonner *« de la mémoire et du sens à une actualité dispersée dans les intermittences et le scintillement médiatiques ».* Le premier numéro de *Médias,* publié par une société d'édition dont le capital est entièrement souscrit par des personnes physiques, consacre sa principale enquête à la manière dont *« sortent les affaires »*, en analysant notamment le rôle joué par les juges et les avocats.

Très fourni, le sommaire de ce nouveau titre est organisé en cinq grandes séquences, baptisées « Focus », « Décryptage », « Retour sur », « Hors champ » et « Les médias de médias ».

Le journaliste Tayseer Allouni, ancien correspondant de la chaîne qatarie Al-Jazira, à Kaboul, revient sur son interview d'Oussama Ben Laden du 21 octobre 2001. Le mensuel publie également les révélations d'un ancien espion de la CIA, Robert Baer, qui explique comment l'agence américaine de renseignements manipule la presse.

LE TRAVAIL DES « FIXERS »

Une analyse de cinq pages, signée par Antoine Spire, est consacrée au rôle exact des médias dans l'élection présidentielle, et une enquête décrit *« le spleen des journalistes politiques »* tandis qu'un autre éclairage aborde *« la toute-puissance des sondages »*.

Le décryptage des médias passe aussi bien par un reportage d'un photographe dans les coulisses des « Guignols de l'info » que par la sur-médiatisation de José Bové ou encore la mutiplication des émissions de télévision qui mettent en vedette M. Tout-le-Monde.

A noter également, une enquête sur un métier très méconnu de la presse, celui des *« fixers »*, des journalistes locaux, chauffeurs de taxi, traducteurs, qui sont très sollicités en période de conflit pour préparer le terrain et aider les envoyés spéciaux à travailler vite et mieux. L'un d'eux, Khawar Mehdi, un Pakistanais de 42 ans qui a notamment travaillé pour TF1, France 3, France 2, Arte, *L'Express, Le Monde* ou *Libération,* porte un regard très critique sur *« l'inconséquence des journaux français »*. Selon lui, hormis quatre publications, *« ils ont envoyé sur le front des journalistes inexpérimentés. C'est dangereux pour eux et pour ceux qui les accompagnent. Quant aux télévisions, c'est grotesque, elles ne sont intéressées que par l'argent* (...). *C'est comme cela qu'on s'est retrouvés avec des journalistes emprisonnés en Afghanistan – où, de toute façon, ils n'auraient pas pu travailler – déguisés en femmes ».*

Parmi les autres entretiens figure également celui, plus juridique, de Jean Huteau, ancien directeur de l'information de l'Agence France-Presse. Il affirme que *« la loi de 1881 sur la presse sert davantage à la brimer qu'à la défendre »* et propose la création d'un conseil des médias, indépendant du pouvoir politique. De son côté, Jacques Maillot, le fondateur de Nouvelles Frontières, qui a annoncé son intention d'investir dans les médias, est sollicité de tous côtés, y compris pour renflouer *France Soir.* Enfin, un dossier très fouillé permet de mieux connaître l'attachement des derniers acheteurs de *L'Humanité* – ils sont passés de 138 000 en 1980 à moins de 50 000 vingt ans plus tard – à leur journal.

Nicole Vulser

★ ***Médias*, mensuel, n° 1, 4 €.**

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Bernard-Henri Lévy a remis, le 3 avril, au président de la République et au premier ministre, son rapport de mission sur « la participation de la France à la reconstruction de l'Afghanistan ».
http://medias.lemonde.fr/medias/pdf_obj/rapportbhl030402.pdf

■ En janvier, les représentants de l'Union européenne, des Etats-Unis, du Japon, de l'Arabie saoudite, réunis à Tokyo, avaient défini avec le gouvernement intérimaire d'Hamid Karzaï des priorités pour cette reconstruction : amélioration de l'administration, éducation, santé, infrastructures, monnaie et développement de l'agriculture.
www.mofa.go.jp/region/middle_e/afghanistan/mino201/summary.pdf

■ La Banque asiatique de développement, le Programme des Nations unies pour le développement et la Banque mondiale ont chiffré les besoins de l'Afghanistan.
www.adb.org/Documents/Reports/Afghanistan/pnarr.pdf

■ Development Gateway rassemble les informations disponibles en ligne concernant cette reconstruction.
www.developmentgateway.org/node/134111/?

■ Le Centre de logistique conjoint des Nations unies fournit les dernières données disponibles sur l'organisation des secours sur le terrain.
www.unjlc.org/

■ Le site du ministère des affaires étrangères a constitué un dossier consacré à la participation de la France à l'aide à l'Afghanistan.
www.diplomatie.gouv.fr/actu/actu.asp?DOS=13553

vincent.truffy@lemonde.fr

Les élections hongroises vues par la presse locale

Un scrutin décisif pour le premier ministre Viktor Orban

LES LÉGISLATIVES, dont le premier tour a lieu le 7 avril, sont au centre de la presse hongroise. Comme le souligne l'ancien président de la République Arpad Goncz dans une interview accordée au quotidien **Nepszabadsag,** proche de l'opposition socialiste, *« c'est l'équipe gagnante qui gérera l'entrée du pays dans l'Union européenne »*. Si, jusqu'à présent, les deux grands camps – celui de la Fidesz (Alliance des jeunes démocrates, de centre droit) et de ses alliés, et celui du MSZP (Parti socialiste hongrois, ex-communiste) – étaient à peu près à égalité dans les sondages, la Fidesz marque désormais des points. Mais, à en croire l'hebdomadaire libéral **Heti Vilaggazdasag,** le match n'est pas encore joué. La popularité de Peter Medgyessy, premier ministre désigné des socialistes, égale celle de Viktor Orban. Et le choix des nombreux indécis *« sera décisif »*, souligne l'hebdomadaire.

Selon Laszlo Kovacs, président du Parti socialiste, dans le quotidien **Magyar Hirlap,** c'est la démocratie elle-même qui est en jeu, la Fidesz ayant divisé la société à l'extrême : *« économiquement, en soutenant les riches à la place des pauvres ; politiquement, en essayant de désarmer l'opposition ; mentalement, psychiquement et sentimentalement, en monopolisant fêtes et symboles nationaux »*. Mais *« la division d'aujourd'hui n'est rien d'autre que la conséquence d'une structure vieille de cinquante ans. Car c'est le Parti communiste, dont est issu le MSZP, qui a divisé la société avec l'aide des armes soviétiques »*, explique dans l'hebdomadaire progouvernemental **Heti Valasz** le sociologue Gyula Teller. Avant de conclure : *« La Fidesz n'a fait que tirer la conclusion de cette division et remédier au handicap de naissance de la démocratie hongroise. L'équilibre des forces en compétition n'est-il pas une des conditions de base de la démocratie ? »*

Un rééquilibrage agressif, auquel la gauche n'a pas trouvé de réponse dans sa campagne. *« On assiste depuis quatre ans à la conquête des âmes par les partis gouvernementaux, et les socialistes n'ont rien appris. Ils sont gris et fatigués, tel le soleil de novembre. Trois éléments manquent à la campagne socialiste : le message, le public ciblé et la tactique »,* résume **Magyar Hirlap.** Quant au discours de la Fidesz, il rappelle parfois la rhétorique du MIEP, le Parti de la vérité et de la vie hongroises, d'extrême droite et antisémite, crédité de 5 % d'intentions de vote, dont la Fidesz veut conquérir les électeurs mais avec lequel elle préférerait éviter une coalition. *« La hargne avec laquelle les gens de la Fidesz regardent l'autre moitié du pays est incompatible avec l'image qu'ils diffusent d'eux-mêmes »,* écrit **Nepszabadsag.**

Courrierinternational. com pour *Le Monde*

« 24 HEURES » (SUISSE)

O tempora. Après soixante et onze ans d'existence, la compagnie aérienne helvétique a été enterrée à l'issue d'une sévère débâcle financière. Lui succède « Swiss », dont les premiers avions ont décollé durant le week-end de Pâques. **Dessin de Burki**. (« Courrier international » pour « Le Monde »)

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **PARIS-MATCH**
Alain Genestar
Ils ont affiché ensemble, rose blanche à la main, leur unité face au malheur qui a endeuillé Nanterre et bouleversé la France. Chirac et Jospin, mardi, tous deux recueillis, semblaient porter le drame sur leurs épaules de dirigeants du pays. En ces moments de folie, de violence, d'attentats, où les flammes du Proche-Orient lèchent les murs des synagogues françaises, réveillant les heures noires de l'Histoire, le symbole de cette unité est fort. Il l'eût été davantage si elle n'était de façade. Toute la semaine dernière, ils se sont disputé les morts de Nanterre pour gagner – ou ne pas perdre – quelques points dans les sondages. A la violence, les candidats ont répondu par une autre violence. Celle du combat électoral dont le but acharné est de tuer l'adversaire.

■ **LE NOUVEL OBSERVATEUR**
Jean Daniel
Depuis la signature des premiers accords d'Oslo et l'assassinat du premier ministre Itzhak Rabin, qui était décidé à appliquer ces accords, il y a en Israël et dans les territoires occupés une conjonction de forces ennemies et complémentaires pour revenir à la guerre. Ces logiques programmées et infernales ont gagné : elles ont conduit à l'enfer d'aujourd'hui. Chacun n'enterre ses morts que pour mieux tuer. Et il n'y a aucune raison pour que, sans intervention extérieure, une accalmie survienne. Car l'utilisation par des résistants ou des terroristes des méthodes de l'attentat-suicide a radicalement changé les rapports de force : les Palestiniens sont en mesure de ne pas se laisser ensevelir sous leurs ruines. Cette perpétuation du conflit n'épargnera pas la France : la plus nombreuse communauté musulmane d'Europe (5 millions) et la troisième plus importante diaspora juive du monde (après celles des Etats-Unis et de la Russie) y résident, c'est donc un pays ultra-sensible à tout ce qui se passe au Proche-Orient.

■ **RTL**
Alain Duhamel
Devant l'aggravation continue de la situation dans les territoires occupés, Jacques Chirac et Lionel Jospin ne pouvaient pas rester silencieux. D'un commun accord, le président et le premier ministre ont donc proposé avec insistance aux Européens l'envoi d'urgence d'une délégation diplomatique de haut niveau. Il est malheureusement peu probable qu'elle puisse changer le cours des choses. *(...)* Pour Lionel Jospin comme pour Jacques Chirac, il s'agit aussi de se différencier de l'étrange passivité américaine et de la trop classique timidité européenne. L'un et l'autre veulent de surcroît convaincre qu'en cas de victoire ils seraient l'un et l'autre acteurs diplomatiques, énergiques et influents. Ils auraient toujours plus de chance de l'être qu'avec la cohabitation.

AU COURRIER DES LECTEURS

QUESTIONS SUR UN BILAN

La société Vinci fait son entrée dans le CAC 40 et a présenté ses résultats 2001 sur une pleine page (*Le Monde* du 15 mars) On y apprend que le groupe a quatre métiers : l'énergie et l'informatique, les routes, la construction et enfin ce qui est appelé les concessions, c'est-à-dire, si l'on comprend bien, des délégations de gestion accordées par l'Etat pour assurer des missions d'intérêt public.

Les trois premiers métiers dégagent un résultat d'exploitation de 3 % (rapport du bénéfice d'exploitation sur le chiffre d'affaires), ce qui est bas mais sans doute caractéristique de ces métiers très exposés à la concurrence.

Le quatrième, les concessions, dégage par contre un résultat de 603 M€ pour un chiffre d'affaires de 1 462 M€, soit 41 %, ce qui est faramineux et absolument hors norme pour une activité économique normale.

L'Etat aurait ainsi concédé à cette société des parkings, des autoroutes et des aéroports, c'est-à-dire des infrastructures que les usagers contribuables utilisent sans autre choix, dans des conditions telles que chaque fois que nous donnons 10 euros pour leur usage, 4,1 euros ne seraient la contrepartie d'aucune charge et alimenteraient directement les bénéfices de la société. En d'autres termes, Vinci pourrait nous faire payer 40 % moins cher et équilibrerait encore ses comptes !

On est en droit de s'interroger : soit ces opérations comportent des risques très importants et ce bénéfice en est la contrepartie, soit elles ont été très longtemps largement déficitaires et la société récupère des pertes antérieures, soit 2001 présente un caractère exceptionnel. Mais il y a une autre explication, malheureusement plausible : c'est que l'Etat a tout simplement particulièrement mal négocié ces contrats de concession, au détriment des usagers contribuables.

Il serait intéressant que Vinci et le ministère des finances apportent des précisions sur ces surprenants résultats.

Pascal Iris
Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne)

TROTSKISME ET POLÉMIQUE

Christophe Nick essaie de faire diversion sur ses errements (*Le Monde* du 30 mars). Que l'éditeur ait sa part de responsabilité en exigeant des délais trop courts, peut-être. Mais alors, plutôt que de s'exposer au risque de malfaçons, on limite son ambition.

Dans son livre *Les Trotskistes,* il écrit qu'en 1923 Raymond Molinier est élu à la *« direction de section du PCF par les juifs du Bund du Marais »*. Or Molinier n'a jamais écrit cela. Il parle du Bund comme d'un parti communiste juif bien avant le congrès de Tours puis, en 1921, il les désigne comme *« des syndicalistes du Marais »*... Peut-être que 1914, 1917, 1921, 1923, PCF, SFIO, bundistes, syndicalistes du Marais, tout ça c'est du pareil au même pour C. Nick ?

De même, poussé par la polémique, l'auteur fournit enfin quelques noms de trotskistes partis au STO : il évoque Stéphane Just, qui adhère à un groupe trotskiste après son départ en Allemagne. Il ne l'est donc pas avant. Avant ? Après ? Un « détail ». *(...)*

Je n'ai pas traité Christophe Nick d'antisémite. En revanche, je demeure persuadé qu'à force de penser qu'il y a un « mystère trotskiste » on agit comme d'autres face au « mystère juif ». C'est tout ce que je dis, ni plus ni moins. Car les mots, les lapsus comme les oublis, ont du sens.

Robi Morder
Paris

L'Afghanistan et la France

L'écrivain Bernard-Henri Lévy a remis, mercredi 3 avril, à Jacques Chirac et à Lionel Jospin un rapport sur « la participation de la France à la reconstruction de l'Afghanistan », dont nous publions des extraits

C'EST à la demande du président de la République et du premier ministre que l'écrivain Bernard-Henri Lévy a effectué sa mission officielle en Afghanistan. Outre la coopération culturelle, la lettre de mission visait les questions liées à *« l'éducation, au développement économique et social, à la construction de l'Etat de droit »* dans ce pays ravagé par plus de vingt années de conflits. L'écrivain s'était rendu à trois reprises en Afghanistan : brièvement, en 1982, dans la vallée du Panchir, pour rencontrer le commandant Massoud et lui remettre des émetteurs de radio, puis, en 1993, à Kaboul, où il avait de nouveau rencontré le héros de la résistance afghane, et, en 1998, lorsqu'il avait publié dans nos colonnes un portrait, « Avec Massoud » (*Le Monde* du 13 octobre 1998). Pour la présente mission, Bernard-Henri Lévy est demeuré un mois en Afghanistan, en février et mars, où il a pu se rendre dans la plupart des provinces et rencontrer les autorités.

AFP

Nous publions des extraits du « Rapport au président de la République et au premier ministre sur la participation de la France à la reconstruction de l'Afghanistan » que Bernard-Henri Lévy a remis mercredi 3 avril à MM. Chirac et Jospin. La centaine de pages composant ce document est publiée, intégralement, sur notre site en ligne (www.lemonde.fr).

PASSION AFGHANE

Il y a trois raisons, au moins, de venir en aide à l'Afghanistan. C'est l'intérêt des démocraties et, par conséquent, de la France, de contribuer à ce que s'inverse, à Kaboul, la logique politique, idéologique, religieuse qui a amené les talibans et donc Al-Qaida. Non pas, bien entendu, qu'il y ait, entre ceci et cela, un lien simple de causalité. Et j'ai assez dit, en d'autres lieux, ma méfiance envers les analyses qui réduisent la violence terroriste à son terreau de désespérance et de misère, j'ai trop dénoncé cette façon de dissoudre le mal en général, et le mal terroriste en particulier, dans un océan de raisons qui ne peuvent, à la fin, que le disculper, pour venir dire aujourd'hui qu'Al-Qaida, c'est la misère et que la misère est soluble dans l'aide internationale et les réformes.

Mais enfin, que la nébuleuse Ben Laden ait vu sa force décuplée par son alliance avec les Talebs et que les Talebs aient été rendus possibles par l'immense lassitude des Afghans brisés par vingt années de guerre et de destructions, ce n'est pas contestable ; et j'ai d'ailleurs la conviction qu'il reste, non seulement à Gardez, mais aux abords de Kandahar, dans les zones grises de Kaboul, dans telle armée privée liée à tel seigneur de la guerre de la région de Khost, des irréductibles qui continuent, quoique dans l'ombre, d'arguer de ce désastre afghan pour recruter, endoctriner et, peut-être, placer sur orbite les soldats du prochain Djihad. C'est ce cercle de la destruction qu'il faut, en aidant les Afghans, tenter de briser. C'est avec cette logique du pire qu'il faut, en participant à la construction, à Kaboul, d'un début d'Etat de droit, essayer de rompre. *(...)*

Aider l'Afghanistan est, ensuite, un devoir. C'est un acte, non de compassion, mais de justice. C'est non seulement notre intérêt, mais l'acquittement d'une dette que l'Occident, et en particulier l'Europe, a contractée à l'endroit de ce peuple qui, après avoir donné à tous des leçons d'insoumission et d'insolence, après avoir incarné, face au grand jeu des empires, l'esprit d'indépendance – et avant de tenir tête, puis d'infliger sa première défaite militaire et politique au fondamentalisme armé –, a forcé l'admiration du monde par sa guerre contre les Soviétiques.

Et puis il y a l'amitié, enfin. Il y a ce pacte séculaire et, au fond, énigmatique que la France a noué avec l'Afghanistan et qui, un siècle durant, ne s'est jamais démenti. *(...)* C'est sur ce lien étrange, cette grâce entre deux peuples que presque tout sépare, qu'est fondé le présent rapport – c'est là ce qui légitime le souci, et l'urgence, d'aider plus que d'autres une nation parmi tant d'autres, dans l'épreuve et le dénuement.

AU COMMENCEMENT SERA L'ÉTAT

Il peut sembler paradoxal, pour un intellectuel, de se pencher sur des problèmes d'ordre public et de recommander, comme préalable à toute aide à l'Afghanistan détruit, la reconstruction d'une police d'Etat et d'une armée nationale. Telle est bien, pourtant, la première urgence. *(...)*

Kaboul est, aujourd'hui encore, le théâtre d'une insécurité larvée. La ville, dès la tombée de la nuit, et sans attendre le couvre-feu, se replie sur elle-même et sur ses mauvais souvenirs du temps – 1992-1996 – où les factions rivales se disputaient le contrôle de la rue. *(...)* Et, partout ailleurs, sur toutes les routes ou presque d'Afghanistan, aux abords d'Herat et de Bamiyan, sur la route de Mazar-e-Sharif comme sur celle qui mène de Jalalabad à la frontière pakistanaise, petits et grands chefs locaux mènent le jeu. *(...)* On n'en est certes plus, comme dans les années 1990, à l'affrontement à l'arme lourde entre clans ennemis et également équipés. Et le rapport de forces actuel, l'avantage décisif qui a été reconnu, dans Kaboul, aux Tadjiks de feu le commandant Massoud ont au moins le mérite de faire qu'aucune armée privée n'est plus en mesure de régner sur la ville et de disputer aux gouvernementaux le contrôle de tel ou tel quartier. N'empêche. *(...)*

La seule réponse claire serait de contribuer à la naissance d'une armée et d'une police dignes de ce nom – et cela, au-delà même d'une ISAF (Force internationale d'assistance à la sécurité) dont chacun sait que, même si elle voyait s'élargir son mandat, s'étendre le champ de ses interventions ou s'augmenter le nombre de ses soldats, elle finira tôt ou tard par se retirer. Les Allemands prennent en main, à Kaboul, la reconstruction de l'Académie de police. Les Anglais s'attelaient, pendant notre séjour, à la formation d'un bataillon militaire de 600 hommes. Je recommande – car c'est la clé de tout – une action vigoureuse de la France, allant dans le même sens et complétant le dispositif mis en place par ses alliés. Former un ou plusieurs autres bataillons, comme l'ont déjà proposé le président de la République lors de la visite de Hamid Karzaï à Paris, puis, à Kaboul, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine... Inviter la première promotion d'officiers afghans à effectuer un temps d'instruction dans les écoles militaires françaises – Saint-Cyr-Coëtquidan, Saint-Maixent... Instruire une unité d'élite antiterroriste sur le modèle de notre GIGN... Assurer, pourquoi pas ? la protection personnelle d'un président dont la sécurité vaut bien celle de tel potentat exotique... Toutes ces propositions, qui vont dans le sens de celles qu'avance, depuis des mois, le représentant spécial des Nations unies, M. Lakhdar Brahimi, ont été évoquées devant nos interlocuteurs. Elles ne semblent soulever aucune espèce d'objection.

APRÈS LES BURQAS ?

Pour le visiteur occidental, c'est la première inquiétude, le premier baromètre, le premier test : où en sont les femmes ? *(...)* Elles qui furent, depuis vingt-trois ans, l'avant-garde de la lutte pour la dignité et les droits des hommes, ont-elles, autant qu'elles le devaient, tiré avantage de la situation nouvelle ? La vérité oblige à dire que non. Les progrès, à l'heure de cette mission, restaient peu visibles. *(...)* Le temps, certes, joue en faveur des femmes. Le fait qu'elles aient tout de même, et d'ores et déjà, retrouvé leur droit au travail et repris le chemin, par exemple, des administrations, des bureaux ou, j'en témoigne, des ateliers de l'Imprimerie nationale où elles sont en majorité, va évidemment dans le bon sens. *(...)*

Raison de plus pour que la France, qui fut au premier rang du combat pour la défense des femmes humiliées par la « mollarchie » et sa folie sanguinaire, soit encore là, plus que jamais, quand il s'agit d'aller au bout et de transformer l'essai de cette première victoire. *(...)* Nous le ferons en convainquant les plus hautes autorités du pays de prononcer les mots que chacune et chacun attendent, car ce sera le vrai signe que les temps changent – ce sera le vrai signal, pour celles qui aspirent à ôter la burqa mais ne le feront pas tant qu'elles ne s'y sentiront pas dûment autorisées : *« Le port ou non de la burqa est, désormais, l'affaire de chacune ; l'Etat n'a pas, sur la question, l'ombre d'une religion ni d'une prescription à donner ; il n'a, en vérité, qu'un devoir – qui est d'assurer à celles qui feraient le choix d'aller à visage découvert l'*habeas corpus *et le droit de circuler librement. »*

Nous le ferons encore en finançant à Kaboul, sous l'égide du ministère des droits de la femme, un forum international des femmes appelé à énoncer les grands principes d'une future charte des droits de la femme afghane, voire les articles qui, examinés par la Loya Jirga, puis annexés à la future Constitution, garantiraient ces droits. *(...)* Et puis nous le ferons enfin en favorisant le dialogue entre ces femmes qui sortent de la nuit et leurs sœurs françaises émancipées : je suggère (mais ce devrait être une initiative privée émanant, en France, d'un collectif de femmes liées, par exemple, à un journal et disposant de sa force de mobilisation) l'ouverture, à Kaboul, d'une « Maison des femmes pour la démocratie et la dignité », où celles qui le voudraient trouveraient une structure leur permettant de correspondre, via l'Internet, avec leurs amies françaises inconnues. *(...)*

LES « HUSSARDS NOIRS » DE LA DÉMOCRATIE AFGHANE

Ce fut, lors de notre première rencontre avec le président Karzaï, une de nos premières propositions. *« Comment introduire les principes de la démocratie dans un pays où règne la loi des tribus, des seigneurs de la guerre, des religieux ? » (...)* C'est un problème que nous avons connu en France. *[Et nous l'avons résolu]* en implantant, partout, des écoles laïques, gratuites, obligatoires. En dépêchant, dans les villages, des bataillons d'instituteurs transformés en autant d'ambassadeurs des valeurs de 1789. En en faisant, en un mot, ces *« hussards noirs de la République »* dont parla Charles Péguy. *(...)*

L'Afghanistan, en ce début de XXIe siècle, est incontestablement, et à nouveau, confronté au défi de l'ouverture et d'une forme d'occidentalisation. Et nous avons donc plaidé, face à Hamid Karzaï, pour un pacte républicain à l'afghane qui, sans retomber dans les errements du passé *(...)*, proposerait aux forces vives du pays ce contrat à la fois symbolique, politique, économique : un peu de votre irrédentisme, une fraction de ce pouvoir immémorial qui prive vos femmes, par exemple, non seulement de leur visage mais de la moindre éducation, contre de nouveaux droits pour tous, une plus grande sécurité pour chacun, des routes pour vos villages, des semences pour vos champs, des dispensaires et des médicaments pour vos enfants. *(...)*

Karzaï sera-t-il l'homme de cette révolution douce ? *(...)* L'intéressé, en tout cas, répondit avec enthousiasme à cette idée d'un corps de « hussards noirs » de l'afghanité citoyenne et de la paix. Et il ne nous fit, en vérité, qu'une objection : *« La démocratie dans les provinces, c'est bien ; mais* quid *de l'administration centrale ? Je n'ai personne dans mes bureaux ; l'élite afghane est à l'étranger ; les grandes structures de l'Etat, celles qui permettraient de réinjecter dans ce pays un peu de sécurité et de loi, sont en ruine ; je sais que vous avez, en France, une école d'administration qui fait votre fierté ; pourquoi ne pas nous en faire profiter ? Pourquoi ne créerait-elle pas, à Kaboul, une antenne ? Pourquoi n'accueilleriez-vous pas, chez vous, à Paris, nos futurs grands commis ? N'oubliez jamais que c'est un juriste français qu'appela Zaher Shah quand, voici quarante ans, il fit écrire la Constitution qui va servir de base à la Loya Jirga pour repenser nos institutions de demain... »*

Une ENA afghane... L'idée, d'abord, nous parut étrange. Mais la France aida bien à créer, à l'aube de l'Algérie indépendante, une Ecole d'administration à Alger, calquée sur le modèle de la nôtre. Alors pourquoi pas la même chose à Kaboul ? *(...)* Islam éclairé contre islam fondamentaliste : c'est, une fois de plus, la grande affaire du siècle qui commence ; M. Karzaï ne la gagnera, cette bataille, que si nous l'y aidons. *(...)*

ET SI L'ON COMMENÇAIT PAR L'ARCHÉOLOGIE ?

Je suis convaincu que la France peut, sans complexe, inscrire en tête de son agenda afghan des initiatives visant à la sauvegarde du patrimoine archéologique national. *(...)* Je pense que nous irons au-devant des vœux des Afghans si nous tentons, quatre-vingts ans après, et nonobstant l'aide politique, économique, humanitaire qu'il convient d'apporter par ailleurs, de retrouver l'esprit qui présida, en 1922, à la magnifique aventure humaine et culturelle que fut la fondation, sous l'égide d'Alfred Foucher, de la Délégation archéologique française en Afghanistan, la DAFA. *(...)*

Ma première recommandation est d'aider les Afghans, pour une durée plus ou moins longue, et tant que ne seront pas en place les structures appropriées de sauvegarde, à décréter et faire respecter, sur les sites les plus exposés, un moratoire des fouilles, un gel, une mise en jachère. *(...)* Deuxième geste : montrer à Kaboul ce qui vient d'être montré à Paris – transporter en Afghanistan, en un lieu qu'il appartiendra aux autorités de Kaboul de désigner, et à la condition expresse que sa sécurité soit garantie, l'exposition d'art afghan qui se tient au Musée Guimet. *(...)* Je peux donc affirmer que la venue – on n'ose dire le retour – de cet ensemble apparaîtrait, là-bas, comme un événement extraordinaire. *(...)* Troisième geste : *(...)* il faudra aider le pays, sur long et moyen terme, à aller réellement de l'avant, c'est-à-dire à se réapproprier son identité, à organiser le retour d'exil de son art national confisqué et à recommencer, aussi, de produire des vestiges. *(...)* Aider enfin – c'est, d'une certaine façon, la première demande des intéressés – à former des archéologues. *(...)* Leur proposition – dont nous nous faisons l'écho – est simple et peu coûteuse : une mission de Guimet à Kaboul, des stages de techniciens afghans à Guimet.

Et puis, il y a enfin l'affaire du troisième Bouddha, dit Bouddha couché, de Bamiyan. *(...)* Réveiller ce troisième Bouddha, qui dormait en silence pendant que l'on détruisait les *[deux Bouddhas géants]* à la dynamite et au canon, serait une façon de leur rendre justice, de réparer l'outrage. Le président Karzaï *(...)* nous y invite. A nous de ne pas laisser passer ce rendez-vous avec l'histoire. *(...)*

UN HÔPITAL FRANÇAIS À KABOUL

(...) Il est un domaine, celui de la santé publique, qui devrait, en bonne logique, être du ressort de l'aide multilatérale mais qui, compte tenu de l'histoire, mérite ici mention particulière. *(...) [Il s'agira, à Kaboul,]* de construire, dans l'enceinte de l'hôpital pilote Ali-Abad, un pavillon d'ORL et d'ophtalmologie. *(...)* Je pense aussi qu'un sort particulier devrait être réservé *[aux* French Doctors *et aux humanitaires français]* dans un plan général d'aide à l'Afghanistan. *(...)* Je suggère :

1. que l'on s'appuie, le plus possible, sur ces ONG pour mettre notre aide en œuvre ;

2. qu'une dotation exceptionnelle d'urgence leur soit attribuée, sur des projets précis, et selon des critères de répartition à définir avec le ministère des affaires étrangères.

CULTURE D'ABORD

Nous avons retenu sept champs d'intervention – et autant de projets concrets.

1. La création, à Kaboul, d'un centre culturel français. *(...)* Un nom s'impose. Celui de l'auteur des *Cavaliers* que chacun, là-bas, connaît. Ce centre ambitieux et polyvalent, ce pôle de la présence française et, pour l'heure, européenne à Kaboul, ce lieu unique où toutes les disciplines seraient rassemblées et dialogueraient entre elles et avec les Afghans, pourquoi ne pas l'appeler Centre Joseph-Kessel ?

2. La plupart des intellectuels et écrivains afghans sont, aujourd'hui encore, en exil. *(...)* Une idée simple : celle d'une « Maison afghane des écrivains », conçue sur le modèle de la Maison parisienne de la rue de Verneuil, pensée et parrainée par celle-ci. *(...)* Là aussi, un nom s'impose. Celui du grand poète tadjik assassiné, que j'ai, comme la plupart des amis français de l'Afghanistan, connu dans les années 1980, Bahudine Majrouh.

3. Le cinéma. *(...)* Aujourd'hui encore, dans les locaux désolés d'Afghan Films, qui est un mixte de notre Cinémathèque et de notre Centre national de la cinématographie (CNC), et qui fut mis en sommeil pendant l'ère talibane, des cinéphiles sevrés de ce qui fut leur raison de vivre, citent avec nostalgie et espoir les noms magiques de Godard, Truffaut, Rohmer, Jean Renoir (ainsi que, pour être franc, *Titanic* ou l'adaptation, par John Frankenheimer, des *Cavaliers* de Kessel...). A nous, à travers Unifrance Films, d'abord d'équiper un cinéma, puis de le fournir en films, choisis en concertation avec nos partenaires afghans. *(...)*

4. La télévision nationale. *(...)* Les Afghans, une fois de plus, seraient preneurs d'une aide française et la privilégieraient. Un pool réunissant France Télévision, Arte et même nos chaînes privées ? Une délégation commune qui irait dresser un inventaire des besoins et des moyens que nous avons d'y répondre ? Ou bien chaque chaîne jouant de ses atouts et de ses expériences spécifiques *(...)* pour formater une aide plus pointue ? Enjeu, non seulement culturel, mais politique majeur.

5. La radio. (...) Radio France – initiatrice, avec Acted, de la réouverture du lycée Istiqlal – peut beaucoup. Quant aux radios privées, la plus intéressante est une radio d'origine panchiri qui, selon un vœu formulé, peu avant de mourir, par le commandant Massoud, s'appelle « Solh », c'est-à-dire « Paix ». *(...)* Elle manque de tout. *(...)* Elle veut se transporter à Kaboul mais tous les émetteurs du pays, hormis celui de feu Radio Charia, ayant été détruits par les talibans, elle aura besoin, alors, d'un nouvel émetteur de 50 kw. Radio France (qui a déjà promis un second studio) ? Telle radio privée française ? Ses auditeurs ?

6. La presse écrite. Deux pistes. Un projet de quotidien, *Arman Mili* (aspiration nationale), qui se veut *« le journal du président Karzaï »*, mais qui nous a présenté une « Charte » où des engagements forts sont pris sur la défense des droits des femmes et de la liberté rédactionnelle. Et puis, surtout, Aina, cette ONG française créée, entre Paris et Kaboul, par un groupe d'humanitaires et de journalistes, menés par le photographe Reza Deghati. *(...)* Aina a vocation à devenir le berceau de la presse indépendante, notamment d'expression française, à Kaboul.

7. Kaboul est aux trois quarts détruite. *(...)* Une mission restreinte composée d'un architecte, d'un urbaniste et, peut-être, d'un des grands commis de l'Etat qui furent mêlés à la réalisation de nos grands travaux parisiens, recevrait le meilleur accueil – la France peut, là encore, à travers quelques hommes, jouer un rôle phare.

MASSOUD, PLUS QUE JAMAIS

(...) De toutes ces rencontres *(...)*, quelques idées sont nées – à commencer par celle-ci : créer, sur le modèle des Instituts Charles-de-Gaulle et François-Mitterrand, un Institut international Ahmed-Shah-Massoud. *(...)* Puisse la France, là encore, répondre à l'appel de l'Afghanistan ami. Puisse, sur ce point comme sur les autres, le pays d'Alfred Foucher, de Joseph Kessel, des médecins sans frontières franchissant les cols du Panchir, aller au bout de sa passion afghane. L'auteur, ici, s'efface. Aux lecteurs, à leur tour, de prendre le chemin de Kaboul.

La guerre d'Algérie et la culture de la mémoire

par Henry Rousso

LES souvenirs collectifs de la guerre d'Algérie et ceux de la période de Vichy ont connu un cycle mémoriel comparable qui voit se succéder une phase de liquidation de la crise clôturée par des lois d'amnistie (1951-1953 et 1962-1968), suivie d'une deuxième phase, plus courte qu'on ne le dit souvent, d'« amnésie » ou d'« occultation ». A peine le temps d'une génération, et s'ouvre, dans les années 1970-1980 d'un côté, dans les années 1980 de l'autre, une phase d'anamnèse, marquée par une prise de conscience progressive. Enfin, depuis une dizaine d'années, cette fois presque de concert, la présence obsédante de ces deux événements dans le présent semble relever d'une même tendance à l'« hypermnésie ».

Cette ressemblance tient à des analogies évidentes entre les deux événements, qui ont été marqués par de profonds clivages internes, ont terni l'image de la « patrie des droits de l'homme », et ont constitué deux étapes décisives dans le déclin relatif de la puissance française. Mais elle tient également au fait que, dans les deux cas, se manifeste une même manière de concevoir le passé, une même « culture de la mémoire », caractéristique de la fin du XXe siècle. Avec toutefois une différence notable : le débat public sur Vichy ou sur la Shoah a porté pour l'essentiel sur l'entretien du souvenir plus qu'il n'a opposé des représentations antagonistes perpétuant les luttes de la seconde guerre mondiale, et personne, sauf une frange minoritaire, n'y a défendu le point de vue des nazis ou des collaborateurs ; dans le cas de l'Algérie, la situation est très différente, puisque les polémiques continuent d'opposer les multiples adversaires d'hier.

La prégnance de ces souvenirs s'explique par l'évolution de la situation en Algérie même, par les effets de la guerre du Golfe ou du conflit israélo-palestinien, qui aiguisent les clivages identitaires, et donc les références au passé. Elle résulte de l'importance sociale des nouvelles générations de Français d'origine algérienne, comme l'a bien montré Benjamin Stora. Mais ces causes expliquent le poids du passé dans le présent, elles n'en expliquent pas les modalités, qui appartiennent, elles, à notre temps plus qu'à l'histoire.

La valorisation même du souvenir, doublée d'une condamnation irrévocable de toute forme d'oubli, constitue une première de ces modalités. La notion de « devoir de mémoire » a ainsi imprégné peu à peu toute réflexion sur la guerre d'Algérie, mais avec des tensions plus grandes que dans les discours sur la Shoah ou sur Vichy. L'impossibilité d'une représentation nationale de la guerre, avec l'échec répété d'une commémoration unique (le 19 mars), et la multiplication de points de vue irréconciliables, ont au contraire perpétué les clivages originels : le devoir de mémoire peut-il s'appliquer au seul 17 octobre 1961, et non plus au 8 février 1962 (Charonne), ou encore au 26 mars 1962 (la fusillade de la rue d'Isly), et au 5 juillet 1962 (les tueries d'Oran) ?

La prise de parole publique et la multiplication des témoignages constituent une autre modalité. Appelés du contingent, combattants algériens, plus récemment, personnes torturées, l'« ère du témoin », identifiée par Annette Wieviorka pour la mémoire de la Shoah, semble donc ici aussi à l'œuvre, avec la même tendance à la « victimisation ». La figure du héros s'estompe peu à peu au profit de celle de la victime, et l'affrontement entre anciens adversaires ne porte plus sur la question de savoir jusqu'à quel point les uns et les autres menaient une guerre aux fins « justes » – avec des moyens et des conséquences qui le furent rarement –, mais sur leur capacité à se présenter comme des victimes. Mais là encore avec une différence : les débats des années 1980 entre résistants et juifs déportés concernaient les victimes d'un même bourreau, tandis qu'ici chacune des catégories se renvoie la responsabilité des souffrances endurées.

> L'action militante a entraîné une volonté d'agir rétroactivement sur le passé, de gérer « mieux » les séquelles de l'événement

L'exigence de reconnaissance et de réparation constitue une troisième modalité. Elle s'est traduite par l'accélération des indemnisations pour les combattants, par la commémoration officielle des victimes militaires et civiles, avec notamment l'érection, en 1996, à Paris, d'un monument national aux morts d'Algérie, par l'apposition d'une plaque sur les quais de la Seine en hommage aux morts du 17 octobre 1961, en 2001, ou encore par un début de reconnaissance officielle du sort des harkis. L'action militante, relayée par des politiques publiques du passé, a entraîné, comme dans le cas de la mémoire de la Shoah, un souci non seulement de reconnaître les fautes ou les crimes, mais une volonté d'agir rétroactivement sur le passé, de gérer « mieux » les séquelles de l'événement.

HENRY ROUSSO est historien, directeur de recherche au CNRS, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent.

Il est enfin une dernière modalité qui rappelle très directement la gestion du passé nazi : c'est le recours systématique au droit et à la justice. Il en est ainsi de la requalification, par un vote parlementaire de 1999, des « événements d'Algérie » en « guerre d'Algérie ». C'est une décision certes conforme à la réalité qui ne fait d'ailleurs qu'entériner légalement un usage sémantique en vigueur depuis quarante ans. Mais il n'en est pas moins anachronique : si la France avait admis, le 1er novembre 1954, qu'une « guerre » venait d'être déclenchée, ladite guerre se serait arrêtée *sine die* puisque cela aurait signifié la reconnaissance en face d'une nation indépendante, ce qui était précisément l'enjeu du conflit.

Cette judiciarisation du passé, qui rappelle non seulement la mémoire de la Shoah, mais d'autres phénomènes de « transition » observés depuis la chute du mur de Berlin, s'est manifestée également lors du procès Papon, avec la tentative d'inscrire le 17 octobre 1961 au passif de l'accusé. Elle s'illustre dans le débat actuel sur le fait de savoir si la torture – celle pratiquée par la France uniquement – a été ou non un « crime contre l'humanité ». C'est un débat qui ne relève pas de la morale (un crime de guerre est aussi un crime...), mais bien d'une certaine conception de la mémoire.

En effet, en droit français, seul le crime contre l'humanité a été, depuis 1964, déclaré « imprescriptible », au détriment notamment du crime de guerre, dont la torture est l'exemple le plus typique. Si la France, au demeurant, n'a pas ratifié les conventions internationales permettant d'étendre la levée de la prescription, c'est précisément pour ne pas avoir à rouvrir le dossier algérien couvert par des lois d'amnistie relevant pour l'essentiel de sa seule souveraineté. La requalification en crime contre l'humanité permettrait ainsi de contourner techniquement l'obstacle.

Mais ce qui est en jeu ici, c'est bien la mise en place de stratégies d'action collective qui voient en la justice un formidable vecteur de mémoire. Ce qui peut d'ailleurs expliquer la multiplication actuelle de procédures « adjacentes » : pour diffamation, contre le général Aussaresses, pour réclamer réparation à la suite d'une naissance née d'un viol, pour réviser certains procès de militants du FLN... Qu'elles soient ou non justifiées, ces actions montrent à nouveau à quel point nos sociétés semblent avoir besoin de normes pour appréhender l'histoire, comme s'il fallait à tout prix résoudre aujourd'hui, et définitivement, toutes les incertitudes et contradictions d'hier.

★ Ce texte est extrait d'une conférence prononcée le 21 mars dans le cadre de l'Université de tous les savoirs. Les conférences ont lieu tous les jeudis, à 18 h 30, à l'université Paris-IV, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris ; entrée libre. Prochaines conférences : le 4 avril, Marc Fleurbaey, « Mesurer l'inégalité, définir l'équité » ; le 11 avril, Thomas Piketty, « Inégalités et redistribution en France au XXe siècle » ; le 18 avril, Marie-Laure Izorche, « L'égalité et le droit » ; le 25 avril, Catherine Audard, « Le besoin de justice ».

Kabylie : la cause de l'indignation

par Nabile Farès

SE faire l'écho fragile et, en même temps, alarmé, de ce qui a lieu dans ce pays « conquis », l'Algérie, et cette région qui, depuis un an et plus – si l'on ne s'arrête qu'à cette date du 18 avril 2001 où fut assassiné le jeune Guermouh Masinissa – s'appelle, a été appelée, jusqu'à aujourd'hui : la Kabylie. Et, si la Kabylie est en état d'insurrection de paroles et d'actes adressés au pouvoir actuel – pourrait-on dire *« aux pouvoirs actuels »* de l'Algérie –, c'est encore pour éviter le pire qu'une répression et une violence consacrent en répondant aux exigences politiques, humaines, d'une transformation, par des violences que l'on dit, partout, que l'on écrit, partout, lorsque de tels actes ont lieu à l'encontre des populations civiles : *« policières »*. Violences dont les dires locaux, les journaux locaux, les e-mails locaux, les avocats, maintenant les témoins, se font précisément et largement l'écho : rafles ; arrestations ; injures ; tortures ; traques des militants, militantes de la démocratie, du mouvement citoyen né ici, en ces lieux, où depuis une année, 365 jours et 365 nuits, à l'état vif, à mains nues, de jeunes citoyennes, de jeunes citoyens, disent ce qu'elles, ils, pensent de leur vie.

NABILE FARÈS est écrivain et psychanalyste.

Car, somme toute, il s'agit de la vie de milliers, de millions – l'Algérie est un pays si vaste – de citoyennes et citoyens en quête de leur reconnaissance, réalité, maturité civique. Et que faire d'autre, au-delà de la répression, de la servilité, du « je ne veux pas savoir », « je vais m'expatrier », de l'imposture – et même si l'écrit se perd dans le vide de l'exclamation, de l'urgence, de l'édition – que dire ce qu'il en est d'une cause toujours valable, impossible à taire, qui se nomme, encore, ici, la cause, l'alerte de l'indignation.

Le Monde
ÉDITORIAL

Paix en Angola ?

CE N'EST PAS un accord de paix, c'est une reddition. Bien sûr, il faut se féliciter de l'accord qui devait être signé ce jeudi 4 avril à Luanda, capitale de l'Angola. Il met un terme, en principe, à vingt-sept ans d'une effroyable guerre civile. Elle oppose, depuis 1975, les forces du gouvernement central à celles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita). Un demi-million d'Angolais ont été tués, dans un pays de 12 millions d'habitants ; des centaines de milliers d'autres ont été blessés ; les personnes déplacées se comptent par millions. Dans ce pays, la guerre froide a été chaude. Elle vit les deux grands blocs antagonistes, les Etats-Unis et l'Union soviétique, se combattre par factions angolaises interposées. Et la bataille entre Angolais se poursuivit après la chute du mur de Berlin en 1989 ; elle devait même connaître sa phase la plus meurtrière après 1993. En un quart de siècle, trois tentatives de paix ont déjà échoué. Si celle qui devait être ratifiée jeudi aboutit, ce sera un immense soulagement pour tous les Angolais.

Mais il ne faut pas se tromper sur la nature de l'accord que doivent signer les chefs de l'armée nationale et ceux de la guérilla, en présence du président José Eduardo Dos Santos, et sous l'égide de l'ONU. Ce n'est pas la paix des braves ; c'est la capitulation de l'Unita. La mort de son chef historique, Jonas Savimbi, tombé sous les balles des forces gouvernementales le 22 février, entérinait la défaite militaire de son mouvement et la victoire du président Dos Santos. L'Unita n'a plus grand-chose à négocier. Les zones du pays encore sous son contrôle ont été soumises à un blocus, alimentaire et médical, auquel ont implicitement souscrit et l'ONU et les trois pays les plus impliqués dans cette affaire : le Portugal, l'ancienne puissance coloniale ; les Etats-Unis, qui appuyèrent longtemps Jonas Savimbi ; enfin la Russie, allié traditionnel du régime de Luanda depuis 1975. Plus un sac d'aide humanitaire n'est parvenu à l'Unita, dont les troupes ont l'allure d'une armée affamée et en débandade.

L'accord prévoit qu'elles seront intégrées *« dans la dignité »* au sein des forces armées angolaises. L'amnistie doit être totale pour les anciens combattants, comme pour les déserteurs de l'armée. Son aile militaire ainsi dissoute, l'Unita devient simple parti politique. Elle prend part sans les armes au jeu politique national. Et c'est là que la bonne volonté et la bonne foi du président Dos Santos vont être mises à l'épreuve.

C'est là aussi que le régime de Luanda devra savoir évoluer : délaisser une pratique du pouvoir autocratique et corrompue – l'argent du pétrole coule à flots dans un pays qui est l'une des plus grandes puissances pétrolières de l'Afrique – pour aller vers une vie publique plus ouverte. Le test viendra vite. Ou l'Unita peut véritablement exister comme parti politique, ce qui serait la vraie victoire pour l'Angola ; ou le président Dos Santos s'arrange pour la museler, et il « justifiera », à titre posthume, les choix de Jonas Savimbi.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Jean-Louis Andréani *(Régions) ;* Laurent Mauduit *(Entreprises) ;* Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Franck Nouchi *(Culture) ;* Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres) ;* Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

AFFAIRE FALCONE. A la « une » du *Monde* du mercredi 3 avril, nous avons publié par erreur la photo de Jean-Marc Falcone, directeur adjoint de cabinet du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, à la place de celle de Pierre-Joseph Falcone *(photo ci-dessous)*, homme d'affaires plusieurs fois mis en examen dans l'affaire des ventes d'armes vers l'Angola, comme le relatait l'article ainsi illustré.

CORBIS SYGMA

Nous présentons nos excuses à Jean-Marc Falcone, ainsi qu'à nos lecteurs, pour cette erreur regrettable.

« LE MONDE ». En présentant nos résultats historiques de diffusion en 2001 (*Le Monde* du 3 avril), nous nous sommes trompés sur l'étude d'EuroPQN. Nous avons confondu le taux de pénétration des quotidiens nationaux (qui est de 4,6 % pour *Le Monde*, numéro deux derrière *L'Equipe* à 5,3 %) et le taux de progression de l'audience entre 2000 et 2001 (qui, pour *Le Monde*, marque une hausse bien plus significative : + 13,6 %, et qui pour *L'Equipe* est négatif à –5,74 %). *Le Monde* partage la plus forte progression de toute la presse nationale en 2001 avec *La Croix* (+ 19,7 % pour un taux de pénétration de 0,8 %).

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Eternelle réforme du divorce

PROMISE par le gouvernement de Lionel Jospin peu après son arrivée au pouvoir, en 1997 ; de nouveau promise par le candidat Jospin en 2002... Cinq années n'auront pas suffi au gouvernement pour faire aboutir la réforme du divorce.

Rarement pourtant révision législative aura été aussi soigneusement préparée. Dès l'automne 1997, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, déclare travailler à une rénovation du droit de la famille. Fin 1997, elle lance la piste d'un divorce déjudiciarisé, avant d'y renoncer définitivement à la conférence de la famille de juin 2000 : le divorce pour faute sera maintenu, le divorce sur requête conjointe allégé, le divorce pour rupture de vie commune accéléré... Deux rapports, sommes de travail considérables, sont remis au gouvernement : celui de la sociologue Irène Théry, en mai 1998, puis celui du groupe d'experts menés par la juriste Françoise Dekeuwer-Défossez, en septembre 1999.

En avril 2001, la nouvelle garde des sceaux, Marylise Lebranchu, ainsi que la ministre déléguée à la famille, Ségolène Royal, présentent à la presse des *« propositions »* de révision de la loi de 1975 sur le divorce (simplification du divorce sur requête conjointe, disparition du divorce pour faute, création d'un divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal), qui sont ensuite soumises au jugement des Français lors de quatre rencontres régionales. Lionel Jospin, à la dernière conférence de la famille, en juin 2001, s'engage à présenter rapidement un projet de loi. Mais c'est finalement à partir d'une proposition de loi du député (PS) de l'Allier, François Colcombet, que l'on débat à l'Assemblée nationale. Le texte y est voté, le 10 octobre 2001, avant d'être rejeté au Sénat le 21 février 2002.

Le *« divorce du XXIe siècle, responsable et apaisé »* promis par le gouvernement dépendra donc du bon vouloir d'une prochaine majorité. Le droit de la filiation, de l'autorité parentale, de la prestation compensatoire, le droit de succession du conjoint survivant, de la médiation et du nom de famille ont été époussetés par le législateur sans que soit abordée la pièce clé de la réforme du droit de la famille que constitue le divorce. Paradoxe : c'était sans doute sur ce thème que l'attente sociale de réforme était la plus forte. Justiciables et praticiens du droit s'accordent aisément sur le constat : complexe, lente, onéreuse, insuffisamment à l'écoute, la justice du divorce fonctionne mal en France. Les 120 000 procédures engagées chaque année engorgent les tribunaux.

« Il est assez généralement admis que les textes de 1975 n'ont que partiellement répondu aux espoirs qui étaient fondés sur eux, qu'ils sont en décalage avec l'état actuel de la société, et que le système judiciaire ne parvient que très difficilement à leur donner une application concrète », lisait-on dans le rapport Dekeuwer-Défossez. Pour réduire la place du divorce pour faute, le législateur avait instauré en 1975 une pluralité de procédures.

Un quart de siècle plus tard, l'objectif n'est pas atteint : le divorce pour faute demeure le plus usité (41,3 % des divorces prononcés en 2000). Or cette procédure *« rend pratiquement impossible l'organisation sereine de l'avenir de chacun des conjoints, et surtout des enfants*, déplorait François Colcombet, en préambule de sa proposition de loi. *A l'échec du couple s'ajoutent des ravages souvent irrémédiables, et ce divorce devient ainsi une cause de profond désordre. Cette situation a pris, du fait de l'augmentation du nombre de divorces, l'allure d'un véritable fléau social ».*

DÉLICATE ALCHIMIE

« La garde des sceaux regrette beaucoup de ne pas avoir pu mener cette réforme à son terme », fait-on dire aujourd'hui dans l'entourage de la ministre de la justice. Si cette réforme attendue a avorté, se justifie-t-on, c'est parce que le passage de témoin entre Elisabeth Guigou et Marylise Lebranchu au ministère de la justice a eu lieu au moment même où le projet de loi prenait forme définitive. Et que *« Mme Lebranchu a souhaité avoir sa propre vision du dossier et consulter les Français ».*

Au printemps 2001, réalisant que le calendrier parlementaire était trop chargé pour entreprendre un vaste débat sur le droit de la famille, le gouvernement s'est rabattu sur quatre propositions de loi. *« Mais en décidant de réformer par petits bouts, on risquait d'en perdre un. Ce qui nous laisse avec un code civil en suspens »,* regrette Monique Sassier, de l'UNAF (Union nationale des associations familiales).

Bien qu'un certain nombre de points de consensus se soient dégagés – nécessité de simplifier le divorce par consentement mutuel, d'atténuer les effets pervers de la procédure actuelle du divorce pour faute, de réduire les délais du divorce pour rupture de vie commune –, la réforme était délicate à mener : elle contraignait à réfléchir au sens actuel du mariage, à repenser le rôle de la justice, à louvoyer entre les lobbies (avocats, magistrats, féministes, associations de pères...) et risquait enfin de porter atteinte au fort lucratif « marché » du divorce. Malgré des années de réflexion, le gouvernement, divisé en son sein même, n'a pas réussi cette délicate alchimie.

Sous la pression des associations féministes, alertées par l'ampleur des violences conjugales et familiales, la stigmatisation de la faute a été réintroduite dans le texte de François Colcombet, qui a perdu de sa cohérence. La réforme, moins lisible, n'était plus guère convaincante. Lorsque des choix de calendrier parlementaire se sont imposés, le divorce n'a pas été considéré comme une priorité par le gouvernement.

Pascale Krémer

Changement PAR PANCHO

La Chine face à la nouvelle question ouvrière

Suite de la première page

Hier aristocratie du régime, la classe ouvrière chinoise est aujourd'hui frappée par la disgrâce, victime de la réforme des entreprises publiques et, au-delà, de la réhabilitation de la culture du profit. Ce processus de déclassement a connu deux étapes. A partir de 1992, quand Deng Xiaoping « relance » la réforme économique après la glaciation idéologique post-Tiananmen (1989), le secteur d'Etat fait l'expérience de nouvelles pratiques de management, censées doper la productivité du travail. Les directions d'entreprise commencent à généraliser la formule des contrats de travail, se substituant à l'emploi à vie, et jouissent d'une grande latitude pour fixer les revenus. Puis à partir du milieu des années 1990 on passe à la vitesse supérieure. La réforme du management devient refonte de la structure. L'attaque déjà amorcée contre le « bol de riz en fer » – sécurité de l'emploi et privilèges sociaux associés (écoles, logement, assurance, retraites...) – se radicalise. La consigne est à l'allégement du *« fardeau social »*. Dégraissages, banqueroutes, privatisations sauvages alimentent la déferlante du chômage urbain.

L'évaluation de ce dernier est un casse-tête permanent pour les chercheurs tant les statistiques officielles sont incohérentes. Selon le ministère du travail, le taux va passer de 3,6 % en 2001 à 4,5 % en 2002. Ce chiffrage est fantaisiste. Selon des estimations officieuses – plus crédibles –, il faudrait évaluer ce nombre de chômeurs urbains à 30 millions (soit un taux de 15 %), voire 40 millions (20 %). Dans les régions industrielles les plus archaïques comme le Nord-Est mandchou – le foyer des récentes tensions –, le fléau prend des proportions désastreuses avec des taux proches de 50 %. Il est source de paupérisation de pans entiers de la société alors que les dispositifs de protection sociale, censés se substituer à la défunte *danwei* (unité de travail), restent embryonnaires.

CONFLITS EN HAUSSE

Il ne suffira pas aux dirigeants de Pékin d'attendre l'extinction historique de cette caste d'« hommes de fer » – l'âge de la retraite aidant – pour pacifier le monde du travail. Car une nouvelle génération ouvrière émerge qui pose des défis inédits. Surgis des campagnes minées par le déclin de l'économie agricole, ces contingents de ruraux prolétarisés éclipsent aujourd'hui les « hommes de fer » dans les entreprises d'Etat et peuplent en masse les autres catégories de firmes : entreprises « collectives » (capital local mixte), privées ou sino-étrangères. Là, la question est celle de l'exploitation du travail à la Dickens ou à la Zola plus que celle de la survie d'une aristocratie déchue. Sous-payés et mal traités dans des usines-casernes, ces néo-ouvriers sont soumis à l'arbitraire permanent et aux accidents du travail. Contrairement aux « hommes de fer », ils ne sont pas issus des entrailles du système communiste et ne disposent donc que de faibles relais dans l'appareil, les bureaucraties locales épousant en général la cause des patrons (qui les financent). De surcroît, l'armée de réserve des paysans tentés par l'exode les pousse plutôt à la docilité.

Pourtant les conflits sont multiples. Ils sont même en nombre croissant. Toutes catégories confondues – « hommes de fer » ou travailleurs migrants –, ils ont récemment franchi le seuil de 200 000 par an. Ils prennent la forme d'arrêts de travail ou de manifestations et dégénèrent parfois dans la violence : émeutes, sabotages ou agressions physiques. Au cours du second semestre de 2001, l'assassinat de trois patrons d'entreprises d'Etat a suscité une vive émotion.

Cette multitude de foyers de tension ne suffit pas à faire un « grand soir ». L'ère de la réforme économique a accusé le handicap historique d'un *« fractionnement »*, selon la formule de l'historien Alain Roux, qui bride sa capacité d'action. Sans compter que le régime, qui peut céder dans l'urgence à quelques doléances financières (paiement des arriérés de salaires) tout en embastillant sans faiblesse les syndicalistes indépendants, est mobilisé pour enrayer toute contagion, comme viennent de l'illustrer les deux microclimats de Daqing et Lioayang, qui n'ont pas fait tache d'huile. Ce malaise ouvrier exerce néanmoins sur le pouvoir une pression qu'il ne peut ignorer. Son impact sur l'évolution de la réforme reste à ce stade incertain, voire contradictoire.

Dans un premier scénario, une montée des tensions sociales en Chine pourrait être instrumentalisée par les orthodoxes, en perte de vitesse mais toujours à l'affût, pour instruire le procès de l'économie de marché et de la mondialisation. Les sacrifices sociaux induits par l'entrée de la Chine dans l'OMC risquent de leur donner une nouvelle résonance et ils se retrouveraient là en bonne intelligence avec la « nouvelle gauche » chinoise d'obédience nationaliste. Dans ce contexte, les bataillons déclinants mais encore vigoureux des « hommes de fer », dont ils partagent la nostalgie de « bol de riz en fer » maoïste, peut être une précieuse masse de manœuvre. On peut douter qu'une telle coalition prenne le pouvoir à Pékin. Mais elle peut freiner le rythme d'application des engagements de l'OMC.

CULTURE DU DROIT

Un deuxième scénario serait plutôt favorable au courant (politique) libéral. Assiégé par la marée montante des conflits du travail, le système n'aurait pas d'autre option que de se déverrouiller. L'institutionnalisation de procédures d'arbitrage, en particulier de nature judiciaire, acclimaterait la Chine à une culture du droit minant son architecture léniniste. L'hérésie pourrait même aller jusqu'à remettre en cause le monopole du syndicat officiel. C'est le rapport déjà cité de l'Académie des sciences sociales, dont le patron, Li Tienying, est membre du bureau politique, qui le suggère : *« Il faut rénover le système syndical pour éviter que ses responsables soient contrôlés par le patronat. Une concurrence entre syndicats permettrait de mieux répondre aux besoins des ouvriers. »*

On peut douter que ce discours sur l'ajustement de l'offre à la demande syndicale aille très loin. Du pluralisme syndical au pluralisme politique, il y a le risque d'un emballement lourd de danger pour un parti résolu à conserver son monopole. Toutefois il n'est pas indifférent qu'au sommet de l'appareil des esprits osent de telles audaces. La question ouvrière offre un point d'application à une quête plus globale travaillant déjà l'ensemble d'un système confronté au défi de la sophistication : bâtir une nouvelle ingénierie sociale entre un léninisme (décomposé) et un pluralisme (encore tabou).

Frédéric Bobin

L'affaire Enron aura finalement eu raison du réseau mondial d'Andersen : sous le coup de cette crise, de nombreuses entités nationales **QUITTENT LE GIRON** du cabinet d'audit, présent jusqu'alors dans 84 pays, pour rejoindre l'un de ses quatre grands concurrents mondiaux. Le conseil d'administration d'Andersen Worldwide, la structure de coordination internationale, s'est réuni à Londres, de mardi 2 avril à jeudi 4 avril, pour examiner l'avenir de ce qui reste du réseau et surtout de **L'ENTITÉ AMÉRICAINE.** Paul Volcker, l'ancien patron de la FED, qui tente de sauver le groupe, continue d'essayer de trouver un accord amiable avec les créanciers d'Enron. Pour cette dernière affaire, un grand jury « spécial » a par ailleurs été constitué. Cette **PROCÉDURE EXCEPTIONNELLE** a été décidée pour juger les dirigeants de la firme en faillite.

L'affaire Enron sonne le glas du réseau mondial d'Andersen

Implantées jusqu'à présent dans 84 pays, les entités juridiques, comptables ou de conseil en informatique constituant le cabinet, rejoignent, les unes après les autres, l'un de ses quatre grands concurrents. La structure américaine lutte toujours pour sa survie

DIFFICILE d'imaginer contexte plus tragique, pour une réunion du conseil d'administration d'Andersen Worldwide. Réuni à Londres, du mardi 2 avril au jeudi 4 avril, le *« board »* de la société – qui est une coopérative suisse, dans laquelle sont associées les différentes entités juridiques indépendantes qui travaillent sous la marque Andersen – doit constater qu'il n'a plus guère de pouvoir.

C'est au niveau d'Andersen Worldwide que sont noués les contrats entre le réseau mondial Andersen, présent dans 84 pays, fruit de 90 ans de développement, et les différentes sociétés nationales d'audit et de conseil.

Aujourd'hui, quitter le réseau n'est plus qu'une formalité. Les entités locales ne se privent pas. Dans l'audit, nombreuses sont celles qui se sont déjà ralliées à un autre « big five ». Quant à la branche conseil en informatique, Andersen Business Consulting, elle cherche une solution de son côté en Europe et aurait des contacts avec Cap Gemini Ernst & Young, *« encore très préliminaires »*, précise toutefois une source proche du dossier.

Quel pouvoir reste-t-il donc aux douze derniers membres du *« board »* mondial (deux démissions ont été enregistrées à la suite de ralliements d'entités à des concurrents), présidé par le dirigeant d'Andersen France, Aldo Cardoso ? Celui de nommer le successeur de Joseph Berardino, directeur général (*chief executive officer*) démissionnaire ? C'est l'un des dossiers inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. Encore fallait-il au préalable être à même de définir cette fonction. Un réseau en cours d'explosion n'a plus guère besoin d'un grand coordonnateur, définissant des lignes mondiales. Encore moins depuis qu'il n'y a plus de discussions à l'échelle mondiale, hors des Etats-Unis, avec KPMG. Faute de candidat, M. Cardoso pourrait assurer l'intérim. Il s'est beaucoup battu pour trouver une solution sauvant le réseau, mais la dérive américaine a tout emporté et reste le principal sujet à l'ordre du jour.

LE RÉSEAU D'AUDIT EXPLOSE

L'éclatement d'Andersen, société coopérative basée à Genève

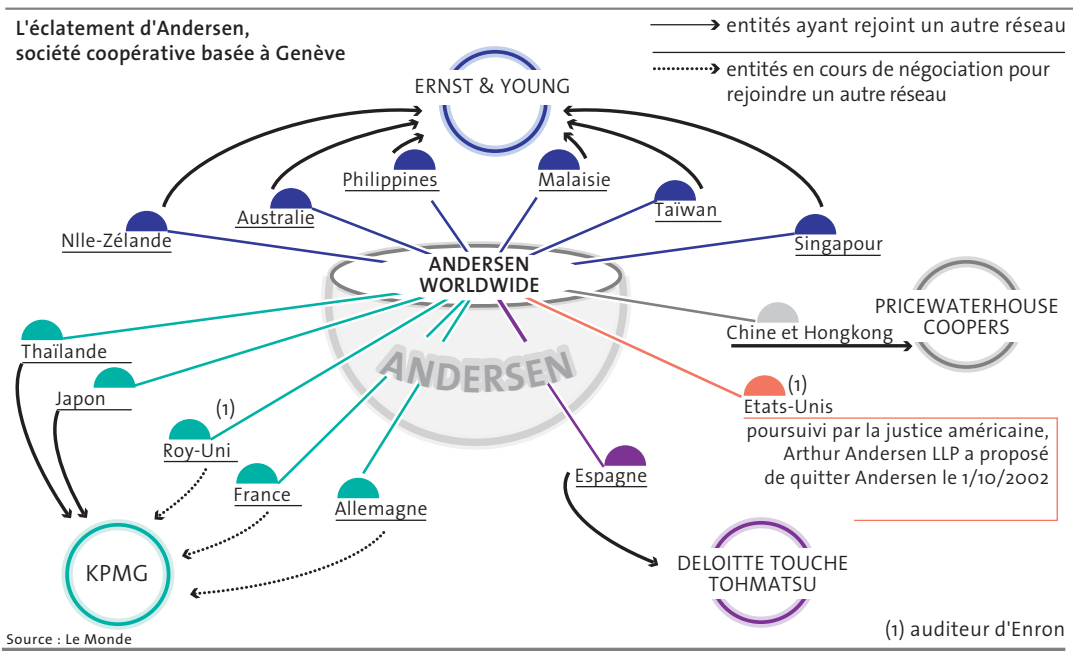

Source : Le Monde

DEUX CONDITIONS

Si les diverses sociétés d'Andersen, hors Etats-Unis, se précipitent aujourd'hui pour trouver des solutions locales, c'est que la situation américaine ne s'améliore pas. Les associés d'Andersen outre-Atlantique ont apporté leur soutien au plan proposé par Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale (la banque centrale américaine). Celui-ci prévoit de prendre la tête d'Arthur Andersen LLP et de vendre l'activité conseil. Les associés américains d'Andersen viennent de choisir une banque conseil Gleacher Partners pour les aider. Mais M. Volcker a mis deux conditions : trouver un accord amiable avec la SEC, le gendarme des marchés américain, ainsi qu'avec les créanciers, actionnaires, employés d'Enron.

Selon le *Financial Times* du 4 avril, Andersen se démène plus que jamais aux Etats-Unis pour tenter de trouver un accord. Il permettrait à la firme, indique le journal, de poursuivre ses négociations en vue d'un rapprochement avec l'un de ses grands concurrents aux Etats-Unis. Selon l'agence Bloomberg, la vente du département spécialisé dans le conseil fiscal, qui intéresserait Deloitte, se heurte aux mêmes difficultés juridiques (l'ampleur du passif lié à l'affaire Enron) que la vente groupée d'Andersen Etats-Unis. Selon un analyste de la banque d'affaires Lehman Brothers, cité par Bloomberg, *« celui qui reprend un métier significatif d'Andersen pourrait être considéré comme un successeur »* et donc récupérer les risques juridiques et financiers. Pour certains, cela plaide en faveur d'un dépôt de bilan d'Arthur Andersen LLP, voire d'Andersen Worldwide ou encore d'Andersen Royaume-Uni, qui était aussi auditeur d'Enron. Cela clarifierait la situation pour un éventuel repreneur.

Mercredi, toutefois, Londres affirmait poursuivre les discussions avec KPMG. Paris confirmait également être toujours en négociations exclusives avec ce groupe (qui compte 7 300 personnes en France, contre 4 000 pour Andersen). Des rumeurs se multiplient toutefois à Paris, faisant état de l'intérêt d'autres groupes pour Andersen France. *« La France est une entité en très bonne santé, qui a une très belle clientèle et attire donc beaucoup de convoitises »*, reconnaît un professionnel. Sur les sociétés du CAC 40 auditées par Andersen, beaucoup ont renouvelé leur mandat en 2000 ou 2001, pour une durée de six ans. Si les activités de conseil peinent à trouver de nouveaux mandats, l'audit a encore quelques années de chiffres d'affaires assurées. En Europe, contrairement aux Etats-Unis où Andersen a perdu plus de 90 grands clients, les défections sont encore rares.

Sophie Fay

Les grands clients du CAC 40

Les grandes entreprises françaises sont obligées par la loi d'avoir deux commissaires aux comptes. Andersen est l'un des deux commissaires de 14 sociétés du CAC 40. Dans trois cas – Carrefour, EADS, TotalFinaElf –, il partage ce rôle avec KPMG. Les autres sociétés auditées par Andersen, qui signe souvent les comptes sous le nom historique de Barbier Frinault, sont Accor, Alcatel, BNP Paribas, Lagardère, Schneider Electric, Société générale, Suez, Thales, Thomson Multimedia, Vivendi Environnement et Vivendi Universal. Andersen audite également Alstom, qui vient d'être remplacée par Vinci dans le CAC 40, ou encore Crédit agricole.

KPMG, de son côté, est le commissaire aux comptes des AGF et de Pinault-Printemps-Redoute.

D'octobre à avril, une crise sans fin

- **16 octobre 2001** : Enron connaît une perte de 618 millions de dollars (702 millions d'euros) pour le troisième trimestre 2001.
- **19 octobre :** la Commission des opérations de Bourse américaine (SEC) ouvre une enquête sur les relations entre Enron et ses sociétés ad hoc (*special purpose entities*). Enron en informe son auditeur, Arthur Andersen LLP.
- **23 octobre** : selon le Département de la justice américain, le bureau de Houston d'Andersen commence à détruire des documents.
- **2 décembre** : Enron est en redressement judiciaire.
- **12 décembre** : enquête du Congrès.
- **10 janvier 2002 :** enquête du département de la justice. Arthur Andersen LLP admet avoir détruit des documents comptables.
- **15 janvier :** David Duncan, le partenaire d'Andersen chargé d'Enron, est licencié.
- **3 février** : Andersen annonce qu'il a fait appel à Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale, la banque centrale, pour présider un *« bureau de supervision indépendant »*.
- **13 mars** : Deloitte et Ernst & Young, en discussion pour une reprise d'Andersen Worldwide, renoncent. KPMG est seul en lice.
- **14 mars :** Arthur Andersen LLP est mis en examen pour obstruction à la justice par destruction de pièces comptables.
- **18 mars** : ouverture de discussions entre Andersen et KPMG pour un rapprochement hors des Etats-Unis.
- **22 mars** : M. Volcker propose de remplacer les dirigeants d'Arthur Andersen LLP par un conseil d'administration indépendant de sept membres, qu'il dirigerait.
- **26 mars :** Joseph Berardino, directeur général d'Andersen Worldwide, démissionne.
- **29 mars** : les associés américains soutiennent le plan Volcker.
- **2 avril :** Andersen et KPMG mettent fin à leurs discussions globales, mais les poursuivent dans certains pays.

Un grand jury « spécial » est constitué pour Enron

NEW YORK
de notre correspondant

Après le scandale financier et politique, l'affaire Enron devrait entrer dans une phase judiciaire. L'inculpation d'Andersen il y a trois semaines à la suite de la destruction *« de tonnes »* de documents dans ses bureaux de Houston (Texas) était un préambule.

La justice fédérale est décidée à demander des comptes aux dirigeants du groupe énergétique, y compris à son ancien président et fondateur Kenneth Lay et à son ancien directeur général, Jeffrey Skilling. Un grand jury *« spécial »* a été constitué la semaine dernière à Houston pour cela. Ses membres ont été sélectionnés pour éviter tout lien avec Enron. Cette procédure exceptionnelle a déjà été utilisée dans des dossiers complexes et politiquement sensibles comme l'affaire *« Whitewater »* sous la présidence Clinton ou l'*« Irangate »* sous celle de Reagan. Le département de la justice a l'intention de ne négliger aucun aspect de la plus importante faillite de l'histoire des Etats-Unis et de procéder rapidement à des mises en examen.

Les procureurs s'intéressent particulièrement aux sociétés en partenariat d'Enron, cette nébuleuse de plus de 3 000 entités (dites *special purpose entities*) portant parfois des noms tirés de films et de personnages du cinéma comme Braveheart, Jedi, Raptor, Rawhide... Elles servaient à emprunter de l'argent, à dissimuler des milliards de dollars de dettes et de pertes et à échapper à l'impôt. Elles ont permis à certains cadres de s'enrichir rapidement. Le directeur financier du groupe, Andrew Fastow, l'ordonnateur des partenariats, se serait attribué plus de 35 millions de dollars de commissions.

Une de ces sociétés, Southampton Place, du nom d'un quartier chic près de Houston où vivent des cadres d'Enron, offre l'exemple de véritables détournements de fonds. Elle a été créée par M. Fastow et l'un de ses collaborateurs Michael Kopper.

AU DÉTRIMENT DE LA SOCIÉTÉ

Plusieurs cadres ont été invités à y participer. Deux d'entre eux, l'ancien trésorier du groupe, Ben Glisan, et l'un de ses avocats, Kristina Mordaunet, auraient récupéré chacun un million de dollars (1,14 million d'euros) pour une mise initiale de 5 800 dollars. M. Fastow aurait retiré 4,5 millions de dollars en deux mois d'un investissement de 25 000 dollars et M. Kopper aurait gagné plus de 10 millions à la suite d'un apport de 125 000 dollars. Tout cela au détriment de la société. *« Les partenariats donnaient l'illusion que les engagements étaient couverts par une tierce partie ; il s'agissait en fait à chaque fois d'une entité dans laquelle seul Enron avait des intérêts »*, indique un rapport remis au Tribunal fédéral de New York en février. Un autre partenariat, Raptor, a servi à faire disparaître plus d'un milliard de dollars de pertes.

Le FBI, dont une trentaine d'agents travaillent sur la faillite d'Enron, s'intéresse aussi à la vente, en octobre 2001, par Thomas White, secrétaire aux armées du gouvernement Bush et ancien cadre d'Enron, de 3 millions de dollars d'actions du groupe. Le 16 octobre, la société a révélé ses difficultés financières et annoncé une perte de 618 millions de dollars. Elle faisait faillite six semaines plus tard. M. White affirme n'avoir bénéficié d'aucune information privilégiée. Vingt-neuf dirigeants et administrateurs du groupe ont vendu massivement des actions Enron avant leur effondrement. Ils ont cédé pour 1,1 milliard de dollars de titres entre octobre 1998 et novembre 2001.

Les enquêtes en cours portent sur de nombreux autres délits possibles : du *« faux et usage de faux »* au *« faux témoignage »* en passant par *« la diffusion de fausses informations financières »*. Une dernière procédure a été ouverte à la demande de l'OPIC (« Overseas Private Investment Corp »), un organisme public finançant les investissements à l'étranger. Enron a reçu entre 1992 et 2001 plus d'un milliard de dollars d'aides de l'OPIC et aurait pour cela falsifié des documents.

Eric Leser

Assemblée générale tendue pour l'Association française d'épargne et de retraite

Le président de l'AFER veut renégocier avec son assureur

L'ASSEMBLÉE générale de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER) qui s'est tenue mercredi soir 3 avril à Paris, devant une salle comble du Palais des Congrès, a laissé l'impression d'un rendez-vous manqué à un grand nombre des adhérents ayant pris le soin de se déplacer. *« Plusieurs personnes ont cherché à poser des questions, mais, malgré des sifflets et des protestations, on a préféré leur passer un film d'un quart d'heure sur l'avenir des retraites »*, regrette un des assurés présents. Très attendue, cette assemblée devait être l'occasion pour les dirigeants de l'AFER d'affirmer leur volonté de reprendre en main cette association qui comprend 565 000 adhérents, dont l'épargne, gérée sous forme d'assurance-vie, représente aujourd'hui plus de 26 milliards d'euros.

« Nous voulons redonner à l'association les moyens d'être libre par rapport à l'assureur (le groupe CGNU) qui gère notre contrat et qui depuis quelques années grignote notre indépendance », affirmait récemment Pierre-Marie Guillon, président de l'AFER depuis juin 2001. Il était notamment proposé au vote des adhérents une résolution visant à permettre au conseil d'administration de renégocier les accords passés avec l'assureur, voire de *« rechercher un ou plusieurs nouveaux assureurs »*. En 1989, sans soumettre sa décision au vote du conseil d'administration et sans en informer les adhérents, Gérard Athias, le président de l'époque, avait modifié la clause de résiliation du contrat avec son assureur, rendant ce contrat plus difficile à casser.

La résolution proposée par M. Guillon a été votée. Mais les adhérents de l'AFER se sont-ils dotés de moyens suffisants pour mettre fin aux *« dérives sérieuses »* que dénonce le nouveau président de l'association ? *« M. Guillon n'est pas totalement sincère dans sa démarche »*, affirme François Nocaudie, principal animateur de SOS Principes AFER, à l'origine de la plainte contre les fondateurs de l'association, Gérard Athias et André Le Saux, mis en examen en décembre 2000 pour *« abus de confiance, tromperie sur une prestation de service et publicité de nature à induire en erreur »*. Selon M. Nocaudie, cette montée au créneau de M. Guillon s'explique avant tout par la crainte des conséquences de la mise en examen de MM. Athias et Le Saux. En raison d'un complément de plainte déposé en février par SOS Principes AFER, à l'encontre cette fois de la CGNU, pour *« recel d'abus de confiance »* (*Le Monde* du 6 mars), les anciens administrateurs de l'AFER, dont M. Guillon faisait partie, pourraient être inquiétés.

565 000 adhérents dont l'épargne représente plus de 26 milliards d'euros

Avant l'assemblée générale, SOS Principes AFER avait demandé à s'exprimer afin de poser le principe du vote de deux résolutions, dont une demandait que les membres du conseil d'administration de l'AFER ne soient plus cooptés, mais élus par l'assemblée générale. SOS Principes AFER désirait aussi que le salaire du président soit versé non plus par le GIE-AFER (aujourd'hui détenu à plus de 90 % par l'assureur), mais par l'association. M. Guillon a refusé de donner la parole aux représentants de SOS Principes.

Laurence Delain

Entre la privatisation et le statu quo, La Poste est à la recherche d'une « troisième voie »

L'établissement affiche un léger déficit pour 2001. Sa fragilité incite son président, Martin Vial, à préconiser un changement de statut en prévision de la libéralisation du courrier en 2006

MARTIN VIAL, président de La Poste, devait présenter, jeudi 4 avril en début d'après-midi, les résultats 2001 de l'entreprise. Comme à EDF, cet exercice prend un relief particulier à quelques semaines de l'élection présidentielle. La libéralisation d'une grande partie du courrier étant programmée pour 2006, l'établissement dispose de quatre ans au plus pour se mettre en ordre de bataille.

Les résultats de 2001 ne sont pas très encourageants. Certes, le chiffre d'affaires du groupe progresse légèrement, mais il est deux fois moins important que celui de la Poste allemande. Surtout, le résultat d'exploitation diminue de manière sensible. En particulier parce que le courrier, qui reste la principale manne de l'entreprise, a connu une progression décevante, et en raison du coût des 35 heures (entre 400 et 800 millions d'euros).

La Poste affiche même un résultat net déficitaire de 95 millions d'euros, en raison de *« survaleurs d'acquisition »*. L'acquisition du réseau de franchisés DPD, en Allemagne, fut coûteuse. Sans ces éléments exceptionnels de 170 millions d'euros, le bénéfice net atteindrait 75 millions d'euros.

Légèrement positifs ou légèrement négatifs, selon la grille de lecture, les résultats 2001 sont fragiles. Martin Vial compte bien en faire un argument pour accélérer les réformes. Dans l'Union européenne, treize Postes sont des sociétés anonymes, dont deux (la Poste allemande et la néerlandaise) sont cotées en Bourse. Seules les Postes luxembourgeoise et française n'ont pas encore franchi le pas. Martin Vial, comme la plupart des experts, juge que dans dix ans, il n'y aura plus que trois ou quatre grands opérateurs postaux européens : la Deutsche Post, la Poste néerlandaise, La Poste française et peut-être la britannique, rebaptisée Consignia. Les autres continueront d'exister mais *« n'auront plus les moyens de changer de dimension et d'être vraiment maîtres de leur destin »*, estime-t-il.

LE DEUXIÈME GROUPE POSTAL EUROPÉEN

L'exercice 2001 de La Poste
en millions d'euros

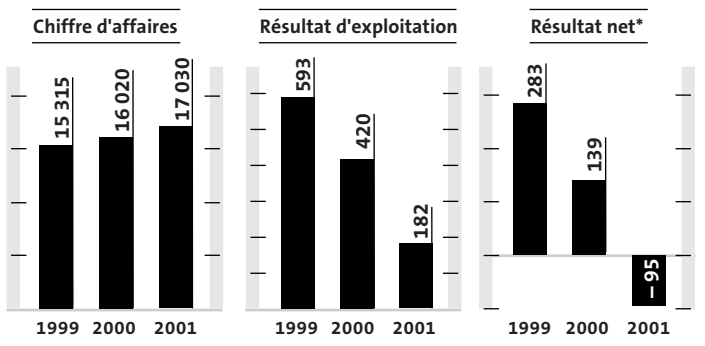

Source : La Poste
*part du groupe

STATUT INCERTAIN

Si Lionel Jospin et Jacques Chirac se sont engagés à faire évoluer le statut d'EDF, celui de La Poste reste incertain. A gauche, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius s'intéressent de près à l'avenir de cet établissement dont Bercy garde la tutelle. Mais c'est Martin Vial qui semble, pour le moment, fixer la doctrine, en raison de ses fonctions actuelles mais aussi passées : l'ancien collaborateur de Paul Quilès au ministère des PTT est à l'origine de la naissance de La Poste et de France Télécom en 1990. Il considère que le statu quo interdisant à La Poste de nouer des alliances capitalistiques n'est plus tenable. En revanche, il se montre hostile à une introduction en Bourse, lui préférant une *« troisième voie »* qui pourrait être la constitution d'une société anonyme détenue par l'Etat et des partenaires dans les métiers stratégiques, en particulier le colis et les métiers financiers.

A droite, seul le sénateur Gérard Larcher (RPR, Yvelines) travaille assidûment sur ces questions. S'il est favorable à une transformation de La Poste en société anonyme détenue par l'Etat et les collectivités territoriales, il juge que la situation n'est pas mûre. C'est pourquoi il propose trois réformes. Si elles étaient adoptées, La Poste serait encore plus bouleversée que si elle était transformée en société anonyme.

Pour M. Larcher, les services financiers doivent être filialisés pour créer à terme une banque postale. Les 17 000 guichets attirent de nombreux prétendants. Officiellement, Bercy souhaiterait un rapprochement avec Eulia, la nouvelle entité publique créée par la Caisse des dépôts et les caisses d'épargne. Mais ce grand pôle public, politiquement correct aux yeux des syndicats, présente un inconvénient : le doublon des guichets de La Poste avec ceux des caisses d'épargne pourrait entraîner de nombreuses suppressions d'emplois. Autres prétendants possibles : Dexia ou un réseau mutualiste. Enfin, même si le sujet est tabou, une banque étrangère pourrait ainsi se développer en France. M. Vial est hostile à la création d'une banque postale mais le député Dominique Baert (PS, Nord), président du haut conseil du secteur financier public, y est favorable.

CAPITAL ET PARTENARIATS

Deuxième réforme proposée par M. Larcher : faire évoluer Géopost, la holding qui regroupe les filiales dans le domaine du colis et de la logistique, en une société dotée d'un capital qui pourrait être ouvert à d'autres partenaires.

Troisième réforme préconisée par le sénateur RPR : maintenir la holding publique, mais établir des partenariats entre le réseau et les conseils régionaux.

Quel que soit le gouvernement, le statut de La Poste devrait donc évoluer. Mais M. Larcher et M. Vial savent l'importance de deux paramètres : l'opposition au changement des syndicalistes, mais aussi d'élus locaux de tous bords. Les Français comme les élus locaux voient davantage La Poste comme une administration que comme une entreprise soumise à concurrence. Pourtant, pour la première fois, en 2001, plus de la moitié de son chiffre d'affaires (56 %) est en concurrence directe avec le privé. Deuxième considération à prendre en compte : malgré son développement et son internationalisation, le courrier représente encore l'essentiel – certains disent plus des trois-quarts – du bénéfice de La Poste. Avec la libéralisation, cette manne va en partie se tarir. D'où la nécessité de repenser les missions de service public de cet établissement.

Frédéric Lemaître

A la City, un groupe de crèches s'introduit en Bourse

LONDRES
de notre correspondant à la City

Malgré ses sautes d'humeur, la Bourse demeure une aventure tentante. L'introduction prochaine à la Bourse de Londres de Leapfrog Day Nurseries, groupe britannique de crèches, garderies et jardins d'enfants, est une première financière. Cette compagnie privée comprenant 34 établissements au Royaume-Uni, dont deux dans la City, a abandonné son financement par des sociétés de capital-risque pour se faire coter à la Bourse.

Le président, Derek Mapp, invoque la nécessité de lever des fonds pour financer une expansion tous azimuts visant à devenir leader de ce marché en pleine consolidation : *« Il est temps d'assurer une source de fonds plus régulière, par l'intermédiaire de la Bourse, afin de financer notre développement et faciliter le remboursement de nos dettes. »* L'entreprise, qui s'occupe chaque jour de quelque 5 000 bébés et enfants jusqu'à l'âge de 5 ans, entend ouvrir une quinzaine de nouvelles crèches par an. L'objectif est de créer le plus vaste réseau de ce type au Royaume-Uni. Le développement à l'étranger, à travers des sociétés franchisées, est également à l'ordre du jour.

Créé en 1998 par cet ancien patron d'une chaîne de pubs, Leapfrog (traduction : jeu de saute-mouton) entend tirer profit de la formidable croissance – plus de 30 % par an – du secteur. *« C'est le bon moment. Il s'agit d'un créneau très rentable en raison de la quasi-absence de crèches publiques, du nombre croissant de femmes dans la population active et des longues heures de bureau. De plus, en Grande-Bretagne, la natalité est en train de reprendre »*, indique un analyste londonien. Le coût hebdomadaire de l'accueil dans l'une des crèches Leapfrog n'est pas négligeable : 200 livres (327 euros). Ses principaux concurrents sont adossés à de riches groupes d'assurance santé (Bupa) ou éducatifs. Le numéro un actuel des crèches privées, Asquith Court, est contrôlé par la banque allemande West LB.

La réussite de Leapfrog fait rêver les grands investisseurs institutionnels, confiants quant à la possibilité de créer de la valeur pour les actionnaires. Nullement à court d'imagination, Derek Mapp s'est fait photographier lors de cette annonce en tenant un garçonnet sur ses genoux. A la City, un bébé, c'est comme le Loto, ça peut rapporter gros.

Marc Roche

L'industrie du médicament interpelle les présidentiables

AU LENDEMAIN des prises de position du candidat Lionel Jospin sur la santé (*Le Monde* du 4 avril), le Syndicat national des industries pharmaceutiques (SNIP) a affirmé *« la nécessité d'une politique du médicament nouvelle »* en présentant, jeudi 4 avril, *« 15 propositions »* pour moderniser le système de santé. Si l'industrie reste favorable à un partenariat avec l'Etat, elle y met *« certaines conditions »* : une harmonisation des prix en Europe (les médicaments en France sont 15 % moins chers), une commercialisation plus rapide des innovations (le délai de mise en marché est d'un an, contre 3 semaines à 2 mois ailleurs en Europe), le développement de l'automédicamentation et des génériques (ces copies de produits anciens, vendus moins cher).

Le mode de remboursement des médicaments est un point essentiel d'achoppement entre l'industrie et l'Etat. Celui-ci constate chaque année le dépassement de l'enveloppe allouée aux dépenses de santé. *« Il faut sortir de cette logique uniquement comptable et partir des vrais besoins des Français, en créant notamment un Institut d'études et de statistiques sur la santé »*, estime Bernard Lemoine, vice-président du SNIP. Le vœu des entreprises serait que l'Etat rembourse un *« panier de soins »*, soit un ensemble de biens, de médicaments et de services médicaux mis à la disposition des patients en fonction des priorités de santé publique. Il pourrait y avoir des pathologies éligibles au remboursement, avec des médicaments retenus et d'autres pas, selon leur efficacité. *« Les produits hors panier de soins peuvent faire l'objet d'une assurance supplémentaire librement consentie par le patient »*, avance l'industrie.

Le principal souci des industriels est de dégager des ressources pour les futurs médicaments, qui seront vendus jusqu'à dix fois plus cher que la précédente génération. Issus des récentes découvertes sur le génome humain, ils visent des maladies mal ou non traitées, tels les cancers, les diabètes, les leucémies, l'Alzeimer. L'idée d'un panier de soins permet d'éviter d'aborder l'épineux problème du déremboursement des médicaments anciens jugés insufisamment efficaces. 835 avait été dénombrés (*Le Monde* du 21 juillet). Par deux fois, le gouvernement avait renoncé à les dérembourser. L'industrie préférerait que l'on « fasse le ménage », pour faire de la place à ses nouveaux produits. Sept représentants de candidats à la présidentielle sont invités, le 9 avril, par le SNIP à réagir à ses propositions.

Véronique Lorelle

La grève chez Vittel illustre la difficile intégration dans Nestlé

Un mouvement social perturbe la production depuis le 7 mars

ÉPINAL
de notre correspondante

Une équipe d'ouvriers s'emploie à effacer les traces du dernier feu de palettes à l'entrée de l'usine d'embouteillage. Depuis quelques heures, le piquet de grève, à l'entrée du site, a été levé, suite à l'intervention des huissiers. Une trentaine de grévistes contemplent un spectacle désormais coutumier. Le conflit dure depuis déjà près d'un mois.

Le jeudi 7 mars, l'équipe de nuit décide spontanément de se mettre en grève en apprenant les propositions faites par la direction dans le cadre d'une négociation engagée au siège du groupe Perrier Vittel France à Paris. La CFDT, majoritaire dans l'entreprise, organise ensuite rapidement le mouvement, en appelant à respecter deux heures d'arrêt de travail quotidiennes par équipe.

Le syndicat réclame la titularisation des contrats à durée déterminée (CDD), des préretraites pour les plus âgés, une augmentation des salaires de 5 % et une prime d'intéressement de 700 euros. Au fil des jours, le conflit s'envenime sur fond de guerre syndicale. Vittel, bastion CFDT, s'estime exclu quand la direction négocie un accord global avec la CGT des sites de Contrexéville et de Vergèze.

« ON RÉCLAME NOTRE DÛ ! »

La direction du groupe est prête à examiner le cas des CDD et les mesures d'âge. Elle propose un accord d'intéressement de 480 euros pour tous les salariés du groupe, qu'ils soient de Contrexéville, de Quézac, de Vergèze ou de Vittel.

A Vittel, ces propositions passent mal. *« En 1996, quand Vittel était encore une entreprise à part entière, les salariés avaient droit à un intéressement et à une participation »*, explique Eric Péry, le responsable de la CFDT. Depuis, l'usine a été absorbée par Nestlé dont Perrier Vittel France est une filiale. *« C'est Vittel qui rapporte le plus d'argent, on réclame notre dû ! »*, explique une gréviste. Au bout d'un mois, 30 % des 1 200 salariés du site font encore grève. Il s'agit principalement du noyau dur des salariés dont certains ont entre quinze et vingt ans d'ancienneté, très attachés à la marque.

« On respecte deux heures d'arrêt de travail par jour, voire plus. Ce que la direction ne comprend pas, c'est que ce mouvement a déjà coûté aux grévistes beaucoup plus que les 700 euros réclamés. Ça montre à quel point nous sommes déterminés », précise une militante de la CFDT. Mercredi 3 avril, les partenaires sociaux se sont retrouvés dans le cadre d'une médiation demandée par la CFDT.

Mais au même moment, M. Jean-Louis Dorget, secrétaire du comité d'établissement, et une bonne partie de la délégation CFDT ont reçu une assignation en référé au tribunal pour le jeudi 4 avril à 14 heures. Plus question de suspendre le mouvement, ni de négocier.

Vittel est le plus important site d'embouteillage du groupe : l'usine produit en moyenne 4,5 millions de bouteilles par jour. Le directeur du site, M. Jean-Marc Carezzoli, en poste depuis le début de l'année traverse son premier conflit social. Il estime que près de 20 millions de « cols » de bouteille n'ont pu être produits en mars à la suite du mouvement de grève. L'export permet de réaliser 45 % du chiffre d'affaires. Une interruption des livraisons pourrait coûter cher à la marque.

« Pour l'instant, nous utilisons nos stocks, étant donné que l'eau minérale est une activité saisonnière, nous avons des stocks importants. Il n'y a pas de conséquences vis-à-vis de nos clients », explique M. Carezzoli. La direction a, en revanche, dû renoncer à lancer ce week-end, à l'occasion du marathon de Paris, son nouveau produit, *« Vittel énergie hydratation »*, une boisson pour sportifs. La mise sur le marché de cette boisson a été reportée.

Katrin Tluczykont

Sodexho Alliance est coté à la Bourse de New York

LE GROUPE français Sodexho Alliance, numéro un mondial de la restauration collective, a fait son entrée mercredi à la Bourse de New York. Une entrée *« non pas pour lever immédiatement des capitaux mais parce que nous réalisons 50 % de notre chiffre d'affaires aux Etats-Unis et que 38 % des salariés travaillent dans ce pays »*, a expliqué mardi soir Pierre Bellon, PDG et fondateur de Sodexho, qui emploie dans le monde 314 000 personnes.

L'ACTION SODEXHO

En points à New York

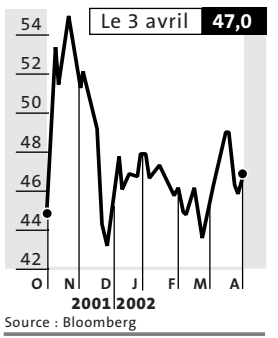

Source : Bloomberg

Le groupe créé en 1966, et qui fait partie du CAC 40, s'est développé aux Etats-Unis grâce à une alliance scellée en mars 1998 avec le groupe Marriott sous l'enseigne Sodexho Marriott Services. Il a finalement pris les 100 % du capital de l'entreprise et opère désormais sous son seul nom. Première entreprise de restauration et de services en Amérique du Nord, Sodexho est présent aussi bien dans les entreprises que dans les écoles, les hôpitaux et les maisons de retraite et cherche maintenant à conquérir le marché militaire aux Etats-Unis.

Bruxelles va enquêter sur des subventions à BMW et à Opel

LA COMMISSION européenne a ouvert une enquête sur un projet de subvention d'Etat de 418,6 millions d'euros pour la création d'une usine BMW à Leipzig, dont le coût total devrait atteindre 1,2 milliard d'euros alors qu'il serait possible au constructeur de construire pour moins cher un établissement en République tchèque. L'usine de Leipzig, dont le projet a été annoncé en juillet, créerait 10 000 emplois dans la région et entrerait en service en 2002.

La Commission a ouvert aussi une enquête sur une subvention de 41,7 millions d'euros du gouvernement portugais pour la création d'une usine Opel (groupe Général Motors) dans la région de Lisbonne, alors que le même projet coûterait moins cher en Pologne.

DSM vend sa pétrochimie au saoudien Sabic

LE GROUPE chimique néerlandais DSM a annoncé mercredi matin la vente de sa pétrochimie au conglomérat saoudien Sabic, pour 2,25 milliards d'euros. Cet accord, d'un montant plus élevé que prévu, met un terme à des mois de spéculations et permet à DSM de se recentrer sur la chimie de spécialité, dont les marges sont plus élevées, tout en permettant à Sabic, premier conglomérat pétrochimique du Proche-Orient, de prendre pied en Europe.

ACTION DSM

en euros à Amsterdam

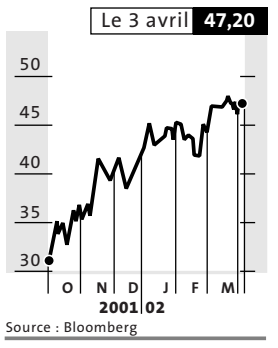

Source : Bloomberg

Cette opération a relancé les spéculations sur une nouvelle offre du néerlandais concernant Rhodia. Les deux groupes avaient rompu leurs discussions en décembre 20011. DSM a cependant démenti la rumeur. *« Nous avons dit que le dossier Rhodia était clos et il le reste, peu importe ce qui se passe aujourd'hui »*, a déclaré mercredi le directeur général de DSM Peter Elverding, lors d'une conférence de presse.

INDUSTRIE

■ **MICROSOFT : le directeur général du numéro 1 mondial des logiciels, Ric**k Belluzzo, bras droit du président Steve Ballmer, doit quitter le groupe en mai pour fonder sa propre compagnie, a indiqué mercredi Microsoft.

■ **BOMBARDIER : le groupe de transport canadien, premier fabricant mondial d'équipement ferroviaire, a annoncé** mercredi l'obtention d'un contrat de 40 millions de dollars canadiens (28,6 millions d'euros) auprès de la société française Alstom pour la construction de 29 remorques et 58 boggies porteurs destinés à des automotrices.

■ **RENAULT : le constructeur automobile français a rouvert son usine de Santa Isabel**, en Argentine, après quatre mois d'arrêt.

■ **IBM : le numéro un mondial de l'informatique et le fabricant indien de logiciels Wipro** ont annoncé jeudi une alliance stratégique pour accroître leurs parts de marché en Inde et dans la région Asie-Pacifique.

SERVICES

■ **AIR LIB : trois jours après le lancement de sa formule de voyages à bas coûts**, baptisée Air Lib Express, la compagnie aérienne affiche des taux de remplissage *« jamais vus, de 84 % sur Paris-Nice, de plus de 80 % sur Toulouse et de plus de 75 % sur le reste des liaisons »*, a précisé mercredi le président d'Air Lib, Jean-Charles Corbet.

■ **WORLDCOM : le groupe de télécommunications américain a annoncé mercredi** qu'il allait supprimer 3 700 emplois aux Etats-Unis, soit 4 % de ses effectifs totaux dans le monde. Ces suppressions interviendront dans la filiale de services aux entreprises.

FINANCES

■ **DEXIA : Dexia Nederland, filiale du groupe financier franco-belge aux Pays-Bas,** née de la fusion récente de la Banque Labouchere et de sa compatriote Kempen and Co, a annoncé mercredi 3 avril une réduction de ses effectifs de 350 à 400 personnes, sur un total de 1 300, au cours du premier semestre 2002.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : Crédit Agricole Asset Management a annoncé** mercredi la création d'une société commune de gestion de portefeuille avec la National Agricultural Cooperative Federation (NACF), première banque de détail de Corée.

■ **SOFINCO : un message intranet, qui annonçait aux membres de la direction financière** de Sofinco le prochain départ d'un cadre sans information préalable de l'intéressé, a conduit ce dernier à intenter une action contre la banque mercredi après-midi devant le tribunal des prud'hommes d'Evry. Le jugement sera rendu le 22 mai.

RÉSULTATS

■ **BRISTOL-MYERS SQUIBB : le groupe pharmaceutique, durement touché** par des excédent d'inventaires chez ses grossistes, a révisé en forte baisse sa prévision de bénéfice pour le 1er trimestre et l'ensemble de l'année 2002, selon un communiqué publié mercredi.

■ **HOLCIM : le groupe suisse (ex-Holderbank), leader mondial du ciment,** a annoncé jeudi un bénéfice net 2001 de 812 millions de francs suisses (555,41 millions d'euros), en baisse de 8,35 % par rapport à 2000.

Un cadre de la Société générale est mis en examen, dans une nouvelle affaire, pour blanchiment aggravé

La justice enquête sur des transferts de fonds suspects vers le sud de la Chine ou Hongkong. La banque, elle, se défend d'avoir dérogé aux règles de vigilance

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, déjà impliquée dans une affaire de blanchiment entre la France et Israël, qui a conduit à la mise en cause de son équipe dirigeante, doit faire face à une autre enquête visant, cette fois-ci, la communauté chinoise. La juge d'instruction Valérie Salmeron, qui a mis en examen pour *« blanchiment aggravé »*, le 24 janvier, le directeur commercial du secteur Paris-Est de la Société générale, semble soupçonner la banque d'avoir participé, entre la fin 1998 et 2000, au recyclage de 1,3 milliard de francs (200 millions d'euros) d'origine suspecte. Selon l'enquête, la banque aurait poursuivi ses relations commerciales avec des bureaux de change par lesquels transitaient les fonds tout en ayant connaissance de leur caractère douteux.

POUR « REMONTER LA PISTE »

Interrogé par *Le Monde*, le porte-parole de la Société générale a confirmé que *« l'enquête portait sur l'ouverture de trois comptes qui ont fait l'objet de déclaration de soupçons auprès de Tracfin* [instance antiblanchiment du ministère des finances] *»*. *« Cependant,* a-t-il ajouté, *la banque a continué à accueillir ces comptes dans le seul but de permettre à Tracfin d'observer leur fonctionnement et de remonter la piste de ces fonds d'origine douteuse. Nous conservons toute notre confiance à notre collaborateur et assurons les charges de sa défense. »*

Les interrogations sur le rôle de la banque sont intervenues dans le cadre d'une enquête ouverte, le 30 novembre 1999, qui a mis au jour un véritable réseau de blanchiment. Des dépôts de 3 millions à 4 millions de francs étaient effectués, chaque jour, dans trois bureaux de change parisiens, Baotong, Moncomptoir et Ruitong Change (*Le Monde* du 11 juillet 2000). Ces fonds, près de 1,6 milliard de francs au total, étaient déposés sur des comptes dans des banques françaises, dont la Société générale, qui concentre l'essentiel des versements, le Crédit du Nord et la BNP. Cette manne était ensuite transférée vers des banques du sud de la Chine, de Hongkong ou des Etats-Unis grâce au système Swift, service de transmission de données financières. Ce type de communication, qui dispense de l'obligation de faire figurer les coordonnées du donneur d'ordre dans le message de paiement, constitue un trou noir entre les banques émettrices et réceptrices.

UNE FORME DE COMPLICITÉ

Les bureaux de change, clients des banques, ont accueilli jusqu'à 600 déposants, d'origine chinoise, qui venaient remettre entre 10 000 et 300 000 francs, en espèces. Ces officines permettaient à des importateurs ou des commerçants dans la maroquinerie, la restauration ou la distribution, de frauder le fisc. Blanchi, l'argent servait à importer clandestinement des articles de confection vers l'Europe ou était réinvesti en France dans l'immobilier ou d'autres activités. Une part de ces sommes était enfin consacrée au paiement et à l'organisation de réseaux d'immigration clandestine vers la France.

Si la BNP et le Crédit du Nord semblent avoir satisfait aux règles de vigilance en matière de lutte antiblanchiment, la Société générale aurait, à en croire les enquêteurs, été tentée de jouer sur deux tableaux. D'un côté, elle signalait à Tracfin l'existence de ces versements et de l'autre elle tirait bénéfice de la gestion de ce flot d'argent. Après avoir effectué une première déclaration de soupçon à Tracfin, la banque a clos un premier compte. Dans un deuxième temps, les mêmes clients ont rouvert deux nouveaux comptes, toujours à la Société générale, afin de poursuivre leurs transferts. La banque a alerté Tracfin tout en laissant fonctionner ces deux comptes. Cette décision paraît caractériser, aux yeux de la justice, une forme de complicité de la banque puisqu'elle avait connaissance des suspicions qui pesaient sur leurs titulaires.

Interrogé sur ces faits par *Le Monde*, le porte-parole de la Société générale a précisé que si son entreprise avait cessé tout contact avec ses clients, ils auraient pu prendre la fuite. Par ailleurs, selon lui, la banque n'était pas la seule institution à connaître l'existence de ces officines : *« Toute création de bureau de change est contrôlée par Tracfin, la Commission bancaire et la Banque de France »*.

Jacques Follorou

Elisabeth Flüry-Hérard est nommée au CSA

CHRISTIAN PONCELET, président du Sénat, a désigné, mercredi 3 avril, Elisabeth Flüry-Hérard pour remplacer Janine Langlois-Glandier au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Mme Langlois-Glandier a démissionné de l'instance pour *« raisons personnelles »* alors que la Cour des comptes enquête sur la compatibilité de sa fonction avec la détention de stock-options Vivendi Universal. Née en 1952, Mme Flüry-Hérard, normalienne, agrégée d'histoire et énarque, est, depuis juin 1998, directrice générale de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles et membre du Conseil de la concurrence depuis 1999. Elle a notamment été affectée au secrétariat général du gouvernement en 1982 puis détachée au comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne de 1986 à 1988 avant d'intégrer le Centre national de la cinématographie (CNC). Elle a été conseillère technique au cabinet du ministre de la culture Jacques Toubon entre 1993 et 1994, avant de revenir au CNC, notamment comme directrice du cinéma.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : près de 1 million de Marseillais ont été privés de radio et de télévision** entre 19 h 30 et 21 h 45 mercredi, à la suite de la coupure d'un émetteur de TDF. Au même moment, la direction et les syndicats, sauf la CGT, parvenaient à un accord et mettaient fin à une grève commencée le 28 mars. La direction entend mener des poursuites judiciaires.

■ **MÉDIAS : pour sauver Kirch de la faillite, les studios américains pourraient entrer au capital de KirchMedia**, sa filiale audiovisuelle. A l'invitation de Rupert Murdoch, propriétaire du Studio 20th Century Fox, les banques créancières de Kirch devaient se réunir jeudi 4 avril, à Los Angeles, avec des majors américaines. – *(AFP.)*

Trois responsables de « Metro » sont placés en garde à vue

Une perquisition a eu lieu, mercredi, au siège parisien du journal gratuit d'information, dans le cadre d'une enquête portant sur les conditions de travail de colporteurs employés par un sous-traitant, International Press

LES MÉSAVENTURES de *Metro* en France continuent. Après les syndicalistes mécontents du Livre CGT, ce sont les gendarmes qui se sont invités sans crier gare au siège du quotidien gratuit d'information, à Paris. Une quinzaine d'hommes en uniforme ont procédé, mercredi 3 avril, à une perquisition dans les locaux du journal, situé au quatrième étage d'un centre d'affaires, rue du 4 septembre, dans le 2e arrondissement. L'opération a pris plus de sept heures, une durée qui s'expliquerait par l'absence, au départ, d'interprètes : certains des responsables du journal ne parlent pas français. Au cours de la perquisition, des documents ont été saisis et quatre personnes placées en garde à vue. Emmenées par les gendarmes, elles devaient être entendues, jeudi 4 avril, au tribunal de grande instance de Créteil, par la juge en charge du dossier, Sylvie Smaniotto-Gruska.

Parmi les personnes en garde à vue figurent trois cadres importants de *Metro* : le Néerlandais Jan Van Der Marel, président et directeur de publication de la société éditrice du gratuit dans l'Hexagone, Publications Metro France ; le directeur juridique et financier de cette société ; et l'un des responsables de la distribution du gratuit au niveau international, qui serait un citoyen grec. Une jeune Italienne, qui a un rôle de coordination au niveau des colporteurs du journal à Paris, a été emmenée comme témoin. Elle n'est toutefois pas employée par *Metro*.

Selon des sources concordantes, la question de la distribution du quotidien, lancé dans un climat tendu le 18 février à Paris, est au cœur de l'affaire. Les enquêteurs souhaitent établir notamment quels liens unissent Publications Metro France – filiale du groupe suédois Metro International – à l'une des trois sociétés de distribution travaillant pour elle. Cette entreprise, International Press, est soupçonnée d'avoir commis des infractions au code du travail. Au moins un de ses responsables, Victor Antico, directeur de la logistique, a déjà été placé en garde à vue, à une date non précisée. La perquisition a eu lieu après l'interpellation de deux colporteurs qui n'étaient pas en règle.

Depuis quelque temps, la grogne s'est installée chez les colporteurs – plus de cent étudiants, intérimaires, chômeurs – que la société emploie pour distribuer *Metro* à Paris et sa banlieue. Selon plusieurs témoignages, la régularité des contrats liant International Press à certains salariés est notamment en cause. L'un d'eux, qui souhaite garder l'anonymat, reconnaît qu'étant en attente d'une carte de séjour, il n'est en principe pas autorisé à travailler. *« International Press profite de la situation précaire d'une bonne partie d'entre nous pour nous exploiter »*, accuse-t-il. Un étudiant sénégalais proteste : *« Ils ont refusé de me donner une promesse d'embauche »*, un document dont il a besoin pour obtenir un permis de travail. M. Antico a, d'après certains témoignages, a déjà dû payer des amendes.

« International Press a reporté notre premier paiement de jour en jour, pendant une semaine. Depuis, cela a toujours été catastrophique à ce niveau-là », assure Alex, une salariée. Cette femme, engagée dès la mi-février, affirme n'avoir reçu aucune fiche de paye, mais de simples reçus. *« Nous sommes payés comme des voleurs, en liquide, dans la rue ou dans une camionnette »*, renchérit un étudiant d'Afrique du Nord. D'autres témoignages corroborent ces récits. La direction du gratuit a assuré, mercredi, qu'elle n'était *« pas en cause »* dans cette affaire. S'il s'avère qu'International Press – une *« société indépendante »*, a-t-elle insisté – ne respecte pas la loi, *« Metro suspendra son contrat avec elle »*.

Pour mieux comprendre l'affaire, il faut remonter à l'arrivée mouvementée du quotidien à Paris. Développé par le suédois Metro International, installé à Londres, ce journal avait déjà été lancé dans quatorze pays depuis sa naissance en 1995. Fidèle à sa stratégie, le groupe a fait preuve d'une grande rapidité et, autant que possible, de discrétion au moment de prendre pied en France. Une méthode destinée notamment à surprendre son rival norvégien *20 Minutes*, qui mettait alors la dernière main à son édition parisienne (celle-ci verra le jour le 18 mars). Pour ne pas ébruiter son arrivée, Publications Metro France s'est appuyé sur le réseau de sa maison mère : des Néerlandais, des Espagnols, des Italiens, des Scandinaves, entre autres, ont encadré la petite équipe française qui, peu à peu, s'est étoffée.

C'est dans ce contexte que Publications Metro France a fait appel à International Press pour s'occuper de l'épineuse question de la distribution, en grande partie à l'origine du conflit avec le Syndicat du livre CGT, qui souhaitait que cette activité se déroule dans le cadre des règles en vigueur pour la presse parisienne. International Press, basée en Italie, avait déjà travaillé pour *Metro* lors de son lancement dans ce pays. A Milan, selon la direction du journal. *« A Milan et à Rome »*, avait précisé, en février au *Monde*, M. Antico.

Cet homme, qui se présente comme citoyen américain, n'a commencé à recruter des colporteurs qu'au début de février. Quelques jours avant le lancement, il était encore la recherche de dizaines de personnes. Les entretiens avaient lieu dans un hôtel deux étoiles, en face de la gare du Nord, où M. Antico et son équipe italienne ont logé plusieurs semaines durant. *« On sentait que c'était la panique »*, se souvient un colporteur. *« Au début, je faisais confiance à International Press, je croyais que sa désorganisation était liée aux actions musclées de la CGT »*, confie Alex, déçue par son employeur.

> « Nous sommes payés comme des voleurs, en liquide, dans la rue ou dans une camionnette »
>
> **UN COLPORTEUR**

La crédibilité d'International Press auprès des colporteurs a souffert également de son manque de transparence. Cette SARL immatriculée le 26 novembre 2001 n'a pas encore d'adresse fixe. A la Société française de domiciliation (Sofradom), chez qui International Press est domicilié, au 34, boulevard des Italiens, on renvoie simplement vers un numéro de téléphone en Italie. Les colporteurs ont, ces derniers temps, été priés par leurs chefs d'équipe de se rendre à Gagny, dans la banlieue Est de Paris : mercredi, comme les jours précédents, plusieurs colporteurs se sont heurtés à une porte fermée, le local loué par International Press au premier étage d'un bureau-entrepôt restant vide.

Antoine Jacob

La distribution confiée aux colporteurs

● **« Metro ».** Le quotidien gratuit est diffusé à 350 000 exemplaires à Paris et dans sa banlieue, pour la plus grande partie de la main à la main par des colporteurs, sauf dans certains secteurs de Paris, interdits par la loi. Le reste est inséré comme supplément gratuit du quotidien payant *France-Soir,* dont les rotatives impriment tous les exemplaires de *Metro.* Trois sociétés de distribution travaillent avec Metro : International Press (dont un responsable a été placé en garde à vue), Promodip et Globe Diffusion. Les colporteurs qui travaillent pour ces deux dernières sociétés ne se sont pas plaints de leurs conditions de travail, selon les témoignages recueillis.

● **« 20 Minutes ».** L'autre gratuit parisien, *20 Minutes,* fait appel aux colporteurs de Promotion Etoile, pour distribuer une partie de ses 200 000 exemplaires. Le reste est disposé sur des présentoirs dans des gares SNCF et RER.

Un nom très convoité

Le journal *Metro* est en butte à plusieurs entreprises qui revendiquent également le droit d'utiliser le nom de ce quotidien gratuit. Dans le Rhône, le groupe Lyon Poche Presse, propriétaire depuis 1997 de l'hebdomadaire *Metro-Lyon,* a intenté une action en référé contre le journal. Le plaignant a été débouté, le 19 mars, par le tribunal de grande instance de cette ville : la marque Metro avait été déposée par le groupe suédois en France dès décembre 1995.

Un autre groupe, l'allemand Metro, fournisseur en France de cafés, hôtels et restaurants en produits alimentaires et autres articles, assure qu'il a déposé le nom convoité dès son implantation dans l'Hexagone, au début des années 1970. Deux procédures sont en cours : le journal a assigné, en 2000, le groupe allemand en « déchéance » devant le tribunal de grande instance de Paris ; et le second, qui publie une revue portant son nom, a engagé un procès pour contrefaçon à l'encontre du gratuit le 19 février. Les plaidoiries auront lieu en septembre.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Dominique Baudis

A la suite de notre éditorial titré « L'opacité du CSA » paru dans Le Monde *du jeudi 28 mars, nous avons reçu de Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le courrier suivant :*

A propos des circonstances de la démission de Mme Langlois-Glandier, vous avez publié, sous le titre « L'opacité du CSA », un éditorial d'une grande injustice à l'égard du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Certains jugements fondés sur des informations inexactes appellent de ma part une mise au point. Vous écrivez, à juste titre, *« Il faut se garder de jeter la pierre à Janine Langlois-Glandier* (...), *elle doit naturellement bénéficier de la présomption d'innocence* (...), *il faut laisser les magistrats achever leurs investigations ».* Ce scrupule qui vous honore fut le nôtre dans le traitement de cette question. Mais, s'il ne faut pas jeter la pierre à Mme Langlois-Glandier, il serait plus injuste encore de la jeter au Conseil ainsi que vous le faites. *« Mme Langlois-Glandier n'a jamais caché qu'elle a reçu des stock-options de Pathé »*, écrivez-vous. C'est absolument faux ! Ni mes collègues, ni mes collaborateurs, ni moi-même ne le savions. J'en ai été informé, au mois de février dernier, par une note confidentielle de la Cour des comptes. J'ai aussitôt pris des mesures destinées à éviter qu'une telle situation puisse se reproduire. Sur ma proposition, le Conseil a révisé son règlement intérieur : désormais, chaque conseiller réitérera chaque année une déclaration sur l'honneur rédigée de façon exhaustive attestant qu'il respecte toutes les interdictions et obligations de l'article 5 de la loi et qu'il a pris connaissance des peines d'amendes et de prison auxquelles il s'expose en cas d'infraction. J'ai chargé notre directeur général de préparer un « code de déontologie » précisant les contours des prescriptions qui s'imposent à nous.

Enfin, j'ai demandé aux membres du collège de signer cette déclaration sur l'honneur explicite, établie selon notre nouveau règlement. Huit d'entre nous ont signé. Mme Langlois-Glandier a jugé préférable de me remettre sa démission, suivant en cela le conseil que je lui avais donné au nom de l'ensemble du collège qui, sinon, s'apprêtait à engager à son encontre la procédure de démission d'office prévue par la loi.

Par ailleurs, le texte de l'éditorial reproche au Conseil supérieur de l'audiovisuel d'*« administrer une leçon... d'opacité !* (...) *Il s'est borné à publier un communiqué laconique expliquant que celle-ci quittait ses fonctions "pour des raisons personnelles"* (...). *Le président du CSA, Dominique Baudis, ancien journaliste, ne se doutait-il pas que la presse aurait finalement vent de l'histoire ? »* Evidemment, je savais que la presse serait informée de cette affaire. Toutefois, ce n'était pas mon rôle de divulguer des informations confidentielles que la Cour des comptes m'avait communiquées dans le cadre d'une enquête couverte par le secret de l'instruction. Par ailleurs, dès lors que Mme Langlois-Glandier avait décidé de remettre sa démission il lui appartenait d'en donner les raisons ; « raisons personnelles », a-t-elle choisi de dire. Sauf à jeter la pierre à Janine Langlois-Glandier, il aurait été indécent de notre part de venir apporter des précisions sur la nature de ces raisons personnelles.

Peut-être comprendrez-vous, à la lecture de ces lignes, le sentiment d'injustice que nous avons éprouvé en lisant sous votre plume que *« Mme Langlois-Glandier fait d'abord les frais de la légèreté du CSA »*. Une telle affirmation m'oblige à vous dire que l'inverse serait plus proche de la réalité.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les marchés restent attentistes

L'INDICE Dow Jones, principal indicateur de la Bourse américaine, a terminé à nouveau en baisse, mercredi 3 avril, pour la quatrième séance consécutive, perdant 1,12 %, à 10 198,29 points. Après avoir reculé de 3,13 % mardi, l'indice Nasdaq s'est inscrit en repli de 1,11 %, mercredi, à 1 784,35 points. La crise au Proche-Orient inquiète les opérateurs des marchés, qui redoutent ses effets sur le prix du pétrole et la croissance. Le prix de l'or noir a d'ailleurs atteint, mardi, son plus haut niveau depuis six mois, à 28 dollars, avant de se reprendre sous l'effet de la publication de statistiques montrant une forte hausse des stocks américains.

A Wall Street, les investisseurs ont également choisi de rester attentistes, en attendant les résultats trimestriels des sociétés qui doivent être prochainement publiés pour se forger une opinion sur la reprise de l'économie américaine et sur le profit des \entreprises.

Les marchés européens ont terminé de leur côté sur une note stable. Composé des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 s'est apprécié de 0,12 %, mercredi, à 3 748,44 points. A Paris, l'indice CAC 40 a gagné 0,11 %, à 4 632,26 points. L'action du groupe chimique Rhodia a bondi de 5,73 %, à 11,62 euros, sur de nouvelles spéculations de rachat par le néerlandais DSM, qui a pourtant indiqué que le dossier était *« clos »*. Les valeurs bancaires ont aussi fait l'objet d'achats spéculatifs, certains opérateurs pariant sur des rapprochements. L'action Dexia a gagné 3,50 %, à 17,75 euros. Le titre Société générale a progressé de 2,51 %, à 73,40 euros. L'action Crédit lyonnais a enregistré un gain de 1,70 %, à 45,90 euros, et BNP Paribas s'est apprécié de 0,70 %, à 57,70 euros. A Francfort, l'indice Dax a perdu 0,55 %, à 5 281,84 points, et, à Londres, le Footsie est resté quasi inchangé, à 5 247,80 points (– 0,07 %).

A Tokyo, l'indice Nikkei s'est replié de 0,19 %, jeudi 4 avril, à 11 379,20 points, affecté par un recul des titres des technologies de l'information et de l'automobile.

Adrien de Tricornot

INDICE DOW JONES

A New York, en points

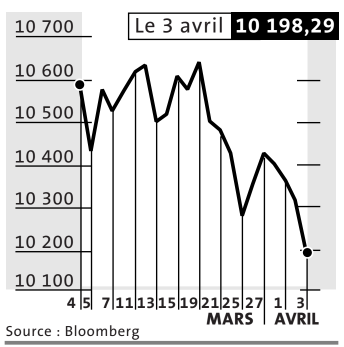

Source : Bloomberg

Le rendez-vous manqué de l'immobilier avec la Bourse

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LES VALEURS immobilières auront accompli en Bourse, en 2001, une année pour rien, ce qui n'est déjà pas si mal comparé au plongeon de l'indice CAC 40. Cette absence de performance cache pourtant les bons résultats.

DES REVENUS EN FORTE HAUSSE

Les plus grandes valeurs foncières de la Bourse de Paris ont, en 2001, enregistré une forte progression des revenus provenant des loyers des immeubles qu'elles possèdent. Les revenus de Simco ont augmenté de 16 %, ceux de la Foncière Lyonnaise de 20 %, ceux d'Unibail de 21 %, ceux de Klépierre de 35 % et ceux de Sophia de 51,7 %. Trois raisons expliquent ces résultats. A l'échéance des baux, les propriétaires ont pu répercuter les hausses fulgurantes des loyers observées en 1999 et 2000 : « *Un étage de la tour Winterthur de la Défense s'est libéré en 2001 et nous avons pu le louer 53 % plus cher* », se réjouit Rémy Gansel, président de Sophia. L'indice du coût de la construction, qui a progressé de 3,81 % au deuxième trimestre 2001, de 4,76 % au troisième trimestre, est venu doper les loyers des baux en cours. Cette tendance devrait se prolonger encore une année. Les loyers commerciaux, indexés sur le chiffre d'affaires de leurs utilisateurs, ont fait preuve d'une remarquable résistance à la crise, suivant l'appétit des consommateurs.

DES INVESTISSEMENTS OFFENSIFS

« Les foncières les plus toniques ont, chacune à sa manière, récolté les fruits des investissements lancés il y a deux ans et financés avec des prêts aux taux particulièrement bas », souligne Benoît Faure-Jarrosson, analyste à la société de Bourse Wargny. Unibail reste fidèle à sa stratégie d'achat d'actifs de premier plan et possède, par exemple, près de 15 % des tours de la Défense, de très grands complexes commerciaux et des centres de conférences ou des parcs d'exposition. Elle a commencé, en 2001, à louer ses tours Cœur Défense. La Foncière Lyonnaise se recentre vers le bureau de prestige. Elle a, ainsi, livré, courant 2001, l'immeuble de bureaux, le Washington Plaza, dans le 8e arrondissement de Paris. Klépierre finit, elle, de digérer l'énorme achat réalisé le 17 juillet 2000 (1,25 milliard d'euros) des galeries marchandes Carrefour, en France et en Espagne, mais a aussi ouvert, en octobre 2000, le centre commercial Val d'Europe, près d'Euro Disney, et inauguré, en 2001, trois nouveaux équipements commerciaux à Annecy (Haute-Savoie), Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et Poitiers (Vienne). Près de 75 % de ses loyers viendront désormais des centres commerciaux : *« Ils nous apportent des revenus réguliers. La réglementation restrictive à l'ouverture de nouveaux équipements, adoptée par la plupart des pays européens, nous garantit une véritable rente »*, affirme Michel Clair, président de Klépierre. Sophia a quadruplé son patrimoine en cinq ans grâce aux 76 immeubles de bureaux acquis, en mai 2000, auprès de la Société générale.

INDICES IEIF FONCIÈRES ET CAC 40

En points

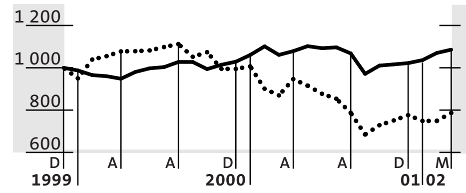

Source : IEIF

UN ATTRAIT LIMITÉ

Dynamisme des stratégies, investissements offensifs, croissance des patrimoines et des dividendes généreusement distribués à hauteur de 4,5 % ou 5,5 % ne suffisent pourtant pas à convaincre les boursiers. Après une année 2001 assez calme, les foncières commencent seulement à s'éveiller en Bourse. L'action Simco a atteint, mercredi 3 avril, 79,55 euros, celle d'Unibail, 60,6 euros. La Foncière Lyonnaise a vu son titre osciller autour de 30 euros. L'action Sophia cotait 32,2 euros. Seule Klépierre s'est offert une belle progression, et se situait presque au plus haut de l'année à 118, 4 euros.

Le désamour de la Bourse pour l'immobilier tient d'abord au faible poids de ce secteur, qui représente à peine 7,38 % de l'indice Euronext 50, et 0,4 % de l'Euronext 100. Les sociétés foncières ont eu beau doubler, voire quadrupler de taille, elles restent encore petites. Certaines ont un actionnaire encombrant, qui limite les titres en circulation, comme c'est le cas de Klépierre, dont BNP Paribas est actionnaire à 53 %, ou de Sophia, avec la Société générale qui détient 28 %. « *Une taille boursière trop faible et une liquidité insuffisante limitent l'attrait de ces foncières et les condamnent à rester des valeurs réservées aux fonds spécialisés* », remarque Murielle Jardel, analyste de la Société générale. Enfin, les capacités d'investissement de ces sociétés sont encore un peu limitées et ne leur permettent pas d'acquérir de gros patrimoines, comme ceux que les grandes entreprises mettent en vente.

Isabelle Rey-Lefebvre

LES BOURSES DANS LE MONDE 4/4, 10h09

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	5275,91 4/4	-0,11	5467,31 19/3	4706,00 20/2	26,00
	Euro Neu Markt Price IX	983,39 4/4	-0,45	1212,43 4/1	913,75 20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1298,23 4/4	-0,35	1305,05 2/4	1109,88 9/1	14,10
BELGIQUE	Bel 20	2794,78 4/4	0,41	2815,18 28/1	2609,61 15/1	13,70
DANEMARK	Horsens Bnex	274,78 4/4	-0,50	3864,08 4/1	3401,67 20/2	
ESPAGNE	Ibex 35	8217,40 4/4	-0,23	8608,50 4/1	7628,00 22/2	19,00
FINLANDE	Hex General	7963,23 4/4	-0,95	189,80 25/3	161,00 5/2	19,80
FRANCE	CAC 40	4610,22 4/4	-0,48	90,69 4/1	70,40 25/2	21,30
	Mid CAC	2166,73 3/4	-0,45	2176,89 2/4	1929,16 2/1	15,40
	SBF 120	3204,82 4/4	-0,50	3263,90 28/3	2924,73 20/2	21,40
	SBF 250	3048,25 4/4	-0,02	3081,89 28/3	2782,54 20/2	21,20
	Indice second marché	2495,26 3/4	-0,01	29,10 2/1	24,01 22/2	14,80
	Indice nouveau marché	1068,56 4/4	-0,45	1175,41 7/1	980,76 22/2	
GRÈCE	ASE General	2213,38 4/4	0,55	21,19 11/3	16,05 3/1	14,10
IRLANDE	Irish Overall	5182,67 4/4	-0,57	12034,04 11/3	9420,84 6/2	12,50
ITALIE	Milan Mib 30	33165,00 4/4	-0,14	33455,00 2/4	29542,00 20/2	20,40
LUXEMBOURG	Lux Index	1153,26 3/4	-0,90	84,30 22/1	69,15 8/2	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	526,98 4/4	-0,25	2109,00 8/3	1998,59 21/1	18,20
PORTUGAL	PSI 20	7701,00 4/4	0,24	7998,50 4/1	7161,66 25/2	18,40

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5229,50 4/4	-0,35	5362,29 4/1	5015,50 20/2	17,80
	FTSE techMark 100 index	1168,86 4/4	-0,76	179,39 3/4	151,60 15/1	113,20
SUÈDE	OMX	781,09 4/4	-0,42	878,88 4/1	741,84 20/2	25,50
EUROPE						
HONGRIE	Bux	8135,46 4/4	-0,06	8448,45 7/3	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1301,75 3/4	-0,40	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	14750,44 4/4	-0,19	16423,34 25/1	13842,30 2/1	194,90
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	430,30 4/4	0,68	107,00 9/1	96,84 30/1	
RUSSIE	RTS	339,79 3/4	-1,90	66,65 15/3	53,50 2/1	
SUISSE	Swiss market	6705,80 4/4	0,17	6711,89 3/4	6059,10 6/2	19,10
TURQUIE	National 100	?=211				
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	431,40 4/4	-0,85	471,33 6/2	323,69 2/1	
BRÉSIL	Bovespa	13084,81 3/4	-1,21	14495,28 18/3	12300,70 30/1	9,50
CANADA	TSE 300	7842,32 3/4	-0,65	7992,70 7/3	7402,70 20/2	21,00
CHILI	Ipsa	96,89 4/4	0,56	47,70 11/3	38,02 6/2	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	10198,29 3/4	-1,12	58,79 23/1	49,23 14/3	22,30
	Nasdaq composite	1784,35 4/4	-1,11	2098,87 9/1	1696,55 22/2	47,20
	Nasdaq 100	1394,21 4/4	-1,15	87,30 2/1	75,05 27/2	44,50
	Wilshire 5000	?=211				
	Standards & Poors 500	1125,40 3/4	-1,00	1176,96 7/1	1074,35 20/2	21,30
MEXIQUE	IPC	7191,94 3/4	-1,71	7450,43 20/3	6365,72 14/1	12,40

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	3322,90 4/4	-0,18	3443,89 14/2	3322,30 18/1	
CHINE	Shangaï B	150,24 3/4	0,43	171,72 4/1	121,08 23/1	19,90
	Shenzen B	229,73 3/4	0,60	265,91 4/1	182,42 23/1	14,70
CORÉE DU SUD	Composite	918,59 3/4	1,46	914,92 28/3	690,35 2/1	
HONG KONG	Hang Seng	10878,04 2/4	-1,40	5467,31 19/3	4706,00 20/2	15,90
	All ordinaries	4763,79 4/4	0,08	5104,37 7/1	4548,50 7/2	
INDE	Bombay SE 30	403,51 3/4	-1,10	26,05 19/3	19,41 6/2	1,30
ISRAËL	Tel Aviv 100	379,22 31/3	-1,63	468,92 7/1	396,13 6/3	
JAPON	Nikkei 225	11379,20 4/4	-0,19	12034,04 11/3	9420,84 6/2	29,10
	Topix index	1091,63 4/4	0,67	58,29 7/3	49,77 2/1	35,30
MALAISIE	KL composite	751,51 4/4	-0,52	762,16 11/3	681,50 2/1	15,80
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	745,88 4/4	-0,39	771,17 4/2	738,40 3/1	
SINGAPOUR	Straits Time	1768,74 4/4	-0,80	39,70 4/1	31,50 22/2	21,70
TAÏWAN	Weighted	6207,09 4/4	-1,39	6326,43 27/3	5375,39 17/1	21,80
THAILANDE	Thaï SE	360,65 4/4	-0,95	396,70 8/3	302,38 2/1	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	11074,50 4/4	-0,74	11305,29 19/3	10138,29 30/1	10,20
COTE D'IVOIRE	BVRM	70,38 2/4		77,38 2/1	72,32 27/2	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Jeudi 4 avril 10h09

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	3730,93	-0,47
AUTOMOBILE	234,00	-0,11
BANQUES	292,14	-0,34
PRODUIT DE BASE	205,39	-0,51
CHIMIE	371,28	-0,97
TÉLÉCOMMUNICATIONS	418,36	-0,31
CONSTRUCTION	237,06	-0,50
CONSOMMATION CYCLIQUE	137,35	-0,52
PHARMACIE	476,21	-0,95
ÉNERGIE	361,12	-1,04
SERVICES FINANCIERS	240,18	-0,07
ALIMENTATION ET BOISSON	237,78	-0,18
BIENS D'ÉQUIPEMENT	377,10	-0,62
ASSURANCES	329,41	0,15
MÉDIAS	281,28	-0,19
BIENS DE CONSOMMATION	392,52	0,70
COMMERCE ET DISTRIBUTION	286,67	-0,27
HAUTE TECHNOLOGIE	468,03	-0,78
SERVICES COLLECTIFS	295,82	0,27

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	21,85	0,05
AEGON NV	NL	28,25	-0,25
AIR LIQUIDE	FR	166,30	-0,54
ALCATEL A	FR	16,10	-1,23
ALLIANZ N	AL	270,29	0,40
AVENTIS	FR	77,85	-0,38
AXA	FR	25,03	0,12
BASF AG	AL	47,61	-0,81
BAYER	AL	39,37	-1,45
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	40,44	-2,20
BBVA	ES	13,73	-0,51
BNP PARIBAS	FR	57,20	-0,87
BSCH	ES	9,72	0,00
CARREFOUR	FR	53,85	-0,19
DAIMLERCHRYSLER N	AL	50,54	0,28
DANONE	FR	136,40	0,15
DEUTSCHE BANK AG	AL	74,01	0,12
DEUTSCHE TELEKOM	AL	16,83	-0,18
E.ON	AL	58,90	0,60
ENDESA	ES	17,05	0,00
ENEL	IT	6,70	0,90
ENI SPA	IT	16,99	-0,35
FORTIS	BE	25,83	1,06
FRANCE TELECOM	FR	33,21	-0,57
GENERALI ASS.	IT	28,38	0,04
ING GROEP CVA	NL	30,02	-0,66
KONINKLIJKE AHOLD	NL	30,05	-0,30
L'OREAL	FR	84,25	2,62
LVMH	FR	58,05	-0,94
MUENCHENER RUECKV	AL	284,19	0,49
NOKIA OYJ	FI	23,13	-1,36
PINAULT PRINTEMPS	FR	134,00	-0,74
REPSOL YPF	ES	14,80	-0,34
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	34,64	-0,63
ROYAL DUTCH PETROL	NL	61,75	-1,12
RWE	AL	43,20	0,35
SAINT GOBAIN	FR	185,00	-0,32
SANOFI-SYNTHELABO	FR	70,50	-2,35
SANPAOLO IMI	IT	13,80	0,44
SIEMENS	AL	71,70	-0,84
SOCIETE GENERALE A	FR	72,95	-0,61
SUEZ	FR	31,80	-0,25
TELECOM ITALIA	IT	9,33	-0,21
TELEFONICA	ES	12,46	-0,72
TIM	IT	5,41	0,00
TOTAL FINA ELF	FR	176,50	-1,29
UNICREDITO ITALIAN	IT	5,03	-0,98
UNILEVER CVA	NL	64,55	-0,08
VIVENDI UNIVERSAL	FR	42,00	-0,43
VOLKSWAGEN	AL	58,18	0,31

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

3/4 : 123 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
GEA VZ	21,90	36,70
SOFTMATIC AG	0,18	20,00
ABACHO	0,28	16,67
GRAPHISOFT	4,69	14,39
EIFELHOEHEN-KLINIK	4,60	13,02
SHS INFORMATIONSSY	2,22	11,00
SPLENDID MEDIEN	2,08	9,47
Plus mauvaises performances		
MUSICMUSICMUSIC	0,12	-45,45
MUEHL PRODUCT&SERV	1,10	-39,56
BROKAT TECHNOLOGIE	0,04	-33,33
LOBSTER NETWORK	0,20	-28,57
PHENOMEDIA	5,65	-27,66
HERLITZ AG	1,02	-25,55
M&S ELEKTRONIK	0,12	-25,00

LONDRES

3/4 : 1910 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
QXL RICARDO	0,01	10,00
PACE MICRO TECH	0,84	9,80
WOOLWORTHS GROUP	0,51	6,84
EMBLAZE SYS	1,18	4,42
BAE SYSTEMS	3,54	3,81
PENINSULAR AND ORI	2,70	3,45
BALFOUR BEATTY	2,33	3,10
Plus mauvaises performances		
AUTONOMY CORP	3,70	-10,25
SCOOT.COM	0,01	-8,33
BATM ADVANCED COMM	0,23	-8,00
MARCONI	0,07	-7,11
COLT TELECOM GROUP	0,47	-7,00
SAGE GRP	2,09	-6,08
DIMENSION DATA HLD	0,55	-5,96

TOKYO

4/4 : 900 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
HEISEI POLYMER	112,00	27,27
BOEING CO	6770,00	25,37
KANDA TSUSHIN KOGY	104,00	19,54
TOYO ELECTRIC MFG	98,00	19,51
JUJIYA CO LTD	49,00	16,67
SHINKO ELECTRIC CO	196,00	15,29
TOA OIL TOKYO	153,00	15,04
Plus mauvaises performances		
SHINTOM	1,00	-50,00
UNOZAWA-GUMI IRON	96,00	-12,73
JAPAN CASH MACHINE	1920,00	-12,73
NEPON	146,00	-10,98
FUDOW CO	64,00	-9,86
CYBER MUSIC ENTMT	8320,00	-9,57
KATO SANGYO	510,00	-8,93

PARIS

3/4 : 159 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
COFACE	61,85	7,57
RHODIA	11,62	5,73
CARBONE LORRAINE	35,00	5,11
BENETEAU	58,00	4,88
NEOPOST	38,80	4,30
GEOPHYSIQUE	47,20	3,51
DEXIA	17,75	3,50
Plus mauvaises performances		
GRANDVISION	17,52	-5,30
M6	31,41	-5,11
BUSINESS OBJECTS	45,90	-5,03
PENAUILLE POLYSERV	36,00	-4,76
HAVAS ADVERTISING	10,25	-4,65
UNILOG	73,25	-4,25
UBI SOFT ENTERTAIN	31,20	-3,88

NEW YORK

Séance du 3/4

NYSE

1198 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	112,91	-1,81
AM INTL GRP	71,75	-0,68
ALCOA	37,25	-1,74
AOL TIME WARNER	23,20	-1,78
AMERICAN EXPRESS	39,52	-0,85
AT & T	15,16	-0,92
BOEING CO	48,73	-0,73
BRISTOL MYERS SQUI	37,70	-1,41
CATERPILLAR	54,92	-2,62
CITIGROUP	48,77	-1,38
COCA-COLA	51,74	-1,03
COLGATE PALMOLIVE	56,48	-0,62
COMPAQ COMPUTER	9,82	-3,73
DOW CHEMICAL	31,32	-2,09
DUPONT DE NEMOURS	46,67	-1,44
EASTMAN KODAK	30,61	-1,26
ENDESA ADR	14,98	0,33
EXXON MOBIL	43,69	-1,55
FORD MOTOR	15,06	-2,02
GENERAL ELECTRIC	36,75	-0,94
GENERAL MOTORS	59,35	-1,05
GILLETTE CO	33,34	-1,19
HEWLETT PACKARD	17,37	-0,46
HOME DEPOT INC	46,98	-1,12
HONEYWELL INTL	37,83	-1,48
IBM	99,96	-1,12
INTL PAPER	41,58	-1,42
JOHNSON & JOHNSON	64,02	-0,67
J.P.MORGAN CHASE	35,01	-0,85
LUCENT TECHNOLOGIE	4,60	-4,96
MC DONALD'S CORP	27,49	-0,04
MERCK AND CO	57,29	-0,26
MOTOROLA	14,25	-2,06
NORTEL NETWORKS	6,85	-3,25
PEPSICO	49,97	-1,28
PFIZER INC	40,00	0,23
PHILIP MORRIS	53,30	0,45
PROCTER AND GAMBLE	89,26	-1,48
SBC COMM INC SHS	37,62	1,13
TEXAS INSTRUMENTS	32,99	-2,25
UNITED TECHNOLOGIE	72,85	-1,87
WAL-MART STORES	58,60	-0,56
WALT DISNEY COMPAN	22,44	-1,41

NASDAQ

1685 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	21,71	-1,36
AMAZON.COM	13,67	-4,07
AMGEN INC	59,94	0,32
APPLIED MATERIALS	53,19	-1,55
BED BATH & BEYOND	31,59	0,45
CISCO SYSTEMS	16,60	1,10
COMCAST A SPECIAL	30,36	-2,32
CONCORD EFS	32,57	-2,22
DELL COMPUTER	26,19	-1,43
EBAY	53,36	-2,93
FLEXTRONICS INTL	17,85	-1,38
GEMSTAR TV GUIDE	9,60	6,55
GENZYME	41,15	-2,09
IMMUNEX	30,34	0,40
INTEL CORP	29,87	-0,53
INTUIT	37,44	2,89
JDS UNIPHASE	5,79	-1,03
LINEAR TECHNOLOGY	42,80	-1,38
MAXIM INTEGR PROD	53,44	-2,20
MICROSOFT	56,33	-1,69
ORACLE CORP	12,48	-0,40
PAYCHEX	38,59	-0,52
PEOPLESOFT INC	24,76	-1,59
QUALCOMM INC	37,64	0,99
SIEBEL SYSTEMS	29,00	-8,86
SUN MICROSYSTEMS	8,90	-0,45
VERITAS SOFTWARE	38,75	-4,81
WORLDCOM	6,51	-3,98
XILINX INC	40,07	-1,81
YAHOO INC	17,82	-1,27

MARCHÉ DES CHANGES 4/4, 10h09

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,75540	**0,88155**	1,43540	0,60315
TOKYO (¥)	132,41000		**116,72000**	189,91895	79,84320
PARIS (€)	1,13430	0,85685		1,62805	0,68415
LONDRES (£)	0,69705	0,52655	**0,61425**		0,42040
ZURICH (FR. S.)	1,65760	1,25240	**1,46175**	2,38020	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4299	7,4360
COURONNE NORVÉG.	7,6465	7,6495
COURONNE SUÉDOISE	9,0672	9,0702
COURONNE TCHÉQUE	30,2399	30,6876
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6566	1,6586
DOLLAR CANADIEN	1,4009	1,4034
DOLLAR HONGKONG	6,8730	6,8870
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,9989	2,0007
FORINT HONGROIS	241,2842	241,3830
LEU ROUMAIN	28833,0000	28891,0000
ROUBLE	27,5222	27,5373

EURO à 6 mois

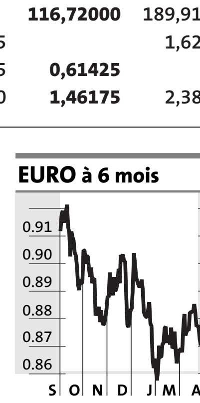

EURO à 5 jours

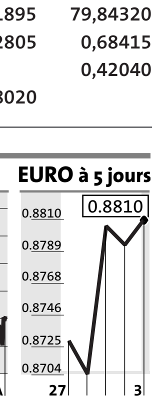

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 4/4

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,44	5,28	5,62
ROYAUME-UNI	3,63	4,21	5,31	5,17
ITALIE	3,30	3,44	5,45	5,85
ALLEMAGNE	3,30	3,44	5,22	5,63
JAPON	0,05	0,08	1,35	2,06
ÉTATS-UNIS	1,85	2,03	5,44	6,02
SUISSE	1,47	1,61	3,54	3,98

MARCHÉS A TERME LE 4/4, 10h09

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	4/2	4608,00	4612,00	388858
EURO NOTIO.	6/2	86,95	86,95	666
EURO ST. 50	6/2	3705,00	3716,00	3319
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/2	105,32	105,33	628389
LONDRES				
EURIBOR 3M.	6/2	96,39	96,39	520853
NEW YORK				
DOW JONES	6/2	10325,00	10230,00	26589
S. & POORS	6/2	1138,50	1130,50	473248

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,00 %
usure	8,00 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	15,74 %
usure	20,99 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,90 %
usure	17,20 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,19 %
usure	10,92 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,59 %
usure taux variable	7,45 %
moyenne taux fixe	6,11 %
usure taux fixe	8,15 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

JEUDI 4 AVRIL 10h09

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	11050,00	2,31
OR FIN LINGOT	11100,00	0,63
ONCE D'OR EN DOLLAR	303,75	-0,08
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	64,00	1,59
PIÈCE 20 FR. SUISSE	64,00	1,59
PIÈCE UNION LAT. 20	63,00	0,00
PIÈCE 10 US$	200,00	0,00
PIÈCE 20 US$	370,00	-4,02
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	410,00	0,68

DENRÉES

JEUDI 4 AVRIL 10h09

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	284,00	0,26
CACAO ($ NEW YORK)	1478,00	-0,54
CAFE (£ LONDRES)	534,00	-1,66
COLZA (€ PARIS)	235,00	-0,63
MAÏS ($ CHICAGO)	201,00	-1,35
ORGE (£ LONDRES)	63,90	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	0,92	0,00
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	201,50	-2,09
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	156,80	-2,18

MÉTAUX

JEUDI 4 AVRIL 10h09

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1373,25	-1,22
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1394,00	-1,12
CUIVRE COMPTANT ($)	1607,25	-3,03
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1625,04	-2,96
ETAIN COMPTANT ($)	4014,50	-1,48
ETAIN À 3 MOIS ($)	4050,00	-1,44
NICKEL COMPTANT ($)	6772,00	-0,75
NICKEL À 3 MOIS ($)	6749,90	-0,91
PLOMB COMPTANT ($)	473,75	-2,52
PLOMB À 3 MOIS ($)	487,98	-1,98
ZINC COMPTANT ($)	822,50	-1,41
ZINC À 3 MOIS ($)	840,00	-1,68
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	510,00	-0,98
PLATINE À TERME ($)	534,00	-0,93

PÉTROLE

JEUDI 4 AVRIL 10h09

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	27,09	3,99
WTI (NEW YORK)	26,25	1,55
LIGHT SWEET CRUDE	27,50	-0,66

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Jeudi 4 avril 9h57

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	46,51	46,41	0,22	13,91	47,71	38,03	1,00	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,05	30,34	1,20	3610
AGF ◗	55,45	55,40	0,09	2,87	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	18,68	18,85	-0,90	13,62	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	165,90	167,20	-0,78	5,40	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A ◗	16,14	16,30	-0,98	-15,93	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	5,71	5,74	-0,52	-26,03	9,62	5,00	0,10	13015
ALSTOM ◗	14,66	14,85	-1,28	17,37	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	64,15	64,40	-0,39	26,40	66,40	48,50	0,14	3463
ARBEL#	5,59	5,60	-0,18	80,32	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	189,10	190,50	-0,73	18,55	192,00	160,00	22,85	4524
ASF	26,93	26,92	0,04	n/d	27,30	25,70	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	85,85	86,65	-0,92	16,72	94,40	71,15	n/d	5173
AVENTIS ◗	78,00	78,15	-0,19	-2,19	85,95	74,10	0,50	13046
AXA ◗	25,10	25,00	0,40	6,94	26,06	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	118,40	118,50	-0,08	34,54	121,90	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	137,90	136,50	1,03	13,87	137,90	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	145,00	145,00	999,00	12,57	152,80	n/d	3,00	12547
BEGHIN SAY ◗	44,85	45,00	-0,33	9,92	45,45	39,20	n/d	4455
BIC ◗	40,04	40,10	-0,15	4,37	41,46	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS ◗	57,25	57,70	-0,78	13,93	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE ◗	n/d	245,00	n/d	1,99	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	n/d	52,70	n/d	2,62	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	47,53	47,50	0,06	5,62	48,00	41,70	1,40	12010
BOUYGUES ◗	36,90	37,06	-0,43	0,27	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	46,01	46,10	-0,20	14,88	47,30	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	1,04	1,03	0,97	-15,44	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	56,00	57,45	-2,52	12,83	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	43,90	45,90	-4,36	16,91	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL + ◗	3,77	3,80	-0,79	5,30	3,90	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI ◗	80,15	81,10	-1,17	-1,17	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	34,83	35,00	-0,49	16,10	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR ◗	54,00	53,95	0,09	-7,53	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICH.ADP	63,05	63,00	0,08	0,88	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD ◗	84,50	84,65	-0,18	-2,48	87,30	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	60,45	61,40	-1,55	4,49	63,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	83,50	85,50	-2,34	6,57	90,50	70,00	2,00	12470
CEREOL ◗	31,20	30,57	2,06	9,66	31,25	28,00	n/d	4456
CERESTAR ◗	n/d	32,91	n/d	6,85	33,00	30,70	n/d	4457
CFF.RECYCLING	46,10	46,88	-1,66	15,25	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP ◗	35,49	35,51	-0,06	n/d	38,30	34,80	n/d	12102
CHARGEURS	79,90	79,80	0,13	6,60	82,50	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	43,01	43,40	-0,90	24,77	45,55	32,50	0,28	13040
CIC -ACTIONS A	121,60	123,00	-1,14	0,91	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	50,90	51,60	-1,36	6,04	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS ◗	68,00	68,00	n/d	7,25	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	50,85	51,10	-0,49	24,02	56,40	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	38,18	38,16	0,05	6,94	38,94	33,60	1,08	12022
COFACE SVN CA ◗	61,80	61,85	-0,08	30,37	61,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	172,00	n/d	8,17	172,00	145,00	n/d	13064
COLAS	73,00	73,00	n/d	15,23	74,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	41,62	41,61	0,02	-6,89	46,90	41,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	21,90	21,92	-0,09	23,10	22,60	17,58	n/d	4507
CRED.FON.FRANCE	15,98	15,81	1,08	9,90	16,00	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	45,50	45,90	-0,87	21,33	46,52	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	10,85	10,95	-0,91	30,72	11,90	7,60	n/d	7896
DAMART	102,30	101,00	1,29	26,92	104,70	79,50	3,80	12049
DANONE ◗	136,60	136,20	0,29	-0,29	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	361,00	361,00	n/d	13,88	370,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	52,30	52,80	-0,95	-3,14	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,75	14,50	1,72	2,43	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	73,40	73,00	0,55	-8,81	77,80	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,05	n/d	14,83	71,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	9,56	9,75	-1,95	27,63	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTION	30,50	30,50	n/d	13,38	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ◗	85,50	85,25	0,29	25,00	86,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	20,01	20,05	-0,20	-11,06	24,90	20,00	n/d	3571
ELIOR SVN SCA ◗	9,00	9,08	-0,88	11,66	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	32,00	32,33	-1,02	26,23	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	n/d	38,10	n/d	10,11	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL ◗	41,30	41,67	-0,89	21,64	42,00	31,20	3,90	12166
ESSO	94,95	95,00	-0,05	18,39	96,80	79,50	2,75	12066
EULER ◗	42,00	42,52	-1,22	-1,17	47,40	40,60	1,40	12130
EURAZEO ◗	60,20	60,10	0,17	-5,86	63,85	57,60	0,48	12112
EURO DISNEY SCA ◗	1,00	1,00	n/d	13,63	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	1,14	1,13	0,88	0,88	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA ◗	56,60	56,90	-0,53	-4,06	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	116,00	116,30	-0,26	19,52	121,00	94,20	1,80	6478
FIMALAC ◗	47,42	47,50	-0,17	17,66	49,45	40,01	0,90	3794
FINAXA	n/d	98,50	n/d	24,44	107,50	68,00	2,20	3313
FONC.LYON.#	30,37	30,40	-0,10	13,74	30,50	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM ◗	33,25	33,40	-0,45	-25,94	48,16	28,15	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	103,50	100,00	3,50	3,55	110,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	149,00	150,00	-0,67	-2,55	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	50,00	50,00	n/d	21,35	53,00	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	94,25	94,80	-0,58	3,00	95,75	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	17,30	17,85	-3,08	20,47	17,85	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	46,80	47,20	-0,85	32,76	47,27	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	12,77	12,78	-0,08	5,97	13,34	10,05	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	17,60	17,52	0,46	15,40	20,10	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	80,50	80,60	-0,12	8,49	81,00	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #	80,70	82,30	-1,94	8,68	82,85	63,00	1,68	5354
GR.ZANNIER (LY) #	77,75	78,00	-0,32	-1,08	83,50	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	85,25	84,85	0,47	0,29	87,70	79,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING ◗	10,42	10,25	1,66	28,16	11,00	7,82	0,17	12188
IMERYS ◗	129,80	132,00	-1,67	20,40	134,00	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE.	n/d	21,88	n/d	-0,54	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	125,10	125,30	-0,16	n/d	128,20	118,00	n/d	5793
IM.MARSEILLAISE	n/d	3587,00	n/d	1,18	3700,00	3150,00	22,26	3770
INFOGRAMES ENTER. ◗	12,10	12,28	-1,47	-6,56	15,98	9,95	n/d	5257
INGENICO ◗	26,65	26,70	-0,19	17,92	28,50	22,50	0,10	12534
ISIS	n/d	166,60	n/d	5,44	177,00	137,00	n/d	12000
JC DECAUX ◗	13,55	13,20	2,65	7,96	13,80	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	21,10	21,10	n/d	27,87	21,67	16,21	0,82	12105
KLEPIERRE ◗	118,00	118,40	-0,34	9,97	119,50	108,20	2,75	12196
LAFARGE ◗	102,00	102,30	-0,29	-2,76	107,00	96,85	2,20	12053
LAGARDERE ◗	52,80	53,10	-0,56	12,34	54,60	41,92	0,78	13021
LAPEYRE	n/d	60,95	n/d	37,70	62,50	44,10	1,08	13051
LEBON (CIE)	54,00	53,50	0,93	7,56	54,70	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	n/d	172,80	n/d	20,00	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRAND ADP	138,00	138,00	n/d	11,29	143,20	110,00	1,50	12528
LEGRIS INDUST. ◗	22,80	22,50	1,33	3,63	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,60	3,60	n/d	26,31	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	134,20	135,00	-0,59	6,50	135,00	126,00	10,18	12135
L'OREAL ◗	84,50	82,10	2,92	4,44	85,20	75,15	0,44	12032
LOUVRE #	69,20	70,00	-1,14	10,19	75,80	60,00	1,24	3311
LUCIA	11,26	11,30	-0,35	-13,38	12,00	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	58,05	58,60	-0,94	27,02	61,60	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL ◗	67,55	68,00	-0,66	n/d	72,80	66,50	n/d	12120
MARIONNAUD PARFUM ◗	51,90	51,90	n/d	-4,59	57,60	48,55	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	9,20	9,20	n/d	3,48	9,85	8,15	0,10	6057
MAUREL ET PROM	23,35	22,55	3,55	50,64	23,80	15,10	0,91	5107
METALEUROP	4,03	4,00	0,75	30,84	4,90	3,15	0,61	12038
MICHELIN ◗	41,77	42,70	-2,18	12,73	45,05	36,36	0,80	12126
MONTUPET SA	15,60	15,60	n/d	49,56	16,40	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP. ◗	93,00	93,90	-0,96	-4,02	97,50	87,30	2,50	12068
NEOPOST ◗	39,30	38,80	1,29	20,11	39,69	32,31	n/d	12056
NEXANS ◗	20,50	21,11	-2,89	26,46	22,00	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.#	26,00	26,40	-1,52	16,33	27,99	21,52	0,40	5287
NORD-EST	26,05	26,05	n/d	-3,83	27,90	25,20	0,94	12055
NRJ GROUP ◗	24,54	24,70	-0,65	17,19	26,00	17,90	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	7,68	7,81	-1,66	-14,18	9,40	5,62	n/d	12413
ORANGE ◗	7,43	7,48	-0,67	-27,01	10,74	6,27	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	405,00	400,00	1,25	14,40	405,00	351,00	14,68	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	58,00	58,90	-1,53	0,17	63,80	57,05	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	55,00	57,00	-3,51	1,10	59,60	52,50	3,31	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	35,85	36,00	-0,42	-9,24	45,59	33,26	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	92,95	93,05	-0,11	6,83	93,80	82,75	0,80	12069
PEUGEOT ◗	55,15	55,50	-0,63	15,49	58,15	43,42	5,00	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	134,00	135,00	-0,74	-7,33	154,69	109,50	2,18	12148
PLASTIC OMN.(LY)	72,65	72,65	n/d	23,13	83,10	59,05	2,00	12457
PROVIMI ◗	21,55	21,70	-0,69	1,07	23,78	20,16	n/d	4458
PSB INDUSTRIES LY	91,50	90,50	1,10	2,23	92,00	85,00	3,50	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	38,00	37,80	0,53	27,73	39,90	26,80	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	30,29	30,22	0,23	21,79	30,50	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	51,35	51,30	0,10	29,63	57,35	39,30	0,91	13190
REXEL ◗	73,60	73,50	0,14	11,59	75,40	58,60	1,61	12595
RHODIA ◗	11,35	11,62	-2,32	26,39	11,70	8,87	0,40	12013
ROCHETTE (LA)	12,10	12,10	n/d	23,46	12,90	11,81	0,18	12580
ROUGIER #	61,10	61,10	n/d	7,09	63,20	57,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	141,80	141,80	n/d	5,42	143,50	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	1651,50	1651,50	n/d	6,54	1735,00	1463,00	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	51,00	n/d	10,86	51,50	45,20	2,15	12431
SAGEM S.A. ◗	66,35	66,20	0,23	-3,49	75,50	63,45	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	185,00	185,60	-0,32	9,14	189,80	161,00	4,30	12500
SALVEPAR (NY)	55,20	55,00	0,36	9,85	55,95	50,10	3,05	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	70,80	72,20	-1,94	-15,51	84,30	69,15	0,44	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	57,75	58,80	-1,79	6,94	59,50	48,28	1,60	12197
SCOR SVN ◗	37,70	37,36	0,91	6,46	46,80	31,50	1,70	13030
S.E.B. ◗	90,85	91,70	-0,93	45,01	92,00	61,00	1,90	12170
SEITA	48,70	48,94	-0,49	1,03	53,05	45,10	1,40	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	17,35	17,35	n/d	8,98	17,45	15,80	1,56	12599
SIDEL	35,00	35,00	n/d	-30,00	53,00	30,25	n/d	13060
SILIC	170,00	170,00	n/d	8,41	170,00	151,00	6,68	5091
SIMCO ◗	79,00	79,55	-0,69	1,93	80,00	76,10	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL	13,16	13,25	-0,68	-9,11	15,90	13,07	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	72,95	73,40	-0,61	16,07	73,65	60,05	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	47,00	47,00	n/d	-2,10	49,70	42,65	0,56	12122
SOPHIA ◗	32,01	31,90	0,34	6,06	32,33	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	54,00	54,10	-0,18	39,31	54,80	39,05	0,62	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	87,95	87,95	n/d	12,75	91,00	74,05	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	29,00	29,14	-0,48	23,40	29,20	21,56	0,15	5180
STERIA GROUPE #	37,15	37,19	-0,11	24,66	38,80	28,06	0,48	7291
SUCR.PITHIVIERS	425,00	424,10	0,21	10,33	444,00	361,10	12,00	3331
SUEZ ◗	31,88	31,88	n/d	-6,23	34,90	30,80	3,30	12052
TAITTINGER	n/d	134,30	n/d	3,38	140,00	120,00	11,62	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	159,80	162,20	-1,48	6,53	162,80	131,50	3,30	13170
TF1 ◗	36,20	36,25	-0,14	27,50	36,88	24,94	0,65	5490
THALES ◗	40,09	40,22	-0,32	3,45	41,77	36,35	0,62	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	34,87	35,29	-1,19	1,07	37,15	28,50	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	176,80	178,80	-1,12	10,22	179,40	151,60	3,30	12027
TRANSICIEL # ◗	38,53	38,72	-0,49	11,06	40,56	31,50	0,50	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	31,21	31,20	0,03	-16,77	39,97	29,46	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	60,90	60,65	0,41	6,74	63,00	54,00	5,00	12471
UNILOG ◗	72,90	73,25	-0,48	6,65	90,00	68,55	0,39	3466
VALEO ◗	52,00	51,95	0,10	16,07	53,00	42,80	1,35	13033
VALLOUREC ◗	64,50	65,00	-0,77	21,12	66,65	53,50	1,30	12035
VINCI ◗	73,55	74,00	-0,61	11,71	74,90	61,30	1,65	12548
VIVARTE	139,50	139,90	-0,29	8,56	143,00	124,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	35,51	35,45	0,17	-5,20	39,20	33,55	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	42,13	42,18	-0,12	-31,49	64,40	40,66	1,00	12777
WANADOO ◗	6,49	6,58	-1,37	15,27	6,70	5,37	n/d	12415
WORMS & CIE NOM	20,98	20,85	0,62	7,58	21,02	18,50	0,50	6336
ZODIAC ◗	25,40	25,39	0,04	24,57	26,25	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	21,34	21,49	-0,70	11,84	21,52	17,55	0,23	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	7,75	7,86	-1,40	17,96	8,44	6,44	0,07	12823
ARCELOR ◗	15,20	15,28	-0,52	n/d	16,69	14,35	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	48,00	48,29	-0,60	13,50	48,29	40,10	1,47	12807
BAYER # ◗	39,51	40,08	-1,42	12,53	40,52	32,80	1,03	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,71	0,71	n/d	-38,79	1,30	0,59	n/d	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	74,20	74,45	-0,34	-6,49	82,60	62,55	0,96	12804
DEXIA ◗	17,90	17,75	0,85	10,49	17,91	14,99	3,23	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	15,83	16,02	-1,19	16,05	17,45	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	12,72	12,83	-0,86	-5,49	14,95	8,97	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	20,58	20,90	-1,53	-3,15	22,90	19,02	n/d	5777
GEMPLUS INTL ◗	1,98	1,97	0,51	-30,28	3,08	1,75	n/d	5768
NOKIA A ◗	23,39	23,47	-0,34	-18,50	30,32	22,12	0,28	5838
ROYAL DUTCH # ◗	61,85	62,35	-0,80	9,17	63,15	52,60	0,53	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	34,63	34,90	-0,77	4,68	35,33	27,74	0,27	13955
SIEMENS # ◗	71,65	72,95	-1,78	-3,30	79,75	62,00	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	37,24	37,39	-0,40	3,30	39,70	31,50	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	12,49	12,52	-0,24	-14,33	15,32	12,04	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	64,40	64,75	-0,54	-2,27	68,00	61,45	0,38	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	4,56	4,63	-1,51	-24,75	6,69	4,42	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	41,80	41,85	-0,12	-9,40	47,80	40,10	0,18	12943
HSBC HOLDINGS ◗	12,89	13,14	-1,90	-3,22	13,85	12,32	0,33	12976
I.B.M # ◗	113,70	114,40	-0,61	-18,66	141,90	109,50	0,14	12964
KINGFISHER SICO ◗	6,47	6,48	-0,15	3,02	6,83	5,86	0,07	22046
MERCK AND CO # ◗	64,80	65,15	-0,54	-4,42	73,20	64,50	0,34	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	258,80	257,60	0,47	8,28	258,80	233,10	23,42	13911
PHILIP MORRIS # ◗	60,30	60,95	-1,07	14,85	62,25	50,40	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ◗	64,50	64,45	0,08	0,93	70,95	56,00	0,22	12936
SONY CORP. # ◗	59,05	59,10	-0,08	14,43	65,45	46,31	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

3/4 : 23,43 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
PERFECT TECHNOL.	5,29	20,78
INTERCALL REDUCT.	12,89	14,07
REPONSE #	12,00	8,11
HF COMPANY #	37,95	6,90
REGINA RUBENS #	0,32	6,67
IDP #	1,46	6,57
GL TRADE #	47,85	6,33
RIBER #	3,50	6,06
QUALIFLOW #	4,39	6,04
BRIME TECHN.BON 02	8,32	5,32
GAMELOFT #	1,00	5,26
ADL PARTNER #	12,14	5,11
TRANSGENE # SVN	8,96	4,67
OXIS INTL RGPT #	0,23	4,55
Plus mauvaises performances		
AB SOFT #	2,55	-18,53
AVENIR TELEC.BS00	0,21	-16,00
SOLUCOM #	16,40	-8,38
WESTERN TELECOM #	0,46	-8,00
STELAX #	0,36	-7,69
LA CIE GPE #	5,45	-7,31
GUYANOR ACTION B #	0,26	-7,14
SYNELEC #	7,00	-6,42
TITUS INTER.BS99	0,75	-6,25
UBIQUS	2,45	-5,77
GENUITY INC A	0,88	-5,38
PICOGIGA #	3,90	-5,34
MICROPOLE UNIVERS	5,00	-4,76
GENERIX #	19,50	-4,65
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	18,00	0,00
ADL PARTNER #	12,14	5,11
BRIME TECHNO. #	40,00	-3,61
CALL CENTER ALL.	13,10	3,97
CARRERE GROUP	18,88	2,05
CEREP #	19,28	2,01
DEVOTEAM #	24,20	0,21
GENESYS #	14,25	0,35
GENSET	6,45	-3,44
GL TRADE #	47,85	6,33
HIGHWAVE OPTICAL	1,96	-1,01
ILOG #	18,15	-1,89
IPSOS #	79,00	1,28
MEDIDEP #	25,02	0,16
MEMSCAP	2,57	-0,77
NICOX #	55,65	1,18
PICOGIGA #	3,90	-5,34
SOI TEC SILICON #	21,50	-2,49
VALTECH	1,86	1,09
WAVECOM #	31,75	-0,84

SECOND MARCHÉ

3/4 : 44,32 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
PETIT BATEAU	14,50	15,08
COTTIN FRERES	9,90	12,76
BOISSET (LY) #	19,50	10,42
JEANJEAN #	11,00	10,00
LABOR.DOLISOS	51,80	9,98
NSC GPE (NY)	99,00	9,76
LABEYRIE	71,00	9,23
EUROSIC	16,29	8,60
NERGECO #	28,50	8,32
INFO REALITE #	1,09	7,92
FINATIS(EX.LOCAIN)	125,40	7,55
SEEVIA CONSULTING	11,77	7,00
CGBI ACT.DIV.	4,00	6,67
GROUPE CRIT	23,85	6,14
Plus mauvaises performances		
GECI INTL	3,13	-36,77
BOURGEOIS (LY)	4,39	-26,22
ICOM INFORMATIQUE	2,90	-14,45
UGIGRIP	4,91	-10,73
COM 1(B)#	5,00	-9,42
INS.PART.BOIS MEUB	10,50	-8,70
CESAR	0,50	-7,41
ORGASYNTH	11,00	-6,70
M6-METR.TV ACT.DIV	31,41	-5,11
MANUTAN INTER.	33,80	-5,00
VIRBAC	117,10	-4,80
MONEYLINE #	14,70	-4,55
BOIZEL CHANOINE#	40,13	-4,45
SAM	46,00	-4,39
Plus forts volumes d'échange		
ALGECO #	95,00	-1,30
ALTEN (SVN) #	19,25	-2,73
BENETEAU #	58,00	4,88
BONDUELLE	59,20	-1,00
BRIOCHE PASQ.(NS)#	69,55	-0,50
CAMAIEU	33,80	-3,15
ETAM DEVELOPPEMENT	15,95	0,00
GENERALE LOCATION	18,20	0,00
HERMES INTL	170,70	1,61
LABEYRIE	71,00	9,23
M6-METR.TV ACT.DIV	31,41	-5,11
MANUTAN INTER.	33,80	-5,00
PIERRE VACANCES #	76,20	0,20
PINGUELY HAULOTTE	12,30	3,27
RALLYE	50,90	0,89
RODRIGUEZ GROUP #	63,00	-3,37
SABATE-DIOSOS SA #	14,00	2,19
SOLVING #	40,80	4,62
TREDI ENV.	40,35	-0,37
TRIGANO	37,57	2,09

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 4/4 à 9h

AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	26,84	3/4	0,97
AGIPI AMBITION	25,70	3/4	1,45

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
BNP ASSOC.PREMIERE	9861,14	3/4	0,78
BNP EURIBOR ASSOC.	52377,69	3/4	0,82
BNP MONE C.TERME	2527,95	3/4	0,79
BNP MONE EURIBOR	18719,84	3/4	0,84
BNP MONE PLACEM.C	13849,78	3/4	0,73
BNP MONE TRESORE.	79042,57	3/4	0,82
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1850,39	3/4	0,72

Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
FRUCTI CAPI	111,83	3/4	-0,43
FRUCTI EURO PEA	251,18	2/4	1,97
FRUCTIDOR	37,64	3/4	-1,49
FRUCTIFRANCE C	84,04	3/4	3,40
PLANINTER	416,06	3/4	-1,63
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	104,33	2/4	-10,28
BP CYCLEOEUROPECYC	117,79	2/4	7,00
BP CYCLEOEUROPEDEF	102,50	2/4	1,10
FRUCTI EURO 50	94,26	3/4	-3,00
FRUCTI PROFIL 3	187,34	2/4	0,68
FRUCTI PROFIL 6	207,77	2/4	0,98
FRUCTI PROFIL 9	219,11	2/4	1,76
FRUCTI VAL. EURO.	99,26	3/4	1,59

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ECUR.1,2,3...FUTUR	52,14	3/4	3,61
ECUR.ACT.EUROP.C	17,84	3/4	2,00
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	64,81	3/4	2,18
ECUR.CAPITAL.C	44,01	3/4	-0,49
ECUR.DYNAMIQUE +	43,30	3/4	1,83
ECUR.ENERGIE	44,30	3/4	1,74
ECUR.EXPANSION C	14962,06	3/4	0,86
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,68	1/4	0,68
ECUR.INVEST.D/PEA	53,53	3/4	2,64
ECUR.MONETAIRE C	226,03	3/4	0,63
ECUR.MONETAIRE D	188,28	3/4	0,63
ECUR.OBLIG.INTER.	176,09	3/4	0,30
ECUR.TECHNOLOGIESC	35,90	3/4	-6,07
ECUR.TECHONOLGIESD	35,90	3/4	-7,32
ECUR.TRIMESTR.D	269,41	3/4	-1,46
ECUREUIL PRUDENCED	33,89	3/4	0,08
EPARCOURT-SICAV D	28,50	3/4	-0,03
GEOPTIM C	2346,72	3/4	0,19
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,57	3/4	0,13
ECUR.PRUDENCE C	34,69	3/4	0,20
ECUR.VITALITE	40,93	3/4	1,13
NECTRA 2 C	1013,84	3/4	-0,26
NECTRA 2 D	1013,84	3/4	-0,26
NECTRA 5 C	1011,30	3/4	-0,29
NECTRA 5 D	1011,30	3/4	-0,29
NECTRA 8 C	1005,83	3/4	-0,20
NECTRA 8 D	1005,83	3/4	-0,20

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	183,39	21/3	1,16
NORD SUD DEVELOP.C	516,68	21/3	-0,27
NORD SUD DEVELOP.D	398,50	24/3	-0,34

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE	364,63	3/4	6,77
ATOUT EUROPE	509,76	3/4	-0,35
ATOUT FCE ASIE	77,16	3/4	0,91
ATOUT FRANCE C	196,73	3/4	1,03
ATOUT FRANCE D	174,95	3/4	1,04
ATOUT FRANCE EUR.	173,19	3/4	-1,69
ATOUT FRANCE MONDE	44,71	3/4	0,37
ATOUT MONDE	51,94	3/4	-1,28
ATOUT SELECTION	103,96	3/4	0,05
CAPITOP EUROBLIG C	100,99	3/4	-0,63
CAPITOP EUROBLIG D	80,13	3/4	-4,43
CAPITOP MONDOBLIG	45,11	3/4	-0,28
CAPITOP REVENUS	170,44	3/4	-1,77
DIEZE	429,62	3/4	-2,23
INDICIA EUROLAND	112,12	2/4	0,30
INDICIA FRANCE	364,56	2/4	-1,24
INDOCAM AMERIQUE	41,09	3/4	-0,14
INDOCAM ASIE	18,03	3/4	1,69
INDOCAM FRANCE C	339,11	3/4	1,81
INDOCAM FRANCE D	274,79	3/4	0,37
INDOCAM MULTIOBLIG	191,69	3/4	2,00
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	78,77	2/4	1,90
CAPITOP MONETAIREC	194,01	5/4	0,62
CAPITOP MONETAIRED	183,93	5/4	0,62
INDO.FONCIER	99,18	3/4	6,36
INDO.VAL.RES.	274,04	2/4	3,22
MASTER ACTIONS	41,58	28/3	0,72
MASTER DUO	14,36	28/3	1,12
MASTER OBLIG.	30,73	28/3	-0,45
MASTER PEA	12,75	28/3	2,17
OPTALIS DYNAMIQUEC	18,63	2/4	0,10
OPTALIS DYNAMIQUED	17,47	2/4	0,11
OPTALIS EQUILIBREC	18,80	2/4	0,05
OPTALIS EQUILIBRED	17,11	2/4	0,00
OPTALIS EXPANSIONC	15,04	2/4	0,40
OPTALIS EXPANSIOND	14,68	2/4	0,41
OPTALIS SERENITE C	17,93	2/4	-0,05
OPTALIS SERENITE D	15,74	2/4	-0,06
PACTE SOLIDAR.LOG.	76,92	2/4	-0,06
PACTE VERT TIERS-M	81,93	2/4	-0,06

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITE	224,57	3/4	-0,43
MONELION JOUR C	495,87	3/4	0,68
MONELION JOUR D	417,61	3/4	0,68
SICAV 5000	162,01	28/3	0,76
SLIVAFRANCE	279,23	28/3	1,28
SLIVARENTE	39,52	28/3	0,05
SLIVINTER	156,06	28/3	0,22
TRILION	735,21	3/4	-1,63
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	183,75	28/3	1,06
ACTILION DYNAMI.D	173,08	28/3	1,06
ACTILION EQUIL.C	178,88	3/4	2,75
ACTILION EQUIL.D	167,24	3/4	2,75
ACTILION PEA DYNAM	67,46	28/3	1,62
ACTILION PEA EQUI.	167,59	28/3	0,99
ACTILION PRUDENCEC	173,99	3/4	0,44
ACTILION PRUDENCED	162,14	3/4	0,44
INTERLION	236,09	28/3	0,39
LION ACTION EURO	91,03	28/3	0,68
LION PEA EURO	92,84	28/3	1,47

CIC BANQUES — www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CIC AMERIQ.LATINE	115,66	3/4	1,21
CIC CONVERTIBLES	5,48	3/4	0,18
CIC COURT TERME C	34,50	3/4	0,49
CIC COURT TERME D	26,46	3/4	-2,50
CIC DOLLAR CASH	1431,43	3/4	0,40
CIC ECOCIC	363,30	3/4	-1,25
CIC ELITE EUROPE	129,08	3/4	-1,87
CIC EPARG.DYNAM.C	2077,07	3/4	0,00
CIC EPARG.DYNAM.D	1638,28	3/4	0,00
CIC EUROLEADERS	384,48	3/4	-1,23
CIC FINUNION	177,76	3/4	0,18
CIC FRANCE C	35,34	3/4	-0,28
CIC FRANCE D	35,34	3/4	-0,28
CIC HORIZON C	67,54	3/4	-0,87
CIC HORIZON D	65,10	3/4	-0,95
CIC MONDE PEA	29,98	2/4	6,20
CIC OBLI C T.D	1408,04	2/4	-1,58
CIC OBLI LONG T.C	15,29	3/4	-1,03
CIC OBLI LONG T.D	15,10	3/4	-1,04
CIC OBLI M T.C	35,66	3/4	-0,77
CIC OBLI M T.D	26,16	3/4	-1,95
CIC OBLI MONDE	136,55	3/4	0,31
CIC OR ET MAT	138,26	3/4	32,20
CIC ORIENT	178,11	3/4	12,99
CIC PIERRE	36,17	2/4	5,61
SUD-GESTION C	24,51	3/4	-0,60
SUD-GESTION D	18,64	3/4	-4,75
UNION AMERIQUE	417,12	3/4	-4,32
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	33,08	3/4	7,54
CIC EURO PEA C	10,21	3/4	-3,20
CIC EURO PEA D	9,96	3/4	-3,09
CIC FRANCEVALOR C	37,88	3/4	1,33
CIC FRANCEVALOR D	37,88	3/4	1,33
CIC GLOBAL C	243,13	3/4	-0,63
CIC GLOBAL D	243,13	3/4	-0,63
CIC HIGH YIELD	388,44	2/4	-3,80
CIC JAPON	8,01	2/4	2,55
CIC MARCHES EMERG.	113,69	2/4	4,22
CIC NOUVEAU MARCHE	5,58	3/4	1,27
CIC PEA SERENITE	168,86	2/4	-0,62
CIC PROF.DYNAMIQUE	23,69	2/4	0,46
CIC PROF.EQUILIB.D	18,64	2/4	-0,58
CIC PROF.TEMPERE C	136,74	2/4	0,64
CIC TAUX VARIABLE	198,12	2/4	0,26
CIC TECHNO.COM	74,88	3/4	-5,79
CIC USA	18,06	3/4	-1,76
CIC VAL.NOUVELLES	277,79	3/4	-0,82

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CM EUR.TECHNOLOG.	4,38	3/4	0,00
CM EURO PEA C	21,98	3/4	0,54
CM FRANCE ACTIONSC	34,85	3/4	0,51
CM MID-ACT.FRA	33,46	3/4	10,09
CM MONDE ACTIONS C	314,50	3/4	-0,40
CM OBLIG.CT C	165,12	3/4	-0,28
CM OBLIG.LONG T.	103,06	3/4	-1,10
CM OBLIG.MOYEN T.C	338,85	3/4	-0,96
CM OBLIG.QUATRE	161,82	3/4	-1,52
CM OPTION DYNAM.C	31,43	3/4	1,28
CM OPTION EQUIL.C	53,87	3/4	0,14
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,33	3/4	-0,30

Legal & General — www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
STRATEG.IND.EUROPE	200,52	2/4	-1,74
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	5939,80	2/4	1,01
STRATEGIE IND.USA	9391,20	2/4	0,88

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ADDILYS C	108,34	3/4	0,75
ADDILYS D	105,13	3/4	-1,45
AMPLITUDE AMERIQ.C	26,18	3/4	1,72
AMPLITUDE AMERIQ.D	25,35	3/4	1,70
AMPLITUDE EUROPE C	32,41	3/4	0,00
AMPLITUDE EUROPE D	31,04	3/4	0,00
AMPLITUDE FRANCE C	85,28	3/4	3,21
AMPLITUDE MONDE C	229,11	3/4	2,27
AMPLITUDE MONDE D	205,50	3/4	2,28
AMPLITUDE PACIFI.C	16,64	3/4	12,76
AMPLITUDE PACIFI.D	15,90	3/4	12,80
ELANCIEL EUROD PEA	98,28	3/4	0,02
ELANCIEL FR.D PEA	40,66	3/4	1,59
EM.EUROPOSTE D PEA	30,59	3/4	0,55
ETHICIEL	112,39	3/4	8,67
GEOBILYS C	121,58	3/4	-0,29
GEOBILYS D	110,85	3/4	-0,28
INTENSYS C	20,81	3/4	0,24
INTENSYS D	17,68	3/4	0,16
KALEIS DYNAM.FCE C	80,18	3/4	0,56
KALEIS DYNAMISME C	221,18	3/4	0,84
KALEIS DYNAMISME D	213,71	3/4	0,84
KALEIS EQUILIBRE C	203,68	3/4	0,31
KALEIS EQUILIBRE D	195,99	3/4	0,31
KALEIS SERENITE C	192,86	3/4	0,36
KALEIS SERENITE D	185,20	3/4	0,36
KALEIS TONUS C	70,50	3/4	1,03
LIBERT.ET SOLIDAR.	101,50	3/4	0,42
OBLITYS C	113,06	3/4	-0,83
OBLITYS D	111,29	3/4	-0,82
PLENITUDE	42,66	3/4	0,80
POSTE GESTION C	2649,26	3/4	0,77
POSTE GESTION D	2348,52	3/4	0,77
POSTE PREM.	7194,45	3/4	0,74
POSTE PREM.1AN	42775,16	3/4	0,25
POSTE PREM.2-3ANS	9211,87	3/4	-0,34
PRIMIEL EURO C	59,96	3/4	10,34
REVENUS TRIMESTR.	778,77	3/4	-1,33
SOLSTICE D	359,85	3/4	-0,78
THESORA C	188,71	3/4	-0,55
THESORA D	157,53	3/4	-0,54
TRESORYS	48104,80	3/4	0,86
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	83,73	3/4	1,58
DEDIALYS MULTI SEC	64,58	3/4	1,84
DEDIALYS SANTE	94,12	3/4	2,16
DEDIALYS TECHNO.	31,23	3/4	-9,27
DEDIALYS TELECOM	37,98	3/4	-18,21
OBLITYS INSTIT.C	98,26	3/4	-0,71
POSTE EUROPE C	92,08	3/4	-0,77
POSTE EUROPE D	87,82	3/4	-0,77
POSTE PREM.8ANS C	197,27	3/4	-0,96
POSTE PREM.8ANS D	177,84	3/4	-0,96
REMUNYS PLUS	104,19	3/4	0,71

Société Générale Asset Management — www.sgam.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CADENCE 1 D	153,76	3/4	-1,83
CADENCE 2 D	152,10	3/4	-1,55
CADENCE 3 D	150,42	3/4	-1,56
CONVERTIS C	228,52	3/4	0,11
INTEROBLIG C	58,96	3/4	-0,30
INTERSELECTION F.D	75,15	3/4	1,36
SELECT.DEFENSIF C	192,71	3/4	0,04
SELECT.DYNAMIQUE C	244,39	3/4	2,23
SELECT.EQUILIBRE 2	171,11	3/4	1,64
SELECT.PEA 1	209,45	3/4	1,78
SELECT.PEA DYNAM.	146,29	3/4	2,60
SG FRANCE OPPORT.C	452,50	3/4	7,47
SG FRANCE OPPORT.D	423,69	3/4	7,47
SOGEFAVOR	103,47	3/4	3,43
SOGENFRANCE C	469,74	3/4	2,12
SOGENFRANCE D	421,31	3/4	1,64
SOGEOBLIG C	112,48	3/4	-0,93
SOGEPARGNE D	44,17	3/4	-0,49
SOGEPEA EUROPE	224,35	3/4	1,68
SOGINTER C	53,75	3/4	2,49
Fonds communs de placements			
DECLIC ACT.EURO	15,86	2/4	1,61
DECLIC ACT.FSES	54,75	2/4	3,60
DECLIC ACT.INTLES	34,58	3/4	1,63
DECLIC BOURSE EQ.	16,78	2/4	1,08
DECLIC BOURSE PEA	52,08	2/4	1,46
DECLIC OBLIG.EUROP	16,46	2/4	-5,66
DECLIC PEA EUROPE	24,55	2/4	1,50
DECLIC SOG.FR.TEMP	60,68	2/4	1,96
SOGESTION C	48,83	2/4	1,43
SOGINDEX FRANCE	528,72	2/4	0,46

AUJOURD'HUI
SPORTS

LIVERPOOL a battu le Bayer Leverkusen (1-0), mercredi 3 avril, sur la pelouse du stade d'Anfield Road, en quart de finale aller de la **LIGUE DES CHAMPIONS**. Cette rencontre est la première que le manageur du club anglais, le Français **GÉRARD HOULLIER**, suivait du banc de touche depuis son **ACCIDENT CARDIAQUE**, le 13 octobre 2001. En Angleterre, il est considéré comme un véritable héros depuis qu'il a permis aux Reds d'emporter **TROIS TROPHÉES MAJEURS** en 2001 : une Coupe d'Angleterre, une Coupe de la Ligue et une Coupe de l'UEFA, **PREMIER TITRE EUROPÉEN** conquis par le club depuis dix-sept ans. *« Avec lui, on se sent plus fort »*, assure le défenseur suisse Stéphan Henchoz. Dans l'autre quart de finale de la soirée, les Grecs du **PANATHINAÏKOS ATHÈNES** sont venus à bout (1-0) des Espagnols du FC Barcelone.

A Liverpool, la nouvelle idole s'appelle Gérard Houllier

Football • Sur sa pelouse fétiche d'Anfield Road, le club anglais s'est imposé (1-0) face aux Allemands du Bayer Leverkusen, lors d'un quart de finale aller de la Ligue des champions. Le manageur français, victime d'un accident cardiaque il y a quelques mois, a été célébré comme un héros

LIVERPOOL
de notre envoyé spécial

Le stade d'Anfield Road a une nouvelle fois chanté ses louanges. Mercredi 3 avril, à l'occasion du quart de finale de la Ligue des champions, opposant le Liverpool FC aux Allemands du Bayer Leverkusen, Gérard Houllier, l'entraîneur manageur français des Reds de Liverpool, a pu entendre monter du « Kop » du mythique stade anglais des *« Allez, Gérard Houllier ! »* Une ritournelle, en français dans le texte, entonnée précisément à neuf reprises.

La victoire (1-0) des Reds a été conclue sur ce qui semble bien devenir une rengaine dans la cité des Beatles. *« Il y a maintenant un lien unique entre Gérard et les supporteurs, c'est merveilleux à voir*, s'enthousiasmait l'adjoint du manageur français, le Britannique Phil Thompson. *Son retour était tellement important pour le club. »*

DARRENSTAPLES /REUTERS

C'est sous des « Allez Gérard Houllier !» que le manager du club anglais de Liverpool a fait son retour sur la pelouse d'Anfield Road, à l'occasion de la Ligue des champions, mercredi 3 avril, après un accident cardiaque en octobre 2001. Son équipe s'est imposée (1-0) face au Bayer Lerkusen. Le retour du manageur français n'en finit plus d'alimenter l a chronique. Gérard Houllier est un homme providentiel voire un héros pour les Reds qui depuis son arrivé ont gagné troix grands trophées.

de, en mal de considération, le football reste une référence, un creuset où fourmillent les légendes et s'entassent les trophées (dix-huit titres nationaux, six Coupes d'Angleterre, six Coupes de la Ligue, quatre Coupes des clubs champions, trois Coupes de l'UEFA).

UN PATRON TÊTU

Le Liverpool FC est un prestigieux ancien, fondé en 1892, désireux de renouer avec son glorieux passé et d'oublier les tragédies du Heysel et de Sheffield, provoquées par la fureur des hooligans. Les dirigeants des Reds sont sur le point d'y parvenir grâce au travail de Gérard Houllier.

Les *Liverpudians* tiennent dans ce professeur d'anglais aux rênes du club depuis 1998 leur nouveau héros. Un homme providentiel qui, en 2001, permettait aux Reds de s'adjuger trois trophées majeurs : une Coupe d'Angleterre, une Coupe de la Ligue et une victoire en Coupe UEFA, le premier trophée européen du club depuis dix-sept ans, et un succès obtenu en 1984 en Coupe des clubs champions. Sur sa lancée, l'équipe terminait troisième de la Premier League, le championnat anglais, et s'offrait un billet pour la Ligue des champions 2001-2002.

Gérard Houllier joue les bâtisseurs. Il ouvre le club à l'Europe. Aujourd'hui, onze nationalités cohabitent en son sein. Patron têtu au plan d'action précis et à l'emploi du temps surchargé, le Français s'implique sans compter. Au point d'être victime, il y a un peu plus de cinq mois, le 13 octobre 2001, d'un accident cardiaque à la mi-temps du match de championnat Leeds-Liverpool. Passion et stress ne font pas bon ménage.

Opéré de l'aorte pendant près de onze heures, l'ancien sélectionneur des Bleus (juillet 1992-novembre 1993) était remplacé par son adjoint, Phil Thompson, ancien capitaine et joueur de Liverpool, qui ne cessa d'affirmer qu'il assurerait l'intérim le temps nécessaire tout en restant fidèle, le plus possible, à la « philosophie » de son mentor.

Et puis, ce soir du 19 mars, Gérard Houllier réapparaît devant les joueurs dans les vestiaires d'Anfield Road, au prix d'un secret bien gardé à l'occasion du match décisif de la Ligue des champions disputé face aux Italiens de l'AS Roma. *« J'ai choisi de revenir pour ce match non par manque de distraction mais parce qu'il devait se passer quelque chose de spécial pour cette rencontre décisive »*, a-t-il expliqué, mardi 2 avril, pour sa première conférence de presse depuis son hospitalisation.

DES LENDEMAINS HEUREUX

Banco. Les Anglais battent les champions d'Italie (2-0), se qualifient pour des quarts de finale de la compétition, performance qu'ils n'avaient plus connue depuis dix-sept ans, et offrent, de l'avis général, leur meilleure prestation de la saison. Le retour était gagnant. Le mythe du grand sorcier était toujours vivace. Et sa réputation reconnue, au point de se voir promu au grade de chevalier de la Légion d'honner, le 31 mars.

« Avec lui on se sent plus fort », résumait le défenseur suisse de Liverpool, Stéphan Henchoz. Mercredi soir, Gérard Houllier a pris place pour la quatrième fois d'affilée sur le banc de touche. Il a assisté à la quatrième victoire de ses joueurs. S'il a officiellement décrété *« la fin de sa convalescence »*, l'homme est apparu discret, en retrait, à l'inverse de son adjoint vociférant à de nombreuses reprises. *« C'est une affaire d'organisation. Phil Thompson sait siffler et crier haut »*, plaisantait-il, après la rencontre.

L'ancien entraîneur de Lens et du Paris - Saint-Germain, aminci, a tenu une nouvelle fois à féliciter ceux qu'il appelle désormais *« ses héros »*. *« Cette équipe est sur le bon chemin »*, a-t-il déclaré. Le chemin ? Celui de *« la postérité »*, a-t-il promis, avant d'ajouter : *« On a une vision pour ce club : atteindre le titre national et celui de champion d'Europe. Ça viendra ; si ce n'est pas cette année, ce sera* en *2003. »*

Deuxième en championnat à un point du leader Arsenal, en ballottage favorable en Ligue des champions, le club peut espérer des lendemains heureux. Pour y parvenir, Gérard Houllier compte beaucoup sur un Nicolas Anelka dont il a réglé le transfert depuis son lit d'hôpital en décembre 2001. L'attaquant international, en crise ouverte avec Luis Fernandez au Paris SG, semble s'être assagi sous sa houlette.

Sur son site Internet, le prodige de Trappes (Yvelines) se dit même *« épanoui »* dans la ville portuaire. Plus étonnant encore, l'attaquant des Bleus, adepte du transfert annuel, louerait dorénavant les vertus de la stabilité. C'est ce que rapporte son coéquipier le Portugais Abel Xavier. *« Il a passé quelques années dans l'incapacité de se fixer, mais désormais il semble qu'il ait trouvé sa maison »*, assure le défenseur. Un miracle de plus pour Gérard Houllier.

Etienne Labrunie

LIVERPOOL-BAYER LEVERKUSEN 1-0

Ligue des champions
Quart de finale - Match aller
Au stade d'Anfield Road, à Liverpool ;
Temps beau ; Terrain bon ;
44 000 spectateurs environ ;
Arbitre : M. Frisk (Suè)

BUT

LIVERPOOL : Hyypiä (44e)

AVERTISSEMENTS

LIVERPOOL : Carragher (55e), **Hyypia** (73e)

LEVERKUSEN : Lucio (24e), **Ramelow** (45e).

LES ÉQUIPES

LIVERPOOL
(entraîneur : G. Houllier) :
Dudek • Carragher, Henchoz, Hyypiä (cap), Riise • Gerrard, Hamann, Murphy, Smicer (Berger, 75e) • Heskey, Owen (Litmanen, 70e).

LEVERKUSEN
(entraîneur : K. Toppmöller) :
Butt • Sebescen, Lucio, Ramelow (cap), Placente • Schneider, Ballack, Basturk, Ze Roberto • Neuville (Kirsten, 73e), Berbatov (Zivkovic, 65e).

La bonne affaire du Panathinaïkos

Le Panathinaïkos Athènes a remporté, au terme d'un match ennuyeux, une courte mais précieuse victoire (1-0) contre le FC Barcelone, grâce à un penalty d'Aggelos Basinas, en quart de finale aller de la Ligue des champions, mercredi 3 avril, à Athènes. Afin de ne prendre aucun risque, l'entraîneur du Barça, Carles Rexach, avait laissé le Brésilien Rivaldo, qui relevait d'une blessure, sur le banc des remplaçants, et aligné, une fois n'est pas coutume, une équipe très prudente avec huit joueurs de champ à vocation défensive, cinq défenseurs et trois milieux récupérateurs. Le système a parfaitement fonctionné en première période mais a contraint les Espagnols à subir le jeu en fin de rencontre, au point de devoir concéder un penalty à la 78e après une faute sur le Finlandais, Yonas Kolkka. Aggelos Basinas le transformait, qui prenait le gardien catalan, Roberto Oscar Bonano, à contre-pied. Les Grecs sortaient une nouvelle fois de leur stade Apostolos-Nikolaidis avec un bon résultat face à une équipe supérieure sur le papier. Le suspense reste entier avant le match retour, le 8 avril, au Camp-Nou.

Le retour du *boss* n'en finit plus d'alimenter la chronique. *« He's back »* (« Il est de retour »,) pouvait-on lire un peu partout. Ce *come back* prend avant tout valeur de symbole. Dans cette région sinistrée du nord-ouest de la péninsule britannique, le Merseysi-

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le droit d'exploitation audiovisuelle d'une manifestation sportive** *« n'a pas lieu de s'appliquer aux radios »*, indique un projet de décret qui sera soumis jeudi 4 avril pour avis aux instances compétentes. Le projet précise que *« les commentaires radiophoniques relèvent de l'information du public à laquelle les fédérations sportives et les organisateurs de compétition ne peuvent faire obstacle »*.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 27 effectués mercredi 3 avril.** Premier tirage : 6, 15, 18, 29, 38, 43 ; numéro complémentaire : 36 . Rapports pour 6 numéros : 214 521 € ; 5 numéros et le complémentaire : 21 759,30 € ; 5 numéros : 992,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 47 € ; 4 numéros : 23,50 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,80 €; 3 numéros : 2,40 €. **Second tirage :** 7, 15, 24, 33, 36, 38 ; numéro complémentaire : 25 . Rapports pour 6 numéros : 916 965 € ; 5 numéros et le complémentaire : 14 773 € ; 5 numéros : 643,40 € ; 4 numéros et le complémentaire : 36,80 € ; 4 numéros : 18,40 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,20 € ; 3 numéros : 2,10 €.

« Batho » Ogbeche, un « gamin » parmi les stars du Paris-SG

SON RÊVE, c'était celui de tous les jeunes footballeurs d'Afrique. Parti du Nigeria à l'âge de 15 ans, Bartholomew Ogbeche a suivi sa formation d'apprenti footballeur au Paris-Saint-Germain. Deux années et des dizaines de buts plus tard, il peut se féliciter d'avoir trouvé sa place au sein de l'attaque parisienne. Auteur de quatre réalisations en championnat de France de Division 1 avec l'équipe de Luis Fernandez, celui que ses partenaires appellent « Batho » jouait encore en 2001 en coupe Gambardella (moins de 17 ans).

Après une absence de quelques mois, dû au regain de forme du duo brésilien Alex-Aloisio, le jeune nigérian est aujourd'hui considéré comme un joueur clé de l'attaque parisienne. Le club de Luis Fernandez, toujours en lutte pour une place en Ligue des champions, recevra Nantes, samedi 6 avril pour le compte de la 31e journée du championnat.

Originaire d'Ogoja (au centre du Nigeria), Bartholomew Ogbeche a été repéré lors d'un match qu'il disputait en Afrique du Sud face au Ghana, avec sa sélection nationale (moins de 17 ans). Barcelone, Bordeaux ou Bologne l'ont convoité mais, après un essai en avril 1999, il a finalement choisi Paris. *« Il ne lui a suffi que de cinq ou six mois pour apprendre le français*, se souvient Antoine Kombouaré, entraîneur de l'équipe CFA. *C'est un garçon humble et généreux, toujours d'humeur égale et qui sait se faire accepter. De nombreux joueurs devraient s'inspirer de lui. »*

Malgré de multiples problèmes physiques au cours de la saison 2000-2001, Bartholomew Ogbeche a amélioré sa vitesse et son réalisme devant le but. S'il a vécu comme une énorme déception la non-qualification du Nigeria pour la Coupe du monde des moins de 20 ans, il s'est consolé en atteignant les demi-finales de la coupe Gambardella avec le Paris-SG. Le Nigérian a débuté la saison 2001-2002 avec l'équipe du centre de formation. Il s'est vite illustré sur tous les terrains de la région parisienne.

PREMIER BUT À NANTES

A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), il a inscrit les trois buts de son équipe (3-0). Contre Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), il en a marqué deux autres et donné une passe décisive (3-1). Luis Fernandez, dont l'attaque souffrait d'asthénie, s'est intéressé à son cas à la faveur d'une de ces mises au point tactiques qu'il a pour habitude d'effectuer avec des jeunes du centre de formation.

« Si tu le prends, tu ne voudras plus me le rendre ! », lui a lancé Antoine Kombouaré. Une anecdote raconte que l'ancien joueur de l'équipe de France aurait alors placé deux ballons au centre du terrain et demandé au jeune nigérian de marquer dans le but vide, sans rebond avant. Le jeune footballeur aurait manqué de peu le premier mais réussi le second.

« La saison dernière, nous étions sur le point de l'intégrer au groupe, mais une blessure l'a freiné. Il est sérieux et respectueux, à l'image d'un jeune joueur tel qu'on l'imagine », affirme Luis Fernandez qui, afin de le « préserver », refuse toute demande d'interview le concernant. C'est contre Montpellier, fin septembre 2001, qu'il a fait ses premiers pas dans le championnat de France. Il a marqué son premier but à Nantes (1-2) quelques semaines plus tard. *« Vu son jeune âge, l'intégration avec les pros s'est faite toute en douceur »*, fait remarquer Sarr Boubacar, entraîneur adjoint de Luis Fernandez.

Son compatriote Augustin « Jay-Jay » Okocha, sur le départ, a grandement facilité son intégration au sein du groupe. *« Il me parle, il me conseille. Il me demande de regarder le plus haut possible, de ne jamais baisser les bras. On parle anglais, voire « pigeon-anglais », la version* english *du nigérian »*, a confié Bartholomew Ogbeche au magazine du club *100 % PSG*.

L'entraîneur parisien a décrit la liaison qui unissait les deux joueurs comme *« filiale »*. Le jeune Nigérian, lui, préfère la considérer comme *« fraternelle »*. Alors que certains de ses partenaires deviennent pères de famille, « Batho » a reçu au début 2002 l'autorisation de quitter le centre de formation.

Sa morphologie et sa puissance (177 cm, 78 kg) ont fait naître bien des interrogations concernant son âge réel. Raymond Domenech, sélectionneur de l'équipe de France espoir, s'est même montré catégorique : *« On peut avoir de gros doutes sur l'âge des joueurs africains, et notamment sur celui des Nigérians. Regardez l'équipe qui a joué contre la France en finale du Mondial des moins de 17 ans ! Ogbeche est un bon joueur, mais arrêtez de dire qu'il n'a que 17 ans. Je lui en donne plutôt 20 ou 21. »*

Pierre Lepidi

Espèce appréciée, le thon pourrait devenir demain le « bœuf de la mer »

De nombreux pays, particulièrement en Europe, tentent de développer des fermes marines destinées à l'élevage de ce poisson à haute valeur ajoutée. Beaucoup reste à faire cependant pour comprendre et maîtriser sa reproduction et sa domestication

TURBOTS, daurades, bars, flétans, ombrines, sérioles, libutes... Après le saumon, à la chair un peu grasse, est offerte désormais aux chalands une large gamme de poissons de mer issus de fermes d'élevage. Ces dix dernières années, l'aquaculture marine a pris un essor considérable. Entreprise relativement nouvelle, elle s'est concentrée, jusqu'à présent, sur des poissons de petite taille. Mais depuis peu, l'attention des professionnels se focalise sur un animal d'une tout autre dimension : le thon rouge, *Thunnus thynnus,* appelé aussi BFT (Blue Fin Tuna), dont les spécimens communément commercialisés mesurent en moyenne un mètre, et certains adultes trois mètres.

« Ce thon rouge porte en lui toutes les potentialités pour devenir un véritable "bœuf" de la mer », s'enthousiasme Hillel Gordin, fondateur du Centre national de mariculture (NCM) à Eilat et actuel directeur de la division Aquaculture marine, au ministère de l'agriculture israélien. C'est un poisson qui rapidement passe de quelques dizaines à quelques centaines de kilos. Il détient un très efficace coefficient de conversion alimentaire, et un excellent rapport dimension/chair mangeable. *« Chez les petits poissons, on ne consomme en effet que 35 % du poids, le reste – intestins, écailles, arêtes, etc. – étant jeté, alors qu'avec le thon rouge, ce rapport est de 70 %. »*

En 1998, s'est donc créé un groupe de travail de 50 scientifiques, venant de douze pays européens et méditerranéens, dont l'objectif était de *« définir et planifier la recherche et le développement nécessaires à l'établissement d'un élevage durable de cette espèce prometteuse »*, explique Hillel Gordin, coordonnateur du programme Domestication du *Thunnus thynnus* (DOTT).

Plus près de nous, en février, le thon rouge a été l'objet, à Carthagène (Espagne), d'un symposium organisé par la DOTT : le First International Symposium Domestication of the Blue Fin Tuna. Signe que les enjeux socio-économiques, scientifiques et politiques de l'élevage de poissons sont importants.

L'un des principaux arguments avancés par les tenants de l'aquaculture du thon n'est-il pas celui de la sécurité alimentaire de l'humanité ? Dans de nombreux pays, en Afrique et en Asie notamment, les produits marins constituent la première source de protéines de haute qualité. Or les stocks de poissons sont surexploités dans la plupart des aires de pêche du monde. Pour que, dans vingt à trente ans, chacun puisse bénéficier d'une part annuelle équivalente à celle des Européens (18,7 kg de poisson par individu selon la FAO), il faudrait produire 40 millions de tonnes supplémentaires de poissons, essentiellement par l'aquaculture.

D. R.

Les Européens consomment 18,7 kg de poisson par an. Pour que, dans vingt à trente ans, tous puissent bénéficier de l'équivalent, il faudrait produire chaque année 40 millions de tonnes supplémentaires de poisson. Pour répondre à ce défi, les chercheurs parient sur le développement de l'aquaculture, notamment celle du thon.

UN MARCHÉ PROMETTEUR

« Atteindre cet objectif en se concentrant sur les poissons de petite taille et d'eau douce, dont l'élevage est majoritaire aujourd'hui, demandera un effort considérable, mais probablement vain », estime Hillel Gordin. D'où l'idée d'élever de gros poissons marins, à commencer par le thon rouge qui, sur le plan commercial, rapporte gros aujourd'hui. Le marché du sushi et du shashimi paye au prix fort cette denrée : environ 50 euros le kilo en Europe pour le marché de gros de Tokyo, où elle est revendue entre 60 et 200 euros, en bout de chaîne.

Les Japonais ont, d'ailleurs, été les premiers à s'essayer à l'élevage du thon rouge, il y a plus de vingt ans. Mais, ils n'ont mis en place que des fermes d'engraissement, sorte d'immenses cages où de jeunes thons de 150 à 500 grammes, pêchés dans les zones côtières en juillet et août, sont nourris pendant trois ou quatre ans, jusqu'à ce qu'ils pèsent entre 30 et 70 kg. Actuellement, 18 organismes gèrent des fermes de ce type dans les eaux côtières japonaises.

« Aujourd'hui, les Japonais investissent autant d'argent dans la reproduction et la domestication des poissons que dans l'analyse trophique du milieu et les stratégies de lâchers en mer de ces animaux », analyse François René, de l'Ifremer. D'autres pays se sont aussi lancés dans cette industrie d'embouche. Ainsi, les Australiens installent dans leurs fermes des jeunes de 15 à 25 kg qu'ils revendent trois à dix mois plus tard. Leurs 16 sociétés commerciales ont ainsi produit plus de 9 000 tonnes pour la saison 2000-2001. D'autres entreprises de ce type se sont aussi développées en Espagne, en Croatie, au Maroc, à Malte, en Italie, au Portugal, au Mexique, au Panama, aux Etats-Unis et au Canada...

« Les pêcheurs français sont parmi les plus actifs en Europe. Depuis déjà six ans, ils participent avec des mareyeurs espagnols à l'engraissement de thons placés pendant cinq à neuf mois dans des cages, au large de Murcia », explique Cyril Guernallec, secrétaire de la commission thon rouge à la Commission nationale des pêches maritimes et des cultures marines (CNPMEM). L'embouche permet de tirer de bien meilleurs bénéfices, le thon « gras » étant le plus apprécié sur le marché japonais, sans trop prélever dans les stocks sauvages.

Pour Cyril Guernallec, *« il s'agit d'une première forme d'aquaculture qui mérite d'être confortée avant de pouvoir maîtriser l'intégralité du cycle biologique de l'espèce et aller vers une aquaculture qui serait indépendante de la pêche »*. Le semi-élevage, tel qu'il s'est mis en place, tranche avec les pratiques en usage jusqu'à présent : la demande est venue des pêcheurs eux-mêmes, alors qu'auparavant les activités aquacoles ont été lancées et développées par des personnes extérieures au monde de la pêche.

De plus, les facteurs socio-économiques, l'impact sur l'environnement, semblent être pris en compte dans les réflexions. Enfin, dans le programme DOTT, toutes les parties sont invitées, y compris le WWF, à la concertation, pour savoir vers quoi l'on doit se diriger, à quelle vitesse et comment, en matière de domestication. Ce qu'il faut, insiste François René, *« c'est s'éloigner d'un modèle d'économie d'entreprise pour pratiquer une gestion intégrée de la zone côtière qui prendrait en compte l'ensemble des problèmes, y compris l'image et l'éthique »*. Or rien ne dit que les enjeux économiques ou que la compétition scientifique en matière de maîtrise du cycle (et donc de mainmise sur d'éventuels brevets) ne viendront pas contrecarrer ces bonnes intentions.

Catherine Tastemain

François René, chercheur à l'Ifremer

« Les Français sont bien placés pour faire du thon »

Que peut faire la France en matière d'aquaculture du thon rouge ?

Les pêcheurs français fournissent 70 % des jeunes thons rouges de l'Atlantique de plus de 100 kg qui sont mis en cages par les mareyeurs espagnols et les deux pays cumulent, à parts égales, un quota de 12 000 tonnes (40 % du quota mondial). Nous avons donc des droits historiques à défendre. Les Français sont bien placés pour faire du thon.

L'Ifremer, le CNRS, l'INRA, l'IRD, et leurs partenaires universitaires, peuvent apporter beaucoup dans ce domaine. A l'Ifremer, au sein d'un groupe coordonné par Denis Covès, une approche pluridisciplinaire de l'aquaculture des thonidés est déjà proposée. Elle consiste à soutenir la recherche autour de l'activité d'embouche (nutrition, comportement, etc.), accompagner une thoniculture au large, destinée à faire baisser la pression qui pèse sur les zones côtières, et étudier les impacts socio-économiques et écologiques de cette activité. Un tel projet devrait conduire à la mise en place à terre de bassins de géniteurs pour maîtriser la reproduction, la ponte et l'élevage des alevins. Mais aussi pour contrôler l'hydratation et la maturation des ovules et assurer une disponibilité régulière de celles-ci, en jouant sur certains facteurs naturels (température, lumière, etc.).

Peut-on envisager des collaborations européennes ?

Bien sûr. Et même mondiales. Avec les Espagnols, pour l'élevage et la maturation des géniteurs en cage et la connaissance du comportement ; avec les Grecs et les Italiens, pour la survie larvaire en grands bassins ; avec les Français pour la maturation des gamètes, la reproduction et l'élevage des alevins en circuit fermé, spécialité de l'Ifremer. La Commission européenne serait intéressée, dans le cadre du 6e PCRD, à financer un regroupement de laboratoires sur un programme de recherche concernant la filière thon rouge.

Que fera-t-on des alevins une fois qu'ils seront produits ?

Ces alevins peuvent, soit servir à une aquaculture où tous les stades de vie de l'animal sont contrôlés en captivité, soit être relâchés en mer (*sea-ranching*). Mais, de tels lâchers supposent d'avoir évalué les capacités trophiques du milieu d'accueil pour savoir si cela est réaliste. Les travaux sur la qualité des alevins et la génétique doivent aussi prendre en compte le maintien de la biodiversité (pas de super-thon !), avec anticipation des risques de fuite et de repeuplement incontrôlé. Il faut enfin être sûr que les pêcheurs n'iront pas pêcher ce « blé en herbe ». Aujourd'hui, la décision de pratiquer une aquaculture en domestication complète ou d'aller vers la pêche avec repeuplement n'est pas prise. Et ce n'est pas aux scientifiques d'en décider. C'est une décision de société.

Propos recueillis par Ca. T.

Pas de domestication possible sans une forte recherche

POURQUOI les alevins de thon élevés en bassin se suicident-ils ? Pourquoi les jeunes se précipitent-ils sur les parois de leur bassin au moindre stress, notamment lorsque le matin la lumière est allumée ? La raison ? Les alevins de thon, disent les Japonais qui ont observé ce phénomène, ne sauraient pas gérer leur puissance avant d'avoir atteint 10 cm de long : il faudrait donc les mettre dans d'immenses cages.

Autre hypothèse avancée par Jacques Falcon (Observatoire océanologique, Banyuls-sur-Mer) : un problème d'adaptation à la lumière. Les thons auraient une préférence pour la semi-obscurité : ils passent leurs nuits à 50 mètres de profondeur en moyenne et, dès le lever du jour, plongent vers les 200 mètres. Les mouvements des photorécepteurs et des pigments liés au passage d'une vision nocturne à une vision diurne seraient-ils lents, en particulier chez les larves ? Il faudrait alors jouer sur les conditions d'éclairage, de température, etc., des bassins d'élevage. Cette hypothèse ne sera validée que par une connaissance plus approfondie de la mise en place des mécanismes adaptatifs des larves (morphogenèse). Si l'on veut domestiquer le thon rouge, il faudra donc maîtriser toutes les phases de l'élevage : la reproduction en captivité, la ponte, l'élevage, le sevrage des larves, ainsi que l'engraissement des jeunes jusqu'à la taille désirée.

Encore faut-il que ce poisson daigne se laisser transformer en bœuf des mers ! Les premiers thons issus des élevages japonais ont donné pour la première fois cette année des alevins. Mais la mortalité pour les œufs des femelles captives s'est élevée à 99 %, et elle a aussi atteint les 99 % pour les alevins issus des œufs survivants. Sans de meilleures connaissances de sa biologie et de son cycle de vie, il est illusoire d'espérer progresser.

CONFLIT LATENT

La vie sexuelle de ce poisson homéotherme reste un grand mystère. La maturité interviendrait entre l'âge de 4 et 8 ans, selon les hypothèses. Des chercheurs espagnols ont toutefois récemment observé sur des spécimens pêchés au large des îles Baléares que les femelles pesant entre 19 et 34 kg – c'est-à-dire âgées de 3 ans à peu près – ont des ovaires matures et sont donc capables de frayer.

Pour le thon rouge de l'Atlantique, on a identifié trois sites de reproduction dans des zones tempérées : au large de Messine, au large des Baléares et dans le golfe du Mexique. Ces thons pondent pendant les maxima thermiques, mais, une année sur deux, les conditions climatiques ne sont pas réunies. Pour compenser cette reproduction « à la marge », leur durée de vie est longue et les stocks de géniteurs importants.

La capture peut donc lourdement entamer ce capital. Ce dont se plaignent les écologistes... et les Américains. Il existe, en effet, un conflit latent entre, d'une part, les pêcheurs méditerranéens et les Américains, adeptes de la pêche sportive, qui remettent en cause la gestion des stocks en Europe et la définition des quotas gérée par l'International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT), basée à Madrid. Le droit de pêche pour les Américains est de 2 000 à 3 000 tonnes, contre 25 000 à 29 000 tonnes pour les Européens.

De récentes études américaines portant sur la migration du thon rouge de l'Atlantique, via des balises Argos, pourraient aider les Américains à défendre leur point de vue. Le prétexte : les thons, dans leur migration océanique, partant du sud de l'Espagne et se retrouvant au Groenland en deux mois, les sénateurs américains pourraient avoir leur mot à dire sur les quotas européens. Absurde, répond l'Europe. Il y aurait deux populations de thon bien partagées, qui se mélangeraient *« un peu »* au travers d'une migration *« marginale »*. Or on sait mal évaluer les stocks.*« La gestion de la pêche,* disent les spécialistes, *c'est un jeu à vingt joueurs où tout le monde triche, y compris les instances chargées d'évaluer les quotas. »* La solution ? Obtenir des scientifiques un système fiable d'évaluation de la ressource.

Ca. T.

Une équipe française découvre chez la souris une hormone impliquée dans le métabolisme du fer

Découverte depuis peu, l'hepcidine régule la quantité de ce métal dans l'organisme. Sa mise en évidence devrait relancer les travaux sur certaines maladies rares

L'HEPCIDINE, cette hormone jouant un rôle essentiel dans le métabolisme du fer chez la souris, vient d'être découverte par une équipe de biologistes français travaillant au sein de l'Institut Cochin de biologie moléculaire (Paris). Dirigés par Gaël Nicolas, Axel Kahn et Sophie Vaulont, les chercheurs, qui détaillent leur travail dans le prochain numéro – daté du 9 avril – des *Proceedings of National Academy of Sciences*, estiment que cette molécule est *« l'équivalent pour le fer de ce que l'insuline est au sucre : un garant de son maintien à un taux physiologique »*. Il s'agit aussi selon eux d'une découverte *« cruciale »* qui devrait *« relancer les recherches sur les traitements contre les maladies humaines liées à une insuffisance ou, au contraire, à un excès en fer dans l'organisme »*. Pour l'heure, ces affections, très fréquentes, ne font l'objet que de traitements palliatifs.

« C'est par hasard que nous sommes parvenus à ce résultat, grâce à une lignée de souris développée dans le laboratoire et dépourvue d'un facteur de transcription, l'USF2 (Upstream Stimulatory Factor 2), supposé être impliqué dans le métabolisme du glucose, expliquent les chercheurs. *Nous avons été surpris d'observer que ces animaux présentaient en vieillissant un pancréas et un foie anormalement colorés en marron, symptôme caractéristique d'un dépôt de fer. »* Des recherches ultérieures ont permis rapidement de confirmer que cette anomalie correspondait effectivement à une surcharge ferrique pathologique de ces organes.

On sait que le fer est une substance essentielle au métabolisme cellulaire. Il est notamment étroitement impliqué dans les phénomènes de catalyse des réactions enzymatiques et aide à la fixation de l'oxygène respiratoire à l'hémoglobine des globules rouges sanguins. Il est par ailleurs bien établi que les déficits en fer entraînent des anémies marquées notamment par une oxygénation insuffisante des tissus. A l'inverse, lorsqu'il est présent en excès dans un organisme, le fer devient rapidement toxique pour les cellules en favorisant l'apparition de radicaux libres qui détruisent progressivement les tissus du foie, du cœur ou du pancréas.

UN OUTIL EXPÉRIMENTAL

A l'échelon cellulaire, le fer entre dans l'organisme via les entérocytes, cellules de l'épithélium intestinal réagissant à certains signaux humoraux relatifs à l'état des réserves et des besoins de l'organisme. Ces précieux messages permettent notamment d'inhiber l'absorption de fer lorsque ce dernier est déjà en quantité suffisante. *« En dépit de recherches intensives menées depuis quarante ans, aucune équipe n'était parvenue, jusqu'à présent, à identifier ces signaux »*, raconte le professeur Kahn.

Après leurs premières observations les chercheurs de l'Institut Cochin ont constitué un outil expérimental – une *« banque soustractive d'ARN »* – afin d'analyser quelles autres expressions de gènes pouvaient être affectées dans le patrimoine héréditaire de leurs animaux de laboratoire. Ils ont ainsi découvert qu'une mutation était présente sur un gène dirigeant la synthèse d'une protéine dont la structure n'est que depuis peu connue.

Il s'agit d'une molécule de petite taille, un peptide constitué de l'enchaînement de 25 acides aminés et voisin d'une famille de peptides connus pour leurs propriétés antimicrobiennes et à ce titre dénommés « défensines ». Comme eux, le peptide identifié par les chercheurs français – qui est synthétisé dans le foie avant d'être sécrété dans le sang – apparaît doté d'une certaine activité antimicrobienne et a, de ce fait, été dénommé hepcidine.

« Au-delà de cette activité, l'hepcidine est probablement, et surtout, une véritable hormone qui agit sur les cellules intestinales pour inhiber l'absorption de fer. En son absence, le métal serait transféré sans limite dans la circulation sanguine », expliquent-ils. Pour valider leur hypothèse, ces chercheurs ont donc vérifié que d'autres souris transgéniques provenant d'un autre laboratoire (privées elles aussi d'USF2, mais bien pourvues du gène intact de l'hepcidine) ne souffraient pas de surcharge en fer. Ils ont ensuite créé des souris transgéniques dont les cellules du foie étaient capables de produire plus d'hepcidine que la normale.

Comme ils le postulaient, ils ont observé que les souris souffraient d'anémie gravissime. *« Les déficits se sont révélés beaucoup plus importants que nous ne le prévoyions : l'écrasante majorité des animaux nouveau-nés, plus petits que la normale, dotés d'une peau très pâle, dépourvus de poils, effectivement anémiques avec des globules rouges déficients en hémoglobine, meurent au bout de quelques heures*, expliquent les chercheurs. *Une injection de fer aux animaux permet leur survie. Quelques animaux qui produisent moins d'hepcidine sont moins sévèrement anémiques et survivent sans traitement. »*

Les perspectives diagnostiques et thérapeutiques ouvertes par cette découverte ont fait l'objet d'un dépôt de brevet, les chercheurs estimant que leurs résultats ouvraient de riches perspectives dans la prise en charge des personnes souffrant de maladies liées à un défaut de l'homéostasie du fer. *« A court terme, ces résultats pourraient déboucher sur la mise au point d'un test diagnostique par dosage de l'hepcidine sérique*, concluent-ils. *Quant aux retombées thérapeutiques à long terme, via notamment le développement d'agonistes et d'antagonistes de l'hepcidine, elles pourraient être considérables. »*

Jean-Yves Nau

Des manifestations cliniques trompeuses

Les anomalies du contrôle du fer par l'organisme sont notamment observées chez les personnes souffrant d'hémochromatose héréditaire (ou hémochromatose génétique). Une maladie génétique due à une hyperabsorption digestive du fer. Cette maladie trop souvent méconnue touche une personne sur trois cents dans les pays industrialisés et impose la pratique régulière et fréquente de saignées. En l'absence de ce traitement contraignant, la maladie est mortelle. Les premières manifestations cliniques (fatigue, teint « bronzé », cirrhose, diabète, insuffisance cardiaque), qui apparaissent à partir de 35 ans, sont trompeuses, et le diagnostic est de ce fait souvent tardif. En dépit de l'existence d'une méthode de dépistage, les autorités sanitaires se sont toujours refusées à instaurer une détection systématique dans la population générale. Depuis plusieurs années, l'association Hémochromatose France (www.hemochromatose.ht.ft/) tente de mobiliser l'opinion et les pouvoirs publics.

Un train de l'espace pour la station spatiale

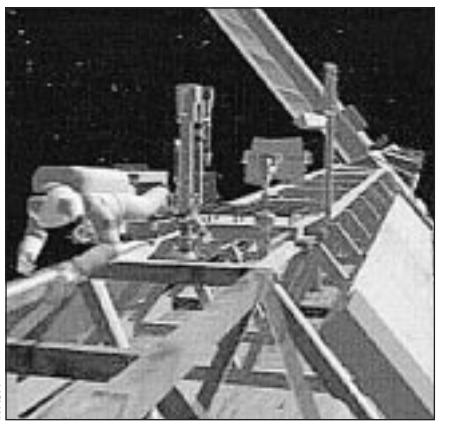
NASA

LORS DE SON prochain vol, la navette américaine Atlantis emportera dans sa soute une première section, longue de 13 mètres, d'un treillis d'aluminium équipé de deux rails. Dans les deux prochaines années, cette « voie ferrée » sera prolongée jusqu'à atteindre la longueur d'un terrain de football. Rien de moins que la plus grande construction jamais réalisée en orbite. Un petit véhicule, le « transporteur mobile », sera aussi du voyage. Circulant sur les rails et piloté indifféremment depuis la Terre ou par les occupants de la station, il sera mis en service dès l'installation de la première section. En mai, un bras robot lui sera adjoint. Puis d'autres sections, huit en tout, seront assemblées pour achever cette « voie ferrée ». Par la suite, cet ensemble rail-bras robot sera utilisé pour assembler modules et panneaux solaires. Son unique roue motrice équipée d'un moteur de très faible puissance lui permet cependant, l'absence de gravité aidant, de déplacer des masses allant jusqu'à 23 tonnes.

Retour sur Terre de la capsule chinoise inhabitée Shenzhou III

LA CHINE A FAIT UN NOUVEAU PAS VERS LES MISSIONS habitées dans l'espace en récupérant, lundi 1er avril, son troisième vaisseau spatial inhabité, après une mission *« réussie »* d'une semaine, a précisé l'agence Chine nouvelle. Lancée le 25 mars par une fusée Longue Marche 2F depuis le centre spatial de Jiuquan (nord-ouest de la Chine), la capsule de Shenzhou III s'est séparée de son module orbital pour atterrir sans incident dans la région autonome de Mongolie intérieure à 10 h 51 (heure française). L'agence Chine nouvelle a précisé que le vaisseau, qui emportait une série d'équipements destinés à simuler le métabolisme du corps humain, a effectué au total cent huit orbites autour de la Terre et que les scientifiques allaient maintenant analyser toutes les données recueillies par l'engin. Selon les responsables du programme spatial chinois, Shenzhou III *« est techniquement adapté pour recevoir des astronautes »*.

DÉPÊCHE

■ **ARCHÉOLOGIE : des squelettes humains entiers** et du mobilier funéraire extrêmement bien conservés ont été exhumés à Bezingerode, par des archéologues, sur le futur tracé d'une route nationale de l'est de l'Allemagne. Une quarantaine de corps auraient été enterrés dans ce lieu de sépulture. Selon les spécialistes, il s'agirait de la population entière d'un village vieux de quatre mille à cinq millle ans.

La France tarde à faire valoir ses droits pour l'extension de son plateau continental

Un territoire marin de 550 000 km² à prospecter

VINGT ANS après la signature de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, une nouvelle échéance se profile qui, juridiquement et stratégiquement, peut avoir, si elle est respectée par les Etats, une importance majeure dans la maîtrise, voire la domination, des océans et de leurs ressources.

La France a ratifié cette convention en 1996, et comme tous les Etats côtiers elle a jusqu'à 2009 pour présenter à une commission spécialisée de l'ONU un dossier pour faire valoir d'éventuelles revendications d'extension de son plateau continental. Cette date peut paraître lointaine et certains sont tentés de dire que rien ne presse. Mais la constitution du dossier (qui implique de nombreux relevés bathymétriques et sismiques notamment et des séries de mesures de gravimétrie et de magnétisme en mer) est complexe et l'on sait que les procédures diplomatiques en droit international prennent du temps. C'est pourquoi les experts qui ont en charge la bonne fin de l'opération commencent à manifester de l'impatience devant l'indifférence, voire le total silence, des ministères et organismes qui, à un titre ou à un autre, exercent la tutelle de la politique maritime et de la recherche.

Contrairement à des Etats enclavés ou à des grandes puissances qui ne peuvent revendiquer de droits dans ce domaine (comme l'Allemagne), la France bénéficie déjà, grâce surtout à ses DOM-TOM, d'une zone économique exclusive (ZEE) de 10 millions de km² sur les océans. Elle peut juridiquement, au-delà des 200 milles de sa ZEE (370 kilomètres), élargir encore sa souveraineté sur des territoires sous-marins et leur sous-sol – c'est ce que l'on appelle l'extension du plateau continental – à condition qu'elle prouve (données scientifiques à l'appui relatives aux profondeurs, aux pentes, à la nature des sédiments) qu'il s'agit bien d'un prolongement naturel de son plateau le plus proche de ses côtes. Il faut aussi qu'elle ait réglé au préalable avec ses voisins dont les côtes sont adjacentes (par exemple l'Espagne, l'Irlande, le Brésil pour ce qui est de la Guyane) tous les contentieux éventuels de délimitation des eaux.

La France est susceptible de revendiquer une extension considérable de son plateau, en « gagnant » environ 550 000 km², essentiellement au large de la Guyane et des îles de l'Antarctique, Crozet, Saint-Paul et Amsterdam, les Kerguelen. Dans ces parages, des négociations seront sans doute nécessaires avec l'Australie, qui a déjà, pour sa part, achevé la quasi-totalité de ses relevés. En revanche, dans le golfe de Gascogne et en mer d'Iroise au large de Brest, vu que la zone est à cheval sur l'Espagne, l'Irlande et la Grande-Bretagne, les kilomètres carrés à gagner ne forment qu'un petit triangle peu important.

> A ce jour, Paris n'a mis en place aucun programme national d'exploration d'envergure

L'enjeu n'est pas simplement un exercice juridique, abstrait et diplomatique, mais il peut avoir des retombées importantes puisque la souveraineté de l'Etat s'applique sur les ressources vivantes sédentaires et sur le pétrole offshore. Or, à ce jour, Paris n'a mis en place aucun programme national d'envergure d'exploration géophysique des zones concernées, puisque 20 % seulement des mers ont fait l'objet d'études, en Iroise, en Guyane et en Nouvelle-Calédonie.

Une réunion interministérielle a eu lieu en octobre 2001 au secrétariat général de la mer, qui dépend de Matignon, pour tenter d'*« analyser les difficultés rencontrées par le programme national et d'identifier les décisions indispensables à prendre »* quatre ans après la réunion du comité interministériel qui avait donné son accord de principe pour le lancer.

On indique au secrétariat général de la mer qu'il est *« indispensable de démarrer le programme de levés au plus tard fin 2002-début 2003 »*. C'est en effet une opération qui prend du temps, notamment dans l'Antarctique, où la météo ne permet pas d'envoyer toute l'année des navires. Il faut ensuite rassembler les données et les traiter puis les exploiter, ce qui semble difficile avant 2007, soit dix-huit mois seulement avant la date butoir. Plusieurs organismes au savoir-faire reconnu disposent des moyens nautiques et des équipes de techniciens capables de mener à bien ces opérations, pour peu qu'on leur donne le feu vert.

L'Institut de recherche polaire, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), le Service hydrographique de la marine (SHOM) et l'Ifremer (Institut français pour la recherche en mer) sont prêts à répondre au premier appel d'offres, comme le sont aussi des sociétés privées telle la Compagnie générale de géophysique. Le comble veut que ces organismes exécutent actuellement des contrats pour des Etats étrangers soucieux d'obtenir de tels relevés alors que la France va d'atermoiements en atermoiements. Le coût budgétaire des opérations ne devrait pas être un obstacle : 2,5 millions d'euros chaque année jusqu'en 2009. Et, pendant que Paris tergiverse, d'autres Etats comme l'Argentine, le Brésil, l'Indonésie, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, la Namibie ou Maurice mettent les bouchées doubles. Quant à la Russie, elle a déjà déposé un dossier complet.

François Grosrichard

Le Ténéré au rythme d'une caravane de sel

Chaque automne, près de quinze mille chameaux traversent le « désert des déserts » pour la « taghlamt ». Un rendez-vous traditionnel qui participe à la survie économique et sociale des Touaregs

YVES GODEAU/CLUB AVENTURE

Les chameaux, chargés de la paille pour le voyage, croisent une autre caravane qui revient de Bilma.

DANS LE FLOU de l'horizon, aux heures chaudes de la journée, la première vision ressemble à un mirage. Comme une danse lente et majestueuse rythmée par l'amble des chameaux qui progressent en levant simultanément les deux jambes du même côté. Au fil des minutes, on distingue mieux les bêtes et leurs chargements, les hommes et leurs tenues, semblables depuis des siècles dans ces décors immuables. La caravane passe, sans jamais s'arrêter avant la nuit, et redevient bientôt mirage, comme pour mieux cultiver le mystère sur sa provenance et sa destination.

Depuis plus de vingt ans qu'il parcourt les déserts, Yves Godeau, PDG de Club Aventure, s'était souvent interrogé : *« C'était une vraie curiosité, liée à mon idée du voyage. Je rêvais de partager la vie d'une caravane avant qu'elles disparaissent peut-être, victimes de notre civilisation ou de la concurrence des camions. »* A l'automne, il a choisi d'accompagner une caravane de sel, d'Agadès à Bilma et retour, à travers le Ténéré. *« La traversée à pied du Ténéré était un plus,* dit cet ancien marathonien qui a arrêté de courir le jour où il a réussi le temps qu'il s'était fixé. *C'était pour moi un défi majeur. L'aboutissement de ma vie de saharien. »*

Pour sa *taghlamt*, caravane en tamasheq, la langue des Touaregs, le rendez-vous était fixé à Toureyet, un village de l'Aïr, à l'est d'Agadès. Les caravanes sont composées de 50 à 400 chameaux et partent chaque automne de différents villages. Les semaines précédentes, les chameaux mâles ont été amenés aux pâturages dans le sud du Niger. Ils ramènent la paille nécessaire pour les trois semaines du voyage aller-retour, de 1 400 km, jusqu'à Bilma. Le madigou, qui dirige la caravane, chemine en tête. Celui de cette *taghlamt* avoue 56 ans. Derrière lui, sept Touaregs propriétaires de troupeaux mènent chacun leur ligne de dix à quinze chameaux, assistés par un jeune de leur famille. Chaque bête est muselée et reliée à celle qui la précède afin d'éviter la dispersion ou la tentation de brouter la paille. Une quinzaine de personnes accompagnent la centaine de chameaux.

PERCUTÉ PAR UN CAMIONNEUR

Peu après Azzaouageur, passé le dernier mont de l'Aïr, la caravane pénètre dans le « désert des déserts » en direction de l'arbre du Ténéré, distant d'une journée de marche (65 km). Cet acacia raddiana, dont les racines s'enfonçaient à plusieurs dizaines de mètres, a été percuté par un camionneur libyen en 1973. Il a fini au musée de Niamey. Des tentatives pour le remplacer ont échoué. La nappe phréatique, accessible par un puits, est à 80 mètres de profondeur. Un autre « arbre » a été confectionné avec des tubes métalliques. Les chameaux, qui ont absorbé une centaine de litres d'eau chacun avant le départ, peuvent attendre l'oasis de Fachi.

Pour se guider, le madigou ne dispose pas de boussole. Encore moins de GPS. Le jour, il suit les cordons de dunes orientées est-ouest, façonnées par le vent du Nord dominant. *« Chaque jour, il sait combien de cordons il doit franchir pour infléchir sa route vers le nord-est,* explique Yves Godeau. *Il repère les meilleurs passages pour ne pas prendre de risques avec des chameaux chargés. »* Le soir, il observe le ciel : l'étoile polaire, les Pléiades, ces sept « filles de la nuit » qui se lèvent à l'est, Orion dont la position détermine la halte du soir. Au retour, Vénus fixera la direction de l'ouest.

Au cri du madigou, vers 22 heures, les chameaux baraquent. Pieds entravés, ils sont réunis en petits cercles autour du fourrage pour être déchargés et soignés. Une bête blessée ou trop fatiguée sera abandonnée pour ne pas retarder la caravane dont l'eau et la nourriture sont comptées au plus juste. Ce sera le cas d'un chameau qui boite, sans doute à cause d'une tendinite. A l'interrogation d'Yves Godeau, le madigou répondra : *« Que veux-tu que je fasse ? »* La piste est jalonnée de carcasses blanchies, conservées par l'extrême sécheresse.

Les hommes ont allumé le feu pour le thé. Chaque ligne de la caravane a son propre foyer. Chacun pile son mil qui sera mélangé avec des épices avant d'être cuit pour le repas du soir. Dans le silence absolu de la nuit, un bruit de pilon qui résonne trahit parfois la présence proche d'une autre caravane. Le réveil intervient avant le lever du jour, peu après 5 heures. Le feu est rallumé pour le thé. Les hommes finissent les restes. Les chameaux blatèrent avant d'être chargés. La *taghlamt* repart pour une quinzaine d'heures de progression ininterrompue.

UNE TERRE PROMISE

Yves Godeau doit trouver son rythme. *« Surtout au début, j'avais mal aux reins, aux jambes,* raconte-t-il. *La fatigue et le balancement du chameau endorment. Les Touaregs peuvent somnoler en selle, mais pour moi, lutter contre le sommeil devenait un supplice. »* Il choisit de marcher à l'allure des chameaux (5,2-5,3 km/h) le matin et de monter de midi à 14 heures, puis entre 16 heures et 18 heures avant la tombée de la nuit. Une dizaine d'heures de marche pour quatre à cinq heures de chameau. Les Touaregs marchaient surtout pendant leur repas de la mi-journée, fait de l'argira, une boule de mil préparée avant le départ, mélangée à des dattes et à du fromage de chèvre, qu'ils diluent avec de l'eau.

Après une douzaine de jours de désert, l'oasis de Bilma, au pied des falaises du Kaouar, est une terre promise avec ses sources qui alimentent les jardins de la sous-préfecture et la piscine, mais surtout ses salines, *« aumône de Dieu aux pays pauvres »*. Le sel de Bilma est le plus pur du Niger. Le kantou, un pain de sel de 25 kg, négocié 0,53 €, sera revendu 7,62 € dans le Sud. Le fossi, une galette d'un kilo, acheté 0,04 €, se vendra 0,76 €. Chaque chameau, transportant au moins six kantous, permet à son propriétaire de réaliser un bénéfice de quelques dizaines d'euros.

Le chemin du retour paraît long. *« Ces trois semaines sont d'une grande monotonie, liée à l'uniformité du décor et, surtout, à la rareté des échanges verbaux »*, dit Yves Godeau. La moindre péripétie de voyage devient un événement : l'initiation des plus jeunes à l'aller où ils reçoivent de menus cadeaux (sucre, dattes, biscuits) après avoir franchi une ligne de paille symbolique ; la bénédiction de la caravane par l'imam de Fachi ; le croisement d'une autre caravane. *« Ceux qui rentrent sur Agadès aiment provoquer ceux qui partent* : "*Yamma* (nous allons vers l'ouest). *Pourquoi êtes-vous si en retard ? Ce sont vos femmes qui vous ont retenus ?"* »

Yves Godeau s'est arrêté à Agadès. La caravane a poursuivi sa route vers Zinder et le sud du Niger pour vendre ou échanger le sel contre du mil. Cette migration, liée aussi à la recherche de pâturages pour les chameaux, prendra sept à huit mois, avant la préparation de la prochaine *taghlamt.* L'infatigable marcheur avait les réponses à ses questions sur les caravanes. Il avait aussi renoué avec *« l'austérité et l'essentiel : le pain et le sel »*.

Gérard Albouy

UN VOYAGE ALLER ET RETOUR DE 1 400 KM ENTRE AGADÈS ET BILMA

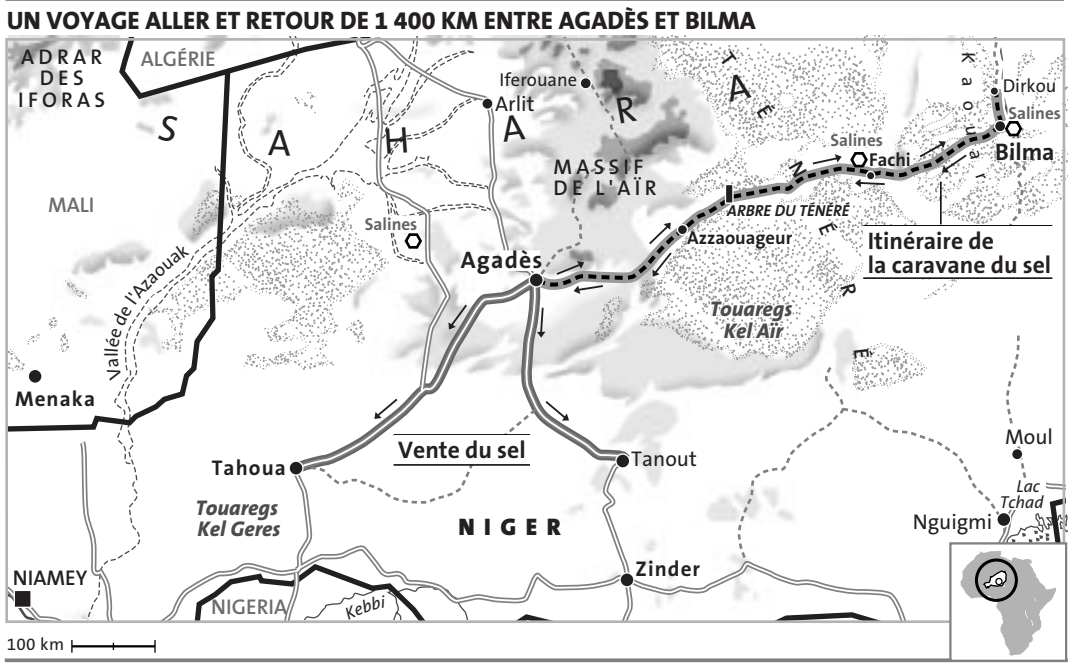

Deux millions de Touaregs

Dans son livre *Les Touaregs*, Edmond Bernus estime leur nombre à un peu moins de deux millions. Ces populations, qui seraient originaires de Libye et des Aurès, en Algérie, se sont d'abord installées dans les massifs montagneux du sud du Sahara. Leur territoire est éclaté entre plusieurs Etats : Algérie, Libye, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad et Nigeria. Au Niger et au Mali, leur communauté représente respectivement de 8 à 10 % et de 5 à 6 % de la population totale. Au début des années 1990, des révoltes ont éclaté dans ces deux pays afin d'obtenir, principalement, un statut de citoyen à part entière. Des pactes ont été signés avec les gouvernements du Niger, en 1995, et du Mali, en 1996.

Un moment fort de la vie des habitants du désert

BIEN AVANT de devenir une denrée commune et peu coûteuse sur nos tables, le sel a été une substance précieuse pour la santé des hommes et des animaux et surtout indispensable pour la conservation des aliments avant la maîtrise du froid. Son exploitation et son commerce ont joué un rôle important. Il a été à l'origine de la fortune de Venise ou la raison d'être de villes comme Tripoli ou Tombouctou sur la route des caravanes. Certaines de ces routes du sel empruntées par des caravanes de yacks au Tibet, de chèvres au Népal, de lamas en Bolivie et en Amérique latine, de chameaux ou de dromadaires en Afrique, subsistent malgré la concurrence des camions.

C'est le cas dans le Ténéré où les caravanes de Touaregs continuent à parcourir le désert jusqu'à Bilma avant de revendre le sel dans le sud du Niger ou au Nigeria. Dans son livre *Les Touaregs* (éditions Vents de sable, 176 p., 30,50 €), le géographe Edmond Bernus situe l'apparition de ces caravanes au XVe siècle. La légende attribue leur origine à des chamelles égarées. A leur retour, leurs excréments contenaient des noyaux de dattes. En les suivant, leurs propriétaires auraient découvert les oasis de Fachi et de Bilma. Les Kel Geres, aux frontières du Nigeria, et les Kel Owey de l'Aïr sont les deux principales tribus touarègues qui vivent de la *taghlamt.* Ils approvisionnent les oasis en céréales, viande séchée, thé, sucre, tissus, etc. Les céréales sont souvent échangées contre les dattes. Les autres produits vendus pour acheter le sel.

PROTÉGÉS PAR DES SOLDATS

Au XIXe siècle, ces caravanes, organisées trois fois par an, totalisaient 20 000 chameaux, mais étaient attaquées par les guerriers toubous venus du Tibesti. A partir de 1907, seule la grande caravane de l'automne fut maintenue. Près de 25 000 chameaux étaient alors rassemblés à proximité d'Agadès et partaient, protégés par des soldats.

Des commerçants ont tenté de concurrencer la *taghlamt* avec des camions. Mais si le sable et le vent du désert peuvent se montrer rudes envers les caravanes, ils élèvent les frais de maintenance des camions, sensibles aussi à la corrosion du sel. De plus, un kantou (pain de sel) brisé dans le transport perd la moitié de sa valeur à la revente.

Les Touaregs et leurs chameaux sont donc restés maîtres du sel dans le Ténéré. Près de 16 000 chameaux sont passés à Bilma en 1976, et leur nombre n'a guère varié à l'aube du troisième millénaire. A raison de 150 à 180 kg par chameau, la *taghlamt* transporte chaque année plus de 2 500 tonnes de sel qui assurent la quasi-totalité des revenus de nombreuses familles. Tout aussi précieux est le rôle social de cette tradition. Cantonnés dans les régions les plus arides, mais exclus de l'exploitation de l'uranium et du charbon de l'Aïr, les Touaregs perpétuent, grâce à la *taghlamt*, leurs aptitudes pour ce mode de vie nomade dans les grands espaces qui leur évite de venir grossir les rangs des plus démunis dans certains quartiers de Niamey, de Gao ou de Tamanrasset.

G. A.

AUJOURD'HUI

Temps calme et plutôt ensoleillé

VENDREDI 5 AVRIL
Lever du soleil à Paris : 7 h 24
Coucher du soleil à Paris : 20 h 24

La France se situe entre une dépression méditerranéenne qui s'est décalée vers le sud de l'Italie et une nouvelle perturbation qui se rapproche des côtes atlantiques. La douceur et le soleil résistent sur un grand tiers nord-est du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Quelques brumes naviguent çà et là dans le ciel du petit matin. Eclaircies et nuages se partagent ensuite le ciel de ce vendredi jusqu'à l'arrivée de petites pluies en soirée sur le Finistère. Il fait de 12 à 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La journée reste douce et très ensoleillée du Nord à l'Ile-de-France. Les nuages sont plus nombreux sur le Centre sans exclure de belles éclaircies l'après-midi. Les températures varient entre 17 et 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil et la douceur résistent encore. Seuls quelques voiles nuageux circulent de temps à autre. Les températures affichent de 16 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le matin, c'est le gris qui domine, avec des passages nuageux assez fréquents, ainsi que des brumes présentes çà et là. Dans l'après-midi, le ciel se montre plus lumineux. Il fait de 13 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages sont nombreux le matin surtout sur le relief où de petites pluies peuvent se produire. Dans l'après-midi, des éclaircies se développent bien que des averses puissent encore se produire sur le relief. Il fait de 13 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Du Roussillon aux Bouches-du-Rhône, le soleil domine. Ailleurs, les nuages sont plus nombreux, surtout sur le relief où des averses localement orageuses sont possibles. Il fait entre 14 à 19 degrés.

05 AVR. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	6/16 P
Biarritz	3/15 N
Bordeaux	6/16 N
Bourges	7/17 N
Brest	5/12 P
Caen	8/14 S
Cherbourg	5/14 N
Clermont-F.	5/17 N
Dijon	4/20 S
Grenoble	6/15 N
Lille	6/18 S
Limoges	6/14 N
Lyon	9/17 N
Marseille	8/18 S
Nancy	2/16 S
Nantes	6/15 N
Nice	8/15 S
Paris	6/20 S
Pau	3/15 N
Perpignan	7/17 S
Rennes	6/16 N
St-Etienne	6/15 N
Strasbourg	3/16 S
Toulouse	6/16 N
Tours	6/16 N
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/28 P
Fort-de-Fr.	25/31 S
Nouméa	23/27 P
Papeete	25/31 S
Pointe-à-P.	23/30 S
St Denis Réu.	23/28 S
EUROPE	
Amsterdam	5/13 S
Athènes	11/18 P
Barcelone	8/15 S
Belfast	6/12 N
Belgrade	7/11 P
Berlin	2/8 N
Berne	1/16 S
Bruxelles	5/14 S
Bucarest	2/7 P
Budapest	5/14 S
Copenhague	1/6 N
Dublin	5/13 N
Francfort	4/14 S
Genève	6/15 S
Helsinki	-4/4 S
Istanbul	7/12 P
Kiev	1/4 N
Lisbonne	12/16 P
Liverpool	5/16 S
Londres	5/16 N
Luxembourg	5/13 S
Madrid	0/16 N
Milan	7/20 S
Moscou	-4/2 *
Munich	3/12 S
Naples	9/15 P
Oslo	-4/4 N
Palma de M.	9/18 S
Prague	0/9 N
Rome	8/17 P
Séville	14/19 C
Sofia	4/6 P
St-Pétersb.	-4/2 S
Stockholm	-1/6 N
Ténérife	16/21 S
Varsovie	-2/5 N
Venise	9/17 N
Vienne	4/11 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	19/28 S
Buenos Aires	17/26 S
Caracas	24/30 P
Chicago	-5/7 S
Lima	22/26 P
Los Angeles	9/13 C
Mexico	12/22 P
Montréal	-5/1 P
New York	1/8 P
San Francisco	11/13 P
Santiago Ch.	9/22 S
Toronto	-4/3 P
Washingt. DC	3/11 P
AFRIQUE	
Alger	9/20 S
Dakar	18/23 S
Kinshasa	23/30 P
Le Caire	22/34 S
Nairobi	15/26 S
Pretoria	15/29 S
Rabat	9/19 N
Tunis	13/17 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	29/34 P
Beyrouth	15/26 S
Bombay	25/31 S
Djakarta	24/30 P
Dubaï	20/29 S
Hanoï	24/30 P
Hongkong	22/25 P
Jérusalem	8/27 S
New Delhi	20/38 S
Pékin	9/16 P
Séoul	10/24 C
Singapour	26/31 P
Sydney	15/20 S
Tokyo	10/17 S

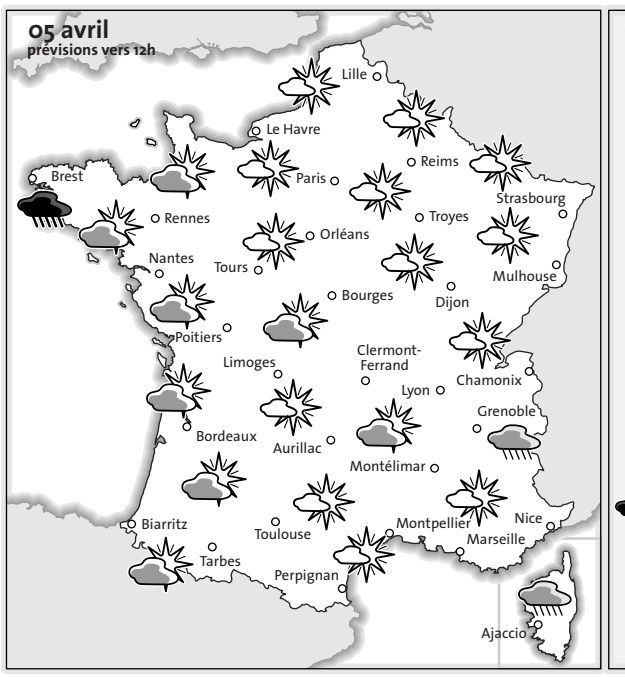

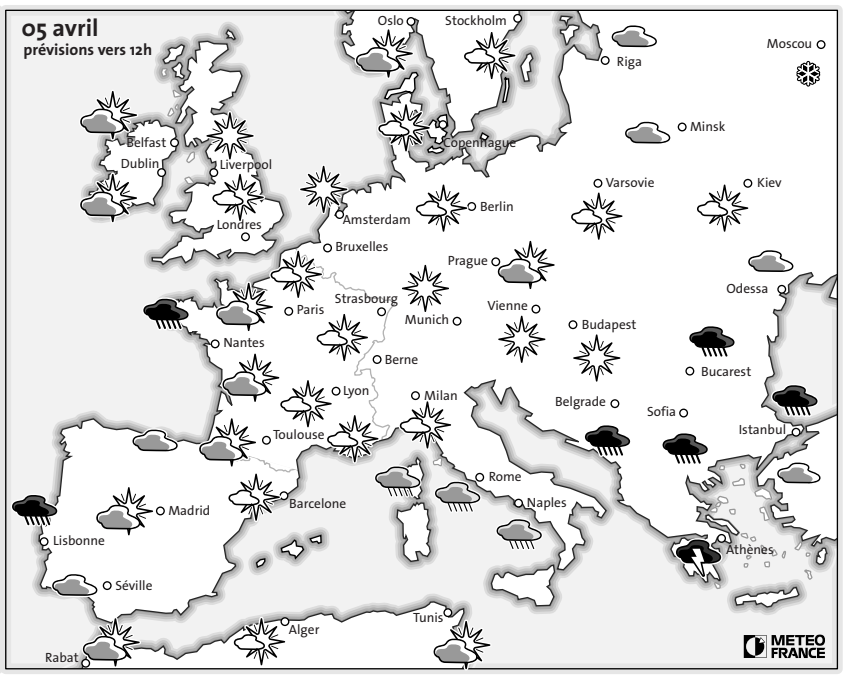

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

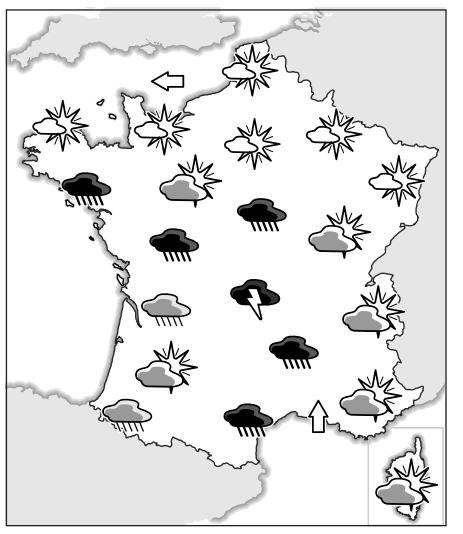

PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL

Envolez-vous vers l'Amérique latine
au printemps et à l'automne.
Paris/Buenos Aires : 609 € ttc aller-retour
AIR FRANCE
Tarif soumis à conditions.

Le 5 avril
Des nuages et des pluies parfois orageuses circulent sur le sud du pays et remontent en journée vers le nord, atteignant la Seine dans la soirée. Le soleil résiste près des frontières belges et allemandes.

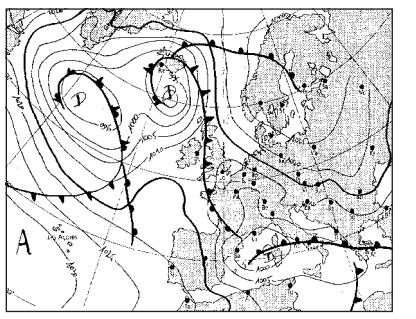

SITUATION LE 4 AVRIL À 0 HEURE TU

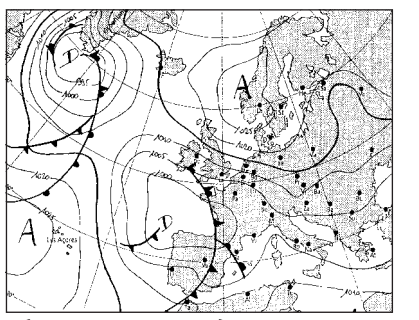

PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL À 0 HEURE TU

Des souvenirs de William Cody, dit « Buffalo Bill », en vente à Drouot

VENTES
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

HÉROS MYTHIQUE de la conquête de l'Ouest, William Frederick Cody, dit Buffalo Bill, sera aussi celui d'une vente à Drouot, le 15 avril, où seront proposés une correspondance et des documents le concernant, accompagnés d'objets d'art et de pièces ethnologiques des Indiens d'Amérique du Nord.

Pionnier, chercheur d'or, aventurier, Buffalo Bill (1846-1917) devient célèbre dans les années 1867-1868, quand il met son talent de fine gâchette au service de la Kansas Pacific Railroad pour la construction du fameux chemin de fer reliant l'est et l'ouest des Etats-Unis. Cette épopée, immortalisée depuis par des récits, films, livres et bandes dessinées, appartient aujourd'hui à l'histoire, tout en restant un des mythes de la conquête de l'Ouest. C'est pourquoi les documents de cette période intéressent aujourd'hui des collectionneurs de plus en plus nombreux, mais aussi des chercheurs et des historiens. Les lettres présentées proviennent de la succession de Jules Lorin (1872-1933), ami français de Buffalo Bill, qui le reçut chez lui, à Bois-Colombes, en 1905. Elevé dans un camp sioux et parlant leur langue, Jules Lorin était le traducteur de Buffalo Bill dans ses tractations avec les Indiens. Il a également travaillé dans le cirque monté par ce dernier, le Buffalo Bill's Wild West, qui fit deux tournées en France en 1889 et 1905, visitant 114 villes.

Un lot provenant des archives personnelles de Jules Lorin comprend notamment un certificat du général Miles sur sa présence à Fort Sheridan en 1892-1893, une lettre autographe de Buffalo Bill, expédiée du Mans pendant la tournée de 1905, et une photographie de ses amis sioux qui travaillaient dans le cirque, prise à Bois-Colombes en 1905 (2 300 - 2 500 €). L'en-tête du Wild West Circus, où il évoque le général Miles, est signée *« Votre ami »*. Elle est présentée avec son enveloppe timbrée (1 800 - 2 000 €).

A moindre prix, les amateurs de western pourront trouver le programme des deux tournées françaises (150 - 180 €), des cartes postales (50 - 60 €), des affiches (230 - 280 €). Autre lot historique très important, *L'Histoire des tribus indiennes d'Amérique du Nord*, de Thomas McKenney et James Hall, dont le premier tome est celui de l'édition originale de 1836, rarissime. Ces trois volumes contiennent 120 planches lithographiées en parfait état, ornées des portraits des principaux chefs (30 500 - 33 500 €).

Du côté des objets, la plus belle pièce est une coiffure de plumes des Blackfeet exécutée vers 1870. Elle est constituée de trente plumes caudales d'aigle royal, où chacune d'elles symbolise un des exploits du guerrier qui la portait (10 600 - 12 200 €).

Un calumet cérémoniel au fourneau en « L » terminé par une sculpture en forme d'oiseau a été réalisé par les Sioux du Dakota vers 1850 (7 600 - 10 700 €). Diverses paires de mocassins en peau, certains à décor de perles, sont proposés entre 400 et 2 800 €. On trouvera également des tomahawks (5 300 - 6 800 €), des sacs en peau à usages divers (3 000 - 5 000 €), des ceintures et des vêtements (1 500 - 7 600 €).

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, lundi 15 avril, exposition le samedi 13, de 11 heures à 18 heures. Etude Millon et associés ; tél. : 01-42-46-40-20. Experts : Daniel Dubois et Eric Schœller.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Antibes (Alpes-Maritimes),** jusqu'au 15 avril ; tél. : 04-93-34-80-82.
● **Carcassonne (Aude),** du 5 au 7 avril ; tél. : 04-68-76-19-03.
● **Moulins-Avermes (Allier),** du 6 au 7 avril ; tél. : 04-70-44-24-08.
● **La Rochelle (Charente-Maritime),** du 6 au 7 avril ; tél. : 05-57-43-97-93.
● **Saint-Jean-de-Losnes (Côte-d'Or),** le 6 avril ; tél. : 06-03-28-69-48.
● **Pont-Audemer (Eure),** du 6 au 7 avril ; tél. : 02-54-80-75-81.
● **Villefranche-sur-Saône (Rhône),** du 6 au 7 avril ; tél. : 04-74-69-79-04.
● **Paris (portes des Ternes),** du 6 au 7 avril ; tél. : 01-40-71-07-63.
● **Forges-les-Eaux (Seine-Maritime),** du 6 au 7 avril ; tél. : 03-44-82-54-29.
● **Pontoise (Val-d'Oise),** du 6 au 7 avril ; tél. : 02-37-98-90-42.

COLLECTIONS

● **Maisons-Laffitte (Yvelines),** bandes dessinées, du 6 au 7 avril ; tél. : 01-34-93-12-81.
● **Paris (9-11, cour Debille, 11e),** disques, 6 avril ; tél. : 01-47-93-06-99.
● **Thiers (Puy-de-Dôme),** couteaux d'art, du 6 au 7 avril ; tél. : 04-73-51-66-50.
● **Mûrs-Erigné (Maine-et-Loire),** livres anciens et vieux papiers, du 6 au 7 avril ; tél. : 02-41-57-81-85.
● **Bourg-lès-Valence (Drôme),** minéraux et fossiles, du 6 au 7 avril ; tél. : 04-75-02-88-47.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 082

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

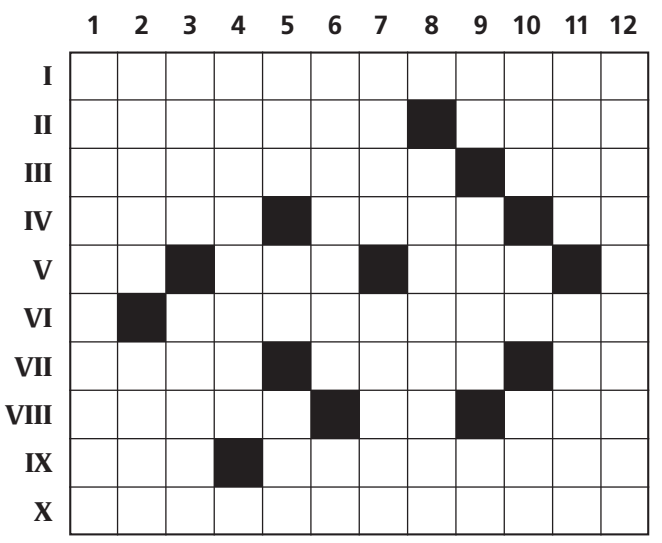

HORIZONTALEMENT

I. Pour bien manger et prendre son temps. - II. Dépasse les bornes au travail. Ville nouvelle. - III. Pièges à éviter chemin faisant. Homme de robe bien en cour. - IV. Interrogatif. A disparu des cours européennes. Bas de gamme. - V. En plus. En ces lieux. Ouverture sur la Méditerranée. - VI. En travaillant, il vous en met plein la vue. - VII. Arrive en fin de repas. Personnel. Possessif renversé. - VIII. Point d'arrivée. Romains. Le faux est bien vrai. - IX. Souteneur de quille. Décrochées ou arrachées. - X. Qui ne devrait pas se déplacer.

VERTICALEMENT

1. De bons gros qui se retrouvent à vos pieds. - 2. Un drôle d'oiseau, ce fils d'Isis et d'Osiris. Ouverture sur la table. - 3. Mesure. Met à plat. - 4. N'ont jamais le beau rôle. - 5. Un peu de fièvre. Démonstratif. Qualité du timbre. - 6. Qui devrait donner de bons résultats. En boîte. - 7. Découpages historiques. Mit en couche. - 8. Sauvage habillé de soies. - 9. Article. Ses ailes atterrissent à table. Négation. - 10. Prise de contact avec une vierge. Pièce de charpente. Forme de pouvoir. - 11. Passage à vide. Abîmée en surface. - 12. Résumé pour comprendre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 081

Horizontalement
I. Autobronzant. - II. Tripier. Oder. - III. Tâtes. Donnée. - IV. RER. Brune. Ss. - V. Atelier. Sa. - VI. Ce. Elles. UFR. - VII. Iule. Il. Aï. - VIII. Imprévisible. - IX. Oter. Avaleur. - X. Nases. Aliéné.

Verticalement
1. Attraction. - 2. Uraète. Mtâ (mât). - 3. Titre. Ipés. - 4. OPE. Leurre. - 5. Bisbille. - 6. Ré. Releva. - 7. Ordure. Iva. - 8. On. Sisal. - 9. Zones. Lili. - 10. ADN. Au. Bée. - 11. Nées. Falun. - 12. Trésorière.

L'ART EN QUESTION

N° 268 — EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

Conserver l'image

AVANT LA NAISSANCE de la photographie, pour obtenir le dernier portrait d'un proche il était possible de faire réaliser un masque mortuaire ou un portrait peint, mais ces pratiques n'étaient pas à la portée de tous. La photographie a très vite pris sa place dans ce dispositif, et on a convoqué au chevet du mort, outre un modeleur ou un peintre, un photographe dont la célébrité était en rapport avec celle du défunt. Ainsi Nadar a-t-il, entre autres, réalisé la photographie de Victor Hugo sur son lit de mort (1885), et Man Ray celle de Marcel Proust (1922). La photographie a commencé à intéresser l'entourage des morts illustres dès lors qu'il a été possible d'obtenir plusieurs images à partir d'un seul négatif et de les diffuser largement.

En revanche, durant la décennie au cours de laquelle le procédé photographique le plus répandu, le daguerréotype, ne permettait d'obtenir qu'une image unique, c'étaient essentiellement des familles anonymes qui y avaient recours pour le dernier portrait – qui était généralement aussi le premier – d'un proche, le plus souvent un enfant mort en bas âge, une femme morte en couches ou un vieillard décédé avant que l'on ait songé à le photographier.

Le daguerréotype était obtenu grâce à l'action des sels d'argent sur une plaque de :
● cuivre ?
● fer ?
● argent ?

Réponse dans *Le Monde* du 12 avril.

NEW YORK, STANLEY B. BURNS MD AND THE BURNS ARCHIVE

Anonyme. « Femme portant en pendentif un daguerréotype représentant sa fille morte », vers 1848. Daguerréotype, 8,25 × 7 cm. New York, The Burns Archive. A Paris, au Musée d'Orsay, jusqu'au 26 mai, pour l'exposition « Le dernier portrait ».

Réponse du jeu n° 267 paru dans *Le Monde* du 29 mars.
Le peintre Edouard Manet était le beau-frère de Berthe Morisot, qui avait épousé son frère Eugène le 22 décembre 1874.

Une quinzaine de théâtres, centres chorégraphiques, centres d'art contemporain seraient victimes de pressions de leurs maires, qui réduisent leur subvention ou entreprennent d'influencer leur programmation. A Montauban, Strasbourg et Mâcon, les conflits éclatent sur la place publique

Ces municipalités qui menacent la création

FOIX, Saint-Gaudens, Montauban, Châteauroux, Strasbourg, Nîmes, Mâcon, Fresnes, Hérouville-Saint-Clair, Saint-Priest-en-Jarrez... La liste est longue des villes où les scènes nationales, les théâtres, voire les centres dramatiques nationaux, les centres chorégraphiques et les centres d'art contemporain connaissent des difficultés. Sous la pression des élus, on assiste soit à des réductions de budget qui mettent en péril la marche des maisons, soit à des manœuvres de nature à influencer ou à déstabiliser les directeurs, soit enfin à une reprise en main par les élus de la gestion, et surtout de la programmation. Le plus souvent, les crises sont larvées. Les acteurs en assurent une gestion discrète, en essayant de les régler par des discussions et des interventions. Parfois, les conflits éclatent sur la place publique. C'est le cas, aujourd'hui, de Montauban, de Strasbourg et de Mâcon.

A Montauban, la nouvelle mairie, dirigée par Brigitte Barèges (RPR), qui a succédé à Roland Garrigues (PS) en 2001, a mis fin aux conventions de la compagnie chorégraphique d'Andy De Groat et de l'association Rio Grande consacrée aux musiques actuelles. A Mâcon, la menace pèse de voir la scène nationale devenir un théâtre municipal : le nouveau maire Jean-Patrick Courtois (RPR) et la directrice Ghislaine Gouby s'opposent sur le contrat d'objectifs. La municipalité, qui entend avoir un droit de regard sur la programmation, a gelé brutalement la subvention qu'elle accordait à la scène nationale, mettant en péril son équilibre financier. A Strasbourg, la mairie dirigée par Fabienne Keller (UDF) a reconduit, mais pour un an seulement, la convention d'occupation des lieux de La Laiterie, après de nombreuses interventions.

Le Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, qui regroupe près de trois cents directeurs) suit de près cette évolution. *« On peut noter une multiplication de ces situations délicates depuis les dernières élections. Est-ce une coïncidence ? »*, se demande Gérard Marcon, vice-président du Syndicat, et directeur de la scène nationale du Petit-Quevilly (Seine-Maritime). *« Actuellement, une quinzaine de cas sont recensés. Ce qui nous inquiète, c'est que le désir de mainmise des élus va à l'encontre de la création. Ils reprochent souvent aux directeurs de faire des programmations trop élitistes. Ils veulent une diffusion ciblée, policée – par exemple des opérettes au théâtre de Nîmes, ou des créations régionalistes inspirées par le patrimoine à Saint-Gaudens. Tout cela n'est jamais dit franchement, mais, en un an, on est passé aux actes. Nous craignons que la situation ne se radicalise. Et nous le craignons d'autant plus que l'Etat n'a plus les moyens de peser sur la question, parce que l'essentiel des financements est assuré par les villes, les départements et les régions. »*

> *« Ce qui nous inquiète, c'est que ce désir de mainmise des élus va à l'encontre de la création »*

Pour Dominique Répécaud, directeur du centre culturel André-Malraux, la scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy (municipalité RPR depuis 1995), les incidents actuels sont des indicateurs qui doivent susciter une vigilance accrue par rapport à la mise en place des établissements publics de coopération culturelle (EPCC) (*Le Monde* du 24 décembre 2001), dont l'initiative revient à Ivan Renar, sénateur communiste du Nord. *« Ces nouveaux textes nous font quitter le système associatif et nous rapprochent du statut d'équipements culturels dépendant aux deux tiers des collectivités territoriales. Il semble acquis que les directeurs des scènes nationales seront nommés par les deux tiers du conseil d'administration. Cela ne veut pas dire que l'on se retrouvera systématiquement avec une nomination contrôlée par les élus locaux, mais en tout cas rien ne l'empêchera. Jusqu'à présent, le projet artistique d'une personne et son parcours étaient des éléments décisifs pour les scènes nationales. Cela permettait une ouverture à des profils très divers. Ce que l'on peut craindre, c'est qu'il y ait un resserrement sur les profils de gestionnaires servant les collectivités locales. Cela dit, on voit aussi qu'au ministère de la culture les contacts portent de plus en plus sur les problèmes administratifs, et de moins en moins sur les questions artistiques. Question d'époque, peut-être ? »*

Cette *« question d'époque »* est précisément celle que soulève le Syndeac. Indépendamment des questions de statuts et de financements, qui varient selon les structures – scènes nationales, centres dramatiques nationaux, centres chorégraphiques, centres d'art contemporain... –, le Syndeac regrette d'une manière plus générale *« une dérive du service public »*, comme l'explique son président Jean-Claude Fall, directeur du Centre dramatique national des Treize-Vents, à Montpellier. *« Depuis trois ou quatre ans, on entend un discours qui prône le divertissement, le loisir, la réponse ciblée aux attentes supposées du public. On est passé d'une politique de valorisation culturelle, dans la lignée de Malraux, à une politique de demande culturelle. Cette dérive touche tout le monde. Elle commence même à s'intégrer à la pensée des dirigeants d'entreprise. Et elle est relayée par la gauche, ce qui ouvre un boulevard à l'extrême-droitisation de la droite, dont le discours se rapproche de celui de Berlusconi. » « Nous sommes en danger »*, conclut Jean-Claude Fall au nom du Syndeac, qui veut profiter de la campagne électorale pour s'adresser aux candidats, de gauche comme de droite.

Cependant, de la vigilance à la diabolisation du politique, il y a plusieurs degrés, que certains directeurs refusent de franchir sans prendre en compte les données de la politique de décentralisation et de déconcentration culturelles, qui induisent de nouvelles pratiques. A Châteauroux, François Claude dirige depuis 1994 l'Equinoxe, scène nationale à laquelle est associé l'Apollo, un cinéma d'art et d'essai. Jusqu'en 2001, la municipalité (PS) accordait 1,14 million d'euros à l'Equinoxe, et 0,15 million d'euros à l'Apollo. L'Etat, pour sa part, accordait seulement 0,23 million d'euros pour les deux structures. En mars 2001, la nouvelle municipalité (divers droite) avait décidé de diminuer de 75 000 euros la subvention de l'Equinoxe. *« Je ne suis pas entré dans une logique d'affrontement, parce que je pense que la mairie n'avait pas pris la mesure de son geste. Je préfère la politique de la main tendue : pédagogie, pédagogie, pédagogie – c'est mon mot d'ordre. J'ai invité les élus à venir voir les spectacles. Je mise sur un très long travail de tissage. Je veux être confiant, et j'espère ne pas avoir à me démentir dans deux ou trois ans. »*

Brigitte Salino

A Montauban, la compagnie Red Notes devrait plier bagage

LES ÉLECTIONS municipales ou régionales, quel qu'en soit le résultat, doivent-elles automatiquement mettre en danger les artistes en place et les structures qui les accueillent ? A Montauban, l'opération de nettoyage a débuté à l'été 2001. Brigitte Barèges, nouvelle maire (RPR) de la ville – elle succédait à Roland Garrigues (PS) –, décide dès juillet, avec l'appui de l'ensemble du conseil municipal (soit 35 nouveaux élus sur 36), de reprendre en main la culture. Dans une lettre datée du 10, elle dénonce de manière unilatérale la convention qui, depuis 1997, lie le chorégraphe Andy De Groat et sa compagnie Red Notes à la ville, sans consulter les partenaires que sont l'Etat, la région, le conseil général. Elle met brutalement fin à cinq ans de création et d'engagement sur le terrain, notamment auprès des jeunes au sein de l'association Wah Loo Tin Tin Co.

Le chorégraphe et son équipe sont priés de quitter les lieux au 31 décembre 2001. Une décision qui fait capoter, entre autres, la création 2002, à savoir l'opéra baroque occitan *Daphnis et Alcimadure*, déjà mise en chantier avec le metteur en scène américain Bob Wilson et l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

« Un projet d'envergure qui aurait contribué à donner de Montauban une image culturelle forte et internationale. Le travail sur le terrain a besoin de temps pour devenir visible. Le temps des artistes n'est pas celui des politiques ! », constate Fred Nauczyciel, administrateur de Red Notes. *« Ce que l'on veut*, enchaîne Andy De Groat, *c'est continuer les actions entreprises depuis cinq ans, tout en développant des créations et des liens entre les maisons d'opéras et la danse. Pourquoi ne pas faire vivre ce projet à partir de Montauban ? L'Opéra de Rouen est prêt à nous soutenir. Le projet avec Bob Wilson est repoussé à 2004-2005. Mais nous avons en préparation la création 2003,* Aux marches de l'Empire*, sur des musiques de Scarlatti et du rock. Je me demande parfois si le fait d'être américain ne joue pas contre moi. Pourtant je suis installé en France depuis les années 1970 ! »*

A la fin de l'année 2001, parallèlement au démantèlement de la résidence de la compagnie Red Notes, l'association Le Rio Grande, liée depuis 2000 par une convention de soutien aux scènes de musiques actuelles (SMAC), est à son tour sommée de cesser ses activités. Qu'en est-il de ces deux affaires à trois semaines de l'élection présidentielle ? Concernant Andy De Groat, la fin de l'autorisation d'occuper les lieux a été reportée au 30 juin. Le solde des subventions 2001, qui avait été suspendu, a été versé. Que ce soit la compagnie Red Notes ou l'association Le Rio Grande, chacun s'emploie à lutter contre cette « municipalisation » de la culture, tout en convenant que les élus, tous nouveaux, sont toujours étonnés que la culture ait un prix, et qu'il faut par conséquent débloquer d'abord la communication entre les parties.

« Marie-Pierre Pouch, chargée des affaires culturelles à la mairie, nous a appelés le 29 mars. Nous la rencontrons cette semaine, précise Patrick Combalbert, directeur de l'association Le Rio Grande. *Notre convention a, elle aussi, été reconduite jusqu'à fin juin. Nous avons bon espoir d'aboutir à un accord sur trois ans. Le plus important est que la mairie reconnaisse que les artistes ne sont pas les symboles de l'ancienne municipalité PS. »* Les élus passent, les artistes restent. *« Il n'empêche que la manière dont Andy De Groat a été traité par la municipalité a été lamentable*, reprend Patrick Combalbert. *Avec cette volonté presque diffamatoire de le faire passer pour un margoulin. Un artiste mis en place par protection de ses amis. »* La mairie de Montauban, jointe au téléphone, nous a fait savoir que *« Brigitte Barèges, en déplacement, ne pourrait nous répondre »*. Mme Barèges est « ministrable » en cas de victoire de Jacques Chirac.

Dominique Frétard

Destruction d'œuvre d'art en toute impunité

Une manifestation de paysans, appartenant à la FNSEA, s'est autorisée, en novembre 2001, à détruire une œuvre contemporaine, *Les Portes de l'an 2000*, commande de l'ex-maire de Montauban, Roland Garrigues, à l'artiste Serge Martin-Robin. *« On ne saurait mélanger les affaires,* dit le sculpteur Christian André-Acquier, président de l'association Les Portes de l'an 2000, créée au lendemain de la destruction. *Mais ce groupe de paysans de la FNSEA est venu avec du matériel lourd pour casser. La préfecture, située non loin du rond-point ayant accueilli la sculpture, n'a pas bougé. Seule jusqu'à présent la plainte déposée par l'artiste a été jugée recevable par le parquet. Nous n'en resterons pas là. »* A ce jour, ni la préfecture ni la mairie n'ont jugé nécessaire de porter plainte.

Un différend entre le maire et la direction bloque la signature du contrat d'objectifs et de la convention de mise à disposition du théâtre

A Mâcon, la Scène nationale face au dépôt de bilan

LYON
de notre correspondante

La Scène nationale de Mâcon va-t-elle déposer son bilan ? *« Le pire n'est pas sûr, mais probable »*, s'inquiète un de ses responsables. La fréquentation de l'institution, qui a doublé en cinq ans, n'est pas en cause, ni son taux de remplissage proche de 80 %. Les difficultés de la Scène nationale, gérée par Ghislaine Gouby, sont liées à un différend qui oppose le nouveau maire de Mâcon, Jean-Patrick Courtois, sénateur (RPR) de Saône-et-Loire, à la direction de l'établissement. Depuis huit mois, les discussions achoppent sur le contrat d'objectifs et la convention de mise à disposition du théâtre.

Le maire souhaite intervenir personnellement dans la programmation, contrairement au principe d'indépendance artistique qui guide la gestion des scènes nationales. Jean-Patrick Courtois, qui n'a pas accepté de répondre à nos questions, a inscrit dans le contrat d'objectifs la possibilité pour la municipalité de programmer trois spectacles au minimum et d'accorder des résidences dans la Scène nationale. L'élu aurait expliqué aux différents protagonistes qu'il souhaitait un contenu plus populaire, incluant par exemple des spectacles d'opérette, pour mieux coller aux aspirations de son électorat. La direction s'y oppose et fait valoir qu'elle accueille déjà 190 fois par an des associations à la demande de la ville.

Arguant de la non-signature de la convention, le conseil municipal, lors de l'adoption du budget le 25 mars, n'a voté qu'une subvention de 22 900 euros – à l'égal de treize autres associations de la ville – au lieu des 580 000 initialement prévus pour le fonctionnement 2002 de la Scène nationale. Le montant en avait été pourtant précédemment confirmé par la municipalité lors de la commission de contrôle du 18 février, à laquelle participaient la ville, la direction régionale des affaires culturelles et les représentants de la Scène nationale.

François Geindre, directeur régional des affaires culturelles, au nom du ministère de la culture qui finance pour moitié la Scène nationale, a rappelé au maire les missions spécifiques de cette institution – la création, l'émergence de nouvelles formes théâtrales contemporaines. L'Etat, qui a déjà versé 30 % des subventions prévues, réserve sa participation au cas où le maire ne modifierait pas les termes du contrat d'objectifs.

L'ensemble du personnel de la Scène nationale, 18 permanents et 18 vacataires, est inquiet. Faute d'un accord et dans l'incertitude de son financement, la direction envisage de déposer le bilan. *« On va vers un moment de vérité »*, estiment les protagonistes. La Scène nationale de Mâcon risque fort de devenir un théâtre municipal.

Sophie Landrin

Un réseau très hétérogène

● **La décentralisation**, dans le domaine du spectacle vivant, comprend les centres dramatiques (40, dont 30 nationaux, 8 régionaux et 2 centres dramatiques jeune public), les centres chorégraphiques nationaux (19), les scènes conventionnées (une cinquantaine) et les scènes nationales.

● **Les scènes nationales**, au nombre de 70, sont caractérisées par une très grande hétérogénéité. Le label « scène nationale », qui existe depuis 1992, concerne un réseau d'établissements d'action culturelle dont l'origine remonte aux premières maisons de la culture créées par André Malraux. Ce réseau, qui n'a cessé de s'étendre, a été placé, en 1986, sous l'autorité de la direction du théâtre et des spectacles, à laquelle a succédé la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, en 1998.

● **Missions :** leur première mission est de *« s'affirmer comme* [des lieux] *de production artistique de référence nationale dans les domaines de la culture contemporaine »*. Elles doivent *« organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine »* et, enfin, assurer *« une action de développement culturel »*.

● **Nominations des directeurs :** les directeurs sont nommés par les associations qui gèrent les scènes nationales, à l'issue d'une procédure qui repose sur un appel à projets qui est fondé sur une note d'orientation établie par le ministère et les collectivités. La sélection des candidats est effectuée par une formation restreinte du conseil d'administration. Le candidat retenu est agréé par le maire et le ministre de la culture et de la communication, puis nommé par l'association.

● **Financement :** il existe une grande hétérogénéité, mais les cas où l'Etat est majoritaire sont minoritaires.

OPÉRA ● L'entrain et le jeu convaincants des chanteurs sauvent la spontanéité de la fête sévillane, pourtant desservie par une mise en scène trop pesante

Le « Barbier de Séville » de Coline Serreau au pied de la lettre

C'EST dans le souvenir de Séville l'arabo-andalouse – quelque part entre 712 et 1248 – que Coline Serreau a campé son *Barbiere di Siviglia*, précisant dans ses *Notes de mise en scène* : *« Pour que cette histoire nous parle aujourd'hui, j'ai voulu qu'elle se passe dans un monde où l'enfermement de la moitié de l'humanité est encore la règle.* » On l'aura compris, *Le Barbier*, foin du bavardage, il faut que ça parle. Et c'est justement là le problème : la réalisatrice ne fait confiance ni à la musique de Rossini ni à Beaumarchais. L'explication de texte est sévère, qui passe par une direction d'acteurs certes enlevée et pleine de joyeuses trouvailles, mais paraphrastique jusqu'à la saturation. Ainsi la fameuse cavatine de l'intifada de Rosina (*« Una voce poco fa »*), chantée sous le voile puis à visage découvert, enfin jusqu'à passer symboliquement au travers des grilles du patio – tout cela pour se jeter, presque nue, dans les bras de son nouveau maître et « *mio Signore* » un acte et demi plus tard.

Surlignage visuel (un accent de violon, un saut sur le côté ; un crescendo de vents et c'est tout le corps qui part à droite ou à gauche), procédés par effets de loupe successifs, mouvements incessants, tout cela finira par masquer paradoxalement le mouvement général de l'œuvre. Dans un décor évoquant quelque chose de *La Bohémienne endormie*, du Douanier Rousseau (un désert, un ciel, une constellation), mais virant rapidement au kitsch absolu d'un remake années 1960 des *Mille et Une Nuits*, les chanteurs se prêtent avec aisance à moult métamorphoses. Distribution homogène et de bon aloi, dont Coline Serreau a tiré tout le parti possible jusqu'aux seconds rôles particulièrement léchés – amusante prestation de Jeannette Fischer en Berta à la gestique « rappeuse » (*« Il vecchiotto cerca moglie »*).

HÉLÈNE COUDRAY / OPÉRA BASTILLE

Carlos Chausson (Bartolo), Kristinn Sigmundsson (Basilio) chantent l'« air de la calomnie ».

JUSTEMENT CARICATURAL

En Papageno du désert, le Figaro de Dalibor Jenis – de la puissance, de la souplesse – ne manque pas d'abattage ni de classe. Même si l'habit décalé (avec montres, portables, lunettes de soleil et petit parapluie sur la tête) ne fait pas le moine (la gestuelle du *Largo al factotum* est on ne peut plus conventionnelle). L'Almaviva de Roberto Saccà aurait quelque tendance à se prendre pour un *Trovatore* verdien (*« Ecco ridente in cielo »*), s'il ne succombait heureusement à la vaillance et à la fougueuse jeunesse de son personnage – s'il peine un peu à vocaliser, ses aigus sont un bonheur. De même que ceux de Joyce DiDonato (voix aussi galbée que sa charmante personne), Rosina de grand charme, au timbre rond et pur dans le médium, à la séduisante virtuosité (quelques petits problèmes d'intonation disparaîtront au deuxième acte). Quant au Basilio un peu fatigué de Kristinn Sigmundsson, son « air de la calomnie » émeut, non par la cruauté qui s'en dégage mais par son degré d'effroi rétrospectif. Mais c'est certainement le Bartolo de Carlos Chausson, entre comique et tragédie, qui s'avère le plus touchant. De cet archétype du barbon empêcheur de convoler en rond, l'interprétation du baryton espagnol, timbre à la fois profond et acéré, fait un personnage justement caricatural et pour cela ô combien humain.

Dans cette débauche rossinienne de couleurs, de passions et de vie, seul l'orchestre a curieusement joué les abstentionnistes, la direction subtile et légère de Bruno Campanella confinant à la musique de chambre. Retraite au désert ou sentiment de n'avoir pas été suffisamment convié à la jolie fête sévillane ?

Marie-Aude Roux

IL BARBIERE DI SIVIGLIA, opéra-bouffe de Rossini d'après Beaumarchais. Avec Roberto Saccà (Almaviva), Joyce DiDonato (Rosina), Dalibor Jenis (Figaro), Carlos Chausson (Bartolo), Kristinn Sigmundsson (Basilio), Nicholas Garrett (Fiorello), Jeannette Fischer (Berta), Jean-Marc Stehlé et Antoine Fontaine (décors), Elsa Pavanel (costumes), Geneviève Soubirou (lumières), Coline Serreau (mise en scène), Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris, Bruno Campanella (direction).
OPÉRA BASTILLE, place de la Bastille, Paris-12e. M° Bastille. Tél. : 08-92-69-78-68. Le 2 avril à 19 h 30. Prochaines représentations les 5, 10, 12, 16, 18, 25 et 29 à 19 h 30, le 21 à 15 heures. De 10 € à 105 €. Reprise du 5 juin au 10 juillet.

LYRIQUE ● Le Teatro Real propose de redécouvrir le troisième opéra du compositeur contemporain Xavier Montsalvatge, « Babel 46 »

Trouble parabole à l'Opéra de Madrid

MADRID
de notre envoyé spécial

Quand on n'a pas vu de spectacle au Teatro Real de Madrid depuis sa réouverture en 1997, une visite des lieux s'impose. Côté salle, en flânant dans les corridors et les salons d'un luxe classique, et côté scène, en éprouvant jusqu'au vertige les potentialités d'une infrastructure aussi prodigieuse par sa conception de pointe que par son confort d'utilisation. Revenu à la vie lyrique après plusieurs décennies de maintien en concert, le Teatro Real s'élève sur vingt-deux niveaux, quatorze au-dessus du sol et huit en profondeur.

Le nonagénaire Xavier Montsalvatge est à l'affiche avec son troisième opéra, *Babel 46*, quasiment donné en création mondiale puisque n'ayant connu qu'une présentation confidentielle au Festival de Cadaqués en 1994. Achevée en 1967 dans le cadre d'un concours de composition organisé par le Gran Teatre del Liceu de Barcelone, l'œuvre n'a pas été primée. On comprend que le langage de Montsalvatge ait été peu considéré à une époque férue de modernité. Alors que les réemplois du passé les plus divers se font entendre aujourd'hui, l'ouvrage du vénérable Catalan ne saurait être mis au ban de l'art lyrique contemporain pour cause de trame tonale, d'emprunts au folklore ou de retour au bel canto. Tout est fort bien réalisé à partir d'une très large palette orchestrale et de quelques pistes vocales assez typées.

Le problème réside dans le livret, de la main du compositeur, qui ne dépasse pas le stade de répliques mises bout à bout. Les quatre *Episodes* définissant la trajectoire dramatique sont très statiques. Le sujet en décide ainsi puisque l'action se déroule en 1946 dans un camp de réfugiés. Mais l'attente d'une libération, qui finit par arriver très artificiellement, aurait pu motiver un travail original comme celui de Philippe Manoury avec *60 Parallèle*. Le mélange des langues (italien, français, espagnol, portugais, anglais, catalan) aurait dû engendrer une hybridation du langage musical.

Pour cette œuvre symbolique, Montsalvatge n'a pas fait chanter des êtres humains mais des personnages d'opéra ! En particulier de Puccini. Il semble que Montsalvatge ait imaginé cette trouble parabole des croisements de peuples après guerre juste pour écrire des envolées vocales à la Mimi (*La Bohème*) qu'Ana Ibarra accomplit à la perfection. Autour d'elle, on remarque les deux sœurs madrilènes (Mireia Pinto et Itxaro Mentxaka) ainsi que l'aveugle du Mozambique campé par Enrique Baquerizo.

RAFFINEMENT DE TIMBRES

Après l'entracte, la nouvelle production de *L'Enfant et les Sortilèges* de Maurice Ravel situe la performance artistique à un niveau plus en rapport avec les ambitions du Teatro Real. L'Orchestre symphonique de Madrid, dirigé avec précision par Antoni Ros Marba, séduit par un raffinement de timbres déjà apprécié au service de Montsalvatge. Les solistes, qui ne prononcent pas le français avec un égal bonheur, chantent, en revanche, Ravel avec une grande pertinence stylistique. Autour de l'exquise Monica Bacelli (l'enfant), objets, plantes et animaux donnent de la voix exactement comme le demande cette « *fantaisie lyrique* » d'après Colette. Tous s'animent, vivent et disparaissent avec l'intensité d'une fable lumineuse sur l'univers des livres. L'imaginaire de Jorge Lavelli y fonctionne à plein dans une veine ludique conduisant à la féerie par des voies parfois surréalistes.

Pierre Gervasoni

BABEL 46, opéra de Xavier Montsalvatge. **L'ENFANT ET LES SORTILÈGES**, fantaisie lyrique de Maurice Ravel. Direction musicale : Antoni Ros Marba. Mise en scène : Jorge Lavelli. Décors : Agostino Pace. Costumes : Francesco Zito. Lumières : Dominique Bruguière. Teatro Real, Madrid, le 31 mars. Prochaines représentations les 6, 8 et 11 avril. Tél. : 00-34-91-516-06.

(Publicité)

Théâtre La dent dure de Paul Claudel

PARIS Il ne reste qu'un rien de soirs pour aller entendre, chez Bernard Sobel, la pièce la plus brusque de Claudel, *Le Pain dur*. Claudel l'a achevée en octobre 1914, encore sous le coup de son départ de Hambourg, le 4 août, *« sous les huées, les crachats et les projectiles de la foule »*. L'action de la pièce, c'est 1844, le roi Louis-Philippe, les premiers chemins de fer, le développement des banques et du crédit. Mais ce que nous écoutons ne date pas d'hier, et Claudel, à l'encontre de ce qui domine aujourd'hui, ne mâche pas ses mots.

L'Algérie : *« Il n'y a de vraie propriété que celle qu'on a volée. Un bien qu'on a conquis les armes à la main et qu'on défend à coups de fusil ! Une putain de terre qui vous fout la fièvre et dont vous êtes déterminé à faire ce qu'elle ne veut pas »* (c'est écrit en 1913).

La France : *« Des ministres, un Parlement et toutes ces choses inexprimablement dégoûtantes, le jeu des intérêts, l'opinion publique, l'essor des forces économiques. Pots- de-vin, raffineries, sociétés par actions. »*

A la question *« Quel est le but de votre existence ? »*, le premier ministre Toussaint Turelure répond : *« Quel est le but d'un nageur, sinon de ne pas aller dessous ? Pas le temps de réfléchir à autre chose. C'est la mer qui m'a pris et qui ne m'a plus quitté. Je voulais vivre. Chacun pour soi et tant pis pour les camarades. »* Le même Turelure est capable de dire de belles choses à une femme, et c'est du grand Claudel : *« Faites-moi oublier la mort ! Faites-moi oublier le temps ! Faites-moi trouver intérêt à quelque chose hors de moi. Utilisez en moi ce qui était fait pour servir et à quoi personne n'a jamais cru ! »* De quoi rêver, nous, aujourd'hui, aux paroles privées des grands.

Claudel, il est vrai, ne voit rien comme tout le monde : *« En 1899, j'ai quitté l'Extrême-Orient pour mon premier grand congé. J'ai décidé de visiter la Terre sainte. Je n'y ai rien trouvé, rien. A aucun moment le cœur en moi n'a été touché. Jérusalem m'a fait l'effet d'une espèce de Luna Park. Il n'y a rien à tirer de la Terre sainte pour expliquer le christianisme. Le pittoresque descriptif, les localisations, les images, les photos, l'ambiance, comme on dit, c'est nul »* – pour les jeunes générations, Luna Park était, entre les deux guerres, à l'emplacement de l'actuel Palais des congrès, porte Maillot, un parc d'attractions très visité, avec scenic-railway, train fantôme, tirs, etc.).

Bernard Sobel a gardé, pour présenter *Le Pain dur*, le très beau décor de Lucio Fanti qui était celui de *L'Otage*, avec le grand arbre nu, l'hiver, dont l'ombre se découpe sur le ciel blanc (Claudel disait que le grand défaut des décors de théâtre, c'est qu'*« ils manquent de vraies ombres »*). La mise en scène, ferme et serrée, confronte les acteurs comme dans un champ clos, comme sur un site de l'esprit. Les colères de Claudel s'y entendent juste et bien.

Michel Cournot

***Le Pain dur*, de Paul Claudel. Mise en scène de Bernard Sobel. Avec Pascal Bongard, Cyril Dubreuil, Flore Lefebvre des Noëttes, Yves Ruellan. Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, Asnières-Gennevilliers (92). M° Gabriel-Péri. Tél. : 01-41-32-26-26. Le 6 et le 7 avril à 20 heures, le 12 à 20 h 30, le 13 à 20 heures. Durée : 2 heures.**
Photo : Pascal Bongard et Cyril Dubreuil dans *Le Pain dur* (Crédit : P. Victor/MAXPPP).

ARTS

Antonio Saura sur le chemin du Prado

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

A l'exception des remarquables accrochages que lui consacre régulièrement à Paris la galerie Lelong, les Français ont peu eu l'occasion de revoir la peinture d'Antonio Saura depuis son décès, survenu le 22 juillet 1998. Une bonne raison pour saluer l'initiative du Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg (Mamcs), qui présente une exposition entièrement consacrée à l'un des thèmes majeurs du peintre espagnol : la crucifixion. Les conservateurs ont réuni 80 toiles et dessins, rarement vus puisque issus pour la plupart de collections privées. L'exposition a été rendue possible par un partenariat avec le ministère espagnol des affaires étrangères, à l'occasion de la présidence espagnole de l'Union européenne, dans le cadre d'un programme de promotion de l'art contemporain espagnol à l'étranger.

D'abord marqué par le surréalisme puis par l'art abstrait, fondateur en 1957 du groupe El Paso, avec Millares, Canogar et Feito, qui entendait s'affranchir du carcan de la société franquiste en pratiquant une peinture informelle, Saura décide très tôt de suivre son propre chemin, en empruntant celui du Musée du Prado. Dans un entretien (*Le Monde* du 8 août 1994), il racontait la genèse de ses figures : *« D'où venaient-elles ? Du Prado. Il y avait le Christ de Velasquez, un portrait de Philippe II que l'on attribuait alors à Sanchez Coello, et les peintures noires de Goya. Ces tableaux ont été décisifs pour moi depuis mon enfance, depuis que mon père m'a conduit au Prado... J'ai vu un jour un tableau de Dali,* Le Spectre du sex-appeal, *qui représente un petit garçon sur une plage. Il regarde un monstre énorme et obscène construit à la manière d'un Arcimboldo. Quand je l'ai découvert, j'ai pensé à moi regardant le Christ de Velasquez, ma main dans celle de mon père. Ce tableau terriblement audacieux, sans paysage, sans aucune autre présence que celle du Christ sur un fond noir, la moitié du visage cachée par la chevelure qui retombe en avant. Voilà quels ont été mes thèmes obsédants. »*

Sa peinture se développe par séries parallèles : « Portraits imaginaires » (1958-1959), « Autoportraits » (1959-1966) ou « Crucifixions » (1957-1977). De ces dernières, il disait apprécier les possibilités de construction formidables de la croix : *« Ce que je veux, c'est créer un phénomène pictural ou plastique, afin que ce phénomène provoque des émotions, qu'il soit expressif. Il faut donc qu'il soit fort et que rien ne vienne l'embarrasser vainement ; que je parvienne à susciter une sorte de fantasme mental de la figure humaine. »* Le moins qu'on puisse en dire, à l'issue de la visite, c'est que le pari est réussi : consacrer vingt ans à s'astreindre à réaliser des compositions aux lignes imposées par le thème, essentiellement une verticale et une horizontale, et y trouver tant de verve et de liberté, passer de figures de la plus grande spiritualité à d'autres qui évoquent plutôt un hibou cloué à la porte d'une grange, savoir jouer du tragique et de l'effroi, mais aussi parfois de l'humour et de la tendresse, voilà la marque d'un grand peintre.

Harry Bellet

ANTONIO SAURA, CRUCIFIXIONS. Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg. 1, place Hans-Jean-Arp, Strasbourg (67). Tél. : 03-88-23-31-31. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures ; le jeudi, de 12 heures à 22 heures. 4,5 €. Catalogue : 168 p., 37 €. Jusqu'au 21 avril.

Danse

PANTIN

16es Journées Danse Dense

L'association Danse Dense, soutenue notamment par Maguy Marin, Mark Tompkins, Régine Chopinot, Jean-Claude Gallotta..., présente ses 16es Journées.
Au programme, neuf compagnies *« libres de dire le monde »* dénichées lors des « Petites scènes ouvertes » à La Rochelle, Rennes et Paris : Robinson, Emmanuel Grivet, Vendaval, Pic la Poule, Les Princes de rien, Lili Catharsis, Vilcanota, Nicolas Hubert, Nathalie Béasse.

Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant, Pantin (93). M° Aubervilliers - Pantin - 4-Chemins. Tél. : 01-49-15-41-70. Les 5, 6, 9, 10, 13 avril, à 20 h 30 ; le 14, à 19 heures. De 6 € (enfant) à 23 € (abonnement 3 spectacles).

Spectacle

AUBERVILLIERS

Rites de candomblé par le terreiro Tumba Junçara

Cérémonie religieuse avec ses danses, chants, instruments et costumes, la tradition du candomblé a aussi une nature festive et rassembleuse qui permet le passage au spectacle. Venus de Salvador de Bahia, les membres du terreiro Tumba Junçara – dont Iraildes Maria da Cunha est la « mère de saints », la responsable spirituelle – pratiqueront, à l'invitation des responsables du Festival de l'imaginaire, les rites d'appel des dieux afro-brésiliens et de possessions dans des conditions les plus proches possibles de celles qu'ils connaissent dans leur lieu d'origine. Tradition ouverte, le candomblé mêle ferveur spirituelle et jeu musical entre l'acquis et l'improvisé. A découvrir en sachant que, lors des cérémonies, hommes et femmes seront séparés et qu'il est demandé aux spectateurs de s'habiller de vêtements clairs.

Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, Aubervilliers (93). M° Fort-d'Aubervilliers. Tél. : 01-45-44-41-42 (Festival de l'imaginaire). Les 5 et 6 avril, à 21 heures ; le 7 avril, à 18 heures. De 10 € à 20 €.

Musiques

PARIS

Esprits d'Afrique

Coorganisées par le Musée Dapper et 3D Family, les six rencontres intitulées « Esprits d'Afrique » souhaitent être une rencontre entre les arts plastiques africains traditionnels et contemporains, la musique et la littérature. D'où des concerts en situation, dans des salles du musée, qui accueille deux expositions, « Afrique secrète » (quatre-vingt-dix pièces remarquables des rites funéraires et initiatiques) et « L'Art en marche », rétrospective du sculpteur sénégalais Ndary Lo. Le programme musical entend aussi trouver des liens entre le jazz et les terres africaines par divers mélanges originaux : le chanteur angolais Bonga sera en trio avec un percussionniste et un joueur d'accordéon (le 4 avril) ; le poète Ishmael Reed lira ses textes, accompagné par les formations du saxophoniste de jazz David Murray sur une musique d'inspiration guadeloupéenne (le 5) ; Yayi Kanouté et Souleymane Tounkara interviendront en duo et avec des invités pour une soirée consacrée au Mali (le 6) ; enfin le Cap-Vert sera fêté avec Teofilo Chantre et sa formation (le 7).

Musée Dapper, 35, rue Paul-Valéry, Paris-16e. M° Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. Les 4 et 5, à 20 heures et 22 heures ; le 6, à 20 heures ; le 7, à 17 heures ; accès aux expositions de 19 heures à 22 heures. De 15 € à 18 €.

PARIS

Pablo Cueco

Un disque d'improvisations à la percussion peut, sur la longueur, lasser l'auditeur. Fût-il la démonstration d'une virtuosité évidente, une leçon de musique et d'invention comme l'est le nouvel album de Pablo Cueco, spécialiste du zarb, le tambour roi de la musique iranienne (*Zarb !* / Buda Records Universal). En revanche, en concert, on se laisse aisément griser par la course folle des doigts sur la peau, la gestuelle souple et précise du musicien, ciseleur d'architectures savantes, de mondes imprévisibles élargissant le champ des possibles. Il faut aller voir Pablo Cueco pour encore mieux l'écouter.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e. M° Gambetta. Tél. : 01-40-33-30-60. Le 5, à 20 h 30. De 10 € à 15 €.

Sélection disques jazz

MICHEL GRAILLIER

Fairly

Il existe des êtres dont la voix est le piano (mais, en d'autres temps, c'eût été la poésie, le saut de l'ange, le vol à voile ou la peinture), et ces êtres vivants ont nom Michel Graillier (Alain Jean-Marie, Enrico Pieranunzi, Eddie Higgins...). *Fairly*, de Michel Graillier (enregistré en octobre 1991 et réédité), se recommande pour plusieurs raisons confluentes : une extrême délicatesse de toucher, un balancement à toute épreuve et l'abord franc du répertoire. Cela finit par faire drôle, mais Graillier sait jouer ce répertoire. Il sait l'exposer, l'improviser, et en maintenir l'esprit. Oui, preuves en doigts, on pourrait montrer comment les vedettes le truquent non sans joliesse, d'ailleurs. Or c'est une science. Toutes les compositions (Jobim, Coltrane, McCoy Tyner, Hank Mobley, Stevie Wonder) sont sélectionnées avec soin. Les siennes propres sont du meilleur goût (*L'Ile aux cygnes, Wayne's Way, Bill's Heart*). On ne s'en avise que peu, mais un album de pianiste, c'est une anthologie personnelle, un album d'images sonores qui finissent par dessiner un monde, et aussi une entreprise de connaissance. Sans réserve. – F. M.

1 CD Le Chant du monde. Distribué par Harmonia Mundi.

RUBIN STEINER

Wunderbar Drei

Alias Rubin Steiner, Frédérick Landier, guitariste et manipulateur d'ordinateurs, conduit un projet électronique dont la nouvelle étape virevoltante et organique, *Wunderbar Drei*, contient treize petits bonheurs pour les amateurs de jazz aux oreilles un peu élastiques. Les machines ne sont pas des mécaniques, le lien avec les instrumentistes se fait naturellement – excellents Benoît Louette au trombone et Sylvestre Perrusson à la contrebasse – les emprunts évitent l'ambiance « jazzy » et participent bien à une démarche de composition autour des genres – hard bop, west coast... – et des personnalités – Mingus et Coltrane nommément cités, Monk, Milt Jackson... Une respiration. – S. Si.

1 CD Platinum. Distribué par BMG.

MUJICIAN

Spacetime

Paul Dunmall (saxophones), Tony Levin (batterie), Paul Rogers (contrebasse) et Keith Tippett (piano), assemblée vive de la scène free britannique, se retrouvent parfois sous le nom de Mujician et improvisent. Sans d'autres a priori que la connaissance de leurs parcours respectifs et ne pas refaire ce qui a été fait (concerts, disques), ou en tout cas en établir un prolongement créatif. C'est cet état partagé qui donne aux improvisations rassemblées dans *Spacetime* leur caractère envoûtant, hors du champ du bruitage systématique, dans une émission spontanée qui sait précisément ce qui doit être joué. Peu de fureur ou de conflits, acceptation de la mélodie. Il est question là d'entente, d'amitié, de beauté. – S. Si.

1 CD Cuneiform. Distribué par Orchestra International.

STÉPHANE HUCHARD

Toutakoosticks

Dans la continuité stylistique du hard bop, le quintet dirigé par le batteur Stéphane Huchard dénote une fraîcheur et une poussée commune que le terme swing rend au mieux. Ces 25-35 ans passent leurs nuits blanches dans le jazz, et cela finit par s'entendre. Avec Rémy Vignolo à la contrebasse, rondeur et puissance, Huchard – jeu percussif hautement mélodique – forment une paire rythmique dynamisante ; Stéphane Guillaume (saxophones, flûtes) et Nicolas Folmer (trompette) savent autant se retrouver que se défier ; et le pianiste Pierre de Bethmann place relances et climats au plus juste. Détachement très net de la plupart des productions du genre. – S. Si.

1 CD Blue Note. Distribué par EMI-Capitol.

Bernard Murat, le privé militant

SOUTIEN DE CAMPAGNE • Le metteur en scène de théâtre parle de son autre passion, la politique, et de son passé militant avec les frères Jospin

PHILIPPE LÉVY

BIOGRAPHIE

▶ **1941**
Naissance à Oran.

▶ **1968**
Entre à l'Organisation communiste internationaliste (OCI).

▶ **1985**
Met en scène « Tailleurs pour dames », de Feydeau et Poiret.

▶ **2001**
Rachète le Théâtre Edouard-VII et le Théâtre des Mathurins à Paris.

COMMENT l'enfant d'Oran, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de colons ardéchois, devenu parisien, lambertiste et militant actif au tournant de 1968, se retrouve-t-il, trente ans plus tard, à la tête du box-office du théâtre privé parisien ? La réponse est à chercher dans l'angle du canapé où Bernard Murat est assis. Pour accéder à son bureau du Théâtre Edouard-VII, il a fallu enjamber des malles et des caisses, reliquats de la soirée au cours de laquelle Lionel Jospin est venu présenter son projet pour la culture. *« En sept points, et simplement, au milieu des intervenants »*, précise Bernard Murat. Jospin était donc chez Guitry, dont le portrait Harcourt veille sur la boîte à sel du très élégant Edouard-VII – une des deux salles que possède Bernard Murat, avec les Mathurins.

Nous reviendrons à ces théâtres, à ce théâtre qui occupe les jours et les nuits de Bernard Murat. Pour l'instant, la question tourne autour de la politique, l'autre pôle de la vie du metteur en scène à succès. *« Je suis de gauche, je l'ai toujours été, mon père l'était. »* Ce père, qui revient souvent dans la conversation, est mort quand Bernard Murat avait 12 ans, en 1954. *« Une crise cardiaque. Il est parti comme ça, en cinq minutes. C'était un rêveur qui a fait carrière dans la banque un peu par hasard. »* Proche de Mendès France, il lègue à son fils une conscience politique qui le mène à prendre position, *« assez naturellement »*, pour l'indépendance de l'Algérie. *« Je me souviens de discussions entre ma mère et sa famille qui, sans être ultra, n'acceptait pas l'indépendance. Ce n'étaient pas des paroles en l'air. Dehors il y avait les attentats et les morts. Une chose est sûre : cette guerre m'a forgé politiquement. »*

COMME « UNE ÉCLOSION »

Dès 1956, Bernard Murat vit à Paris. Pendant ses années de formation (lycée, école de la rue Blanche, Conservatoire), il passe des jeunesses radicales à la SFIO puis au PCF, où il ne reste qu'un an et demi. *« Je n'étais pas d'accord avec ses positions sur la guerre d'Algérie et j'étais révulsé par son mot d'ordre pendant la seconde guerre mondiale : à chacun son "Boche". Comment pouvait-on demander de tirer sur les prolétaires allemands qui avaient été obligés d'aller se battre sous l'uniforme de la Wehrmacht ? »* La rupture a lieu en 1964. Bernard Murat, alors comédien, milite à la Fédération du spectacle, où il côtoie tous les jours des membres du PC. Quatre ans plus tard, en 1968, au cours d'une réunion restée fameuse, il entend Georges Séguy dire que ce n'est pas à de Gaulle qu'il faut faire attention, mais *« aux autres »*. *« Il voulait dire à l'extrême gauche, prête à faire une révolution que le PC jugeait prématurée. »*

Ce sera le déclic, la recherche d'une autre voie. L'entrée chez les lambertistes se fait au hasard des rencontres de mai. *« Ce qui me pousse vers eux, c'est l'antistalinisme et un vieux fond d'ouvriérisme. A l'époque, je me méfiais des intellectuels en politique. Je trouvais que les militants de la LCR – tous ces gens, comme Henri Weber, que j'aime beaucoup et que je vois souvent aujourd'hui – étaient petits-bourgeois. Et je leur reprochais d'être fascinés par le Parti communiste, ce qui n'était pas le cas des lambertistes. »* Bernard Murat milite ouvertement dans la branche la plus fermée du trotskisme français. L'un de ses responsables est Olivier Jospin, le frère de Lionel. *« Je n'ai jamais croisé Lionel. On savait, entre guillemets, qu'il était lambertiste. Et encore : on n'avait pas de certitudes. »*

La question devait tomber, la voilà : pourquoi Lionel Jospin a-t-il caché ce passé-là, précisément ? *« Je n'ai pas de renseignements particuliers »*, répond Bernard Murat, toujours aussi calme dans son canapé directorial. *« Je crois qu'on attache plus d'importance à cette question qu'il ne le fait. Pour des gens comme moi, le lambertisme a été une éclosion. J'ai rencontré des gens exceptionnels, d'une intelligence incroyable, qui avaient une vision du monde. Pour Lionel Jospin, c'est différent. D'abord, il est de la génération qui précède la nôtre. Et il est intelligent politiquement, même sans Lambert. Je pense qu'il est sincère quand il dit qu'à partir d'un certain moment, ça n'avait pas d'importance pour lui. Il a raison au sens où il y avait une inanité dans la démarche de Lambert : l'entrisme secret ne sert à rien à partir d'un certain niveau. Je veux dire par là que Jospin n'a pas eu besoin de Lambert pour être premier secrétaire du Parti socialiste. Si on voulait romancer, on pourrait dire qu'il est passé d'un père à un autre, de Lambert à Mitterrand, qui savait. Ce serait intéressant à observer de ce point de vue : comment un homme fait une mue, comment il va devenir premier secrétaire, puis ministre, puis premier ministre... Dans tout cela, le lambertisme est une petite graine. »*

« Enfin, je n'en sais rien, moi, poursuit Bernard Murat. *Je n'en ai jamais parlé avec lui. La seule chose qui m'intéresse, c'est que le lambertisme a été la plus belle aventure intellectuelle de ma vie. Presque à égalité avec le théâtre. Le reste, on pourrait dire que c'est des histoires de flics. »* Et là, Bernard Murat rit. La suite – rupture avec les lambertistes, en 1986, passage au Parti socialiste – pèse moins que les années fondatrices. Et puis il y a le théâtre, sur lequel il est intarissable. Comédien *« chaotique »* et militant syndicaliste de premier plan, il a trouvé sa voie avec la mise en scène, qui, au mitan des années 1980, lui a apporté la célébrité dans le théâtre privé parisien. Le label Murat, ce sont des stars en tête d'affiche. Pourquoi ? *« Pour que les gens viennent. »* Qui, de Delon à Belmondo, de Fanny Ardant à Emmanuelle Béart, n'a pas joué sous sa direction ?

Aujourd'hui, Michel Piccoli est à l'affiche d'Edouard-VII, avec *La Jalousie*, de Sacha Guitry. Bernard Murat a acheté le bail du théâtre (avec le producteur Jean-Louis Livi) pour 1,52 million d'euros. Les deux hommes ont également racheté celui des Mathurins pour 0,76 million d'euros, et ils ont engagé 0,46 million d'euros pour les travaux de rénovation de ce théâtre, qui rouvrira en septembre. Ainsi l'homme de gauche Bernard Murat est entré dans le petit monde des directeurs des salles privées parisiennes, qu'il aimerait voir se défaire de certains *« archaïsmes »*. Il n'admet pas *« le mépris du théâtre public envers le privé »*, et quand il rencontre Lionel Jospin ou François Hollande, il leur parle de la nécessité de mesures qui assureraient *« la pénétration du théâtre dans les masses. De ce point de vue, je reprendrais volontiers le mot d'ordre de Séguy. Objectif : résultats »*.

Brigitte Salino

LES GENS DU MONDE

■ Le ministère de la culture a annoncé, mardi 2 avril, deux nominations. **Pierre Pradinas**, 46 ans, prendra la direction du Théâtre de l'Union, centre dramatique national de Limoges. Fondateur de la Compagnie du Chapeau-Rouge, il a contribué à révéler des comédiens comme **Catherine Frot** et **Jean-Pierre Daroussin**. Sa dernière production, *Le Conte d'hiver* de William Shakespeare, avec **Romane Bohringer**, a été créée à Annecy, avant d'être reprise à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). **Sylvain Maurice**, 35 ans, succédera en 2003 à **Michel Dubois** à la tête du Nouveau Théâtre de Besançon, centre dramatique national, en accord avec les collectivités locales, précise le communiqué du ministère.

■ Le prix Ciné-Roman Carte noire a été attribué, mardi 2 avril, à *Plateforme,* le roman de **Michel Houellebecq**, par un jury présidé par l'actrice-réalisatrice **Nicole Garcia**. La vocation de ce prix est de *« faire découvrir et promouvoir la richesse de la littérature française auprès des professionnels du cinéma et de construire des ponts »* entre l'écrit et l'écran. D'un montant de 15 245 euros, offerts par Carte noire, le prix sera officiellement remis au lauréat lors de la clôture du Festival du film de Paris, le 9 avril.

■ Victime d'un accident de scooter, dimanche 31 mars à Paris, **CharlElie**, 46 ans, a dû faire reporter à l'automne le concert qu'il devait donner jeudi 4 avril, au Grand Rex à Paris, avec le chanteur Willy DeVille. La tournée de CharlElie (Charles-Elie Couture pour l'état civil, né à Nancy) reprendra le 17 avril à Rouen, le 20 à Genève en Suisse, le 22 à Strasbourg, le 29 à Nantes et le 30 à Niort (Deux-Sèvres).

■ Le violoniste et compositeur de jazz **Didier Lockwood** a reçu, mercredi 3 avril, les insignes de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Dans son allocution, lors de la cérémonie, **Michel Duffour,** secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle a rappelé que le violoniste avait fondé un important centre de formation musical à Dammarie-les-Lys (Val-d'Oise). *« Je souhaite bien du courage à quiconque voudrait décliner votre identité musicale,* a déclaré M. Duffour avant de se lancer dans l'exercice. *Du rock en fusion de Magma au lyrisme retenu d'une mélodie de jazz manouche, en passant par un concerto de musique classique, mais aussi de la musique indienne, ou bien encore la composition d'un opéra-jazz sur un livret de Georges Perec, votre créativité est insaisissable, iconoclaste. Elle excède et prend de court tout ce qui peut être dit d'elle. »*

DOMINIQUE DHOMBRES

Travail d'équipe

JACK LANG et Martine Aubry dans le champ de la caméra derrière Lionel Jospin. Et puis Laurent Fabius, Elisabeth Guigou, Ségolène Royal, Pierre Moscovici ou encore Daniel Vaillant assis au premier rang. La disposition du plateau, mercredi soir, à « France Europe Express », sur France 3, était un véritable message électoral : Lionel Jospin n'est pas seul, il a toute une équipe avec lui. Le contraste était frappant, et sans doute voulu, avec la solitude de Jacques Chirac, mardi soir, lors de la même émission. Le président-candidat était filmé sur fond de parfaits inconnus. Certes Laurent Fabius avait l'air un peu ailleurs, et, comme d'habitude, Jack Lang en faisait trop en souriant finement à tous les bons mots de Lionel Jospin. Mais le message, pas si subliminal que ça, était là.

Christine Ockrent, la maîtresse du jeu, relevait cette présence massive des dignitaires socialistes. *« Oui, ils m'ont fait ce plaisir. Nous sommes une collectivité d'hommes et de femmes qui travaillons ensemble depuis cinq ans. Nous ne nous sommes pas séparés, nous ne nous sommes pas disputés, et nous sommes prêts à continuer à travailler en équipe pour le pays »*, déclarait Jospin. Le candidat socialiste disait presque aussi souvent *« nous »* que *« je »*.

Le grand moment de la soirée, bien préparé lui aussi, puisque Jospin avait apporté un document, était la polémique sur le déficit budgétaire. Jacques Chirac avait affirmé mardi soir, à « France Europe Express », que l'idée d'un budget équilibré en 2004, énoncée il y a deux semaines au sommet européen de Barcelone, était un objectif et non un engagement. Lionel Jospin se disait *« sidéré »* et *« estomaqué »* par ces propos. La France s'est, selon lui, bel et bien engagée à Barcelone à parvenir à l'équilibre budgétaire en 2004. Les conclusions du Conseil européen en font foi. Mais comme le candidat Chirac a aussi fait des promesses électorales inconsidérées de baisses d'impôts, il est obligé de repousser l'échéance de l'équilibre à 2007. Lionel Jospin paraissait sincèrement indigné de ce double langage. *« Il faut rompre avec cette conception de la politique qui la décrédibilise, c'est-à-dire répandre les promesses, y compris contradictoires. »* Les diminutions d'impôts qu'il propose, plus modestes, seraient compatibles avec l'engagement pris à Barcelone pour 2004. Est-ce qu'on se souviendra, dans deux ans, de tout cela ?

TÉLÉVISION

TF1 contre le sida

En dépit des avancées de la recherche, le sida tue toujours. En France, l'utilisation du préservatif est moins fréquente, notamment chez les jeunes, et les maladies sexuellement transmissibles sont en augmentation, et les associations de terrain sont confrontées à une augmentation du nombre de personnes déclarées séropositives. Pour relancer la prévention et collecter des dons afin d'aider les associations de soutien aux malades et accompagner le développement des recherches, TF1 lance, pour la troisième année consécutive, l'opération « 48 heures contre le sida ». Menée en association avec Ensemble contre le sida (ECS), cette initiative mobilisera l'antenne de TF1 du vendredi 5 au dimanche 7 avril.

Le coup d'envoi sera donné par Thomas Hugues dans le « 20 heures » de vendredi, qui diffusera des reportages d'information sur la maladie. Tout au long du week-end, le journaliste reviendra ponctuellement à l'antenne pour des spots d'information ou des entretiens avec des chercheurs, des représentants associatifs, des malades ou des artistes qui lanceront des messages de prévention et des appels aux dons. Les promesses de dons sont recueillies depuis le vendredi 29 mars, et jusqu'au dimanche 14 avril, au numéro de téléphone 116 (appel gratuit) ou sur les sites Internet tf1.fr et sidaction.org – S. Ke.

« 48 heures contre le sida », du 5 au 7 avril, TF1.

VENDREDI 5 AVRIL

▶ **Sur les traces de Bruce Lee**
20 h 15, Arte
Chaque année, plus d'un demi-million de touristes partent en Chine sur les traces de Bruce Lee et regardent avec fascination les jeunes à l'entraînement dans les écoles de kung-fu qui voisinent le monastère shaolin de la province du Ho-Nan. Un commerce lucratif est né, qui fait le bonheur de certains mais pas du supérieur du monastère qui a décidé de mettre brutalement de l'ordre. Haike Stuckman enquête avec difficulté sur un conflit étouffé.

▶ **Terre perdue**
20 h 40, Arte
Inspirée d'un roman à succès, cette chronique d'une famille de fermiers bavarois dans les années 1945-1950 raconte la difficile reconstruction de l'Allemagne après le nazisme, à travers la passion d'une jeune femme amoureuse d'un prisonnier français. Le poids de l'histoire sur les destins individuels, l'épaisseur des seconds rôles donnent une profondeur à ce téléfilm aux accents dramatiques.

▶ **Alerte au climat**
20 h 45, Odyssée
Des fleuves dont l'eau se raréfie, des prairies qui se changent en déserts, de plus en plus de tempêtes, un documentaire sur l'effet de serre et ses dangers. Quand vulgarisation rime avec intelligence.

▶ **La Mère du soldat inconnu**
22 h 15, Arte
Rien d'autre que la douleur des mères pour témoigner d'une guerre atroce en Tchétchénie. Elles n'ont plus de nouvelles de leurs fils depuis des mois. On leur dit qu'ils ont déserté avec des armes. A force de recherches têtues, elles finissent par découvrir qu'en réalité ils ne sont plus vivants, mais où sont-ils ? L'armée rouge refusant de s'occuper de ses soldats morts en Tchétchénie, ce sont les mères qui doivent identifier les corps, quelquefois sur les champs de bataille. Un documentaire du Polonais Mariusz Malec qui dénonce l'incurie de l'armée russe depuis la chute de l'empire soviétique. Beaucoup de larmes, beaucoup de douleur, aucune analyse sur les causes, les raisons du conflit.

RADIO

VENDREDI 5 AVRIL

▶ **Les auditeurs ont la parole**
13 h 00, RTL
Face au succès de l'émission de Christophe Hondelatte, la rédaction a décidé d'allonger son rendez-vous quotidien avec les auditeurs, qui fait suite au journal qu'il présente à 13 heures. Ce contrechamp sur l'actualité dure désormais une heure (13 h 30 - 14 h 30).

▶ **Tout un programme**
14 h 00, France-Musiques
A de rares exceptions près, les grands compositeurs ont, dès leur coup d'essai, donné des coups de maître. Les premiers menuets de Mozart par exemple. Parfois la période qui précède les premiers épanouissements est l'occasion d'explorer des domaines où ils ne s'aventureront plus. Des brillants trios avec piano, de Franck, au quatuor avec piano de Mahler, en passant par *Im Sonnerwind*, de Webern. Fin de la série « Autour des œuvres de jeunesse ».

▶ **Franz Liszt, épopées et rhapsodies**
20 h 40, Radio Classique
Au-delà de l'inspiration mystique, omniprésente, Liszt a puisé aux sources des épopées d'Europe centrale. Une veine épique qui inspirera une génération de compositeurs, dont Edvard Grieg, Mili Balakirev, Alexandre Borodine.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 4 AVRIL

TF1

14.45 Sur les ailes de l'amour Téléfilm. Richard Engel. Avec Christian Wolff (All., 1999) **16.30** Exclusif **17.05** Melrose Place Série **17.55** 7 à la maison Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Julie Lescaut Délit de justice. Série. Avec Véronique Genest, François Caron, Mouss Diouf, Renaud Marx. 2423988
Machination autour de la famille du commissaire Lescaut. Son ex-époux est recherché par les forces de l'ordre pour une affaire d'escroquerie. Mais, Julie Lescaut doute de sa culpabilité et mène son enquête.

22.45 Seven ■ Film. David Fincher. Avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Kevin Spacey. *Suspense* (Etats-Unis, 1995) ♻. 871013
1.00 Les Coulisses de l'économie Magazine.

1.45 Exclusif **2.20** Vis ma vie Magazine 77712018 **3.55** Reportages Les triplées. Magazine 6602308 **4.20** Histoires naturelles La pêche à la graine. Documentaire **4.50** Musique (20 min).

FRANCE 2

16.55 Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Chloé. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Invité : Jacques Chirac **20.50** Météo.

21.05 Elections 2002, vous avez la parole Magazine présenté par David Pujadas. Invités : François Hollande, Daniel Cohn-Bendit, Marie-Georges Buffet, Max Gallo, Thierry Jean-Pierre, Jean-Louis Borloo, Bruno Golnisch, Chantal Cauquil, François Fillon. 19319365

23.40 Campus, le magazine de l'écrit Spéciale Françoise Sagan : Sagan et ses biographies. Magazine présenté par Guillaume Durand. 3731617
1.15 Journal de la nuit, Météo.

1.45 Nikita Annuler, recommencer, supprimer. Série ○ 7285143 **2.30** Fallait y penser ! Magazine 4798785 **4.30** 24 heures d'info **4.55** Les Violons du monde Documentaire (55 min) 52041501.

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@ Magazine **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** ET 2.25 C'est mon choix... ce soir.

20.55 Airport Film. George Seaton. Avec Burt Lancaster, Dean Martin, Jean Seberg, Jacqueline Bisset, George Kennedy. *Catastrophe* (Etats-Unis, 1969) ○. 1594988
Un avion de ligne se retrouve en difficulté en raison de l'explosion d'une bombe. Un film-catastrophe un peu épais qui rencontra un gros succès.
23.15 Météo **23.20** Soir 3.

23.50 Pièces à conviction Pédophilie : silence à tous les étages ○. Magazine présenté par Elise Lucet. 2978100

1.30 Espace francophone Les gens de la francophonie **1.55** Ombre et lumière Magazine. Invitée : Marie-Claude Pietragalla 1316940 **2.50** Soir 3 **3.10** Des racines et des ailes Magazine (120 min) 4656495.

CANAL+

► *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Futurama Série **19.05** Le Journal **19.25** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles Invité : José Bové **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.

20.45 Charmant garçon ■ ■ Film. Patrick Chesnais. Avec Patrick Chesnais, Alexandra Vandernoot, Jean-François Balmer, Bernard Crombey, Samuel Labarthe. *Comédie* (France, 2000) ♻. 648278
Un bon à rien tombe amoureux d'une jeune femme belle et cultivée. Une fantaisie réussie.

22.15 Galaxy Quest ■ Film. Dean Parisot. Avec Tim Allen, Sigourney Weaver. *Comédie* (EU, 1999, v.o.) ♻. 432013
23.55 Steven Spielberg L'enfance de l'art, de E.T. à A.I. Documentaire 1988461.

0.35 Génération E.T. Documentaire **0.50** Tentative de meurtre Téléfilm. Nick Gomez. Avec D. Delany (EU, 2001) ○ **2.10** Hockey NHL **4.10** Samia ■■ Film. Philippe Faucon. *Drame* (Fr., 2000, 75 min) ♻ 4994872.

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Fenêtre sur Le Laos **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Voyages, voyages Les îles du Dodécanèse **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage GEO Une mine de diamants.

20.40 Première séance - Une chanson d'amour et de mort Film. Rolf Schübel. Avec Joachim Król, Erika Marozsán, Stefano Dionisi, Ben Becker, András Bálint (All., 1997). 981704
Un jeune musicien crée une chanson qui provoque une vague de suicides. Une extrapolation fantaisiste élaborée sur une véritable chanson.

22.30 Thema - sous les arbres, la vie LE TRUC DE KONATÉ Fanta Régina Nacro. Avec Rasmane Quédrago, José Somada (Fr. - Bur., 1996, v.o.). 26297
23.05 Thema Arbres. Documentaire 974549.

23.50 Thema *L'homme qui plantait des arbres*. Court métrage. Frédérick Back. 0.25 *The Tree*. Tim Holloway (v.o.) **0.45** Jeremiah Johnson ■ Film. Sydney Pollack. *Western* (EU, 1972) ♻ **2.30** Baektopür *Animation* (10 min).

M6

17.05 Highlander Série **17.55** Sept jours pour agir Série **18.55** The Sentinel L'ennemi public. Série **19.45** ET 20.40 Caméra Café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Jamais le dimanche. Série.

20.50 Je veux tout Film. Guila Braoudé. Avec Elsa Zylberstein, Frédéric Diefenthal, Alain Bashung, Elisabeth Vitali, Sonia Vollereaux. *Comédie dramatique* (France, 1999) ♻. 894365
Une jeune femme (Elsa Zylberstein) tente de mener de front carrière et vie de famille

22.35 Soirée spéciale Faut-il réinventer le couple ? Magazine présenté par Laurent Delahousse. Au sommaire : Jeunes, jolies et seules ; Journée ordinaire d'un couple sur-actif ; etc. 4239100

0.25 E = M6 découverte Ces catastrophes qui nous menacent. Magazine 6201143 **2.24** Météo **2.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (275 min) 50070124.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.00 King Kong ■ ■ ■ Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack. Avec Fay Wray (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 101 min) ♻ **Cinétoile**
16.35 Strictement personnel ■ ■ Pierre Jolivet (France, 1985, 85 min) ♻ **CineCinemas 2**
17.00 Le Treizième Guerrier ■ ■ John McTiernan et Michael Crichton (EU, 1999, 100 min) ♻ **Cinéstar 1**
18.40 L'Année de tous les dangers ■ ■ Peter Weir (Australie, 1982, v.m., 125 min) ○ **TCM**
19.20 Les Chasseurs de scalps ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1968, v.o., 100 min) ♻ **Cinétoile**
20.45 La Chair de l'orchidée ■ ■ Patrice Chéreau (Fr. - All. - It., 1974, 115 min) ♻ **CineCinemas 1**
21.00 Le facteur sonne toujours deux fois ■ ■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 110 min) ♻ **Cinétoile**
21.00 Les Criminels ■ ■ Joseph Losey (GB, 1960, N., v.o., 95 min) ♻ **Paris Première**
22.15 Tenue de soirée ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1986, 85 min) ♻ **Cinéfaz**
0.10 L'Insoumise ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 105 min). **TCM**
0.50 Le Narcisse noir ■ ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1947, v.o., 96 min) ♻ **Cinétoile**
0.50 Affliction ■ ■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1997, 110 min) ♻ **Cinéstar 1**

DÉBATS

21.00 Débat Lionel Jospin - Jacques Chirac, 1995. **Histoire**
22.10 Forum public. L'entrée dans la campagne officielle. **Public Sénat**

MAGAZINES

16.10 ET 0.10 i comme idées. Louis Jouanet. **i télévision**
17.00 Comme à la télé. Invités : Vincent Perrot ; Jérôme Revon ; Pierre Sled. **Match TV**
18.55 « J'y étais ». Sylvie Tellier ; Gérard Collomb. **Match TV**
19.00 Explorer. Des ours et des hommes en ville. L'orignal des Rocheuses canadiennes. Les loups des airs. **National Geographic**
19.40 Le Vrai Journal des présidentielles. Invité : José Bové. **i télévision**
21.05 France Europe express. Invité : Lionel Jospin. **TV 5**
22.25 La Route. Invitées : Véronique Sanson et Mireille Dumas. **Canal Jimmy**
22.35 Boléro. Invité : Jean-Marie Perier. **Monte-Carlo TMC**
22.35 Recto Verso. Zabou Breitman. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.00 Rites interdits. Le cannibalisme. **National Geographic**
17.30 Voyage pratique. Le Panthéon de Rome. **Voyage**
19.00 Pilot Guides. La Tunisie et la Libye. **Voyage**
19.05 Finlande - URSS. Histoire d'une guerre. **Histoire**
20.00 Vivre avec les chimpanzés. **National Geographic**
20.15 Hollywood Stories. Little Richard. **Paris Première**
20.50 Les Brûlures de l'Histoire. La chasse aux sorcières à Hollywood. **La Chaîne Histoire**
21.00 Rétrospective William Klein. In and Out of Fashion. **Planète**
21.35 « Friends ». L'envers du décor. **Canal Jimmy**
21.45 Histoire de France. L'affaire Dreyfus. **Chaîne Histoire**
23.05 Pilot Guides. Madagascar. **Voyage**
0.00 Les Plus Belles Routes du monde. Angleterre, la route de Charles Dickens. **Voyage**
0.25 Mon ami Fred. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

21.00 Football. Coupe de l'UEFA (demi-finale aller) : Inter Milan (It.) - Feyenoord Rotterdam (PB). **Pathé Sport**

DANSE

17.00 Ivan le Terrible. Chorégraphie d'Youri Grigorovitch. Musique de Serge Prokoviev. Enregistré au Théâtre du Bolchoï. Par les danseurs du Bolchoï et l'Orchestre du Théâtre du Bolchoï, dir. Algis Zhuraitis. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Récital Grace Bumbry au Châtelet. Mai 2001. Avec Helmut Deutsh (piano). **Mezzo**
22.30 Richard Strauss. *Quatuor pour piano et cordes*. Enregistré en 1981. Avec Daniela Chigino (piano), Marina Chigino (violon), Dino Enzo Fiorini (alto), Giuseppe Laffranchini (violoncelle). **Mezzo**
23.10 Liszt. *Rhapsodie hongroise n°6 en ré bémol majeur*. Enregistré en 1984. Avec Andrea Lucchenisi (piano). **Mezzo**
0.00 Samson et Dalila. Opéra de Saint-Saëns. Enregistré en 1981. Par l'Orchestre philharmonique de Philadelphie, dir. Julius Rudel. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 Senso. Gérard Vergez. **Festival**
22.15 La Tortue. Dominique Baron ♻ **Festival**
23.40 Dans les griffes d'une blonde. Alan Roberts ♻ **TF 6**

SÉRIES

17.55 Docteur Sylvestre. Ecorchée vive. **Festival**
18.55 MacGyver. Les perles de Cléopâtre. **TF 6**
19.10 Demain à la une. La médaille d'honneur ♻ **Téva**
19.55 Le Caméléon. Survivre. **Série Club**
20.45 Friends (saison 8 inédite). Celui qui venait de dire oui . Celui qui avait un sweat rouge (v.o.) ♻ **Canal Jimmy**
20.50 Roswell. Carte blanche. Attirance fatale ♻ **Série Club**
22.25 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre IX. **Série Club**
22.30 L'Instit. Demain dès l'aube. **TV 5**
23.40 Les Soprano. Retour aux sources (v.o.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école.
20.30 Fiction 30.
21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Œuvres de Martucci, Busoni, Respighi.
22.00 En attendant la nuit. Trio Wanderer.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvre de Schubert. 20.40 Magritte et la musique n°1. Œuvres de Berlioz, Rossini, Chopin, Debussy, Debussy et Stokowski, Rachmaninov, Lekeu, Poulenc, Satie, Stravinsky.
22.35 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mendelssohn, Brahms.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

VENDREDI 5 AVRIL

TF1

12.05 Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** Le Cadeau de la vie Téléfilm. Nick Castle. Avec Bridget Fonda, Albert Finney (Etats-Unis, 2000) ♻ **16.30** ET 2.10 Exclusif **17.05** Melrose Place Amour et mort. Série **17.55** 7 à la maison Un vétéran à la rescousse. Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.50 Vingt-cinq ans des grosses têtes Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Invités : Philippe Bouvard, Laurence Boccolini, Jean-Luc Reichmann, Vincent Lagaf', Jean-Pierre Pernaut, Thierry Roland, Vincent Perrot, Olivia Adriaco, Bernard Montiel, Francis Perrin, Carlos, Sim, Michel Galabru, Jacques Balutin, Stéphane Bern, Amanda Lear, etc. 98625853

23.10 Sans aucun doute Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de Me Didier Bergès. 3200560

1.35 Les Coups d'humour Invité : Eric Thomas 28723099 **2.45** Reportages Soixante ans ! Et bien dansez maintenant 6187070.

3.10 Enquêtes à l'italienne Le crime diabolique de la vipère humaine. Série 7871728 **4.05** Histoires naturelles Saumon de minuit. Documentaire. Etienne Lalou 5569815 **4.35** Musique (25 min).

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.50** Inspecteur Derrick Le chemin à travers bois. Série **14.55** Un cas pour deux Assurance sur la mort. Série **16.00** En quête de preuves Dégâts matériels. Série **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Justice expéditive. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** ET 0.35 Journal, Météo.

20.55 Une soirée de polars
20.55 P.J Agressions 7427360. Série. Avec Bruno Wolkowitch, Marc Betton, Charles Schneider, Thierry Desroses, Raphaëlle Bruneau.
21.50 Avocats et associés Parents indignes 1117259. Série. Avec François-Eric Gendron.
22.50 Lyon police spéciale L'affaire Paoli ♻ 6932834. Série. Avec Maya Borker, Antoine Dulery. **23.35** Bouche à oreille Magazine.

23.45 New York 911 Attention aux enfants ♻ 2719679. Série. Avec Nick Sandow, Kim Raver, Savannah Haske, Skipp Sudduth, Coby Bell.
La police, les pompiers et les médecins se rendent d'urgence dans une école où un tireur fou a abattu plusieurs personnes.
1.00 Histoires courtes Belles de nuit. Court métrage. Jean-Pierre Larcher ♻.

1.30 La Pieuvre Série **3.05** L'Art dans les capitales Prague **3.35** Un autre tour de France **4.05** 24 heures d'info **4.25** Campus, le magazine de l'écrit Spéciale Françoise Sagan : Sagan et ses biographies (105 min) 96952631.

FRANCE 3

13.50 Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **15.00** Tennis Coupe Davis. Quart de finale. France - République tchèque (premier simple) **16.35** TO3 **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.20** C'est mon choix... ce soir Magazine.

20.55 Thalassa Escale aux Philippines. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : Les enfants du port de Manille ; Les pêcheurs de nids d'hirondelles ; Les Seawalkers ; Les ferries des Philippines ; Elevage à outrance. 7375360

22.30 Météo **22.35** Soir 3.

23.05 On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet et Alexis Trégarot. 6067501

1.10 Ombre et lumière Magazine. Invité : Jacques Lanzmann 4814761.

1.40 Toute la musique qu'ils aiment Magazine. Invitée : Angélique Ionatos **2.35** C'est mon choix... ce soir **2.55** Soir 3 **3.20** Culture et dépendances La République est-elle en danger ? Magazine (100 min) 9566983.

CANAL+

14.00 Un air de famille ■ Film. Cédric Klapisch. *Comédie* (Fr., 1996) **15.45** Surprises **16.05** Ciel d'octobre Film. Joe Johnston. *Comédie dramatique* (EU, 2000) **17.50** Star Hunter Série ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Futurama Série **19.05** Le Journal **19.25** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles Invité : Nicolas Sarkozy ○ **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.

21.00 Sexe Attitudes Film. Michael Christopher. Avec Sean Patrick Flanery, Jerry O'Connell, Amanda Peet, Tara Reid, Ron Livingston. *Comédie dramatique* (Etats-Unis, 2000) ♻. 9425230
Le portrait sans surprise d'adolescents californiens.
22.40 La Tour Montparnasse infernale Making of 3059698.

23.00 La Tour Montparnasse infernale ■ Film. Charles Némès. Avec Eric Judor, Ramzy Bedia, Marina Foïs, Serge Riaboukine, Michel Puterflam. *Comédie* (France, 2001) ♻. 84747
Parodie déchaînée des films d'action hollywoodiens.
0.30 Spartacus ■ Film. Stanley Kubrick. Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier. *Aventures* (Etats-Unis, 1960, v.o.) ♻ 12907631.

3.30 Steven Spielberg L'enfance de l'art, de E.T. à A.I. Documentaire 1670148 **4.10** Génération E.T Documentaire 7374544 **4.25** Prédateurs [1 et 2/6]. Les grands prédateurs 1050902 - 9585099 (100 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.10** Derniers paradis sur Terre Manu, une forêt au cœur de l'Amazonie **15.05** Les Trésors de l'humanité Trésors du continent européen **16.05** Les Grands Métiers de la mer Terres des tempêtes **17.05** Les Refrains de la mémoire L'Hymne à l'amour **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Sur les traces de Bruce Lee.

20.40 Terre perdue Téléfilm. Jo Baier. Avec Martina Gedeck, Merab Ninidze, Monica Bleibtreu (Allemagne, 2001). 562495
Dans la Bavière des années 1950, une femme, dont le mari a été porté disparu sur le front russe, connaît le grand amour avec un ancien prisonnier français. Mais une lettre lui annonce la libération de son époux...

22.15 La Vie en face - La Mère du soldat inconnu Documentaire. Mariusz Malec (Pologne, 2000). 2017414
L'armée rouge refuse de s'occuper de ses soldats tombés en Tchétchénie : ce sont les mères qui doivent identifier et récupérer les dépouilles de leurs fils.

23.10 Profils Ismaïl Kadaré. Documentaire. Maria Reggiani et José Chidlovsky 7940143

0.15 La Vie privée de Sherlock Holmes ■ ■ ■ Film. Billy Wilder. Avec Robert Stephens. *Comédie policière* (EU, 1970) 8305490 **2.20** Le Dessous des cartes Les cartes de la santé dans le monde [1/3] (15 min).

M6

13.35 Insoupçonnable vérité Téléfilm. Arwin Brown. Avec John Tery (EU, 1998) ♻ **15.10** La Famille du bonheur Série **16.05** M6 Music **16.35** Madame est servie L'héritage. Série **17.05** Highlander Série **17.55** Sept jours pour agir Imposture. Série **18.55** The Sentinel Best-seller. Série **19.45** ET 20.40 Caméra Café Série. **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille La solution de facilité. Série.

20.50 C'est leur destin Magazine présenté par Benjamin Castaldi. Au sommaire : Les dernières heures de Claude François ; Mareva Galanter : trop belle ? ; Chantal Goya : reine des gays ; Le conte de fée d'une roturière. 89029563

23.00 L'Impossible Alibi Téléfilm. Roger Spottiswoode. Avec Ed Harris, Roxanne Hart, David Suchet, Rose Gregorio, Darrell Larson (Etats-Unis, 1987) ○. 6017582
Deux brillants avocats s'affrontent dans une affaire de meurtre.

0.55 Unité 9 Œil pour œil. Série 1982099 **1.39** Météo **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (310 min) 55265761.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.35 L'Etoffe des héros ■ ■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, v.m., 190 min) ♻ **TCM**
14.30 L'Homme de Rio ■ ■ Philippe de Broca (France - Italie, 1964, 110 min) ♻ **Cinétoile**
16.20 Le Narcisse noir ■ ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1947, v.o., 100 min) ♻ **Cinétoile**
18.30 Impitoyable ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, v.m., 135 min) ○ **TCM**
21.00 La Vie privée d'Henry VIII ■ ■ ■ Alexander Korda (GB, 1933, N., v.o., 95 min) ♻ **Cinétoile**
21.00 Fantôme à vendre ■ ■ René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., 80 min) ♻ **CineClassics**
22.30 Soleil vert ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 3**
22.35 Goupi-Mains-Rouges ■ ■ Jacques Becker (France, 1942, N., 100 min) ♻ **Cinétoile**
22.45 Prête à tout ■ ■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, 103 min) ♻ **TPS Star**
22.50 La Terrasse ■ ■ ■ Ettore Scola (France - Italie, 1979, v.o., 155 min) ♻ **Cinéfaz**
22.50 Adhémar ou le jouet de la fatalité ■ ■ Fernandel (France, 1951, N., 100 min). **Festival**
23.00 Indiscrétions ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 110 min) ♻ **TCM**
0.45 La Mascotte ■ ■ Léon Mathot (France, 1935, N., 90 min) ♻ **CineClassics**
0.45 Les Aveux de l'innocent ■ ■ Jean-Pierre Améris (France, 1996, 85 min) ♻ **Cinéstar 2**

DÉBATS

18.30 Bibliothèque Médicis. Les femmes grands reporters. invitées : Nahïda Nakad ; Dorothée Ollieric ; Nathalie Bourrus. **Public Sénat**
22.10 Forum public. La culture. **Public sénat**

MAGAZINES

16.05 Comme à la télé. Invités : Vincent Perrot ; Jérôme Revon ; Pierre Sled. **Match TV**
16.10 ET 0.10 i comme idées. Emmanuel Kessler. **i télévision**
16.50 Les Lumières du music-hall. Guy Béart. Enrico Macias. **Paris Première**
17.10 i médias. Spécial Loft Story 2. Invité : Benjamin Castaldi. **i télévision**
18.55 « J'y étais ». Les meilleurs moments de la semaine lyonnaise. **Match TV**
19.00 Explorer. Le feu et la foudre. Le Doo-Wop. Les aiguilleurs du ciel. **National Geographic**
19.40 Le Vrai Journal des présidentielles. Invité : Nicolas Sarkozy. **i télévision**
20.05 Open club. Invitée : Leslie Caron. **CineClassics**
20.45 Plaisir de France. Invités : Zizi Jeanmaire et Roland Petit. **Match TV**
21.05 Elysée 2002. Invités : Jean-Pierre Chevènement et François Bayrou. **TV 5**
21.55 Des livres et moi. Invités : Richard Morgiève ; Patrick Besson. **Paris Première**
23.05 Le sens du voyage, le voyage des sens. Ysabelle Lacamp. **Voyage**

DOCUMENTAIRES

17.15 Pologne, au nom de Solidarité. [4/4]. **Histoire**
17.25 Bienvenue au grand magasin. [3 et 4/4]. **Planète**
17.30 Voyage pratique. Quartier du Ghetto (Rome). **Voyage**
18.00 D'un tempo à l'autre. **Mezzo**
18.00 Frères masaï. **National Geographic**
18.10 Entretien avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz. [2/2]. Déportation. **Histoire**
18.30 Portraits de gangsters. Meyer Lansky. **Planète**
19.00 Nuit et brouillard. **Histoire**
19.00 Pilot Guides. L'Inde de l'Ouest. **Voyage**
19.45 Lip 1973. **Histoire**
20.00 Gorilles au bord du gouffre. **National Geographic**
20.45 Everest, à la vie, à la mort. **Planète**
21.00 Galilée, le messager des étoiles. **Histoire**
23.00 Les Secrets du « Titanic ». **National Geographic**
23.50 Ed Wood, l'enfant terrible d'Hollywood. **CineClassics**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Natation. Championnats du monde en petit bassin (25 m). **Eurosport**
16.30 Tennis. Coupe Davis (quarts de finale). France - République tchèque. Le deuxième simple. **Pathé Sport**
19.45 Football. D 2 : Amiens - Strasbourg. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Monteverdi. Selva Morale e Spirituale. Festival de Sablé-sur-Sarthe 2000. Par l'ensemble A Sei Voci, dir. Bernard Fabre-Garrus. **Mezzo**
22.30 Marley Magic. New York, le 7 juillet 1996. Avec Rita Marley, Ziggy Marley, les melody Makers, Julian Marley, Damian Marley, Yvad. **Canal Jimmy**
22.30 My Heart is Inditting de Henry Purcell. En 1988. Par the Begijnhof Academy, dir. Roderick Shaw. **Mezzo**
22.50 Debussy. *Les Fêtes galantes*. En 2001. Avec Aurélie Legay (soprano), Susan Manoff (piano). **Mezzo**
23.30 Les Dialogues des carmélites. Opéra de Poulenc. En 1999. Par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Jan Latham-Koenig. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.30 Retour à Fonteyne. Philomène Esposito [1/2] ♻ **TPS Star**
20.45 Obscures révélations. David Anspaugh. **RTL 9**
21.00 Une niche pour deux. Alex Zamm. **Disney Channel**
22.50 Chasseurs d'écume. Denys Granier-Deferre. [1/3] ♻ **TMC**

SÉRIES

18.15 L'Instit. Demain dès l'aube. **TV 5**
19.10 Demain à la une. Un mariage explosif ♻ **Téva**
19.55 Les Anges du bonheur. Mauvais pari. ♻ **Téva**
19.55 Le Caméléon. Le vol de l'ange. **Série Club**
20.20 Friends. Celui qui accepte l'inacceptable. **RTL 9**
21.50 Deuxième chance. Destiny Turns on the Radio (v.o.). ♻ **Téva**
22.30 Au cœur du temps. Le règne de la terreur. **Série Club**
23.15 Les Chemins de l'étrange. 29. **13ème RUE**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Mohammed Arkoun.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Paroles et musique.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre du Gewandhaus : œuvres de Wagner, Debussy, Schoenberg.
22.30 Alla breve. Œuvre de Scheyder.
22.45 Jazz-Club. Donné au Sunset, à Paris. Lenny Popkin, saxophone avec Jean-Philippe Viret, contrebasse et Carol Tristano, batterie.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Mozart, Danzi.
20.40 Franz Liszt, épopées et rhapsodies. Œuvres de Liszt, Wagner, Liszt, Wagner, Schubert et Liszt, Grieg, Liszt, Balakirev.
22.50 Musiques traditionnelles de Haute-Egypte. Œuvre traditionnelle d'Egypte : Mûnshid de Haute-Egypte, Sheikh amin Al-Dishnawi, voix.
0.00 Les Nuits de radio Classique.

Les codes du CSA ♻ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ♻ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ♻ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

CARNET

DISPARITION

Richard Sylbert

Chef décorateur américain

RICHARD SYLBERT, chef décorateur de *Chinatown* de Roman Polanski, du *Lauréat* de Mike Nichols, d'*Un crime dans la tête* de John Frankenheimer et plus récemment du *Mariage de mon meilleur ami* de P. J. Hogan, est mort le 23 mars, à l'âge de 73 ans.

Richard Sylbert avait commencé par peindre des décors pour le network américain NBC avant de rencontrer William Cameron Menzies, l'un des plus brillants chefs décorateurs de l'histoire du cinéma, responsable des décors d'*Autant en emporte le vent*, qui lui conseilla de partir à Los Angeles et de travailler pour le cinéma. L'une des forces de Richard Sylbert était de trouver une ou deux métaphores visuelles susceptibles d'exprimer l'essence d'un film et de lui donner son unité stylistique. Il y parvint brillamment dans *Un homme dans la foule* (1957) et *La Fièvre au corps* (1961) d'Elia Kazan, avec qui il fit ses débuts au cinéma sur *Baby Doll* en 1956. C'est Richard Sylbert qui avait eu l'idée géniale de bouger les décors alors que la caméra de John Frankenheimer tournait à 360° pour la scène de lavage de cerveau d'*Un crime dans la tête*. En 1975, Richard Sylbert prenait la place de Robert Evans à la tête de Paramount. C'était la première fois qu'un chef décorateur dirigeait un grand studio. Les trois années du règne de Sylbert furent marquées par des choix artistiques audacieux et plusieurs succès commerciaux, dont *A la recherche de Mr Goodbar* de Richard Brooks. Après son départ, Richard Sylbert reprit son activité de chef décorateur sur *Reds* (1982) de Warren Beatty, *Cotton Club* (1984) de Francis Ford Coppola, *Le Bûcher des vanités* (1990) et *L'Impasse* (1993) de Brian De Palma. Il reçut un Oscar en 1991 pour *Dick Tracy* de Warren Beatty.

Samuel Blumenfeld

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 1er - mardi 2 - mercredi 3 avril sont publiés :

● **Justice :** un décret modificatif relatif au Conseil supérieur de la magistrature.

● **Intérieur :** un décret portant attribution d'une indemnité exceptionnelle de mutation ou de déplacement d'office liée aux transferts de compétence entre la police nationale et d'autres services de l'Etat.

● **Education nationale :** un décret modificatif relatif au financement du transport des élèves de l'enseignement primaire et des enseignements généraux, agricoles et professionnels.

● **Défense :** un décret modificatif relatif à la cessation anticipée d'activité des ouvriers de la société nationale GIAT Industries placés sous le régime défini par le décret du 9 juillet 1990.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi de Geneviève Perrin-Gaillard visant à interdire la commercialisation des peaux de chiens et de chats, des produits manufacturés en étant issus ainsi que différentes activités en amont et en aval de celle-ci.
www.assemblee-nationale.fr/propositions/pion3677.asp

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi de Gérard Gouzes relative à l'élection des députés (570 députés départementaux au scrutin uninominal et 60 députés nationaux au scrutin de liste).
www.assemblee-nationale.fr/propositions/pion3680.asp

La direction générale de la santé a mis en ligne son rapport concernant la réduction du risque tabagique et celui qui se rapporte à l'interdiction de la vente de tabac aux moins de 16 ans.
http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/024000149/0000.pdf

CARNET DU MONDE

TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	22 € - 144,31 F TTC
AVIS DE MESSE,	...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	...
TARIF ABONNÉS	18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

FORFAIT 10 LIGNES : 120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

MMC,

merci pour tout ce bonheur,
tu es si magnifique,
je t'aime jusqu'aux étoiles.

Le prince de la rue des Daurades.

Décès

– Jean-Marcel Bichat et Mme, née Raymonde Alquier,
son gendre et sa fille,
François-Xavier et Magali,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Germain ALQUIER,
croix du combattant volontaire 1939-1945,
ancien prisonnier de guerre réfractaire,
ancien secrétaire de la section socialiste de Narbonne,

survenu le 1er avril 2002, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 6 avril, à 11 h 30, au cimetière de l'Ouest, à Narbonne (Aude).

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Philippe-de-Girard,
75010 Paris.

– Le comité d'honneur,
Le comité actif,
Et les membres de la Société des études staëliennes
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de leur présidente,

Simone BALAYÉ,
docteur ès lettres,
conservateur honoraire
de la Bibliothèque nationale,

survenu à Paris le 30 mars 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du président Mithouard, Paris-7e, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'incinération aura lieu le même jour à 13 heures au crématorium du Père-Lachaise.

Société des études staëliennes,
44, rue Vaneau,
75007 Paris.

– Au revoir

Simone.

J.-P. Th.

(Le Monde *du 4 avril.*)

– Ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu, le 20 mars 2002, dans sa centième année, de

Mlle Yvonne DELAHAYE,

fille d'Ernest Delahaye, écrivain (1853-1930), ami d'enfance et biographe d'Arthur Rimbaud.

Famille Desfossez et Pommeret,
6, rue Villa-Flamande,
92340 Bourg-la-Reine.

– Les familles Koskas et Dubus
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Chantal KOSKAS,
née **DUBUS,**

survenu à Paris le 2 avril 2002, à l'âge de soixante-trois ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, impasse Charrière,
75011 Paris.

– Mme Guy Dussert,
M. et Mme Gilles Dussert,
Jean-Baptiste,
leur fils,
M. et Mme Francis Orabona,
Catherine,
leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy DUSSERT,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palme,

survenu à Bourg-la-Reine, le 1er avril 2002.

L'office religieux sera célébré le vendredi 5 avril, à 14 heures, en la paroisse Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

90, boulevard Joffre,
92340 Bourg-la-Reine.

– Toulouse.

Hélène Fonvieille,
Jacqueline et Jean Ferrasse,
Emilie Ferrasse,
Laure Fonvieille,
Christiane Desplats-Fonvieille,
Annie Laval,
Les familles Fonvieille, Gouaux, Manotte,
ont la tristesse de faire part du décès de

Max FONVIEILLE,
professeur agrégé honoraire,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

survenu le 1er avril 2002, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

– Ses frères,
Ses sœurs,
Ses beaux-frères,
Ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Alain MASSIANI,

survenu le 2 avril 2002, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 avril, à 16 heures, en l'église de Saint-Martin-de-Bréthencourt où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Martin-de-Bréthencourt.

La famille rappelle le souvenir de sa femme,

Françoise,

décédée le 21 février 1978.

Jacques MOIROUX,
professeur de chimie à l'université
Denis-Diderot - Paris-VII,

nous a quittés le vendredi 29 mars 2002 à l'âge de cinquante-neuf ans.

Germaine,
sa mère,
Anne,
sa fille,
Françoise,
sa femme,
Gregory Lafon,
son gendre,
remercient MM. Rolland Parc, Christophe Louvet, de l'hôpital Saint-Antoine,
Et tout le personnel infirmier du pavillon Moïana, pour leur compétence et leur humanité,
Tous ses collègues qui l'ont soutenu,
Agnès Hann,
sa collaboratrice,
Tous ses amis, qui l'ont aimé.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

215, rue de Charenton,
75012 Paris.

– Le président de l'université Paris- VII - Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR de chimie,
Le directeur du Laboratoire d'électrochimie moléculaire,
Ses collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques MOIROUX,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan,
agrégé de chimie,
professeur des Universités,

survenu le vendredi 29 mars 2002.

Tous ses collègues et amis se souviendront avec émotion de son dévouement pour la recherche et l'enseignement ainsi que de sa grande chaleur humaine.

– La famille Ruffieux
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie RUFFIEUX,

survenu à l'île Maurice, le 1er avril 2002, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, à Epinay-sur-Orge (Essonne).

Il n'y aura pas de condoléances, des registres seront tenus à la disposition des personnes désirant exprimer leur amitié.

- Buenos Aires. Paris.

María Angela et Jacques,
Antonio et María,
Adela et Ricardo,
Angel et Cristina,
Marcos (†),
Fernando (†) et Dolly,
ses neveux et nièces,
Les familles Perren et Cammarota,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

l'almirante Jorge Enrique PERREN,
commandeur de la Légion d'honneur,
chef de l'état-major naval
de la République argentine
(1956 - 1959),

survenu à Buenos Aires, le 31 mars 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année,

et s'associent à la peine de Marucha et de ses enfants.

Remerciements

– La famille,
L'amie de

André ADOUTTE,

très touchées de vos témoignages de sympathie et de soutien, vous remercient de tout cœur et se manifesteront à chacun par la suite.

Avis de messe

– *In Memoriam.*

Une messe sera célébrée le mardi 9 avril 2002, à 11 heures, en la basilique Notre-Dame des Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e, à la mémoire de

Mathias POLAKOVITS,
dit **Paul MATHIAS.**

décédé le 9 avril 1987.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée pour

Jean et Christiane TANDEAU de MARSAC,

et leurs fils,

Christian et Xavier,

le samedi 6 avril 2002, à 18 heures, en l'église Saint-Sulpice, chapelle de l'Assomption, entrée 2, rue Garancière, Paris-6e.

Colloques

Colloque **« L'Art d'Afghanistan »,**
samedi 6 avril 2002,
de 10 heures à 18 heures,
avec P. Gentelle, F. Tissot, N. Tajadod, M. Barry, Z. Tarzi, P. Leriche, M. Bernus-Taylor.
Musée Guimet,
6, place d'Iéna, Paris-16e.
AFAO : 01-47-23-64-85.

Le Collège des études juives (AIU)
organise un colloque international
« Le judaïsme et l'humanité ».

Communications de Catherine Chalier, Raphaël Draï, Benno Gross, Menahem Hirschman, Rivon Krygier et Shmuel Trigano,
suivies d'un débat :
« L'humanité face aux idéologies transnationales ».

Dimanche 7 avril 2002,
de 10 heures à 18 heures.
Auditorium Saint-Germain-des-Prés,
4, rue Félibien, Paris-6e (PAF : 14 €).
Renseignements : 01-53-32-88-55.

Conférences

A l'invitation du B'nai B'rith Ben-Gourion
et dans le cadre du cycle
« Commentaire biblique et interprétation philosophique »,
Maurice-Ruben Hayoun traitera de « **L'éthique dans le judaïsme** : de Herman Cohen à Emmanuel Lévinas »
le jeudi 11 avril 2002, à 20 h 15.
Mairie du 16e arrondissement
71, avenue Henri-Martin, Paris-16e .
Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01-40-82-26-02.

Vendredi 5 avril, de 20 h 15 à 21 h 30,
« Peut-on se souvenir des vies passées ?»

Dimanche 7 avril, de 17 h 30 à 19 h 30,
« Quel visage donner au Divin ? »
Loge unie des théosophes,
11 *bis*, rue Kepler, Paris-16e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Expositions

Dessins, pastels, aquarelles, acryliques : l'espace des Arts « **Galerie Claudot** » de Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) accueille une exposition des adhérents de l'atelier de dessin-peinture adultes, animé par **Yao Adekplovi**, de l'Association pavillonnaise pour la jeunesse et la culture (APJC), tous les jours, du samedi 6 au dimanche 21 avril 2002, de 14 h 30 à 18 h 30.
Entrée libre : Espace des Arts,
144, avenue Jean-Jaurès, 93320
Les Pavillons-sous-Bois.
Tél. : 01-48-02-07-79.

Communications diverses

La Maison des écrivains,
53, rue de Verneuil, Paris-7e

Jeudi 11 avril 2002,19 h 30
cycle *D'ailleurs parmi nous*,
dans le cadre du festival
« Itinéraires afghans »,
Serge Sautreau s'entretiendra avec **Spôjmaï Zariâb** et **Isabelle Delloye.**

Entrée : 3 euros (gratuit pour les adhérents, les étudiants, les chômeurs).
Renseignements au :
01-49-54-68-87.

Cercle amical - Centre V. Medem
Samedi 6 avril 2002,
de 14 heures à 18 h 30 :
« Insurrection du ghetto de Varsovie. Pour quoi ? »
Histoire, mémoire,
transmission et actuel.
52, rue René-Boulanger, Paris-10e.

Soutenances de thèse

– **Danièle Marchandise-Zoubir** a soutenu, le 28 février 2002, sa thèse de doctorat en sciences de l'éducation intitulée : « **Le choix de l'enseignement professionnel catholique dans le Nord. Un double choix paradoxal ? »**, à l'université Lille-III.

Le jury, composé de MM. Bernard Charlot, professeur à l'université Paris - VIII, Francis Danvers, professeur à l'université Charles-de-Gaulle - Lille-III, président du jury, Gabriel Langouet, professeur à l'université Paris-V, Patrick Tapernoux, professeur à l'Institut supérieur de pédagogie de Paris, Raymond Bourdoncle, professeur à l'université Charles-de-Gaulle - Lille-III, directeur de thèse, lui a décerné la mention Très Honorable, avec les félicitations.
dzoubir@free.fr

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

PIERRE GEORGES

Les primo-votants

AH LES JEUNES ! Se préoccupe-t-on jamais trop de l'avenir des jeunes, du moral des jeunes, du vote des jeunes en nos vieux débats ? Non ! La preuve aujourd'hui, ce sondage en « une » du Monde pour dire l'état d'esprit des jeunesses primo-votantes.

En effet l'échantillon retenu selon la méthode des quotas représentatifs des populations juvéniles a abouti à la sélection de 500 garçons et filles présentant cette particularité, absolument passagère mais notable, d'avoir atteint leur majorité légale entre le 8 mai 1995 et le 20 avril 2002. Autrement dit des vrais jeunes. Pas de la génération des croqueurs de pomme. Des jeunes tout neufs participant à leur première élection, du moins présidentielle. Et pour ce faire, inscrits sur les listes électorales, quittes à pratiquer le civisme buissonnier.

Ainsi définie cette belle jeunesse, formule pléonastique, a-t-elle donc été sondée, auscultée, écoutée, reins et cœurs, afin d'aboutir, -car on se doute bien que les commanditaires de La Sofrès, TF1-RTL et le Monde, avaient une petite idée derrière la tête- à une conclusion, et accessoirement, à un titre : « que votent les jeunes ? ».

Réponses, du moins en intentions de vote exprimées, en page 6. Le jeune de maintenant voterait plutôt à gauche au premier tour. Avec un vrai petit faible pour Arlette la mobylette trotskiste, record-woman des bonnes opinions et un net avantage pour Lionel Jospin, considéré par les sondés comme le plus proche par ses idées et propositions. Ajoutons-y un tropisme vert-Mamère, et par contraste une vraie Berezina pour Hue-PC et Chevènement- du Pôle vieux, à leur goût.

Le primo-votant donc porte à gauche nettement. Et d'ailleurs le confirme en intentions de vote pour le second tour. Dans l'hypothèse assez crédible d'un duel Jospin- Chirac, il n'y a pas photo : 59 %-41 %.

On imagine que ces chiffres vont ravir l'Atelier jospinien d'autant qu'ils sont, à l'opposé total, des résultats de 1995, 45 % Jospin, 55 % Chirac, chez leurs ancêtres les 18-24 ans de l'époque. Pour autant, comme chacun sait, la France vieux pays électoral, n'est pas peuplée que de primo-votants, donc pas de conclusions hâtives.

D'autant que l'engagement politique de cette jeunesse du nouveau siècle ne semble pas vraiment forcené. Lorsqu'on leur parlent de politique justement que répondent-ils d'abord ? Que c'est un « spectacle » 49 %. Lorsqu'on leur demande leur avis sur ce que l'on doit faire pour la société française, ils sont 58 % à la vouloir « réformée sur plusieurs points mais sans toucher à l'essentiel ». Lorsqu'ils sont interrogés sur les mesures les plus importantes, la lutte contre la délinquance et l'insécurité (71 %) et l'amélioration du fonctionnement de la justice (60 %) font un triomphe. Lorsque, enfin, ils doivent définir les principales qualités du futur président de la République ils privilégient nettement « l'homme de dialogue » et le dépositaire d'une « vision d'avenir pour la France ».

Bref ces jeunes sont furieusement et raisonnablement intégrés à l'air du temps. Et pourquoi pas. Encore qu'il soit dangereux de vieillir trop vite. La preuve l'auteur de ces lignes, incapable de voir que les trois femmes candidates présumées étaient quatre. Corinne Lepage est passée à la trappe dans notre chronique d'hier sur la sous-représentation féminine ! Toutes nos excuses donc..

CARNET DE CAMPAGNE

Chez les SDF : l'abbé Pierre ou une femme ; à défaut, Jospin

FRACTURES SOCIALES multiples, ouvertes et purulentes. Le livre de bord des « maraudeurs » d'Emmaüs est une sorte de roman noir de la vie souterraine. Celle de la centaine de SDF qui, chaque soir, en plein cœur de la Ville Lumière, se terrent sous les ponts, dans des escaliers, dans le passage des Halles et jusque dans certains locaux municipaux désaffectés où les policiers les tolèrent, tandis qu'EDF ferme les yeux sur des branchements sauvages. La nuit précédente, les deux Bons Samaritains qui sillonnent les quatre premiers arrondissements ont visité quarante-trois sans-abri, prenant des nouvelles, apportant du réconfort, parfois un peu de café.

Dans le bus pour aller dormir à la gare de l'Est : « Je ne crois plus à aucune promesse électorale ».

R. B.

Ce soir-là, à l'Agora – le siège d'Emmaüs, 32, rue des Bourdonnais, dans le 2e arrondissement parisien, d'où est partie, en 1954, la légendaire croisade de l'abbé Pierre –, ce sont 260 SDF qui se retrouvent autour d'un vrai repas : chou râpé, cuisse de poulet-purée, fromage et banane. *« Ils paient un prix symbolique de 1 euro,* explique Pape Ly, le directeur adjoint de l'Agora, *et ils y tiennent. C'est une question de dignité. »*

Joanna, 31 ans, ne votera pas. Elle n'a plus de carte d'électrice. Perdue avec son boulot de serveuse à La Rochelle. Depuis septembre, elle fait la manche et dort parfois dans un petit hôtel. Elle vient à l'Agora l'après-midi s'initier aux *« techniques de recherche d'emploi »* et s'y est fait un ami : Joseph, 44 ans, né en Guinée mais qui, sans papiers, n'arrive plus à prouver qu'il est de nationalité française. Il espère néanmoins décrocher un petit boulot *« dans la sécurité »*. Lui non plus ne votera pas. Il ne l'a fait qu'une fois, en 1981, *« pour Mitterrand, histoire de me prouver que j'étais majeur »*. Joseph a vécu à Castres – *« la ville de Jaurès, ça c'était un socialiste ! »* – et il a beaucoup bourlingué, comme compagnon d'Emmaüs, de Poitiers à Marseille en passant par Cambridge. *« J'ai plongé en 1993 parce que, par moments, je perds pied, je vois mes chaussures à côté de moi,* analyse-t-il. *Je préfère alors dormir dehors que dans un foyer où la tension psychique est trop dure. »* Comme président, Joseph rêverait de l'abbé Pierre, *« un saint »*. *« Les autres n'ont qu'une religion, le pouvoir. A défaut, j'aimerais que ce soit une femme,* lâche-t-il, *elles s'intéressent plus aux problèmes humains. »*

Milan, 43 ans, longues moustaches et cheveux gris, est la preuve qu'on peut être SDF en travaillant. Il fait les 3 × 8 à l'usine d'incinération des ordures d'Issy-les-Moulineaux, *« en intérim... depuis trois ans »*. *« Certains bons mois, je peux me faire jusqu'à 8 000 balles,* affirme-t-il. *Mais depuis que j'ai été expulsé de mon logement, le 28 novembre, je suis à la rue. »* La « maraude » l'a trouvé sous le pont Sully. D'origine yougoslave, Milan est venu en France à 13 ans. Ses parents travaillaient dans une société de nettoyage. Depuis qu'il les a perdus, il survit avec des petits boulots : *« Que les politiciens aillent voir comment ça se passe avec les patrons. Même pour un poste de manœuvre toutes mains, on vous réclame de l'expérience ! »*, s'indigne-t-il. Milan n'a jamais voté, se dit *« apolitique »*. *« Je ne crois plus à aucune promesse électorale »*, bougonne-t-il en embarquant dans le bus de la RATP pour aller dormir à la gare de l'Est dans un train-dortoir.

Alain, 58 ans, votera Jospin dès le premier tour. *« La gauche et la droite, c'est pas pareil,* martèle-t-il. *Les 35 heures, le RMI et surtout la couverture-maladie universelle (CMU), ça compte. Pourtant, les socialistes m'ont déçu : ils ne disent rien sur la corruption et n'ont pas assez fait pour l'emploi. Les contrats emploi-solidarité, ce n'est pas la solution. Il vaudrait mieux pousser la formation et l'apprentissage. Avant, on avait son CAP en deux ou trois ans, on ne savait pas travailler mais on commençait à cotiser. »*

Alain a été sauvé par le gong de la retraite, à 55 ans, parce qu'il avait *« commencé à bosser, comme tourneur-fraiseur, à 15 ans »*. Après 32 ans de mariage, alors qu'il venait de passer agent de maîtrise, il a divorcé et a dû partir de chez lui *« sans une chemise de rechange »*. Plongeon brutal. Un mois dans la rue, le temps de perdre presque toutes ses dents. Et puis Emmaüs l'a sauvé. On lui a fourni des vêtements propres et avancé trente jours de repas. Il a trouvé une mission d'intérim, pris une chambre au mois, puis, en économisant sa paye, a pu verser la caution d'un petit logement. Depuis sa retraite, Alain aide bénévolement ses *« amis de la rue »* mais se reconnaît toujours dans la *« classe ouvrière »*. Celle qui n'est *« jamais représentée au Parlement »*.

Robert Belleret

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le percement du tunnel du Mont-Blanc

LE PERCEMENT du tunnel sous le Mont-Blanc a été évoqué jeudi à l'Assemblée nationale, au cours du débat financier. Un amendement tendait à interdire l'emploi des ressources du Fonds d'investissement routier pour financer la part des dépenses prise en charge par l'Etat français. M. Antoine Pinay a combattu cet amendement, qui a été repoussé, en déclarant que des engagements internationaux ont été pris. *« Si l'on renonce au projet,* a ajouté le président du conseil, *un tunnel sera percé sous le Grand-Saint-Bernard, et la France restera en dehors du réseau routier reliant l'Italie aux pays de l'Europe du Nord. »*

De son côté, la conférence internationale reprendra probablement ses travaux dans le courant du mois d'avril, au ministère des travaux publics. Elle mettra au point les statuts de la société concessionnaire et définira les modalités de l'aide financière accordée par les collectivités publiques : subvention à fonds perdus ou souscription d'une partie du capital social. Après la signature de l'accord, l'acte de concession devra être ratifié par les Parlements italien et français. Ces formalités terminées, les travaux pourront être entrepris, mais il est peu probable qu'ils commencent avant la fin de 1952. La mise en service de l'ouvrage, prévue pour 1956, se trouverait de ce fait retardée.

(5 avril 1952.)

EN LINE SUR lemonde.fr

■ **Une liste des nouveautés au format « poche »** sélectionnées par « Le Monde des livres » peut être téléchargée à l'adresse *lemonde.fr/livres*

■ **Un tableau récapitulant l'évolution des intentions de vote** selon les différents instituts de sondage est disponible à l'adresse *elections.lemonde.fr*

■ **Le volume des déchets électriques et électroniques** aura doublé d'ici dix ans. Un article à découvrir sur *interactif.lemonde.fr*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 36
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 4 avril 2002 : 515 934 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés de France métropolitaine et de Belgique trouveront avec ce numéro le supplément « Styles montres ».

Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17789 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 5 AVRIL 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENTS

Le Monde DES LIVRES
Erwin Goffman
Poésie d'aujourd'hui
Violence et histoire

Le Monde DES LIVRES DE POCHE

AFGHANISTAN
« BHL » a rendu son rapport à Chirac et à Jospin. Extraits p. 16

AFFAIRES
Pasqua, le casino et les élections de 1999. Enquête p. 10

PRESSE
Perquisition et gardes à vue à « Metro » p. 22

CULTURE
Des municipalités contre la création p. 30

SCIENCES
Le thon va-t-il devenir le bœuf de la mer ? p. 26

AVENTURES
La caravane de sel p. 28

International ... 2
Union européenne ... 6
France ... 7
Société ... 10
Régions ... 13
Horizons ... 14
Entreprises ... 19
Communication ... 22
Marchés ... 23
Aujourd'hui ... 25
Météorologie ... 29
Jeux ... 29
Culture ... 30
Radio-Télévision ... 35
Carnet ... 36
Abonnements ... 36

Les jeunes de 18 à 24 ans préfèrent Jospin à Chirac

LIONEL JOSPIN apparaît comme le candidat favori des jeunes de 18 à 24 ans qui participeront pour la première fois à l'élection présidentielle : il recueille 30 % de leurs intentions de vote au premier tour, contre 17 % à Jacques Chirac, 14 % à Arlette Laguiller et 10 % à Noël Mamère. Au second tour, il distancerait très nettement M. Chirac (59 % contre 41 %) alors que, en 1995, les jeunes avaient majoritairement voté pour celui-ci (55 % contre 45 % à Jospin). Tel est le principal enseignement du sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde*, RTL et TF1. Comme l'ensemble de l'électorat, les plus jeunes ne s'intéressent guère à la campagne. A 49 %, ils considèrent la politique comme un spectacle. Mais ils souhaitent des réformes de la société et placent la sécurité et l'emploi au premier rang de leurs préoccupations.

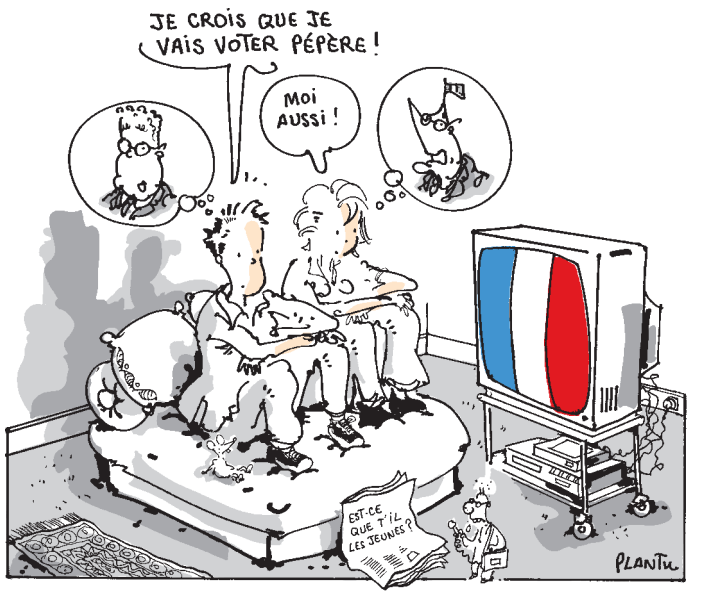

▶ Vote des jeunes : un sondage Sofres, Le Monde, RTLet TF1

▶ Au premier comme au second tour, Jospin devance Chirac chez les 18-24 ans

▶ En 1995, c'était l'inverse

▶ Il y aura finalement 16 candidats

Lire pages 7 à 9 et la chronique page 37

85 000 salariés chez Andersen

Les 5 premiers cabinets d'audit

	effectifs dans le monde
PricewaterhouseCoopers	154 879
KPMG	103 350
Deloitte & Touch	95 342
Andersen	84 586
Ernst & Young	83 767

Source : Public Accounting Report

L'implosion d'Andersen

L'AFFAIRE Enron fait imploser le réseau mondial d'audit et de commissariat aux comptes Andersen. Implantées jusqu'à présent dans 84 pays, les structures nationales cherchent chacune la meilleure solution pour assurer leur survie et n'hésitent pas à rejoindre, en ordre dispersé, l'un de leurs quatre grands concurrents. Un grand jury spécial a été constitué aux Etats-Unis pour juger les anciens dirigeants d'Enron. Exceptionnelle, cette procédure avait été utilisée dans l'affaire de « l'Irangate ».

Lire page 19

Proche-Orient : un geste américain ?

PRESSÉS par l'Union européenne, qui a dépêché jeudi 4 avril une mission au Proche-Orient, les Etats-Unis ont amorcé mercredi un début de réorientation de leur politique à l'égard du conflit israélo-palestinien. L'administration Bush avait, jusqu'ici, défendu sans réserve la position du gouvernement d'Ariel Sharon : pas de reprise du dialogue politique avec les Palestiniens avant une cessation des hostilités sur le terrain. La Maison Blanche admet aujourd'hui que cette position n'est plus tenable. Elle suggère que les Etats-Unis seraient prêts à relancer des négociations sur un accord de paix au Proche-Orient avant qu'un cessez-le-feu n'intervienne sur le terrain. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, pourrait rencontrer en Europe la semaine prochaine des représentants des deux protagonistes.

Réunis mercredi soir à Luxembourg, les quinze de l'Union européenne ont décidé d'envoyer une mission en Israël et dans les territoires palestiniens avec un triple objectif : cessez-le-feu, retrait des forces israéliennes de Cisjordanie, reprise des conversations de paix. Jeudi matin, le gouvernement israélien faisait savoir qu'il ne permettrait pas une rencontre des Européens avec Yasser Arafat. Sur le terrain, cinq des plus grandes villes de Cisjordanie aujourd'hui aux mains de Tsahal avaient des allures de zones dévastées par les chars et les combats, sporadiques, qui ont opposé Palestiniens et Israéliens. La situation restait très tendue, notamment à Bethléem. Sans rompre les relations diplomatiques, l'Egypte a décidé de cesser tout contact avec Israël. L'opération en Cisjordanie a provoqué une hausse sensible du cours du pétrole, qui pourrait, à terme, menacer la reprise.

Lire pages 2 et 3

SPÉCIAL MONTRES

L'élégance et la technologie s'allient pour donner l'heure

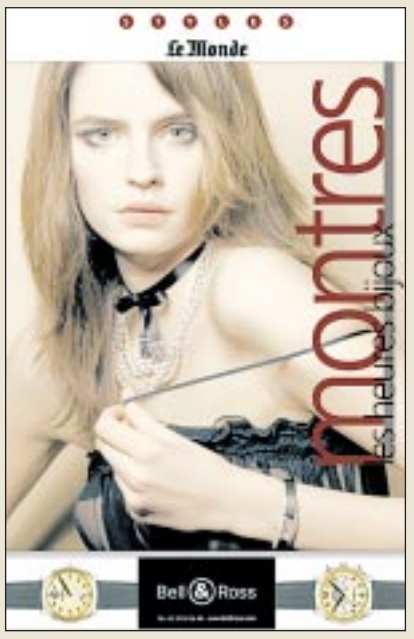

LES LIENS entre joaillerie et horlogerie sont de plus en plus étroits. La Foire de Bâle, qui s'ouvre jeudi 4 avril, et le Salon international de la haute horlogerie de Genève, qui débute lundi 8 avril, illustrent ce rapprochement entre l'infiniment précieux et la technologie la plus performante. Le marché de l'horlogerie choisit le luxe et la rareté pour des consommateurs prêts à tous les sacrifices pour s'offrir l'heure divinisée. Dans un supplément de vingt pages, *Le Monde* présente ces nouveaux cadrans.

Lire notre supplément

« Deux Etats, un futur » : le cri d'espoir des pacifistes israéliens, juifs et arabes

AL RAM
de notre envoyée spéciale

En tête du cortège, les femmes israéliennes brandissent la photo d'un jeune soldat tenant en joue une Palestinienne et deux enfants en pleurs, avec cette légende : *« Est-ce là notre fils ? »* Une demi-heure plus tard, la réponse vient du check-point d'Al Ram, qui barre la route de Ramallah, à quelques kilomètres de Jérusalem : les jeunes gardes-frontières israéliens arrosent les deux mille pacifistes de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes, matraquent les manifestants étrangers et israéliens, juifs et arabes, venus protester contre la réoccupation de la plupart des villes de Cisjordanie par Tsahal et tenter de faire passer quatre camions de nourriture et de médicaments dans la ville assiégée. Plusieurs personnes, dont deux députés arabes israéliens, sont blessées.

Lancée à l'appel de plusieurs organisations pacifistes israéliennes, la manifestation de mercredi 3 avril se voulait non violente. *« Il est important que l'on montre au pays et au monde qu'il existe une frange de la population israélienne opposée à la guerre que le premier ministre Ariel Sharon impose au pays »*, a martelé Uri Avnery, pour l'organisation pacifiste Goush Shalom (le Bloc de la paix). La philosophie de ces militants tient sur un autocollant aux couleurs israéliennes et palestiniennes : *« Deux Etats, un futur »*.

Niswim, *« étudiante palestinienne en médecine »* à l'université de Tel-Aviv, est membre de l'association Physicians for human rights. Elle aussi plaide pour la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens et dénonce cette *« guerre injuste »*. *« Aujourd'hui, on a l'impression que les deux côtés ne pensent qu'à provoquer le plus de morts possible »*, déplore de son côté Wassim, un étudiant arabe israélien de Haïfa, endeuillée par un attentat sanglant dimanche 31 mars. Il condamne sans réserve les attaques-suicides, mais souligne que, *« face aux chars, aux hélicoptères, aux armes israéliennes les plus modernes, les Palestiniens n'ont rien de plus efficace que les kamikazes »*. Les manifestants ont des mots très durs à l'égard du premier ministre, Ariel Sharon, qualifié de *« terroriste »*, d'*« irresponsable »*, de *« fauteur de guerre »*. *« Dans la région, on aurait besoin d'un Mandela ou d'un Gandhi*, ajoute une militante féministe israélienne de 41 ans, *mais ni Arafat ni Sharon n'a le profil. »*

Derrière une banderole de l'association France-Palestine, la déléguée de la Palestine en France, Leila Shahid, fustige l'attitude des gouvernements européens et arabes tout autant que celle des membres du Conseil de sécurité des Nations unies. *« Ils traitent Israël comme un Etat au-dessus de la loi. Ils adoptent des résolutions et des textes qui ne sont pas suivis d'effets. »* Pour Uri Avnery également, la politique européenne est *« pathétique »* : *« Leurs représentants n'ont même pas été capables de passer le check-point d'Al Ram, hier. »* Quant aux Etats-Unis, *« ils manquent de courage »*. Palliant *« l'absence des hommes politiques européens »*, selon un militant français, plusieurs dizaines de civils européens se sont joints au cortège. Italiens, Français, Belges, Suisses ou Grecs, ils ont sillonné les territoires palestiniens depuis plusieurs semaines, et certains d'entre eux sont toujours aux côtés de Yasser Arafat, assiégé dans son quartier général de Ramallah.

Stéphanie Le Bars

PORTRAIT

Bernard Murat l'engagé

PHILIPPE LÉVY

LA PASSION politique a toujours accompagné, chez le metteur en scène, celle du théâtre. Du trotskisme au PS, parcours en écho de celui de Jospin.

Lire page 34

ANALYSE

La Chine face à la nouvelle question ouvrière

L'ORDRE règne à nouveau dans les friches industrielles de la Mandchourie. La « réforme économique » chinoise peut reprendre son cours cadencé. Après trois semaines d'effervescence, les ouvriers de deux sites de Daqing (pétrole) et de Liaoyang (industries mécaniques), qui avaient manifesté par milliers – voire par dizaines de milliers – contre le sacrifice de leurs intérêts sur l'autel de la restructuration du secteur d'Etat, ont fini par déserter le pavé, toute colère rentrée. La politique de la carotte et du bâton, orchestrée par le pouvoir, aura eu raison de leur résolution initiale.

Le régime de Pékin aurait pourtant tort de se satisfaire de cet apparent reflux. Daqing et Liaoyang ne sont que des symptômes. Ils trahissent le mûrissement d'une crise sociale qui connaîtra d'autres éruptions. Ils posent la question du statut d'un monde ouvrier chinois ébranlé par la mutation identitaire d'un Parti – toujours formellement communiste – liquidant chaque jour davantage ses références prolétaires pour s'adosser aux nouvelles couches « modernistes » que sont les classes moyennes et le groupe patronal.

Un tel changement de pied plonge les « hommes de fer », ces anciens héros de la mythologie maoïste, dans l'aigreur et l'amertume, parfois la révolte. Daqing et Liaoyang disent ce divorce. Celui-ci ne saurait être pris à la légère. Les équilibres internes de la Chine émergente en dépendent pour une large part. Un récent rapport de l'Académie des sciences sociales sur la nouvelle stratification sociale en Chine l'admet sans fard : *« Le sentiment d'une dégradation de leur statut, de l'injustice sociale, de la privation et de l'aliénation se renforce chez les ouvriers. Ils sont de plus en plus insatisfaits de la société, du gouvernement et des fonctionnaires. Leur envie de changer le système actuel s'accroît. »*

Frédéric Bobin

Lire la suite page 18

ERRI DE LUCA

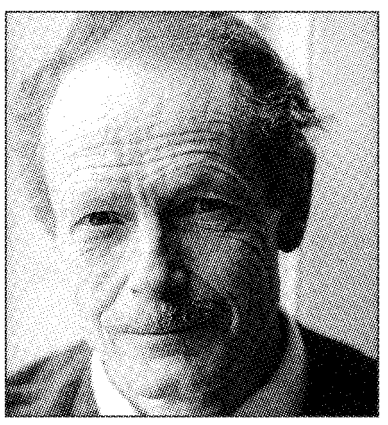

Montedidio
roman
traduit de l'italien par Danièle Valin

"Sûrement le plus beau livre d'Erri De Luca."
Bernard Loupias, *Le Nouvel Observateur*

"De la sobriété, de la sincérité, de l'intelligence."
Jacques-Pierre Amette, *Le Point*

DU MONDE ENTIER
GALLIMARD

Ph. Jacque-Sassier / Editions Gallimard - 972 206 755 RCS Paris B

M 00147 - 405 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Etats-Unis, Europe et pays arabes s'employaient, jeudi 4 avril, à contenir les opérations de l'armée israélienne en Cisjordanie. L'ONU devait voter, jeudi, un nouveau **PROJET DE RÉSOLUTION**. La veille, Colin Powell a fait état d'une évolution de la position américaine, expliquant qu'un processus politique devait être engagé sans le préalable d'un **CESSEZ-LE-FEU**. La mission de l'Union européenne envoyée sur place s'est immédiatement vue interdire par les autorités israéliennes une possibilité de rencontre avec Yasser Arafat. Sur le terrain, **UNE CENTAINE DE CHARS** sont entrés jusqu'au centre de Naplouse, considérée comme un haut-lieu de la résistance palestinienne. Des heurts se sont produits. Il s'agit de la **SIXIÈME VILLE** autonome investie par Tsahal. Depuis le début de l'opération « Mur de protection », 1 100 Palestiniens ont été arrêtés.

Les diplomates tentent dans le désordre d'arrêter l'offensive d'Israël

Colin Powell n'exclut plus de se rendre dans la région et infléchit la position américaine. L'ONU examine un nouveau projet de résolution. L'Union européenne décide de l'envoi d'une mission. Cette mobilisation intervient alors que Tsahal a pénétré, jeudi, au centre de Naplouse

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est encore une fois Colin Powell qui a été chargé, mercredi 3 avril, de rééquilibrer la position des Etats-Unis face au monde arabe et à leurs alliés européens. Dans un long entretien, diffusé mercredi soir 3 avril sur CBS, le secrétaire d'Etat a abandonné le dogme qui était jusqu'alors défendu par l'administration Bush : d'abord la sécurité (plan Tenet), ensuite la négociation politique (plan Mitchell).

« *La composante politique,* a-t-il dit, *doit être abordée beaucoup plus vite que nous ne l'avions pensé.* » Les Palestiniens, a expliqué M. Powell, ont besoin d'un « *processus politique* », et pas seulement de la recherche d'un cessez-le-feu. Aussi n'a-t-il pas exclu de se rendre lui-même dans la région, « *s'il y a quelque chose de concret à faire* ». Jusqu'alors, il était seulement envisagé d'y laisser l'ancien général des marines, Anthony Zinni, chargé exclusivement de rechercher, avec le succès que l'on a vu, un arrêt des violences.

Les propos de M. Powell avaient été annoncés par une déclaration du porte-parole de la Maison Blanche. Ari Fleischer affirmait que, pour le président George W. Bush, les deux « *lignes directrices* », celle de la sécurité et celle d'un règlement politique, « *peuvent être suivies séparément ou ensemble* ».

Cette évolution, pour l'instant verbale – les conséquences pratiques qu'elle peut avoir n'ont pas été évoquées –, signifie que M. Bush, ses conseillers et ses ministres ne devraient plus se borner à répéter que Yasser Arafat « *doit faire plus qu'il ne fait pour mettre un terme aux activités terroristes* ».

Ce changement n'allait pas de soi parce qu'il peut apparaître comme une prime au terrorisme et, spécifiquement, aux attentats-suicides. Mardi soir encore, lors d'une réunion politique à Philadelphie, M. Bush assurait que les Etats-Unis « *se dresseront pour dire à tous ceux qui désirent ardemment la paix au Proche-Orient* (...) *qu'ils doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour arrêter les activités terroristes* ». La veille, lundi, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, avait tenté d'empêcher tout écart par rapport à cette position en ouvrant sa conférence de presse par cette déclaration : « *Les meurtriers ne sont pas des martyrs* [nom donné dans les pays arabes aux auteurs d'attentats-suicides]. *Prendre pour cible des civils est immoral, quel qu'en soit le prétexte. Les terroristes ont déclaré la guerre à la civilisation.* » Mercredi, M. Rumsfeld est revenu sur le sujet en affirmant que Saddam Hussein verse des primes de 25 000 dollars aux familles qui persuadent « *un de leurs adolescents de s'entourer d'explosifs et d'aller se tuer et tuer des hommes, des femmes et des enfants innocents* ».

UN TON DIFFÉRENT

M. Powell, dans la soirée, a usé d'un ton bien différent. Il a parlé de ces « *jeunes Palestiniens qui donnent leur vie pour quelque chose en quoi ils croient profondément* », mais qui ne font pas avancer leur cause. « *Plutôt que de devenir des martyrs, ils se sacrifient pour rien et, en fait, ils sont considérés presque comme des meurtriers* », a continué le secrétaire d'Etat.

Alors qu'une trentaine de personnalités conservatrices avaient publié, dans l'après-midi, une lettre ouverte à M. Bush, l'encourageant à soutenir le gouvernement israélien dans sa « *campagne actuelle contre le terrorisme* », le secrétaire d'Etat a expliqué que les Etats-Unis sont attachés à la sécurité d'Israël, mais aussi au besoin qu'éprouve le peuple palestinien de « *vivre en paix et en sécurité dans son propre Etat* ».

Se rendant à Berlin et à Madrid du 8 au 11 avril, le chef de la diplomatie américaine rencontrera les dirigeants de l'Union européenne et, ensemble, ses homologues britannique, allemand et français. Il n'est pas impossible qu'il s'entretienne, à Madrid, avec les ministres des affaires étrangères de pays du Proche-Orient.

Patrick Jarreau

L'Egypte gèle ses contacts avec Israël

Le gouvernement égyptien a décidé, mercredi 3 avril, de geler ses contacts avec Israël tout en gardant ouverts *« les canaux diplomatiques qui servent la cause palestinienne »*, a déclaré le ministre de l'information, Safouat Al-Chérif. *« Le gouvernement égyptien a décidé de suspendre tous les contacts avec le gouvernement israélien à l'exception des canaux diplomatiques qui servent la cause palestinienne »*, a déclaré M. Al-Chérif sans autre précision.

L'Egypte avait rappelé son ambassadeur en Israël en novembre 2000, pour protester contre l'usage excessif de la force contre les Palestiniens. Les Etats-Unis ont exhorté Le Caire à maintenir des liens étroits avec Israël. *« En vertu du principe général et en cet instant délicat, nous estimons que le dialogue est important et nous encourageons l'Egypte et Israël à maintenir les contacts les plus étroits possibles »*, a déclaré Susan Pittman, porte-parole du département d'Etat. – *(AFP.)*

Les pays arabes pour l'application immédiate de la résolution 1402

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Afin de renforcer la pression sur Israël, les pays arabes ont présenté, mercredi 3 avril, un nouveau projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU. Ce texte exige « *la mise en œuvre immédiate de toutes les dispositions de la résolution 1402* », adoptée samedi 30 mars et qui appelle à un cessez-le-feu immédiat et au retrait des forces israéliennes des villes palestiniennes de Cisjordanie. Cette résolution ne fixe ni calendrier, ni échéance. C'est justement la mise en œuvre séquentielle de la résolution 1402 qui est au cœur de l'impasse. Et celle-ci ne peut être réglée, selon les diplomates, que par l'intervention des Américains. Mais en l'absence d'une pression de son opinion publique, les Etats-Unis ne prennent aucune initiative pour faire appliquer soit la résolution 1402, soit la résolution 1397 demandant la création d'un Etat palestinien.

En dépit des divergences entre les Arabes – qui exigent le retrait des forces israéliennes et la levée du siège de Ramallah – et les Israéliens qui insistent sur un cessez-le-feu préalable, le Conseil de sécurité s'est néanmoins réuni pour la quatrième fois en six jours, en session publique. La liste des intervenants est de plus en plus longue. Tour à tour, les ambassadeurs de quelque cinquante pays ont pris la parole pour exprimer leurs inquiétudes sur l'escalade de la violence et – pour la plupart d'entre eux – condamner l'offensive militaire dans les villes autonomes de Cisjordanie.

A la demande des Etats-Unis, le vote sur le nouveau projet de résolution arabe a été reporté à jeudi car, aurait expliqué l'ambassadeur américain John Negroponte en privé, le texte « *mérite un examen au plus haut niveau à Washington* ». En public, M. Negroponte a déclaré que les Etats-Unis « *pensent qu'il n'y a pas, en dernière analyse, de solution militaire et que, dans le long terme, la paix et la sécurité d'Israël ne pourront pas être assurés par des moyens militaires* ».

UNE PROPOSITION « SOUTENUE »

La seule initiative nouvelle a été introduite par la France. Jean-David Levitte, ambassadeur de France, a demandé au Conseil d'« *envisager sérieusement* » le déploiement d'une force internationale d'interposition. « *La question mérite désormais d'être posée* », a dit Jean-David Levitte ajoutant que la présence des moniteurs « *serait dans l'intérêt de la population israélienne comme de la population palestinienne* ».

Cette proposition « *de plus en plus largement soutenue,* a-t-il poursuivi, *pourrait compléter les propositions du général Zinni et aider à la mise en œuvre des plans Tenet et Mitchell* ». Pour le moment, la proposition française n'a été reprise par aucun autre pays.

Afsané Bassir Pour

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.
CANAPÉS ● SALONS ● CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00 - 7 j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Ariel Sharon interdit à la mission européenne de rencontrer Yasser Arafat

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Les Européens avaient convoqué à la hâte, mercredi 3 avril, à Luxembourg, une réunion de leurs ministres des affaires étrangères. Bien que convaincus que l'urgence est d'obtenir du gouvernement d'Ariel Sharon un arrêt des opérations militaires en cours en Cisjordanie, les Quinze se sont montrés incapables d'adresser un message de fermeté au gouvernement israélien. Ils ont de facto rendu celui-ci juge du bien-fondé et de l'ampleur de leur seule initiative diplomatique, consistant à envoyer sur place une mission européenne dès le 4 avril. Celle-ci est finalement conduite par Josep Piqué, ministre espagnol des affaires étrangères, et Javier Solana, chef de la diplomatie européenne

Son rôle sera de convaincre le gouvernement de M. Sharon de mettre en œuvre la résolution 1402 des Nations unies, qui enjoint Israël de retirer ses troupes des villes palestiniennes. Qui devait conduire cette mission ? Dans l'idéal, ce devait être José-Maria Aznar, le chef du gouvernement espagnol et président en exercice du Conseil européen, accompagné de Javier Solana, haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure et de sécurité.

Mais les Quinze ont demandé que M. Aznar puisse rencontrer le président de l'Autorité palestinienne comme le chef du gouvernement israélien. La réponse est venue jeudi matin : le gouvernement de M. Sharon s'oppose à une rencontre avec le président de l'Autorité palestinienne, prisonnier de fait à Ramallah. « *Nous ne permettrons pas à une délégation européenne de briser l'isolement que nous imposons à Arafat.* (...) *Les Européens ont comme seul but de fournir une scène publique à Arafat et, cela, nous ne le permettrons pas* », a indiqué à l'Agence France-Presse, jeudi matin, un responsable du gouvernement israélien.

AFP

« Nous avons demandé à rencontrer tout le monde au plus haut niveau »
JOSEP PIQUÉ

Ce refus avait été envisagé la veille : quelle attitude adopter alors ? Sur ce point, les ministres des affaires étrangères s'étaient nettement divisés, une partie d'entre eux souhaitant que la délégation européenne refuse de rencontrer M. Sharon, alors que les autres craignaient les conséquences d'une telle décision, notamment vis-à-vis de l'administration américaine.

Il était alors convenu qu'en cas de refus israélien, Josep Piqué, le ministre espagnol des affaires étrangères, et non M. Aznar, conduirait la délégation européenne. « *Nous attendons les décisions du cabinet israélien et, en fonction de celles-ci, nous prendrons nos propres décisions*, expliquait M. Piqué. *Nous ne savons pas qui nous allons rencontrer et à quel niveau, nous avons demandé à rencontrer tout le monde au plus haut niveau.* »

Les Européens n'entendent pas poser de « *condition préalable* », et s'ils peuvent « *parler à tout le monde, tant mieux* », ajoutait le chef de la diplomatie espagnole. S'ils ne le peuvent pas ? Ils se feront une raison...

« ACTIONS CONCRÈTES »

Privée de rencontre avec Yasser Arafat, la mission européenne aura pour but de conforter les représentants diplomatiques et consulaires (ces derniers se sont vu interdire l'accès à Ramallah) des Quinze, ainsi que ceux du « quartet », c'est-à-dire les représentants de l'Union, des Nations unies, des Etats-Unis et de la Russie, qui s'efforcent tant bien que mal de coordonner leur action diplomatique dans la région.

M. Piqué a assuré que l'heure n'était plus aux « *initiatives diplomatiques* », mais aux « *actions concrètes* ». Il prolongeait ainsi les propos de Romano Prodi, le président de la Commission européenne, selon lequel « *il est clair que les efforts de médiation américains ont échoué, nous avons besoin d'une nouvelle médiation* ». M. Prodi avait personnellement souhaité qu'une conférence internationale sur le Proche-Orient puisse avoir lieu, proposition immédiatement rejetée par les gouvernements israélien et américain.

La France a d'emblée haussé l'enjeu de cette réunion européenne. En début de soirée, Hubert Védrine avait souhaité que l'Europe « *s'enhardisse* » en faisant entendre « *une voix plus forte* ». Outre une mission de haut niveau chargée de rencontrer M. Arafat et M. Sharon, le ministre français des affaires étrangères a préconisé l'envoi « *d'urgence* » d'une mission de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Reprenant la proposition faite dans l'après-midi par Lionel Jospin, Hubert Védrine a proposé l'envoi d'une force d'interposition, dont la présence « *renforcerait la sécurité des deux peuples* ».

Prudemment, M. Piqué a dit qu'il s'agissait d'une bonne idée, mais probablement pas des plus urgentes. Manifestement, une telle proposition ne recueille pas beaucoup de suffrages parmi les Quinze (même si l'idée d'« *observateurs* » fait son chemin). Celle d'une suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël (seul véritable moyen de pression sur l'Etat juif dont disposeraient les Quinze) encore moins.

Laurent Zecchini

M. Chirac et M. Jospin rivalisent d'initiatives pour faire face à la crise

Une mission de haut niveau et une force d'interposition sont proposées pour mettre en œuvre le retrait de Tsahal

LE MINISTRE français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a présenté deux propositions à ses partenaires européens, réunis à Luxembourg, mercredi soir 3 avril, pour parler de la situation au Proche-Orient. La première, formulée au nom de « la France », suggère que l'Europe dépêche dans la région une délégation de haut niveau qui aurait pour mission de s'entretenir, non seulement avec Ariel Sharon, mais aussi avec Yasser Arafat. La seconde, émanant du « candidat Lionel Jospin », lancée dans l'après-midi depuis son quartier général de campagne à Paris, propose que l'Union européenne demande au Conseil de sécurité de l'ONU l'envoi d'« *une force internationale d'interposition et d'observation* ». Quel que soit le désir des diverses autorités françaises de faire œuvre utile au Proche-Orient, la compétition électorale n'est manifestement pas absente de ces initiatives.

Alors que l'on entend de plus en plus souvent critiquer « *l'absence* » ou « *l'impuissance* » de l'Europe dans cette crise qui connaît un fort retentissement en France, l'impatience était manifeste, ces derniers jours, au Quai d'Orsay et à l'Elysée, où l'on multipliait communiqués et déclarations. Hubert Védrine avait mis le sujet sur la place publique, mardi, en déplorant, sur France-Inter, les hésitations de certains partenaires européens, « *dont la présidence espagnole* », et en les imputant à leur réticence à se démarquer des positions américaines. Dans l'entourage du président de la République, on faisait en privé la même analyse, en saluant « *la liberté de langage de M. Védrine, que l'Elysée ne peut pas se permettre* ».

Mercredi matin, Catherine Colonna, porte-parole de la présidence, a fait savoir que Jacques Chirac venait d'appeler le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar – qui assume actuellement la présidence tournante de l'Union –, pour le convaincre d'aller lui-même en Israël, en tant que plus haute incarnation de l'Europe, afin de s'entretenir avec Ariel Sharon et – quoi qu'en pense le chef du gouvernement israélien – tenter de gagner Ramallah et de rencontrer Yasser Arafat. A la sortie du conseil des ministres, Jean-Jack Queyranne, dans son compte-rendu, attribuait la paternité de cette idée à Hubert Védrine. M. Védrine avait envisagé, il y a quelques jours, avec son homologue espagnol, l'idée d'une mission en Israël de Javier Solana, représentant de l'Union pour la politique extérieure. Dans l'après-midi de mercredi, Lionel Jospin, qui donnait une conférence de presse sur les questions de politique étrangère, apportait sa pierre à l'édifice en parlant d'une « *proposition du président de la République, du ministre des affaires étrangères et de* [lui-même] » : une mission de MM. Aznar et Solana « *auprès d'Ariel Sharon et, surtout, de Yasser Arafat* », dont il ne précisait pas ce qu'elle devrait faire en cas d'obstruction du premier.

> « Palestiniens et Israéliens ne sont plus en situation de sortir par eux-mêmes de la violence »
>
> **JACQUES CHIRAC**

« *J'y ajoute*, poursuivait M. Jospin, *l'envoi d'une force internationale d'interposition et d'observation qui faciliterait la mise en œuvre de la résolution 1 402 de l'ONU* » ; une demande qui, selon lui, devrait être faite par l'Europe aux membres du Conseil de sécurité, pour lesquels « *le moment est venu de prendre leurs responsabilités* ». M. Jospin n'allait pas en dire davantage sur ce sujet. Dommage, car de multiples questions venaient alors à l'esprit : l'interposition et l'observation, ce n'est pas la même chose, sauf que les deux supposent l'accord des deux parties au conflit. Les Israéliens se refusent à accueillir le moindre observateur international ; comment imaginer qu'ils acceptent beaucoup plus, c'est-à-dire une force d'interposition ? Où celle-ci se déploierait-elle, sur quelles lignes ? Comment pourrait-elle « *faciliter* » l'application de la résolution 1402, qui réclame le retrait de Tsahal des villes palestiniennes occupées et ne peut être qu'un préalable à toute hypothétique interposition ? A quel niveau la France serait-elle prête à participer ? Avec qui d'autre ? etc.

Peu après la conférence de presse du candidat Jospin, le candidat Chirac, questionné sur LCI, a entretenu quelque peu la confusion en déclarant que « *l'idée d'une force d'interposition et d'observation est sur la table depuis maintenant un peu plus d'un an* » et que « *la France y a souscrit* ». Puis il a amorcé une correction en rappelant que le G8 de Gênes avait proposé des mécanismes internationaux d'observation en Israël, avec l'assentiment de George Bush. « *Les difficultés de mise en œuvre en ont différé l'application. Aujourd'hui, il faut que l'ONU reprenne cette idée, ce qui suppose l'accord des deux parties* », a encore dit Jacques Chirac.

Enfin, dans le quotidien *Libération* daté du 4 avril, qui lui demande s'il est favorable à une participation française à une force d'interposition, le président poursuit sa mise au point : « *Je suis favorable au déploiement d'observateurs. Il ne s'agit pas pour la communauté internationale d'employer la force contre l'un des camps. Mais chacun constate que Palestiniens et Israéliens ne sont plus en situation de sortir par eux-mêmes de la violence. L'idée qu'une tierce partie s'entremette est incontournable. Il sera nécessaire qu'une force d'observation surveille le cessez-le-feu prescrit par le Conseil de sécurité.* »

Claire Tréan

ODD ANDERSEN / AFP

« Mur de protection » à Naplouse

CHARS et transports de troupes israéliens abordant la ville de Naplouse, mercredi soir 3 avril. Des combats ont eu lieu alors qu'une centaine de ces véhicules militaires avançaient sur trois axes. Jeudi matin, ils occupaient la place centrale de la ville, devant les bâtiments du gouverneur et le quartier général de la police. Les soldats ont également pris position dans plusieurs immeubles élevés. Au cours des combats, une Palestinienne y a été tuée, mercredi. Trois cents engins blindés sont postés à la périphérie de la ville.

Les chars sont au cœur de Naplouse, haut-lieu de la résistance palestinienne

1 100 personnes ont été arrêtées depuis le 28 mars

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'armée israélienne a poursuivi son offensive en Cisjordanie dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 avril en commençant à réoccuper la ville palestinienne autonome de Naplouse, tandis que se poursuivait à Bethléem le siège de la basilique de la Nativité où des dizaines d'activistes palestiniens ont trouvé refuge. Selon le porte-parole de l'armée israélienne, Ron Kitrey, qui a dressé jeudi matin le bilan provisoire de l'opération « Mur de protection » destiné officiellement à détruire *« les infrastructures terroristes »* palestiniennes, plus de 1 100 Palestiniens ont déjà été arrêtés et *« d'importantes quantités d'armes et de munitions saisies »*.

Le porte-parole a également précisé que les recherches se poursuivaient pour *« capturer vivant »*, Marouane Barghouti, chef du Fatah pour la Cisjordanie, le mouvement de Yasser Arafat. Au cours de la précédente offensive lancée à partir du 28 février dans des zones autonomes palestiniennes, villes et camps de réfugiés, plusieurs centaines de Palestiniens avaient également été arrêtés. L'écrasante majorité a été relâchée à la suite d'interrogatoires.

A Naplouse, selon des sources palestiniennes, les blindés israéliens, chars d'assaut et transports de troupes, sont entrés dans la ville par trois points différents. Ils ont été accueillis pas des tirs des Palestiniens qui se préparaient depuis quelques jours à cette réoccupation, sans précédent depuis l'évacuation de la ville en décembre 1995.

ACCROCHAGES

Les blindés se sont avancés sur les axes principaux jusqu'au centre de la ville, soutenus par au moins un hélicoptère. Des snipers ont ensuite pris position sur les immeubles les plus élevés. Jusqu'à présent, l'armée israélienne s'était contentée d'incursions dans les faubourgs de cette agglomération qui est la deuxième en importance pour la Cisjordanie après celle de Hébron, Jérusalem-est mis à part. Elle compte plus de 120 000 habitants.

Le 28 février, une offensive avait été lancée par l'armée israélienne contre le camp de réfugiés de Balata qui jouxte la ville et où vivent plus de 20 000 habitants. Les militaires israéliens avaient pris le contrôle de certaines portions du camp avant de s'en retirer moins de quarante-huit heures plus tard.

Haut lieu de la première Intifada, la ville de Naplouse a toujours été une zone difficile pour l'armée israélienne dans les années de l'occupation. Elle n'avait ainsi jamais véritablement pris le contrôle de la casbah, au cœur de la ville, devenue le bastion des milices des Faucons du Fatah et des Panthères noires pendant la première Intifada.

En 1992, lancée à la poursuite d'activistes palestiniens, l'armée israélienne avait dressé le siège de l'université Al-Najah, la plus grande de Cisjordanie, située à l'intérieur de la ville, contrairement à celle de Bir Zeit, à la périphérie de Ramallah, sans oser donner l'assaut. De nombreux accrochages avaient par la suite opposé Palestiniens et Israéliens autour du Tombeau de Joseph, un lieu saint revendiqué par les extrémistes juifs à l'est de la ville, dont les soldats israéliens s'étaient retirés au début de la deuxième Intifada, en octobre 2000.

Alors que le siège du chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, retranché dans son quartier général partiellement réoccupé de Ramallah se poursuivait jeudi matin, l'Autorité a appelé mercredi en fin de journée les Palestiniens à *« serrer les rangs dans une lutte de longue haleine contre cette occupation et à mobiliser toutes ses ressources pour faire face à cette guerre injuste et criminelle »*.

Elle a ajouté que le but de l'opération israélienne est *« de détruire l'Autorité nationale* (...) *et de réoccuper toutes les zones sous contrôle palestinien »*, appelant enfin *« l'administration américaine à arrêter de fournir une couverture à cette agression* (_) *qui laissera de profondes cicatrices au processus de paix »*.

Gilles Paris

Accrochage aux fermes de Chebaa

Le Hezbollah libanais a tiré, mercredi soir 4 avril, des obus de mortier et des roquettes Katioucha en direction d'une station radar israélienne, surplombant le lieu dit des fermes de Chebaa, provoquant une riposte israélienne. Selon la police libanaise, trois roquettes et quatre obus ont été tirés en direction de cette station située sur le flanc du mont Hermon, aux confins du Liban, d'Israël et de la Syrie. L'aviation israélienne a aussitôt mené deux raids sur les abords de la bourgade de Kfarchouba, qui jouxte les fermes de Chebaa, au Liban sud, et l'artillerie a pilonné les environs du village de Habbariyé, dans le même secteur. Plus tôt, le Hezbollah avait tiré des obus de mortier et des roquettes sur des positions de l'armée israélienne, qui occupe les fermes depuis 1967, provoquant deux raids aériens israéliens. – *(AFP.)*

Le Patriarcat latin exige le retrait des troupes israéliennes de Bethléem

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

La situation restait toujours bloquée, mercredi soir 3 avril, à l'église de la Nativité, à Bethléem. Les forces israéliennes, chars inclus, encerclent la Basilique, où 200 à 400 Palestiniens, selon les sources, s'étaient réfugiés dans la matinée. Un porte-parole de l'armée, Olivier Rapowitz, a assuré au *Monde* que *« selon des informations vérifiées par Tsahal, 200 terroristes armés sont à l'intérieur de l'église, où ils maintiennent sous pression les autres personnes qui s'y trouvent, les utilisant comme un bouclier »*. L'armée, qui affirme que Kamal Hamaïd, chef du Fatah à Bethléem est à l'intérieur de l'église, exige que *« ces terroristes sortent sans violence »*.

Israël n'a *« aucune intention de tirer sur un lieu saint de la chrétienté »*, a ajouté M. Rapowitz. *« Les Palestiniens doivent se rendre mains en l'air, ceux qui ne sont pas terroristes seront relâchés »*, avait auparavant déclaré Raanan Gissin, porte-parole d'Ariel Sharon. Le lieutenant-colonel Rapowitz n'a pas confirmé les informations officieuses, diffusées de source israélienne en début d'après-midi, selon lesquelles les *« terroristes »* avaient ouvert le feu depuis l'église sur l'armée.

De son côté, le Père Raed, chancelier du Patriarcat latin de Jérusalem, dont dépend l'église de la Nativité, donne une version différente de la situation. *« Bethléem,* dit-il, *est en état de siège. 5 000 soldats soutenus par 200 chars tiennent la population* [60 000 personnes] *sous couvre-feu absolu. Les gens se terrent, les Israéliens tirent à tout propos, il y a des morts dans les rues, des blessés, et les ambulances sont empêchées de circuler. Dans cette situation, environ 150 personnes terrifiées, certaines blessées, dont des femmes et des enfants, se sont précipitées dans l'Eglise* [où se trouvent une vingtaine de franciscains de la Terre sainte]. *Notre rôle est de leur assurer un refuge. Parmi elles, il n'y a que quelques militants armés. Je mets au défi les Israéliens de démontrer que quiconque a tiré depuis l'église sur leurs forces. »*

« ILS DEMANDENT PROTECTION »

Comment sortir de cette situation ? *« Nous tenons,* dit le père Raed, *le gouvernement israélien et Ariel Sharon pour directement responsables de tout ce qui arrivera. Les Israéliens ne respectent aucune des lois de la guerre, ni les conventions internationales protégeant les civils. Un lieu de culte bénéficie de l'immunité. Nous avons accueilli ces gens comme nous aurions accueilli quiconque demande notre protection. Les Israéliens exigent d'eux une reddition. Il n'est pas imaginable que le Patriarcat livre des gens qui ont demandé sa protection à une armée. L'armée israélienne doit se retirer de Bethléem. »*

Aux assertions selon lesquelles l'immense majorité des réfugiés dans l'église de la Nativité sont des civils, le porte-parole de l'armée nous a répondu : *« Le Croissant-Rouge palestinien a, lui aussi, prétendu que ses ambulances ne transportaient que des blessés, jusqu'à ce que nous y trouvions un terroriste et des explosifs. »*

Cinq journalistes italiens se trouvaient encore, mercredi soir, à l'intérieur de la basilique, où Tsahal avait permis à un médecin d'accéder. Israël a refusé jusqu'ici au patriarche latin, Mgr Michel Sabbah, l'autorisation de se rendre à Bethléem.

S. Cy.

Le Vatican : réprobation

Sauver la Terre sainte d'une *« guerre impitoyable »* : tel est le sens de l'activité diplomatique déployée par le Vatican. Mgr Jean-Louis Tauran, secrétaire pour les rapports avec les Etats, a convoqué, mercredi 3 avril, Yosef Neville Lamdan, ambassadeur d'Israël auprès du Saint-Siège, et James Nicholson, ambassadeur des Etats-Unis. Son sous-secrétaire, Mgr Celestin Migliore, a reçu Mohammad Ali Mohammad, représentant la Ligue des Etats arabes. Ils ont réaffirmé la position du Saint-Siège : condamnation sans équivoque des actes terroristes aussi bien que des représailles ; réprobation des conditions d'*« injustice »* et d'*« humiliation »* imposées au peuple palestinien ; respect des résolutions des Nations unies ; devoir de protéger les Lieux saints des trois monothéismes. Le Vatican exprime son inquiétude pour les églises et les communautés religieuses de Bethléem et il est en contact étroit avec Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem. Jean-Paul II a également adressé un message personnel à George W. Bush. – *(Corresp.)*

« Des mères à la recherche de leur fils parmi les corps... »

Les habitants de Ramallah racontent la réoccupation de la ville par Tsahal

ISLAH JIHAD, habitante de Ramallah, jointe par téléphone de Paris, mercredi 3 avril : *« Hier, ils n'ont pas annoncé de manière suffisamment claire qu'ils levaient provisoirement le couvre-feu. Beaucoup de gens ne savaient donc pas qu'ils pouvaient sortir et son restés chez eux. Beaucoup de commerces sont restés fermés. Nous sommes sortis pour acheter du pain, du lait et une bouteille de gaz. Nous n'en avons pas trouvé. Dans les quartiers éloignés des positions israéliennes, quelques supermarchés étaient ouverts. Les riverains ont pu faire quelques achats mais beaucoup de produits manquent. Il n'y a aucun produit frais. »*

■ **TÉMOIGNAGES**

« Dans tous les appartements, les soldats ont volé »

« Nous sommes allés à l'hôpital municipal de Ramallah pour faire don de notre sang. Une excavatrice était en train de creuser une fosse commune sur le parking pour enterrer les corps qui étaient à la morgue. Pendant que nous étions là, des snipers continuaient de tirer. Des mères étaient à la recherche de leur fils et essayaient de le reconnaître parmi les corps. L'une d'elles n'a pas voulu partir sans le corps. Les équipes de l'hôpital ont eu beau lui expliquer qu'elle ne pourra pas l'enterrer à cause du couvre-feu qui allait être réimposé. Elle n'a rien voulu entendre. Elle a emporté son fils sur ses genoux et s'en est allée. Un gamin de quatorze ans, qui était sorti faire des courses a pris une balle dans la jambe alors même que le couvre-feu était encore levé. »

« Aujourd'hui, Ramallah est une ville morte. Il n'y a pas âme qui vive dans les rues. Dans la nuit, les tirs à l'arme automatique et lourde étaient moins intenses que les jours précédents. Les Israéliens se déplacent désormais en jeeps et non plus dans les chars. La ville a subi des dégâts très importants. C'est si triste. Les trottoirs sont défoncés. Les poteaux électriques et téléphoniques gisent sur le sol. Ils ont bombardé le théâtre d'Al-Qassaba et le siège de la direction de l'éducation et de l'enseignement. Un nombre incalculable de douilles de gros calibres gisent partout. Beaucoup d'immeubles on été touchés. »

Claude Abou Samra, Française mariée à un Palestinien, vit depuis vingt ans à Ramallah. Par téléphone, elle raconte comment les soldats ont brisé la porte de l'immeuble où elle habite et sont entrés chez elle, lui ont affirmé qu'ils avaient tous les droits parce que *« ici, c'est Israël »*. *« Je veux absolument dire,* insiste-t-elle, *que dans tous les appartements, les soldats ont volé. Un appartement était vide, celui de notre propriétaire, qui est aux Etats-Unis. Je l'ai appelé. Il m'a dit d'aller voir dans l'armoire, une enveloppe devait se trouver dans une boîte en fer où il y avait 1 200 dinars, soit 12 000 francs, équivalent aux sommes versées par les locataires. L'enveloppe était là. L'argent n'y était plus. »*

« Chez nos voisins, ils ont emporté le camescope et l'ordinateur ! C'est ce qui me sidère le plus : ils volent partout où ils passent. Je ne sais pas si les officiers le savent. Dans les appartements de familles chrétiuennes, ils ont aussi retourné les croix au-dessus des lits où ils ont dormi ! »

« À COUPS DE CROSSE »

Samir, chercheur américain, à Ramallah depuis un an et demi, habite le quartier dit grec orthodoxe de Ramallah. Il doit à sa nationalité étrangère d'avoir pu être évacué, mercredi 3 avril, de la ville avec une Finnoise, dans un véhicule envoyé par le consulat de Finlande après cinq jours de siège. *« Sept soldats ont frappé chez moi avec leurs mitraillettes. J'ai couru ouvrir. Ils m'ont tenu en joue. Ils hurlaient. J'étais terrorisé. Ils ont commencé à tout fouiller pour trouver "des armes et des explosifs". Ils renversaient tout par terre, tout mon travail, depuis des années.* (...) *Ils balançaient tout par terre. Le pire, c'était leur manière de me parler comme à un barbare. L'un d'eux, voyant une paire de chaussettes par terre, me l'a mise sous le nez, disant : "Comment vivez-vous ? Vous êtes vraiment des primitifs. Chez nous, les vêtements sales, on les met à la machine à laver. On ne vit pas dans la crasse". Comme s'ils étaient les civilisés, et nous des sous-hommes. Chez moi ils ont beaucoup cassé mais n'ont rien volé. Ils ne m'ont pas battu. »*

« Les gens étaient terrés chez eux. Personne n'est sorti durant cinq jours. Je n'avais plus d'eau, l'électricité était intermittente, ils ont coupé les fils de téléphone dans les appartements et emmené mon portable. Il y avait une femme seule de quatre-vingts ans dans l'immeuble. Personne ne pouvait entrer chez elle l'aider. Nous avions interdiction absolue d'aller d'un appartement à l'autre. (...) *Au troisième étage, il y eu un drame. Un garçon de quinze ans était handicapé, cul de jatte des deux jambes. Il a demandé à être accompagné aux toilettes. Ils ont refusé et son frère s'est énervé. Ils l'ont frappé à coup de crosses de mitraillette à la tête. Ensuite aucune ambulance n'a pu venir jusqu'à notre bâtiment. Il semble qu'il a agonisé trois heures, avant de décéder dans la pièce, devant sa famille. Cela s'est su lorsque les soldats, le matin, ont emmené les hommes. »*

« Je suis sous le choc. Comme universitaire, j'ai de nombreux contacts avec des Israéliens. Je sais distinguer la politique d'Israël des Israéliens, qui ne sont pas tous comme ça. Mais le plus dur, c'est de voir comment les soldats nous traitent, leur air de supériorité, leur regard envers des "primitifs". Après ils s'étonnent que des jeunes Palestiniens soient prêts à se faire sauter. Mais ils leur ont enlevé toute dignité. Ces jeunes se suicident parce qu'ils se sentent salis. Ils veulent se "purifier" par la mort. »

Sylvain Cypel à Jérusalem et Mouna Naïm

A Wana, au cœur du pays pachtoune, la loyauté aux talibans est intacte

Les hommes du mollah Omar et d'Al-Qaida trouvent un refuge sûr au Pakistan

WANA
de notre envoyée spéciale

En vagues successives, les montagnes se succèdent et il est difficile de dire, ici, où commence l'Afghanistan et où finit le Pakistan. Quelle importance ? La tribu Wazir Ahmadzai se moque bien de cette « ligne Durand », la frontière artificiellement tracée par le colonisateur britannique pour marquer les limites occidentales de l'empire des Indes. *« Les familles vivent de chaque côté de la frontière. Les aînés aussi, et rien ne les sépare »*, avoue Mian Naseem-ul-Haq, le représentant d'Islamabad dans l'agence tribale du Waziristan sud. On est à six heures et demie de route de Peshawar, mais à une heure seulement de l'Afghanistan. Ici, chacun porte son kalachnikov, que ce soit pour attendre le bus au bord de la route, pour garder ses moutons ou déambuler sur le marché.

REPORTAGE

Les forces locales ne sauraient interpeller leurs coreligionnaires

Installés à intervalles réguliers, les postes de contrôle des forces paramilitaires locales ne sauraient interpeller leurs coreligionnaires. Arrêter les talibans réfugiés d'Afghanistan ? *« Vous appelez talibans tous ceux qui soutiennent les talibans. C'est incorrect. Ceux dont vous parlez sont des habitants d'ici qui sont retournés chez eux. Pour trouver des talibans, il faut d'abord savoir qui est taliban »*, nuance Mian Naseem-ul-Haq. Si l'on mesure qui est taliban par le nombre de madrasas (écoles coraniques), le nombre de drapeaux du Jamiat Ulema-e-Islami (JUI, Rassemblement des oulémas de l'islam, un parti fondamentaliste soutenant les talibans), les slogans qui s'étalent sur les murs, les tombes marquées de drapeaux signalant un *« martyr du djihad »*, tout le monde, au Waziristan sud, est, a été ou sera taliban.

2 000 HOMMES À LA FRONTIÈRE

« Les habitants ont des loyautés avec les talibans. Ils travaillaient ensemble et ils les aidaient », admet, dans le fort de Jandula, le major Mohammed Saïd, qui commande les forces paramilitaires locales. *« Mais nous avons déployé 2 000 hommes sur la frontière depuis le 11 septembre, et toutes les routes et chemins sont surveillés »*, dit-il, tout en précisant : *« C'est un terrain ouvert... »*

Commandées par des officiers de l'armée pakistanaise, les forces paramilitaires sont constituées de membres des tribus locales dont la loyauté est avant tout tribale. *« L'armée n'est pas très présente ici*, observe un administrateur. *Ils viennent de temps en temps, 70 à 80 personnes, surtout pour faire du renseignement. »* Sur le marché de Wana, la présence d'étrangers occidentaux provoque immédiatement un attroupement – d'hommes, car, comme de l'autre côté de la frontière, les femmes sont quasi invisibles dans cette région pachtoune. Celles qui se faufilent pour rentrer chez elles sont dissimulées par une burqa blanche, contrairement à l'Afghanistan, où les burqas sont généralement bleues.

A Wana comme partout, y compris en Afghanistan, la peur des bombardements américains fait taire les plus audacieux. Que les avions américains aient bombardé à deux reprises, côté afghan de la frontière, des convois présumés transporter des membres d'Al-Qaida et des responsables talibans ne change rien à l'affaire : personne ici ne reconnaît la présence de talibans, et encore moins de membres d'Al-Qaida. *« Il est très difficile de différencier un taliban d'un autre membre d'une tribu*, estime Nour El-Amine, un homme d'affaires de Wana. *Les Etats-Unis doivent vérifier leurs informations : les militants d'Al-Qaida ne viennent pas ici. »*

Pourtant, selon des sources tribales, quelque 2 000 combattants talibans et leurs alliés étrangers sont passés par le Waziristan ces derniers mois. D'importants responsables talibans, dont l'ancien ministre des frontières, Jalaludin Haqqani, et l'ancien gouverneur de Jalalabad, le mollah Kébir, y résident toujours. Ceux-là font la navette entre l'Afghanistan et le Pakistan. A 35 kilomètres de Wana, côté afghan, *« la ville frontalière d'Angurada est un centre d'Al-Qaida »*, nous affirmait Haji Nawab Zadran, l'un des commandants qui travaillent avec les Forces spéciales américaines, interrogé à Khost (est de l'Afghanistan).

Dans ce village reculé de Wana, on n'a évidemment pas la même vision d'Al-Qaida qu'à Washington. *« Ce n'est pas notre responsabilité d'attraper Oussama Ben Laden,* affirme Saleh Mohammed, un professeur de sciences. *Il n'est pas responsable* [des attentats du 11 septembre] *et, en tout cas, les Etats-Unis n'en ont jamais donné de preuve. »* Avant d'ajouter : *« Oussama est un casse-tête pour le monde islamique comme pour l'Occident, mais c'est un casse-tête produit par Washington.* (...) *Si l'armée américaine n'était pas dans les pays du Golfe, la mission d'Oussama serait terminée. »* Un boutiquier, Mohammed Issa, ajoute : *« Les Américains pensent que leurs bombardements feront la différence en Afghanistan, mais ils ont tort. Les Afghans sont habitués, et les Américains ne pourront pas rester très longtemps dans le pays. »* Puis il interroge : *« Qui sont les fondamentalistes ? Les Etats-Unis soutiennent Israël, qui viole les droits de l'homme ; ils soutiennent les Indiens, qui violent les droits de l'homme au Cachemire. Les Israéliens et les Indiens ne sont-ils pas fondamentalistes ? »*

« TERRORISTES DE L'AMÉRIQUE »

Le ressentiment contre les Etats-Unis est profond et rend sans doute hasardeuse, pour le pouvoir pakistanais, toute présence des commandos américains qui voudraient poursuivre dans les zones tribales les talibans et militants d'Al-Qaida. En guise d'avertissement, un slogan a été fraîchement peint en blanc sur les murs d'une madrasa isolée : *« Faiz-ul-Rahman* [le chef du JUI] *est le lion de l'islam, et nous donnerons une leçon aux Etats-Unis. »* Un étudiant de la madrasa considère que *« l'Amérique est l'ennemie de l'islam. Si les Américains veulent venir, ils verront ce qui leur arrivera. »* Et, fièrement : *« Nous sommes les terroristes de l'Amérique. »*

Prudemment, le représentant d'Islamabad à Wana se contente d'affirmer : *« Chacun devrait savoir que cette présence* [américaine] *ne sera pas appréciée. »* Le major Saïd avertit lui aussi : *« Tout dépend du gouvernement, mais ici ce sont les règles et lois tribales qui dominent, et ces gens ne laissent pas des hommes en uniforme pénétrer chez eux. »* Resurgit le conflit proche-oriental : *« La colère est si grande face aux événements de Palestine !* (...) *Les racines du terrorisme seront coupées quand les problèmes seront résolus. »*

Au-delà de ces déclarations guerrières des membres des tribus pachtounes, qui s'adressent aussi au président pakistanais Pervez Moucharraf, traité d'*« agent des Etats-Unis »*, le fait est que beaucoup d'argent arrive en ce moment dans les zones tribales pour l'achat d'armes. Selon toutes les indications, les opérations de guérilla annoncées par le chef suprême des talibans, le mollah Mohammed Omar – avant sa disparition dans les montagnes afghanes, sous la protection de sa tribu –, pourraient se développer à la fonte des neiges, quand les combattants réfugiés sur les sommets enneigés descendront dans les plaines. Ici, au moins, ils recevront de l'aide. Un chauffeur, Mir Wali, a le mot de la fin : *« Nous protégerons les talibans et les militants d'Al-Qaida s'ils viennent sur notre terre. Nous sommes pachtounes, ce sont nos traditions. »*

Françoise Chipaux

Arrestations pour « complot » à Kaboul

Des centaines de personnes accusées par l'administration intérimaire afghane de vouloir déstabiliser le processus de reconstruction ont été arrêtées ces derniers jours à Kaboul, a-t-on appris jeudi 4 avril. Selon le général Din Muhammad Jurat, directeur général de la sécurité au ministère de l'intérieur, ces personnes appartiendraient au Hezb-e-Islami, de l'ancien premier ministre Gulbudin Hekmatyar, et avaient l'intention de faire exploser des bombes à travers la capitale.

La Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) n'a pas été impliquée dans l'opération d'arrestations. Selon le porte-parole de l'ISAF, le colonel Neal Peckham, près de 300 personnes auraient été interpellées. M. Hekmatyar, qui avait récemment quitté l'Iran, se trouverait en Afghanistan. D'après certaines sources, il collaborerait avec Abdul Rasoul Sayyaf et l'ancien président Burhanuddin Rabbani pour influencer la Loya Jirga (Grand Conseil) qui doit être ouverte par l'ex-roi Zaher Chah le 10 juin prochain. – *(Corresp.)*

Dégradation des libertés fondamentales en Tunisie

L'opposition accuse le président Ben Ali de vouloir « confisquer » le pouvoir

L'ÉTAT DES LIBERTÉS fondamentales en Tunisie ne cesse de se dégrader, tandis que le président Ben Ali se dote des moyens constitutionnels pour rester au pouvoir bien au-delà de l'échéance prévue de 2004. Tel est l'avertissement lancé mercredi, au cours d'une conférence de presse tenue au Palais du Luxembourg à Paris, par des représentants d'organisations de défense des libertés, parmi lesquelles la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et le Comité pour le Respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), à l'initiative du sénateur Robert Bret. Ces représentants – avocats, magistrats et députés européens pour la plupart – rentraient de Tunis où ils avaient assisté, samedi et dimanche, à la fin du procès en appel de l'opposant Hamma Hammami et de ses deux compagnons du Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT, interdit).

En dépit d'une audience, le 30 mars, plus respectueuse dans les formes que les précédentes, ainsi que d'une diminution très sensible de la peine des trois accusés, (trois ans de prison contre neuf ans en première instance pour Hamma Hammami), ce procès n'a pas satisfait les observateurs qui dénoncent tous une *« affaire politique. »* Pour Pierre Lyon-Caen, avocat général à la Cour de cassation à Paris, les chefs d'inculpation retenus contre les prévenus sont *« tout à fait révélateurs de la réalité »* en Tunisie où les libertés d'opinion, d'expression et d'association demeurent des droits bafoués. *« Il suffit de laisser paraître la moindre réticence, d'exprimer la moindre expression de divergence, pour en payer le prix et risquer la prison, »* a souligné Mourad Allal, du CRLDHT, rappelant que le journal *Attariq Aljadid,* organe d'un parti d'opposition modéré et légal, venait d'être saisi pour avoir pris un peu de distance à l'égard du pouvoir.

Pour sa part, la députée européenne Yasmine Boudjenah s'est alarmée de la *« dégradation terrible »* de la justice et des libertés en Tunisie, pays où *« l'acharnement »* et l'agression physique sont utilisés quotidiennement par le régime contre ses détracteurs, y compris les femmes. C'est ainsi que l'avocate Bochra Bel Haj Hamida a été passée à tabac, samedi, par la police tunisienne devant le Palais de justice, tandis que Christine Daure-Serfaty, membre de la Commission nationale consultative française des droits de l'homme, se voyait empêchée de pénétrer dans la salle d'audience pour suivre le procès des trois membres du PCOT.

S'il y a quelques lueurs d'espoir, a estimé de son côté Thierry Brunet, magistrat, c'est grâce à la mobilisation de la société civile tunisienne, qui parvient parfois, en dépit des *« harcèlements »*, à fonder des associations (non reconnues) comme le Centre pour l'indépendance de la justice. Celui-ci est présidé par le « juge rebelle » Mokhtar Yahiaoui, révoqué en décembre 2001 pour avoir dénoncé publiquement *« l'absence totale d'indépendance »* de la magistrature tunisienne et les intimidations dont il était l'objet. *« Le régime tunisien a compris qu'il lui suffisait de "faire semblant" sous la pression internationale et de respecter plus ou moins les formes, même si personne n'est dupe »* a déclaré l'avocate Emmanuelle Istria.

Les intervenants se sont émus de l'adoption par le Parlement tunisien, mercredi 3 avril, d'un projet gouvernemental de réforme de la Constitution.

« Le régime tunisien a compris qu'il lui suffisait de "faire semblant" sous la pression internationale »

Après un référendum fixé au 26 mai et dont l'issue ne fait aucun doute, le nouveau texte permettra au président Ben Ali de postuler pour un quatrième mandat en 2004, alors que l'actuelle constitution ne lui permet pas d'en briguer plus de trois. Une surprise : l'âge limite fixé pour les candidats à la magistrature suprême n'est finalement pas de 70 ans, mais de 75 ans. Ainsi en a décidé mardi soir le Parlement tunisien, largement dominé par les représentants du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (148 députés RCD sur un total de 182.) Agé aujourd'hui de 65 ans, le président Ben Ali peut donc envisager non plus un mais deux mandats supplémentaires, ce qui fait dire aux leaders de l'opposition non reconnue, tel le docteur Moncef Marzouki, qu'une *« véritable confiscation du pouvoir »* est à l'œuvre en Tunisie.

Florence Beaugé

LETTRE D'OFFICIERS ET DE SOLDATS D'ISRAEL

Nous officiers et combattants réservistes déclarons :

Le gouvernement israélien a pris l'initiative d'une action destructrice dont l'ampleur et les implications sont encore inconnues.

C'est une guerre inutile menée par un leadership aveugle qui entraînera l'enlisement de notre armée dans les territoires occupés.
Cette guerre provoquera la mort inutile de soldats et de citoyens de l'Etat d'Israël
Cette guerre amplifiera les attentats cruels contre notre population.

Nous les 400 signataires de la lettre des officiers et des soldats combattants exécuterons tout ordre qui sert les intérêts de l'Etat d'Israel et assure la défense de ses frontières.
Le rappel des réservistes pour la réoccupation des territoires palestiniens ne sert pas ces buts et nous refuserons d'y prendre part.
Cette guerre de dupes est un désastre même si on essaye de nous la faire passer pour un devoir national.

Nous savons tous comment tout cela se terminera. Nous étions tous au Liban. Nous n'attendrons pas un nouveau Sabra et Chatila pour commencer à combattre la bêtise destructrice.

Ce texte a été publié par un groupe d'officiers et de soldats réservistes combattants. 12 d'entre eux ont déjà reçu un ordre de mobilisation. 3 ont été jugés et condamnés.
www.seruv.org.il

Des citoyens juifs, français, israéliens nous ont demandé d'insérer la traduction de ce texte paru dans le journal Haaretz le 1er avril 2002.

L'Angola met fin à 27 années de guerre civile, six semaines après la mort de Jonas Savimbi

L'Unita devait signer, jeudi 4 avril, sa reddition, qui prévoit sa « transformation » en parti politique

APRÈS une guerre sans fin, la paix perpétuelle. *« La guerre est terminée et la paix est revenue pour toujours »*, a déclaré, dans une adresse à la nation, mercredi soir 3 avril, le président angolais Eduardo dos Santos, promettant *« des élections libres, justes et transparentes »*, sans toutefois avancer une date pour leur tenue. Le chef de l'Etat s'exprimait à la veille de la signature, jeudi, d'un protocole d'accord entre les Forces armées angolaises (FAA) et les rebelles de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). Six semaines après la mort de Jonas Savimbi, le chef rebelle tué, le 22 février, par l'armée gouvernementale, l'Angola martyre met fin à vingt-sept années de guerre civile quasi ininterrompue, depuis l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise, en 1975.

Cette fois, dans la capitale, Luanda, on y croit. Après tant d'accords restés lettre morte, la paix semble aussi certaine que la capitulation de l'Unita. Le mouvement rebelle a paraphé sa reddition, le 30 mars, à Luena, chef-lieu de province à 800 kilomètres de la côte. Depuis, tous les matins, le studio mobile d'une radio privée, installé sur un véhicule tout-terrain, sillonne les rues de Luanda, pour une émission appelée *« Microphone de la paix »*.

Les habitants d'un pays dont un tiers de la population a été chassé de son foyer par un conflit ayant fait un demi-million de morts et disséminé 12 millions de mines antipersonnel, une pour chaque Angolais, expriment leur joie. Mais la récupération politique n'est pas loin : la *« grande manifestation populaire »*, programmée pour vendredi sous le nom « Paix sûre », est organisée par un sous-marin du gouvernement au sein de la société civile, le « Movimento Espontaneo », le « Mouvement spontané »...

Jeudi 4 avril, une date que le Parlement propose d'ériger en *« journée nationale de la paix »*, la trêve paraphée devait être signée en présence de la communauté internationale, prise à témoin. Outre le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des affaires africaines, Ibrahim Gambari, doivent y assister les représentants de la « troïka » — Portugal, Etats-Unis, Russie — qui avait déjà avalisé l'éphémère accord de paix de Lusaka, en 1994. A présent, l'ONU

AP

« La guerre est terminée et la paix est revenue pour toujours »
EDUARDO DOS SANTOS

et ce comité tutélaire volent au secours de la victoire gouvernementale. Depuis 1998, ils ont cautionné la criminalisation de l'Unita, frappée de sanctions et, plus discrètement, d'un « blocus humanitaire ». Aujourd'hui, ils engrangent les dividendes de leur choix.

Les Etats-Unis se sont rangés dès 1993 derrière le pouvoir en place à Luanda, abandonnant l'Unita, leur ancien allié, qui avait repris les armes après avoir perdu des élections. Pour Washington, la guerre froide s'est dissoute dans le pétrole. Il y a un mois, le National Intelligence Council, qui chapeaute les organes de renseignement américains, a déclaré l'Angola partie intégrante de la *« sécurité nationale »*. D'ici à 2015, le pourcentage des besoins américains en hydrocarbures couverts par l'Angola, qui n'est pas membre de l'OPEP, doit passer de 15 % actuellement à 25 %. Quant à la Russie, « pays frère » et fournisseur d'armes des ex-marxistes qui gouvernent l'Angola, elle cherche à récupérer ce qu'elle peut d'une dette de plus de 6 milliards de dollars. Enfin, le Portugal, l'ancienne métropole, est également un important créancier du régime, importateur de pétrole et partenaire commercial.

A l'heure de la victoire, n'est absente que la France. Bien implanté grâce à TotalElfFina, ayant des intérêts communs au Congo-Brazzaville et dans l'ex-Zaïre, où l'Angola est intervenu et maintient des contingents militaires, Paris est handicapé, depuis deux ans, par « l'Angolagate », l'enquête judiciaire sur des présumés trafics d'armes au profit de Luanda et de multiples « intermédiaires »... Alors que l'Angola s'affirme comme la principale puissance régionale en Afrique australe, aux dépens de l'Afrique du Sud, la France n'a dépêché dans la capitale angolaise, depuis 1980, que son directeur Afrique au Quai d'Orsay, Gérard Cros, le 17 février. En même temps, deux des quatre enfants légitimes de Jonas Savimbi résident dans la capitale française, où s'est également réfugié, au grand dam des autorités angolaises, Isaïas Samakuva, le fils spirituel du chef rebelle.

Comme tous les représentants de l'Unita à l'étranger, Isaïas Samakuva n'a pas été convié à la signature de la paix à Luanda. Celle-ci a été conclue par les commandants rebelles, défaits, et a été entérinée par le secrétaire général du mouvement, Paolo Lukamba « Gato », autre héritier de Savimbi et son successeur officiel. L'unique condition : une amnistie couvrant tous les *« crimes militaires et autres crimes contre la sécurité de l'Etat »*.

Stephen Smith

Les clauses de l'accord

Négocié entre le 15 et le 30 mars, le protocole d'accord entre l'armée gouvernementale et les forces rebelles de l'Unita prévoit le cantonnement et le désarmement de quelque 50 000 combattants, dont un nombre indéterminé doit être intégré dans les Forces armées angolaises (FAA). Ce processus doit se dérouler *« dans la dignité »* mais, comme l'a précisé le chef d'état-major de l'armée gouvernementale, dans la limite des *« places vacantes »* et *« sans garantie de grade »*. La dissolution de *« l'aile militaire »* de l'Unita a été programmée sur 263 jours, à compter du 4 avril, et doit être supervisée par une *« commission mixte »*, au sein de laquelle siègent aussi, comme *« observateurs »*, les Nations unies et des délégués de la « troïka » (Portugal, Russie, Etats-Unis).

A une date non déterminée, un congrès de l'Unita devra entériner la *« transformation »* du mouvement en parti politique et élire un nouveau président.

A peine commencé, le procès du génocide rwandais est ajourné à Arusha

ARUSHA (Tanzanie)
de notre envoyé spécial

A peine commencé et déjà ajourné : il y a quelque chose d'étrange dans la manière dont le procès *« historique »* du colonel Théoneste Bagosora et de ses trois co-accusés, emphatiquement proclamé ouvert la veille, en présence du procureur général Carla Del Ponte, a été hâtivement mis en sommeil, mercredi 3 avril. Comme si personne, au fond, n'y avait tout à fait cru, du côté de l'accusation comme de la défense. Un cafouillage de procédure a suffi à remettre à plus tard, une nouvelle fois, l'ambition de juger la *« conspiration »* au plus haut niveau ayant organisé le génocide rwandais. La décision a été prise à la mi-journée par le président de la troisième chambre, au terme d'une *« conférence de mise en état »*, qui se tient à huis clos à Arusha et réunit la défense, le parquet et les juges. A la sortie, Me Constant, l'avocat français de Théoneste Bagosora, avait beau jeu de déclarer : *« Personne ne voulait me croire, hier, quand je répétais qu'il n'y avait rien dans le dossier d'accusation. Maintenant, voyez le résultat »*.

En dehors de la lecture, essentiellement symbolique, d'une déclaration liminaire du bureau du procureur, comment pourrait-on décemment affirmer que le procès, au fond, a commencé, alors même qu'aucun témoin n'a été appelé à la barre ?

GRAVES QUESTIONS

L'historienne américaine Alison Des Forges, membre de l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, avait fait pour rien le déplacement depuis les États-Unis. *« Je crois que l'accusation a fait preuve d'optimisme »*, a-t-elle expliqué, avec beaucoup d'indulgence pour le parquet. *« Pourtant, le cas Bagosora est loin d'être le plus difficile. Même s'il plaide non coupable, il ne nie pas, en particulier, avoir pris le pouvoir en main au Rwanda lorsque le génocide a commencé, au lendemain de l'assassinat du président Habyarimana »*, le 6 avril 1994.

Que la première session du procès destiné à faire également la lumière sur la *« préméditation »* du génocide n'ait pas duré vingt-quatre heures soulève de graves questions sur les raisons ayant poussé à l'ouvrir dans de telles conditions. Car l'ajournement n'est pas symbolique. La seconde session, prévue au mois de juin, a également été annulée, ce qui conforte les accusations de Me Constant sur l'état d'impréparation du dossier de l'accusation.

Finalement, Théoneste Bagosora, l'un des accusés-clés du Tribunal, n'est donc toujours pas près d'être fixé sur son sort, plus de six ans après son arrestation au Cameroun, puis son transfert à Arusha. Regrettable en soi, ce délai est d'autant plus surprenant, quand on rapproche le cas du tribunal d'Arusha de celui de « l'autre » Tribunal pénal international, celui de La Haye. Le procès contre Slobodan Milosevic y a débuté moins de huit mois après l'arrestation du grand ordonnateur des massacres dans les Balkans, et la première session a été programmée pour une durée de cinq semaines. A Arusha, on avait initialement accordé au « procès des militaires », et à son accusé-phare, Théoneste Bagosora, un peu plus de cinq jours. Apparemment, c'était encore trop.

Jean Philippe Rémy

La Cour pénale internationale deviendra une réalité le 11 avril

Le traité instituant la CPI devrait atteindre dans quelques jours le seuil des 60 ratifications nécessaires

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Moins de quatre ans après la signature du statut de Rome, la Cour pénale internationale (CPI) est sur le point de devenir une réalité. La soixantième ratification du traité permettant la mise en place de la CPI, qui a pour vocation de juger les auteurs des crimes contre l'humanité, crimes de génocide et crimes de guerre, aura lieu, jeudi 11 avril, au siège de l'ONU, à New York.

A ce jour, 139 pays – dont les Etats-Unis – ont signé ce traité ; 56 l'ont ratifié et, depuis quelques semaines, malgré l'opposition active de Washington, la course aux ratifications s'est accélérée. Parmi les *« finalistes »*, on parle du Cambodge, de l'Irlande, de la Roumanie et de la Jordanie. D'autres pays, comme la Grèce, la Bulgarie, la Lettonie, le Niger, la Bosnie-Herzégovine et la République démocratique du Congo pourraient aussi, dans les jours à venir, ratifier les statuts de la Cour.

La CPI, qui siégera à La Haye, ne sera mise en œuvre que soixante jours après la soixantième ratification, soit le 1er juillet prochain. Les pays signataires du traité doivent se réunir, en septembre, à New York, pour adopter des dispositions concernant, par exemple, le budget de la CPI et, aussi, pour élire ses 18 juges et son procureur. La Cour devrait commencer ses travaux en 2003.

Pour les défenseurs des droits de l'homme, qui ont apporté une contribution déterminante à ce projet, la création de la Cour est *« une victoire extraordinaire »*. La CPI, estime Richard Dicker, de Human Rights Watch, a pour vocation de devenir l'institution *« la plus importante de la justice internationale »*. De son côté, William Pace, président de la coalition des ONG pour la Cour pénale internationale, déclare : *« Lorsque nous avons commencé nos travaux, dans les années 1990, la plupart des gens pensaient qu'il faudrait cinquante voire cent ans avant que les gouvernements soient disposés à créer un tel instrument. Or, en moins de quatre ans, nous avons réussi à le faire »*.

Les Américains sont opposés à la création de la Cour et ont même approuvé, le 7 décembre 2001, un projet de loi interdisant la coopération des Etats-Unis avec la CPI. Cependant, quelques heures avant son départ de la Maison Blanche et malgré l'opposition des Républicains, l'ex-président Bill Clinton avait pris la décision de signer le traité. N'ayant pas réussi, malgré des pressions importantes, à dissuader certains pays de ratifier le traité, l'administration Bush étudie, selon l'ambassadeur américain chargé du dossier des droits de l'homme, Pierre-Richard Prosper, les moyens *« d'affaiblir »* les pouvoirs de la Cour. Parmi les mesures envisagées : priver la CPI des fonds nécessaires à son fonctionnement.

« PAS UN SEUL DOLLAR »

« Il est hors de question que la CPI soit financée par le budget régulier de l'ONU, a ainsi déclaré M. Prosper, lors d'une rencontre récente avec les journalistes. *La Cour n'est pas un organe de l'ONU et n'aura pas le droit de recevoir un seul dollar de son budget. »* Il a même laissé entendre que, parmi *« une série d'options examinées »*, pourrait figurer la possibilité pour Washington de *« retirer »* sa signature du traité négocié à Rome.

Son prédécesseur, qui, lors des négociations de Rome, avait tenté d'imposer des statuts conformes aux vues américaines, défend désormais avec passion la création de la Cour. *« Washington devrait accepter le fait que cette Cour est désormais une réalité*, dit David Scheffer, *et comprendre que l'opposition à son fonctionnement est un exercice futile. »* M. Scheffer se dit par ailleurs *« extrêmement préoccupé »* par l'éventualité d'un retrait de la signature américaine du traité. *« Cela serait un geste non seulement stupide et sans précédent, mais surtout extrêmement dangereux pour les Etats-Unis*, estime-t-il, *car cela ouvrirait la voie à d'autres pays pour retirer leur signature de certains traités qu'ils ont signés et pas encore ratifiés, des traités qui sont très importants pour nous ; je pense par exemple aux conventions sur les armes chimiques, sur la torture, voire aux douze conventions contre le terrorisme. »*

Le Suédois Hans Corail, conseiller aux affaires juridiques à l'ONU, dément *« fermement et catégoriquement »* la rumeur, selon laquelle il aurait été approché par les Américains au sujet d'un retrait de leur signature. Cela est-il même possible juridiquement ? *« C'est une question hypothétique et trop importante, à laquelle je ne saurais vous répondre »*, dit-il.

Afsané Bassir Pour

Pas de reprise des essais nucléaires aux Etats-Unis

WASHINGTON. Le département américain de l'énergie, responsable de la conception des armes atomiques, estime superflue une reprise des essais nucléaires par les Etats-Unis. *« Aujourd'hui*, a déclaré, mercredi 3 avril, le ministre adjoint à l'énergie, John Gordon, *nos armements sont sûrs et fiables, et rien ne nous incite à des essais »* dans un avenir prévisible. Les simulations sur ordinateur sont suffisantes et, selon M. Gordon, *« les Etats-Unis sont les seuls, aujourd'hui, à pouvoir produire une nouvelle arme à partir de zéro »*.
L'exécutif américain *« ne va pas construire ni tester de nouvelles armes nucléaires »*, a-t-il ajouté après avoir reconnu toutefois que les Etats-Unis s'intéressent à la conception d'armes contre des bunkers enfouis en profondeur. Dans un rapport secret (*Le Monde* du 16 mars 2002), le Pentagone n'avait pas exclu la reprise des expériences, suspendues depuis 1992, pour perfectionner ses armes. – *(AFP.)*

L'ancien ministre argentin Domingo Cavallo placé en détention

RICARDO ABAD/AP

BUENOS AIRES. L'ancien ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo *(photo)*, a été placé en détention, mercredi 3 avril, pour sa participation présumée dans l'affaire des ventes d'armes illégales à la Croatie et à l'Equateur entre 1991 et 1995.
Pour la même affaire, l'ancien président Carlos Menem avait été également placé en détention, le 7 juin, mais l'ex-chef de l'Etat avait été remis en liberté sur une décision controversée de la Cour suprême de justice le 20 novembre.
L'affaire des ventes d'armes portait sur 6 500 tonnes d'armements à la Croatie et 75 tonnes à l'Equateur, deux pays frappés à l'époque d'un embargo par les Nations unies.
Dans la même affaire, l'ancien ministre de la défense du gouvernement Menem, Antonio Erman Gonzalez, et l'ancien chef d'état-major des armées, le général Martin Balza, avaient été placés en détention avant de recouvrer la liberté, à la suite du jugement favorable à Carlos Menem. – *(AFP.)*

Russie : le Parti communiste marginalisé à la Douma

MOSCOU. Les communistes russes ont essuyé, mercredi 3 avril, un revers cinglant en perdant la présidence de commissions parlementaires-clés au profit des fractions pro-Kremlin et de la droite libérale. Les députés de la Chambre basse ont voté par 251 voix contre 136 et 7 abstentions une résolution écartant le Parti communiste, jadis la première force parlementaire, de 7 des 9 commissions qu'il présidait. Allié des communistes, le Parti agrarien a également été évincé d'une commission chargée de l'agriculture. Ces commissions, qui s'occupent notamment des affaires sociales et d'économie, seront désormais présidées par les coalitions Patrie-Toute la Russie et Régions de Russie, ainsi que les partis Union des forces de droite (SPS) et Iabloko.
Dans une déclaration intitulée « Nettoyage » à la Douma, les chefs du PC, Guennadi Ziouganov, et du Parti agrarien, Nikolaï Kharitonov, ont dénoncé *« la transformation de la Douma en un organe soumis à toutes les décisions du gouvernement et de l'administration présidentielle »*.
Depuis l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, en mars 2000, la Douma a entériné tous les projets de loi présentés par le gouvernement. *« Les commissions présidées par des députés patriotes et populistes étaient le seul obstacle à la politique »* du gouvernement, selon les deux responsables, qui se disent victimes d'une *« répression politique »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **PAKISTAN : le président Pervez Moucharraf détaillera,** vendredi 5 avril, les termes d'un référendum qui devrait lui permettre de rester président cinq ans de plus. Le principe de ce référendum, qui pourrait intervenir début mai – soit six mois avant les élections générales naguère promises par le régime militaire – a été approuvé, mercredi, par le gouvernement et le Conseil national de sécurité. Les deux principaux partis politiques, le Parti du peuple pakistanais de Bénazir Bhutto et la Ligue musulmane de l'ex-premier ministre renversé, Nawaz Sharif, ont déclaré cette consultation *« anticonstitutionnelle »*. – *(AP.)*

■ **VATICAN : Jean Paul II effectuera un voyage en Azerbaïdjan et en Bulgarie** du 22 au 26 mai a annoncé, mercredi 3 avril, le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls. Malgré son état de santé, le pape devrait se rendre à Bakou pour une visite aux quelques centaines de chrétiens vivant en Azerbaïdjan, pays à forte majorité musulmane. Le 23 mai, il sera à Sofia.

■ **ALGÉRIE : vingt détenus sont morts et 22 ont été blessés,** mardi 2 avril, dans un incendie à la prison de Chelghoum-Laid, dans la région de Constantine, à 430 kilomètres à l'est d'Alger. L'incendie a été allumé par un détenu accusé d'homicide volontaire dans une cellule où se trouvaient 42 personnes, alors que 15 prisonniers seulement auraient dû y être, selon le ministre de la justice, Ahmed Ouyahia, cité par l'agence algérienne de presse APS. – *(AFP.)*

Jacques Chirac salue le rapport « BHL » sur l'Afghanistan

PARIS. Recevant le rapport consacré par l'écrivain Bernard-Henri Lévy à l'Afghanistan *(lire également page 16)*, le président de la République *« a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des analyses et des propositions »* de ce document, qui feront *« l'objet d'un examen attentif et permettront d'enrichir la coopération franco-afghane »*, a indiqué l'Elysée, mercredi 3 avril. Jacques Chirac a souhaité que le gouvernement prenne *« une initiative forte en faveur des femmes afghanes »*, a déclaré BHL. Il s'agirait d'*« envoyer des juristes français réfléchir avec les Afghans à une charte des droits de la femme, dont les conclusions seraient intégrées à la Constitution afghane en préparation »*, a-t-il précisé. Le chef de l'Etat a aussi fait part de *« son désir de voir très vite une mission archéologique de grande ampleur reprendre le chemin de l'Afghanistan »* et *« de voir très vite une mission médicale »* reprendre un ancien projet d'hôpital français, a ajouté l'écrivain. – *(AFP.)*

ÉCHOS

■ **CHYPRE : la présidence grecque de l'Union européenne au premier semestre 2003** sera *« la présidence de l'aboutissement réussi de notre stratégie nationale pour l'adhésion historique de Chypre »*, a déclaré, mercredi 3 avril, le chef du gouvernement grec, Costas Simitis. *« Nous viserons à achever la procédure d'adhésion de Chypre, ce sera un important moment pour la Grèce, une évolution pour laquelle nous avons travaillé systématiquement et intensément depuis 1994* (...). *Le moment sera aussi important pour l'Europe car, avec Chypre, adhéreront neuf autres m embres, créant de nouvelles données et une Europe avec de nouvelles idées et de nouveaux objectifs pour son avenir »*, a ajouté. M. Simitis.

■ **CHINE : le commissaire européen aux relations extérieures, Chris Patten**, a signé, mercredi 3 avril, à Pékin, un accord portant sur une aide européenne de 20 millions d'euros pour protéger l'environnement chinois. L'apport européen contribuera à un programme de 40 millions d'euros que la Chine va mettre en œuvre pour améliorer son environnement, grâce notamment à la promotion d'énergies renouvelables. L'accord a été signé au second jour d'une visite destinée à tourner la page sur les relations tendues entretenues par l'ancien gouverneur britannique de Hongkong avec Pékin avant la rétrocession de la ville en 1997.

■ **PRESSE : le bureau du Parlement européen a accepté d'accueillir** dans l'hémicycle de Bruxelles, le 28 mai, les participants du 55e congrès mondial des journaux et du 9e forum mondial des rédacteurs en chef, qui se réuniront en Belgique du 27 au 29 mai – une opération qui devrait lui coûter 10 500 euros. L'Association mondiale des journaux, qui a fait la demande, estime que l'Europe joue un rôle important dans des domaines tels que le droit d'auteur et le commerce électronique. Elle envisage de débattre de la façon dont elle rend compte de l'actualité européenne.

150 prisonniers poursuivent une grève de la faim en Turquie

Les violations des droits de l'homme constituent l'un des principaux obstacles à l'adhésion d'Ankara à l'Union. Cinquante prisonniers politiques ont déjà succombé au mouvement de jeûne commencé en octobre 2000

ISTANBUL
de notre correspondante

Massant ses pieds douloureux avec des glaçons, les chevilles crispées en une crampe permanente,

■ **REPORTAGE**

Auprès des grévistes au quartier populaire de Gazi, une banlieue grise

Fikret Lüle, 29 ans, affirme calmement qu'il poursuivra sa grève de la faim jusqu'à la mort. *« Nous ne sommes pas des militants aveuglés, nous ne sommes pas fous. Nous aimons la vie, mais les circonstances nous ont forcés à prendre cette décision »*, affirme Fikret, qui n'a pas mangé depuis 327 jours et survit grâce à de l'eau sucrée et à des tisanes. *« Nous ne pouvons pas abandonner notre identité politique, ce serait nous abandonner nous-mêmes. »*

Membre lui aussi d'un groupuscule marxiste-léniniste, Deniz Bakir en est à son 74e jour de jeûne. Hospitalisé de force après plusieurs mois de grève en 2001, Deniz, âgé de 23 ans, a été relâché pour raisons de santé après six ans de détention, mais il a repris sa grève en janvier. *« Nous continuons à l'extérieur, parmi les masses, pour faire entendre la voix des grévistes à l'intérieur des prisons*, explique-t-il, assis sous les portraits de dizaines de militants décédés. *Nous continuerons jusqu'à la mort du dernier homme. »*

Leur discours est ponctué d'*« impérialisme »*, de *« lutte populaire »* et de *« fascisme »*, des termes appartenant au vocabulaire d'un communisme radical et désuet, mais leur force de conviction est indéniable. Les graffitis sur les murs témoignent de la sympathie des habitants de ce quartier populaire de Gazi, une banlieue grise d'Istanbul.

Alors que l'Association turque des droits de l'homme (IHD) soumettait, le 1er avril, à l'Assemblée nationale une pétition signée par 17 000 personnes demandant au gouvernement de mettre fin au mouvement meurtrier, Meryem Altun, âgée de 26 ans et membre du Parti révolutionnaire de libération du peuple (DKHP-C), succombait à son jeûne après une lente agonie dans un hôpital d'Istanbul, devenant ainsi la 50e victime de la grève de la faim. Les prisonniers avaient entamé leur mouvement en octobre 2000 pour protester contre les conditions de détention dans les nouvelles prisons, plus modernes, mais où les détenus sont logés dans des cellules d'une ou trois personnes. Les détenus affirment que l'isolement les rend plus vulnérables aux mauvais traitements.

Les autorités avaient catégoriquement rejeté un retour à l'ancien système de dortoirs insalubres et souvent incontrôlables, dans lesquels les groupes politiques pouvaient imposer leur loi à une centaine de prisonniers. Une proposition lancée fin 2001 par les barreaux de plusieurs villes a permis de clarifier les exigences des grévistes. L'initiative « Trois portes, trois clés » envisage l'ouverture, durant la journée, des portes de trois cellules contiguës dans des corridors fermés aux deux extrémités.

Cette suggestion a reçu l'appui des groupes d'extrême gauche, qui ont offert de mettre fin à la grève si elle était acceptée. *« Bien qu'elle ne réponde pas à tous nos besoins, nos représentants avaient décidé de l'accepter parce que nous voulons une solution »*, explique Fikret Lüle. Le ministère de la justice a rejeté cette initiative, proposant à la place cinq heures d'activités communes par semaine.

« "Trois portes, trois clés" est une bonne formule. Elle permet aux autorités d'éviter les problèmes liés à l'ancien système tout en donnant aux prisonniers plus de contact », affirme Selahattin Esmer, secrétaire général de l'Association des droits de l'homme. Pour l'instant, l'impasse continue. Aux militants morts de faim s'ajoutent les 32 victimes, qui incluaient deux membres des forces de sécurité de l'intervention paramilitaire qui avait eu lieu en décembre 2000 dans 20 prisons de Turquie et avait permis aux autorités de transférer les prisonniers politiques dans les nouveaux pénitenciers. En novembre 2001, quatre personnes avaient trouvé la mort lors d'un raid policier dans un quartier d'Istanbul où étaient réunis plusieurs grévistes.

Mais les morts ne sont que le sommet de l'iceberg : si le nombre des grévistes en prison est en dessous de 150, c'est que plusieurs centaines d'entre eux, très affaiblis physiquement, ont été discrètement relâchés en vertu de l'article 399 du Code pénal qui permet la libération pour raisons de santé. L'Association des droits de l'homme (IHD) affirme que 330 détenus au moins ont ainsi quitté les pénitenciers, beaucoup d'entre eux souffrant de séquelles irréversibles suite à leur jeûne prolongé.

« Nous ne sommes pas des militants aveuglés, nous ne sommes pas fous. Nous aimons la vie »

Mehmet, dont le procès pour *« appartenance à une organisation illégale »* se poursuit, est l'un d'entre eux. Il souffre de troubles de l'équilibre, d'amnésie et il a de la peine à s'exprimer. *« Ils l'ont hospitalisé et soigné de force »*, explique son camarade Ünal. A côté de Mehmet, une jeune femme tremble comme si elle était affectée par la maladie de Parkinson. Semiray avait été hospitalisée, dans le coma, en 1996, après avoir participé à un mouvement de grève similaire. Après deux semaines de traitement, elle avait été renvoyée en prison avant d'être finalement libérée il y a quelques mois. Mehmet et Semiray sont, parmi plus de 400 anciens grévistes, sous traitement médical auprès de la Fondation turque pour les droits de l'homme (TIHV).

Ces militants souffriront des conséquences de leur action pour le reste de leur vie, pourtant ils n'ont rien perdu de leur militantisme. *« Que pouvions-nous faire d'autre ? Bien sûr que je soutiens le mouvement de grève »*, affirme Semiray. Les familles sont souvent déchirées entre le désir de sauver leurs enfants et celui de respecter leur choix. *« Nous ne voulons pas que nos enfants meurent, mais ils sont confrontés à une forte pression »*, affirme Gülsah Taraç, dont la fille et le gendre, grévistes, ont récemment été libérés. Son fils, en prison depuis sept ans, est seul dans une cellule de la prison d'Edirne, près d'Istanbul. *« Mes enfants ont été condamnés, ils purgent leur peine. Tout ce qu'ils veulent est d'être traité de façon humaine. »*

Nicole Pope

De nouvelles réformes pour se rapprocher des Quinze

ISTANBUL
de notre correspondante

Après des semaines de délibérations, l'Assemblée nationale turque a finalement adopté le 26 mars un paquet de réformes démocratiques prévues dans son programme national pour l'adhésion à l'Union européenne (UE).

Une modification de la loi sur les partis politiques rend plus difficile leur dissolution et offre, à la place, la possibilité de les priver d'aide publique en cas de violation de la Constitution. Dans le but de décourager l'usage de la torture, une mesure a été adoptée, forçant les fonctionnaires responsables à payer eux-mêmes les compensations fréquemment octroyées aux victimes par la Cour européenne des droits de l'homme.

Dans la législation sur la presse sont ajoutés des *« délits contre Atatürk et ses réformes »* à la liste des crimes pouvant entraîner la suspension d'un journal. En revanche, la période maximale de fermeture d'une publication est réduite d'un mois à quinze jours.

Ces réformes ne répondent pas entièrement aux attentes de l'UE. Le vice-premier ministre, Mesut Yilmaz, responsable des affaires européennes, a admis que la Turquie avait encore beaucoup à faire, mais il a souligné que *« notre détermination est évidente, et les étapes franchies jusqu'à présent ne doivent pas être sous-estimées »*.

Quant à l'abolition de la peine de mort, condition sine qua non d'adhésion à l'UE, les trois partis de la coalition ne sont pas parvenus à un accord. Le Parti d'action nationaliste (extrême droite) insiste sur le maintien de la peine capitale tant que le dirigeant du Parti des travailleurs kurdes (PKK), Abdullah Öcalan, n'a pas été exécuté.

AFP

« Notre détermination est évidente. Les étapes franchies jusqu'à présent ne doivent pas être sous-estimées »
MESUT YILMAZ

Entre l'adoption de nouvelles lois et leur application, il y a un pas que la Turquie ne franchit pas toujours, d'où le scepticisme qui a accueilli ces révisions législatives. *« Bien sûr, certains de ces changements sont positifs. La nouvelle règle sur la torture est une bonne chose, par exemple. Mais dans le domaine de la liberté d'expression, les contradictions demeurent »*, affirme Selahattin Esmer, membre de l'Association turque des droits de l'homme (IHD). *« Modifier un mot ou deux dans les lois n'est pas suffisant. C'est la mentalité qui doit changer. »* Selon les chiffres de l'IHD, des procès pour crimes politiques ont été intentés contre 1 552 personnes au cours des trois derniers mois.

« Jusqu'à la révision de la loi antiterreur [en 1991], *l'article 8 était le plus souvent invoqué. Ensuite les procureurs ont utilisé l'article 312 du Code pénal. Il a été révisé* [en février de cette année] *et nous voyons maintenant apparaître l'article 169 du code pénal »*, affirme M. Esmer.

Sur les droits culturels des Kurdes, la situation est encore floue. Bien qu'un amendement constitutionnel ait été adopté en octobre 2001, les lois demeurent vagues sur le droit de publication et de diffusion en langue kurde. Certaines publications en kurde sont tolérées par les autorités, mais leur distribution est interdite dans les provinces du Sud-Est, encore soumises à l'état d'urgence.

La possibilité d'autoriser des émissions en kurde sur les chaînes de télévision et radio nationales a été évoquée par le Conseil national de sécurité, mais aucune position officielle n'a été prise. Ces dernières semaines, des centaines de personnes ont été arrêtées pour avoir signé une pétition réclamant le droit à l'éducation en kurde – une campagne que les autorités affirment être dirigée par le PKK.

L'appui de l'Europe est crucial pour accélérer les réformes. Guenter Verheugen, responsable de l'élargissement de l'UE, déclarait récemment que la Turquie *« a entrepris un programme de réformes économiques et politiques très approfondi »*. Il a également constaté que ces progrès n'auraient vraisemblablement pas été enregistrés *« sans la stratégie d'adhésion à l'UE »*.

N. P.

Le patronat s'impatiente

Les critiques sur la lenteur du processus de démocratisation n'émanent pas seulement des milieux des droits de l'homme. Tuncay Ozilhan, le président de la Tusiad, qui représente le patronat turc, souligne que *« l'abolition de la peine de mort, l'octroi de libertés individuelles et de droits culturels sont des points d'importance vitale »*. Les milieux des affaires, conscients que politique et économie sont inextricablement mêlées, insistent sur les réformes démocratiques. *« Même si nous savons que l'adhésion n'est pas pour demain*, a déclaré le ministre Kemal Dervis, responsable de l'économie, *l'ancrage à l'Union européenne rétablirait un degré de confiance que nous ne pouvons pas offrir tout seuls. »*

TROIS QUESTIONS À... KENDAL NEZAN

1 Directeur de l'Institut kurde de Paris, qu'attendez-vous des négociations sur l'adhésion de la Turquie à l'UE ?

Il s'agit d'une bonne occasion pour l'Union européenne de montrer qu'elle a des principes. Dans la mesure où elle négocie avec la Turquie à propos de la question chypriote, nous voudrions obtenir pour la minorité kurde de Turquie un traitement égal à celui proposé par Ankara pour la minorité turque résidant du côté grec de Chypre. Par ailleurs, la Turquie défend la diversité culturelle en Moldavie et en Bulgarie pour la minorité turque résidente. L'Europe doit insister auprès des dirigeants d'Ankara pour qu'ils regardent chez eux.

2 Etes-vous pour l'intégration de la Turquie dans l'Union ?

L'intégration va favoriser le développement démocratique et une certaine prospérité économique en Turquie. Mais nous ne voulons pas d'une intégration au rabais qui consisterait à accepter la Turquie en prétendant qu'elle est au début du chemin et que l'on verra après... La Turquie a besoin de l'Europe et non l'inverse. Le pays est au bord de la banqueroute et les 16 milliards de dollars *[près de 17,75 milliards d'euros]* accordés en février par le Fonds monétaire international lui donnent un sursis. Aujourd'hui, 60 % des échanges économiques s'effectuent avec l'Union. Les hommes d'affaires turcs sont pour une solution pacifique du problème kurde.

3 Que vous inspirent les déclarations du secrétaire général du Conseil national de sécurité, le général Tuncer Kilinç, qui a mis en cause l'opportunité d'une adhésion de la Turquie à l'UE ?

La diplomatie turque pratique la politique du bord du gouffre qui consiste à faire monter les enchères tout en menaçant de « faire un malheur si nous ne sommes pas écoutés ». Tant que la Turquie n'a pas clarifié le rôle de l'armée et le droit des Kurdes, elle devra rester dans l'antichambre de l'Europe. L'effondrement du Parti des travailleurs kurdes (PKK) aurait été une bonne occasion pour mettre en place une politique de la main tendue. Mais l'Institut kurde d'Istanbul vient d'être fermé, 600 prénoms kurdes sont interdits des listes d'état civil pour les nouveau-nés. Le salut démocratique ne viendra de l'Europe que si Bruxelles n'adopte pas une attitude mercantile et opportuniste face à la Turquie.

Propos recueillis par Nicolas Bourcier

FRANCE
PRÉSIDENTIELLE

Selon un sondage Sofres pour *Le Monde,* RTL et TF1, le premier ministre-candidat l'emporterait largement, chez **LES 18-24 ANS**, au second tour de l'élection présidentielle. Un changement par rapport à 1995, où le président sortant avait bénéficié du soutien de 55 % de cette classe d'âge. S'ils considèrent, en majorité, que la politique est **« UN SPECTACLE »**, ils estiment aussi qu'elle *« permet de préparer l'avenir »*. **COMME LEURS AÎNÉS**, les jeunes placent au cœur de leurs préoccupations la violence, l'insécurité et l'emploi, loin devant la dépénalisation du cannabis ou encore l'autorisation des rave-parties. Pour Anne Muxel, spécialiste du comportement politique des jeunes, ces derniers **REFUSENT « UN CHANGEMENT RADICAL** *de la société »* et souhaitent des hommes politiques *« consensuels »*.

Lionel Jospin devance nettement Jacques Chirac chez les jeunes

Selon une enquête Sofres pour « Le Monde », RTL et TF1, le premier ministre arriverait en tête des intentions de vote au second tour avec 59 % des suffrages, contre 41 % à Jacques Chirac. Les 18-24 ans font de la sécurité et de l'emploi leur priorité

QUELQUE 5 millions de jeunes de 18 à 24 ans sont appelés, pour la première fois, à participer à l'élection présidentielle. Depuis le début de la campagne, on n'en a guère entendu parler qu'à travers le prisme de l'insécurité et de ces centres fermés où les principaux candidats, à commencer par Jacques Chirac et Lionel Jospin, proposent de cantonner les « sauvageons ». Il est vrai que l'électorat le plus jeune est aussi le plus imprévisible, volatile et zappeur. Vrai également que les jeunes votent moins que leurs aînés. Chacun, pourtant, devrait se souvenir que leurs emballements font souvent la différence : François Mitterrand leur avait largement dû ses victoires de 1981 et 1988, tout comme Jacques Chirac celle de 1995. Le sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde*, RTL et TF1 permet, aujourd'hui, de mieux cerner leurs attentes et leurs souhaits.

▶ **Lionel Jospin en position de force.** Contrairement à ce qui s'était passé en 1995, le candidat socialiste aborde le scrutin en position favorable chez les 18-24 ans. En terme d'image, il est, certes, concurrencé par la candidate de Lutte ouvrière, puisqu'il recueille 59 % de bonnes opinions contre 60 % à Arlette Laguiller. Mais, en terme d'idées et de propositions, le premier ministre creuse l'écart : il est le seul candidat qui recueille, sur ce plan, l'approbation d'une majorité de jeunes (55 %), contre 43 % à Mme Laguiller, 42 % à Jacques Chirac et 41 % à Noël Mamère. C'est encore plus net en terme d'intentions de vote : 30 % des sondés déclarent qu'ils voteront pour lui, loin devant M. Chirac (17 %), Mme Laguiller (14 %) et Noël Mamère (10 %). Autant les intentions de vote en faveur de la candidate d'extrême gauche sont clivées (20 % des filles, des bacheliers et des enfants d'ouvriers, contre 8 % des garçons, des diplômés de deuxième et troisième cycles universitaires ou des enfants de cadres), ainsi que celles en faveur du candidat des Verts (13 % des garçons et des plus diplômés, contre 7 % des filles et des bacheliers), autant Lionel Jospin bénéficie d'intentions de vote homogènes.

Quant au second tour, le candidat socialiste fait mieux qu'inverser son score de 1995 : il recueille 59 % des intentions de vote des jeunes (et jusqu'à 66 % chez les étudiants et 63 % chez les 18-21 ans) contre 41 % seulement à Jacques Chirac.

▶ **La politique, sérieuse et décevante.** Le premier constat dressé par cette enquête ne surprendra guère, tant il rejoint le climat flottant de cette présidentielle : comme le reste de l'électorat, les jeunes ne sont pas passionnés par la campagne. A peine un tiers (32 %) s'y intéressent « assez » et seulement 9 % « beaucoup », contre 42 % qui expriment un intérêt faible et 17 % aucun intérêt. Seuls les diplômés de second et troisième cycles universitaires ou de grandes écoles sont majoritairement intéressés (55 %), contre 33 % des bacheliers et 28 % des titulaires d'un diplôme inférieur au bac.

Au-delà de la campagne elle-même, la politique suscite de l'indifférence chez une large majorité des 18-24 ans. Près des deux tiers disent ne s'y intéresser que peu (47 %) ou pas du tout (17 %), contre 36 % qui expriment de l'intérêt, plus marqué chez les garçons (41 %) que chez les filles (31 %) et, là encore, chez les plus diplômés (48 %). L'intérêt pour la politique n'est majoritaire (51 %) que dans une seule catégorie : les jeunes appartenant à un milieu de cadres ou de professions intellectuelles...

Pour autant, cette indifférence n'exprime ni rejet ni mépris de la politique. Près des deux tiers des jeunes (63 %) jugent que le président de la République a des pouvoirs très, ou assez importants pour diriger ou réformer le pays ; la même proportion (61 %) attendent du futur chef de l'Etat deux qualités principales : avoir une vision d'avenir pour la France et être un homme de dialogue.

Enfin, c'est sur l'ensemble de son programme que 62 % des sondés assurent qu'ils choisiront un candidat, tandis que 53 % analyseront en priorité les « propositions sur les problèmes qui les concernent directement », 39 % le bilan du candidat lorsqu'il était au pouvoir, 38 % les personnalités avec qui il pourrait gouverner et 29 % seulement sa personnalité et son image, sans parler de l'âge qui ne sera un critère de choix que pour 9 % des jeunes.

Contrairement à quelques idées reçues, les jeunes ont donc une approche sérieuse de la politique : 43 % estiment qu'elle permet de préparer l'avenir et 31 % qu'elle permet de résoudre les problèmes des Français. Si près de la moitié d'entre eux (49 %) répondent également qu'elle *« est un spectacle »*, c'est plutôt pour le déplorer puisque l'image des candidats ne sera un critère de choix que pour un sur quatre seulement.

▶ **L'insécurité au cœur des réformes souhaitées.** Les jeunes souhaitent que la France change : 3 % seulement préconisent le statu quo. Mais pour la majorité, ce réformisme doit rester mesuré et ne pas bouleverser la société française : ils sont 58 % à exprimer cette position, et jusqu'à 70 % chez les plus diplômés (contre 44 % seulement chez les titulaires d'un diplôme inférieur au bac). Un jeune sur quatre souhaite toutefois que la société française soit *« réformée sur l'essentiel »* et 14 % (soit exactement les intentions de vote en faveur d'Arlette Laguiller) qu'elle soit *« radicalement changée »*.

Comme l'ensemble des Français, les 18-24 ans sont préoccupés en priorité par les problèmes de violence et d'insécurité (66 %, et jusqu'à 70 % chez les filles et 75 % chez les moins diplômés). Toutefois l'emploi est pour eux une préoccupation plus forte (57 %) que pour les électeurs plus âgés. De même, ils sont 47 % à juger que la France a besoin de *« plus de sécurité »*, mais presque autant attendent plus d'égalité (21 %) et de solidarité (20 %).

Gérard Courtois

LA VIOLENCE, L'INSÉCURITÉ ET L'EMPLOI AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES 18-24 ANS

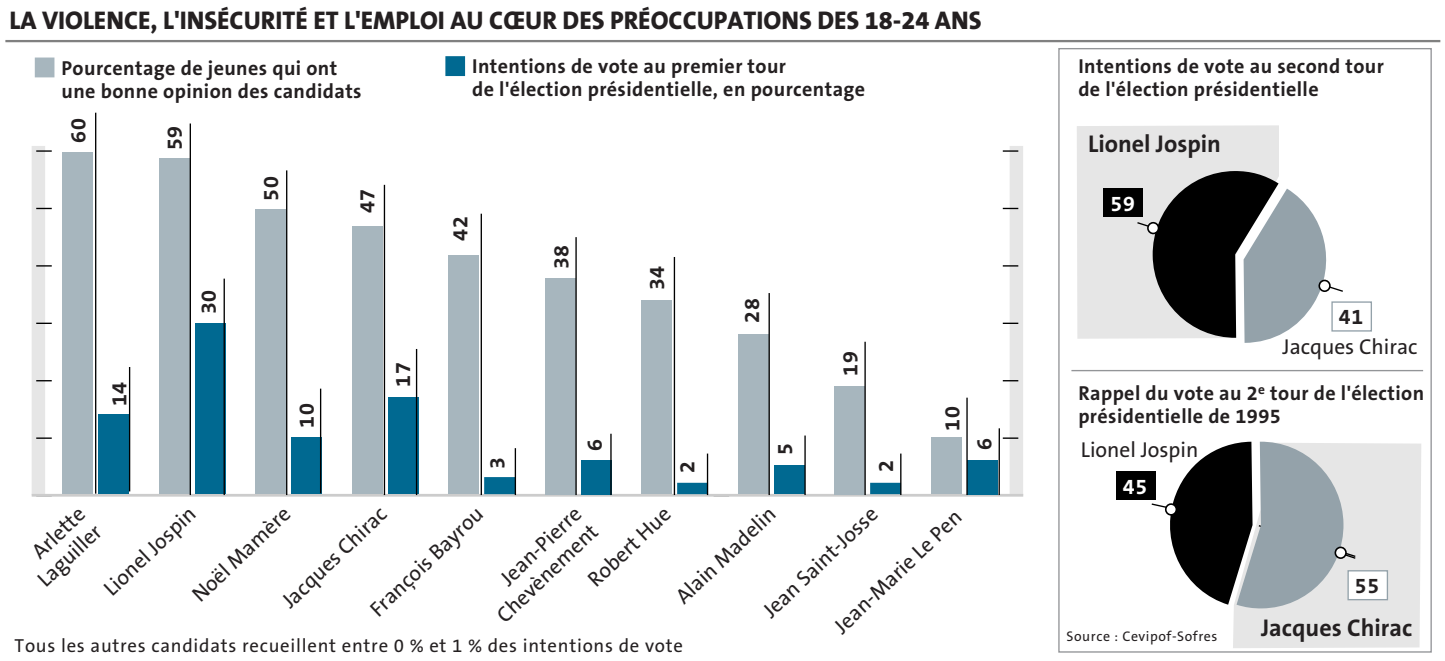

Tous les autres candidats recueillent entre 0 % et 1 % des intentions de vote

Quels sont les sujets que vous souhaiteriez voir traités en priorité par les candidats au cours de la campagne électorale pour l'élection présidentielle ?

		En %
1	La violence, l'insécurité	66
2	L'emploi	57
3	La pauvreté	39
4	La qualité de l'enseignement	33
5	Les problèmes écologiques, l'environnement	31
6	Les droits de l'homme	24
7	Le terrorisme	20
8	La construction européenne	15
9	L'immigration	15
10	La croissance économique	14
11	La dépénalisation du cannabis	13
12	Les innovations scientifiques et technologiques	12
13	La mondialisation	11
14	L'autorisation des rave-parties	3
15	Sans opinion	0

Parmi ces opinions que nous avons recueillies sur la politique, quelles sont celles avec lesquelles vous vous sentez d'accord ?

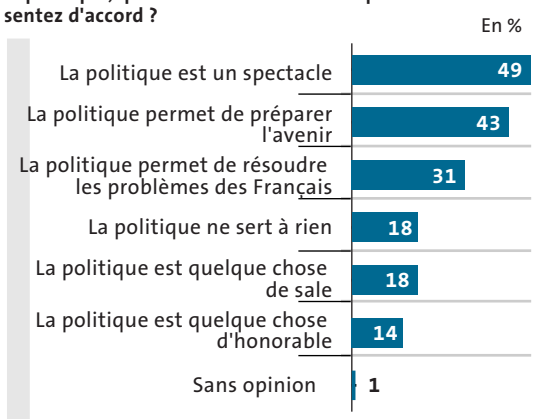

Sondage réalisé par téléphone du 27 au 30 mars auprès d'un échantillon de 500 jeunes représentatifs de la population ayant atteint la majorité entre le 8 mai 1995 et le 20 avril 2002 et inscrits sur les listes électorales

Les 18-24 ans veulent des hommes politiques « consensuels »

LES MOINS de 25 ans ne pèsent pas seulement près de 15 % du corps électoral, ils constituent un *« thermomètre politique et social »* mesurant *« l'état de santé »* de la démocratie, puisque le niveau de leur participation aux scrutins et leurs choix *« renseigneraient sur les dispositions des nouveaux électeurs à l'égard du système politique, et plus largement de la société »*. C'est la conclusion d'Anne Muxel, spécialiste des comportements politiques des jeunes au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof-CNRS), dans un article du *Dictionnaire du vote* (PUF, 2001). Elle rappelle que le taux d'abstention des 18-24 ans est supérieur à celui de leurs aînés, sauf pour la présidentielle, même s'ils sont *« très attachés à leur droit de voter »*.

Les plus jeunes (18-20 ans) participent davantage aux scrutins que les 20-24 ans, alors qu'ils sont moins nombreux à être inscrits sur les listes électorales, note Anne Muxel. Il faut y voir l'effet des *« vicissitudes de l'installation dans la vie adulte »* et une forme de *« désenchantement »* qui interviendrait dès la première expérience politique. Il faut aussi considérer les années de jeunesse comme une période où *« les choix sont moins stables, les comportements moins assurés et d'abord soumis aux aléas de l'expérimentation politique »*, explique-t-elle.

Désaffection durable, voire démission ? Anne Muxel interprète cette attitude comme une marque de la crise de la représentation politique. *« Une plus grande difficulté de repérage ainsi qu'une certaine exigence mâtinée de lucidité caractérisent ces enfants de l'alternance »*, qui ont connu, depuis 1981, une succession de gouvernements de gauche ou de droite et trois cohabitations. Ils sont aussi de plus en plus incertains à l'approche d'une élection, et ce trait de comportement, propre à l'ensemble de la population, est *« particulièrement accentué »* chez eux : en 1997, 61 % ont dit avoir fait leur choix dans les derniers jours précédant le scrutin (contre 54 % en 1995 et 23 % en 1988).

Par ailleurs, on a assisté à un revirement de leurs choix politiques au début des années 1990. Dans les années 1970 et 1980, ils votaient très majoritairement en faveur de la gauche : 78 % aux élections législatives de 1978, et 63 % et 68 % pour François Mitterrand en 1981 et 1988. La donne s'est inversée aux législatives de 1993 et surtout à la présidentielle de 1995, avant que le balancier ne reparte vers la gauche en 1997 et 1999.

GANDHI PLUTÔT QUE TROTSKI

Leur vote n'est plus traversé *« par le désir de révolte ou de changement radical de la société, ni par des visées anticonformistes et libertaires »*, constate la chercheuse du Cevipof. Dans son ouvrage sur *L'Expérience politique des jeunes* (Presses de Sciences-Po, 2001), elle note que les personnages publics qu'ils admirent sont *« consensuels »* et *« pacifiques »* : ils leur demandent de *« réconcilier plutôt que de pourfendre »*. Gandhi plutôt que Trotski.

Face à cette relative dépolitisation, Anne Muxel juge qu'il ne faut pas céder à l'inquiétude, estimant que *« le potentiel de mobilisation reste élevé »* chez les jeunes, notamment ceux qui ont des engagements dans les mouvements en marge de la politique. Ces derniers constituent, selon elle, un sas d'entrée dans la politique institutionnelle, qu'il s'agisse d'adhérer à un parti ou plus simplement de voter.

Jean-Michel Bezat

esec.edu/
ESEC
Diplôme homologué par l'État
images/ cinéma/ numérique/ sons/
■ Réalisateur cinéma
■ Concepteur en numérique
■ Producteur audiovisuel
■ Monteur en numérique
■ Créateur d'effets spéciaux
www.esec.edu/
01 43 42 43 22
21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

La déception d'un militant de « la génération Chirac »

En 1995, Stéphane Jourdain choisissait le candidat de la « fracture sociale »

BIBLIOGRAPHIE
Génération Chirac, génération volée
de Stéphane Jourdain
Denoël, avril 2002, 140 p., 13 €.

GÉNÉRATION CHIRAC*, génération volée* raconte la déception d'un jeune chiraquien engagé en 1995 dans la campagne du candidat de *« la fracture sociale »*. Militant RPR entre 1995 et 1998, Stéphane Jourdain, diplômé de Sciences-Po et actuellement étudiant au Centre de formation des journalistes (CFJ) à Paris, s'en prend à la *« classe politique »*. Et en premier lieu à Jacques Chirac, vénéré hier, aujourd'hui *« symbole caricatural des errances de la politique politicienne »*.

Persuadé, en 1995, que le champion de la *« France pour tous »* était le seul capable de *« faire de la politique autrement »*, le jeune militant découvre, au lendemain de l'élection, un homme qui, selon lui, n'a pour autre ambition que d'être réélu en 2002.

En juxtaposant les déclarations du candidat et celles du président de la République, il obtient un effet ravageur. Tout y passe : déficits, quinquennat, féminisation de la vie politique. *« Tant de promesses non tenues. Tant de reniements. Tant de cynisme qu'il semble presque inouï de voir Jacques Chirac à nouveau candidat à l'élection présidentielle. Quel toupet ! »* A seulement 23 ans, l'ancien militant a vécu son chiraquisme comme un traumatisme : *« Croire en un homme, se démener pour convaincre les gens (...) puis être complètement déçu par l'après-élection, c'est un peu se faire cocufier »*, confie-t-il, amer.

Mais M. Chirac n'est pas le seul à avoir dupé ceux que Stéphane Jourdain appelle *« la génération Chirac »*, *« celle qui a connu les années Mitterrand, qui a été déçue par sa pratique du pouvoir* (...)*, et qui a placé ses derniers espoirs de changement en un homme qui n'allait rien changer »*. Pour Stéphane Jourdain, ces travers sont ceux de tout le personnel politique.

Au risque de tomber dans la caricature, il dénonce en vrac le culte de la petite phrase, la duplicité, la gérontocratie, la lâcheté, la collusion des médias. Le livre s'achève par un chapitre intitulé *« 21 avril 2012... »* qui est sa vision de ce que pourrait devenir la vie politique française : une démocratie sans pluralisme, désertée par les élus et *« qui n'*[aurait] *plus de démocratie que le nom »*. Le récit souligne le désamour d'une frange de la jeunesse pour la politique.

Le 21 avril 2002, Stéphane Jourdain, 16 ans en 1995, votera pour la première fois à une élection présidentielle.

Thomas Deltombe

7 ÉCOLES DE COMMERCE
7 PASSIONS
BAC+5
CONCOURS PRISM
OUVERT AUX TERMINALES
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
PARIS
BORDEAUX
LILLE
LYON
NANTES
STRASBOURG
TOULOUSE
ISEG RÉSEAU
N° Vert 0 800 16 20 17
Centralisation Concours PRISM
149 av. Victor Hugo 75116 Paris
www.concours-prism.com

Charles Pasqua estime que la droite « ne peut pas gagner sans faire place au courant national »

Visiblement satisfait d'être écarté de la compétition présidentielle, le président du RPF veut maintenant se consacrer à la préparation des élections législatives

LES RECALÉS du Conseil constitutionnel sont, en général, d'humeur plus maussade. Certes, dans une déclaration liminaire à la conférence de presse qu'il avait réunie, mercredi 3 avril, le « candidat » Charles Pasqua est parti bille en tête contre la décision du Conseil constitutionnel, qu'il juge *« anormale »*, de ne pas lui avoir fourni les renseignements nécessaires sur le nombre de ses parrainages (*Le Monde* du 4 avril). *« Il n'est pas certain, mais il n'est pas exclu que nous atteignions le seuil fatidique »*, a-t-il affirmé, avant de mettre en cause *« l'acharnement judiciaire »*, dont il estime avoir été l'objet (il est mis en examen dans trois dossiers différents), et le *« système des parrainages »*, qui vise, selon lui, à *« réintroduire le jeu des partis dans ce qui devait être un dialogue direct entre les candidats et le peuple »*.

Après avoir confirmé qu'il ne prendrait *« aucune position personnelle au premier tour »*, le président du RPF a encore appelé *« l'opposition de droite à méditer ses erreurs passées et à bien considérer qu'elle ne peut parvenir au succès sans que les idées qu'*[il] *incarne depuis 1992 ne soient prises en compte »*. *« Tout aura été fait, au cours des trois dernières années, après les élections de 1999, pour m'empêcher d'être candidat »*, conclut M. Pasqua. Mais sitôt les caméras éteintes et les micros fermés, le changement de ton est radical.

Au bar du Press Club de France, les membres de l'état-major du RPF sont quasi à deux doigts de fêter la non-candidature de leur champion. *« Je sais ce que vous pensez »*, lance M. Pasqua aux quelques journalistes qui le soupçonnent de préparer un retrait en douceur. *« Certains disent même qu'on a caché des signatures de maires dans un coffre »*, ajoute-t-il, d'un ton provocateur. Il n'empêche, le fait qu'un ancien ministre de l'intérieur, grand connaisseur des milieux politiques et dont le premier mandat de parlementaire remonte à 1968, n'ai pas su réunir plus de 440 signatures, laisse pantois. *« Sans doute avons-nous eu tort, mais nous n'avons pas organisé nous-mêmes le ramassage des parrainages »*, explique M. Pasqua. *« Il y a eu une opération manifeste pour pousser un certain nombre de "petits" candidats »*, ajoute-t-il. Selon son analyse, l'entourage du président de la République s'est efforcé d'empêcher sa candidature, dans l'espoir d'augmenter *« le différentiel de voix, au premier tour, entre Chirac et Jospin »*. C'est pour lui une nouvelle erreur d'analyse politique, dans la mesure où, dit-il, *« la droite ne peut gagner que si elle fait toute sa place au courant national »*.

AFP

« Il y a eu une opération manifeste pour pousser un certain nombre de "petits" candidats »
CHARLES PASQUA

Mais M. Pasqua n'est *« pas déçu »*. *« Je ne dirais pas que je suis soulagé, mais je suis pragmatique »*, précise-t-il. Le président du RPF compte désormais occuper son temps en allant apporter son soutien à quelques candidats de son mouvement aux élections législatives de juin. Son prochain déplacement, le seul qui était prévu, cette semaine, dans l'agenda du candidat, est maintenu pour vendredi 5 avril, dans le Loiret. *« Vous pourriez tous venir,* lance-t-il en riant aux journalistes. *Ça n'entrera pas dans les décomptes du CSA ! »*

Les trois députés membres du RPF – Jacques Myard (Yvelines), Lionel Luca (Alpes-Maritimes) et Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine) – ne sont pas davantage chagrinés par cette mésaventure. A des degrés divers, ils ont déjà reçu l'assurance de la direction nationale du RPR qu'ils ne seraient pas inquiétés dans leur circonscription. Le premier d'entre eux, M. Myard, toujours membre du groupe RPR de l'Assemblée nationale, s'apprête à expliquer publiquement, dès avant le premier tour, qu'il ne faut *« pas jouer contre son camp »*.

Sans attendre, le principal porte-parole du courant national et républicain au sein du RPR, François Fillon, a *« tendu la main »*, vendredi sur France 3 Ouest, à M. Pasqua, estimant que sa présence est *« utile et nécessaire dans la grande formation de droite que nous sommes en train de construire derrière le président de la République »*. C'est un peu comme si la fracture apparue, en 1999, au sein de la mouvance gaulliste était en voie de résorption. A près de 75 ans – il les aura le 18 avril –, M. Pasqua n'a plus qu'un seul véritable héritage à léguer : la présidence du très fortuné conseil général des Hauts-de-Seine, que les élus RPR du département, Nicolas Sarkozy en tête, comptent bien récupérer, au plus tard lors du renouvellement cantonal prévu pour 2004.

Jean-Louis Saux

Malgré ses affirmations, Nicolas Miguet n'aurait obtenu que 258 signatures d'élus

FAUT-IL croire Nicolas Miguet quand il affirme avoir déposé plus de 500 parrainages pour sa candidature à l'Elysée (*Le Monde* du 4 avril 2002) ? Contrairement à ce qu'il a affirmé mardi soir à la sortie du Conseil constitutionnel, le président du Rassemblement des contribuables français (RCF) n'aurait pas obtenu 508 signatures. Selon nos informations, le nombre de paraphes réellement collectés par M. Miguet serait très inférieur à celui communiqué oralement d'abord, puis par voie de fax. Avant même d'avoir été examiné par le Conseil constitutionnel, le décompte s'établirait seulement à 258, soit la moitié du chiffre annoncé.

Dans les derniers jours de mars, Nicolas Miguet laissait accroire qu'il ne lui manquait que quelques soutiens pour satisfaire aux exigences de la loi électorale. Trois jours avant la clôture des opérations, son entourage indiquait qu'il avait d'ores et déjà recueilli 459 signatures, validées par les services de la Rue Montpensier. *« Nous avons reçu une première vague entre mi-janvier et début février,* a affirmé M. Miguet, *puis presque rien après les déclarations de candidature de Chirac et Jospin. Et c'est reparti très fort dans la deuxième moitié de mars. »* En tout cas pas suffisamment pour atteindre les 508 revendiquées depuis le 2 avril. Joint par *Le Monde* dans la soirée de mercredi à son domicile de Verneuil-sur-Avre (Eure), M. Miguet a toutefois maintenu qu'il avait *« bel et bien rassemblé plus de 500 soutiens »*. *« Nous en avons même exactement 509,* a-t-il précisé. *Vos informations ne concordent pas avec les miennes. Vendredi et samedi* [29 et 30 mars], *nous avons eu un flux continu de signatures. Des maires nous ont téléphoné en nous indiquant qu'ils avaient directement adressé le formulaire au Conseil constitutionnel, d'autres se sont déplacés ou nous l'ont fait parvenir ici. Mes pointages sont précis. »*

MÉLANGE DES GENRES

De manière plus détaillée encore, son entourage affirme que vendredi et samedi, 21 élus ont expédié le formulaire par la poste et que M. Miguet en a remis 30, mardi peu après 22 h 30, au Conseil constitutionnel. *« Si les envois postaux ne sont pas parvenus dans les délais, je n'en suis pas responsable. De toute manière, c'est sûr nous avons une marge de manœuvre étroite »*, a toutefois prévenu M. Miguet. Et comme pour se prémunir d'une déconvenue annoncée, il signalait également que certains documents parvenus au Conseil constitutionnel n'avaient pas été tamponnés par leurs expéditeurs comme l'exige la règle.

Candidat une première fois aux élections européennes de 1999 sous le slogan « Moins d'impôts maintenant », Nicolas Miguet ne passe pas pour un homme particulièrement scrupuleux. Habitué aux mélanges des genres, il gère en une seule et unique affaire la promotion de sa propre image, qu'il affiche chaque semaine à la « une » de l'une de ses publications, et celle de son commerce de conseil. L'administration et la rédaction de ses journaux sont toutes domiciliées à son adresse personnelle où s'amassent courriers, bulletins et autres prospectus. Volontiers opaque sur son entourage, M. Miguet l'est tout autant à propos de ses démêlés judiciaires aujourd'hui couverts par l'amnistie.

Nicolas Miguet, qui a fait du conseil en placement boursier sa spécialité, aurait-il des problèmes en calcul ? *« L'affirmation selon laquelle le nombre de signatures déposées au Conseil constitutionnel par monsieur Miguet est supérieur à 500 n'engage que lui »*, ont déclaré au *Monde* les services du Conseil constitutionnel, tout en refusant de commenter nos informations.

Yves Bordenave

Lionel Jospin refuse une fois de plus la baisse des charges sociales sur les hauts salaires

François Hollande l'a proposée à titre personnel

***« BAISSER** les charges sociales sur les hauts salaires ? Même le plus libéral des libéraux ne l'aurait pas imaginé. Quand on a 2,2 millions de chômeurs et des marges budgétaires réduites, on a mieux à faire que de réduire les charges des plus qualifiés »* : c'est en ces termes que Nicolas Sarkozy, le maire de Neuilly, qualifie la proposition avancée par François Hollande dans *Les Echos* (daté 3 avril). Le premier secrétaire du PS considère, en effet, que pour renforcer l'attraction exercée par la France, *« on ne peut accepter aujourd'hui de remettre en cause la progressivité de l'impôt ou la redistribution en matière patrimoniale au prétexte qu'il faudrait suivre les exemples irlandais ou luxembourgeois. En revanche,* dit-il, *on peut envisager de regarder comment lever un certain nombre de contraintes, notamment en matière de charges sociales pour les cadres de haut niveau »*.

Sur France 3, mercredi soir, M. Jospin a exclu de suivre M. Hollande dans cette voie, estimant qu'il existe déjà, pour les cadres de haut niveau, des systèmes dérogatoires comme celui des stock-options, fiscalement très avantageux. *« Il s'agit d'une proposition personnelle »*, précise M. Hollande au *Monde*. Selon lui, *« il y a un problème de coût du travail des cadres de haut niveau. Pour le contourner, plutôt que de mettre en place des régimes dérogatoires comme celui des stock-options qui échappe en très grande partie aux prélèvements sociaux, je pense qu'il vaudrait mieux engager la négociation avec les partenaires sociaux sur ce sujet »*.

PLUS FAMILIÈRE DE LA DROITE

L'idée n'est pas nouvelle. Mais elle est plus familière de la droite, qui avait même essayé, en 1997, d'instaurer un régime de charges privilégié pour les joueurs de football. A gauche, seul Laurent Fabius a jusqu'ici osé l'évoquer en prônant la mise en place d'un système de prélèvements dérogatoire pour les cadres supérieurs et les chercheurs étrangers travaillant en France. Lionel Jospin, à l'été 2001, avait opposé une fin de non recevoir à son ministre des finances.

En préparant le programme de M. Jospin, Dominique Strauss-Kahn avait bien tenté de le ramener à un avis moins tranché, prenant l'exemple de la recherche française – qui attire peu de talents étrangers et perd beaucoup des siens – pour illustrer le niveau trop élevé des charges sociales pour les salariés les plus qualifiés. Une fois de plus, le premier ministre-candidat avait décidé de ne pas donner suite.

Depuis un an, plusieurs études dénoncent le cumul de l'impôt sur le revenu et des charges sociales qui pèse sur les très hauts revenus. Un ancien membre du cabinet de M. Strauss-Kahn, Frédéric Lavenir, a publié, en janvier 2001, un rapport sur « L'entreprise et l'Hexagone », qui concluait à la non compétitivité du travail très qualifié en France par rapport aux pays anglo-saxons. Pour un même salaire brut de 460 000 euros par an, les cotisations patronales en France sont de près de 160 000 euros, contre près de 11 000 euros pour les Etats-Unis et 55 000 euros pour le Royaume-Uni, indiquait-il à titre d'exemple. Les cotisations salariales, elles, sont de 59 000 euros en France (contre 11 000 euros aux Etats-Unis et 3 500 euros au Royaume-Uni). Le député socialiste Michel Charzat (Paris) avait aussi défendu un régime social et fiscal plus favorable pour les « impatriés » dans un rapport sur l'attractivité de la France remis à M. Jospin en juillet 2001.

Virginie Malingre

Polémique autour de l'équilibre des finances publiques

Mercredi 3 avril, sur France 3, Lionel Jospin a vivement attaqué Jacques Chirac, qui propose de repousser de 2004 à 2007 la date de retour à l'équilibre de ses finances publiques. Sur la date de 2004, inscrite dans le programme pluriannuel de finances publiques déposé par la France à Bruxelles cet hiver, M. Chirac avait estimé la veille, sur France 3 également, qu'il n'y a « *pas d'impératif* », assurant qu'il n'y a « *pas de calendrier, pas d'accord négocié* » sur la date de 2004. « *Ceci est un engagement de la France, agréé* » en conseil des ministres européens de l'économie et des finances, a rétorqué M. Jospin, ajoutant que, à Barcelone, c'était « *la première fois* » que cet engagement « *figurait dans le Conseil européen.* (...) [M. Chirac] *ne peut pas s'engager à Barcelone et dire le contraire trois jours plus tard aux Français.* (...) *On est au cœur du sérieux des discussions en politique, au cœur de la responsabilité et au cœur de la vérité.* »

ÉCHOS DE CAMPAGNE

▶ **Jospin côté cœur**. Sylviane Agacinski dresse, dans *Paris Match*, un portrait on ne peut plus flatteur de son mari. Le définissant comme un homme *« solide »*, elle évoque notamment le fait que Lionel Jospin, qu'elle a rencontré quand elle avait 38 ans, a élevé son fils, Daniel, alors âgé de 5 ans. *« Je vous dirai que j'ai une gratitude infinie à l'égard d'un homme qui a été si tendre et généreux* (...), *ça m'émeut rien que d'en parler. »* Par ailleurs, le même hebdomadaire révèle que le candidat sera bientôt grand- père, sa fille Eva attendant un bébé pour la fin de l'été.

▶ **Les frères Cohn-Bendit contre Arlette Laguiller**. Daniel et Gabriel Cohn-Bendit s'en prennent, jeudi 4 avril, dans une tribune à *Libération*, à Arlette Laguiller, *« militante obéissante et dévouée d'une secte dirigée d'une main de fer par un gourou dont les pseudonymes de combat sont Hardy ou Roger Girardot »*. *« De son vrai nom, il s'appelle Robert Barcia, c'est l'actionnaire principal et le dirigeant de trois sociétés, très capitalistes, spécialisées dans le recrutement, la formation et la prestation de services de visiteurs médicaux »*, ajoutent les deux frères. *« Si quelqu'un se présentait et qu'on soupçonne derrière cette candidature les Témoins de Jéhovah ou l'Eglise de scientologie, toute la presse en parlerait »*, observent-ils.

ILS ONT DIT

■ **Olivier Besancenot** (candidat de la LCR), au sujet de la multiplicité des candidatures trotskistes : *« Même l'extrême gauche est plurielle aujourd'hui. »* (RTL, 4 avril.)

■ **Arlette Laguiller** (candidate de LO) : *« A part Chirac et Jospin, tous les autres votes sont protestataires au premier tour. »* (France Inter, 3 avril.)

■ **Lionel Jospin** (candidat du PS) : *« Je constate que le thème* [de l'insécurité] *est exploité de façon systématique par les responsables de l'opposition, et notamment par le candidat du RPR. C'est d'autant plus anormal que rien dans les propositions de la droite ne permet de croire qu'elle résoudrait ces problèmes par miracle. »* (*Paris-Match*, 4 avril.)

■ **François Bayrou** (candidat UDF) : *« Vous avez une prolifération de candidatures contestataires. »* On nous annonce *« trois candidats trotskistes avoués »* et *« des candidatures écologistes à la pelle »*. *« Tout cela traduit une inadaptation de notre système politique et démocratique aux attentes des Français. »* (Europe 1, 3 avril.)

■ **Jean-Claude Gaudin** (sénateur et maire DL, chiraquien) : *« Le credo* [de M. Jospin] *s'écrit en deux articles :* "Article 1er *: M. Jospin a toujours raison, article 2 : quand M.Jospin a tort, c'est l'article 1er qui s'applique". Ce qui revient à la devise trotskiste "Nous avons eu raison d'avoir tort". »* (RMC Info, 4 avril.)

■ **Jean-Marie Le Pen** (candidat du FN) : *« Le problème, c'est qu'on ne peut pas accepter que Le Pen soit, dans les médias, le troisième homme. Alors on a poussé et gonflé Mr Bean* (Jean-Pierre Chevènement), *pour arriver à en faire un troisième homme présentable mais peu crédible et qui s'étiole un peu plus chaque jour. Alors, on a trouvé un autre troisième homme en la personne de Mme Laguiller, tout cela n'est pas plus sérieux. »* (Meeting à Nice, 3 avril.)

Chronique présidentielle *par Patrick Artinian*

CONTACT PRESS IMAGE

ARLETTE LAGUILLER AU HAVRE Quelques minutes avant de tenir un meeting de campagne au Havre, le 21 février, la candidate de Lutte ouvrière cherche un peu de repos dans une loge improvisée. A peine s'abandonne-t-elle dans un fauteuil de camping que le dossier lâche et qu'elle se retrouve brusquement à l'horizontale. La surprise passée, nouvel essai et nouvel échec. A sa troisième – et vaine – tentative, tout le monde éclate de rire, et « Arlette », hilare elle aussi, se dit qu'il est temps d'aller à la rencontre de son auditoire.

A Bordeaux, Jacques Chirac retrouve les accents de sa campagne victorieuse de 1995

En meeting dans la ville d'Alain Juppé, le président-candidat s'est libéré pour prononcer un discours mobilisateur principalement axé sur le thème de la sécurité

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Cela commence tout juste à ressembler à une campagne. Rien qui puisse se comparer à ces meetings chiraquiens où les militants RPR avaient tout l'air de supporteurs de football. Mais Jacques Chirac paraît aujourd'hui un peu plus dans le ton. Mercredi 3 avril, à Bordeaux, pour son troisième meeting de campagne, à dix-huit jours du premier tour de l'élection présidentielle, on l'a donc vu réagir à la salle, malgré la présence d'un prompteur, lever les bras, bouger les mains et sortir, en somme, de cette allure figée de chef d'Etat qui lit son discours. *« La situation est difficile, la droite a des handicaps, mais notre candidat s'améliore de jour en jour »*, constatait en souriant Jean-Pierre Raffarin, venu applaudir M. Chirac, parmi une trentaine d'élus chiraquiens.

Il n'est pas le seul, à droite, à avoir repris espoir. Certes, même à Bordeaux, la ville de son ancien premier ministre et lieutenant favori, Alain Juppé, les quelque 8 000 personnes venues écouter Jacques Chirac restent étonnamment attentives et calmes. Mais c'est désormais presque une caractéristique de ce cru électoral 2002 : ceux qui viennent entendre les discours du chef de l'Etat n'affichent plus l'enthousiasme d'autrefois. *« Tout de même,* souligne Jean-Louis Debré, *il est clair que les erreurs de Jospin et les derniers sondages nous ont ragaillardis. »* Pour la première fois dans un meeting chiraquien, on a d'ailleurs vu, au premier rang, deux soutiens affichés de François Bayrou et Alain Madelin. Jean François-Poncet, sénateur (RDSE) du Lot-et-Garonne, et Nicole Ameline, députée (DL) du Calvados, sont ainsi venus montrer que la suprématie du président-candidat sur son camp est désormais avérée et que, comme ils le disent tous deux, *« au deuxième tour, il faudra choisir l'union et voter sans états d'âme pour Chirac »*.

Dans ce contexte, le candidat continue donc à marteler ce qui, de l'avis de ses conseillers, lui a permis de sauver ce début de campagne si poussif. Le staff chiraquien avait ainsi annoncé un discours plus axé sur la défense de la famille. Mais Jacques Chirac a finalement décidé de reparler encore longuement de la lutte contre l'insécurité. Le candidat a été convaincu par plusieurs de ses proches que l'électorat de droite y est très sensible et que l'accumulation récente de faits divers a renforcé cette préoccupation. Après quelques mots exaltant la *« nation française »* dans une rhétorique très gaulliste que bon nombre d'électeurs du RPR se plaignent de n'avoir retrouvée jusqu'ici que chez Jean-Pierre Chevènement, M. Chirac est d'abord revenu sur les récentes agressions antisémites en France. *« La France n'est pas et ne sera jamais une juxtaposition de communautés. Je ne l'accepterai pas*, a-t-il ainsi lancé. *Je n'accepterai pas non plus que des conflits extérieurs dressent sur notre sol des Français contre des Français. Pas plus que je n'accepterai que des Français puissent se sentir menacés en raison de leurs origines, de leurs convictions, de leur religion. »*

« RÉSEAUX CRIMINELS »

Puis Jacques Chirac a décrit sa vision d'une France plongée dans l'insécurité et *« les réseaux criminels organisés pour tous les trafics illicites, stupéfiants, objets volés, immigration clandestine, prostitution internationale ». « Ces réseaux,* assure-t-il, *ont fait main basse sur des quartiers entiers qu'ils mettent en coupe réglée. »* « *Depuis cinq ans,* affirme dans la foulée M. Chirac, *le gouvernement ne s'est pas donné les moyens de combattre efficacement ce fléau. L'actuelle majorité, pour des raisons qui tiennent à sa culture, à son idéologie, à ses contradictions internes, n'a pas su prendre la mesure du problème (...). Elle n'a pas compris que la violence n'est pas seulement le fait d'agressions individuelles, mais qu'elle est aussi le fruit d'activités mafieuses. Bref, elle n'a pas su, ni voulu agir. »* Et le candidat de s'engager à reconstruire une *« France rassurée, une France assurée d'elle-même et de ses valeurs »* qui sera *« une France pleinement généreuse »*. Restait donc à promettre la création d'une *« allocation unique d'accueil du jeune enfant, versée à toutes les mères, qu'elles aient un emploi ou non et quel que soit le mode de garde »*, la mise en place d'une politique d'aide aux handicapés, de soutien aux plus pauvres, de solidarité entre les générations, à redire que la baisse des impôts est *« une obligation incontournable »* et à affirmer l'engagement d'une politique de l'environnement. Ce dernier point est sensible dans cette Aquitaine qui compte bon nombre de chasseurs. Jacques Chirac, qui observe la progression électorale du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions et de son candidat à la présidentielle, Jean Saint-Josse, a dit quelques mots très applaudis à leur intention. *« Une grande politique de l'environnement,* a-t-il lancé, *ce n'est pas déclarer la guerre aux chasseurs, alors qu'ils sont, pour l'immense majorité d'entre eux des amis de la nature, qu'ils en connaissent les règles et qu'ils reconnaissent la nécessité de les respecter. »*

Pour finir, il ne restait plus au président qu'à aller serrer les mains de tous les élus locaux réunis pour un rapide cocktail, en compagnie d'Alain Juppé.

Et, tandis que M. Chirac repartait vers Paris en avion privé, les barons de la droite se retrouvaient, à l'invitation du maire de Bordeaux, dans le restaurant *Chez Greg,* sur les quais de la Garonne. Ils se félicitaient d'avoir vu leur candidat enfin requinqué.

Raphaëlle Bacqué

Alain Juppé, favori de la droite pour Matignon

Selon un sondage Louis-Harris, réalisé le 15 et 16 mars auprès de 1 008 personnes, pour le bimensuel *Challenge,* Alain Juppé reste le favori de la droite au poste de premier ministre en cas de victoire de Jacques Chirac. 32 % du total des sondés et 53 % de ceux qui se disent proches de la droite accueilleraient favorablement la désignation du maire de Bordeaux à Matignon. En cas de succès de Lionel Jospin, 34 % (et 52 % des électeurs de gauche) aimeraient voir Martine Aubry à ce poste. Ils devancent les socialistes Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, 27 %, le centriste Philippe Douste-Blazy 26 %, Nicolas Sarkozy, 25 %, François Hollande, 18 %, Nicole Notat, 17 %, Christian Blanc, 12 %, et Jean-Pierre Raffarin, 8 %.

M. Chevènement défend l'exception culturelle

Devant des créateurs, il a déclaré son attachement au service public de télévision

CHEZ Jean-Pierre Chevènement, les vedettes sont plutôt discrètes mais rien de tel pour vous saper le moral dans une campagne qu'un rassemblement sur la culture sans un échantillon de personnalités en vue du monde des arts et du spectacle... Jeudi 3 avril, au Musée des arts forains, dans le quartier de Bercy, le candidat a défendu, devant plusieurs centaines d'acteurs et de créateurs, la plupart anonymes, sa *« vision politique »* de la culture. Et c'est Jean-Pierre Mocky, cinéaste, qui, avant le discours rituel du candidat, s'est sacrifié pour jouer la star de la soirée. L'auteur de *Dieu a besoin des hommes* et du *Linceul n'a pas de poches* cherche un ministre de la culture. Il pense l'avoir trouvé en la personne du maire de Belfort qu'il a rencontré, dans sa ville, à l'occasion d'un tournage. *« C'est un gars bien, il a été chouette, il m'a prêté son bureau,* marmonne le cinéaste sous la charmille et les lampions. *Et puis,* esquisse-t-il, *il y a eu cette maladie, ce curare... »* Et bref, répète-t-il, *« je cherche un ministre de la culture, parce qu'actuellement, y en a pas. Nous, les créateurs, on a vraiment pas été gâtés »*.

Avant la musique flamenco et les pots de sangria, le candidat du Pôle républicain s'efforce de rassurer Mocky et les autres. Très applaudi, lorsqu'il plaide longuement pour *« la défense de l'exception culturelle qui s'oppose à la loi de marchandisation, tout simplement »* et brave *« les pulsions libérales de Bruxelles »*, il prend, vigoureusement, la défense du service public de télévision, qu'il faut *« renforcer »* et *« régénérer »*. *« Je demande,* déclare M. Chevènement, *qu'on inscrive, dans le préambule de la Constitution, le principe selon lequel le financement du service public de l'audiovisuel est le devoir de l'Etat. Car,* précise-t-il, *son rôle n'est pas moins important, aujourd'hui, que celui de l'école publique. »* Succès garanti, aussi, lorsque le candidat réclame *« l'instauration d'une taxe sur la publicité diffusée par les chaînes privées pour libérer les chaînes publiques de la tyrannie de la publicité »*.

L'après-midi, dans le décor plus ordinaire d'une cité HLM du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), à l'invitation du maire (MDC) de la ville, Jean-Luc Laurent, l'ancien ministre de l'intérieur avait défendu sa *« vision politique »* du logement social et réclamé, dans ce domaine, *« plus d'imagination et moins de technocratie »*.

Christine Garin

Deux sondages donnent une légère avance à M. Jospin

PUBLIÉS mercredi 3 avril, deux sondages confirment la légère avance dont bénéficie Lionel Jospin pour le second tour de la présidentielle et le placent au coude à coude avec Jacques Chirac pour le premier tour. Selon une enquête de la Sofres pour *Le Nouvel Observateur,* le premier ministre-candidat l'emporterait au second tour avec 52 % des voix (+ 1 par rapport au même baromètre de la mi-mars), après avoir obtenu au premier tour 20 % des suffrages (- 1), juste derrière Jacques Chirac à 21 % (- 2,5).
Louis-Harris crédite M. Jospin de 51 % (- 1) au second tour, et met les deux concurrents à égalité au premier tour, à 21 %. Dans les deux enquêtes, Jean-Marie Le Pen est à 10-11 %, Arlette Laguiller à 10 %, Jean-Pierre Chevènement à 8-8,5 %, Robert Hue et Noël Mamère à 6 % chacun, François Bayrou à 4,5 %, Alain Madelin à 3,5 % ou 4 %, Jean Saint-Josse à 3-4 % et les autres candidats à moins de 3 %.

Le premier ministre n'a pas de « désir » du côté du centre

LIONEL JOSPIN s'est présenté, mercredi 3 avril, sur France 3, dans l'émission « France Europe Express », comme le *« candidat du progrès social »*, qualifiant Jacques Chirac de *« candidat de la régression sociale »*. Pour lui, Arlette Laguiller est *« la représentante la plus emblématique »* des exemples de la *« protestation sociale »*, mais pas de la *« régression »*. Répondant à Robert Hue, qui a affirmé que les communistes ne participeraient pas à un gouvernement de centre gauche, M. Jospin a souligné que *« le gouvernement qu'il avait dirigé pendant cinq ans n'était pas un gouvernement de centre gauche ». « Personne* [au centre] *ne m'a fait des offres de services et je n'en ai fait à personne »,* a-t-il ajouté. Comme on lui demandait si cela pourrait changer, il a répondu : *« Nous verrons ce que sera le deuxième tour, mais enfin il me semble que les candidats à gauche et à droite sont distribués dans chaque camp. » « Je n'ai pas de désir de ce côté-là »,* a-t-il ajouté.

DÉPÊCHE

■ **MAIRIE DE PARIS :** le premier secrétaire du PS, François Hollande, a qualifié, mercredi 3 avril, de *« cerise sur le gâteau »* les *« dépenses de bouche »* réglées, en grande partie en espèces, pour le couple Chirac à l'Hôtel de Ville, selon un rapport provisoire de l'Inspection générale de la Ville de Paris, qui dénonce des *« fausses factures »* entre 1987 et 1995 (*Le Monde* du 4 avril). Bertrand Delanoë, maire (PS) de Paris, a indiqué, mercredi, que la procédure imposait d'attendre la réponse des personnes concernées avant de publier les conclusions de l'inspection et, le cas échéant, une fois la procédure achevée, de déposer une plainte.

Saint-Gobain
confirmation du résultat net 2001

Une nouvelle année de croissance
division par 4 du nominal

CHIFFRE D'AFFAIRES
Il progresse de 9,2 % et, à structure comparable, de 1,1 % en euros et de 1,6 % en monnaies nationales. Les volumes de vente, déjà en léger recul au 1er semestre, ont accentué leur baisse sur la seconde partie de l'année, principalement en raison du ralentissement général de l'économie consécutif aux événements du 11 septembre, tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

RÉSULTATS
Hors plus-values de réalisation d'actifs, le résultat net s'élève à 1 057 millions d'euros, en augmentation de 3 %. Rapporté au nombre total de titres émis au 31 décembre 2001 (85 258 628 actions), il représente un bénéfice net par action (BNPA) de 12,40 euros, en progression de 3 % par rapport à 2000 (12,04 euros). Compte tenu de la moindre importance, en 2001 par rapport à 2000, des plus-values de cessions d'actifs, le résultat net du Groupe baisse de 25,2 %, à 1 134 millions d'euros.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Lors de l'Assemblée Générale de la Compagnie, convoquée pour le 6 juin 2002, à 15 h au Palais des Congrès, Porte Maillot à Paris, le Conseil proposera la distribution d'un dividende de 4,50 euros par action, en augmentation de 4,65 % sur celui de l'an dernier. Il s'y ajouterait un avoir fiscal de 2,25 euros, soit un total de 6,75 euros par action. La mise en paiement du dividende, intégralement en espèces, interviendra le 24 juin 2002.

Par ailleurs, le Conseil proposera également à l'Assemblée Générale de procéder à la division par quatre du nominal de l'action Saint-Gobain.

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES *en millions d'euros*	2000	2000 PROFORMA ESSILOR EN ÉQUIVALENCE (1)	2001 (2)	Variation % (2)/(1)
Chiffre d'affaires	28 815	27 837	30 390	9,2%
Résultat d'exploitation	2 693	2 563	2 681	4,6%
Charge nette de financement	(612)	(594)	(603)	1,5%
Charges hors exploitation	(158)	(157)	(122)	-22,3%
Résultat courant des sociétés intégrées	1 947	1 836	1 988	8,3%
Résultat des réalisations d'actifs	584	584	84	-85,6%
Impôts sur les bénéfices	(791)	(758)	(721)	-4,9%
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 642	1 594	1 174	-26,3%
Résultat net (part du Groupe)	1 517	1 517*	1 134	-25,2%
BNPA (en €)	17,80	17,80	13,30	-25,3%
Résultat net hors plus-values	1 026	1 026*	1 057	3%
BNPA hors plus-values (en €)	12,04	12,04	12,40	3%
Autofinancement	2 643	2 530**	2 733	8%
Autofinancement hors plus-values	2 747	2 634**	2 765	5%
Investissements industriels	1 722	1 638	1 430	-12,7%
Endettement net	8 217	8 217	7 793	-5,2%

** dont Essilor : 39 millions d'euros*
*** dont Essilor : 11 millions d'euros*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN, RÉUNI LE 28 MARS 2002, A APPROUVÉ LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2001.

Afin de faciliter la comparaison, les comptes consolidés du Groupe pour l'ensemble de l'année 2000 sont présentés avec Essilor consolidée par intégration globale du 1er janvier au 30 juin 2000, puis par mise en équivalence jusqu'au 15 novembre 2000, date à laquelle elle a été cédée, et les commentaires qui suivent sont basés sur cette même présentation.

Chiffre d'affaires ↑ + 9,2 %
(+ 1,6 % à données comparables)

Résultat d'exploitation ↑ + 4,6 %
(+ 4 % à données comparables)

Résultat net et BNPA Hors plus-values ↑ + 3,0 %

Dividende net (à 4,50 € par action) ↑ + 4,7 %

PERSPECTIVES
*Pour l'ensemble de l'année 2002, le Groupe Saint-Gobain confirme son objectif de **croissance du résultat net, hors plus-values de cession, comprise entre 0 % et 4 %**. Cet objectif repose sur le redémarrage de l'économie américaine au second semestre 2002. Les opérations financières menées par le Groupe au cours du mois de février (émission d'OCEANES et rachat des intérêts minoritaires de Lapeyre) contribueront à la réalisation de cet objectif, compte tenu de leur impact légèrement relutif sur le BNPA du Groupe dès l'exercice 2002.*

Direction de la Communication Financière
Les Miroirs 92096 La Défense Cedex
Téléphone : 01 47 62 33 33
Minitel : 3615 GOBAIN (0,15 €/mn)
Internet : http ://www.saint-gobain.com
E-mail : actionnaires@saint-gobain.com

SAINT-GOBAIN

Lorsqu'il a reçu en 1999 un **PRÊT** de 7,5 millions de francs afin de financer sa campagne pour les élections européennes, Charles Pasqua était-il ainsi **REMERCIÉ** du feu vert donné à l'exploitation du casino d'Annemasse cinq ans plus tôt, alors qu'il était ministre de l'intérieur ? Les magistrats chargés de l'enquête sur le financement de la liste souverainiste semblent le supposer. Ils ont **MIS EN EXAMEN**, en janvier, Michel Tomi et Robert Feliciaggi, deux proches de M. Pasqua, pour **« CORRUPTION ACTIVE »**. En 1994, M. Pasqua avait autorisé l'exploitation du casino d'Annemasse au profit de M. Feliciaggi, négligeant ainsi les quatre **AVIS NÉGATIFS** de la Commission supérieure des jeux. Si le soupçon de corruption se confirmait, la **COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE** pourrait être saisie.

Casino d'Annemasse : jeu trouble autour du ministre Pasqua

L'enquête sur le financement illégal de la liste souverainiste aux élections européennes de 1999 tente d'éclaircir les conditions dans lesquelles, en 1994, le ministre de l'intérieur de l'époque a attribué l'exploitation de ce casino à ceux qui ont financé par la suite ses activités politiques

LE RÔLE du ministère de l'intérieur dans l'autorisation donnée pour l'exploitation des jeux au casino d'Annemasse (Haute-Savoie) est désormais au cœur de l'enquête menée par les juges Philippe Courroye, Isabelle Prévost-Desprez et Michèle Vaubaillon sur le financement de la liste de Charles Pasqua aux élections européennes de 1999. Ses derniers développements ont permis de préciser les conditions dans lesquelles M. Pasqua, alors ministre de l'intérieur, avait donné, le 20 avril 1994, son feu vert à l'un de ses proches, Robert Feliciaggi, et à ses associés. Fait rare, le ministre s'était refusé à suivre les quatre avis négatifs rendus par la Commission supérieure des jeux (CSJ), dont la consultation est obligatoire pour l'ouverture de casinos. Interrogé le 28 mai 2001 par le juge Courroye sur cette décision inhabituelle, M. Pasqua confirmait, laconique : *« C'est moi qui ai donné cette autorisation »*, tout en ajoutant : *« Je ne me souviens pas quel a été l'avis de la commission. »*

Des témoignages recueillis par les enquêteurs ont fait apparaître que l'entourage du ministre avait suivi avec une attention particulière l'évolution de ce dossier. Lors de son audition par la brigade financière, le 17 décembre 2001, Bernard Dalle, sous-directeur des courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) de janvier 1993 à septembre 1994, a indiqué qu'il était à l'époque *« en relation épisodique avec M. Daniel Léandri* [conseiller de M. Pasqua place Beauvau] *à qui* [il rendait] *compte des décisions des CSJ à l'issue de chaque réunion »*. M. Dalle précisait toutefois : *« Il ne m'a jamais donné d'instructions. Je lui communiquais seulement le résultat des CSJ et les avis rendus. »*

MCP/MAXPPP

De gauche à droite, Michel Tomi, Robert Feliciaggi et leur avocat le 22 octobre 2001 à Monaco, où ils ont été inculpés pour « blanchiment » dans un autre volet de l'affaire du casino d'Annemasse. En France, les deux hommes sont mis en examen pour « corruption active ».

« SITUATION OPAQUE »

Consultée à quatre reprises (le 13 novembre 1991, le 30 septembre 1992, le 27 janvier 1994 et le 3 mars 1994) sur le dossier du casino d'Annemasse, la CSJ avait rendu à chaque fois un avis négatif. En 1991, elle semblait soupçonner, derrière M. Feliciaggi, la présence de Michel Tomi, un ami de longue date de M. Pasqua, qui avait été mis en cause en 1989 dans une enquête ouverte sur des irrégularités commises au casino de Bandol. Lors de sa mise en examen, le 29 janvier, par le juge Courroye, M. Tomi a déclaré : *« Je n'avais rien à voir avec Annemasse. Je n'ai pas participé au financement de ce casino. Je ne suis pas intervenu dans les démarches, dans les négociations, ni avec la mairie d'Annemasse ni avec les autorités administratives ou ministérielles. »* Dans un procès-verbal du 17 mars 2001, la police monégasque, qui enquête de son côté sur les mouvements de fonds suspects détectés sur les comptes de MM. Tomi et Feliciaggi – inculpés pour *« blanchiment »* –, présentait pourtant Michel Tomi comme *« bénéficiaire économique de la vente du casino d'Annemasse »*, ajoutant que *« les décideurs politiques ayant accordé les autorisations d'exploitation ne pouvaient ignorer cette situation »*.

En 1992, la CSJ avait argué d'*« un motif d'opportunité »* pour rejeter la nouvelle demande qui lui était présentée. *« Il est gênant,* indiquait-elle, *de trouver des actionnaires qui étaient déjà liés à des groupes ayant eu des difficultés avec l'administration. »* En 1994, c'était encore la présence de M. Feliciaggi au nombre des actionnaires qui justifiait le refus : *« La situation de M. Feliciaggi est totalement opaque »*, indiquait un rapport de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) du ministère de l'intérieur destiné à la CSJ. En mars, tout en donnant une dernière fois un avis défavorable, la CSJ précisait pourtant : *« Les doutes des services de police n'existent plus aujourd'hui »*, quant à l'honorabilité des candidats à l'ouverture du casino d'Annemasse.

DOSSIERS DISPARUS

La sous-direction des courses et jeux de la DCRG, qui éclaire la CSJ sur les actionnaires des établissements de jeux, avait en effet brutalement tourné casaque. Après s'être opposée à deux reprises, en 1991 et 1992, au projet de M. Feliciaggi, elle considérait qu'il n'y avait plus d'obstacle à sa réalisation. En 1993, M. Dalle avait donné un avis technique favorable. *« Il était difficile de dire au ministre que ses amis sont des voyous »*, a-t-il expliqué aux enquêteurs. *« A mon avis, Michel Tomi n'apparaissait pas dans le projet d'Annemasse »*, a-t-il ajouté toutefois, précisant : *« Je connaissais cette réputation sulfureuse* [de M. Tomi], *mais je n'y souscrivais pas. »*

A la fin de cette année 1993, M. Feliciaggi avait été reçu à la demande d'un conseiller de M. Pasqua par le directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand, en présence de M. Dalle. Interrogé par le juge Courroye le 29 janvier, M. Bertrand a déclaré que *« l'entretien* [avait] *été bref, environ cinq à dix minutes »*. *« J'ai écouté les doléances formulées par Robert Feliciaggi, qui se plaignait d'un ostracisme à son égard »*, ajoutait-il. Questionné sur *« le revirement »* de ses services, M. Bertrand ne le contestait pas. *« Je l'explique par le fait que ce n'était plus le même sous-directeur qui avait émis les deux précédents avis négatifs*, déclarait-il au juge. *Ce n'était pas non plus le même ministre. »* Le patron des RG, qui rencontrait le ministre Charles Pasqua *« environ une fois tous les dix jours »*, a assuré qu'ils n'avaient *« pas évoqué le problème des casinos »*.

Un autre épisode pour le moins mystérieux a intrigué les enquêteurs. Interrogé le 25 juillet 2001, un commandant de police affecté à la documentation aux courses et jeux a signalé aux policiers la disparition d'une partie des dossiers de MM. Feliciaggi et Tomi, dont il avait alerté sa direction par un rapport le 15 janvier 1996. Des notes concernant leurs intérêts en Afrique avaient notamment disparu, ainsi que *« les deux avis négatifs de la sous-direction des courses et jeux* (...) *pour l'autorisation initiale du casino d'Annemasse* [qui] *avaient été retirés »*. Selon le témoin, *« il ne restait que l'avis positif du service de 1994 »*. *« Les dossiers Tomi et Feliciaggi se trouvaient rangés parmi les dossiers sensibles dans un coffre du service situé dans le bureau du chef de section »*, a ajouté le fonctionnaire. Ainsi, sur le dossier individuel de Michel Tomi saisi par la brigade financière à la DCRG figure la mention : *« Manque période de douze ans (1987/1998) »*. Interrogé sur ces disparitions, M. Bertrand affirmait : *« On peut tout imaginer, mais je ne sais pas. »*

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

Un voyage au Mali en avion privé

Les enquêteurs semblent intrigués par un déplacement à Bamako effectué par Charles Pasqua et Michel Tomi, en février 2000. *« M. Pasqua souhaitait rencontrer le président de la République et le premier ministre du Mali, qui étaient mes amis, pour essayer de leur construire des dispensaires et des points d'eau »*, a déclaré M. Tomi au juge Courroye, le 29 janvier, précisant que *« le conseil général des Hauts-de-Seine* [présidé par M. Pasqua] *investi* [ssait] *souvent en Afrique pour des causes humanitaires ». « Nous y sommes allés dans un Falcon affrété par moi personnellement »*, a précisé M. Tomi.

En matière de jeux, le ministre est souverain

● **Le ministre de l'intérieur** est seul décisionnaire en matière d'autorisation d'ouverture de casino et d'exploitation de jeux ou de machines à sous. Il peut passer outre l'avis consultatif de la Commission supérieure des jeux, même si celui-ci est négatif. Le plus souvent, il choisit cependant d'entériner les propositions qui lui sont faites.

● **La Commission supérieure des jeux (CSJ)**, présidée par un conseiller d'Etat, rassemble des hauts fonctionnaires (conseillers d'Etat et à la Cour des comptes, inspecteurs des finances et de l'administration, etc.), un député et un sénateur, deux maires de stations touristiques, et le président de l'Association nationale des stations classées.

● **Plusieurs étapes obligatoires** précèdent l'avis de la commission rendu tant sur les demandes d'autorisation d'ouverture que sur celles d'extension des jeux dans des établissements déjà en activité. Diverses enquêtes sont menées : la sous-direction des courses et jeux des renseignements généraux vérifie le sérieux des candidats et de leurs antécédents. Le préfet du département concerné conduit sa propre enquête, tandis que deux hauts fonctionnaires remettent un rapport à la commission.

Un prêt de 7,5 millions de francs pour les élections européennes de 1999

MICHEL TOMI et Robert Feliciaggi ont toujours contesté le fondement même de l'enquête qui, avant de viser d'éventuels faits de corruption, avait été ouverte pour *« financement illégal de campagne électorale »* - en l'occurrence celle de Charles Pasqua lors des élections européennes de 1999. *« Le postulat des magistrats est aberrant : comment aurait-on pu prévoir en 1994 que M. Pasqua quitterait le RPR, fonderait le RPF et serait tête de liste aux européennes cinq ans plus tard ? »* a expliqué Me Jean-Dominique Lovichi, l'avocat de M. Feliciaggi. L'enquête semble postuler qu'une partie des bénéfices dégagés par la revente du casino d'Annemasse par M. Feliciaggi ont servi à financer les activités politiques de M. Pasqua, qui aurait ainsi été *« remercié »*. De fait, l'instruction, ouverte initialement, en avril 2001, pour *« financement illégal de campagne électorale »*, a été étendue, trois mois plus tard, à des faits de *« corruption »* – chef de mise en examen retenu contre Michel Tomi et Robert Feliciaggi. Le soupçon de corruption, s'il devait être confirmé, conduirait les magistrats à se dessaisir au profit de la Cour de justice de la République, seule compétente pour instruire et juger de crimes ou délits commis par des ministres dans l'exercice de leurs fonctions.

Les interrogations portent sur le versement d'un prêt de 7,5 millions de francs au profit de la liste souverainiste. Les fonds provenaient de la directrice du PMU du Gabon, Marthe Mondoloni – fille de Michel Tomi. Selon les enquêteurs, cette somme serait issue de la revente du casino d'Annemasse par Robert Feliciaggi, entre 1995 et 1998. Celui-ci avait ainsi versé 17,5 millions de francs à Mme Mondoloni, le 21 octobre 1998, soit douze jours après avoir perçu 47,7 millions de francs de l'acquéreur du casino. Convertis en sicav, les 17,5 millions avaient été utilisés pour partie par Mme Mondoloni pour financer la liste souverainiste quelques mois plus tard. Selon MM. Tomi et Feliciaggi, les 17,5 millions correspondraient au produit de la vente par M. Tomi, en 1996, à M. Feliciaggi de ses parts dans le PMU congolais. M. Tomi assure qu'il avait alors demandé à son ami de verser les fonds sur le compte de sa fille.

P. Ce. et F. Lh.

Michel Tomi, le sulfureux « sauveur » du RPF

Des casinos européens au PMU africain, le parcours de l'homme d'affaires qui a renfloué en novembre 2000 le parti de son vieil ami Charles Pasqua

PERSONNAGE central, avec son associé et ami Robert Feliciaggi, de l'enquête sur le financement de la liste conduite, lors des européennes de 1999, par Charles Pasqua, Michel Tomi traîne dans son sillage une réputation sulfureuse dont l'évocation agace cet homme d'affaires réputé – et craint – dans le monde des jeux. Dans un entretien publié par *Le Monde*, le 24 mars 2001, il ironisait : *« Quand un Corse s'occupe d'un casino, il est assimilé à un truand. Si en plus, il travaille en Afrique, c'est le chef de la mafia ! »*

M. Tomi est un vieil ami de M. Pasqua, auquel il est venu en aide financièrement à deux reprises pour ses activités politiques. Leurs pères, des policiers, s'étaient connus pendant la deuxième guerre mondiale. M. Tomi a confié au juge Courroye, lors de sa mise en examen le 29 janvier pour *« financement illégal de campagne électorale »*, *« corruption active aggravée »* et *« faux et usage »*, avoir *« l'impression de le connaître depuis toujours ». « On se voyait quand il venait en Afrique ou quand je me déplaçais à Paris* [...]. *Il connaît mes enfants et mes petits-enfants, je connais aussi son fils* [et son] *épouse. »* Malgré cette proximité, M. Tomi conteste avoir financé la liste souverainiste, en 1999, via la revente du casino d'Annemasse. En revanche, il revendique une intervention en faveur du RPF, en novembre 2000, lorsqu'il avait convaincu sa banque au Cameroun de se porter caution à hauteur de 3 millions de francs, évitant au parti d'être placé en cessation de paiement. *« Je n'ai pas l'habitude de corrompre les gens et je ne pense pas que Charles Pasqua puisse se laisser corrompre,* a expliqué M. Tomi au juge Courroye. *Si je suis débiteur envers lui, c'est de l'affection qu'il me porte. »*

DÉBUTS COMME CROUPIER

Cet homme trapu au regard noir est né le 18 septembre 1947 à Alger. Fils d'une directrice d'école et d'un commissaire de police, il n'a découvert la France qu'en 1956. Retraitée, sa mère avait mis, avec ses trois enfants – Michel a un frère et une sœur –, le cap sur la Corse, d'où elle était originaire. Attiré par l'univers des jeux, Michel Tomi, après avoir suivi une formation dans une école privée, à Monte-Carlo, débute en 1968 comme croupier, à Paris, au cercle Billard-Bastille. En 1973, il est nommé directeur des jeux au Cercle Opéra. Un an plus tard, il devient chef de partie au casino Ruhl à Nice, dirigé par le *« Napoléon des tapis verts »*, Jean-Dominique Fratoni.

En 1978, M. Tomi s'installe en Catalogne pour gérer trois casinos. Il connaît ses premiers ennuis. Le soupçonnant d'avoir participé à des parties truquées, les autorités espagnoles lui retirent son agrément professionnel – la France fera de même en 1985. Il quitte l'Espagne en juillet 1981 pour les Caraïbes, où il est mis en cause dans une tricherie au casino portant sur 16 millions de francs. En France, le ministère de l'intérieur lui interdit en 1982 de s'impliquer dans la gestion du casino de Bandol, dont son frère Jean, par ailleurs maire (RPR) de Tasso (Corse-du-Sud), est l'actionnaire principal. C'est à cette période, en 1986, que Michel Tomi rencontre Robert Feliciaggi, par l'intermédiaire d'un ami commun, l'avocat Paul Grimaldi. *« Je savais que c'était un homme d'affaires qui était en Afrique et qui avait de l'argent,* a-t-il précisé au juge Courroye. *Je lui ai proposé de nous aider et de devenir partenaire dans le casino de Bandol. »*

AFP

« Si je suis débiteur envers Charles Pasqua, c'est de l'affection qu'il me porte »
MICHEL TOMI

En 1988, l'ouverture d'une enquête sur des détournements de fonds – environ 54 millions de francs – provoque la fermeture de l'établissement. Poursuivi comme *« gérant de fait »*, M. Tomi est placé quatre-vingts jours en détention provisoire fin 1989. Il est condamné par le tribunal correctionnel de Toulon, en mars 1996, à trois ans de prison ferme, dont deux avec sursis, et 8 millions de francs d'amende, jugement devenu définitif en 2000. M. Tomi a indiqué au juge Courroye qu'il était suivi par un juge d'application des peines d'Ajaccio et qu'il lui restait encore *« cinq mois d'emprisonnement ferme à effectuer »*. En 1990, à sa sortie de prison, Michel Tomi, *persona non grata* dans le monde des jeux en France, propose à son ami – *« Robert Feliciaggi est pour moi comme un frère »*, a-t-il assuré au juge – d'investir en Afrique. Le duo implante des casinos et des antennes du PMU au Congo, puis au Cameroun, au Gabon et au Mali. Cette initiative fait la fortune des deux associés et de leurs enfants, actionnaires des sociétés. C'est ainsi que Marthe Mondoloni, la fille de Michel Tomi, est installée à la tête du PMU gabonais. Elle est au cœur de l'affaire, pour avoir prêté 7,5 millions de francs à la liste Pasqua – sur laquelle elle figurait en 55e position.

RELATIONS EN CORSE

Dans les notes qu'elle lui a consacrées, la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), qui prête à M. Tomi *« des relations avec certains séparatistes corses »*, évoque des événements troubles auxquels il aurait été mêlé. L'une d'elles, datée du 23 juillet 1987, fait allusion à une *« tentative de meurtre* [...] *par plusieurs décharges de chevrotine »*, dont M. Tomi aurait été l'objet quelques jours plus tôt, à Bandol, et à la suite de laquelle il n'aurait pas déposé plainte. Une note du 30 juillet 1986 fait état *« d'un contact pris par M. Tomi* [...] *avec un distributeur d'armement »* en vue de fournir des pistolets-mitrailleurs et des pistolets d'assaut au Hezbollah libanais contre des stupéfiants. M. Tomi s'est indigné en déclarant au juge n'avoir *« jamais approché un quelconque terroriste* [ni] *jamais fait dans le commerce des armes. Je me demande à partir de quels éléments cette fiche a pu être rédigée »*, s'est-il interrogé, ajoutant n'avoir *« jamais fait l'objet d'une tentative d'assassinat »*.

La justice monégasque, qui a inculpé le 22 octobre 2001 MM. Feliciaggi et Tomi pour *« blanchiment »* dans un autre volet du même dossier, suspecte les deux associés d'entretenir des *« liens »* avec Jean-Jérôme Colonna, qu'une commission d'enquête parlementaire désignait en 1998 comme *« le seul parrain corse »*. Evoquant, dans un rapport de synthèse du 11 janvier 2001, la présence de personnes fichées au grand banditisme dans l'entourage des deux hommes, la police monégasque écrivait : *« Il semble donc que le milieu puisse utiliser les structures des casinos afin de blanchir l'argent issu de* [son] *activité criminelle. »* Des accusations dénuées de fondement, selon les avocats des deux hommes d'affaires.

P. Ce. et F. Lh.

Il n'y aurait pas eu de faute lors du suicide de Richard Durn

Les enquêtes ne font pas ressortir de manquement grave des policiers

LES ENQUÊTES administratives et judiciaires sur le suicide de Richard Durn dans les locaux de la police judiciaire parisienne, jeudi 28 mars, semblent converger vers l'absence de faute des policiers. Dans un communiqué rendu public mercredi 3 avril, le procureur de la république de Paris Jean-Pierre Dintilhac, qui avait confié une enquête préliminaire à l'inspection générale des services (IGS), « la police des polices », sur les circonstances de la mort de l'homme qui a tué huit élus à Nanterre, a indiqué que *« cette enquête ne fait pas ressortir d'agissements ou de manquements susceptibles de caractériser l'existence de fautes pénales »*.

Parallèlement, l'enquête administrative confiée par les ministres de l'intérieur et de la justice à l'IGS et à l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ) était en voie d'achèvement, jeudi 4 avril dans la matinée. Selon une source proche du dossier, ses conclusions, que le ministère de la justice s'est engagé à rendre publiques, ne devraient pas être *« très différentes »* de l'enquête judiciaire, notamment parce qu'elle repose sur les mêmes pièces et les mêmes auditions.

VELUX ENTROUVERT

Jean-Pierre Dintilhac a toutefois demandé aux policiers de l'IGS de compléter l'enquête judiciaire sur trois points. Il exige que le médecin qui a délivré le certificat médical favorable à la garde à vue de Richard Durn soit entendu, d'autant que ce dernier n'a subi que ce seul examen pendant toute sa garde à vue.

Selon nos informations, il aurait refusé à plusieurs reprises de rencontrer un autre médecin, y compris devant le procureur de la République à Nanterre (Hauts-de-Seine), Yves Bot, qui lui rendait visite à la brigade criminelle. M. Dintilhac a également demandé l'audition du personnel chargé du ménage dans les locaux du 36 quai des Orfèvres pour l'interroger sur la fermeture du vasistas par lequel le tireur de Nanterre s'est jeté. Celle-ci était-elle défectueuse ? Selon plusieurs sources, le Velux était en effet légèrement entrouvert, au moment du suicide de Richard Durn, en raison de la chaleur qui régnait ce matin-là dans le bureau 414, situé sous les combles, au quatrième étage du 36 quai des Orfèvres.

Enfin, le procureur de Paris a souhaité que les policiers du dépôt qui avaient été affectés à la surveillance de Richard Durn dans la nuit du 27 au 28 mars soient interrogés sur le comportement du détenu. Ceux-ci avaient reçu des instructions écrites du commissaire Frédéric Péchenard, chef de la brigade criminelle, pour assurer *« une surveillance de tous les instants »* de l'homme qui avait tué huit élus dans la fusillade au conseil municipal de Nanterre et avait blessé dix-neuf autres personnes.

Les multiples précautions prises autour de Richard Durn semblent toutefois avoir convaincu les membres de la commission d'enquête administrative composée de deux commissaires de police et deux magistrats. Deux visites complètes des locaux de la brigade criminelle aux 3e, 4e et 5e étages du 36 quai des Orfèvres leur auraient notamment permis de constater qu'il n'existait pas de bureau sans fenêtre, permettant une audition sécurisée à 100 %. Devant l'amorce de la polémique lancée par les syndicats de police sur la vétusté des lieux, classés monument historique, le préfet de police Jean-Paul Proust a demandé à un cabinet d'architecte un audit pour sécuriser le bâtiment qui abrite la police judiciaire parisienne.

Au ministère de l'intérieur, plusieurs sources confirmaient que Daniel Vaillant attendrait que lui soient remis les résultats de l'enquête administrative pour décider d'éventuelles sanctions. Le suicide de Richard Durn aurait suscité un débat au sein du cabinet. L'un des conseillers de M. Vaillant avait soufflé au ministre la formule *« dysfonctionnement grave »* qui avait provoqué une vive émotion parmi les policiers du 36. Le ministre de l'intérieur avait toutefois d'emblée lié ses futures décisions aux conclusions des enquêtes en cours.

MENACES DE PROTESTATION

Selon nos informations, le commissaire Péchenard et le directeur de la police judiciaire parisienne Gérard Girel avaient successivement endossé la responsabilité du suicide de Richard Durn, lors de leur première rencontre avec le préfet de police, jeudi 28 mars. Plusieurs organisations syndicales, dont le syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire), Synergie-officiers, Alliance (gardiens et gradés) et le SGP-FO avaient publiquement manifesté leur soutien à leurs collègues mis en cause, ainsi qu'à la hiérarchie de la brigade criminelle, plusieurs d'entre eux menaçant de mouvements de protestation en cas de sanctions.

Pascal Ceaux

L'enquête sur la tuerie de Nanterre continue

Le ministère de la justice a confirmé, mercredi 3 avril, que l'enquête sur les faits commis à Nanterre (Hauts-de-Seine) par Richard Durn – qui a tué huit élus et en a blessé dix-neuf autres à l'issue du conseil municipal, dans la nuit de mardi 26 à mercredi 27 mars se poursuivait –, comme l'avait indiqué le procureur de la République à Nanterre, Yves Bot, après le suicide du tireur, jeudi 28 mars, pendant sa garde à vue à la brigade criminelle à Paris.

« Cette enquête, **précisait la Chancellerie dans un communiqué remis à la presse,** *se poursuit pour permettre aux victimes de connaître l'entière vérité sur les faits. Elle sera communiquée au procureur de la République à Nanterre le 4 avril 2002. Celui-ci donnera aussitôt connaissance aux victimes de l'ensemble de la procédure. »* **Cette décision est exceptionnelle, la mort de l'auteur de crimes ou délits éteint d'habitude l'action publique.**

OLIVIER CORSAN/LE PARISIEN

La grève des douaniers a été bien suivie

PLUS DE 90 % DES DOUANIERS, selon les syndicats, 37 % selon la direction, ont suivi le mouvement d'action lancé par sept syndicats, mercredi 3 avril, pour demander la revalorisation de leur prime de risque et une bonification de retraite. Des grèves du zèle ont été observées à la gare du Nord, à Paris, aux aéroports de Roissy, Orly et Lyon-Saint-Exupéry. Des rassemblements ont eu lieu notamment à Paris, Montpellier, Toulouse, Dijon et Rennes. Sept syndicats des douanes ont appelé, mercredi, les agents à inscrire leur action *« dans la durée »*. Ils demandent une revalorisation de l'indemnité de risque (actuellement comprise entre 5 % et 9 % du traitement, contre 23 % chez les policiers) et une bonification de retraite d'une année pour cinq ans de service actif (dont bénéficient policiers, pompiers, et gardiens de prison). Commencé le 15 mars à Perpignan, le mouvement des agents de la surveillance (9 000 sur un total de 19 500 douaniers) s'est progressivement étendu à la quasi-totalité des directions régionales – *(AFP.)*

La thèse de l'accident ne convainc pas le mari d'une ingénieure en nucléaire disparue en montagne

Laurence Alavoine, employée de Schneider à Grenoble, se disait menacée

GRENOBLE (Isère)
de notre correspondante

La fonte des neiges permettra-t-elle de résoudre le mystère de la disparition, le 14 décembre 2001, dans le massif de la Chartreuse, de Laurence Alavoine, une ingénieure de 37 ans, qui travaillait dans le nucléaire ? C'est l'espoir formulé par son mari, ingénieur en micro-électronique, qui, depuis trois mois, cherche à comprendre comment son épouse, mère de trois jeunes enfants, a pu partir en randonnée, un après-midi d'hiver, à plus de trois quarts d'heure de son domicile, alors qu'à quelques minutes de voiture elle pouvait rejoindre d'innombrables sentiers.

Elle avait pourtant, en marcheuse expérimentée, consulté la météo, emporté un guide et une carte IGN. *« Elle n'avait aucun sens de l'orientation »*, note son mari. L'itinéraire était connu et fréquenté, même si, selon un gendarme, les conditions étaient difficiles ce jour-là à cause du froid et de la glace. C'est grâce au témoignage d'un randonneur que sa voiture a pu être localisée sur un parking, *« garée face à la pente »*, s'étonne son mari, alors qu'elle avait, dit-il, *« la hantise que le frein à main lâche »*. Le témoin a vu Laurence Alavoine emprunter un chemin sur lequel il l'avait suivie du regard, avant de bifurquer. Durant quatre jours, près d'une centaine d'hommes ont arpenté quelque 900 hectares dans un terrain décrit comme *« très accidenté »* par les CRS. En vain.

UN TEXTE DE DOUZE PAGES

Selon son mari, Laurence Alavoine avait évoqué sa crainte d'*« être éliminée »* parce qu'elle en savait

D.R.

« trop ». Diplômée de l'Ecole polytechnique et des Mines, elle avait commencé sa carrière chez Matra, avant de rejoindre le groupe Schneider, en 1991. Elle avait ensuite intégré la division Safety Electronics Systems (SES), également appelée Sécurité nucléaire, où elle était chargée du montage technique et financier de plusieurs projets de rénovation dans des centrales nucléaires des pays de l'Est.

Dans un texte de douze pages, qu'elle aurait apparemment fini d'écrire le jour de sa disparition, puis imprimé et placé dans un tiroir de sa table de nuit, où son mari l'a découvert en même temps que des *« reçus »* de frais, ainsi que des copies de cartes de visite, Laurence Alavoine raconte *« les vexations »* et *« les brimades »* dont elle aurait fait l'objet de la part de certains membres de sa hiérarchie. Selon son mari, elle envisageait d'engager une procédure pour harcèlement moral, mais hésitait, par crainte d'avoir à dévoiler certaines irrégularités portant sur *« la négociation de marchés et le versement de commissions »*. *« Au téléphone, elle avait parlé à sa sœur d'une affaire pire que l'affaire Elf »*, affirme Olivier Alavoine, qui se souvient également de l'avoir entendue parler d'*« un envoi de matériel nucléaire en Afghanistan »*. *« Après les attentats du 11 septembre, j'ai essayé de la questionner,* raconte-t-il, *mais elle s'est énervée et m'a dit que moins on en saurait et mieux ce serait. »*

« TRÈS PERFORMANTE »

Un ancien collègue de Laurence Alavoine se refuse pourtant à établir un lien entre ses fonctions professionnelles et sa disparition. *« Laurence était quelqu'un de très performant, que j'estimais. Mais rien, parmi ce qui a été dit, ne correspond à la réalité »*, soutient-il. Laurence Alavoine fait allusion, dans son texte, à *« une enquête de la direction financière »* à propos d'un versement *« d'environ 200 kF »* en Bulgarie mais, contactée par *Le Monde,* la direction de Schneider Electric à Grenoble, s'est refusée à tout commentaire, affirmant n'avoir *« jamais eu connaissance des éléments évoqués »*. Une source judiciaire s'étonne aujourd'hui du caractère tardif de ces révélations. *« En l'état actuel de l'enquête, aucun élément matériel ne permet de penser que la disparition de Mme Alavoine a une cause autre qu'accidentelle »*, souligne ce proche du dossier.

Selon le groupement de gendarmerie, les recherches devraient reprendre d'ici *« une à trois semaines »*. Si aucun corps n'est retrouvé, Olivier Alavoine affirme vouloir porter plainte pour *« enlèvement »*.

Nicole Cabret

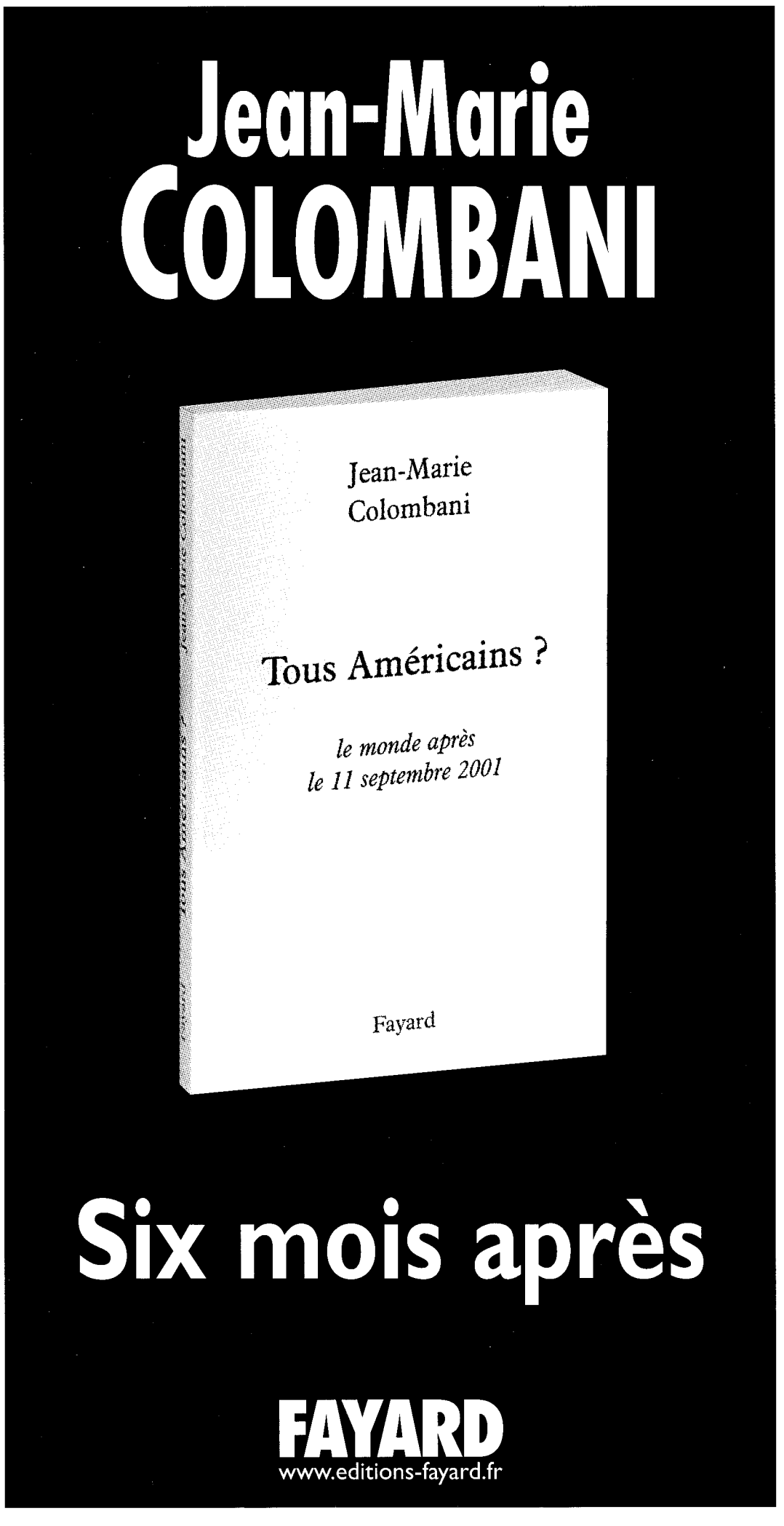

Le parquet de Lyon requiert le renvoi en correctionnelle de Michel Noir et Pierre Botton

L'ancien maire de Lyon et son ex-gendre sont mis en examen pour « abus de biens sociaux » dans l'affaire des « comptes suisses », liée à la concession du périphérique nord de la ville

LE PARQUET de Lyon a requis, mercredi 3 avril, le renvoi devant le tribunal correctionnel des cinq personnes poursuivies dans l'affaire dite des « comptes suisses » parmi lesquelles figurent l'ancien maire (RPR) de Lyon, Michel Noir, et son ex-gendre, Pierre Botton, mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. Martin Bouygues, PDG du groupe éponyme, André Kamel, PDG de Dumez international et directeur général de Dumez Nigeria, et Bertrand Martin, ancien PDG de CCM-Sulzer, sont quant à eux poursuivis pour *« abus de biens sociaux »*. Il revient désormais à la juge d'instruction, Noëlle Cousinier, d'ordonner ou non, sur la base des réquisitions du parquet, le renvoi en correctionnelle des personnes visées. *« Je souhaite que cette affaire soit audiencée le plus rapidement possible, ce sera le point de départ de ma nouvelle vie »*, a déclaré, jeudi matin, au *Monde*, Pierre Botton. *« A la barre du tribunal, je révélerai tout ce que je n'ai pas dit au cours de l'instruction »*, a-t-il ajouté.

Ouverte en août 1994 au cabinet du juge d'instruction Philippe Courroye – en poste au pôle financier parisien depuis juillet 1999 –, l'enquête s'est centrée sur Michel Noir, suspecté d'avoir bénéficié, entre 1986 et 1992, via les comptes suisses de son gendre, de virements occultes pour un montant total de 11 millions de francs – à l'occasion notamment de la signature en 1989 du contrat de concession du périphérique nord de Lyon – provenant de trois entreprises : Bouygues Nigeria Limited, Dumez Nigeria et la Compagnie de construction mécanique (CCM). Dès le début de l'enquête, Pierre Botton a soutenu que les virements, effectués sur les comptes ouverts en 1986 à Genève – à la Société de banque suisse (SBS) et à la Banque de l'Union européenne (BUE) – au nom de deux sociétés panaméennes, Belette Agencies et Toves Management, créées pour servir de paravent et dont il était l'ayant droit économique, étaient destinés à son beau-père, Michel Noir. Ce dernier lui aurait demandé, avait-il déclaré aux enquêteurs, de recueillir *« des fonds nécessaires à son ascension politique et aux campagnes électorales qui allaient s'ouvrir »*, faisant notamment allusion aux élections municipales de mars 1989 – que Michel Noir remporta.

> **Michel Noir est suspecté d'avoir bénéficié de 11 millions de francs de virements occultes**

Les déclarations de M. Botton avaient été peu ou prou corroborées par les trois chefs d'entreprise poursuivis. Martin Bouygues, mis en examen le 22 décembre 1995, avait ainsi reconnu que les versements – pour un total de 2,3 millions de francs – effectués par son groupe sur le compte Belette avaient eu pour but de *« soutenir l'action politique de Michel Noir »*. Lors d'un interrogatoire, en mai 1997, M. Noir, qui a toujours contesté avoir bénéficié personnellement des fonds, avait toutefois déclaré, évoquant une rencontre datant du printemps 1988 : *« J'ai demandé à Martin Bouygues de soutenir financièrement ma campagne, et j'ai obtenu du groupe Bouygues la somme de 1 million de francs en espèces qui a transité par l'intermédiaire de Pierre Botton. »* Cette déclaration avait relancé les interrogations concernant le contrat de concession du périphérique nord de Lyon (TEO), signé quelques mois après l'élection de M. Noir à la mairie de Lyon avec le groupe Bouygues et la société Dumez, partenaire minoritaire. M. Noir avait contesté tout lien entre l'attribution de ce marché colossal – 6 milliards de francs – et le million de francs que lui avait versé Bouygues. *« Nous avons choisi* [...] *Bouygues et Dumez car ces deux groupes avaient des références internationales »*, avait-il indiqué au juge.

Trois des virements à destination des comptes genevois de M. Botton – les 22 décembre 1986, 29 janvier 1987 et 7 avril 1987 – ayant été effectués alors que Michel Noir était ministre délégué chargé du commerce extérieur, dans le gouvernement de Jacques Chirac de mai 1986 à avril 1988, le juge Courroye avait adressé, en avril 1996, les premières conclusions de son enquête à la Cour de justice de la République (CJR) – seule compétente pour juger des crimes et délits commis par un ministre dans l'exercice de ses fonctions.

Le magistrat s'était également appuyé sur certaines déclarations de Bertrand Martin. Evoquant les difficultés financières que connaissait en 1986 sa société, CCM-Sulzer, il avait indiqué, dans un entretien publié par *Le Monde* le 21 décembre 1995 : *« Quelqu'un m'avait dit que M. Botton pouvait nous aider, notamment grâce à ses relations avec M. Noir, qui était alors ministre du commerce extérieur. »* En avril 1987, M. Martin avait été promu commandeur de l'ordre national du Mérite, sur le contingent du ministère du commerce extérieur. Le 10 novembre 1999, la commission d'instruction de la CJR avait rendu un arrêt d'incompétence.

Fabrice Lhomme

Hugues Vérita, mis en examen, ne veut plus démissionner de la magistrature

L'ÉVENTUELLE mise à l'écart de la magistrature du vice-président du tribunal de grande instance de Nîmes (Gard), Hugues Vérita, mis en examen, samedi 30 mars, pour *« trafic d'influence par personne dépositaire de l'autorité publique »*, fait l'objet d'un imbroglio inédit. Le magistrat, soupçonné d'avoir promis un jugement clément à l'ancien président du conseil général du Gard Gilbert Baumet, en échange d'une intervention en sa faveur auprès du fisc (*Le Monde* du 2 avril), a demandé, mardi 2 avril, au premier président de la cour d'appel de Nîmes, Jean-Pierre Goudon, de considérer sa démission comme *« nulle et non avenue »*. Selon nos informations, M. Vérita a joint à sa lettre un certificat médical, établi la semaine dernière, mentionnant qu'il se trouvait dans un état dépressif.

Jeudi 28 mars, quelques heures avant d'être placé en garde à vue dans les locaux nîmois du SRPJ de Montpellier, M. Vérita avait fait parvenir à M. Goudon un premier courrier, dans lequel il annonçait son intention de quitter la magistrature. Transmis immédiatement à la chancellerie, il avait entraîné le déclenchement de la procédure administrative visant à entériner le départ de M. Vérita. La direction des services judiciaires comptait présenter, dès la fin de cette semaine, ses conclusions à la présidence de la République – la démission d'un magistrat nécessite un décret du chef de l'Etat.

Or, dans la seconde lettre qu'il a adressée à M. Goudon mardi, M. Vérita revient sur sa décision. Selon son avocat, Me Thierry Fradet, le magistrat *« est actuellement très perturbé psychologiquement, pour des raisons personnelles et professionnelles »*. Me Fradet en veut pour preuve le fait que, mercredi 27 mars, *« à la demande de certains de ses collègues du tribunal »*, le SAMU s'était rendu au domicile de M. Vérita pour l'examiner en urgence.

« CERTIFICAT MÉDICAL »

Le revirement de M. Vérita suscite un certain embarras Place Vendôme, où l'on avait officiellement entériné, mardi, sa démission. La chancellerie semblait déterminée à régler au plus vite le cas de ce magistrat à la réputation sulfureuse, déjà poursuivi depuis octobre 2000 pour *« prise illégale d'intérêts »* dans une autre affaire. *« Si le courrier de M. Vérita, que nous n'avons pas encore reçu, devait être accompagné d'un certificat médical incontestable, nous pourrions annuler sa démission »*, estimait-t-on, mercredi soir, au ministère de la justice. Dans ce cas de figure, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, serait amenée à saisir le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), afin de demander des poursuites disciplinaires à l'encontre du magistrat. Le contrôle judiciaire auquel les trois juges qui l'ont mis en examen l'ont astreint lui interdit déjà de se livrer à toute activité juridictionnelle au sein du tribunal de Nîmes.

Selon Me Fradet, l'enquête pourrait toutefois réserver *« quelques surprises »*. L'avocat de M. Vérita annonce qu'il va déposer plainte *« contre Gilbert Baumet et tous autres »* pour *« pressions sur magistrat dans l'exercice de ses fonctions »*. Faisant référence à l'affaire Schuller-Maréchal, Me Fradet estime pouvoir démontrer que son client *« a été victime d'un piège tendu par M. Baumet »*. *« C'est ce dernier qui a tenté d'obtenir un jugement clément auprès de M. Vérita. Voyant que cela ne marchait pas, il a saisi la justice »*, affirme l'avocat. Une accusation qualifiée de *« ridicule »* par M. Baumet, qui s'apprête à se constituer partie civile dans le dossier.

F. Lh.

Deux bus d'une école juive d'Aubervilliers ont été incendiés

Le maire, Jack Ralite, a fait part de son inquiétude

JEAN AYISSI/AFP

Les véhicules utilisés pour le transport des élèves étaient stationnés sur un parking fermé à une centaine de mètres de l'école juive.

LE BUS SCOLAIRE d'une école juive, un car et une voiture ont été incendiés, mercredi 3 avril, en début de soirée, dans un parking discret et fermé d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Un nouvel incident antisémite qui survient après une vague d'agressions contre des synagogues, à Strasbourg et Marseille notamment. A Aubervilliers, des pré-adolescents ont été aperçus en train d'escalader le petit mur d'enceinte du parking, à une centaine de mètres d'une école juive. Un bus scolaire a été entièrement brûlé ; les vitres d'un car, garé à proximité, ont été brisées et il a été à demi-incendié ; les vitres d'une Renault 9 ont été minutieusement cassées, et une camionnette, garée le long du bus, a été touchée par les flammes, les véhicules étaient tous assez anciens.

L'identité des propriétaires du parking, un terrain vague sur lequel doit être construit une école, ne fait pas de doutes : un grand nombre de dessins d'enfants, comprenant pour certains des caractères hébraïques, sont affichés sur un mur et le caractère antisémite des incendies ne semble pas douteux. *« C'est quand même inquiétant, on n'a jamais vu ça,* a souligné Jack Ralite, maire d'Aubervilliers et ancien ministre communiste. *C'est apparemment des gosses qui ont fait ça, mais ils véhiculent ce qui traîne. Il n'y a jamais eu d'incidents à Aubervilliers, même pendant la guerre d'Algérie. C'est une ville qui vit de la diversité de ses habitants, c'est une petite ONU ici. »*

« CLIMAT DE CONFIANCE »

Une importante communauté arabe, ou plutôt kabyle, vit en paix dans la commune depuis plusieurs dizaines d'années. La ville est jumelée avec Beit Jala, une petite commune palestinienne près de Bethléem, et le maire est ami de Leïla Chahid, la représentante de l'autorité palestinienne en France. Mais c'est aussi lui qui a accueilli en 1962 l'essentiel de la communauté juive d'Aubervilliers lorsqu'elle a quitté l'Algérie, et les relations avec la mairie de l'école juive et des deux synagogues sont bonnes. Jack Ralite a réuni, lundi 1er avril, à la mairie, le curé d'Aubervilliers, un imam et les représentants de la communauté juive, pour discuter de la situation. *« Nous sommes tous d'accord pour dire que quelle que soit la gravité des événements du Proche-Orient,* insiste le maire, *ce n'est pas en mettant le feu qu'on va régler le problème. Le climat de confiance est réel à Aubervilliers, il y a aujourd'hui une échancrure à ce climat, qu'il va nous falloir réparer. »* Une information judiciaire a été ouverte, des renforts policiers mis en place, le service départemental de la police judiciaire de Seine-Saint-Denis (SDPJ) a été chargé de l'enquête. Les représentants de la communauté juive, qui fêtaient jeudi le dernier jour de Pessah, la Pâques juive, n'étaient pas joignables.

Franck Johannès

La synagogue de Montpellier visée

Un bâtiment abritant l'une des trois synagogues de Montpellier (Hérault) dans le quartier des Beaux-Arts, près du centre ville, a été la cible, jeudi 4 avril, vers 4 h 30, de plusieurs cocktails Molotov. La synagogue, *« qui était probablement visée »*, selon la police, n'a pas été touchée. Le feu a pris dans une pièce contiguë appartenant à la Maison départementale de l'environnement. Plusieurs engins incendiaires ont été jetés à travers une fenêtre et ont provoqué un début d'incendie rapidement éteint par les pompiers. L'enquête a été confiée à la police judiciaire de Montpellier.

Le procès de Montfort s'achève sans un scénario crédible de la tuerie

Les avocats de Kamel Ben Salah ont critiqué le manque de rigueur de l'enquête de gendarmerie

COUR D'ASSISES DU GERS
8e jour d'audience

AUCH (Gers)
de notre envoyé spécial

Au moment de prendre la parole, mercredi 3 avril, pour sa plaidoirie au procès de Kamel Ben Salah, devant la cour d'assises du Gers, Pierre Handburger, conseil des parties civiles, a déclaré qu'il ne prendrait pas le rôle de l'accusation. L'avocat n'a pas tenu sa promesse, et, pendant les deux heures de son intervention, il n'a eu de cesse de tenter de démontrer la culpabilité de l'accusé, soupçonné d'avoir tué deux couples de Néerlandais, en mai 1999, à Monfort (Gers). Après des débats où chacun s'était perdu dans les méandres d'un dossier visiblement mal ficelé et, en tout cas, mal maîtrisé à l'audience, sa plaidoirie a eu un mérite : elle a donné aux jurés une vision, certes partiale, mais relativement claire et étayée, de l'affaire qui leur est soumise depuis huit jours.

L'avocat a reproché à Kamel Ben Salah son attitude pendant l'instruction, qui a consisté, selon lui, *« à présenter des explications qui ont constamment varié en fonction des résultats des enquêtes et des expertises »*. Il s'est attaché à démonter les témoignages à décharge, considérant que leur *« fiabilité »* était sujette à caution. En revanche, *« il y a des constatations objectives et non contestées »* qui démontrent, à ses yeux, que l'accusé est bien l'auteur des faits.

Ainsi, proposant une version des crimes, il explique : *« Artie Van Hulst a été tué le premier dans son atelier et les trois autres l'ont été à leur retour du restaurant, après que Johan Nieuwenhuis eut livré, sous la torture, les codes secrets de ses cartes bancaires. Si Kamel Ben Salah était présent dans la maison à ce moment-là, comme il l'a toujours dit, c'est qu'il était déjà là au moment des coups de fusil qui ont tué Artie Van Hulst. Il les a donc entendus et il y a de fortes probabilités qu'il les ait tirés. »* La démonstration fait son effet dans le prétoire, mais l'avocat est bien en peine de livrer une suite cohérente à la version qu'il propose.

PRÉSENCE TROUBLANTE

A aucun moment, les débats n'ont permis d'appréhender un scénario crédible de la suite des événements. L'auteur des faits a-t-il pu, seul, tuer les trois autres victimes retrouvées ligotées et la gorge tranchée dans trois pièces différentes de la maison ? Ni les gendarmes, ni les experts entendus à l'audience n'ont été en mesure de valider cette thèse. Si Me Handburger s'est appesanti sur la présence, pour le moins troublante, de Kamel Ben Salah à proximité des distributeurs de billets où les cartes bancaires des victimes ont été utilisées, il n'a pas dit un mot des expertises d'ADN et d'empreintes digitales qui, contre toute attente, se sont révélées incapables de mettre en cause l'accusé.

Tout se passe comme s'il fallait s'accrocher à ce que Kamel Ben Salah qualifie de *« coïncidences »*, à défaut de pouvoir s'appuyer sur des éléments matériels plus consistants. Le constat fait le jeu des avocats de la défense, trop heureux de pouvoir critiquer une enquête de gendarmerie qui, selon eux, a manqué de rigueur. Parfois, à mots à peine couverts, ils suggèrent que les enquêteurs ont pu « influencer » les déclarations de certains témoins, quand celles-ci n'étaient pas suffisamment à charge. A d'autres moments, ils n'hésitent pas à mettre en cause l'attitude de gendarmes en civil présents en nombre dans la salle d'audience.

Ainsi, quand l'avocat général, Gérard Aldigé, annonce qu'il verse aux débats les photos anthropométriques de l'accusé, Gilbert Collard dénonce la méthode : *« Pourquoi ces photos ne figuraient-elles pas au dossier ? On est en droit d'attendre un peu plus de loyauté de la part du ministère public. Nous savons que ces photos vous ont été apportées par les gendarmes. »* L'avocat général dément fermement. *« C'est un mauvais procès, je cherche moi aussi la vérité. »* Mais Me Collard n'en démord pas : *« Cette enquête a été menée par des gens qui sont persuadés de la culpabilité de Kamel Ben Salah, et, ce qui est scandaleux, c'est que les gendarmes alimentent les caisses de l'accusation. »*

Acacio Pereira

Le marché négocié concernant la réalisation d'actions de formation destinées aux agents de la fonction publique territoriale pour le compte de

l'INSTITUT NATIONAL DES ÉTUDES TERRITORIALES DE STRASBOURG

sur le thème « bilan management » a donné lieu aux attributions suivantes :

- pour les lots 1 et 2 relatifs au module « le dirigeant territorial : enjeux, rôles et pratiques managériales », le marché a été attribué à **BRF CONSEIL**, domicilié **27, rue du Docteur-Dewyn 59200 TOURCOING** ;
- pour les lots 3 à 6 relatifs au module « Le dirigeant territorial : stratégie et prospective professionnelle », le marché a été attribué à **DYAD HEXAGONE**, domicilié **30, rue Saint-Marc 75002 PARIS.**

Pour chacun des lots, le volume minimum de commandes est fixé à 4 jours de formation ; le volume maximum de commandes est fixé à 12 jours de formation.

Ces lots seront traités à prix unitaires selon les quantités réellement mises en œuvre.

OSP

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a maintenu, mercredi 3 avril, la désignation d'un administrateur judiciaire chargé de gérer l'Apajh** (Association pour l'aide aux adultes et jeunes handicapés) de l'Yonne, rebaptisée ESH 89 (Entraide solidarité handicap). Le préfet avait retiré à l'association le droit de gérer les sept centres d'accueil pour handicapés. Au moins sept jeunes filles hébergées dans ces établissements avaient disparu entre 1977 et 1979.

■ **Deux skinheads français, âgés de 24 et 31 ans, ont été condamnés respectivement à un an et trois mois de prison ferme,** mercredi 3 avril, à Metz (Moselle), pour l'agression, en mars, d'un jeune Turc à Sarrebourg, après un concert d'un groupe proche de l'extrême droite. L'un des deux hommes condamnés avait pointé un pistolet sur la tempe de la victime.

■ **IMMIGRATION : le vicaire épiscopal de Calais, l'abbé Jean-Pierre Boutoille, a adressé,** vendredi 29 mars, au président de la République, Jacques Chirac, et au premier ministre, Lionel Jospin, une lettre ouverte les invitant à rompre *« un silence honteux »* sur la question des réfugiés du centre de la Croix-Rouge à Sangatte (Pas-de-Calais). Rappelant qu'*« en une année, onze personnes* (...) *sont mortes et plusieurs autres* [ont été] *blessées »* en tentant de se rendre clandestinement en Grande-Bretagne, l'abbé Boutoille dénonce *« des silences qui tuent »* et appelle les deux candidats à l'élection présidentielle à se rendre à Sangatte.

■ **FAIT DIVERS : cinq nouvelles personnes, suspectées d'avoir participé à l'attaque d'un hypermarché qui avait fait un blessé grave,** le 18 mars, à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), ont été interpellées, mercredi 3 avril, à Nantes. Le vigile, frappé à coups de barres de fer et grièvement brûlé dans l'attaque, était toujours dans un état stationnaire mercredi. Dix personnes avaient déjà été mises en examen les 22 et 26 mars.

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle

Valorisez vos compétences avec ESC Lille

Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac + 5 visé par l'Etat), en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de **Lille et Paris**.

Contact : Annick DUBRAY
e.mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALILLE
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 91
179, rue de Charonne - 75011 PARIS
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 65

ESC lille

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LILLE. MEMBRE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Lionel Jospin renvoie toute reprise d'activité du site chimique toulousain à l'après-présidentielle

Patrons et syndicats s'élèvent d'une même voix contre ce revirement interprété comme « une manœuvre politicienne » à la veille de l'élection

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Lionel Jospin hésite. Il a repoussé sine die toute décision de reprise partielle des activités du site chimique toulousain, suspendues depuis l'explosion de l'usine AZF, le 21 septembre 2001. Dans une déclaration à France 3 Sud, jeudi 28 mars, le premier ministre a estimé qu'il fallait *« se montrer prudent »* et ne pas *« s'attendre à une décision rapide »*, contrairement à ce qui semblait acquis (*Le Monde* du 23 mars). Invoquant la nécessité d'*« une base de sécurité et de transparence absolues »*, M. Jospin, qui pilote en direct ce dossier, préfère attendre. Deux des entreprises du pôle chimique, Raisio et Isochem, dont les productions devaient reprendre dès ce mois d'avril, resteront donc fermées. Les deux arrêtés préfectoraux autorisant leur redémarrage sont gelés.

Les réactions des milieux socio-économiques favorables à une reprise *« sécurisée »* de l'industrie chimique à Toulouse sont extrêmement vives. Patrons et syndicats dénoncent d'une même voix ce revirement *« accompli sans concertation »* qu'ils interprètent comme *« une manœuvre politicienne »* à la veille de l'élection présidentielle. Le président de la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, François Junca, le Medef et la CGPME se déclarent *« scandalisés qu'une décision attendue soit reportée »*.

Jean-Louis Chauzy, le président du conseil économique et social régional, dénonce *« le principe de précaution politique »* et refuse que *« par opportunité politique, on sacrifie les salariés du pôle chimique »*. Ces derniers ne sont pas en reste. L'intersyndicale des six entreprises du pôle chimique devrait prochainement manifester spectaculairement son mécontentement. *« Je crains que cette décision ne conduise les salariés à des réactions radicales »*, a déclaré Joseph Bellanga, représentant de FO.

PLAIES TOUJOURS OUVERTES

Tout, pourtant, était prêt pour une reprise partielle qui ne concernait qu'une soixantaine de salariés sur les 1 100 du site. Les nouveaux dossiers techniques établis pour Raisio et Isochem permettaient de confiner les risques au site industriel, sans débordement sur les populations riveraines. Tous les avis étaient favorables et les procédures établies. Le recours au phosgène et au chlore, les deux produits les plus dangereux, était exclu.

Pourquoi, dans ces conditions, le premier ministre a-t-il brusquement changé d'avis ? Entre-temps, les adversaires d'une réouverture partielle du site chimique – le collectif Plus jamais ça, les associations de victimes, les comités de quartier, les associations de parents d'élèves, les PME et les commerçants de la zone, les écologistes et l'extrême gauche – se sont mobilisés, manifestant à plusieurs milliers leur opposition dans la rue, avec l'assentiment bienveillant du maire (UDF) de la ville, Philippe Douste-Blazy.

Les plaies du 21 septembre sont toujours ouvertes et la population ne semble plus disposée à croire que le risque chimique peut être maîtrisé. Deux sondages ont montré qu'aux deux tiers, elle refusait toute perspective de redémarrage. Une décision de reprise, même très partielle, même si elle présentait le maximum de garanties, aurait eu une forte valeur symbolique en cette veille d'élections.

Les élus du PS, mesurant les conséquences dévastatrices pour le scrutin législatif – sept circonscriptions sur huit sont détenues par les socialistes – ont donc fait le voyage de Matignon pour convaincre M. Jospin de surseoir à toute décision. *« L'élan populaire montre que ce n'est pas possible de faire n'importe quoi »*, estime Pierre Izard, le président (PS) du conseil général de Haute-Garonne, où siège M. Jospin. *« Le premier ministre a raison de prendre son temps »*, se félicite-t-il.

Tous les arguments ayant été échangés, toutes les études menées, on voit mal ce qui pourrait désormais faire bouger la situation. Les positions des uns et des autres se sont cristallisées en un face-à-face tendu. L'issue est politiquement complexe. En pleine effervescence électorale, c'est un exercice délicat pour un premier ministre-candidat qui doit clore sa campagne présidentielle par un meeting à Toulouse. La décision d'une reprise ou non des activités chimiques dans la Ville rose appartiendra donc sans doute au futur gouvernement issu des urnes.

Jean-Paul Besset

Emissions anormales de dioxyde de soufre près de Dunkerque

Les émanations provenaient d'une raffinerie Total

UN INCIDENT s'est produit, mardi 2 avril dans la soirée, dans une unité de traitement des gaz de la raffinerie Total Raffinage Distribution à Mardyck, près de Dunkerque, libérant des émissions anormales de dioxyde de soufre et d'hydrogène sulfureux, a indiqué, mercredi, la préfecture du Nord dans un communiqué. Un taux de 921 microgrammes par mètre cube dépassant le seuil d'alerte (500 microgrammes par m^3) a été relevé à Mardyck par Opal'Air, l'association de surveillance de la qualité de l'air. Une forte odeur s'est répandue pendant quelques heures dans le voisinage et trois personnes ont été légèrement intoxiquées.

A titre de précaution, en attendant le retour à la normale, les habitants de Loon-Plage, de Mardyck et de Gravelines, proches de la raffinerie, doivent éviter toutes les activités physiques et sportives, notamment les enfants. Il est également recommandé aux personnes sensibles – asthmatiques et insuffisants respiratoires – de s'abstenir de fumer, d'utiliser des solvants et autres produits irritants.

La raffinerie Total, classée site Seveso, est dotée d'une unité de traitement des gaz extrayant le soufre du pétrole brut. La fuite d'une petite quantité de soufre liquide dans l'incinérateur destiné à brûler les gaz résiduels est à l'origine des émanations de dioxyde de soufre, a indiqué le directeur de la raffinerie, Patrick Guérard.

Ces émanations représentent *« 5 tonnes »* de dioxyde de soufre, alors que *« les rejets moyens quotidiens sont de 35 tonnes »*, a précisé le responsable. *« Les dysfonctionnements ont duré moins d'une heure »*, a -t-il ajouté. A titre de comparaison, la raffinerie Total a rejeté, en 2001, 7 500 tonnes de ce gaz dans l'atmosphère. Le problème a été accentué par l'orientation des vents, qui ont rabattu les émanations vers Mardyck. Les opérations de purge de l'incinérateur se sont achevées mercredi soir, a-t-il conclu.

La direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement devait procéder, jeudi après-midi, à une inspection du site où l'incident a été signalé. Elle devra déterminer comment du soufre liquide a pu être introduit dans l'incinérateur.

TROIS QUESTIONS À... JEAN MOULIN

1 Conseiller fédéral et un des auteurs de la contribution de la CGT au débat sur les risques industriels, que pensez-vous de la possible réouverture du pôle chimique de Toulouse ?

La moitié des usines à risque sont en zone urbanisée. On ne peut pas se contenter de dire : *« Il faut déplacer les usines. »* Cela n'avance à rien. L'accent doit être mis sur la sécurité des installations, mais sur une vraie sécurité. A Toulouse, les activités doivent reprendre, mais dans la plus grande transparence vis-à-vis des salariés et des populations environnantes. Il faut que les études de danger soient bien faites.

2 La situation a-t-elle évolué dans le secteur depuis la catastrophe du 21 septembre ?

Après l'accident de Toulouse, rien ne devait plus être comme avant. Or force est de constater que le secteur n'a pas pris la mesure des changements à opérer. La logique reste à la réduction des coûts. Globalement, la sécurité n'est pas bonne. D'après les échos qui nous parviennent des entreprises, y compris d'un groupe comme Total, on a le sentiment que rien ne change. Il existe toujours de multiples dysfonctionnements qui pourraient dégénérer. Le projet de loi sur les risques industriels qui vient d'être déposé est, de ce point de vue, insuffisant. Il n'associe pas suffisamment les salariés aux procédures d'alerte.

3 Par leur silence, les employés n'ont-ils pas contribué à cette dégradation ?

Les salariés ont pu être tentés de succomber au chantage à l'emploi. Jusqu'à présent, ils rattrapaient la situation. Mais les plus aguerris s'en vont, les effectifs baissent, et il est de plus en plus fait appel à de la sous-traitance peu formée. A l'usine AZF, les effectifs organiques ont été divisés par cinq ces dernières années. Mais, après ce qui s'est passé à Toulouse, les syndicats savent que ne rien dire ne va pas arranger les choses, que l'activité ne peut se poursuivre que dans la transparence. Ils ne se contenteront plus de demander des améliorations à la direction. Ils sont décidés à mettre sur la place publique les problèmes qui pourraient se poser dans certaines usines.

Propos recueillis par Benoît Hopquin

Durcissement du conflit dans les transports à Lyon

JEUDI 4 AVRIL au matin, l'ensemble des dépôts de bus, tramways et métros de Lyon était bloqué par les salariés. La veille, leurs syndicats avaient appelé à *« durcir le mouvement »*. Ce conflit, qui porte sur la revalorisation des salaires, est entré dans sa troisième semaine. Les grévistes réclament une augmentation de 3,2 %, la direction de la Société lyonnaise des transports en commun (SLTC), qui *« condamne ces actions »*, propose 1,8 %. Le dernier mouvement de grève aussi long sur le réseau remonte à 1988, il avait duré 28 jours. La SLTC emploie 4 088 salariés, dont 2 567 conducteurs, et transporte quotidiennement 1,2 million de personnes dans l'agglomération lyonnaise.

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France** a rendu hommage, mercredi 3 avril, à Pascal Sternberg, 30 ans, conseiller régional (Verts) et conseiller municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine) abattu par Richard Durn dans la nuit du 26 au 27 mars, avec sept autres élus nanterriens. *« Il meurt à un âge où l'on ne négocie pas, où l'on ne trahit rien où l'on ne renie rien. Il meurt à un âge où on ne doit pas mourir »*, a déclaré M. Huchon. Pour Jean-Pierre Duport, préfet de la région, *« la République est comptable du sort de tous ses enfants, et tout particulièrement de ceux qui se sont engagés à son service »*.

■ **PARIS : la Ville de Paris veut récupérer une partie de la collecte des corbeilles de rue**, ainsi que celle des ordures ménagères dans le 19e arrondissement, aujourd'hui confiées à des sociétés privées. Yves Contassot, adjoint (Verts) chargé de l'environnement et de la propreté, a présenté, mercredi 3 avril, le projet de l'exécutif municipal qui sera soumis au conseil de Paris, lundi 8. *« C'est un choix politique majeur, une inversion de tendance, un pari sur la qualité du service public »*, explique M. Contassot, en rappelant que la municipalité précédente de Jean Tiberi (RPR) développait, à l'inverse, le recours au privé.

■ **NICE : la municipalité (RPR) de Nice vient de signer avec Vivendi Environnement** un avenant au contrat de délégation sur la gestion de l'eau. Les Niçois bénéficieront, dès leur prochaine facture, d'une baisse globale de 15 % des tarifs sur leur consommation d'eau. Le prix au mètre cube d'eau passera de 3,02 euros à 2,55 euros et l'abonnement annuel de 91,46 à 38,11 euros.

Dell | Offre exceptionnelle

On a toujours une raison de choisir un Dell.

JUSQU'AU 8 AVRIL 2002 — 100 €HT OFFERTS* — RÉDUCTION EXCEPTIONNELLE*

Raison n°22 : la puissance au meilleur prix.

Les Dell Dimension, équipés du processeur Intel® Pentium® 4, développent tout leur potentiel et sont à un prix exceptionnel.

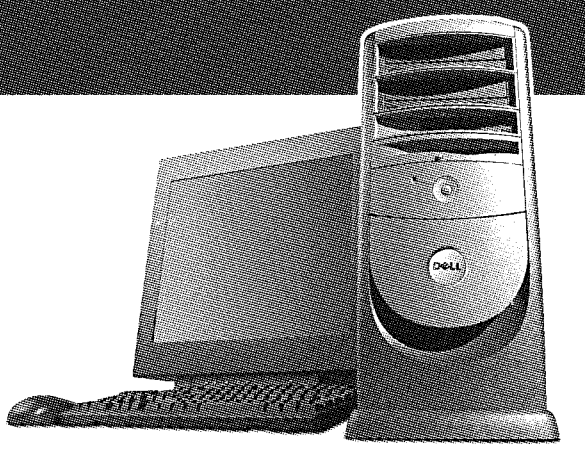

DELL™ DIMENSION™ 4400
Processeur Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz
• Châssis minitour
• Chipset Intel® 845D à 400 MHz
• 256 Ko de mémoire cache
• 128 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
• Disque dur 20 Go
• Carte vidéo ATI Rage Ultra AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
• Moniteur 15" Couleur
• Lecteur de CD ROM 20/48x
• Son intégré 64 Voix
• 4 ports USB dont 2 en façade
• Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
• Microsoft® Works 6.0
• Garantie européenne : 1 an, service aller-retour atelier

PUISSANCE !
Associé à la mémoire DDR RAM, le processeur Intel® Pentium® 4 permet au Dell Dimension 4400 de vous offrir des délais de réponse ultra rapides pour les traitements de fichiers volumineux.
Moins d'attente, plus de réactivité : la puissance est au bout de vos doigts.

~~799 €HT~~
699 €HT*
836 €TTC sur Dell.fr
4 585,14 FHT - Réf. 170-D0331
Possibilité de financement : contactez-nous

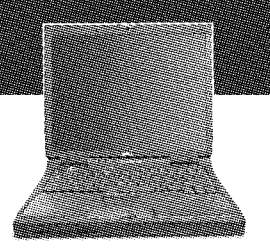

DELL™ INSPIRON™ 8200
Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée
• Chipset Intel® 845MP - Bus principal 400 MHz
• 512 Ko de mémoire cache "full speed"
• 128 Mo DDR-RAM 266 MHz PC2100 extensible à 1024 Mo
• Disque dur 20 Go
• Ecran à matrice active 15" SXGA + (1400x1050)
• Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go AGP 4x avec 32 Mo DDR-RAM vidéo
• Lecteur CD ROM 24x et lecteur de disquettes intégrés
• Contrôleur audio Cirrus Logic CS4205
• 2 enceintes stéréo intégrées
• Modem 56K et chipset réseau 10/100 intégrés
• 2 ports USB, 1 PS/2, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394
• Double système de pointage Touchpad & Stickpoint
• Deux connecteurs PCMCIA Type II ou 1 Type III
• Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
• Microsoft® Works 6.0
• 1 an de garantie aller et retour atelier

1 999 €HT*
2 390,80 €TTC
13 112,58 FHT - Réf. 170-i0409
Possibilité de financement : contactez-nous

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

intel inside pentium 4

JUSQU'AU 8 AVRIL 2002
RÉDUCTION EXCEPTIONNELLE*
pour toute commande d'un Dimension équipé du Processeur Intel® Pentium® 4, sur www.dell.fr

DELL™

*Offres valables jusqu'au 08/04/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offres soumises aux conditions générales de ventes et de services de Dell. *Jusqu'à 100 €HT offerts (soit 119.6 €TTC) sur le prix de la commande Internet d'un Dell Dimension équipé du processeur Intel Pentium 4. Offre non cumulable avec les autres offres en cours et soumise à condition (voir dell.fr pour le détail de cette offre). Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. Offres réservées aux entreprises.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 247
0,150 € TTC / MN
Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez sur :
www.dell.fr
24h sur 24h, 7J sur 7

Venise

COCA MENTEUR EN BOLIVIE

PABLO ANELI/AP

Des cultivateurs de coca manifestent le 24 janvier dernier à Cochabamba contre les mesures gouvernementales visant à éradiquer 6 000 hectares dans la plaine tropicale du Chapare.

Depuis le 11 septembre, la répression s'accroît contre les planteurs de coca, dont le leader Evo Morales a été traité de « Ben Laden des pays andins » par l'ambassadeur des Etats-Unis à La Paz

BIENVENUE à Villa Tunari, paradis touristique ». Juste en dessous du panneau rouillé, des militaires, le visage grimé de noir, contrôlent les véhicules arme au poing. A trois heures de Cochabamba, au centre de la Bolivie, plus aucun touriste ne se risque dans la plaine tropicale du Chapare où s'affrontent les cultivateurs de coca – les *cocaleros* – et l'armée. Sur les rives du Rio Chapare, un investisseur espagnol a suspendu *sine die* les travaux d'un hôtel de luxe. Les derniers établissements ouverts ressemblent à des camps retranchés et dans l'air flotte l'odeur acre des gaz lacrymogènes.

Au début de l'année, les *cocaleros*, condamnés à disparaître au nom de la lutte contre le trafic de cocaïne, ont bloqué la route principale, axe stratégique du commerce entre le Brésil et l'Argentine, menaçant d'asphyxie un pays déjà à bout de souffle. Les affrontements les plus violents ont eu lieu autour des marchés que le gouvernement veut fermer de force. Jets de pierres contre tirs à balles réelles... Le coût humain de la « Guerre de la coca » est chaque jour un peu plus élevé.

Habitués à voir défiler les *« caimanes »* (caïmans), les camions militaires, les enfants qui jouent dans le fleuve lèvent à peine la tête. Quelque part dans la forêt, des soldats sont tombés dans une embuscade tendue par les paysans : les représailles ne vont pas se faire attendre. A l'écart de cette agitation, dans son bureau du quartier général de Chimore, c'est autour d'un verre de Coca-Cola – la société a utilisé jusqu'au début des années 1990 des feuilles de coca boliviennes – que le colonel Caprirolo précise sa mission. *« Nous aidons à l'éradication du fléau de la drogue qui fait tant de mal au monde,* dit-il. *Nous travaillons pour sauver la santé et la jeunesse du monde entier. »* A l'extérieur sur le tarmac, cinq soldats sautent d'un hélicoptère qui vient de se poser et démontent la mitrailleuse qui équipe l'appareil. Un homme, teint rose, cheveux blonds, supervise la manœuvre.

– D'où vient cet hélicoptère ?
– Du Vietnam.
– Et vous ?
– République du Texas.
– Vous faites quoi ici ?
– Demandez à la DEA.

Pas un mot de plus. Officiellement, les hommes de la DEA (Drug Enforcement Administration), présente en Bolivie depuis 1975, n'interviennent plus sur le terrain. Leur soutien ne serait que logistique mais les associations de défense des droits de l'homme demandent – en vain –, depuis des années, des éclaircissements sur les activités américaines dans le pays. Depuis novembre 2001, en accord avec le gouvernement, les Etats-Unis payent directement des réservistes boliviens pour contrôler la région. *« Des mercenaires »* pour Ana Maria Romero, *defensora del pueblo*, l'équivalent du médiateur de la République. *« Je m'en tiens à la définition du dictionnaire. Ils sont payés par une puissance étrangère pour faire le travail de notre armée sur notre territoire !*, s'insurge-t-elle. *Une limite très dangereuse vient d'être franchie. »*

Mais le gouvernement n'a que faire de ses cours de vocabulaire. Il faut des résultats. Quatre mille soldats, policiers, et mercenaires donc, mettent en œuvre le « plan dignité », lancé en 1997 par Hugo Banzer. L'objectif est simple : « *Zéro coca* » en août de cette année. Manière pour l'ex-dictateur élu président de s'attirer les bonnes grâces des Etats-Unis, promoteurs en Amérique latine de la lutte contre le narcotrafic, et de faire oublier que les dictatures militaires boliviennes ont soutenu l'économie de la cocaïne. Dette extérieure, coopération en matière de santé ou d'éducation, commerce... Le gouvernement américain conditionne toute ses relations avec la Bolivie à l'interdiction de la coca. *« L'Etat manque d'autonomie pour définir ses propres priorités,* explique Roger Cortez, ancien député du parti d'opposition. *Il agit comme un otage de la politique américaine. Sous cette pression, il a privilégié une ligne répressive et militaire pour éradiquer la coca, en tolérant et encourageant les abus et les violations des droits de l'homme. »*

Soixante-quatre morts, 700 blessés graves, 4 000 cas de détention abusive et de torture, tel est le bilan dressé par l'Assemblée permanente des droits de l'homme. Pour Sacha Llorenti, responsable de cette ONG, le 11 septembre a modifié la donne. *« Aujourd'hui, les Américains assimilent* cocaleros *et narcotrafiquants,* dit-il. *Le syllogisme terrorisme égale narcotrafic égale* cocaleros *est une façon de criminaliser la contestation sociale. »* Et l'ambassadeur des Etats-Unis, surnommé par les Boliviens le *« vice-roi »*, de traiter publiquement Evo Morales, député et leader des *cocaleros*, de *« Ben Laden des pays andins »*.

Eugenio est un vieux monsieur qui ne fait pas de politique. A l'abri, dans sa maison sans porte ni fenêtre, il regarde tomber la pluie torrentielle sur Villa Tunari. Il se souvient du jour, à la fin des années 1980, où les Américains sont arrivés : *« J'ai vu les gringos mettre mon voisin à terre et le rouer de coups. Ils sont entrés chez lui et ont tout détruit : ils disaient qu'il était un narco ! J'avais peur d'être le prochain, alors j'ai accepté qu'ils arrachent mes champs. En coupant la coca, les militaires nous ont coupé les mains. Je veux dire qu'après je n'ai plus jamais eu les moyens de faire vivre ma famille. »* La contrepartie pour ces paysans privés de leur principale source de revenus a été la mise en place d'un programme de *« développement alternatif »* qui jusqu'à présent, faute de moyens, n'a pas fait ses preuves.

> « En coupant la coca, les militaires nous ont coupé les mains. Je veux dire qu'après je n'ai plus jamais eu les moyens de faire vivre ma famille »
>
> **EUGENIO**

L'agence américano-bolivienne qui gère ce programme organise des visites guidées chez des paysans sélectionnés par ses soins. Opération de communication sous l'œil attentif de l'attachée de presse. Julio, jeune agriculteur, récite que grâce au développement alternatif il s'est lancé dans l'élevage et qu'il s'en sort mieux qu'avec la coca. Quatre vaches pourtant bien décharnées paissent derrière lui. Il se plaint des *cocaleros. « Ils ne respectent pas ceux qui veulent arrêter la coca,* dit-il, encouragé du regard par l'attachée de presse. *Si tu n'es pas d'accord avec leur politique, tu dois t'en aller ou les affronter. »* Des accusations difficiles à vérifier, qui reviennent souvent.

Hors des sentiers balisés, la réalité du développement alternatif est tout autre. A 55 ans, Susana n'attend plus rien au bord du chemin. Son histoire est celle de beaucoup de *cocaleros. « Après que les militaires ont arraché la coca, j'ai planté des ananas,* dit-elle en montrant son champ. *J'avais acheté les semences et l'engrais avec l'argent du développement alternatif. La première année, cela a bien donné. Mais toute seule, je ne pouvais pas transporter ma récolte en ville. Alors j'ai empilé les fruits au bord du chemin qui passe près de ma maison espérant trouver preneur. Presque tout a pourri. »* Comment survivre dans ces conditions... A demi mot, Susana admet que, plus loin dans la montagne, elle a replanté de la coca. *« 80 % de la coca a été replantée l'année dernière,* explique une source proche du gouvernement. *Elle a de bons rendements même sur ces mauvaises terres. Légère, elle est facile à transporter et surtout, elle se vend cher puisqu'elle est rare. »*

Vendredi, jour de marché. Une fois par semaine, les *cocaleros* vendent leur production illégalement au risque de provoquer des heurts avec l'armée. Ces jours-là, des dizaines de *chulitas* arrivent en ville portant sur le dos des baluchons aux couleurs vives remplis de feuilles de coca qui trouveront preneurs. C'est dans la halle du marché de Chimore que Casimir Huanca, un important responsable du syndicat des *cocaleros*, a été abattu par les militaires début décembre 2001. Comme la majorité des 30 000 familles de *cocaleros* – Indiens Aymaras ou Quechuas –, Casimir Huanca est arrivé dans le Chapare dans les années 1980, « délocalisé » par le gouvernement après la fermeture des mines. A l'époque, la culture de la coca était tolérée, voire encouragée par les autorités. L'activité a prospéré et les mineurs devenus *cocaleros* se sont organisés en syndicats calqués sur le modèle de ceux qui existaient du temps des mines. Ils étaient si puissants qu'en 1952 les mineurs furent le fer de lance de la révolution bolivienne. Aujourd'hui encore, les *cocaleros* cultivent cet héritage à l'image des fils de Casimir Huanca. *« Les gens d'ici n'ont pas l'intention de rester les bras croisés alors que le gouvernement les tuent comme des poulets de basse-cour »*, explique René. A 17 ans, il fait partie de cette génération qui a grandi dans la peur et la violence. *« Un jour, en allant à l'école, je me suis retrouvé sous le feu d'une mitrailleuse,* poursuit-il. *Les militaires tiraient depuis leur hélicoptère... Pour faire régner la terreur, ils pillent et saccagent les maisons. Pendant les périodes de conflit, ils lancent du gaz lacrymogène de jour comme de nuit. Les gens paniqués ne savent plus où se mettre à l'abri... Le gouvernement nous pousse à durcir notre action. »*

Il y a peu de chance pour que la politique du gouvernement bolivien change. Dans la « guerre contre la drogue » lancée par Nixon en 1968 et poursuivie depuis par tous les gouvernements américains, le Chapare joue un rôle particulier. *« Le budget antidrogue des Etats-Unis est passé de moins de 1 000 millions de dollars en 1981 à plus de 17 000 millions en 2000,* souligne Roberto Laserna. *Il est de l'intérêt des bureaucrates encore plus que des politiques de continuer cette guerre. Certains politiques une fois retraités, comme le secrétaire d'Etat américain George Schultz, reconnaissent que c'est un effort stérile et que la solution est ailleurs. Dans ce contexte, le Chapare est une vitrine. Il donne la possibilité aux partisans de cette guerre de faire état de petites victoires qui servent à justifier l'octroi de nouveaux crédits, alors qu'en réalité les résultats obtenus en Bolivie ont un impact insignifiant sur le marché mondial de la drogue. »* Pendant que l'armée bolivienne arrache de la coca au Chapare, les Péruviens et surtout les Colombiens en plantent...

Combien reste-t-il vraiment de coca au Chapare sur les 38 000 hectares à éradiquer ? L'année dernière, le gouvernement bolivien annonçait 600 hectares. Une semaine après, correction. Il fallait lire 6 000. On avait oublié un zéro... Quant au responsable de l'éradication sur place, le colonel Caprirolo, il a sa propre version : *« Nous sommes entrés dans le cercle vicieux de l'éradication/plantation. C'est-à-dire que les paysans replantent. Aujourd'hui, il reste environ 10 000 hectares. »* Les paysans cachent la coca sous d'autres plantes ce qui rend sa détection par satellite difficile. Et les militaires nerveux. *« Que ces gens qui se plaignent cherchent d'autres terres ! »*, s'emporte le colonel.

IL est exaucé. Le Chapare se vide. Coincés entre misère et violence, les paysans prennent la route semant au passage leur révolte qui éclate sur les murs de Cochabamba. *« Nous sommes tous des Ben Laden »*, lit-on ici. Là : *« Bienvenue à la globalisation de la guerre ! »*, ou encore : *« Green go* ! » (*« Les Américains dehors ! »*). Dans le centre-ville, le bâtiment délabré qui sert de quartier général à Evo Morales abrite aussi les blessés de la dernière manifestation. *« Depuis le 11 septembre, les Américains parlent des* cocaleros *comme des "talibans de la coca"* ! *Nous sommes dans une guerre culturelle et idéologique ! Notre culture est une culture de paix, mais nous ne nous laisserons plus tuer. Il pourrait y avoir des débouchés légaux pour la coca. Pourquoi la criminaliser ? »* Son combat est aussi identitaire face à un pouvoir majoritairement blanc. En Bolivie, la crise économique est si grave que sans la coca, les *cocaleros* se savent condamnés à la misère. Ils réclament donc le droit de conserver un *« cato »*, parcelle de 1 600 m², pour la consommation traditionnelle. Le gouvernement refuse car une zone de production légale (Yungas de La Paz et de Vandiola) existe déjà pour alimenter ce marché. Cependant, la question des débouchés légaux (infusion, pharmacie, agroalimentaire...) n'a jamais été étudiée sérieusement. Un rapport de l'Organisation de la santé sur ce sujet est censuré depuis 1995. Pour les autorités, le *cato* est synonyme d'un kilogramme de cocaïne. Fin des négociations. Envoi de nouvelles troupes au Chapare.

Evo Morales sait que ses jours sont comptés. La Chambre des députés a lancé contre lui une procédure pour lever son immunité parlementaire. N'ayant plus rien à perdre, il radicalise son discours. *« Notre pays est aux portes d'une guerre civile. »* Dehors, Cochabamba s'est endormie. Des soldats boliviens montent la garde devant le siège de la DEA installé dans une belle demeure coloniale. Dans l'obscurité complice, ils mâchent en silence des feuilles de coca.

Laëtitia Moreau

Dans les coulisses de l'info

Le nouveau magazine « Médias » se propose d'enquêter sur « l'information et le travail des journalistes ». Son premier numéro s'intéresse à la manière dont sortent les « affaires »

« L'ÉPOQUE est à la défiance envers les médias et le travail des journalistes. Des enquêtes régulières, en France, mais aussi chez nos voisins européens, témoignent de cet état d'esprit. Ne nous arrêtons pas à ce constat négatif : le scepticisme est toujours une vertu ; il se double, en l'espèce, d'une invariable curiosité pour le monde des médias, d'une soif de comprendre leur mode de fonctionnement, d'en connaître les acteurs. » Dans son éditorial de *Médias,* un nouveau mensuel sous-titré « L'info sur l'info », le directeur de la publication Hervé Lavergne, également cofondateur de *Courrier international* puis de *Synopsis,* explique comment ce nouveau magazine, *« qui enquête sur l'information et sur le travail des journalistes »*, aura pour mission de décrypter l'information. Ce qui passe par *« un recul »* pour *« revenir sur des événements éclipsés ou oubliés »,* afin de redonner *« de la mémoire et du sens à une actualité dispersée dans les intermittences et le scintillement médiatiques »*. Le premier numéro de *Médias,* publié par une société d'édition dont le capital est entièrement souscrit par des personnes physiques, consacre sa principale enquête à la manière dont *« sortent les affaires »*, en analysant notamment le rôle joué par les juges et les avocats.

Très fourni, le sommaire de ce nouveau titre est organisé en cinq grandes séquences, baptisées « Focus », « Décryptage », « Retour sur », « Hors champ » et « Les médias de médias ».

Le journaliste Tayseer Allouni, ancien correspondant de la chaîne qatarie Al-Jazira, à Kaboul, revient sur son interview d'Oussama Ben Laden du 21 octobre 2001. Le mensuel publie également les révélations d'un ancien espion de la CIA, Robert Baer, qui explique comment l'agence américaine de renseignements manipule la presse.

LE TRAVAIL DES « FIXERS »

Une analyse de cinq pages, signée par Antoine Spire, est consacrée au rôle exact des médias dans l'élection présidentielle, et une enquête décrit *« le spleen des journalistes politiques »* tandis qu'un autre éclairage aborde *« la toute-puissance des sondages »*.

Le décryptage des médias passe aussi bien par un reportage d'un photographe dans les coulisses des « Guignols de l'info » que par la sur-médiatisation de José Bové ou encore la mutiplication des émissions de télévision qui mettent en vedette M. Tout-le-Monde.

A noter également, une enquête sur un métier très méconnu de la presse, celui des *« fixers »*, des journalistes locaux, chauffeurs de taxi, traducteurs, qui sont très sollicités en période de conflit pour préparer le terrain et aider les envoyés spéciaux à travailler vite et mieux. L'un d'eux, Khawar Mehdi, un Pakistanais de 42 ans qui a notamment travaillé pour TF1, France 3, France 2, Arte, *L'Express, Le Monde* ou *Libération,* porte un regard très critique sur *« l'inconséquence des journaux français »*. Selon lui, hormis quatre publications, *« ils ont envoyé sur le front des journalistes inexpérimentés. C'est dangereux pour eux et pour ceux qui les accompagnent. Quant aux télévisions, c'est grotesque, elles ne sont intéressées que par l'argent* (...). *C'est comme cela qu'on s'est retrouvés avec des journalistes emprisonnés en Afghanistan – où, de toute façon, ils n'auraient pas pu travailler – déguisés en femmes »*.

Parmi les autres entretiens figure également celui, plus juridique, de Jean Huteau, ancien directeur de l'information de l'Agence France-Presse. Il affirme que *« la loi de 1881 sur la presse sert davantage à la brimer qu'à la défendre »* et propose la création d'un conseil des médias, indépendant du pouvoir politique. De son côté, Jacques Maillot, le fondateur de Nouvelles Frontières, qui a annoncé son intention d'investir dans les médias, est sollicité de tous côtés, y compris pour renflouer *France Soir.* Enfin, un dossier très fouillé permet de mieux connaître l'attachement des derniers acheteurs de *L'Humanité* – ils sont passés de 138 000 en 1980 à moins de 50 000 vingt ans plus tard – à leur journal.

Nicole Vulser

★ ***Médias*, mensuel, n° 1, 4 €.**

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Bernard-Henri Lévy a remis, le 3 avril, au président de la République et au premier ministre, son rapport de mission sur « la participation de la France à la reconstruction de l'Afghanistan ».
http://medias.lemonde.fr/medias/pdf_obj/rapportbhl030402.pdf

■ En janvier, les représentants de l'Union européenne, des Etats-Unis, du Japon, de l'Arabie saoudite, réunis à Tokyo, avaient défini avec le gouvernement intérimaire d'Hamid Karzaï des priorités pour cette reconstruction : amélioration de l'administration, éducation, santé, infrastructures, monnaie et développement de l'agriculture.
www.mofa.go.jp/region/middle_e/afghanistan/mino201/summary.pdf

■ La Banque asiatique de développement, le Programme des Nations unies pour le développement et la Banque mondiale ont chiffré les besoins de l'Afghanistan.
www.adb.org/Documents/Reports/Afghanistan/pnarr.pdf

■ Development Gateway rassemble les informations disponibles en ligne concernant cette reconstruction.
www.developmentgateway.org/node/134111/?

■ Le Centre de logistique conjoint des Nations unies fournit les dernières données disponibles sur l'organisation des secours sur le terrain.
www.unjlc.org/

■ Le site du ministère des affaires étrangères a constitué un dossier consacré à la participation de la France à l'aide à l'Afghanistan.
www.diplomatie.gouv.fr/actu/actu.asp?DOS=13553

vincent.truffy@lemonde.fr

Les élections hongroises vues par la presse locale

Un scrutin décisif pour le premier ministre Viktor Orban

LES LÉGISLATIVES, dont le premier tour a lieu le 7 avril, sont au centre de la presse hongroise. Comme le souligne l'ancien président de la République Arpad Goncz dans une interview accordée au quotidien **Nepszabadsag,** proche de l'opposition socialiste, *« c'est l'équipe gagnante qui gérera l'entrée du pays dans l'Union européenne »*. Si, jusqu'à présent, les deux grands camps – celui de la Fidesz (Alliance des jeunes démocrates, de centre droit) et de ses alliés, et celui du MSZP (Parti socialiste hongrois, ex-communiste) – étaient à peu près à égalité dans les sondages, la Fidesz marque désormais des points. Mais, à en croire l'hebdomadaire libéral **Heti Vilaggazdasag,** le match n'est pas encore joué. La popularité de Peter Medgyessy, premier ministre désigné des socialistes, égale celle de Viktor Orban. Et le choix des nombreux indécis *« sera décisif »*, souligne l'hebdomadaire.

Selon Laszlo Kovacs, président du Parti socialiste, dans le quotidien **Magyar Hirlap,** c'est la démocratie elle-même qui est en jeu, la Fidesz ayant divisé la société à l'extrême : *« économiquement, en soutenant les riches à la place des pauvres ; politiquement, en essayant de désarmer l'opposition ; mentalement, psychiquement et sentimentalement, en monopolisant fêtes et symboles nationaux »*. Mais *« la division d'aujourd'hui n'est rien d'autre que la conséquence d'une structure vieille de cinquante ans. Car c'est le Parti communiste, dont est issu le MSZP, qui a divisé la société avec l'aide des armes soviétiques »*, explique dans l'hebdomadaire progouvernemental **Heti Valasz** le sociologue Gyula Teller. Avant de conclure : *« La Fidesz n'a fait que tirer la conclusion de cette division et remédier au handicap de naissance de la démocratie hongroise. L'équilibre des forces en compétition n'est-il pas une des conditions de base de la démocratie ? »*

Un rééquilibrage agressif, auquel la gauche n'a pas trouvé de réponse dans sa campagne. *« On assiste depuis quatre ans à la conquête des âmes par les partis gouvernementaux, et les socialistes n'ont rien appris. Ils sont gris et fatigués, tel le soleil de novembre. Trois éléments manquent à la campagne socialiste : le message, le public ciblé et la tactique »*, résume **Magyar Hirlap.** Quant au discours de la Fidesz, il rappelle parfois la rhétorique du MIEP, le Parti de la vérité et de la vie hongroises, d'extrême droite et antisémite, crédité de 5 % d'intentions de vote, dont la Fidesz veut conquérir les électeurs mais avec lequel elle préférerait éviter une coalition. *« La hargne avec laquelle les gens de la Fidesz regardent l'autre moitié du pays est incompatible avec l'image qu'ils diffusent d'eux-mêmes »*, écrit **Nepszabadsag.**

Courrierinternational. com pour *Le Monde*

« 24 HEURES » (SUISSE)

O tempora. Après soixante et onze ans d'existence, la compagnie aérienne helvétique a été enterrée à l'issue d'une sévère débâcle financière. Lui succède « Swiss », dont les premiers avions ont décollé durant le week-end de Pâques. **Dessin de Burki.** (« Courrier international » pour « Le Monde »)

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ PARIS-MATCH
Alain Genestar

Ils ont affiché ensemble, rose blanche à la main, leur unité face au malheur qui a endeuillé Nanterre et bouleversé la France. Chirac et Jospin, mardi, tous deux recueillis, semblaient porter le drame sur leurs épaules de dirigeants du pays. En ces moments de folie, de violence, d'attentats, où les flammes du Proche-Orient lèchent les murs des synagogues françaises, réveillant les heures noires de l'Histoire, le symbole de cette unité est fort. Il l'eût été davantage si elle n'était de façade. Toute la semaine dernière, ils se sont disputé les morts de Nanterre pour gagner – ou ne pas perdre – quelques points dans les sondages. A la violence, les candidats ont répondu par une autre violence. Celle du combat électoral dont le but acharné est de tuer l'adversaire.

■ LE NOUVEL OBSERVATEUR
Jean Daniel

Depuis la signature des premiers accords d'Oslo et l'assassinat du premier ministre Itzhak Rabin, qui était décidé à appliquer ces accords, il y a en Israël et dans les territoires occupés une conjonction de forces ennemies et complémentaires pour revenir à la guerre. Ces logiques programmées et infernales ont gagné : elles ont conduit à l'enfer d'aujourd'hui. Chacun n'enterre ses morts que pour mieux tuer. Et il n'y a aucune raison pour que, sans intervention extérieure, une accalmie survienne. Car l'utilisation par des résistants ou des terroristes des méthodes de l'attentat-suicide a radicalement changé les rapports de force : les Palestiniens sont en mesure de ne pas se laisser ensevelir sous leurs ruines. Cette perpétuation du conflit n'épargnera pas la France : la plus nombreuse communauté musulmane d'Europe (5 millions) et la troisième plus importante diaspora juive du monde (après celles des Etats-Unis et de la Russie) y résident, c'est donc un pays ultra-sensible à tout ce qui se passe au Proche-Orient.

■ RTL
Alain Duhamel

Devant l'aggravation continue de la situation dans les territoires occupés, Jacques Chirac et Lionel Jospin ne pouvaient pas rester silencieux. D'un commun accord, le président et le premier ministre ont donc proposé avec insistance aux Européens l'envoi d'urgence d'une délégation diplomatique de haut niveau. Il est malheureusement peu probable qu'elle puisse changer le cours des choses. *(...)* Pour Lionel Jospin comme pour Jacques Chirac, il s'agit aussi de se différencier de l'étrange passivité américaine et de la trop classique timidité européenne. L'un et l'autre veulent de surcroît convaincre qu'en cas de victoire ils seraient l'un et l'autre acteurs diplomatiques, énergiques et influents. Ils auraient toujours plus de chance de l'être qu'avec la cohabitation.

AU COURRIER DES LECTEURS

QUESTIONS SUR UN BILAN

La société Vinci fait son entrée dans le CAC 40 et a présenté ses résultats 2001 sur une pleine page (*Le Monde* du 15 mars) On y apprend que le groupe a quatre métiers : l'énergie et l'informatique, les routes, la construction et enfin ce qui est appelé les concessions, c'est-à-dire, si l'on comprend bien, des délégations de gestion accordées par l'Etat pour assurer des missions d'intérêt public.

Les trois premiers métiers dégagent un résultat d'exploitation de 3 % (rapport du bénéfice d'exploitation sur le chiffre d'affaires), ce qui est bas mais sans doute caractéristique de ces métiers très exposés à la concurrence.

Le quatrième, les concessions, dégage par contre un résultat de 603 M€ pour un chiffre d'affaires de 1 462 M€, soit 41 %, ce qui est faramineux et absolument hors norme pour une activité économique normale.

L'Etat aurait ainsi concédé à cette société des parkings, des autoroutes et des aéroports, c'est-à-dire des infrastructures que les usagers contribuables utilisent sans autre choix, dans des conditions telles que chaque fois que nous donnons 10 euros pour leur usage, 4,1 euros ne seraient la contrepartie d'aucune charge et alimenteraient directement les bénéfices de la société. En d'autres termes, Vinci pourrait nous faire payer 40 % moins cher et équilibrerait encore ses comptes !

On est en droit de s'interroger : soit ces opérations comportent des risques très importants et ce bénéfice en est la contrepartie, soit elles ont été très longtemps largement déficitaires et la société récupère des pertes antérieures, soit 2001 présente un caractère exceptionnel. Mais il y a une autre explication, malheureusement plausible : c'est que l'Etat a tout simplement particulièrement mal négocié ces contrats de concession, au détriment des usagers contribuables.

Il serait intéressant que Vinci et le ministère des finances apportent des précisions sur ces surprenants résultats.

Pascal Iris
Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne)

TROTSKISME ET POLÉMIQUE

Christophe Nick essaie de faire diversion sur ses errements (*Le Monde* du 30 mars). Que l'éditeur ait sa part de responsabilité en exigeant des délais trop courts, peut-être. Mais alors, plutôt que de s'exposer au risque de malfaçons, on limite son ambition.

Dans son livre *Les Trotskistes,* il écrit qu'en 1923 Raymond Molinier est élu à la *« direction de section du PCF par les juifs du Bund du Marais »*. Or Molinier n'a jamais écrit cela. Il parle du Bund comme d'un parti communiste juif bien avant le congrès de Tours puis, en 1921, il les désigne comme *« des syndicalistes du Marais »*... Peut-être que 1914, 1917, 1921, 1923, PCF, SFIO, bundistes, syndicalistes du Marais, tout ça c'est du pareil au même pour C. Nick ?

De même, poussé par la polémique, l'auteur fournit enfin quelques noms de trotskistes partis au STO : il évoque Stéphane Just, qui adhère à un groupe trotskiste après son départ en Allemagne. Il ne l'est donc pas avant. Avant ? Après ? Un « détail ». *(...)*

Je n'ai pas traité Christophe Nick d'antisémite. En revanche, je demeure persuadé qu'à force de penser qu'il y a un « mystère trotskiste » on agit comme d'autres face au « mystère juif ». C'est tout ce que je dis, ni plus ni moins. Car les mots, les lapsus comme les oublis, ont du sens.

Robi Morder
Paris

Le Monde

Le Monde LE GRAND DOSSIER

8 pages à explorer et à conserver

La France est-elle un pays corrompu ?

Samedi 6 avril dans Le Monde daté dimanche 7 - lundi 8 avril

L'Afghanistan et la France

L'écrivain Bernard-Henri Lévy a remis, mercredi 3 avril, à Jacques Chirac et à Lionel Jospin un rapport sur « la participation de la France à la reconstruction de l'Afghanistan », dont nous publions des extraits

C'EST à la demande du président de la République et du premier ministre que l'écrivain Bernard-Henri Lévy a effectué sa mission officielle en Afghanistan. Outre la coopération culturelle, la lettre de mission visait les questions liées à *« l'éducation, au développement économique et social, à la construction de l'Etat de droit »* dans ce pays ravagé par plus de vingt années de conflits. L'écrivain s'était rendu à trois reprises en Afghanistan : brièvement, en 1982, dans la vallée du Panchir, pour rencontrer le commandant Massoud et lui remettre des émetteurs de radio, puis, en 1993, à Kaboul, où il avait de nouveau rencontré le héros de la résistance afghane, et, en 1998, lorsqu'il avait publié dans nos colonnes un portrait, « Avec Massoud » (*Le Monde* du 13 octobre 1998). Pour la présente mission, Bernard-Henri Lévy est demeuré un mois en Afghanistan, en février et mars, où il a pu se rendre dans la plupart des provinces et rencontrer les autorités.

AFP

Nous publions des extraits du « Rapport au président de la République et au premier ministre sur la participation de la France à la reconstruction de l'Afghanistan » que Bernard-Henri Lévy a remis mercredi 3 avril à MM. Chirac et Jospin. La centaine de pages composant ce document est publiée, intégralement, sur notre site en ligne (www.lemonde.fr).

PASSION AFGHANE

Il y a trois raisons, au moins, de venir en aide à l'Afghanistan. C'est l'intérêt des démocraties et, par conséquent, de la France, de contribuer à ce que s'inverse, à Kaboul, la logique politique, idéologique, religieuse qui a amené les talibans et donc Al-Qaida. Non pas, bien entendu, qu'il y ait, entre ceci et cela, un lien simple de causalité. Et j'ai assez dit, en d'autres lieux, ma méfiance envers les analyses qui réduisent la violence terroriste à son terreau de désespérance et de misère, j'ai trop dénoncé cette façon de dissoudre le mal en général, et le mal terroriste en particulier, dans un océan de raisons qui ne peuvent, à la fin, que le disculper, pour venir dire aujourd'hui qu'Al-Qaida, c'est la misère et que la misère est soluble dans l'aide internationale et les réformes.

Mais enfin, que la nébuleuse Ben Laden ait vu sa force décuplée par son alliance avec les Talebs et que les Talebs aient été rendus possibles par l'immense lassitude des Afghans brisés par vingt années de guerre et de destructions, ce n'est pas contestable ; et j'ai d'ailleurs la conviction qu'il reste, non seulement à Gardez, mais aux abords de Kandahar, dans les zones grises de Kaboul, dans telle armée privée liée à tel seigneur de la guerre de la région de Khost, des irréductibles qui continuent, quoique dans l'ombre, d'arguer de ce désastre afghan pour recruter, endoctriner et, peut-être, placer sur orbite les soldats du prochain Djihad. C'est ce cercle de la destruction qu'il faut, en aidant les Afghans, tenter de briser. C'est avec cette logique du pire qu'il faut, en participant à la construction, à Kaboul, d'un début d'Etat de droit, essayer de rompre. *(...)*

Aider l'Afghanistan est, ensuite, un devoir. C'est un acte, non de compassion, mais de justice. C'est non seulement notre intérêt, mais l'acquittement d'une dette que l'Occident, et en particulier l'Europe, a contractée à l'endroit de ce peuple qui, après avoir donné à tous des leçons d'insoumission et d'insolence, après avoir incarné, face au grand jeu des empires, l'esprit d'indépendance – et avant de tenir tête, puis d'infliger sa première défaite militaire et politique au fondamentalisme armé –, a forcé l'admiration du monde par sa guerre contre les Soviétiques.

Et puis il y a l'amitié, enfin. Il y a ce pacte séculaire et, au fond, énigmatique que la France a noué avec l'Afghanistan et qui, un siècle durant, ne s'est jamais démenti. *(...)* C'est sur ce lien étrange, cette grâce entre deux peuples que presque tout sépare, qu'est fondé le présent rapport – c'est là ce qui légitime le souci, et l'urgence, d'aider plus que d'autres une nation parmi tant d'autres, dans l'épreuve et le dénuement.

AU COMMENCEMENT SERA L'ÉTAT

Il peut sembler paradoxal, pour un intellectuel, de se pencher sur des problèmes d'ordre public et de recommander, comme préalable à toute aide à l'Afghanistan détruit, la reconstruction d'une police d'Etat et d'une armée nationale. Telle est bien, pourtant, la première urgence. *(...)*

Kaboul est, aujourd'hui encore, le théâtre d'une insécurité larvée. La ville, dès la tombée de la nuit, et sans attendre le couvre-feu, se replie sur elle-même et sur ses mauvais souvenirs du temps – 1992-1996 – où les factions rivales se disputaient le contrôle de la rue. *(...)* Et, partout ailleurs, sur toutes les routes ou presque d'Afghanistan, aux abords d'Herat et de Bamiyan, sur la route de Mazar-e-Sharif comme sur celle qui mène de Jalalabad à la frontière pakistanaise, petits et grands chefs locaux mènent le jeu. *(...)* On n'en est certes plus, comme dans les années 1990, à l'affrontement à l'arme lourde entre clans ennemis et également équipés. Et le rapport de forces actuel, l'avantage décisif qui a été reconnu, dans Kaboul, aux Tadjiks de feu le commandant Massoud ont au moins le mérite de faire qu'aucune armée privée n'est plus en mesure de régner sur la ville et de disputer aux gouvernementaux le contrôle de tel ou tel quartier. N'empêche. *(...)*

La seule réponse claire serait de contribuer à la naissance d'une armée et d'une police dignes de ce nom – et cela, au-delà même d'une ISAF (Force internationale d'assistance à la sécurité) dont chacun sait que, même si elle voyait s'élargir son mandat, s'étendre le champ de ses interventions ou s'augmenter le nombre de ses soldats, elle finira tôt ou tard par se retirer. Les Allemands prennent en main, à Kaboul, la reconstruction de l'Académie de police. Les Anglais s'attelaient, pendant notre séjour, à la formation d'un bataillon militaire de 600 hommes. Je recommande – car c'est la clé de tout – une action vigoureuse de la France, allant dans le même sens et complétant le dispositif mis en place par ses alliés. Former un ou plusieurs autres bataillons, comme l'ont déjà proposé le président de la République lors de la visite de Hamid Karzaï à Paris, puis, à Kaboul, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine... Inviter la première promotion d'officiers afghans à effectuer un temps d'instruction dans les écoles militaires françaises – Saint-Cyr-Coëtquidan, Saint-Maixent... Instruire une unité d'élite antiterroriste sur le modèle de notre GIGN... Assurer, pourquoi pas ? la protection personnelle d'un président dont la sécurité vaut bien celle de tel potentat exotique... Toutes ces propositions, qui vont dans le sens de celles qu'avance, depuis des mois, le représentant spécial des Nations unies, M. Lakhdar Brahimi, ont été évoquées devant nos interlocuteurs. Elles ne semblent soulever aucune espèce d'objection.

APRÈS LES BURQAS ?

Pour le visiteur occidental, c'est la première inquiétude, le premier baromètre, le premier test : où en sont les femmes ? *(...)* Elles qui furent, depuis vingt-trois ans, l'avant-garde de la lutte pour la dignité et les droits des hommes, ont-elles, autant qu'elles le devaient, tiré avantage de la situation nouvelle ? La vérité oblige à dire que non. Les progrès, à l'heure de cette mission, restaient peu visibles. *(...)* Le temps, certes, joue en faveur des femmes. Le fait qu'elles aient tout de même, et d'ores et déjà, retrouvé leur droit au travail et repris le chemin, par exemple, des administrations, des bureaux ou, j'en témoigne, des ateliers de l'Imprimerie nationale où elles sont en majorité, va évidemment dans le bon sens. *(...)*

Raison de plus pour que la France, qui fut au premier rang du combat pour la défense des femmes humiliées par la « mollarchie » et sa folie sanguinaire, soit encore là, plus que jamais, quand il s'agit d'aller au bout et de transformer l'essai de cette première victoire. *(...)* Nous le ferons en convainquant les plus hautes autorités du pays de prononcer les mots que chacune et chacun attendent, car ce sera le vrai signe que les temps changent – ce sera le vrai signal, pour celles qui aspirent à ôter la burqa mais ne le feront pas tant qu'elles ne s'y sentiront pas dûment autorisées : *« Le port ou non de la burqa est, désormais, l'affaire de chacune ; l'Etat n'a pas, sur la question, l'ombre d'une religion ni d'une prescription à donner ; il n'a, en vérité, qu'un devoir – qui est d'assurer à celles qui feraient le choix d'aller à visage découvert l'*habeas corpus *et le droit de circuler librement. »*

Nous le ferons encore en finançant à Kaboul, sous l'égide du ministère des droits de la femme, un forum international des femmes appelé à énoncer les grands principes d'une future charte des droits de la femme afghane, voire les articles qui, examinés par la Loya Jirga, puis annexés à la future Constitution, garantiraient ces droits. *(...)* Et puis nous le ferons enfin en favorisant le dialogue entre ces femmes qui sortent de la nuit et leurs sœurs françaises émancipées : je suggère (mais ce devrait être une initiative privée émanant, en France, d'un collectif de femmes liées, par exemple, à un journal et disposant de sa force de mobilisation) l'ouverture, à Kaboul, d'une « Maison des femmes pour la démocratie et la dignité », où celles qui le voudraient trouveraient une structure leur permettant de correspondre, via l'Internet, avec leurs amies françaises inconnues. *(...)*

LES « HUSSARDS NOIRS » DE LA DÉMOCRATIE AFGHANE

Ce fut, lors de notre première rencontre avec le président Karzaï, une de nos premières propositions. *« Comment introduire les principes de la démocratie dans un pays où règne la loi des tribus, des seigneurs de la guerre, des religieux ? » (...)* C'est un problème que nous avons connu en France. *[Et nous l'avons résolu]* en implantant, partout, des écoles laïques, gratuites, obligatoires. En dépêchant, dans les villages, des bataillons d'instituteurs transformés en autant d'ambassadeurs des valeurs de 1789. En en faisant, en un mot, ces *« hussards noirs de la République »* dont parla Charles Péguy. *(...)*

L'Afghanistan, en ce début de XXIe siècle, est incontestablement, et à nouveau, confronté au défi de l'ouverture et d'une forme d'occidentalisation. Et nous avons donc plaidé, face à Hamid Karzaï, pour un pacte républicain à l'afghane qui, sans retomber dans les errements du passé *(...)*, proposerait aux forces vives du pays ce contrat à la fois symbolique, politique, économique : un peu de votre irrédentisme, une fraction de ce pouvoir immémorial qui prive vos femmes, par exemple, non seulement de leur visage mais de la moindre éducation, contre de nouveaux droits pour tous, une plus grande sécurité pour chacun, des routes pour vos villages, des semences pour vos champs, des dispensaires et des médicaments pour vos enfants. *(...)*

Karzaï sera-t-il l'homme de cette révolution douce ? *(...)* L'intéressé, en tout cas, répondit avec enthousiasme à cette idée d'un corps de « hussards noirs » de l'afghanité citoyenne et de la paix. Et il ne nous fit, en vérité, qu'une objection : *« La démocratie dans les provinces, c'est bien ; mais* quid *de l'administration centrale ? Je n'ai personne dans mes bureaux ; l'élite afghane est à l'étranger ; les grandes structures de l'Etat, celles qui permettraient de réinjecter dans ce pays un peu de sécurité et de loi, sont en ruine ; je sais que vous avez, en France, une école d'administration qui fait votre fierté ; pourquoi ne pas nous en faire profiter ? Pourquoi ne créerait-elle pas, à Kaboul, une antenne ? Pourquoi n'accueilleriez-vous pas, chez vous, à Paris, nos futurs grands commis ? N'oubliez jamais que c'est un juriste français qu'appela Zaher Shah quand, voici quarante ans, il fit écrire la Constitution qui va servir de base à la Loya Jirga pour repenser nos institutions de demain... »*

Une ENA afghane... L'idée, d'abord, nous parut étrange. Mais la France aida bien à créer, à l'aube de l'Algérie indépendante, une Ecole d'administration à Alger, calquée sur le modèle de la nôtre. Alors pourquoi pas la même chose à Kaboul ? *(...)* Islam éclairé contre islam fondamentaliste : c'est, une fois de plus, la grande affaire du siècle qui commence ; M. Karzaï ne la gagnera, cette bataille, que si nous l'y aidons. *(...)*

ET SI L'ON COMMENÇAIT PAR L'ARCHÉOLOGIE ?

Je suis convaincu que la France peut, sans complexe, inscrire en tête de son agenda afghan des initiatives visant à la sauvegarde du patrimoine archéologique national. *(...)* Je pense que nous irons au-devant des vœux des Afghans si nous tentons, quatre-vingts ans après, et nonobstant l'aide politique, économique, humanitaire qu'il convient d'apporter par ailleurs, de retrouver l'esprit qui présida, en 1922, à la magnifique aventure humaine et culturelle que fut la fondation, sous l'égide d'Alfred Foucher, de la Délégation archéologique française en Afghanistan, la DAFA. *(...)*

Ma première recommandation est d'aider les Afghans, pour une durée plus ou moins longue, et tant que ne seront pas en place les structures appropriées de sauvegarde, à décréter et faire respecter, sur les sites les plus exposés, un moratoire des fouilles, un gel, une mise en jachère. *(...)* Deuxième geste : montrer à Kaboul ce qui vient d'être montré à Paris – transporter en Afghanistan, en un lieu qu'il appartiendra aux autorités de Kaboul de désigner, et à la condition expresse que sa sécurité soit garantie, l'exposition d'art afghan qui se tient au Musée Guimet. *(...)* Je peux donc affirmer que la venue – on n'ose dire le retour – de cet ensemble apparaîtrait, là-bas, comme un événement extraordinaire. *(...)* Troisième geste : *(...)* il faudra aider le pays, sur long et moyen terme, à aller réellement de l'avant, c'est-à-dire à se réapproprier son identité, à organiser le retour d'exil de son art national confisqué et à recommencer, aussi, de produire des vestiges. *(...)* Aider enfin – c'est, d'une certaine façon, la première demande des intéressés – à former des archéologues. *(...)* Leur proposition – dont nous nous faisons l'écho – est simple et peu coûteuse : une mission de Guimet à Kaboul, des stages de techniciens afghans à Guimet.

Et puis, il y a enfin l'affaire du troisième Bouddha, dit Bouddha couché, de Bamiyan. *(...)* Réveiller ce troisième Bouddha, qui dormait en silence pendant que l'on détruisait les *[deux Bouddhas géants]* à la dynamite et au canon, serait une façon de leur rendre justice, de réparer l'outrage. Le président Karzaï *(...)* nous y invite. A nous de ne pas laisser passer ce rendez-vous avec l'histoire. *(...)*

UN HÔPITAL FRANÇAIS À KABOUL

(...) Il est un domaine, celui de la santé publique, qui devrait, en bonne logique, être du ressort de l'aide multilatérale mais qui, compte tenu de l'histoire, mérite ici mention particulière. *(...) [Il s'agira, à Kaboul,]* de construire, dans l'enceinte de l'hôpital pilote Ali-Abad, un pavillon d'ORL et d'ophtalmologie. *(...)* Je pense aussi qu'un sort particulier devrait être réservé *[aux* French Doctors *et aux humanitaires français]* dans un plan général d'aide à l'Afghanistan. *(...)* Je suggère :

1. que l'on s'appuie, le plus possible, sur ces ONG pour mettre notre aide en œuvre ;

2. qu'une dotation exceptionnelle d'urgence leur soit attribuée, sur des projets précis, et selon des critères de répartition à définir avec le ministère des affaires étrangères.

CULTURE D'ABORD

Nous avons retenu sept champs d'intervention – et autant de projets concrets.

1. La création, à Kaboul, d'un centre culturel français. *(...)* Un nom s'impose. Celui de l'auteur des *Cavaliers* que chacun, là-bas, connaît. Ce centre ambitieux et polyvalent, ce pôle de la présence française et, pour l'heure, européenne à Kaboul, ce lieu unique où toutes les disciplines seraient rassemblées et dialogueraient entre elles et avec les Afghans, pourquoi ne pas l'appeler Centre Joseph-Kessel ?

2. La plupart des intellectuels et écrivains afghans sont, aujourd'hui encore, en exil. *(...)* Une idée simple : celle d'une « Maison afghane des écrivains », conçue sur le modèle de la Maison parisienne de la rue de Verneuil, pensée et parrainée par celle-ci. *(...)* Là aussi, un nom s'impose. Celui du grand poète tadjik assassiné, que j'ai, comme la plupart des amis français de l'Afghanistan, connu dans les années 1980, Bahudine Majrouh.

3. Le cinéma. *(...)* Aujourd'hui encore, dans les locaux désolés d'Afghan Films, qui est un mixte de notre Cinémathèque et de notre Centre national de la cinématographie (CNC), et qui fut mis en sommeil pendant l'ère talibane, des cinéphiles sevrés de ce qui fut leur raison de vivre, citent avec nostalgie et espoir les noms magiques de Godard, Truffaut, Rohmer, Jean Renoir (ainsi que, pour être franc, *Titanic* ou l'adaptation, par John Frankenheimer, des *Cavaliers* de Kessel...). A nous, à travers Unifrance Films, d'abord d'équiper un cinéma, puis de le fournir en films, choisis en concertation avec nos partenaires afghans. *(...)*

4. La télévision nationale. *(...)* Les Afghans, une fois de plus, seraient preneurs d'une aide française et la privilégieraient. Un pool réunissant France Télévision, Arte et même nos chaînes privées ? Une délégation commune qui irait dresser un inventaire des besoins et des moyens que nous avons d'y répondre ? Ou bien chaque chaîne jouant de ses atouts et de ses expériences spécifiques *(...)* pour formater une aide plus pointue ? Enjeu, non seulement culturel, mais politique majeur.

5. La radio. (...) Radio France – initiatrice, avec Acted, de la réouverture du lycée Istiqlal – peut beaucoup. Quant aux radios privées, la plus intéressante est une radio d'origine panchiri qui, selon un vœu formulé, peu avant de mourir, par le commandant Massoud, s'appelle « Solh », c'est-à-dire « Paix ». *(...)* Elle manque de tout. *(...)* Elle veut se transporter à Kaboul mais tous les émetteurs du pays, hormis celui de feu Radio Charia, ayant été détruits par les talibans, elle aura besoin, alors, d'un nouvel émetteur de 50 kw. Radio France (qui a déjà promis un second studio) ? Telle radio privée française ? Ses auditeurs ?

6. La presse écrite. Deux pistes. Un projet de quotidien, *Arman Mili* (aspiration nationale), qui se veut *« le journal du président Karzaï »*, mais qui nous a présenté une « Charte » où des engagements forts sont pris sur la défense des droits des femmes et de la liberté rédactionnelle. Et puis, surtout, Aina, cette ONG française créée, entre Paris et Kaboul, par un groupe d'humanitaires et de journalistes, menés par le photographe Reza Deghati. *(...)* Aina a vocation à devenir le berceau de la presse indépendante, notamment d'expression française, à Kaboul.

7. Kaboul est aux trois quarts détruite. *(...)* Une mission restreinte composée d'un architecte, d'un urbaniste et, peut-être, d'un des grands commis de l'Etat qui furent mêlés à la réalisation de nos grands travaux parisiens, recevrait le meilleur accueil – la France peut, là encore, à travers quelques hommes, jouer un rôle phare.

MASSOUD, PLUS QUE JAMAIS

(...) De toutes ces rencontres *(...)*, quelques idées sont nées – à commencer par celle-ci : créer, sur le modèle des Instituts Charles-de-Gaulle et François-Mitterrand, un Institut international Ahmed-Shah-Massoud. *(...)* Puisse la France, là encore, répondre à l'appel de l'Afghanistan ami. Puisse, sur ce point comme sur les autres, le pays d'Alfred Foucher, de Joseph Kessel, des médecins sans frontières franchissant les cols du Panchir, aller au bout de sa passion afghane. L'auteur, ici, s'efface. Aux lecteurs, à leur tour, de prendre le chemin de Kaboul.

La guerre d'Algérie et la culture de la mémoire

par Henry Rousso

LES souvenirs collectifs de la guerre d'Algérie et ceux de la période de Vichy ont connu un cycle mémoriel comparable qui voit se succéder une phase de liquidation de la crise clôturée par des lois d'amnistie (1951-1953 et 1962-1968), suivie d'une deuxième phase, plus courte qu'on ne le dit souvent, d'« amnésie » ou d'« occultation ». A peine le temps d'une génération, et s'ouvre, dans les années 1970-1980 d'un côté, dans les années 1980 de l'autre, une phase d'anamnèse, marquée par une prise de conscience progressive. Enfin, depuis une dizaine d'années, cette fois presque de concert, la présence obsédante de ces deux événements dans le présent semble relever d'une même tendance à l'« hypermnésie ».

Cette ressemblance tient à des analogies évidentes entre les deux événements, qui ont été marqués par de profonds clivages internes, ont terni l'image de la « patrie des droits de l'homme », et ont constitué deux étapes décisives dans le déclin relatif de la puissance française. Mais elle tient également au fait que, dans les deux cas, se manifeste une même manière de concevoir le passé, une même « culture de la mémoire », caractéristique de la fin du XXe siècle. Avec toutefois une différence notable : le débat public sur Vichy ou sur la Shoah a porté pour l'essentiel sur l'entretien du souvenir plus qu'il n'a opposé des représentations antagonistes perpétuant les luttes de la seconde guerre mondiale, et personne, sauf une frange minoritaire, n'y a défendu le point de vue des nazis ou des collaborateurs ; dans le cas de l'Algérie, la situation est très différente, puisque les polémiques continuent d'opposer les multiples adversaires d'hier.

La prégnance de ces souvenirs s'explique par l'évolution de la situation en Algérie même, par les effets de la guerre du Golfe ou du conflit israélo-palestinien, qui aiguisent les clivages identitaires, et donc les références au passé. Elle résulte de l'importance sociale des nouvelles générations de Français d'origine algérienne, comme l'a bien montré Benjamin Stora. Mais ces causes expliquent le poids du passé dans le présent, elles n'en expliquent pas les modalités, qui appartiennent, elles, à notre temps plus qu'à l'histoire.

La valorisation même du souvenir, doublée d'une condamnation irrévocable de toute forme d'oubli, constitue une première de ces modalités. La notion de « devoir de mémoire » a ainsi imprégné peu à peu toute réflexion sur la guerre d'Algérie, mais avec des tensions plus grandes que dans les discours sur la Shoah ou sur Vichy. L'impossibilité d'une représentation nationale de la guerre, avec l'échec répété d'une commémoration unique (le 19 mars), et la multiplication de points de vue irréconciliables, ont au contraire perpétué les clivages originels : le devoir de mémoire peut-il s'appliquer au seul 17 octobre 1961, et non plus au 8 février 1962 (Charonne), ou encore au 26 mars 1962 (la fusillade de la rue d'Isly), et au 5 juillet 1962 (les tueries d'Oran) ?

La prise de parole publique et la multiplication des témoignages constituent une autre modalité. Appelés du contingent, combattants algériens, plus récemment, personnes torturées, l'« ère du témoin », identifiée par Annette Wieviorka pour la mémoire de la Shoah, semble donc ici aussi à l'œuvre, avec la même tendance à la « victimisation ». La figure du héros s'estompe peu à peu au profit de celle de la victime, et l'affrontement entre anciens adversaires ne porte plus sur la question de savoir jusqu'à quel point les uns et les autres menaient une guerre aux fins « justes » – avec des moyens et des conséquences qui le furent rarement –, mais sur leur capacité à se présenter comme des victimes. Mais là encore avec une différence : les débats des années 1980 entre résistants et juifs déportés concernaient les victimes d'un même bourreau, tandis qu'ici chacune des catégories se renvoie la responsabilité des souffrances endurées.

> L'action militante a entraîné une volonté d'agir rétroactivement sur le passé, de gérer « mieux » les séquelles de l'événement

L'exigence de reconnaissance et de réparation constitue une troisième modalité. Elle s'est traduite par l'accélération des indemnisations pour les combattants, par la commémoration officielle des victimes militaires et civiles, avec notamment l'érection, en 1996, à Paris, d'un monument national aux morts d'Algérie, par l'apposition d'une plaque sur les quais de la Seine en hommage aux morts du 17 octobre 1961, en 2001, ou encore par un début de reconnaissance officielle du sort des harkis. L'action militante, relayée par des politiques publiques du passé, a entraîné, comme dans le cas de la mémoire de la Shoah, un souci non seulement de reconnaître les fautes ou les crimes, mais une volonté d'agir rétroactivement sur le passé, de gérer « mieux » les séquelles de l'événement.

HENRY ROUSSO est historien, directeur de recherche au CNRS, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent.

Il est enfin une dernière modalité qui rappelle très directement la gestion du passé nazi : c'est le recours systématique au droit et à la justice. Il en est ainsi de la requalification, par un vote parlementaire de 1999, des « événements d'Algérie » en « guerre d'Algérie ». C'est une décision certes conforme à la réalité qui ne fait d'ailleurs qu'entériner légalement un usage sémantique en vigueur depuis quarante ans. Mais il n'en est pas moins anachronique : si la France avait admis, le 1er novembre 1954, qu'une « guerre » venait d'être déclenchée, ladite guerre se serait arrêtée *sine die* puisque cela aurait signifié la reconnaissance en face d'une nation indépendante, ce qui était précisément l'enjeu du conflit.

Cette judiciarisation du passé, qui rappelle non seulement la mémoire de la Shoah, mais d'autres phénomènes de « transition » observés depuis la chute du mur de Berlin, s'est manifestée également lors du procès Papon, avec la tentative d'inscrire le 17 octobre 1961 au passif de l'accusé. Elle s'illustre dans le débat actuel sur le fait de savoir si la torture – celle pratiquée par la France uniquement – a été ou non un « crime contre l'humanité ». C'est un débat qui ne relève pas de la morale (un crime de guerre est aussi un crime...), mais bien d'une certaine conception de la mémoire.

En effet, en droit français, seul le crime contre l'humanité a été, depuis 1964, déclaré « imprescriptible », au détriment notamment du crime de guerre, dont la torture est l'exemple le plus typique. Si la France, au demeurant, n'a pas ratifié les conventions internationales permettant d'étendre la levée de la prescription, c'est précisément pour ne pas avoir à rouvrir le dossier algérien couvert par des lois d'amnistie relevant pour l'essentiel de sa seule souveraineté. La requalification en crime contre l'humanité permettrait ainsi de contourner techniquement l'obstacle.

Mais ce qui est en jeu ici, c'est bien la mise en place de stratégies d'action collective qui voient en la justice un formidable vecteur de mémoire. Ce qui peut d'ailleurs expliquer la multiplication actuelle de procédures « adjacentes » : pour diffamation, contre le général Aussaresses, pour réclamer réparation à la suite d'une naissance née d'un viol, pour réviser certains procès de militants du FLN... Qu'elles soient ou non justifiées, ces actions montrent à nouveau à quel point nos sociétés semblent avoir besoin de normes pour appréhender l'histoire, comme s'il fallait à tout prix résoudre aujourd'hui, et définitivement, toutes les incertitudes et contradictions d'hier.

★ Ce texte est extrait d'une conférence prononcée le 21 mars dans le cadre de l'Université de tous les savoirs. Les conférences ont lieu tous les jeudis, à 18 h 30, à l'université Paris-IV, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris ; entrée libre. Prochaines conférences : le 4 avril, Marc Fleurbaey, « Mesurer l'inégalité, définir l'équité » ; le 11 avril, Thomas Piketty, « Inégalités et redistribution en France au XXe siècle » ; le 18 avril, Marie-Laure Izorche, « L'égalité et le droit » ; le 25 avril, Catherine Audard, « Le besoin de justice ».

Kabylie : la cause de l'indignation

par Nabile Farès

SE faire l'écho fragile et, en même temps, alarmé, de ce qui a lieu dans ce pays « conquis », l'Algérie, et cette région qui, depuis un an et plus – si l'on ne s'arrête qu'à cette date du 18 avril 2001 où fut assassiné le jeune Guermouh Masinissa – s'appelle, a été appelée, jusqu'à aujourd'hui : la Kabylie. Et, si la Kabylie est en état d'insurrection de paroles et d'actes adressés au pouvoir actuel – pourrait-on dire *« aux pouvoirs actuels »* de l'Algérie –, c'est encore pour éviter le pire qu'une répression et une violence consacrent en répondant aux exigences politiques, humaines, d'une transformation, par des violences que l'on dit, partout, que l'on écrit, partout, lorsque de tels actes ont lieu à l'encontre des populations civiles : *« policières »*. Violences dont les dires locaux, les journaux locaux, les e-mails locaux, les avocats, maintenant les témoins, se font précisément et largement l'écho : rafles ; arrestations ; injures ; tortures ; traques des militants, militantes de la démocratie, du mouvement citoyen né ici, en ces lieux, où depuis une année, 365 jours et 365 nuits, à l'état vif, à mains nues, de jeunes citoyennes, de jeunes citoyens, disent ce qu'elles, ils, pensent de leur vie.

NABILE FARÈS est écrivain et psychanalyste.

Car, somme toute, il s'agit de la vie de milliers, de millions – l'Algérie est un pays si vaste – de citoyennes et citoyens en quête de leur reconnaissance, réalité, maturité civique. Et que faire d'autre, au-delà de la répression, de la servilité, du « je ne veux pas savoir », « je vais m'expatrier », de l'imposture – et même si l'écrit se perd dans le vide de l'exclamation, de l'urgence, de l'édition – que dire ce qu'il en est d'une cause toujours valable, impossible à taire, qui se nomme, encore, ici, la cause, l'alerte de l'indignation.

Exceptionnel à tout point de vue.

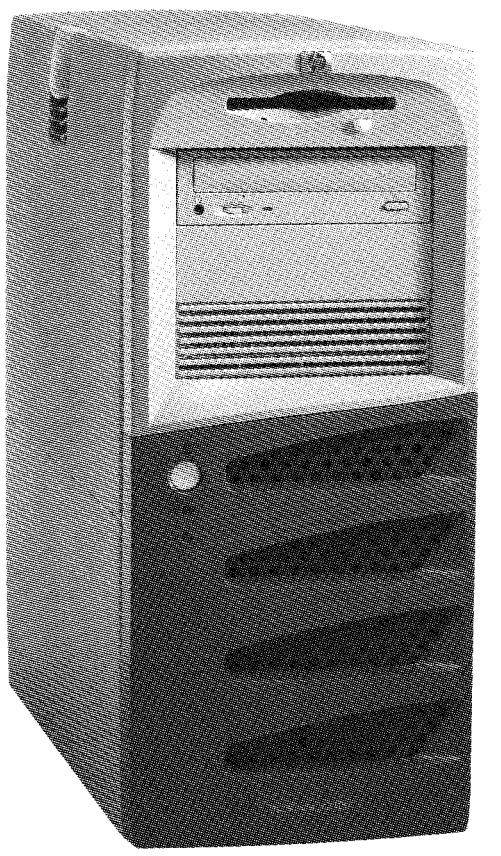

hp server tc2100 (P4649T)

Le serveur silencieux au prix d'un PC.

- **Equipé du processeur Intel® Pentium® III 1,13 GHz**
- Mémoire 128 Mo, disque dur 40 Go IDE
- 5 emplacements PCI disponibles
- Adaptateur LAN 10/100 TX intégré

1 199 €ht*

hp invent

0826 800 400 (0,15 €ttc / min) en précisant le code "**avril**"

www.hp.com/fr

intel inside pentium® III

©Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside est une marque déposée de Intel® Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft® Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable du 01/04/02 au 30/04/02 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

Le Monde
ÉDITORIAL

Paix en Angola ?

CE N'EST PAS un accord de paix, c'est une reddition. Bien sûr, il faut se féliciter de l'accord qui devait être signé ce jeudi 4 avril à Luanda, capitale de l'Angola. Il met un terme, en principe, à vingt-sept ans d'une effroyable guerre civile. Elle oppose, depuis 1975, les forces du gouvernement central à celles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita). Un demi-million d'Angolais ont été tués, dans un pays de 12 millions d'habitants ; des centaines de milliers d'autres ont été blessés ; les personnes déplacées se comptent par millions. Dans ce pays, la guerre froide a été chaude. Elle vit les deux grands blocs antagonistes, les Etats-Unis et l'Union soviétique, se combattre par factions angolaises interposées. Et la bataille entre Angolais se poursuivit après la chute du mur de Berlin en 1989 ; elle devait même connaître sa phase la plus meurtrière après 1993. En un quart de siècle, trois tentatives de paix ont déjà échoué. Si celle qui devait être ratifiée jeudi aboutit, ce sera un immense soulagement pour tous les Angolais.

Mais il ne faut pas se tromper sur la nature de l'accord que doivent signer les chefs de l'armée nationale et ceux de la guérilla, en présence du président José Eduardo Dos Santos, et sous l'égide de l'ONU. Ce n'est pas la paix des braves ; c'est la capitulation de l'Unita. La mort de son chef historique, Jonas Savimbi, tombé sous les balles des forces gouvernementales le 22 février, entérinait la défaite militaire de son mouvement et la victoire du président Dos Santos. L'Unita n'a plus grand-chose à négocier. Les zones du pays encore sous son contrôle ont été soumises à un blocus, alimentaire et médical, auquel ont implicitement souscrit et l'ONU et les trois pays les plus impliqués dans cette affaire : le Portugal, l'ancienne puissance coloniale ; les Etats-Unis, qui appuyèrent longtemps Jonas Savimbi ; enfin la Russie, allié traditionnel du régime de Luanda depuis 1975. Plus un sac d'aide humanitaire n'est parvenu à l'Unita, dont les troupes ont l'allure d'une armée affamée et en débandade.

L'accord prévoit qu'elles seront intégrées *« dans la dignité »* au sein des forces armées angolaises. L'amnistie doit être totale pour les anciens combattants, comme pour les déserteurs de l'armée. Son aile militaire ainsi dissoute, l'Unita devient simple parti politique. Elle prend part sans les armes au jeu politique national. Et c'est là que la bonne volonté et la bonne foi du président Dos Santos vont être mises à l'épreuve.

C'est là aussi que le régime de Luanda devra savoir évoluer : délaisser une pratique du pouvoir autocratique et corrompue – l'argent du pétrole coule à flots dans un pays qui est l'une des plus grandes puissances pétrolières de l'Afrique – pour aller vers une vie publique plus ouverte. Le test viendra vite. Ou l'Unita peut véritablement exister comme parti politique, ce qui serait la vraie victoire pour l'Angola ; ou le président Dos Santos s'arrange pour la museler, et il « justifiera », à titre posthume, les choix de Jonas Savimbi.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Jean-Louis Andréani *(Régions) ;* Laurent Mauduit *(Entreprises) ;* Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Franck Nouchi *(Culture) ;* Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres) ;* Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

AFFAIRE FALCONE. A la « une » du *Monde* du mercredi 3 avril, nous avons publié par erreur la photo de Jean-Marc Falcone, directeur adjoint de cabinet du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, à la place de celle de Pierre-Joseph Falcone *(photo ci-dessous)*, homme d'affaires plusieurs fois mis en examen dans l'affaire des ventes d'armes vers l'Angola, comme le relatait l'article ainsi illustré.

CORBIS SYGMA

Nous présentons nos excuses à Jean-Marc Falcone, ainsi qu'à nos lecteurs, pour cette erreur regrettable.

« LE MONDE ». En présentant nos résultats historiques de diffusion en 2001 (*Le Monde* du 3 avril), nous nous sommes trompés sur l'étude d'EuroPQN. Nous avons confondu le taux de pénétration des quotidiens nationaux (qui est de 4,6 % pour *Le Monde*, numéro deux derrière *L'Equipe* à 5,3 %) et le taux de progression de l'audience entre 2000 et 2001 (qui, pour *Le Monde*, marque une hausse bien plus significative : + 13,6 %, et qui pour *L'Equipe* est négatif à –5,74 %). *Le Monde* partage la plus forte progression de toute la presse nationale en 2001 avec *La Croix* (+ 19,7 % pour un taux de pénétration de 0,8 %).

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Eternelle réforme du divorce

PROMISE par le gouvernement de Lionel Jospin peu après son arrivée au pouvoir, en 1997 ; de nouveau promise par le candidat Jospin en 2002... Cinq années n'auront pas suffi au gouvernement pour faire aboutir la réforme du divorce.

Rarement pourtant révision législative aura été aussi soigneusement préparée. Dès l'automne 1997, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, déclare travailler à une rénovation du droit de la famille. Fin 1997, elle lance la piste d'un divorce déjudiciarisé, avant d'y renoncer définitivement à la conférence de la famille de juin 2000 : le divorce pour faute sera maintenu, le divorce sur requête conjointe allégé, le divorce pour rupture de vie commune accéléré... Deux rapports, sommes de travail considérables, sont remis au gouvernement : celui de la sociologue Irène Théry, en mai 1998, puis celui du groupe d'experts menés par la juriste Françoise Dekeuwer-Défossez, en septembre 1999.

En avril 2001, la nouvelle garde des sceaux, Marylise Lebranchu, ainsi que la ministre déléguée à la famille, Ségolène Royal, présentent à la presse des *« propositions »* de révision de la loi de 1975 sur le divorce (simplification du divorce sur requête conjointe, disparition du divorce pour faute, création d'un divorce pour rupture irrémédiable du lien conjugal), qui sont ensuite soumises au jugement des Français lors de quatre rencontres régionales. Lionel Jospin, à la dernière conférence de la famille, en juin 2001, s'engage à présenter rapidement un projet de loi. Mais c'est finalement à partir d'une proposition de loi du député (PS) de l'Allier, François Colcombet, que l'on débat à l'Assemblée nationale. Le texte y est voté, le 10 octobre 2001, avant d'être rejeté au Sénat le 21 février 2002.

Le *« divorce du XXIe siècle, responsable et apaisé »* promis par le gouvernement dépendra donc du bon vouloir d'une prochaine majorité. Le droit de la filiation, de l'autorité parentale, de la prestation compensatoire, le droit de succession du conjoint survivant, de la médiation et du nom de famille ont été époussetés par le législateur sans que soit abordée la pièce clé de la réforme du droit de la famille que constitue le divorce. Paradoxe : c'était sans doute sur ce thème que l'attente sociale de réforme était la plus forte. Justiciables et praticiens du droit s'accordent aisément sur le constat : complexe, lente, onéreuse, insuffisamment à l'écoute, la justice du divorce fonctionne mal en France. Les 120 000 procédures engagées chaque année engorgent les tribunaux.

« Il est assez généralement admis que les textes de 1975 n'ont que partiellement répondu aux espoirs qui étaient fondés sur eux, qu'ils sont en décalage avec l'état actuel de la société, et que le système judiciaire ne parvient que très difficilement à leur donner une application concrète », lisait-on dans le rapport Dekeuwer-Défossez. Pour réduire la place du divorce pour faute, le législateur avait instauré en 1975 une pluralité de procédures.

Un quart de siècle plus tard, l'objectif n'est pas atteint : le divorce pour faute demeure le plus usité (41,3 % des divorces prononcés en 2000). Or cette procédure *« rend pratiquement impossible l'organisation sereine de l'avenir de chacun des conjoints, et surtout des enfants*, déplorait François Colcombet, en préambule de sa proposition de loi. *A l'échec du couple s'ajoutent des ravages souvent irrémédiables, et ce divorce devient ainsi une cause de profond désordre. Cette situation a pris, du fait de l'augmentation du nombre de divorces, l'allure d'un véritable fléau social ».*

DÉLICATE ALCHIMIE

« La garde des sceaux regrette beaucoup de ne pas avoir pu mener cette réforme à son terme », fait-on dire aujourd'hui dans l'entourage de la ministre de la justice. Si cette réforme attendue a avorté, se justifie-t-on, c'est parce que le passage de témoin entre Elisabeth Guigou et Marylise Lebranchu au ministère de la justice a eu lieu au moment même où le projet de loi prenait forme définitive. Et que *« Mme Lebranchu a souhaité avoir sa propre vision du dossier et consulter les Français ».*

Au printemps 2001, réalisant que le calendrier parlementaire était trop chargé pour entreprendre un vaste débat sur le droit de la famille, le gouvernement s'est rabattu sur quatre propositions de loi. *« Mais en décidant de réformer par petits bouts, on risquait d'en perdre un. Ce qui nous laisse avec un code civil en suspens »,* regrette Monique Sassier, de l'UNAF (Union nationale des associations familiales).

Bien qu'un certain nombre de points de consensus se soient dégagés – nécessité de simplifier le divorce par consentement mutuel, d'atténuer les effets pervers de la procédure actuelle du divorce pour faute, de réduire les délais du divorce pour rupture de vie commune –, la réforme était délicate à mener : elle contraignait à réfléchir au sens actuel du mariage, à repenser le rôle de la justice, à louvoyer entre les lobbies (avocats, magistrats, féministes, associations de pères...) et risquait enfin de porter atteinte au fort lucratif « marché » du divorce. Malgré des années de réflexion, le gouvernement, divisé en son sein même, n'a pas réussi cette délicate alchimie.

Sous la pression des associations féministes, alertées par l'ampleur des violences conjugales et familiales, la stigmatisation de la faute a été réintroduite dans le texte de François Colcombet, qui a perdu de sa cohérence. La réforme, moins lisible, n'était plus guère convaincante. Lorsque des choix de calendrier parlementaire se sont imposés, le divorce n'a pas été considéré comme une priorité par le gouvernement.

Pascale Krémer

Changement PAR PANCHO

La Chine face à la nouvelle question ouvrière

Suite de la première page

Hier aristocratie du régime, la classe ouvrière chinoise est aujourd'hui frappée par la disgrâce, victime de la réforme des entreprises publiques et, au-delà, de la réhabilitation de la culture du profit. Ce processus de déclassement a connu deux étapes. A partir de 1992, quand Deng Xiaoping « relance » la réforme économique après la glaciation idéologique post-Tiananmen (1989), le secteur d'Etat fait l'expérience de nouvelles pratiques de management, censées doper la productivité du travail. Les directions d'entreprise commencent à généraliser la formule des contrats de travail, se substituant à l'emploi à vie, et jouissent d'une grande latitude pour fixer les revenus. Puis à partir du milieu des années 1990 on passe à la vitesse supérieure. La réforme du management devient refonte de la structure. L'attaque déjà amorcée contre le « bol de riz en fer » – sécurité de l'emploi et privilèges sociaux associés (écoles, logement, assurance, retraites...) – se radicalise. La consigne est à l'allégement du *« fardeau social »*. Dégraissages, banqueroutes, privatisations sauvages alimentent la déferlante du chômage urbain.

L'évaluation de ce dernier est un casse-tête permanent pour les chercheurs tant les statistiques officielles sont incohérentes. Selon le ministère du travail, le taux va passer de 3,6 % en 2001 à 4,5 % en 2002. Ce chiffrage est fantaisiste. Selon des estimations officieuses – plus crédibles –, il faudrait évaluer ce nombre de chômeurs urbains à 30 millions (soit un taux de 15 %), voire 40 millions (20 %). Dans les régions industrielles les plus archaïques comme le Nord-Est mandchou – le foyer des récentes tensions –, le fléau prend des proportions désastreuses avec des taux proches de 50 %. Il est source de paupérisation de pans entiers de la société alors que les dispositifs de protection sociale, censés se substituer à la défunte *danwei* (unité de travail), restent embryonnaires.

CONFLITS EN HAUSSE

Il ne suffira pas aux dirigeants de Pékin d'attendre l'extinction historique de cette caste d'« hommes de fer » – l'âge de la retraite aidant – pour pacifier le monde du travail. Car une nouvelle génération ouvrière émerge qui pose des défis inédits. Surgis des campagnes minées par le déclin de l'économie agricole, ces contingents de ruraux prolétarisés éclipsent aujourd'hui les « hommes de fer » dans les entreprises d'Etat et peuplent en masse les autres catégories de firmes : entreprises « collectives » (capital local mixte), privées ou sino-étrangères. Là, la question est celle de l'exploitation du travail à la Dickens ou à la Zola plus que celle de la survie d'une aristocratie déchue. Sous-payés et mal traités dans des usines-casernes, ces néo-ouvriers sont soumis à l'arbitraire permanent et aux accidents du travail. Contrairement aux « hommes de fer », ils ne sont pas issus des entrailles du système communiste et ne disposent donc que de faibles relais dans l'appareil, les bureaucraties locales épousant en général la cause des patrons (qui les financent). De surcroît, l'armée de réserve des paysans tentés par l'exode les pousse plutôt à la docilité.

Pourtant les conflits sont multiples. Ils sont même en nombre croissant. Toutes catégories confondues – « hommes de fer » ou travailleurs migrants –, ils ont récemment franchi le seuil de 200 000 par an. Ils prennent la forme d'arrêts de travail ou de manifestations et dégénèrent parfois dans la violence : émeutes, sabotages ou agressions physiques. Au cours du second semestre de 2001, l'assassinat de trois patrons d'entreprises d'Etat a suscité une vive émotion.

Cette multitude de foyers de tension ne suffit pas à faire un « grand soir ». L'ère de la réforme économique a accusé le handicap historique d'un *« fractionnement »*, selon la formule de l'historien Alain Roux, qui bride sa capacité d'action. Sans compter que le régime, qui peut céder dans l'urgence à quelques doléances financières (paiement des arriérés de salaires) tout en embastillant sans faiblesse les syndicalistes indépendants, est mobilisé pour enrayer toute contagion, comme viennent de l'illustrer les deux microclimats de Daqing et Lioayang, qui n'ont pas fait tache d'huile. Ce malaise ouvrier exerce néanmoins sur le pouvoir une pression qu'il ne peut ignorer. Son impact sur l'évolution de la réforme reste à ce stade incertain, voire contradictoire.

Dans un premier scénario, une montée des tensions sociales en Chine pourrait être instrumentalisée par les orthodoxes, en perte de vitesse mais toujours à l'affût, pour instruire le procès de l'économie de marché et de la mondialisation. Les sacrifices sociaux induits par l'entrée de la Chine dans l'OMC risquent de leur donner une nouvelle résonance et ils se retrouveraient là en bonne intelligence avec la « nouvelle gauche » chinoise d'obédience nationaliste. Dans ce contexte, les bataillons déclinants mais encore vigoureux des « hommes de fer », dont ils partagent la nostalgie de « bol de riz en fer » maoïste, peut être une précieuse masse de manœuvre. On peut douter qu'une telle coalition prenne le pouvoir à Pékin. Mais elle peut freiner le rythme d'application des engagements de l'OMC.

CULTURE DU DROIT

Un deuxième scénario serait plutôt favorable au courant (politique) libéral. Assiégé par la marée montante des conflits du travail, le système n'aurait pas d'autre option que de se déverrouiller. L'institutionnalisation de procédures d'arbitrage, en particulier de nature judiciaire, acclimaterait la Chine à une culture du droit minant son architecture léniniste. L'hérésie pourrait même aller jusqu'à remettre en cause le monopole du syndicat officiel. C'est le rapport déjà cité de l'Académie des sciences sociales, dont le patron, Li Tienying, est membre du bureau politique, qui le suggère : *« Il faut rénover le système syndical pour éviter que ses responsables soient contrôlés par le patronat. Une concurrence entre syndicats permettrait de mieux répondre aux besoins des ouvriers. »*

On peut douter que ce discours sur l'ajustement de l'offre à la demande syndicale aille très loin. Du pluralisme syndical au pluralisme politique, il y a le risque d'un emballement lourd de danger pour un parti résolu à conserver son monopole. Toutefois il n'est pas indifférent qu'au sommet de l'appareil des esprits osent de telles audaces. La question ouvrière offre un point d'application à une quête plus globale travaillant déjà l'ensemble d'un système confronté au défi de la sophistication : bâtir une nouvelle ingénierie sociale entre un léninisme (décomposé) et un pluralisme (encore tabou).

Frédéric Bobin

L'affaire Enron aura finalement eu raison du réseau mondial d'Andersen : sous le coup de cette crise, de nombreuses entités nationales **QUITTENT LE GIRON** du cabinet d'audit, présent jusqu'alors dans 84 pays, pour rejoindre l'un de ses quatre grands concurrents mondiaux. Le conseil d'administration d'Andersen Worldwide, la structure de coordination internationale, s'est réuni à Londres, de mardi 2 avril à jeudi 4 avril, pour examiner l'avenir de ce qui reste du réseau et surtout de **L'ENTITÉ AMÉRICAINE.** Paul Volcker, l'ancien patron de la FED, qui tente de sauver le groupe, continue d'essayer de trouver un accord amiable avec les créanciers d'Enron. Pour cette dernière affaire, un grand jury « spécial » a par ailleurs été constitué. Cette **PROCÉDURE EXCEPTIONNELLE** a été décidée pour juger les dirigeants de la firme en faillite.

L'affaire Enron sonne le glas du réseau mondial d'Andersen

Implantées jusqu'à présent dans 84 pays, les entités juridiques, comptables ou de conseil en informatique constituant le cabinet, rejoignent, les unes après les autres, l'un de ses quatre grands concurrents. La structure américaine lutte toujours pour sa survie

DIFFICILE d'imaginer contexte plus tragique, pour une réunion du conseil d'administration d'Andersen Worldwide. Réuni à Londres, du mardi 2 avril au jeudi 4 avril, le *« board »* de la société – qui est une coopérative suisse, dans laquelle sont associées les différentes entités juridiques indépendantes qui travaillent sous la marque Andersen – doit constater qu'il n'a plus guère de pouvoir.

C'est au niveau d'Andersen Worldwide que sont noués les contrats entre le réseau mondial Andersen, présent dans 84 pays, fruit de 90 ans de développement, et les différentes sociétés nationales d'audit et de conseil.

Aujourd'hui, quitter le réseau n'est plus qu'une formalité. Les entités locales ne se privent pas. Dans l'audit, nombreuses sont celles qui se sont déjà ralliées à un autre « big five ». Quant à la branche conseil en informatique, Andersen Business Consulting, elle cherche une solution de son côté en Europe et aurait des contacts avec Cap Gemini Ernst & Young, *« encore très préliminaires »*, précise toutefois une source proche du dossier.

Quel pouvoir reste-t-il donc aux douze derniers membres du *« board »* mondial (deux démissions ont été enregistrées à la suite de ralliements d'entités à des concurrents), présidé par le dirigeant d'Andersen France, Aldo Cardoso ? Celui de nommer le successeur de Joseph Berardino, directeur général (*chief executive officer*) démissionnaire ? C'est l'un des dossiers inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. Encore fallait-il au préalable être à même de définir cette fonction. Un réseau en cours d'explosion n'a plus guère besoin d'un grand coordonnateur, définissant des lignes mondiales. Encore moins depuis qu'il n'y a plus de discussions à l'échelle mondiale, hors des Etats-Unis, avec KPMG. Faute de candidat, M. Cardoso pourrait assurer l'intérim. Il s'est beaucoup battu pour trouver une solution sauvant le réseau, mais la dérive américaine a tout emporté et reste le principal sujet à l'ordre du jour.

LE RÉSEAU D'AUDIT EXPLOSE

L'éclatement d'Andersen, société coopérative basée à Genève

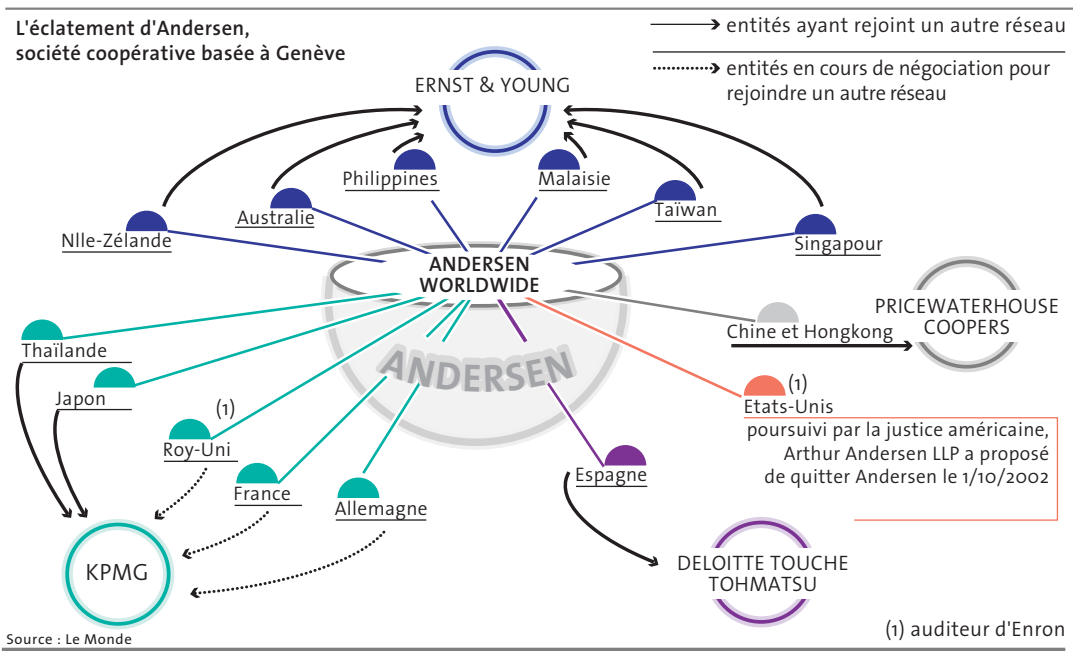

Source : Le Monde

DEUX CONDITIONS

Si les diverses sociétés d'Andersen, hors Etats-Unis, se précipitent aujourd'hui pour trouver des solutions locales, c'est que la situation américaine ne s'améliore pas. Les associés d'Andersen outre-Atlantique ont apporté leur soutien au plan proposé par Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale (la banque centrale américaine). Celui-ci prévoit de prendre la tête d'Arthur Andersen LLP et de vendre l'activité conseil. Les associés américains d'Andersen viennent de choisir une banque conseil Gleacher Partners pour les aider. Mais M. Volcker a mis deux conditions : trouver un accord amiable avec la SEC, le gendarme des marchés américain, ainsi qu'avec les créanciers, actionnaires, employés d'Enron.

Selon le *Financial Times* du 4 avril, Andersen se démène plus que jamais aux Etats-Unis pour tenter de trouver un accord. Il permettrait à la firme, indique le journal, de poursuivre ses négociations en vue d'un rapprochement avec l'un de ses grands concurrents aux Etats-Unis. Selon l'agence Bloomberg, la vente du département spécialisé dans le conseil fiscal, qui intéresserait Deloitte, se heurte aux mêmes difficultés juridiques (l'ampleur du passif lié à l'affaire Enron) que la vente groupée d'Andersen Etats-Unis. Selon un analyste de la banque d'affaires Lehman Brothers, cité par Bloomberg, *« celui qui reprend un métier significatif d'Andersen pourrait être considéré comme un successeur »* et donc récupérer les risques juridiques et financiers. Pour certains, cela plaide en faveur d'un dépôt de bilan d'Arthur Andersen LLP, voire d'Andersen Worldwide ou encore d'Andersen Royaume-Uni, qui était aussi auditeur d'Enron. Cela clarifierait la situation pour un éventuel repreneur.

Mercredi, toutefois, Londres affirmait poursuivre les discussions avec KPMG. Paris confirmait également être toujours en négociations exclusives avec ce groupe (qui compte 7 300 personnes en France, contre 4 000 pour Andersen). Des rumeurs se multiplient toutefois à Paris, faisant état de l'intérêt d'autres groupes pour Andersen France. *« La France est une entité en très bonne santé, qui a une très belle clientèle et attire donc beaucoup de convoitises »*, reconnaît un professionnel. Sur les sociétés du CAC 40 auditées par Andersen, beaucoup ont renouvelé leur mandat en 2000 ou 2001, pour une durée de six ans. Si les activités de conseil peinent à trouver de nouveaux mandats, l'audit a encore quelques années de chiffres d'affaires assurées. En Europe, contrairement aux Etats-Unis où Andersen a perdu plus de 90 grands clients, les défections sont encore rares.

Sophie Fay

Les grands clients du CAC 40

Les grandes entreprises françaises sont obligées par la loi d'avoir deux commissaires aux comptes. Andersen est l'un des deux commissaires de 14 sociétés du CAC 40. Dans trois cas – Carrefour, EADS, TotalFinaElf –, il partage ce rôle avec KPMG. Les autres sociétés auditées par Andersen, qui signe souvent les comptes sous le nom historique de Barbier Frinault, sont Accor, Alcatel, BNP Paribas, Lagardère, Schneider Electric, Société générale, Suez, Thales, Thomson Multimedia, Vivendi Environnement et Vivendi Universal. Andersen audite également Alstom, qui vient d'être remplacée par Vinci dans le CAC 40, ou encore Crédit agricole.

KPMG, de son côté, est le commissaire aux comptes des AGF et de Pinault-Printemps-Redoute.

D'octobre à avril, une crise sans fin

- **16 octobre 2001** : Enron connaît une perte de 618 millions de dollars (702 millions d'euros) pour le troisième trimestre 2001.
- **19 octobre :** la Commission des opérations de Bourse américaine (SEC) ouvre une enquête sur les relations entre Enron et ses sociétés ad hoc (*special purpose entities*). Enron en informe son auditeur, Arthur Andersen LLP.
- **23 octobre** : selon le Département de la justice américain, le bureau de Houston d'Andersen commence à détruire des documents.
- **2 décembre** : Enron est en redressement judiciaire.
- **12 décembre** : enquête du Congrès.
- **10 janvier 2002 :** enquête du département de la justice. Arthur Andersen LLP admet avoir détruit des documents comptables.
- **15 janvier :** David Duncan, le partenaire d'Andersen chargé d'Enron, est licencié.
- **3 février** : Andersen annonce qu'il a fait appel à Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale, la banque centrale, pour présider un *« bureau de supervision indépendant »*.
- **13 mars** : Deloitte et Ernst & Young, en discussion pour une reprise d'Andersen Worldwide, renoncent. KPMG est seul en lice.
- **14 mars :** Arthur Andersen LLP est mis en examen pour obstruction à la justice par destruction de pièces comptables.
- **18 mars** : ouverture de discussions entre Andersen et KPMG pour un rapprochement hors des Etats-Unis.
- **22 mars** : M. Volcker propose de remplacer les dirigeants d'Arthur Andersen LLP par un conseil d'administration indépendant de sept membres, qu'il dirigerait.
- **26 mars :** Joseph Berardino, directeur général d'Andersen Worldwide, démissionne.
- **29 mars** : les associés américains soutiennent le plan Volcker.
- **2 avril :** Andersen et KPMG mettent fin à leurs discussions globales, mais les poursuivent dans certains pays.

Un grand jury « spécial » est constitué pour Enron

NEW YORK
de notre correspondant

Après le scandale financier et politique, l'affaire Enron devrait entrer dans une phase judiciaire. L'inculpation d'Andersen il y a trois semaines à la suite de la destruction *« de tonnes »* de documents dans ses bureaux de Houston (Texas) était un préambule.

La justice fédérale est décidée à demander des comptes aux dirigeants du groupe énergétique, y compris à son ancien président et fondateur Kenneth Lay et à son ancien directeur général, Jeffrey Skilling. Un grand jury *« spécial »* a été constitué la semaine dernière à Houston pour cela. Ses membres ont été sélectionnés pour éviter tout lien avec Enron. Cette procédure exceptionnelle a déjà été utilisée dans des dossiers complexes et politiquement sensibles comme l'affaire *« Whitewater »* sous la présidence Clinton ou l'*« Irangate »* sous celle de Reagan. Le département de la justice a l'intention de ne négliger aucun aspect de la plus importante faillite de l'histoire des Etats-Unis et de procéder rapidement à des mises en examen.

Les procureurs s'intéressent particulièrement aux sociétés en partenariat d'Enron, cette nébuleuse de plus de 3 000 entités (dites *special purpose entities*) portant parfois des noms tirés de films et de personnages du cinéma comme Braveheart, Jedi, Raptor, Rawhide... Elles servaient à emprunter de l'argent, à dissimuler des milliards de dollars de dettes et de pertes et à échapper à l'impôt. Elles ont permis à certains cadres de s'enrichir rapidement. Le directeur financier du groupe, Andrew Fastow, l'ordonnateur des partenariats, se serait attribué plus de 35 millions de dollars de commissions.

Une de ces sociétés, Southampton Place, du nom d'un quartier chic près de Houston où vivent des cadres d'Enron, offre l'exemple de véritables détournements de fonds. Elle a été créée par M. Fastow et l'un de ses collaborateurs Michael Kopper.

AU DÉTRIMENT DE LA SOCIÉTÉ

Plusieurs cadres ont été invités à y participer. Deux d'entre eux, l'ancien trésorier du groupe, Ben Glisan, et l'un de ses avocats, Kristina Mordaunet, auraient récupéré chacun un million de dollars (1,14 million d'euros) pour une mise initiale de 5 800 dollars. M. Fastow aurait retiré 4,5 millions de dollars en deux mois d'un investissement de 25 000 dollars et M. Kopper aurait gagné plus de 10 millions à la suite d'un apport de 125 000 dollars. Tout cela au détriment de la société. *« Les partenariats donnaient l'illusion que les engagements étaient couverts par une tierce partie ; il s'agissait en fait à chaque fois d'une entité dans laquelle seul Enron avait des intérêts »*, indique un rapport remis au Tribunal fédéral de New York en février. Un autre partenariat, Raptor, a servi à faire disparaître plus d'un milliard de dollars de pertes.

Le FBI, dont une trentaine d'agents travaillent sur la faillite d'Enron, s'intéresse aussi à la vente, en octobre 2001, par Thomas White, secrétaire aux armées du gouvernement Bush et ancien cadre d'Enron, de 3 millions de dollars d'actions du groupe. Le 16 octobre, la société a révélé ses difficultés financières et annoncé une perte de 618 millions de dollars. Elle faisait faillite six semaines plus tard. M. White affirme n'avoir bénéficié d'aucune information privilégiée. Vingt-neuf dirigeants et administrateurs du groupe ont vendu massivement des actions Enron avant leur effondrement. Ils ont cédé pour 1,1 milliard de dollars de titres entre octobre 1998 et novembre 2001.

Les enquêtes en cours portent sur de nombreux autres délits possibles : du *« faux et usage de faux »* au *« faux témoignage »* en passant par *« la diffusion de fausses informations financières »*. Une dernière procédure a été ouverte à la demande de l'OPIC (« Overseas Private Investment Corp »), un organisme public finançant les investissements à l'étranger. Enron a reçu entre 1992 et 2001 plus d'un milliard de dollars d'aides de l'OPIC et aurait pour cela falsifié des documents.

Eric Leser

Assemblée générale tendue pour l'Association française d'épargne et de retraite

Le président de l'AFER veut renégocier avec son assureur

L'ASSEMBLÉE générale de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER) qui s'est tenue mercredi soir 3 avril à Paris, devant une salle comble du Palais des Congrès, a laissé l'impression d'un rendez-vous manqué à un grand nombre des adhérents ayant pris le soin de se déplacer. *« Plusieurs personnes ont cherché à poser des questions, mais, malgré des sifflets et des protestations, on a préféré leur passer un film d'un quart d'heure sur l'avenir des retraites »*, regrette un des assurés présents. Très attendue, cette assemblée devait être l'occasion pour les dirigeants de l'AFER d'affirmer leur volonté de reprendre en main cette association qui comprend 565 000 adhérents, dont l'épargne, gérée sous forme d'assurance-vie, représente aujourd'hui plus de 26 milliards d'euros.

« Nous voulons redonner à l'association les moyens d'être libre par rapport à l'assureur (le groupe CGNU) qui gère notre contrat et qui depuis quelques années grignote notre indépendance », affirmait récemment Pierre-Marie Guillon, président de l'AFER depuis juin 2001. Il était notamment proposé au vote des adhérents une résolution visant à permettre au conseil d'administration de renégocier les accords passés avec l'assureur, voire de *« rechercher un ou plusieurs nouveaux assureurs »*. En 1989, sans soumettre sa décision au vote du conseil d'administration et sans en informer les adhérents, Gérard Athias, le président de l'époque, avait modifié la clause de résiliation du contrat avec son assureur, rendant ce contrat plus difficile à casser.

La résolution proposée par M. Guillon a été votée. Mais les adhérents de l'AFER se sont-ils dotés de moyens suffisants pour mettre fin aux *« dérives sérieuses »* que dénonce le nouveau président de l'association ? *« M. Guillon n'est pas totalement sincère dans sa démarche »*, affirme François Nocaudie, principal animateur de SOS Principes AFER, à l'origine de la plainte contre les fondateurs de l'association, Gérard Athias et André Le Saux, mis en examen en décembre 2000 pour *« abus de confiance, tromperie sur une prestation de service et publicité de nature à induire en erreur »*. Selon M. Nocaudie, cette montée au créneau de M. Guillon s'explique avant tout par la crainte des conséquences de la mise en examen de MM. Athias et Le Saux. En raison d'un complément de plainte déposé en février par SOS Principes AFER, à l'encontre cette fois de la CGNU, pour *« recel d'abus de confiance »* (*Le Monde* du 6 mars), les anciens administrateurs de l'AFER, dont M. Guillon faisait partie, pourraient être inquiétés.

565 000 adhérents dont l'épargne représente plus de 26 milliards d'euros

Avant l'assemblée générale, SOS Principes AFER avait demandé à s'exprimer afin de poser le principe du vote de deux résolutions, dont une demandait que les membres du conseil d'administration de l'AFER ne soient plus cooptés, mais élus par l'assemblée générale. SOS Principes AFER désirait aussi que le salaire du président soit versé non plus par le GIE-AFER (aujourd'hui détenu à plus de 90 % par l'assureur), mais par l'association. M. Guillon a refusé de donner la parole aux représentants de SOS Principes.

Laurence Delain

Entre la privatisation et le statu quo, La Poste est à la recherche d'une « troisième voie »

L'établissement affiche un léger déficit pour 2001. Sa fragilité incite son président, Martin Vial, à préconiser un changement de statut en prévision de la libéralisation du courrier en 2006

MARTIN VIAL, président de La Poste, devait présenter, jeudi 4 avril en début d'après-midi, les résultats 2001 de l'entreprise. Comme à EDF, cet exercice prend un relief particulier à quelques semaines de l'élection présidentielle. La libéralisation d'une grande partie du courrier étant programmée pour 2006, l'établissement dispose de quatre ans au plus pour se mettre en ordre de bataille.

Les résultats de 2001 ne sont pas très encourageants. Certes, le chiffre d'affaires du groupe progresse légèrement, mais il est deux fois moins important que celui de la Poste allemande. Surtout, le résultat d'exploitation diminue de manière sensible. En particulier parce que le courrier, qui reste la principale manne de l'entreprise, a connu une progression décevante, et en raison du coût des 35 heures (entre 400 et 800 millions d'euros).

La Poste affiche même un résultat net déficitaire de 95 millions d'euros, en raison de *« survaleurs d'acquisition »*. L'acquisition du réseau de franchisés DPD, en Allemagne, fut coûteuse. Sans ces éléments exceptionnels de 170 millions d'euros, le bénéfice net atteindrait 75 millions d'euros.

Légèrement positifs ou légèrement négatifs, selon la grille de lecture, les résultats 2001 sont fragiles. Martin Vial compte bien en faire un argument pour accélérer les réformes. Dans l'Union européenne, treize Postes sont des sociétés anonymes, dont deux (la Poste allemande et la néerlandaise) sont cotées en Bourse. Seules les Postes luxembourgeoise et française n'ont pas encore franchi le pas. Martin Vial, comme la plupart des experts, juge que dans dix ans, il n'y aura plus que trois ou quatre grands opérateurs postaux européens : la Deutsche Post, la Poste néerlandaise, La Poste française et peut-être la britannique, rebaptisée Consignia. Les autres continueront d'exister mais *« n'auront plus les moyens de changer de dimension et d'être vraiment maîtres de leur destin »*, estime-t-il.

LE DEUXIÈME GROUPE POSTAL EUROPÉEN

L'exercice 2001 de La Poste
en millions d'euros

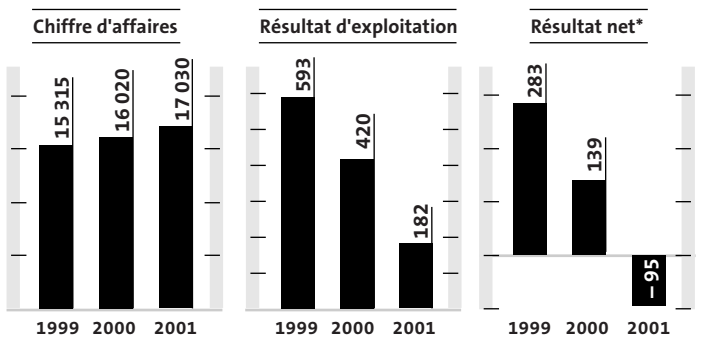

Source : La Poste
*part du groupe

STATUT INCERTAIN

Si Lionel Jospin et Jacques Chirac se sont engagés à faire évoluer le statut d'EDF, celui de La Poste reste incertain. A gauche, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius s'intéressent de près à l'avenir de cet établissement dont Bercy garde la tutelle. Mais c'est Martin Vial qui semble, pour le moment, fixer la doctrine, en raison de ses fonctions actuelles mais aussi passées : l'ancien collaborateur de Paul Quilès au ministère des PTT est à l'origine de la naissance de La Poste et de France Télécom en 1990. Il considère que le statu quo interdisant à La Poste de nouer des alliances capitalistiques n'est plus tenable. En revanche, il se montre hostile à une introduction en Bourse, lui préférant une *« troisième voie »* qui pourrait être la constitution d'une société anonyme détenue par l'Etat et des partenaires dans les métiers stratégiques, en particulier le colis et les métiers financiers.

A droite, seul le sénateur Gérard Larcher (RPR, Yvelines) travaille assidûment sur ces questions. S'il est favorable à une transformation de La Poste en société anonyme détenue par l'Etat et les collectivités territoriales, il juge que la situation n'est pas mûre. C'est pourquoi il propose trois réformes. Si elles étaient adoptées, La Poste serait encore plus bouleversée que si elle était transformée en société anonyme.

Pour M. Larcher, les services financiers doivent être filialisés pour créer à terme une banque postale. Les 17 000 guichets attirent de nombreux prétendants. Officiellement, Bercy souhaiterait un rapprochement avec Eulia, la nouvelle entité publique créée par la Caisse des dépôts et les caisses d'épargne. Mais ce grand pôle public, politiquement correct aux yeux des syndicats, présente un inconvénient : le doublon des guichets de La Poste avec ceux des caisses d'épargne pourrait entraîner de nombreuses suppressions d'emplois. Autres prétendants possibles : Dexia ou un réseau mutualiste. Enfin, même si le sujet est tabou, une banque étrangère pourrait ainsi se développer en France. M. Vial est hostile à la création d'une banque postale mais le député Dominique Baert (PS, Nord), président du haut conseil du secteur financier public, y est favorable.

CAPITAL ET PARTENARIATS

Deuxième réforme proposée par M. Larcher : faire évoluer Géopost, la holding qui regroupe les filiales dans le domaine du colis et de la logistique, en une société dotée d'un capital qui pourrait être ouvert à d'autres partenaires.

Troisième réforme préconisée par le sénateur RPR : maintenir la holding publique, mais établir des partenariats entre le réseau et les conseils régionaux.

Quel que soit le gouvernement, le statut de La Poste devrait donc évoluer. Mais M. Larcher et M. Vial savent l'importance de deux paramètres : l'opposition au changement des syndicalistes, mais aussi d'élus locaux de tous bords. Les Français comme les élus locaux voient davantage La Poste comme une administration que comme une entreprise soumise à concurrence. Pourtant, pour la première fois, en 2001, plus de la moitié de son chiffre d'affaires (56 %) est en concurrence directe avec le privé. Deuxième considération à prendre en compte : malgré son développement et son internationalisation, le courrier représente encore l'essentiel – certains disent plus des trois-quarts – du bénéfice de La Poste. Avec la libéralisation, cette manne va en partie se tarir. D'où la nécessité de repenser les missions de service public de cet établissement.

Frédéric Lemaître

A la City, un groupe de crèches s'introduit en Bourse

LONDRES
de notre correspondant à la City

Malgré ses sautes d'humeur, la Bourse demeure une aventure tentante. L'introduction prochaine à la Bourse de Londres de Leapfrog Day Nurseries, groupe britannique de crèches, garderies et jardins d'enfants, est une première financière. Cette compagnie privée comprenant 34 établissements au Royaume-Uni, dont deux dans la City, a abandonné son financement par des sociétés de capital-risque pour se faire coter à la Bourse.

Le président, Derek Mapp, invoque la nécessité de lever des fonds pour financer une expansion tous azimuts visant à devenir leader de ce marché en pleine consolidation : *« Il est temps d'assurer une source de fonds plus régulière, par l'intermédiaire de la Bourse, afin de financer notre développement et faciliter le remboursement de nos dettes. »* L'entreprise, qui s'occupe chaque jour de quelque 5 000 bébés et enfants jusqu'à l'âge de 5 ans, entend ouvrir une quinzaine de nouvelles crèches par an. L'objectif est de créer le plus vaste réseau de ce type au Royaume-Uni. Le développement à l'étranger, à travers des sociétés franchisées, est également à l'ordre du jour.

Créé en 1998 par cet ancien patron d'une chaîne de pubs, Leapfrog (traduction : jeu de saute-mouton) entend tirer profit de la formidable croissance – plus de 30 % par an – du secteur. *« C'est le bon moment. Il s'agit d'un créneau très rentable en raison de la quasi-absence de crèches publiques, du nombre croissant de femmes dans la population active et des longues heures de bureau. De plus, en Grande-Bretagne, la natalité est en train de reprendre »*, indique un analyste londonien. Le coût hebdomadaire de l'accueil dans l'une des crèches Leapfrog n'est pas négligeable : 200 livres (327 euros). Ses principaux concurrents sont adossés à de riches groupes d'assurance santé (Bupa) ou éducatifs. Le numéro un actuel des crèches privées, Asquith Court, est contrôlé par la banque allemande West LB.

La réussite de Leapfrog fait rêver les grands investisseurs institutionnels, confiants quant à la possibilité de créer de la valeur pour les actionnaires. Nullement à court d'imagination, Derek Mapp s'est fait photographier lors de cette annonce en tenant un garçonnet sur ses genoux. A la City, un bébé, c'est comme le Loto, ça peut rapporter gros.

Marc Roche

L'industrie du médicament interpelle les présidentiables

AU LENDEMAIN des prises de position du candidat Lionel Jospin sur la santé (*Le Monde* du 4 avril), le Syndicat national des industries pharmaceutiques (SNIP) a affirmé *« la nécessité d'une politique du médicament nouvelle »* en présentant, jeudi 4 avril, *« 15 propositions »* pour moderniser le système de santé. Si l'industrie reste favorable à un partenariat avec l'Etat, elle y met *« certaines conditions »* : une harmonisation des prix en Europe (les médicaments en France sont 15 % moins chers), une commercialisation plus rapide des innovations (le délai de mise en marché est d'un an, contre 3 semaines à 2 mois ailleurs en Europe), le développement de l'automédicamentation et des génériques (ces copies de produits anciens, vendus moins cher).

Le mode de remboursement des médicaments est un point essentiel d'achoppement entre l'industrie et l'Etat. Celui-ci constate chaque année le dépassement de l'enveloppe allouée aux dépenses de santé. *« Il faut sortir de cette logique uniquement comptable et partir des vrais besoins des Français, en créant notamment un Institut d'études et de statistiques sur la santé »*, estime Bernard Lemoine, vice-président du SNIP. Le vœu des entreprises serait que l'Etat rembourse un *« panier de soins »*, soit un ensemble de biens, de médicaments et de services médicaux mis à la disposition des patients en fonction des priorités de santé publique. Il pourrait y avoir des pathologies éligibles au remboursement, avec des médicaments retenus et d'autres pas, selon leur efficacité. *« Les produits hors panier de soins peuvent faire l'objet d'une assurance supplémentaire librement consentie par le patient »*, avance l'industrie.

Le principal souci des industriels est de dégager des ressources pour les futurs médicaments, qui seront vendus jusqu'à dix fois plus cher que la précédente génération. Issus des récentes découvertes sur le génome humain, ils visent des maladies mal ou non traitées, tels les cancers, les diabètes, les leucémies, l'Alzeimer. L'idée d'un panier de soins permet d'éviter d'aborder l'épineux problème du déremboursement des médicaments anciens jugés insufisamment efficaces. 835 avait été dénombrés (*Le Monde* du 21 juillet). Par deux fois, le gouvernement avait renoncé à les déremboursement. L'industrie préférerait que l'on « fasse le ménage », pour faire de la place à ses nouveaux produits. Sept représentants de candidats à la présidentielle sont invités, le 9 avril, par le SNIP à réagir à ses propositions.

Véronique Lorelle

GROUPE DIDOT-BOTTIN

Fondé en 1796

Le Conseil d'Administration du Groupe DIDOT-BOTTIN, réuni sous la présidence de Monsieur Vincent HOLLARD, a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Le bénéfice net social s'établit à 456 800 € contre 1 939 000 € sur l'exercice précédent qui intégrait une plus-value de cession.

Le résultat net consolidé de l'exercice avant amortissement des écarts d'acquisition de 4 456 000 € a été de 4 825 000 €. Le résultat d'exploitation consolidé s'est élevé à 10 368 000 €. DIDOT-BOTTIN consolide désormais par la méthode proportionnelle les performances du GROUPE de DIVONNE, contrôlé conjointement avec sa maison mère.

Le Conseil d'Administration a pris acte des performances satisfaisantes des trois pôles d'activité du Groupe sur les premiers mois de l'exercice en cours et proposera à l'Assemblée Générale de reconduire le niveau de dividende de 2,74 € par action à chacune des 854 224 actions.

La grève chez Vittel illustre la difficile intégration dans Nestlé

Un mouvement social perturbe la production depuis le 7 mars

ÉPINAL
de notre correspondante

Une équipe d'ouvriers s'emploie à effacer les traces du dernier feu de palettes à l'entrée de l'usine d'embouteillage. Depuis quelques heures, le piquet de grève, à l'entrée du site, a été levé, suite à l'intervention des huissiers. Une trentaine de grévistes contemplent un spectacle désormais coutumier. Le conflit dure depuis déjà près d'un mois.

Le jeudi 7 mars, l'équipe de nuit décide spontanément de se mettre en grève en apprenant les propositions faites par la direction dans le cadre d'une négociation engagée au siège du groupe Perrier Vittel France à Paris. La CFDT, majoritaire dans l'entreprise, organise ensuite rapidement le mouvement, en appelant à respecter deux heures d'arrêt de travail quotidiennes par équipe.

Le syndicat réclame la titularisation des contrats à durée déterminée (CDD), des préretraites pour les plus âgés, une augmentation des salaires de 5 % et une prime d'intéressement de 700 euros. Au fil des jours, le conflit s'envenime sur fond de guerre syndicale. Vittel, bastion CFDT, s'estime exclu quand la direction négocie un accord global avec la CGT des sites de Contrexéville et de Vergèze.

« ON RÉCLAME NOTRE DÛ ! »

La direction du groupe est prête à examiner le cas des CDD et les mesures d'âge. Elle propose un accord d'intéressement de 480 euros pour tous les salariés du groupe, qu'ils soient de Contrexéville, de Quézac, de Vergèze ou de Vittel.

A Vittel, ces propositions passent mal. *« En 1996, quand Vittel était encore une entreprise à part entière, les salariés avaient droit à un intéressement et à une participation »*, explique Eric Péry, le responsable de la CFDT. Depuis, l'usine a été absorbée par Nestlé dont Perrier Vittel France est une filiale. *« C'est Vittel qui rapporte le plus d'argent, on réclame notre dû ! »*, explique une gréviste. Au bout d'un mois, 30 % des 1 200 salariés du site font encore grève. Il s'agit principalement du noyau dur des salariés dont certains ont entre quinze et vingt ans d'ancienneté, très attachés à la marque.

« On respecte deux heures d'arrêt de travail par jour, voire plus. Ce que la direction ne comprend pas, c'est que ce mouvement a déjà coûté aux grévistes beaucoup plus que les 700 euros réclamés. Ça montre à quel point nous sommes déterminés », précise une militante de la CFDT. Mercredi 3 avril, les partenaires sociaux se sont retrouvés dans le cadre d'une médiation demandée par la CFDT.

Mais au même moment, M. Jean-Louis Dorget, secrétaire du comité d'établissement, et une bonne partie de la délégation CFDT ont reçu une assignation en référé au tribunal pour le jeudi 4 avril à 14 heures. Plus question de suspendre le mouvement, ni de négocier.

Vittel est le plus important site d'embouteillage du groupe : l'usine produit en moyenne 4,5 millions de bouteilles par jour. Le directeur du site, M. Jean-Marc Carezzoli, en poste depuis le début de l'année traverse son premier conflit social. Il estime que près de 20 millions de « cols » de bouteille n'ont pu être produits en mars à la suite du mouvement de grève. L'export permet de réaliser 45 % du chiffre d'affaires. Une interruption des livraisons pourrait coûter cher à la marque.

« Pour l'instant, nous utilisons nos stocks, étant donné que l'eau minérale est une activité saisonnière, nous avons des stocks importants. Il n'y a pas de conséquences vis-à-vis de nos clients », explique M. Carezzoli. La direction a, en revanche, dû renoncer à lancer ce week-end, à l'occasion du marathon de Paris, son nouveau produit, *« Vittel énergie hydratation »*, une boisson pour sportifs. La mise sur le marché de cette boisson a été reportée.

Katrin Tluczykont

Sodexho Alliance est coté à la Bourse de New York

LE GROUPE français Sodexho Alliance, numéro un mondial de la restauration collective, a fait son entrée mercredi à la Bourse de New York. Une entrée *« non pas pour lever immédiatement des capitaux mais parce que nous réalisons 50 % de notre chiffre d'affaires aux Etats-Unis et que 38 % des salariés travaillent dans ce pays »*, a expliqué mardi soir Pierre Bellon, PDG et fondateur de Sodexho, qui emploie dans le monde 314 000 personnes.

L'ACTION SODEXHO

En points à New York

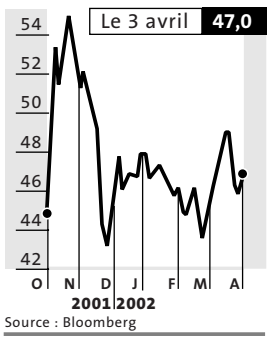

Source : Bloomberg

Le groupe créé en 1966, et qui fait partie du CAC 40, s'est développé aux Etats-Unis grâce à une alliance scellée en mars 1998 avec le groupe Marriott sous l'enseigne Sodexho Marriott Services. Il a finalement pris les 100 % du capital de l'entreprise et opère désormais sous son seul nom. Première entreprise de restauration et de services en Amérique du Nord, Sodexho est présent aussi bien dans les entreprises que dans les écoles, les hôpitaux et les maisons de retraite et cherche maintenant à conquérir le marché militaire aux Etats-Unis.

Bruxelles va enquêter sur des subventions à BMW et à Opel

LA COMMISSION européenne a ouvert une enquête sur un projet de subvention d'Etat de 418,6 millions d'euros pour la création d'une usine BMW à Leipzig, dont le coût total devrait atteindre 1,2 milliard d'euros alors qu'il serait possible au constructeur de construire pour moins cher un établissement en République tchèque. L'usine de Leipzig, dont le projet a été annoncé en juillet, créerait 10 000 emplois dans la région et entrerait en service en 2002.

La Commission a ouvert aussi une enquête sur une subvention de 41,7 millions d'euros du gouvernement portugais pour la création d'une usine Opel (groupe Général Motors) dans la région de Lisbonne, alors que le même projet coûterait moins cher en Pologne.

DSM vend sa pétrochimie au saoudien Sabic

LE GROUPE chimique néerlandais DSM a annoncé mercredi matin la vente de sa pétrochimie au conglomérat saoudien Sabic, pour 2,25 milliards d'euros. Cet accord, d'un montant plus élevé que prévu, met un terme à des mois de spéculations et permet à DSM de se recentrer sur la chimie de spécialité, dont les marges sont plus élevées, tout en permettant à Sabic, premier conglomérat pétrochimique du Proche-Orient, de prendre pied en Europe.

ACTION DSM

en euros à Amsterdam

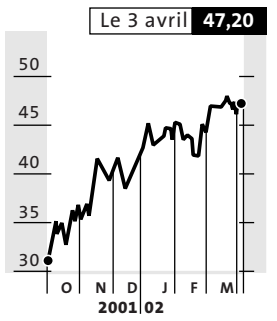

Source : Bloomberg

Cette opération a relancé les spéculations sur une nouvelle offre du néerlandais concernant Rhodia. Les deux groupes avaient rompu leurs discussions en décembre 20011. DSM a cependant démenti la rumeur. *« Nous avons dit que le dossier Rhodia était clos et il le reste, peu importe ce qui se passe aujourd'hui »*, a déclaré mercredi le directeur général de DSM Peter Elverding, lors d'une conférence de presse.

INDUSTRIE

■ **MICROSOFT : le directeur général du numéro 1 mondial des logiciels, Ric**k Belluzzo, bras droit du président Steve Ballmer, doit quitter le groupe en mai pour fonder sa propre compagnie, a indiqué mercredi Microsoft.

■ **BOMBARDIER : le groupe de transport canadien, premier fabricant mondial d'équipement ferroviaire, a annoncé** mercredi l'obtention d'un contrat de 40 millions de dollars canadiens (28,6 millions d'euros) auprès de la société française Alstom pour la construction de 29 remorques et 58 boggies porteurs destinés à des automotrices.

■ **RENAULT : le constructeur automobile français a rouvert son usine de Santa Isabel**, en Argentine, après quatre mois d'arrêt.

■ **IBM : le numéro un mondial de l'informatique et le fabricant indien de logiciels Wipro** ont annoncé jeudi une alliance stratégique pour accroître leurs parts de marché en Inde et dans la région Asie-Pacifique.

SERVICES

■ **AIR LIB : trois jours après le lancement de sa formule de voyages à bas coûts**, baptisée Air Lib Express, la compagnie aérienne affiche des taux de remplissage *« jamais vus, de 84 % sur Paris-Nice, de plus de 80 % sur Toulouse et de plus de 75 % sur le reste des liaisons »*, a précisé mercredi le président d'Air Lib, Jean-Charles Corbet.

■ **WORLDCOM : le groupe de télécommunications américain a annoncé mercredi** qu'il allait supprimer 3 700 emplois aux Etats-Unis, soit 4 % de ses effectifs totaux dans le monde. Ces suppressions interviendront dans la filiale de services aux entreprises.

FINANCES

■ **DEXIA : Dexia Nederland, filiale du groupe financier franco-belge aux Pays-Bas,** née de la fusion récente de la Banque Labouchere et de sa compatriote Kempen and Co, a annoncé mercredi 3 avril une réduction de ses effectifs de 350 à 400 personnes, sur un total de 1 300, au cours du premier semestre 2002.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : Crédit Agricole Asset Management a annoncé** mercredi la création d'une société commune de gestion de portefeuille avec la National Agricultural Cooperative Federation (NACF), première banque de détail de Corée.

■ **SOFINCO : un message intranet, qui annonçait aux membres de la direction financière** de Sofinco le prochain départ d'un cadre sans information préalable de l'intéressé, a conduit ce dernier à intenter une action contre la banque mercredi après-midi devant le tribunal des prud'hommes d'Evry. Le jugement sera rendu le 22 mai.

RÉSULTATS

■ **BRISTOL-MYERS SQUIBB : le groupe pharmaceutique, durement touché** par des excédent d'inventaires chez ses grossistes, a révisé en forte baisse sa prévision de bénéfice pour le 1er trimestre et l'ensemble de l'année 2002, selon un communiqué publié mercredi.

■ **HOLCIM : le groupe suisse (ex-Holderbank), leader mondial du ciment,** a annoncé jeudi un bénéfice net 2001 de 812 millions de francs suisses (555,41 millions d'euros), en baisse de 8,35 % par rapport à 2000.

Un cadre de la Société générale est mis en examen, dans une nouvelle affaire, pour blanchiment aggravé

La justice enquête sur des transferts de fonds suspects vers le sud de la Chine ou Hongkong. La banque, elle, se défend d'avoir dérogé aux règles de vigilance

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, déjà impliquée dans une affaire de blanchiment entre la France et Israël, qui a conduit à la mise en cause de son équipe dirigeante, doit faire face à une autre enquête visant, cette fois-ci, la communauté chinoise. La juge d'instruction Valérie Salmeron, qui a mis en examen pour *« blanchiment aggravé »*, le 24 janvier, le directeur commercial du secteur Paris-Est de la Société générale, semble soupçonner la banque d'avoir participé, entre la fin 1998 et 2000, au recyclage de 1,3 milliard de francs (200 millions d'euros) d'origine suspecte. Selon l'enquête, la banque aurait poursuivi ses relations commerciales avec des bureaux de change par lesquels transitaient les fonds tout en ayant connaissance de leur caractère douteux.

POUR « REMONTER LA PISTE »

Interrogé par *Le Monde*, le porte-parole de la Société générale a confirmé que *« l'enquête portait sur l'ouverture de trois comptes qui ont fait l'objet de déclaration de soupçons auprès de Tracfin* [instance antiblanchiment du ministère des finances] *»*. *« Cependant,* a-t-il ajouté, *la banque a continué à accueillir ces comptes dans le seul but de permettre à Tracfin d'observer leur fonctionnement et de remonter la piste de ces fonds d'origine douteuse. Nous conservons toute notre confiance à notre collaborateur et assurons les charges de sa défense. »*

Les interrogations sur le rôle de la banque sont intervenues dans le cadre d'une enquête ouverte, le 30 novembre 1999, qui a mis au jour un véritable réseau de blanchiment. Des dépôts de 3 millions à 4 millions de francs étaient effectués, chaque jour, dans trois bureaux de change parisiens, Baotong, Moncomptoir et Ruitong Change (*Le Monde* du 11 juillet 2000). Ces fonds, près de 1,6 milliard de francs au total, étaient déposés sur des comptes dans des banques françaises, dont la Société générale, qui concentre l'essentiel des versements, le Crédit du Nord et la BNP. Cette manne était ensuite transférée vers des banques du sud de la Chine, de Hongkong ou des Etats-Unis grâce au système Swift, service de transmission de données financières. Ce type de communication, qui dispense de l'obligation de faire figurer les coordonnées du donneur d'ordre dans le message de paiement, constitue un trou noir entre les banques émettrices et réceptrices.

UNE FORME DE COMPLICITÉ

Les bureaux de change, clients des banques, ont accueilli jusqu'à 600 déposants, d'origine chinoise, qui venaient remettre entre 10 000 et 300 000 francs, en espèces. Ces officines permettaient à des importateurs ou des commerçants dans la maroquinerie, la restauration ou la distribution, de frauder le fisc. Blanchi, l'argent servait à importer clandestinement des articles de confection vers l'Europe ou était réinvesti en France dans l'immobilier ou d'autres activités. Une part de ces sommes était enfin consacrée au paiement et à l'organisation de réseaux d'immigration clandestine vers la France.

Si la BNP et le Crédit du Nord semblent avoir satisfait aux règles de vigilance en matière de lutte antiblanchiment, la Société générale aurait, à en croire les enquêteurs, été tentée de jouer sur deux tableaux. D'un côté, elle signalait à Tracfin l'existence de ces versements et de l'autre elle tirait bénéfice de la gestion de ce flot d'argent. Après avoir effectué une première déclaration de soupçon à Tracfin, la banque a clos un premier compte. Dans un deuxième temps, les mêmes clients ont rouvert deux nouveaux comptes, toujours à la Société générale, afin de poursuivre leurs transferts. La banque a alerté Tracfin tout en laissant fonctionner ces deux comptes. Cette décision paraît caractériser, aux yeux de la justice, une forme de complicité de la banque puisqu'elle avait connaissance des suspicions qui pesaient sur leurs titulaires.

Interrogé sur ces faits par *Le Monde*, le porte-parole de la Société générale a précisé que si son entreprise avait cessé tout contact avec ses clients, ils auraient pu prendre la fuite. Par ailleurs, selon lui, la banque n'était pas la seule institution à connaître l'existence de ces officines : *« Toute création de bureau de change est contrôlée par Tracfin, la Commission bancaire et la Banque de France »*.

Jacques Follorou

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

PROCHE-ORIENT : Pour apprendre à vivre ensemble *(Yasser Abed Rabbo* et *Yossi Beilin)* – Le devoir du plus fort *(Axel Kahn)* – État de siège *(Mahmoud Darwich)* **ITALIE :** Restructuration accélérée du capitalisme *(Pierre Musso)* – Ces intellectuels sans courage *(Valerio Evangelisti)* **UNION EUROPÉENNE :** Quand Bruxelles confisque la souveraineté populaire *(Bernard Cassen)* – Ultimes tractations à Chypre *(Niels Kadritzke)* **PROCÈS MILOSEVIC :** L'histoire yougoslave jugée *(Catherine Samary)* – Du bon usage du Tribunal pénal international *(Xavier Bougarel)* – Fiasco à La Haye *(C. S.)* – Prisonniers sans droits de Guantanamo *(Olivier Audeoud)*

AVRIL 2002

Vient de paraître 3,80 €

Egalement au sommaire

■ **Médias :** Anticastrisme primaire *(Ignacio Ramonet)* ■ **Elections :** L'abstention gagne les classes moyennes *(Alain Garrigou)* ■ **Québec :** L'expérience ambiguë des fonds de pension salariaux *(Corinne Gendron)* ■ **Royaume-Uni :** Cheminots en voie de disparition *(Marc Nussbaumer)* ■ **Chine :** Aux origines du néolibéralisme *(Wang Hui)* - Gagnants et perdants de l'ouverture *(Françoise Lemoine)* ■ **Santé :** Quand le Nord débauche les médecins du Sud *(Dominique Frommel)* ■ **Comores :** Mayotte assiégée par les gueux *(Christophe Wargny)* ■ **Régions :** L'islam au pied de la lettre *(Olivier Roy)*

Elisabeth Flüry-Hérard est nommée au CSA

CHRISTIAN PONCELET, président du Sénat, a désigné, mercredi 3 avril, Elisabeth Flüry-Hérard pour remplacer Janine Langlois-Glandier au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Mme Langlois-Glandier a démissionné de l'instance pour *« raisons personnelles »* alors que la Cour des comptes enquête sur la compatibilité de sa fonction avec la détention de stock-options Vivendi Universal. Née en 1952, Mme Flüry-Hérard, normalienne, agrégée d'histoire et énarque, est, depuis juin 1998, directrice générale de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles et membre du Conseil de la concurrence depuis 1999. Elle a notamment été affectée au secrétariat général du gouvernement en 1982 puis détachée au comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne de 1986 à 1988 avant d'intégrer le Centre national de la cinématographie (CNC). Elle a été conseillère technique au cabinet du ministre de la culture Jacques Toubon entre 1993 et 1994, avant de revenir au CNC, notamment comme directrice du cinéma.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : près de 1 million de Marseillais ont été privés de radio et de télévision** entre 19 h 30 et 21 h 45 mercredi, à la suite de la coupure d'un émetteur de TDF. Au même moment, la direction et les syndicats, sauf la CGT, parvenaient à un accord et mettaient fin à une grève commencée le 28 mars. La direction entend mener des poursuites judiciaires.

■ **MÉDIAS : pour sauver Kirch de la faillite, les studios américains pourraient entrer au capital de KirchMedia**, sa filiale audiovisuelle. A l'invitation de Rupert Murdoch, propriétaire du Studio 20th Century Fox, les banques créancières de Kirch devaient se réunir jeudi 4 avril, à Los Angeles, avec des majors américaines. – *(AFP.)*

Trois responsables de « Metro » sont placés en garde à vue

Une perquisition a eu lieu, mercredi, au siège parisien du journal gratuit d'information, dans le cadre d'une enquête portant sur les conditions de travail de colporteurs employés par un sous-traitant, International Press

LES MÉSAVENTURES de *Metro* en France continuent. Après les syndicalistes mécontents du Livre CGT, ce sont les gendarmes qui se sont invités sans crier gare au siège du quotidien gratuit d'information, à Paris. Une quinzaine d'hommes en uniforme ont procédé, mercredi 3 avril, à une perquisition dans les locaux du journal, situé au quatrième étage d'un centre d'affaires, rue du 4 septembre, dans le 2e arrondissement. L'opération a pris plus de sept heures, une durée qui s'expliquerait par l'absence, au départ, d'interprètes : certains des responsables du journal ne parlent pas français. Au cours de la perquisition, des documents ont été saisis et quatre personnes placées en garde à vue. Emmenées par les gendarmes, elles devaient être entendues, jeudi 4 avril, au tribunal de grande instance de Créteil, par la juge en charge du dossier, Sylvie Smaniotto-Gruska.

Parmi les personnes en garde à vue figurent trois cadres importants de *Metro* : le Néerlandais Jan Van Der Marel, président et directeur de publication de la société éditrice du gratuit dans l'Hexagone, Publications Metro France ; le directeur juridique et financier de cette société ; et l'un des responsables de la distribution du gratuit au niveau international, qui serait un citoyen grec. Une jeune Italienne, qui a un rôle de coordination au niveau des colporteurs du journal à Paris, a été emmenée comme témoin. Elle n'est toutefois pas employée par *Metro*.

Selon des sources concordantes, la question de la distribution du quotidien, lancé dans un climat tendu le 18 février à Paris, est au cœur de l'affaire. Les enquêteurs souhaitent établir notamment quels liens unissent Publications Metro France – filiale du groupe suédois Metro International – à l'une des trois sociétés de distribution travaillant pour elle. Cette entreprise, International Press, est soupçonnée d'avoir commis des infractions au code du travail. Au moins un de ses responsables, Victor Antico, directeur de la logistique, a déjà été placé en garde à vue, à une date non précisée. La perquisition a eu lieu après l'interpellation de deux colporteurs qui n'étaient pas en règle.

Depuis quelque temps, la grogne s'est installée chez les colporteurs – plus de cent étudiants, intérimaires, chômeurs – que la société emploie pour distribuer *Metro* à Paris et sa banlieue. Selon plusieurs témoignages, la régularité des contrats liant International Press à certains salariés est notamment en cause. L'un d'eux, qui souhaite garder l'anonymat, reconnaît qu'étant en attente d'une carte de séjour, il n'est en principe pas autorisé à travailler. *« International Press profite de la situation précaire d'une bonne partie d'entre nous pour nous exploiter »*, accuse-t-il. Un étudiant sénégalais proteste : *« Ils ont refusé de me donner une promesse d'embauche »*, un document dont il a besoin pour obtenir un permis de travail. M. Antico a, d'après certains témoignages, a déjà dû payer des amendes.

« International Press a reporté notre premier paiement de jour en jour, pendant une semaine. Depuis, cela a toujours été catastrophique à ce niveau-là », assure Alex, une salariée. Cette femme, engagée dès la mi-février, affirme n'avoir reçu aucune fiche de paye, mais de simples reçus. *« Nous sommes payés comme des voleurs, en liquide, dans la rue ou dans une camionnette »*, renchérit un étudiant d'Afrique du Nord. D'autres témoignages corroborent ces récits. La direction du gratuit a assuré, mercredi, qu'elle n'était *« pas en cause »* dans cette affaire. S'il s'avère qu'International Press – une *« société indépendante »*, a-t-elle insisté – ne respecte pas la loi, *« Metro suspendra son contrat avec elle »*.

Pour mieux comprendre l'affaire, il faut remonter à l'arrivée mouvementée du quotidien à Paris. Développé par le suédois Metro International, installé à Londres, ce journal avait déjà été lancé dans quatorze pays depuis sa naissance en 1995. Fidèle à sa stratégie, le groupe a fait preuve d'une grande rapidité et, autant que possible, de discrétion au moment de prendre pied en France. Une méthode destinée notamment à surprendre son rival norvégien *20 Minutes*, qui mettait alors la dernière main à son édition parisienne (celle-ci verra le jour le 18 mars). Pour ne pas ébruiter son arrivée, Publications Metro France s'est appuyé sur le réseau de sa maison mère : des Néerlandais, des Espagnols, des Italiens, des Scandinaves, entre autres, ont encadré la petite équipe française qui, peu à peu, s'est étoffée.

C'est dans ce contexte que Publications Metro France a fait appel à International Press pour s'occuper de l'épineuse question de la distribution, en grande partie à l'origine du conflit avec le Syndicat du livre CGT, qui souhaitait que cette activité se déroule dans le cadre des règles en vigueur pour la presse parisienne. International Press, basée en Italie, avait déjà travaillé pour *Metro* lors de son lancement dans ce pays. A Milan, selon la direction du journal. *« A Milan et à Rome »*, avait précisé, en février au *Monde*, M. Antico.

Cet homme, qui se présente comme citoyen américain, n'a commencé à recruter des colporteurs qu'au début de février. Quelques jours avant le lancement, il était encore la recherche de dizaines de personnes. Les entretiens avaient lieu dans un hôtel deux étoiles, en face de la gare du Nord, où M. Antico et son équipe italienne ont logé plusieurs semaines durant. *« On sentait que c'était la panique »*, se souvient un colporteur. *« Au début, je faisais confiance à International Press, je croyais que sa désorganisation était liée aux actions musclées de la CGT »*, confie Alex, déçue par son employeur.

> « Nous sommes payés comme des voleurs, en liquide, dans la rue ou dans une camionnette »
>
> **UN COLPORTEUR**

La crédibilité d'International Press auprès des colporteurs a souffert également de son manque de transparence. Cette SARL immatriculée le 26 novembre 2001 n'a pas encore d'adresse fixe. A la Société française de domiciliation (Sofradom), chez qui International Press est domicilié, au 34, boulevard des Italiens, on renvoie simplement vers un numéro de téléphone en Italie. Les colporteurs ont, ces derniers temps, été priés par leurs chefs d'équipe de se rendre à Gagny, dans la banlieue Est de Paris : mercredi, comme les jours précédents, plusieurs colporteurs se sont heurtés à une porte fermée, le local loué par International Press au premier étage d'un bureau-entrepôt restant vide.

Antoine Jacob

La distribution confiée aux colporteurs

● **« Metro ».** Le quotidien gratuit est diffusé à 350 000 exemplaires à Paris et dans sa banlieue, pour la plus grande partie de la main à la main par des colporteurs, sauf dans certains secteurs de Paris, interdits par la loi. Le reste est inséré comme supplément gratuit du quotidien payant *France-Soir,* dont les rotatives impriment tous les exemplaires de *Metro.* Trois sociétés de distribution travaillent avec Metro : International Press (dont un responsable a été placé en garde à vue), Promodip et Globe Diffusion. Les colporteurs qui travaillent pour ces deux dernières sociétés ne se sont pas plaints de leurs conditions de travail, selon les témoignages recueillis.

● **« 20 Minutes ».** L'autre gratuit parisien, *20 Minutes,* fait appel aux colporteurs de Promotion Etoile, pour distribuer une partie de ses 200 000 exemplaires. Le reste est disposé sur des présentoirs dans des gares SNCF et RER.

Un nom très convoité

Le journal *Metro* est en butte à plusieurs entreprises qui revendiquent également le droit d'utiliser le nom de ce quotidien gratuit. Dans le Rhône, le groupe Lyon Poche Presse, propriétaire depuis 1997 de l'hebdomadaire *Metro-Lyon,* a intenté une action en référé contre le journal. Le plaignant a été débouté, le 19 mars, par le tribunal de grande instance de cette ville : la marque Metro avait été déposée par le groupe suédois en France dès décembre 1995.

Un autre groupe, l'allemand Metro, fournisseur en France de cafés, hôtels et restaurants en produits alimentaires et autres articles, assure qu'il a déposé le nom convoité dès son implantation dans l'Hexagone, au début des années 1970. Deux procédures sont en cours : le journal a assigné, en 2000, le groupe allemand en « déchéance » devant le tribunal de grande instance de Paris ; et le second, qui publie une revue portant son nom, a engagé un procès pour contrefaçon à l'encontre du gratuit le 19 février. Les plaidoiries auront lieu en septembre.

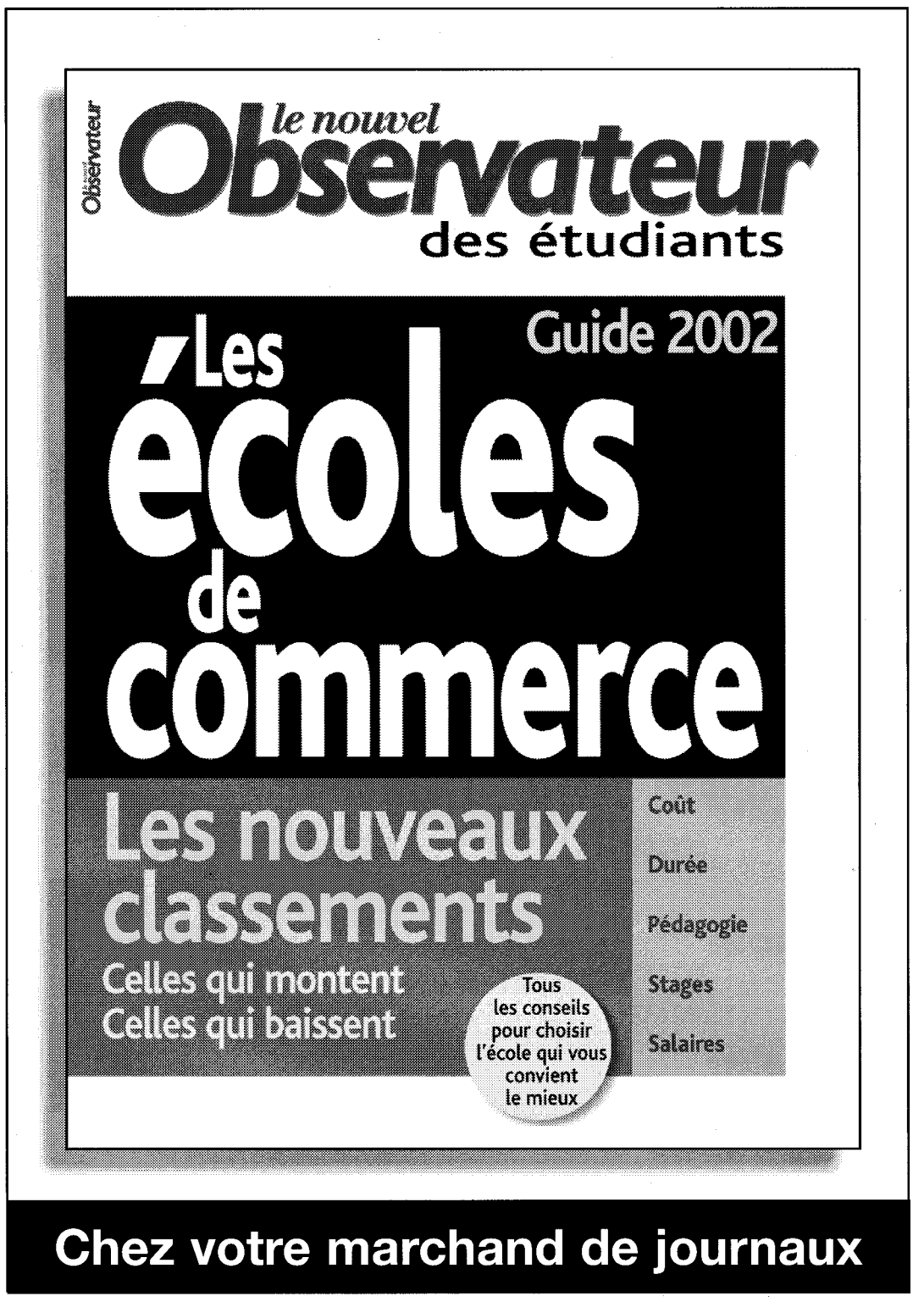

CORRESPONDANCE

Une lettre de Dominique Baudis

A la suite de notre éditorial titré « L'opacité du CSA » paru dans Le Monde *du jeudi 28 mars, nous avons reçu de Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le courrier suivant :*

A propos des circonstances de la démission de Mme Langlois-Glandier, vous avez publié, sous le titre « L'opacité du CSA », un éditorial d'une grande injustice à l'égard du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Certains jugements fondés sur des informations inexactes appellent de ma part une mise au point. Vous écrivez, à juste titre, *« Il faut se garder de jeter la pierre à Janine Langlois-Glandier* (...), *elle doit naturellement bénéficier de la présomption d'innocence* (...), *il faut laisser les magistrats achever leurs investigations »*. Ce scrupule qui vous honore fut le nôtre dans le traitement de cette question. Mais, s'il ne faut pas jeter la pierre à Mme Langlois-Glandier, il serait plus injuste encore de la jeter au Conseil ainsi que vous le faites. *« Mme Langlois-Glandier n'a jamais caché qu'elle a reçu des stock-options de Pathé »*, écrivez-vous. C'est absolument faux ! Ni mes collègues, ni mes collaborateurs, ni moi-même ne le savions. J'en ai été informé, au mois de février dernier, par une note confidentielle de la Cour des comptes. J'ai aussitôt pris des mesures destinées à éviter qu'une telle situation puisse se reproduire. Sur ma proposition, le Conseil a révisé son règlement intérieur : désormais, chaque conseiller réitérera chaque année une déclaration sur l'honneur rédigée de façon exhaustive attestant qu'il respecte toutes les interdictions et obligations de l'article 5 de la loi et qu'il a pris connaissance des peines d'amendes et de prison auxquelles il s'expose en cas d'infraction. J'ai chargé notre directeur général de préparer un « code de déontologie » précisant les contours des prescriptions qui s'imposent à nous.

Enfin, j'ai demandé aux membres du collège de signer cette déclaration sur l'honneur explicite, établie selon notre nouveau règlement. Huit d'entre nous ont signé. Mme Langlois-Glandier a jugé préférable de me remettre sa démission, suivant en cela le conseil que je lui avais donné au nom de l'ensemble du collège qui, sinon, s'apprêtait à engager à son encontre la procédure de démission d'office prévue par la loi.

Par ailleurs, le texte de l'éditorial reproche au Conseil supérieur de l'audiovisuel d'*« administrer une leçon... d'opacité !* (...) *Il s'est borné à publier un communiqué laconique expliquant que celle-ci quittait ses fonctions "pour des raisons personnelles"* (...). *Le président du CSA, Dominique Baudis, ancien journaliste, ne se doutait-il pas que la presse aurait finalement vent de l'histoire ? »* Evidemment, je savais que la presse serait informée de cette affaire. Toutefois, ce n'était pas mon rôle de divulguer des informations confidentielles que la Cour des comptes m'avait communiquées dans le cadre d'une enquête couverte par le secret de l'instruction. Par ailleurs, dès lors que Mme Langlois-Glandier avait décidé de remettre sa démission il lui appartenait d'en donner les raisons ; « raisons personnelles », a-t-elle choisi de dire. Sauf à jeter la pierre à Janine Langlois-Glandier, il aurait été indécent de notre part de venir apporter des précisions sur la nature de ces raisons personnelles.

Peut-être comprendrez-vous, à la lecture de ces lignes, le sentiment d'injustice que nous avons éprouvé en lisant sous votre plume que *« Mme Langlois-Glandier fait d'abord les frais de la légèreté du CSA »*. Une telle affirmation m'oblige à vous dire que l'inverse serait plus proche de la réalité.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les marchés restent attentistes

L'INDICE Dow Jones, principal indicateur de la Bourse américaine, a terminé à nouveau en baisse, mercredi 3 avril, pour la quatrième séance consécutive, perdant 1,12 %, à 10 198,29 points. Après avoir reculé de 3,13 % mardi, l'indice Nasdaq s'est inscrit en repli de 1,11 %, mercredi, à 1 784,35 points. La crise au Proche-Orient inquiète les opérateurs des marchés, qui redoutent ses effets sur le prix du pétrole et la croissance. Le prix de l'or noir a d'ailleurs atteint, mardi, son plus haut niveau depuis six mois, à 28 dollars, avant de se reprendre sous l'effet de la publication de statistiques montrant une forte hausse des stocks américains.

A Wall Street, les investisseurs ont également choisi de rester attentistes, en attendant les résultats trimestriels des sociétés qui doivent être prochainement publiés pour se forger une opinion sur la reprise de l'économie américaine et sur le profit des \entreprises.

Les marchés européens ont terminé de leur côté sur une note stable. Composé des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 s'est apprécié de 0,12 %, mercredi, à 3 748,44 points. A Paris, l'indice CAC 40 a gagné 0,11 %, à 4 632,26 points. L'action du groupe chimique Rhodia a bondi de 5,73 %, à 11,62 euros, sur de nouvelles spéculations de rachat par le néerlandais DSM, qui a pourtant indiqué que le dossier était *« clos »*. Les valeurs bancaires ont aussi fait l'objet d'achats spéculatifs, certains opérateurs pariant sur des rapprochements. L'action Dexia a gagné 3,50 %, à 17,75 euros. Le titre Société générale a progressé de 2,51 %, à 73,40 euros. L'action Crédit lyonnais a enregistré un gain de 1,70 %, à 45,90 euros, et BNP Paribas s'est apprécié de 0,70 %, à 57,70 euros. A Francfort, l'indice Dax a perdu 0,55 %, à 5 281,84 points, et, à Londres, le Footsie est resté quasi inchangé, à 5 247,80 points (– 0,07 %).

A Tokyo, l'indice Nikkei s'est replié de 0,19 %, jeudi 4 avril, à 11 379,20 points, affecté par un recul des titres des technologies de l'information et de l'automobile.

Adrien de Tricornot

INDICE DOW JONES

A New York, en points

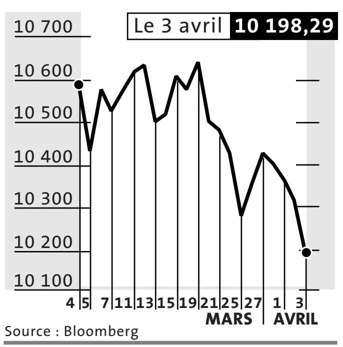

Source : Bloomberg

Le rendez-vous manqué de l'immobilier avec la Bourse

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LES VALEURS immobilières auront accompli en Bourse, en 2001, une année pour rien, ce qui n'est déjà pas si mal comparé au plongeon de l'indice CAC 40. Cette absence de performance cache pourtant les bons résultats.

DES REVENUS EN FORTE HAUSSE

Les plus grandes valeurs foncières de la Bourse de Paris ont, en 2001, enregistré une forte progression des revenus provenant des loyers des immeubles qu'elles possèdent. Les revenus de Simco ont augmenté de 16 %, ceux de la Foncière Lyonnaise de 20 %, ceux d'Unibail de 21 %, ceux de Klépierre de 35 % et ceux de Sophia de 51,7 %. Trois raisons expliquent ces résultats. A l'échéance des baux, les propriétaires ont pu répercuter les hausses fulgurantes des loyers observées en 1999 et 2000 : « *Un étage de la tour Winterthur de la Défense s'est libéré en 2001 et nous avons pu le louer 53 % plus cher* », se réjouit Rémy Gansel, président de Sophia. L'indice du coût de la construction, qui a progressé de 3,81 % au deuxième trimestre 2001, de 4,76 % au troisième trimestre, est venu doper les loyers des baux en cours. Cette tendance devrait se prolonger encore une année. Les loyers commerciaux, indexés sur le chiffre d'affaires de leurs utilisateurs, ont fait preuve d'une remarquable résistance à la crise, suivant l'appétit des consommateurs.

DES INVESTISSEMENTS OFFENSIFS

« Les foncières les plus toniques ont, chacune à sa manière, récolté les fruits des investissements lancés il y a deux ans et financés avec des prêts aux taux particulièrement bas », souligne Benoît Faure-Jarrosson, analyste à la société de Bourse Wargny. Unibail reste fidèle à sa stratégie d'achat d'actifs de premier plan et possède, par exemple, près de 15 % des tours de la Défense, de très grands complexes commerciaux et des centres de conférences ou des parcs d'exposition. Elle a commencé, en 2001, à louer ses tours Cœur Défense. La Foncière Lyonnaise se recentre vers le bureau de prestige. Elle a, ainsi, livré, courant 2001, l'immeuble de bureaux, le Washington Plaza, dans le 8e arrondissement de Paris. Klépierre finit, elle, de digérer l'énorme achat réalisé le 17 juillet 2000 (1,25 milliard d'euros) des galeries marchandes Carrefour, en France et en Espagne, mais a aussi ouvert, en octobre 2000, le centre commercial Val d'Europe, près d'Euro Disney, et inauguré, en 2001, trois nouveaux équipements commerciaux à Annecy (Haute-Savoie), Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et Poitiers (Vienne). Près de 75 % de ses loyers viendront désormais des centres commerciaux : *« Ils nous apportent des revenus réguliers. La réglementation restrictive à l'ouverture de nouveaux équipements, adoptée par la plupart des pays européens, nous garantit une véritable rente »*, affirme Michel Clair, président de Klépierre. Sophia a quadruplé son patrimoine en cinq ans grâce aux 76 immeubles de bureaux acquis, en mai 2000, auprès de la Société générale.

INDICES IEIF FONCIÈRES ET CAC 40

En points

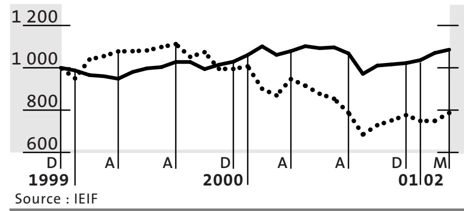

Source : IEIF

UN ATTRAIT LIMITÉ

Dynamisme des stratégies, investissements offensifs, croissance des patrimoines et des dividendes généreusement distribués à hauteur de 4,5 % ou 5,5 % ne suffisent pourtant pas à convaincre les boursiers. Après une année 2001 assez calme, les foncières commencent seulement à s'éveiller en Bourse. L'action Simco a atteint, mercredi 3 avril, 79,55 euros, celle d'Unibail, 60,6 euros. La Foncière Lyonnaise a vu son titre osciller autour de 30 euros. L'action Sophia cotait 32,2 euros. Seule Klépierre s'est offert une belle progression, et se situait presque au plus haut de l'année à 118, 4 euros.

Le désamour de la Bourse pour l'immobilier tient d'abord au faible poids de ce secteur, qui représente à peine 7,38 % de l'indice Euronext 50, et 0,4 % de l'Euronext 100. Les sociétés foncières ont eu beau doubler, voire quadrupler de taille, elles restent encore petites. Certaines ont un actionnaire encombrant, qui limite les titres en circulation, comme c'est le cas de Klépierre, dont BNP Paribas est actionnaire à 53 %, ou de Sophia, avec la Société générale qui détient 28 %. « *Une taille boursière trop faible et une liquidité insuffisante limitent l'attrait de ces foncières et les condamnent à rester des valeurs réservées aux fonds spécialisés* », remarque Murielle Jardel, analyste de la Société générale. Enfin, les capacités d'investissement de ces sociétés sont encore un peu limitées et ne leur permettent pas d'acquérir de gros patrimoines, comme ceux que les grandes entreprises mettent en vente.

Isabelle Rey-Lefebvre

LES BOURSES DANS LE MONDE 4/4, 10h09

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	5275,91 4/4	-0,11	5467,31 19/3	4706,00 20/2	26,00
	Euro Neu Markt Price IX	983,39 4/4	-0,45	1212,43 4/1	913,75 20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1298,23 4/4	-0,35	1305,05 2/4	1109,88 9/1	14,10
BELGIQUE	Bel 20	2794,78 4/4	0,41	2815,18 28/1	2609,61 15/1	13,70
DANEMARK	Horsens Bnex	274,78 4/4	-0,50	3864,08 4/1	3401,67 20/2	
ESPAGNE	Ibex 35	8217,40 4/4	-0,23	8608,50 4/1	7628,00 22/2	19,00
FINLANDE	Hex General	7963,23 4/4	-0,95	189,80 25/3	161,00 5/2	19,80
FRANCE	CAC 40	4610,22 4/4	-0,48	90,69 4/1	70,40 25/2	21,30
	Mid CAC	2166,73 3/4	-0,45	2176,89 2/4	1929,16 2/1	15,40
	SBF 120	3204,82 4/4	-0,50	3263,90 28/3	2924,73 20/2	21,40
	SBF 250	3048,25 4/4	-0,02	3081,89 28/3	2782,54 20/2	21,20
	Indice second marché	2495,26 3/4	-0,01	29,10 2/1	24,01 22/2	14,80
	Indice nouveau marché	1068,56 4/4	-0,45	1175,41 7/1	980,76 22/2	
GRÈCE	ASE General	2213,38 4/4	0,55	21,19 11/3	16,05 3/1	14,10
IRLANDE	Irish Overall	5182,67 4/4	-0,57	12034,04 11/3	9420,84 6/2	12,50
ITALIE	Milan Mib 30	33165,00 4/4	-0,14	33455,00 2/4	29542,00 20/2	20,40
LUXEMBOURG	Lux Index	1153,26 3/4	-0,90	84,30 22/1	69,15 8/2	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	526,98 4/4	-0,25	2109,00 8/3	1998,59 21/1	18,20
PORTUGAL	PSI 20	7701,00 4/4	0,24	7998,50 4/1	7161,66 25/2	18,40
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5229,50 4/4	-0,35	5362,29 4/1	5015,50 20/2	17,80
	FTSE techMark 100 index	1168,86 4/4	-0,76	179,39 3/4	151,60 15/1	113,20
SUÈDE	OMX	781,09 4/4	-0,42	878,88 4/1	741,84 20/2	25,50
EUROPE						
HONGRIE	Bux	8135,46 4/4	-0,06	8448,45 7/3	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1301,75 3/4	-0,40	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	14750,44 4/4	-0,19	16423,34 25/1	13842,30 2/1	194,90
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	430,30 4/4	0,68	107,00 9/1	96,84 30/1	
RUSSIE	RTS	339,79 3/4	-1,90	66,65 15/3	53,50 2/1	
SUISSE	Swiss market	6705,80 4/4	0,17	6711,89 3/4	6059,10 6/2	19,10
TURQUIE	National 100	?=211				
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	431,40 4/4	-0,85	471,33 6/2	323,69 2/1	
BRÉSIL	Bovespa	13084,81 3/4	-1,21	14495,28 18/3	12300,70 30/1	9,50
CANADA	TSE 300	7842,32 3/4	-0,65	7992,70 7/3	7402,70 20/2	21,00
CHILI	Ipsa	96,89 4/4	0,56	47,70 11/3	38,02 6/2	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	10198,29 3/4	-1,12	58,79 23/1	49,23 14/3	22,30
	Nasdaq composite	1784,35 4/4	-1,11	2098,87 9/1	1696,55 22/2	47,20
	Nasdaq 100	1394,21 4/4	-1,15	87,30 2/1	75,05 27/2	44,50
	Wilshire 5000	?=211				
	Standards & Poors 500	1125,40 3/4	-1,00	1176,96 7/1	1074,35 20/2	21,30
MEXIQUE	IPC	7191,94 3/4	-1,71	7450,43 20/3	6365,72 14/1	12,40
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	3322,90 4/4	-0,18	3443,89 14/2	3322,30 18/1	
CHINE	Shangaï B	150,24 3/4	0,43	171,72 4/1	121,08 23/1	19,90
	Shenzen B	229,73 3/4	0,60	265,91 4/1	182,42 23/1	14,70
CORÉE DU SUD	Composite	918,59 3/4	1,46	914,92 28/3	690,35 2/1	
HONG KONG	Hang Seng	10878,04 2/4	-1,40	5467,31 19/3	4706,00 20/2	15,90
	All ordinaries	4763,79 4/4	0,08	5104,37 7/1	4548,50 7/2	
INDE	Bombay SE 30	403,51 3/4	-1,10	26,05 19/3	19,41 6/2	1,30
ISRAËL	Tel Aviv 100	379,22 31/3	-1,63	468,92 7/1	396,13 6/3	
JAPON	Nikkei 225	11379,20 4/4	-0,19	12034,04 11/3	9420,84 6/2	29,10
	Topix index	1091,63 4/4	0,67	58,29 7/3	49,77 2/1	35,30
MALAISIE	KL composite	751,51 4/4	-0,52	762,16 11/3	681,50 2/1	15,80
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	745,88 4/4	-0,39	771,17 4/2	738,40 3/1	
SINGAPOUR	Straits Time	1768,74 4/4	-0,80	39,70 4/1	31,50 22/2	21,70
TAÏWAN	Weighted	6207,09 4/4	-1,39	6326,43 27/3	5375,39 17/1	21,80
THAILANDE	Thaï SE	360,65 4/4	-0,95	396,70 8/3	302,38 2/1	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	11074,50 4/4	-0,74	11305,29 19/3	10138,29 30/1	10,20
COTE D'IVOIRE	BVRM	70,38 2/4		77,38 2/1	72,32 27/2	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Jeudi 4 avril 10h09

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	3730,93	-0,47
AUTOMOBILE	234,00	-0,11
BANQUES	292,14	-0,34
PRODUIT DE BASE	205,39	-0,51
CHIMIE	371,28	-0,97
TÉLÉCOMMUNICATIONS	418,36	-0,31
CONSTRUCTION	237,06	-0,50
CONSOMMATION CYCLIQUE	137,35	-0,52
PHARMACIE	476,21	-0,95
ÉNERGIE	361,12	-1,04
SERVICES FINANCIERS	240,18	-0,07
ALIMENTATION ET BOISSON	237,78	-0,18
BIENS D'ÉQUIPEMENT	377,10	-0,62
ASSURANCES	329,41	0,15
MÉDIAS	281,28	-0,19
BIENS DE CONSOMMATION	392,52	0,70
COMMERCE ET DISTRIBUTION	286,67	-0,27
HAUTE TECHNOLOGIE	468,03	-0,78
SERVICES COLLECTIFS	295,82	0,27

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	21,85	0,05
AEGON NV	NL	28,25	-0,25
AIR LIQUIDE	FR	166,30	-0,54
ALCATEL A	FR	16,10	-1,23
ALLIANZ N	AL	270,29	0,40
AVENTIS	FR	77,85	-0,38
AXA	FR	25,03	0,12
BASF AG	AL	47,61	-0,81
BAYER	AL	39,37	-1,45
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	40,44	-2,20
BBVA	ES	13,73	-0,51
BNP PARIBAS	FR	57,20	-0,87
BSCH	ES	9,72	0,00
CARREFOUR	FR	53,85	-0,19
DAIMLERCHRYSLER N	AL	50,54	0,28
DANONE	FR	136,40	0,15
DEUTSCHE BANK AG	AL	74,01	0,12
DEUTSCHE TELEKOM	AL	16,83	-0,18
E.ON	AL	58,90	0,60
ENDESA	ES	17,05	0,00
ENEL	IT	6,70	0,90
ENI SPA	IT	16,99	-0,35
FORTIS	BE	25,83	1,06
FRANCE TELECOM	FR	33,21	-0,57
GENERALI ASS.	IT	28,38	0,04
ING GROEP CVA	NL	30,02	-0,66
KONINKLIJKE AHOLD	NL	30,05	-0,30
L'OREAL	FR	84,25	2,62
LVMH	FR	58,05	-0,94
MUENCHENER RUECKV	AL	284,19	0,49
NOKIA OYJ	FI	23,13	-1,36
PINAULT PRINTEMPS	FR	134,00	-0,74
REPSOL YPF	ES	14,80	-0,34
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	34,64	-0,63
ROYAL DUTCH PETROL	NL	61,75	-1,12
RWE	AL	43,20	0,35
SAINT GOBAIN	FR	185,00	-0,32
SANOFI-SYNTHELABO	FR	70,50	-2,35
SANPAOLO IMI	IT	13,80	0,44
SIEMENS	AL	71,70	-0,84
SOCIETE GENERALE A	FR	72,95	-0,61
SUEZ	FR	31,80	-0,25
TELECOM ITALIA	IT	9,33	-0,21
TELEFONICA	ES	12,46	-0,72
TIM	IT	5,41	0,00
TOTAL FINA ELF	FR	176,50	-1,29
UNICREDITO ITALIAN	IT	5,03	-0,98
UNILEVER CVA	NL	64,55	-0,08
VIVENDI UNIVERSAL	FR	42,00	-0,43
VOLKSWAGEN	AL	58,18	0,31

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

3/4 : 123 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
GEA VZ	21,90	36,70
SOFTMATIC AG	0,18	20,00
ABACHO	0,28	16,67
GRAPHISOFT	4,69	14,39
EIFELHOEHEN-KLINIK	4,60	13,02
SHS INFORMATIONSSY	2,22	11,00
SPLENDID MEDIEN	2,08	9,47
Plus mauvaises performances		
MUSICMUSICMUSIC	0,12	-45,45
MUEHL PRODUCT&SERV	1,10	-39,56
BROKAT TECHNOLOGIE	0,04	-33,33
LOBSTER NETWORK	0,20	-28,57
PHENOMEDIA	5,65	-27,66
HERLITZ AG	1,02	-25,55
M&S ELEKTRONIK	0,12	-25,00

LONDRES

3/4 : 1910 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
QXL RICARDO	0,01	10,00
PACE MICRO TECH	0,84	9,80
WOOLWORTHS GROUP	0,51	6,84
EMBLAZE SYS	1,18	4,42
BAE SYSTEMS	3,54	3,81
PENINSULAR AND ORI	2,70	3,45
BALFOUR BEATTY	2,33	3,10
Plus mauvaises performances		
AUTONOMY CORP	3,70	-10,25
SCOOT.COM	0,01	-8,33
BATM ADVANCED COMM	0,23	-8,00
MARCONI	0,07	-7,11
COLT TELECOM GROUP	0,47	-7,00
SAGE GRP	2,09	-6,08
DIMENSION DATA HLD	0,55	-5,96

TOKYO

4/4 : 900 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
HEISEI POLYMER	112,00	27,27
BOEING CO	6770,00	25,37
KANDA TSUSHIN KOGY	104,00	19,54
TOYO ELECTRIC MFG	98,00	19,51
JUJIYA CO LTD	49,00	16,67
SHINKO ELECTRIC CO	196,00	15,29
TOA OIL TOKYO	153,00	15,04
Plus mauvaises performances		
SHINTOM	1,00	-50,00
UNOZAWA-GUMI IRON	96,00	-12,73
JAPAN CASH MACHINE	1920,00	-12,73
NEPON	146,00	-10,98
FUDOW CO	64,00	-9,86
CYBER MUSIC ENTMT	8320,00	-9,57
KATO SANGYO	510,00	-8,93

PARIS

3/4 : 159 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
COFACE	61,85	7,57
RHODIA	11,62	5,73
CARBONE LORRAINE	35,00	5,11
BENETEAU	58,00	4,88
NEOPOST	38,80	4,30
GEOPHYSIQUE	47,20	3,51
DEXIA	17,75	3,50
Plus mauvaises performances		
GRANDVISION	17,52	-5,30
M6	31,41	-5,11
BUSINESS OBJECTS	45,90	-5,03
PENAUILLE POLYSERV	36,00	-4,76
HAVAS ADVERTISING	10,25	-4,65
UNILOG	73,25	-4,25
UBI SOFT ENTERTAIN	31,20	-3,88

NEW YORK

Séance du 3/4

NYSE

1198 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	112,91	-1,81
AM INTL GRP	71,75	-0,68
ALCOA	37,25	-1,74
AOL TIME WARNER	23,20	-1,78
AMERICAN EXPRESS	39,52	-0,85
AT & T	15,16	-0,92
BOEING CO	48,73	-0,73
BRISTOL MYERS SQUI	37,70	-1,41
CATERPILLAR	54,92	-2,62
CITIGROUP	48,77	-1,38
COCA-COLA	51,74	-1,03
COLGATE PALMOLIVE	56,48	-0,62
COMPAQ COMPUTER	9,82	-3,73
DOW CHEMICAL	31,32	-2,09
DUPONT DE NEMOURS	46,67	-1,44
EASTMAN KODAK	30,61	-1,26
ENDESA ADR	14,98	0,33
EXXON MOBIL	43,69	-1,55
FORD MOTOR	15,06	-2,02
GENERAL ELECTRIC	36,75	-0,94
GENERAL MOTORS	59,35	-1,05
GILLETTE CO	33,34	-1,19
HEWLETT PACKARD	17,37	-0,46
HOME DEPOT INC	46,98	-1,12
HONEYWELL INTL	37,83	-1,48
IBM	99,96	-1,12
INTL PAPER	41,58	-1,42
JOHNSON & JOHNSON	64,02	-0,67
J.P.MORGAN CHASE	35,01	-0,85
LUCENT TECHNOLOGIE	4,60	-4,96
MC DONALD'S CORP	27,49	-0,04
MERCK AND CO	57,29	-0,26
MOTOROLA	14,25	-2,06
NORTEL NETWORKS	6,85	-3,25
PEPSICO	49,97	-1,28
PFIZER INC	40,00	0,23
PHILIP MORRIS	53,30	0,45
PROCTER AND GAMBLE	89,26	-1,48
SBC COMM INC SHS	37,62	1,13
TEXAS INSTRUMENTS	32,99	-2,25
UNITED TECHNOLOGIE	72,85	-1,87
WAL-MART STORES	58,60	-0,56
WALT DISNEY COMPAN	22,44	-1,41

NASDAQ

1685 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	21,71	-1,36
AMAZON.COM	13,67	-4,07
AMGEN INC	59,94	0,32
APPLIED MATERIALS	53,19	-1,55
BED BATH & BEYOND	31,59	0,45
CISCO SYSTEMS	16,60	1,10
COMCAST A SPECIAL	30,36	-2,32
CONCORD EFS	32,57	-2,22
DELL COMPUTER	26,19	-1,43
EBAY	53,36	-2,93
FLEXTRONICS INTL	17,85	-1,38
GEMSTAR TV GUIDE	9,60	6,55
GENZYME	41,15	-2,09
IMMUNEX	30,34	0,40
INTEL CORP	29,87	-0,53
INTUIT	37,44	2,89
JDS UNIPHASE	5,79	-1,03
LINEAR TECHNOLOGY	42,80	-1,38
MAXIM INTEGR PROD	53,44	-2,20
MICROSOFT	56,33	-1,69
ORACLE CORP	12,48	-0,40
PAYCHEX	38,59	-0,52
PEOPLESOFT INC	24,76	-1,59
QUALCOMM INC	37,64	0,99
SIEBEL SYSTEMS	29,00	-8,86
SUN MICROSYSTEMS	8,90	-0,45
VERITAS SOFTWARE	38,75	-4,81
WORLDCOM	6,51	-3,98
XILINX INC	40,07	-1,81
YAHOO INC	17,82	-1,27

MARCHÉ DES CHANGES 4/4, 10h09

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,75540	**0,88155**	1,43540	0,60315
TOKYO (¥)	132,41000		**116,72000**	189,91895	79,84320
PARIS (€)	1,13430	0,85685		1,62805	0,68415
LONDRES (£)	0,69705	0,52655	**0,61425**		0,42040
ZURICH (FR. S.)	1,65760	1,25240	**1,46175**	2,38020	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4299	7,4360
COURONNE NORVÉG.	7,6465	7,6495
COURONNE SUÉDOISE	9,0672	9,0702
COURONNE TCHÈQUE	30,2399	30,6876
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6566	1,6586
DOLLAR CANADIEN	1,4009	1,4034
DOLLAR HONGKONG	6,8730	6,8870
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,9989	2,0007
FORINT HONGROIS	241,2842	241,3830
LEU ROUMAIN	28833,0000	28891,0000
ROUBLE	27,5222	27,5373

EURO à 6 mois

EURO à 5 jours

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 4/4

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,44	5,28	5,62
ROYAUME-UNI	3,63	4,21	5,31	5,17
ITALIE	3,30	3,44	5,45	5,85
ALLEMAGNE	3,30	3,44	5,22	5,63
JAPON	0,05	0,08	1,35	2,06
ÉTATS-UNIS	1,85	2,03	5,44	6,02
SUISSE	1,47	1,61	3,54	3,98

MARCHÉS A TERME LE 4/4, 10h09

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	4/2	4608,00	4612,00	388858
EURO NOTIO.	6/2	86,95	86,95	666
EURO ST. 50	6/2	3705,00	3716,00	3319
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/2	105,32	105,33	628389
LONDRES				
EURIBOR 3M.	6/2	96,39	96,39	520853
NEW YORK				
DOW JONES	6/2	10325,00	10230,00	26589
S. & POORS	6/2	1138,50	1130,50	473248

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,00 %
usure	8,00 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	15,74 %
usure	20,99 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,90 %
usure	17,20 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,19 %
usure	10,92 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,59 %
usure taux variable	7,45 %
moyenne taux fixe	6,11 %
usure taux fixe	8,15 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

JEUDI 4 AVRIL 10h09

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	11050,00	2,31
OR FIN LINGOT	11100,00	0,63
ONCE D'OR EN DOLLAR	303,75	-0,08
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	64,00	1,59
PIÈCE 20 FR. SUISSE	64,00	1,59
PIÈCE UNION LAT. 20	63,00	0,00
PIÈCE 10 US$	200,00	0,00
PIÈCE 20 US$	370,00	-4,02
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	410,00	0,68

DENRÉES

JEUDI 4 AVRIL 10h09

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	284,00	0,26
CACAO ($ NEW YORK)	1478,00	-0,54
CAFE (£ LONDRES)	534,00	-1,66
COLZA (€ PARIS)	235,00	-0,63
MAÏS ($ CHICAGO)	201,00	-1,35
ORGE (£ LONDRES)	63,90	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	0,92	0,00
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	201,50	-2,09
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	156,80	-2,18

MÉTAUX

JEUDI 4 AVRIL 10h09

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1373,25	-1,22
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1394,00	-1,12
CUIVRE COMPTANT ($)	1607,25	-3,03
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1625,04	-2,96
ETAIN COMPTANT ($)	4014,50	-1,48
ETAIN À 3 MOIS ($)	4050,00	-1,44
NICKEL COMPTANT ($)	6772,00	-0,75
NICKEL À 3 MOIS ($)	6749,90	-0,91
PLOMB COMPTANT ($)	473,75	-2,52
PLOMB À 3 MOIS ($)	487,98	-1,98
ZINC COMPTANT ($)	822,50	-1,41
ZINC À 3 MOIS ($)	840,00	-1,68
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	510,00	-0,98
PLATINE À TERME ($)	534,00	-0,93

PÉTROLE

JEUDI 4 AVRIL 10h09

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	27,09	3,99
WTI (NEW YORK)	26,25	1,55
LIGHT SWEET CRUDE	27,50	-0,66

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Jeudi 4 avril 9h57

Valeur		Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	◗	46,51	46,41	0,22	13,91	47,71	38,03	1,00	12040
AFFINE		40,00	40,00	n/d	8,40	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	◗	55,45	55,40	0,09	2,87	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	◗	18,68	18,85	-0,90	13,62	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	◗	165,90	167,20	-0,78	5,40	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	◗	16,14	16,30	-0,98	-15,93	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O		5,71	5,74	-0,52	-26,03	9,62	5,00	0,10	13015
ALSTOM	◗	14,66	14,85	-1,28	17,37	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	◗	64,15	64,40	-0,39	26,40	66,40	48,50	0,14	3463
ARBEL#		5,59	5,60	-0,18	80,32	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP		189,10	190,50	-0,73	18,55	192,00	160,00	22,85	4524
ASF		26,93	26,92	0,04	n/d	27,30	25,70	n/d	18415
ATOS ORIGIN	◗	85,85	86,65	-0,92	16,72	94,40	71,15	n/d	5173
AVENTIS	◗	78,00	78,15	-0,19	-2,19	85,95	74,10	0,50	13046
AXA	◗	25,10	25,00	0,40	6,94	26,06	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ		118,40	118,50	-0,08	34,54	121,90	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA		137,90	136,50	1,03	13,87	137,90	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE		145,00	145,00	999,00	12,57	152,80	n/d	3,00	12547
BEGHIN SAY	◗	44,85	45,00	-0,33	9,92	45,45	39,20	n/d	4455
BIC	◗	40,04	40,10	-0,15	4,37	41,46	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	◗	57,25	57,70	-0,78	13,93	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE	◗	n/d	245,00	n/d	1,99	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.		n/d	52,70	n/d	2,62	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN		47,53	47,50	0,06	5,62	48,00	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	◗	36,90	37,06	-0,43	0,27	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	◗	46,01	46,10	-0,20	14,88	47,30	38,60	1,10	13070
BULL#	◗	1,04	1,03	0,97	-15,44	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)		56,00	57,45	-2,52	12,83	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	◗	43,90	45,90	-4,36	16,91	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL +	◗	3,77	3,80	-0,79	5,30	3,90	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	◗	80,15	81,10	-1,17	-1,17	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	◗	34,83	35,00	-0,49	16,10	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	◗	54,00	53,95	0,09	-7,53	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICH.ADP		63,05	63,00	0,08	0,88	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	◗	84,50	84,65	-0,18	-2,48	87,30	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	◗	60,45	61,40	-1,55	4,49	63,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)		83,50	85,50	-2,34	6,57	90,50	70,00	2,00	12470
CEREOL	◗	31,20	30,57	2,06	9,66	31,25	28,00	n/d	4456
CERESTAR	◗	n/d	32,91	n/d	6,85	33,00	30,70	n/d	4457
CFF.RECYCLING		46,10	46,88	-1,66	15,25	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP	◗	35,49	35,51	-0,06	n/d	38,30	34,80	n/d	12102
CHARGEURS		79,90	79,80	0,13	6,60	82,50	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	◗	43,01	43,40	-0,90	24,77	45,55	32,50	0,28	13040
CIC -ACTIONS A		121,60	123,00	-1,14	0,91	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTS FRANCAIS	◗	50,90	51,60	-1,36	6,04	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	◗	68,00	68,00	n/d	7,25	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	◗	50,85	51,10	-0,49	24,02	56,40	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES	◗	38,18	38,16	0,05	6,94	38,94	33,60	1,08	12022
COFACE SVN CA	◗	61,80	61,85	-0,08	30,37	61,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP		n/d	172,00	n/d	8,17	172,00	145,00	n/d	13064
COLAS		73,00	73,00	n/d	15,23	74,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.		41,62	41,61	0,02	-6,89	46,90	41,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	◗	21,90	21,92	-0,09	23,10	22,60	17,58	n/d	4507
CRED.FON.FRANCE		15,98	15,81	1,08	9,90	16,00	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	◗	45,50	45,90	-0,87	21,33	46,52	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES		10,85	10,95	-0,91	30,72	11,90	7,60	n/d	7896
DAMART		102,30	101,00	1,29	26,92	104,70	79,50	3,80	12049
DANONE	◗	136,60	136,20	0,29	-0,29	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION		361,00	361,00	n/d	13,88	370,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	◗	52,30	52,80	-0,95	-3,14	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #		14,75	14,50	1,72	2,43	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#		73,40	73,00	0,55	-8,81	77,80	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN		n/d	70,05	n/d	14,83	71,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)		9,56	9,75	-1,95	27,63	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTION		30,50	30,50	n/d	13,38	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	◗	85,50	85,25	0,29	25,00	86,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR		20,01	20,05	-0,20	-11,06	24,90	20,00	n/d	3571
ELIOR SVN SCA	◗	9,00	9,08	-0,88	11,66	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)		32,00	32,33	-1,02	26,23	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET		n/d	38,10	n/d	10,11	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	◗	41,30	41,67	-0,89	21,64	42,00	31,20	3,90	12166
ESSO		94,95	95,00	-0,05	18,39	96,80	79,50	2,75	12066
EULER	◗	42,00	42,52	-1,22	-1,17	47,40	40,60	1,40	12130
EURAZEO	◗	60,20	60,10	0,17	-5,86	63,85	57,60	0,48	12112
EURO DISNEY SCA	◗	1,00	1,00	n/d	13,63	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL	◗	1,14	1,13	0,88	0,88	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA	◗	56,60	56,90	-0,53	-4,06	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NY)	◗	116,00	116,30	-0,26	19,52	121,00	94,20	1,80	6478
FIMALAC	◗	47,42	47,50	-0,17	17,66	49,45	40,01	0,90	3794
FINAXA		n/d	98,50	n/d	24,44	107,50	68,00	2,20	3313
FONC.LYON.#		30,37	30,40	-0,10	13,74	30,50	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM	◗	33,25	33,40	-0,45	-25,94	48,16	28,15	1,00	13330
FROMAGERIES BEL		103,50	100,00	3,50	3,55	110,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	◗	149,00	150,00	-0,67	-2,55	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #		50,00	50,00	n/d	21,35	53,00	39,00	0,57	3489
GECINA	◗	94,25	94,80	-0,58	3,00	95,75	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE		17,30	17,85	-3,08	20,47	17,85	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	◗	46,80	47,20	-0,85	32,76	47,27	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	◗	12,77	12,78	-0,08	5,97	13,34	10,05	0,15	6337
GRANDVISION CA#	◗	17,60	17,52	0,46	15,40	20,10	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE		80,50	80,60	-0,12	8,49	81,00	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #		80,70	82,30	-1,94	8,68	82,85	63,00	1,68	5354
GR.ZANNIER (LY) #		77,75	78,00	-0,32	-1,08	83,50	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE	◗	85,25	84,85	0,47	0,29	87,70	79,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING	◗	10,42	10,25	1,66	28,16	11,00	7,82	0,17	12188
IMERYS	◗	129,80	132,00	-1,67	20,40	134,00	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE		n/d	21,88	n/d	-0,54	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.		125,10	125,30	-0,16	n/d	128,20	118,00	n/d	5793
IM.MARSEILLAISE		n/d	3587,00	n/d	1,18	3700,00	3150,00	22,26	3770
INFOGRAMES ENTER.	◗	12,10	12,28	-1,47	-6,56	15,98	9,95	n/d	5257
INGENICO	◗	26,65	26,70	-0,19	17,92	28,50	22,50	0,10	12534
ISIS		n/d	166,60	n/d	5,44	177,00	137,00	n/d	12000
JC DECAUX	◗	13,55	13,20	2,65	7,96	13,80	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD		21,10	21,10	n/d	27,87	21,67	16,21	0,82	12105
KLEPIERRE	◗	118,00	118,40	-0,34	9,97	119,50	108,20	2,75	12196
LAFARGE	◗	102,00	102,30	-0,29	-2,76	107,00	96,85	2,20	12053
LAGARDERE	◗	52,80	53,10	-0,56	12,34	54,60	41,92	0,78	13021
LAPEYRE		n/d	60,95	n/d	37,70	62,50	44,10	1,08	13051
LEBON (CIE)		54,00	53,50	0,93	7,56	54,70	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.		n/d	172,80	n/d	20,00	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRAND ADP		138,00	138,00	n/d	11,29	143,20	110,00	1,50	12528
LEGRIS INDUST.	◗	22,80	22,50	1,33	3,63	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF		3,60	3,60	n/d	26,31	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS		134,20	135,00	-0,59	6,50	135,00	126,00	10,18	12135
L'OREAL	◗	84,50	82,10	2,92	4,44	85,20	75,15	0,44	12032
LOUVRE #		69,20	70,00	-1,14	10,19	75,80	60,00	1,24	3311
LUCIA		11,26	11,30	-0,35	-13,38	12,00	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN.	◗	58,05	58,60	-0,94	27,02	61,60	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL	◗	67,55	68,00	-0,66	n/d	72,80	66,50	n/d	12120
MARIONNAUD PARFUM	◗	51,90	51,90	n/d	-4,59	57,60	48,55	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.		9,20	9,20	n/d	3,48	9,85	8,15	0,10	6057
MAUREL ET PROM		23,35	22,55	3,55	50,64	23,80	15,10	0,91	5107
METALEUROP		4,03	4,00	0,75	30,84	4,90	3,15	0,61	12038
MICHELIN	◗	41,77	42,70	-2,18	12,73	45,05	36,36	0,80	12126
MONTUPET SA		15,60	15,60	n/d	49,56	16,40	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP.	◗	93,00	93,90	-0,96	-4,02	97,50	87,30	2,50	12068
NEOPOST	◗	39,30	38,80	1,29	20,11	39,69	32,31	n/d	12056
NEXANS	◗	20,50	21,11	-2,89	26,46	22,00	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.#		26,00	26,40	-1,52	16,33	27,99	21,52	0,40	5287
NORD-EST		26,05	26,05	n/d	-3,83	27,90	25,20	0,94	12055
NRJ GROUP	◗	24,54	24,70	-0,65	17,19	26,00	17,90	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS.	◗	7,68	7,81	-1,66	-14,18	9,40	5,62	n/d	12413
ORANGE	◗	7,43	7,48	-0,67	-27,01	10,74	6,27	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT		405,00	400,00	1,25	14,40	405,00	351,00	14,68	3117
PECHINEY ACT ORD A	◗	58,00	58,90	-1,53	0,17	63,80	57,05	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.		55,00	57,00	-3,51	1,10	59,60	52,50	3,31	3640
PENAUILLE POLY.#	◗	35,85	36,00	-0,42	-9,24	45,59	33,26	0,28	5338
PERNOD-RICARD	◗	92,95	93,05	-0,11	6,83	93,80	82,75	0,80	12069
PEUGEOT	◗	55,15	55,50	-0,63	15,49	58,15	43,42	5,00	12150
PINAULT-PRINT.RED.	◗	134,00	135,00	-0,74	-7,33	154,69	109,50	2,18	12148
PLASTIC OMN.(LY)		72,65	72,65	n/d	23,13	83,10	59,05	2,00	12457
PROVIMI	◗	21,55	21,70	-0,69	1,07	23,78	20,16	n/d	4458
PSB INDUSTRIES LY		91,50	90,50	1,10	2,23	92,00	85,00	3,50	6032
PUBLICIS GR. SA #	◗	38,00	37,80	0,53	27,73	39,90	26,80	0,20	13057
REMY COINTREAU	◗	30,29	30,22	0,23	21,79	30,50	24,87	0,90	13039
RENAULT	◗	51,35	51,30	0,10	29,63	57,35	39,30	0,91	13190
REXEL	◗	73,60	73,50	0,14	11,59	75,40	58,60	1,61	12595
RHODIA	◗	11,35	11,62	-2,32	26,39	11,70	8,87	0,40	12013
ROCHETTE (LA)		12,10	12,10	n/d	23,46	12,90	11,81	0,18	12580
ROUGIER #		61,10	61,10	n/d	7,09	63,20	57,00	3,05	3764
ROYAL CANIN	◗	141,80	141,80	n/d	5,42	143,50	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)		1651,50	1651,50	n/d	6,54	1735,00	1463,00	21,19	12400
SADE (NY)		n/d	51,00	n/d	10,86	51,50	45,20	2,15	12431
SAGEM S.A.	◗	66,35	66,20	0,23	-3,49	75,50	63,45	0,60	7327
SAINT-GOBAIN	◗	185,00	185,60	-0,32	9,14	189,80	161,00	4,30	12500
SALVEPAR (NY)		55,20	55,00	0,36	9,85	55,95	50,10	3,05	12435
SANOFI SYNTHELABO	◗	70,80	72,20	-1,94	-15,51	84,30	69,15	0,44	12057
SCHNEIDER ELECTRIC	◗	57,75	58,80	-1,79	6,94	59,50	48,28	1,60	12197
SCOR SVN	◗	37,70	37,36	0,91	6,46	46,80	31,50	1,70	13030
S.E.B.	◗	90,85	91,70	-0,93	45,01	92,00	61,00	1,90	12170
SEITA		48,70	48,94	-0,49	1,03	53,05	45,10	1,40	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)		17,35	17,35	n/d	8,98	17,45	15,80	1,56	12599
SIDEL		35,00	35,00	n/d	-30,00	53,00	30,25	n/d	13060
SILIC		170,00	170,00	n/d	8,41	170,00	151,00	6,68	5091
SIMCO	◗	79,00	79,55	-0,69	1,93	80,00	76,10	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL		13,16	13,25	-0,68	-9,11	15,90	13,07	0,28	12041
SOCIETE GENERALE	◗	72,95	73,40	-0,61	16,07	73,65	60,05	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE	◗	47,00	47,00	n/d	-2,10	49,70	42,65	0,56	12122
SOPHIA	◗	32,01	31,90	0,34	6,06	32,33	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB#	◗	54,00	54,10	-0,18	39,31	54,80	39,05	0,62	5080
SPIR COMMUNIC. #	◗	87,95	87,95	n/d	12,75	91,00	74,05	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE	◗	29,00	29,14	-0,48	23,40	29,20	21,56	0,15	5180
STERIA GROUPE #		37,15	37,19	-0,11	24,66	38,80	28,06	0,48	7291
SUCR.PITHIVIERS		425,00	424,10	0,21	10,33	444,00	361,10	12,00	3331
SUEZ	◗	31,88	31,88	n/d	-6,23	34,90	30,80	3,30	12052
TAITTINGER		n/d	134,30	n/d	3,38	140,00	120,00	11,62	3720
TECHNIP-COFLEXIP	◗	159,80	162,20	-1,48	6,53	162,80	131,50	3,30	13170
TF1	◗	36,20	36,25	-0,14	27,50	36,88	24,94	0,65	5490
THALES	◗	40,09	40,22	-0,32	3,45	41,77	36,35	0,62	12132
THOMSON MULTIMEDIA	◗	34,87	35,29	-1,19	1,07	37,15	28,50	n/d	18453
TOTAL FINA ELF	◗	176,80	178,80	-1,12	10,22	179,40	151,60	3,30	12027
TRANSICIEL #	◗	38,53	38,72	-0,49	11,06	40,56	31,50	0,50	6271
UBI SOFT ENTERTAIN	◗	31,21	31,20	0,03	-16,77	39,97	29,46	n/d	5447
UNIBAIL (CA)	◗	60,90	60,65	0,41	6,74	63,00	54,00	5,00	12471
UNILOG	◗	72,90	73,25	-0,48	6,65	90,00	68,55	0,39	3466
VALEO	◗	52,00	51,95	0,10	16,07	53,00	42,80	1,35	13033
VALLOUREC	◗	64,50	65,00	-0,77	21,12	66,65	53,50	1,30	12035
VINCI	◗	73,55	74,00	-0,61	11,71	74,90	61,30	1,65	12548
VIVARTE		139,50	139,90	-0,29	8,56	143,00	124,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON.	◗	35,51	35,45	0,17	-5,20	39,20	33,55	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL	◗	42,13	42,18	-0,12	-31,49	64,40	40,66	1,00	12777
WANADOO	◗	6,49	6,58	-1,37	15,27	6,70	5,37	n/d	12415
WORMS & CIE NOM		20,98	20,85	0,62	7,58	21,02	18,50	0,50	6336
ZODIAC	◗	25,40	25,39	0,04	24,57	26,25	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur		Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS	◗	21,34	21,49	-0,70	11,84	21,52	17,55	0,23	12975
AMADEUS PRIV. A	◗	7,75	7,86	-1,40	17,96	8,44	6,44	0,07	12823
ARCELOR	◗	15,20	15,28	-0,52	n/d	16,69	14,35	n/d	5786
B.A.S.F. #	◗	48,00	48,29	-0,60	13,50	48,29	40,10	1,47	12807
BAYER #	◗	39,51	40,08	-1,42	12,53	40,52	32,80	1,03	12806
COMPLETEL EUROPE	◗	0,71	0,71	n/d	-38,79	1,30	0,59	n/d	5728
DEUTSCHE BANK #	◗	74,20	74,45	-0,34	-6,49	82,60	62,55	0,96	12804
DEXIA	◗	17,90	17,75	0,85	10,49	17,91	14,99	3,23	12822
EADS(EX-AERO.MAT.)	◗	15,83	16,02	-1,19	16,05	17,45	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V.	◗	12,72	12,83	-0,86	-5,49	14,95	8,97	n/d	12701
EURONEXT N.V	◗	20,58	20,90	-1,53	-3,15	22,90	19,02	n/d	5777
GEMPLUS INTL	◗	1,98	1,97	0,51	-30,28	3,08	1,75	n/d	5768
NOKIA A	◗	23,39	23,47	-0,34	-18,50	30,32	22,12	0,28	5838
ROYAL DUTCH #	◗	61,85	62,35	-0,80	9,17	63,15	52,60	0,53	13950
ROYAL PHILIPS 0.20	◗	34,63	34,90	-0,77	4,68	35,33	27,74	0,27	13955
SIEMENS #	◗	71,65	72,95	-1,78	-3,30	79,75	62,00	0,74	12805
STMICROELECTRONICS	◗	37,24	37,39	-0,40	3,30	39,70	31,50	0,03	12970
TELEFONICA #	◗	12,49	12,52	-0,24	-14,33	15,32	12,04	0,28	12811
UNILEVER NV #	◗	64,40	64,75	-0,54	-2,27	68,00	61,45	0,38	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur		Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON #	◗	4,56	4,63	-1,51	-24,75	6,69	4,42	0,04	12905
GENERAL ELECT. #	◗	41,80	41,85	-0,12	-9,40	47,80	40,10	0,18	12943
HSBC HOLDINGS	◗	12,89	13,14	-1,90	-3,22	13,85	12,32	0,33	12976
I.B.M #	◗	113,70	114,40	-0,61	-18,66	141,90	109,50	0,14	12964
KINGFISHER SICO	◗	6,47	6,48	-0,15	3,02	6,83	5,86	0,07	22046
MERCK AND CO #	◗	64,80	65,15	-0,54	-4,42	73,20	64,50	0,34	12909
NESTLE SA NOM. #	◗	258,80	257,60	0,47	8,28	258,80	233,10	23,42	13911
PHILIP MORRIS #	◗	60,30	60,95	-1,07	14,85	62,25	50,40	0,56	12928
SCHLUMBERGER #	◗	64,50	64,45	0,08	0,93	70,95	56,00	0,22	12936
SONY CORP. #	◗	59,05	59,10	-0,08	14,43	65,45	46,31	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

3/4 : 23,43 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
PERFECT TECHNOL.	5,29	20,78
INTERCALL REDUCT.	12,89	14,07
REPONSE #	12,00	8,11
HF COMPANY #	37,95	6,90
REGINA RUBENS #	0,32	6,67
IDP #	1,46	6,57
GL TRADE #	47,85	6,33
RIBER #	3,50	6,06
QUALIFLOW #	4,39	6,04
BRIME TECHN.BON 02	8,32	5,32
GAMELOFT #	1,00	5,26
ADL PARTNER #	12,14	5,11
TRANSGENE # SVN	8,96	4,67
OXIS INTL RGPT #	0,23	4,55
Plus mauvaises performances		
AB SOFT #	2,55	-18,53
AVENIR TELEC.BS00	0,21	-16,00
SOLUCOM #	16,40	-8,38
WESTERN TELECOM #	0,46	-8,00
STELAX #	0,36	-7,69
LA CIE GPE #	5,45	-7,31
GUYANOR ACTION B #	0,26	-7,14
SYNELEC #	7,00	-6,42
TITUS INTER.BS99	0,75	-6,25
UBIQUS	2,45	-5,77
GENUITY INC A	0,88	-5,38
PICOGIGA #	3,90	-5,34
MICROPOLE UNIVERS	5,00	-4,76
GENERIX #	19,50	-4,65
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	18,00	0,00
ADL PARTNER #	12,14	5,11
BRIME TECHNO. #	40,00	-3,61
CALL CENTER ALL	13,10	3,97
CARRERE GROUP	18,88	2,05
CEREP #	19,28	2,01
DEVOTEAM #	24,20	0,21
GENESYS #	14,25	0,35
GENSET	6,45	-3,44
GL TRADE #	47,85	6,33
HIGHWAVE OPTICAL	1,96	-1,01
ILOG #	18,15	-1,89
IPSOS #	79,00	1,28
MEDIDEP #	25,02	0,16
MEMSCAP	2,57	-0,77
NICOX #	55,65	1,18
PICOGIGA #	3,90	-5,34
SOI TEC SILICON #	21,50	-2,49
VALTECH	1,86	1,09
WAVECOM #	31,75	-0,84

SECOND MARCHÉ

3/4 : 44,32 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
PETIT BATEAU	14,50	15,08
COTTIN FRERES	9,90	12,76
BOISSET (LY) #	19,50	10,42
JEANJEAN #	11,00	10,00
LABOR.DOLISOS	51,80	9,98
NSC GPE (NY)	99,00	9,76
LABEYRIE	71,00	9,23
EUROSIC	16,29	8,60
NERGECO #	28,50	8,32
INFO REALITE #	1,09	7,92
FINATIS(EX.LOCAIN)	125,40	7,55
SEEVIA CONSULTING	11,77	7,00
CGBI ACT.DIV.	4,00	6,67
GROUPE CRIT	23,85	6,14
Plus mauvaises performances		
GECI INTL	3,13	-36,77
BOURGEOIS (LY)	4,39	-26,22
ICOM INFORMATIQUE	2,90	-14,45
UGIGRIP	4,91	-10,73
COM 1(B)#	5,00	-9,42
INS.PART.BOIS MEUB	10,50	-8,70
CESAR	0,50	-7,41
ORGASYNTH	11,00	-6,70
M6-METR.TV ACT.DIV	31,41	-5,11
MANUTAN INTER.	33,80	-5,00
VIRBAC	117,10	-4,80
MONEYLINE #	14,70	-4,55
BOIZEL CHANOINE#	40,13	-4,45
SAM	46,00	-4,39
Plus forts volumes d'échange		
ALGECO #	95,00	-1,30
ALTEN (SVN) #	19,25	-2,73
BENETEAU #	58,00	4,88
BONDUELLE	59,20	-1,00
BRIOCHE PASQ.(NS)#	69,55	-0,50
CAMAIEU	33,80	-3,15
ETAM DEVELOPPEMENT	15,95	0,00
GENERALE LOCATION	18,20	0,00
HERMES INTL	170,70	1,61
LABEYRIE	71,00	9,23
M6-METR.TV ACT.DIV	31,41	-5,11
MANUTAN INTER.	33,80	-5,00
PIERRE VACANCES #	76,20	0,20
PINGUELY HAULOTTE	12,30	3,27
RALLYE	50,90	0,89
RODRIGUEZ GROUP #	63,00	-3,37
SABATE-DIOSOS SA #	14,00	2,19
SOLVING #	40,80	4,62
TREDI ENV.	40,35	-0,37
TRIGANO	37,57	2,09

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 4/4 à 9h

AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	26,84	3/4	0,97
AGIPI AMBITION	25,70	3/4	1,45

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
BNP ASSOC.PREMIERE	9861,14	3/4	0,78
BNP EURIBOR ASSOC.	52377,69	3/4	0,82
BNP MONE C.TERME	2527,95	3/4	0,79
BNP MONE EURIBOR	18719,84	3/4	0,84
BNP MONE PLACEM.C	13849,78	3/4	0,73
BNP MONE TRESORE.	79042,57	3/4	0,82
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1850,39	3/4	0,72

Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
FRUCTI CAPI	111,83	3/4	-0,43
FRUCTI EURO PEA	251,18	2/4	1,97
FRUCTIDOR	37,64	3/4	-1,49
FRUCTIFRANCE C	84,04	3/4	3,40
PLANINTER	416,06	3/4	-1,63
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	104,33	2/4	-10,28
BP CYCLEOEUROPECYC	117,79	2/4	7,00
BP CYCLEOEUROPEDEF	102,50	2/4	1,10
FRUCTI EURO 50	94,26	3/4	-3,00
FRUCTI PROFIL 3	187,34	2/4	0,68
FRUCTI PROFIL 6	207,77	2/4	0,98
FRUCTI PROFIL 9	219,11	2/4	1,76
FRUCTI VAL. EURO.	99,26	3/4	1,59

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ECUR.1,2,3...FUTUR	52,14	3/4	3,61
ECUR.ACT.EUROP.C	17,84	3/4	2,00
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	64,81	3/4	2,18
ECUR.CAPITAL.C	44,01	3/4	-0,49
ECUR.DYNAMIQUE +	43,30	3/4	1,83
ECUR.ENERGIE	44,30	3/4	1,74
ECUR.EXPANSION C	14962,06	3/4	0,86
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,68	1/4	0,68
ECUR.INVEST.D/PEA	53,53	3/4	2,64
ECUR.MONETAIRE C	226,03	3/4	0,63
ECUR.MONETAIRE D	188,28	3/4	0,63
ECUR.OBLIG.INTER.	176,09	3/4	0,30
ECUR.TECHNOLOGIESC	35,90	3/4	-6,07
ECUR.TECHONOLGIESD	35,90	3/4	-7,32
ECUR.TRIMESTR.D	269,41	3/4	-1,46
ECUREUIL PRUDENCED	33,89	3/4	0,08
EPARCOURT-SICAV D	28,50	3/4	-0,03
GEOPTIM C	2346,72	3/4	0,19
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,57	3/4	0,13
ECUR.PRUDENCE C	34,69	3/4	0,20
ECUR.VITALITE	40,93	3/4	1,13
NECTRA 2 C	1013,84	3/4	-0,26
NECTRA 2 D	1013,84	3/4	-0,26
NECTRA 5 C	1011,30	3/4	-0,29
NECTRA 5 D	1011,30	3/4	-0,29
NECTRA 8 C	1005,83	3/4	-0,20
NECTRA 8 D	1005,83	3/4	-0,20

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	183,39	21/3	1,16
NORD SUD DEVELOP.C	516,68	21/3	-0,27
NORD SUD DEVELOP.D	398,50	24/3	-0,34

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE	364,63	3/4	6,77
ATOUT EUROPE	509,76	3/4	-0,35
ATOUT FCE ASIE	77,16	3/4	0,91
ATOUT FRANCE C	196,73	3/4	1,03
ATOUT FRANCE D	174,95	3/4	1,04
ATOUT FRANCE EUR.	173,19	3/4	-1,69
ATOUT FRANCE MONDE	44,71	3/4	0,37
ATOUT MONDE	51,94	3/4	-1,28
ATOUT SELECTION	103,96	3/4	0,05
CAPITOP EUROBLIG C	100,99	3/4	-0,63
CAPITOP EUROBLIG D	80,13	3/4	-4,43
CAPITOP MONDOBLIG	45,11	3/4	-0,28
CAPITOP REVENUS	170,44	3/4	-1,77
DIEZE	429,62	3/4	-2,23
INDICIA EUROLAND	112,12	2/4	0,30
INDICIA FRANCE	364,56	2/4	-1,24
INDOCAM AMERIQUE	41,09	3/4	-0,14
INDOCAM ASIE	18,03	3/4	1,69
INDOCAM FRANCE C	339,11	3/4	1,81
INDOCAM FRANCE D	274,79	3/4	0,37
INDOCAM MULTIOBLIG	191,69	3/4	2,00
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	78,77	2/4	1,90
CAPITOP MONETAIREC	194,01	5/4	0,62
CAPITOP MONETAIRED	183,93	5/4	0,62
INDO.FONCIER	99,18	3/4	6,36
INDO.VAL.RES.	274,04	2/4	3,22
MASTER ACTIONS	41,58	28/3	0,72
MASTER DUO	14,36	28/3	1,12
MASTER OBLIG.	30,73	28/3	-0,45
MASTER PEA	12,75	28/3	2,17
OPTALIS DYNAMIQUEC	18,63	2/4	0,10
OPTALIS DYNAMIQUED	17,47	2/4	0,11
OPTALIS EQUILIBREC	18,80	2/4	0,05
OPTALIS EQUILIBRED	17,11	2/4	0,00
OPTALIS EXPANSIONC	15,04	2/4	0,40
OPTALIS EXPANSIOND	14,68	2/4	0,41
OPTALIS SERENITE C	17,93	2/4	-0,05
OPTALIS SERENITE D	15,74	2/4	-0,06
PACTE SOLIDAR.LOG.	76,92	2/4	-0,06
PACTE VERT TIERS-M	81,93	2/4	-0,06

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITE	224,57	3/4	-0,43
MONELION JOUR C	495,87	3/4	0,68
MONELION JOUR D	417,61	3/4	0,68
SICAV 5000	162,01	28/3	0,76
SLIVAFRANCE	279,23	28/3	1,28
SLIVARENTE	39,52	28/3	0,05
SLIVINTER	156,06	28/3	0,22
TRILION	735,21	3/4	-1,63
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	183,75	28/3	1,06
ACTILION DYNAMI.D	173,08	28/3	1,06
ACTILION EQUIL.C	178,88	3/4	2,75
ACTILION EQUIL.D	167,24	3/4	2,75
ACTILION PEA DYNAM	67,46	28/3	1,62
ACTILION PEA EQUI.	167,59	28/3	0,99
ACTILION PRUDENCEC	173,99	3/4	0,44
ACTILION PRUDENCED	162,14	3/4	0,44
INTERLION	236,09	28/3	0,39
LION ACTION EURO	91,03	28/3	0,68
LION PEA EURO	92,84	28/3	1,47

CIC BANQUES — www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CIC AMERIQ.LATINE	115,66	3/4	1,21
CIC CONVERTIBLES	5,48	3/4	0,18
CIC COURT TERME C	34,50	3/4	0,49
CIC COURT TERME D	26,46	3/4	-2,50
CIC DOLLAR CASH	1431,43	3/4	0,40
CIC ECOCIC	363,30	3/4	-1,25
CIC ELITE EUROPE	129,08	3/4	-1,87
CIC EPARG.DYNAM.C	2077,07	3/4	0,00
CIC EPARG.DYNAM.D	1638,28	3/4	0,00
CIC EUROLEADERS	384,48	3/4	-1,23
CIC FINUNION	177,76	3/4	0,18
CIC FRANCE C	35,34	3/4	-0,28
CIC FRANCE D	35,34	3/4	-0,28
CIC HORIZON C	67,54	3/4	-0,87
CIC HORIZON D	65,10	3/4	-0,95
CIC MONDE PEA	29,98	2/4	6,20
CIC OBLI C T.D	1408,04	2/4	-1,58
CIC OBLI LONG T.C	15,29	3/4	-1,03
CIC OBLI LONG T.D	15,10	3/4	-1,04
CIC OBLI M T.C	35,66	3/4	-0,77
CIC OBLI M T.D	26,16	3/4	-1,95
CIC OBLI MONDE	136,55	3/4	0,31
CIC OR ET MAT	138,26	3/4	32,20
CIC ORIENT	178,11	3/4	12,99
CIC PIERRE	36,17	2/4	5,61
SUD-GESTION C	24,51	3/4	-0,60
SUD-GESTION D	18,64	3/4	-4,75
UNION AMERIQUE	417,12	3/4	-4,32
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	33,08	3/4	7,54
CIC EURO PEA C	10,21	3/4	-3,20
CIC EURO PEA D	9,96	3/4	-3,09
CIC FRANCEVALOR C	37,88	3/4	1,33
CIC FRANCEVALOR D	37,88	3/4	1,33
CIC GLOBAL C	243,13	3/4	-0,63
CIC GLOBAL D	243,13	3/4	-0,63
CIC HIGH YIELD	388,44	2/4	-3,80
CIC JAPON	8,01	2/4	2,55
CIC MARCHES EMERG.	113,69	2/4	4,22
CIC NOUVEAU MARCHE	5,58	3/4	1,27
CIC PEA SERENITE	168,86	2/4	-0,62
CIC PROF.DYNAMIQUE	23,69	2/4	0,46
CIC PROF.EQUILIB.D	18,64	2/4	-0,58
CIC PROF.TEMPERE C	136,74	2/4	0,64
CIC TAUX VARIABLE	198,12	2/4	0,26
CIC TECHNO.COM	74,88	3/4	-5,79
CIC USA	18,06	3/4	-1,76
CIC VAL.NOUVELLES	277,79	3/4	-0,82

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CM EUR.TECHNOLOG.	4,38	3/4	0,00
CM EURO PEA C	21,98	3/4	0,54
CM FRANCE ACTIONSC	34,85	3/4	0,51
CM MID-ACT.FRA	33,46	3/4	10,09
CM MONDE ACTIONS C	314,50	3/4	-0,40
CM OBLIG.CT C	165,12	3/4	-0,28
CM OBLIG.LONG T.	103,06	3/4	-1,10
CM OBLIG.MOYEN T.C	338,85	3/4	-0,96
CM OBLIG.QUATRE	161,82	3/4	-1,52
CM OPTION DYNAM.C	31,43	3/4	1,28
CM OPTION EQUIL.C	53,87	3/4	0,14
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,33	3/4	-0,30

Legal & General — www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
STRATEG.IND.EUROPE	200,52	2/4	-1,74
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	5939,80	2/4	1,01
STRATEGIE IND.USA	9391,20	2/4	0,88

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ADDILYS C	108,34	3/4	0,75
ADDILYS D	105,13	3/4	-1,45
AMPLITUDE AMERIQ.C	26,18	3/4	1,72
AMPLITUDE AMERIQ.D	25,35	3/4	1,70
AMPLITUDE EUROPE C	32,41	3/4	0,00
AMPLITUDE EUROPE D	31,04	3/4	0,00
AMPLITUDE FRANCE C	85,28	3/4	3,21
AMPLITUDE MONDE C	229,11	3/4	2,27
AMPLITUDE MONDE D	205,50	3/4	2,28
AMPLITUDE PACIFI.C	16,64	3/4	12,76
AMPLITUDE PACIFI.D	15,90	3/4	12,80
ELANCIEL EUROD PEA	98,28	3/4	0,02
ELANCIEL FR.D PEA	40,66	3/4	1,59
EM.EUROPOSTE D PEA	30,59	3/4	0,55
ETHICIEL	112,39	3/4	8,67
GEOBILYS C	121,58	3/4	-0,29
GEOBILYS D	110,85	3/4	-0,28
INTENSYS C	20,81	3/4	0,24
INTENSYS D	17,68	3/4	0,16
KALEIS DYNAM.FCE C	80,18	3/4	0,56
KALEIS DYNAMISME C	221,18	3/4	0,84
KALEIS DYNAMISME D	213,71	3/4	0,84
KALEIS EQUILIBRE C	203,68	3/4	0,31
KALEIS EQUILIBRE D	195,99	3/4	0,31
KALEIS SERENITE C	192,86	3/4	0,36
KALEIS SERENITE D	185,20	3/4	0,36
KALEIS TONUS C	70,50	3/4	1,03
LIBERT.ET SOLIDAR.	101,50	3/4	0,42
OBLITYS C	113,06	3/4	-0,83
OBLITYS D	111,29	3/4	-0,82
PLENITUDE	42,66	3/4	0,80
POSTE GESTION C	2649,26	3/4	0,77
POSTE GESTION D	2348,52	3/4	0,77
POSTE PREM.	7194,45	3/4	0,74
POSTE PREM.1AN	42775,16	3/4	0,25
POSTE PREM.2-3ANS	9211,87	3/4	-0,34
PRIMIEL EURO C	59,96	3/4	10,34
REVENUS TRIMESTR.	778,77	3/4	-1,33
SOLSTICE D	359,85	3/4	-0,78
THESORA C	188,71	3/4	-0,55
THESORA D	157,53	3/4	-0,54
TRESORYS	48104,80	3/4	0,86
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	83,73	3/4	1,58
DEDIALYS MULTI SEC	64,58	3/4	1,84
DEDIALYS SANTE	94,12	3/4	2,16
DEDIALYS TECHNO.	31,23	3/4	-9,27
DEDIALYS TELECOM	37,98	3/4	-18,21
OBLITYS INSTIT.C	98,26	3/4	-0,71
POSTE EUROPE C	92,08	3/4	-0,77
POSTE EUROPE D	87,82	3/4	-0,77
POSTE PREM.8ANS C	197,27	3/4	-0,96
POSTE PREM.8ANS D	177,84	3/4	-0,96
REMUNYS PLUS	104,19	3/4	0,71

Société Générale Asset Management — www.sgam.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CADENCE 1 D	153,76	3/4	-1,83
CADENCE 2 D	152,10	3/4	-1,55
CADENCE 3 D	150,42	3/4	-1,56
CONVERTIS C	228,52	3/4	0,11
INTEROBLIG C	58,96	3/4	-0,30
INTERSELECTION F.D	75,15	3/4	1,36
SELECT.DEFENSIF C	192,71	3/4	0,04
SELECT.DYNAMIQUE C	244,39	3/4	2,23
SELECT.EQUILIBRE 2	171,11	3/4	1,64
SELECT.PEA 1	209,45	3/4	1,78
SELECT.PEA DYNAM.	146,29	3/4	2,60
SG FRANCE OPPORT.C	452,50	3/4	7,47
SG FRANCE OPPORT.D	423,69	3/4	7,47
SOGEFAVOR	103,47	3/4	3,43
SOGENFRANCE C	469,74	3/4	2,12
SOGENFRANCE D	421,31	3/4	1,64
SOGEOBLIG C	112,48	3/4	-0,93
SOGEPARGNE D	44,17	3/4	-0,49
SOGEPEA EUROPE	224,35	3/4	1,68
SOGINTER C	53,75	3/4	2,49
Fonds communs de placements			
DECLIC ACT.EURO	15,86	2/4	1,61
DECLIC ACT.FSES	54,75	2/4	3,60
DECLIC ACT.INTLES	34,58	3/4	1,63
DECLIC BOURSE EQ.	16,78	2/4	1,08
DECLIC BOURSE PEA	52,08	2/4	1,46
DECLIC OBLIG.EUROP	16,46	2/4	-5,66
DECLIC PEA EUROPE	24,55	2/4	1,50
DECLIC SOG.FR.TEMP	60,68	2/4	1,96
SOGESTION C	48,83	2/4	1,43
SOGINDEX FRANCE	528,72	2/4	0,46

AUJOURD'HUI
SPORTS

LIVERPOOL a battu le Bayer Leverkusen (1-0), mercredi 3 avril, sur la pelouse du stade d'Anfield Road, en quart de finale aller de la **LIGUE DES CHAMPIONS**. Cette rencontre est la première que le manageur du club anglais, le Français **GÉRARD HOULLIER**, suivait du banc de touche depuis son **ACCIDENT CARDIAQUE**, le 13 octobre 2001. En Angleterre, il est considéré comme un véritable héros depuis qu'il a permis aux Reds d'emporter **TROIS TROPHÉES MAJEURS** en 2001 : une Coupe d'Angleterre, une Coupe de la Ligue et une Coupe de l'UEFA, **PREMIER TITRE EUROPÉEN** conquis par le club depuis dix-sept ans. *« Avec lui, on se sent plus fort »*, assure le défenseur suisse Stéphan Henchoz. Dans l'autre quart de finale de la soirée, les Grecs du **PANATHINAÏKOS ATHÈNES** sont venus à bout (1-0) des Espagnols du FC Barcelone.

A Liverpool, la nouvelle idole s'appelle Gérard Houllier

Football • Sur sa pelouse fétiche d'Anfield Road, le club anglais s'est imposé (1-0) face aux Allemands du Bayer Leverkusen, lors d'un quart de finale aller de la Ligue des champions. Le manageur français, victime d'un accident cardiaque il y a quelques mois, a été célébré comme un héros

LIVERPOOL
de notre envoyé spécial

Le stade d'Anfield Road a une nouvelle fois chanté ses louanges. Mercredi 3 avril, à l'occasion du quart de finale de la Ligue des champions, opposant le Liverpool FC aux Allemands du Bayer Leverkusen, Gérard Houllier, l'entraîneur manageur français des Reds de Liverpool, a pu entendre monter du « Kop » du mythique stade anglais des *« Allez, Gérard Houllier ! »* Une ritournelle, en français dans le texte, entonnée précisément à neuf reprises.

La victoire (1-0) des Reds a été conclue sur ce qui semble bien devenir une rengaine dans la cité des Beatles. *« Il y a maintenant un lien unique entre Gérard et les supporteurs, c'est merveilleux à voir*, s'enthousiasmait l'adjoint du manageur français, le Britannique Phil Thompson. *Son retour était tellement important pour le club. »*

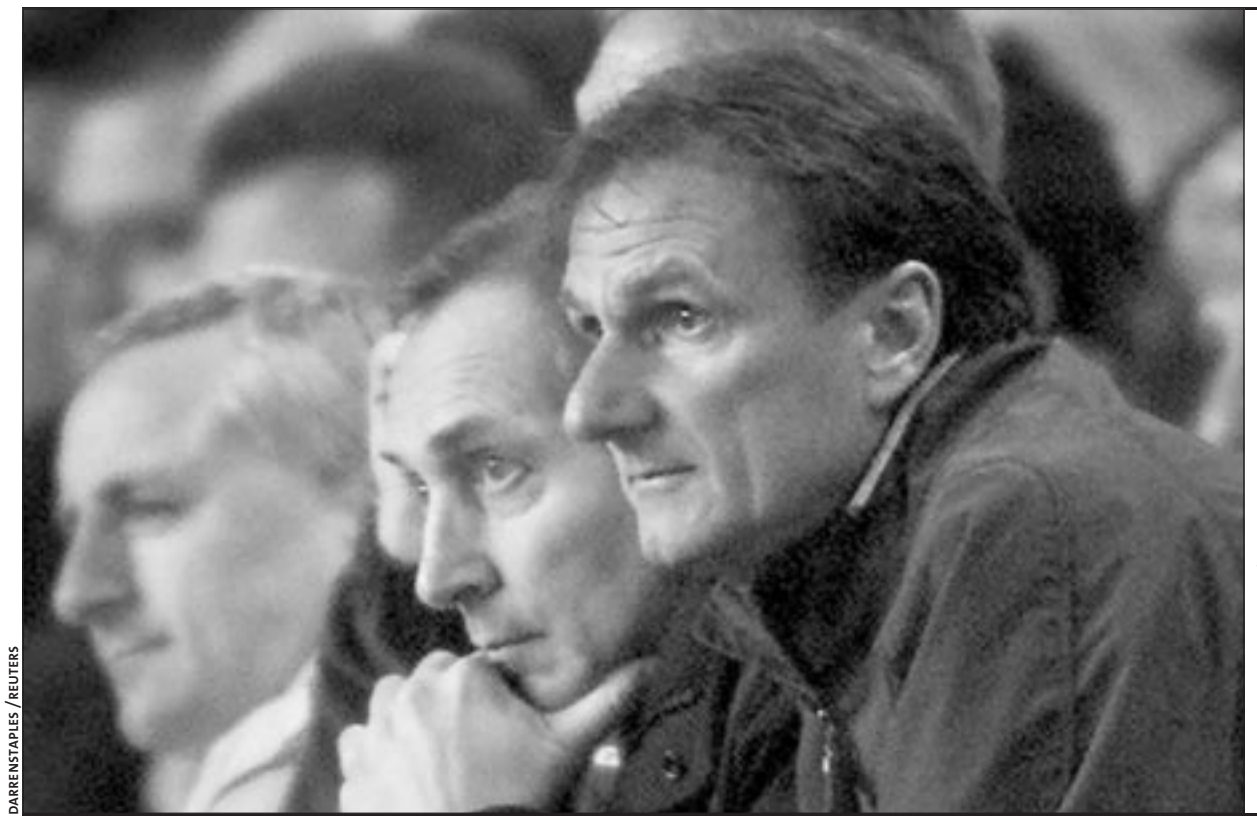

DARREN STAPLES / REUTERS

C'est sous des « Allez Gérard Houllier !» que le manager du club anglais de Liverpool a fait son retour sur la pelouse d'Anfield Road, à l'occasion de la Ligue des champions, mercredi 3 avril, après un accident cardiaque en octobre 2001. Son équipe s'est imposée (1-0) face au Bayer Lerkusen. Le retour du manageur français n'en finit plus d'alimenter l a chronique. Gérard Houllier est un homme providentiel voire un héros pour les Reds qui depuis son arrivé ont gagné troix grands trophées.

de, en mal de considération, le football reste une référence, un creuset où fourmillent les légendes et s'entassent les trophées (dix-huit titres nationaux, six Coupes d'Angleterre, six Coupes de la Ligue, quatre Coupes des clubs champions, trois Coupes de l'UEFA).

UN PATRON TÊTU

Le Liverpool FC est un prestigieux ancien, fondé en 1892, désireux de renouer avec son glorieux passé et d'oublier les tragédies du Heysel et de Sheffield, provoquées par la fureur des hooligans. Les dirigeants des Reds sont sur le point d'y parvenir grâce au travail de Gérard Houllier.

Les *Liverpudians* tiennent dans ce professeur d'anglais aux rênes du club depuis 1998 leur nouveau héros. Un homme providentiel qui, en 2001, permettait aux Reds de s'adjuger trois trophées majeurs : une Coupe d'Angleterre, une Coupe de la Ligue et une victoire en Coupe UEFA, le premier trophée européen du club depuis dix-sept ans, et un succès obtenu en 1984 en Coupe des clubs champions. Sur sa lancée, l'équipe terminait troisième de la Premier League, le championnat anglais, et s'offrait un billet pour la Ligue des champions 2001-2002.

Gérard Houllier joue les bâtisseurs. Il ouvre le club à l'Europe. Aujourd'hui, onze nationalités cohabitent en son sein. Patron têtu au plan d'action précis et à l'emploi du temps surchargé, le Français s'implique sans compter. Au point d'être victime, il y a un peu plus de cinq mois, le 13 octobre 2001, d'un accident cardiaque à la mi-temps du match de championnat Leeds-Liverpool. Passion et stress ne font pas bon ménage.

Opéré de l'aorte pendant près de onze heures, l'ancien sélectionneur des Bleus (juillet 1992-novembre 1993) était remplacé par son adjoint, Phil Thompson, ancien capitaine et joueur de Liverpool, qui ne cessa d'affirmer qu'il assurerait l'intérim le temps nécessaire tout en restant fidèle, le plus possible, à la « philosophie » de son mentor.

Et puis, ce soir du 19 mars, Gérard Houllier réapparaît devant les joueurs dans les vestiaires d'Anfield Road, au prix d'un secret bien gardé à l'occasion du match décisif de la Ligue des champions disputé face aux Italiens de l'AS Roma. *« J'ai choisi de revenir pour ce match non par manque de distraction mais parce qu'il devait se passer quelque chose de spécial pour cette rencontre décisive »*, a-t-il expliqué, mardi 2 avril, pour sa première conférence de presse depuis son hospitalisation.

DES LENDEMAINS HEUREUX

Banco. Les Anglais battent les champions d'Italie (2-0), se qualifient pour des quarts de finale de la compétition, performance qu'ils n'avaient plus connue depuis dix-sept ans, et offrent, de l'avis général, leur meilleure prestation de la saison. Le retour était gagnant. Le mythe du grand sorcier était toujours vivace. Et sa réputation reconnue, au point de se voir promu au grade de chevalier de la Légion d'honner, le 31 mars.

« Avec lui on se sent plus fort », résumait le défenseur suisse de Liverpool, Stéphan Henchoz. Mercredi soir, Gérard Houllier a pris place pour la quatrième fois d'affilée sur le banc de touche. Il a assisté à la quatrième victoire de ses joueurs. S'il a officiellement décrété *« la fin de sa convalescence »*, l'homme est apparu discret, en retrait, à l'inverse de son adjoint vociférant à de nombreuses reprises. *« C'est une affaire d'organisation. Phil Thompson sait siffler et crier haut »*, plaisantait-il, après la rencontre.

L'ancien entraîneur de Lens et du Paris - Saint-Germain, aminci, a tenu une nouvelle fois à féliciter ceux qu'il appelle désormais *« ses héros »*. *« Cette équipe est sur le bon chemin »*, a-t-il déclaré. Le chemin ? Celui de *« la postérité »*, a-t-il promis, avant d'ajouter : *« On a une vision pour ce club : atteindre le titre national et celui de champion d'Europe. Ça viendra ; si ce n'est pas cette année, ce sera* en *2003. »*

Deuxième en championnat à un point du leader Arsenal, en ballottage favorable en Ligue des champions, le club peut espérer des lendemains heureux. Pour y parvenir, Gérard Houllier compte beaucoup sur un Nicolas Anelka dont il a réglé le transfert depuis son lit d'hôpital en décembre 2001. L'attaquant international, en crise ouverte avec Luis Fernandez au Paris SG, semble s'être assagi sous sa houlette.

Sur son site Internet, le prodige de Trappes (Yvelines) se dit même *« épanoui »* dans la ville portuaire. Plus étonnant encore, l'attaquant des Bleus, adepte du transfert annuel, louerait dorénavant les vertus de la stabilité. C'est ce que rapporte son coéquipier le Portugais Abel Xavier. *« Il a passé quelques années dans l'incapacité de se fixer, mais désormais il semble qu'il ait trouvé sa maison »*, assure le défenseur. Un miracle de plus pour Gérard Houllier.

Etienne Labrunie

LIVERPOOL-BAYER LEVERKUSEN 1-0

Ligue des champions
Quart de finale - Match aller
Au stade d'Anfield Road, à Liverpool ;
Temps beau ; Terrain bon ;
44 000 spectateurs environ ;
Arbitre : M. Frisk (Suè)

BUT

LIVERPOOL : Hyypiä (44e)

AVERTISSEMENTS

LIVERPOOL : Carragher (55e), **Hyypia** (73e)

LEVERKUSEN : Lucio (24e), **Ramelow** (45e).

LES ÉQUIPES

LIVERPOOL
(entraîneur : G. Houllier) :
Dudek • Carragher, Henchoz, Hyypiä (cap), Riise • Gerrard, Hamann, Murphy, Smicer (Berger, 75e) • Heskey, Owen (Litmanen, 70e).

LEVERKUSEN
(entraîneur : K. Toppmöller) :
Butt • Sebescen, Lucio, Ramelow (cap), Placente • Schneider, Ballack, Basturk, Ze Roberto • Neuville (Kirsten, 73e), Berbatov (Zivkovic, 65e).

La bonne affaire du Panathinaïkos

Le Panathinaïkos Athènes a remporté, au terme d'un match ennuyeux, une courte mais précieuse victoire (1-0) contre le FC Barcelone, grâce à un penalty d'Aggelos Basinas, en quart de finale aller de la Ligue des champions, mercredi 3 avril, à Athènes. Afin de ne prendre aucun risque, l'entraîneur du Barça, Carles Rexach, avait laissé le Brésilien Rivaldo, qui relevait d'une blessure, sur le banc des remplaçants, et aligné, une fois n'est pas coutume, une équipe très prudente avec huit joueurs de champ à vocation défensive, cinq défenseurs et trois milieux récupérateurs. Le système a parfaitement fonctionné en première période mais a contraint les Espagnols à subir le jeu en fin de rencontre, au point de devoir concéder un penalty à la 78e après une faute sur le Finlandais, Yonas Kolkka. Aggelos Basinas le transformait, qui prenait le gardien catalan, Roberto Oscar Bonano, à contre-pied. Les Grecs sortaient une nouvelle fois de leur stade Apostolos-Nikolaidis avec un bon résultat face à une équipe supérieure sur le papier. Le suspense reste entier avant le match retour, le 8 avril, au Camp-Nou.

Le retour du *boss* n'en finit plus d'alimenter la chronique. *« He's back »* (« Il est de retour »,) pouvait-on lire un peu partout. Ce *come back* prend avant tout valeur de symbole. Dans cette région sinistrée du nord-ouest de la péninsule britannique, le Merseysi-

« Batho » Ogbeche, un « gamin » parmi les stars du Paris-SG

SON RÊVE, c'était celui de tous les jeunes footballeurs d'Afrique. Parti du Nigeria à l'âge de 15 ans, Bartholomew Ogbeche a suivi sa formation d'apprenti footballeur au Paris-Saint-Germain. Deux années et des dizaines de buts plus tard, il peut se féliciter d'avoir trouvé sa place au sein de l'attaque parisienne. Auteur de quatre réalisations en championnat de France de Division 1 avec l'équipe de Luis Fernandez, celui que ses partenaires appellent « Batho » jouait encore en 2001 en coupe Gambardella (moins de 17 ans).

Après une absence de quelques mois, dû au regain de forme du duo brésilien Alex-Aloisio, le jeune nigérian est aujourd'hui considéré comme un joueur clé de l'attaque parisienne. Le club de Luis Fernandez, toujours en lutte pour une place en Ligue des champions, recevra Nantes, samedi 6 avril pour le compte de la 31e journée du championnat.

Originaire d'Ogoja (au centre du Nigeria), Bartholomew Ogbeche a été repéré lors d'un match qu'il disputait en Afrique du Sud face au Ghana, avec sa sélection nationale (moins de 17 ans). Barcelone, Bordeaux ou Bologne l'ont convoité mais, après un essai en avril 1999, il a finalement choisi Paris. *« Il ne lui a suffi que de cinq ou six mois pour apprendre le français*, se souvient Antoine Kombouaré, entraîneur de l'équipe CFA. *C'est un garçon humble et généreux, toujours d'humeur égale et qui sait se faire accepter. De nombreux joueurs devraient s'inspirer de lui. »*

Malgré de multiples problèmes physiques au cours de la saison 2000-2001, Bartholomew Ogbeche a amélioré sa vitesse et son réalisme devant le but. S'il a vécu comme une énorme déception la non-qualification du Nigeria pour la Coupe du monde des moins de 20 ans, il s'est consolé en atteignant les demi-finales de la coupe Gambardella avec le Paris-SG. Le Nigérian a débuté la saison 2001-2002 avec l'équipe du centre de formation. Il s'est vite illustré sur tous les terrains de la région parisienne.

PREMIER BUT À NANTES

A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), il a inscrit les trois buts de son équipe (3-0). Contre Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), il en a marqué deux autres et donné une passe décisive (3-1). Luis Fernandez, dont l'attaque souffrait d'asthénie, s'est intéressé à son cas à la faveur d'une de ces mises au point tactiques qu'il a pour habitude d'effectuer avec des jeunes du centre de formation.

« Si tu le prends, tu ne voudras plus me le rendre ! », lui a lancé Antoine Kombouaré. Une anecdote raconte que l'ancien joueur de l'équipe de France aurait alors placé deux ballons au centre du terrain et demandé au jeune nigérian de marquer dans le but vide, sans rebond avant. Le jeune footballeur aurait manqué de peu le premier mais réussi le second.

« La saison dernière, nous étions sur le point de l'intégrer au groupe, mais une blessure l'a freiné. Il est sérieux et respectueux, à l'image d'un jeune joueur tel qu'on l'imagine », affirme Luis Fernandez qui, afin de le « préserver », refuse toute demande d'interview le concernant. C'est contre Montpellier, fin septembre 2001, qu'il a fait ses premiers pas dans le championnat de France. Il a marqué son premier but à Nantes (1-2) quelques semaines plus tard. *« Vu son jeune âge, l'intégration avec les pros s'est faite toute en douceur »*, fait remarquer Sarr Boubacar, entraîneur adjoint de Luis Fernandez.

Son compatriote Augustin « Jay-Jay » Okocha, sur le départ, a grandement facilité son intégration au sein du groupe. *« Il me parle, il me conseille. Il me demande de regarder le plus haut possible, de ne jamais baisser les bras. On parle anglais, voire « pigeon-anglais », la version* english *du nigérian »*, a confié Bartholomew Ogbeche au magazine du club *100 % PSG*.

L'entraîneur parisien a décrit la liaison qui unissait les deux joueurs comme *« filiale »*. Le jeune Nigérian, lui, préfère la considérer comme *« fraternelle »*. Alors que certains de ses partenaires deviennent pères de famille, « Batho » a reçu au début 2002 l'autorisation de quitter le centre de formation.

Sa morphologie et sa puissance (177 cm, 78 kg) ont fait naître bien des interrogations concernant son âge réel. Raymond Domenech, sélectionneur de l'équipe de France espoir, s'est même montré catégorique : *« On peut avoir de gros doutes sur l'âge des joueurs africains, et notamment sur celui des Nigérians. Regardez l'équipe qui a joué contre la France en finale du Mondial des moins de 17 ans ! Ogbeche est un bon joueur, mais arrêtez de dire qu'il n'a que 17 ans. Je lui en donne plutôt 20 ou 21. »*

Pierre Lepidi

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le droit d'exploitation audiovisuelle d'une manifestation sportive** *« n'a pas lieu de s'appliquer aux radios »*, indique un projet de décret qui sera soumis jeudi 4 avril pour avis aux instances compétentes. Le projet précise que *« les commentaires radiophoniques relèvent de l'information du public à laquelle les fédérations sportives et les organisateurs de compétition ne peuvent faire obstacle »*.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 27 effectués mercredi 3 avril.** Premier tirage : 6, 15, 18, 29, 38, 43 ; numéro complémentaire : 36 . Rapports pour 6 numéros : 214 521 € ; 5 numéros et le complémentaire : 21 759,30 € ; 5 numéros : 992,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 47 € ; 4 numéros : 23,50 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,80 €; 3 numéros : 2,40 €. **Second tirage :** 7, 15, 24, 33, 36, 38 ; numéro complémentaire : 25 . Rapports pour 6 numéros : 916 965 € ; 5 numéros et le complémentaire : 14 773 € ; 5 numéros : 643,40 € ; 4 numéros et le complémentaire : 36,80 € ; 4 numéros : 18,40 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,20 € ; 3 numéros : 2,10 €.

Espèce appréciée, le thon pourrait devenir demain le « bœuf de la mer »

De nombreux pays, particulièrement en Europe, tentent de développer des fermes marines destinées à l'élevage de ce poisson à haute valeur ajoutée. Beaucoup reste à faire cependant pour comprendre et maîtriser sa reproduction et sa domestication

TURBOTS, daurades, bars, flétans, ombrines, sérioles, libutes... Après le saumon, à la chair un peu grasse, est offerte désormais aux chalands une large gamme de poissons de mer issus de fermes d'élevage. Ces dix dernières années, l'aquaculture marine a pris un essor considérable. Entreprise relativement nouvelle, elle s'est concentrée, jusqu'à présent, sur des poissons de petite taille. Mais depuis peu, l'attention des professionnels se focalise sur un animal d'une tout autre dimension : le thon rouge, *Thunnus thynnus,* appelé aussi BFT (Blue Fin Tuna), dont les spécimens communément commercialisés mesurent en moyenne un mètre, et certains adultes trois mètres.

« Ce thon rouge porte en lui toutes les potentialités pour devenir un véritable "bœuf" de la mer », s'enthousiasme Hillel Gordin, fondateur du Centre national de mariculture (NCM) à Eilat et actuel directeur de la division Aquaculture marine, au ministère de l'agriculture israélien. C'est un poisson qui rapidement passe de quelques dizaines à quelques centaines de kilos. Il détient un très efficace coefficient de conversion alimentaire, et un excellent rapport dimension/chair mangeable. *« Chez les petits poissons, on ne consomme en effet que 35 % du poids, le reste – intestins, écailles, arêtes, etc. – étant jeté, alors qu'avec le thon rouge, ce rapport est de 70 %. »*

En 1998, s'est donc créé un groupe de travail de 50 scientifiques, venant de douze pays européens et méditerranéens, dont l'objectif était de *« définir et planifier la recherche et le développement nécessaires à l'établissement d'un élevage durable de cette espèce prometteuse »*, explique Hillel Gordin, coordonnateur du programme Domestication du *Thunnus thynnus* (DOTT).

Plus près de nous, en février, le thon rouge a été l'objet, à Carthagène (Espagne), d'un symposium organisé par la DOTT : le First International Symposium Domestication of the Blue Fin Tuna. Signe que les enjeux socio-économiques, scientifiques et politiques de l'élevage de poissons sont importants.

L'un des principaux arguments avancés par les tenants de l'aquaculture du thon n'est-il pas celui de la sécurité alimentaire de l'humanité ? Dans de nombreux pays, en Afrique et en Asie notamment, les produits marins constituent la première source de protéines de haute qualité. Or les stocks de poissons sont surexploités dans la plupart des aires de pêche du monde. Pour que, dans vingt à trente ans, chacun puisse bénéficier d'une part annuelle équivalente à celle des Européens (18,7 kg de poisson par individu selon la FAO), il faudrait produire 40 millions de tonnes supplémentaires de poissons, essentiellement par l'aquaculture.

D. R.

Les Européens consomment 18,7 kg de poisson par an. Pour que, dans vingt à trente ans, tous puissent bénéficier de l'équivalent, il faudrait produire chaque année 40 millions de tonnes supplémentaires de poisson. Pour répondre à ce défi, les chercheurs parient sur le développement de l'aquaculture, notamment celle du thon.

UN MARCHÉ PROMETTEUR

« Atteindre cet objectif en se concentrant sur les poissons de petite taille et d'eau douce, dont l'élevage est majoritaire aujourd'hui, demandera un effort considérable, mais probablement vain », estime Hillel Gordin. D'où l'idée d'élever de gros poissons marins, à commencer par le thon rouge qui, sur le plan commercial, rapporte gros aujourd'hui. Le marché du sushi et du shashimi paye au prix fort cette denrée : environ 50 euros le kilo en Europe pour le marché de gros de Tokyo, où elle est revendue entre 60 et 200 euros, en bout de chaîne.

Les Japonais ont, d'ailleurs, été les premiers à s'essayer à l'élevage du thon rouge, il y a plus de vingt ans. Mais, ils n'ont mis en place que des fermes d'engraissement, sorte d'immenses cages où de jeunes thons de 150 à 500 grammes, pêchés dans les zones côtières en juillet et août, sont nourris pendant trois ou quatre ans, jusqu'à ce qu'ils pèsent entre 30 et 70 kg. Actuellement, 18 organismes gèrent des fermes de ce type dans les eaux côtières japonaises.

« Aujourd'hui, les Japonais investissent autant d'argent dans la reproduction et la domestication des poissons que dans l'analyse trophique du milieu et les stratégies de lâchers en mer de ces animaux », analyse François René, de l'Ifremer. D'autres pays se sont aussi lancés dans cette industrie d'embouche. Ainsi, les Australiens installent dans leurs fermes des jeunes de 15 à 25 kg qu'ils revendent trois à dix mois plus tard. Leurs 16 sociétés commerciales ont ainsi produit plus de 9 000 tonnes pour la saison 2000-2001. D'autres entreprises de ce type se sont aussi développées en Espagne, en Croatie, au Maroc, à Malte, en Italie, au Portugal, au Mexique, au Panama, aux Etats-Unis et au Canada...

« Les pêcheurs français sont parmi les plus actifs en Europe. Depuis déjà six ans, ils participent avec des mareyeurs espagnols à l'engraissement de thons placés pendant cinq à neuf mois dans des cages, au large de Murcia », explique Cyril Guernallec, secrétaire de la commission thon rouge à la Commission nationale des pêches maritimes et des cultures marines (CNPMEM). L'embouche permet de tirer de bien meilleurs bénéfices, le thon « gras » étant le plus apprécié sur le marché japonais, sans trop prélever dans les stocks sauvages.

Pour Cyril Guernallec, *« il s'agit d'une première forme d'aquaculture qui mérite d'être confortée avant de pouvoir maîtriser l'intégralité du cycle biologique de l'espèce et aller vers une aquaculture qui serait indépendante de la pêche »*. Le semi-élevage, tel qu'il s'est mis en place, tranche avec les pratiques en usage jusqu'à présent : la demande est venue des pêcheurs eux-mêmes, alors qu'auparavant les activités aquacoles ont été lancées et développées par des personnes extérieures au monde de la pêche.

De plus, les facteurs socio-économiques, l'impact sur l'environnement, semblent être pris en compte dans les réflexions. Enfin, dans le programme DOTT, toutes les parties sont invitées, y compris le WWF, à la concertation, pour savoir vers quoi l'on doit se diriger, à quelle vitesse et comment, en matière de domestication. Ce qu'il faut, insiste François René, *« c'est s'éloigner d'un modèle d'économie d'entreprise pour pratiquer une gestion intégrée de la zone côtière qui prendrait en compte l'ensemble des problèmes, y compris l'image et l'éthique »*. Or rien ne dit que les enjeux économiques ou que la compétition scientifique en matière de maîtrise du cycle (et donc de mainmise sur d'éventuels brevets) ne viendront pas contrecarrer ces bonnes intentions.

Catherine Tastemain

François René, chercheur à l'Ifremer

« Les Français sont bien placés pour faire du thon »

Que peut faire la France en matière d'aquaculture du thon rouge ?

Les pêcheurs français fournissent 70 % des jeunes thons rouges de l'Atlantique de plus de 100 kg qui sont mis en cages par les mareyeurs espagnols et les deux pays cumulent, à parts égales, un quota de 12 000 tonnes (40 % du quota mondial). Nous avons donc des droits historiques à défendre. Les Français sont bien placés pour faire du thon.

L'Ifremer, le CNRS, l'INRA, l'IRD, et leurs partenaires universitaires, peuvent apporter beaucoup dans ce domaine. A l'Ifremer, au sein d'un groupe coordonné par Denis Covès, une approche pluridisciplinaire de l'aquaculture des thonidés est déjà proposée. Elle consiste à soutenir la recherche autour de l'activité d'embouche (nutrition, comportement, etc.), accompagner une thoniculture au large, destinée à faire baisser la pression qui pèse sur les zones côtières, et étudier les impacts socio-économiques et écologiques de cette activité. Un tel projet devrait conduire à la mise en place à terre de bassins de géniteurs pour maîtriser la reproduction, la ponte et l'élevage des alevins. Mais aussi pour contrôler l'hydratation et la maturation des ovules et assurer une disponibilité régulière de celles-ci, en jouant sur certains facteurs naturels (température, lumière, etc.).

Peut-on envisager des collaborations européennes ?

Bien sûr. Et même mondiales. Avec les Espagnols, pour l'élevage et la maturation des géniteurs en cage et la connaissance du comportement ; avec les Grecs et les Italiens, pour la survie larvaire en grands bassins ; avec les Français pour la maturation des gamètes, la reproduction et l'élevage des alevins en circuit fermé, spécialité de l'Ifremer. La Commission européenne serait intéressée, dans le cadre du 6e PCRD, à financer un regroupement de laboratoires sur un programme de recherche concernant la filière thon rouge.

Que fera-t-on des alevins une fois qu'ils seront produits ?

Ces alevins peuvent, soit servir à une aquaculture où tous les stades de vie de l'animal sont contrôlés en captivité, soit être relâchés en mer (*sea-ranching*). Mais, de tels lâchers supposent d'avoir évalué les capacités trophiques du milieu d'accueil pour savoir si cela est réaliste. Les travaux sur la qualité des alevins et la génétique doivent aussi prendre en compte le maintien de la biodiversité (pas de superthon !), avec anticipation des risques de fuite et de repeuplement incontrôlé. Il faut enfin être sûr que les pêcheurs n'iront pas pêcher ce « blé en herbe ». Aujourd'hui, la décision de pratiquer une aquaculture en domestication complète ou d'aller vers la pêche avec repeuplement n'est pas prise. Et ce n'est pas aux scientifiques d'en décider. C'est une décision de société.

Propos recueillis par Ca. T.

Pas de domestication possible sans une forte recherche

POURQUOI les alevins de thon élevés en bassin se suicident-ils ? Pourquoi les jeunes se précipitent-ils sur les parois de leur bassin au moindre stress, notamment lorsque le matin la lumière est allumée ? La raison ? Les alevins de thon, disent les Japonais qui ont observé ce phénomène, ne sauraient pas gérer leur puissance avant d'avoir atteint 10 cm de long : il faudrait donc les mettre dans d'immenses cages.

Autre hypothèse avancée par Jacques Falcon (Observatoire océanologique, Banyuls-sur-Mer) : un problème d'adaptation à la lumière. Les thons auraient une préférence pour la semi-obscurité : ils passent leurs nuits à 50 mètres de profondeur en moyenne et, dès le lever du jour, plongent vers les 200 mètres. Les mouvements des photorécepteurs et des pigments liés au passage d'une vision nocturne à une vision diurne seraient-ils lents, en particulier chez les larves ? Il faudrait alors jouer sur les conditions d'éclairage, de température, etc., des bassins d'élevage. Cette hypothèse ne sera validée que par une connaissance plus approfondie de la mise en place des mécanismes adaptatifs des larves (morphogenèse). Si l'on veut domestiquer le thon rouge, il faudra donc maîtriser toutes les phases de l'élevage : la reproduction en captivité, la ponte, l'élevage, le sevrage des larves, ainsi que l'engraissement des jeunes jusqu'à la taille désirée.

Encore faut-il que ce poisson daigne se laisser transformer en bœuf des mers ! Les premiers thons issus des élevages japonais ont donné pour la première fois cette année des alevins. Mais la mortalité pour les œufs des femelles captives s'est élevée à 99 %, et elle a aussi atteint les 99 % pour les alevins issus des œufs survivants. Sans de meilleures connaissances de sa biologie et de son cycle de vie, il est illusoire d'espérer progresser.

CONFLIT LATENT

La vie sexuelle de ce poisson homéotherme reste un grand mystère. La maturité interviendrait entre l'âge de 4 et 8 ans, selon les hypothèses. Des chercheurs espagnols ont toutefois récemment observé sur des spécimens pêchés au large des îles Baléares que les femelles pesant entre 19 et 34 kg – c'est-à-dire âgées de 3 ans à peu près – ont des ovaires matures et sont donc capables de frayer.

Pour le thon rouge de l'Atlantique, on a identifié trois sites de reproduction dans des zones tempérées : au large de Messine, au large des Baléares et dans le golfe du Mexique. Ces thons pondent pendant les maxima thermiques, mais, une année sur deux, les conditions climatiques ne sont pas réunies. Pour compenser cette reproduction « à la marge », leur durée de vie est longue et les stocks de géniteurs importants.

La capture peut donc lourdement entamer ce capital. Ce dont se plaignent les écologistes... et les Américains. Il existe, en effet, un conflit latent entre, d'une part, les pêcheurs méditerranéens et les Américains, adeptes de la pêche sportive, qui remettent en cause la gestion des stocks en Europe et la définition des quotas gérée par l'International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT), basée à Madrid. Le droit de pêche pour les Américains est de 2 000 à 3 000 tonnes, contre 25 000 à 29 000 tonnes pour les Européens.

De récentes études américaines portant sur la migration du thon rouge de l'Atlantique, via des balises Argos, pourraient aider les Américains à défendre leur point de vue. Le prétexte : les thons, dans leur migration océanique, partant du sud de l'Espagne et se retrouvant au Groenland en deux mois, les sénateurs américains pourraient avoir leur mot à dire sur les quotas européens. Absurde, répond l'Europe. Il y aurait deux populations de thon bien partagées, qui se mélangeraient *« un peu »* au travers d'une migration *« marginale »*. Or on sait mal évaluer les stocks. *« La gestion de la pêche,* disent les spécialistes, *c'est un jeu à vingt joueurs où tout le monde triche, y compris les instances chargées d'évaluer les quotas. »* La solution ? Obtenir des scientifiques un système fiable d'évaluation de la ressource.

Ca. T.

INDE Un instit du Ladakh réinvente l'école

DANEMARK Le pays du bonheur tranquille

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Une équipe française découvre chez la souris une hormone impliquée dans le métabolisme du fer

Découverte depuis peu, l'hepcidine régule la quantité de ce métal dans l'organisme. Sa mise en évidence devrait relancer les travaux sur certaines maladies rares

L'HEPCIDINE, cette hormone jouant un rôle essentiel dans le métabolisme du fer chez la souris, vient d'être découverte par une équipe de biologistes français travaillant au sein de l'Institut Cochin de biologie moléculaire (Paris). Dirigés par Gaël Nicolas, Axel Kahn et Sophie Vaulont, les chercheurs, qui détaillent leur travail dans le prochain numéro – daté du 9 avril – des *Proceedings of National Academy of Sciences*, estiment que cette molécule est *« l'équivalent pour le fer de ce que l'insuline est au sucre : un garant de son maintien à un taux physiologique »*. Il s'agit aussi selon eux d'une découverte *« cruciale »* qui devrait *« relancer les recherches sur les traitements contre les maladies humaines liées à une insuffisance ou, au contraire, à un excès en fer dans l'organisme »*. Pour l'heure, ces affections, très fréquentes, ne font l'objet que de traitements palliatifs.

« C'est par hasard que nous sommes parvenus à ce résultat, grâce à une lignée de souris développée dans le laboratoire et dépourvue d'un facteur de transcription, l'USF2 (Upstream Stimulatory Factor 2), supposé être impliqué dans le métabolisme du glucose, expliquent les chercheurs. *Nous avons été surpris d'observer que ces animaux présentaient en vieillissant un pancréas et un foie anormalement colorés en marron, symptôme caractéristique d'un dépôt de fer. »* Des recherches ultérieures ont permis rapidement de confirmer que cette anomalie correspondait effectivement à une surcharge ferrique pathologique de ces organes.

On sait que le fer est une substance essentielle au métabolisme cellulaire. Il est notamment étroitement impliqué dans les phénomènes de catalyse des réactions enzymatiques et aide à la fixation de l'oxygène respiratoire à l'hémoglobine des globules rouges sanguins. Il est par ailleurs bien établi que les déficits en fer entraînent des anémies marquées notamment par une oxygénation insuffisante des tissus. A l'inverse, lorsqu'il est présent en excès dans un organisme, le fer devient rapidement toxique pour les cellules en favorisant l'apparition de radicaux libres qui détruisent progressivement les tissus du foie, du cœur ou du pancréas.

UN OUTIL EXPÉRIMENTAL

A l'échelon cellulaire, le fer entre dans l'organisme via les entérocytes, cellules de l'épithélium intestinal réagissant à certains signaux humoraux relatifs à l'état des réserves et des besoins de l'organisme. Ces précieux messages permettent notamment d'inhiber l'absorption de fer lorsque ce dernier est déjà en quantité suffisante. *« En dépit de recherches intensives menées depuis quarante ans, aucune équipe n'était parvenue, jusqu'à présent, à identifier ces signaux »*, raconte le professeur Kahn.

Après leurs premières observations les chercheurs de l'Institut Cochin ont constitué un outil expérimental – une *« banque soustractive d'ARN »* – afin d'analyser quelles autres expressions de gènes pouvaient être affectées dans le patrimoine héréditaire de leurs animaux de laboratoire. Ils ont ainsi découvert qu'une mutation était présente sur un gène dirigeant la synthèse d'une protéine dont la structure n'est que depuis peu connue.

Il s'agit d'une molécule de petite taille, un peptide constitué de l'enchaînement de 25 acides aminés et voisin d'une famille de peptides connus pour leurs propriétés antimicrobiennes et à ce titre dénommés « défensines ». Comme eux, le peptide identifié par les chercheurs français – qui est synthétisé dans le foie avant d'être sécrété dans le sang – apparaît doté d'une certaine activité antimicrobienne et a, de ce fait, été dénommé hepcidine.

« Au-delà de cette activité, l'hepcidine est probablement, et surtout, une véritable hormone qui agit sur les cellules intestinales pour inhiber l'absorption de fer. En son absence, le métal serait transféré sans limite dans la circulation sanguine », expliquent-ils. Pour valider leur hypothèse, ces chercheurs ont donc vérifié que d'autres souris transgéniques provenant d'un autre laboratoire (privées elles aussi d'USF2, mais bien pourvues du gène intact de l'hepcidine) ne souffraient pas de surcharge en fer. Ils ont ensuite créé des souris transgéniques dont les cellules du foie étaient capables de produire plus d'hepcidine que la normale.

Comme ils le postulaient, ils ont observé que les souris souffraient d'anémie gravissime. *« Les déficits se sont révélés beaucoup plus importants que nous ne le prévoyions : l'écrasante majorité des animaux nouveau-nés, plus petits que la normale, dotés d'une peau très pâle, dépourvus de poils, effectivement anémiques avec des globules rouges déficients en hémoglobine, meurent au bout de quelques heures*, expliquent les chercheurs. *Une injection de fer aux animaux permet leur survie. Quelques animaux qui produisent moins d'hepcidine sont moins sévèrement anémiques et survivent sans traitement. »*

Les perspectives diagnostiques et thérapeutiques ouvertes par cette découverte ont fait l'objet d'un dépôt de brevet, les chercheurs estimant que leurs résultats ouvraient de riches perspectives dans la prise en charge des personnes souffrant de maladies liées à un défaut de l'homéostasie du fer. *« A court terme, ces résultats pourraient déboucher sur la mise au point d'un test diagnostique par dosage de l'hepcidine sérique*, concluent-ils. *Quant aux retombées thérapeutiques à long terme, via notamment le développement d'agonistes et d'antagonistes de l'hepcidine, elles pourraient être considérables. »*

Jean-Yves Nau

Des manifestations cliniques trompeuses

Les anomalies du contrôle du fer par l'organisme sont notamment observées chez les personnes souffrant d'hémochromatose héréditaire (ou hémochromatose génétique). Une maladie génétique due à une hyperabsorption digestive du fer. Cette maladie trop souvent méconnue touche une personne sur trois cents dans les pays industrialisés et impose la pratique régulière et fréquente de saignées. En l'absence de ce traitement contraignant, la maladie est mortelle. Les premières manifestations cliniques (fatigue, teint « bronzé », cirrhose, diabète, insuffisance cardiaque), qui apparaissent à partir de 35 ans, sont trompeuses, et le diagnostic est de ce fait souvent tardif. En dépit de l'existence d'une méthode de dépistage, les autorités sanitaires se sont toujours refusées à instaurer une détection systématique dans la population générale. Depuis plusieurs années, l'association Hémochromatose France (www.hemochromatose.ht.ft/) tente de mobiliser l'opinion et les pouvoirs publics.

Un train de l'espace pour la station spatiale

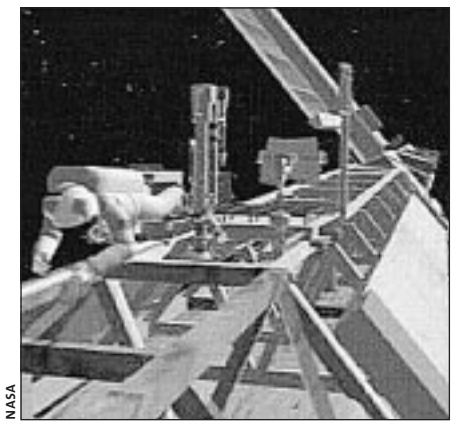
NASA

LORS DE SON prochain vol, la navette américaine Atlantis emportera dans sa soute une première section, longue de 13 mètres, d'un treillis d'aluminium équipé de deux rails. Dans les deux prochaines années, cette « voie ferrée » sera prolongée jusqu'à atteindre la longueur d'un terrain de football. Rien de moins que la plus grande construction jamais réalisée en orbite. Un petit véhicule, le « transporteur mobile », sera aussi du voyage. Circulant sur les rails et piloté indifféremment depuis la Terre ou par les occupants de la station, il sera mis en service dès l'installation de la première section. En mai, un bras robot lui sera adjoint. Puis d'autres sections, huit en tout, seront assemblées pour achever cette « voie ferrée ». Par la suite, cet ensemble rail-bras robot sera utilisé pour assembler modules et panneaux solaires. Son unique roue motrice équipée d'un moteur de très faible puissance lui permet cependant, l'absence de gravité aidant, de déplacer des masses allant jusqu'à 23 tonnes.

Retour sur Terre de la capsule chinoise inhabitée Shenzhou III

LA CHINE A FAIT UN NOUVEAU PAS VERS LES MISSIONS habitées dans l'espace en récupérant, lundi 1er avril, son troisième vaisseau spatial inhabité, après une mission *« réussie »* d'une semaine, a précisé l'agence Chine nouvelle. Lancée le 25 mars par une fusée Longue Marche 2F depuis le centre spatial de Jiuquan (nord-ouest de la Chine), la capsule de Shenzhou III s'est séparée de son module orbital pour atterrir sans incident dans la région autonome de Mongolie intérieure à 10 h 51 (heure française). L'agence Chine nouvelle a précisé que le vaisseau, qui emportait une série d'équipements destinés à simuler le métabolisme du corps humain, a effectué au total cent huit orbites autour de la Terre et que les scientifiques allaient maintenant analyser toutes les données recueillies par l'engin. Selon les responsables du programme spatial chinois, Shenzhou III *« est techniquement adapté pour recevoir des astronautes »*.

DÉPÊCHE

■ **ARCHÉOLOGIE : des squelettes humains entiers** et du mobilier funéraire extrêmement bien conservés ont été exhumés à Bezingerode, par des archéologues, sur le futur tracé d'une route nationale de l'est de l'Allemagne. Une quarantaine de corps auraient été enterrés dans ce lieu de sépulture. Selon les spécialistes, il s'agirait de la population entière d'un village vieux de quatre mille à cinq millle ans.

La France tarde à faire valoir ses droits pour l'extension de son plateau continental

Un territoire marin de 550 000 km² à prospecter

VINGT ANS après la signature de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, une nouvelle échéance se profile qui, juridiquement et stratégiquement, peut avoir, si elle est respectée par les Etats, une importance majeure dans la maîtrise, voire la domination, des océans et de leurs ressources.

La France a ratifié cette convention en 1996, et comme tous les Etats côtiers elle a jusqu'à 2009 pour présenter à une commission spécialisée de l'ONU un dossier pour faire valoir d'éventuelles revendications d'extension de son plateau continental. Cette date peut paraître lointaine et certains sont tentés de dire que rien ne presse. Mais la constitution du dossier (qui implique de nombreux relevés bathymétriques et sismiques notamment et des séries de mesures de gravimétrie et de magnétisme en mer) est complexe et l'on sait que les procédures diplomatiques en droit international prennent du temps. C'est pourquoi les experts qui ont en charge la bonne fin de l'opération commencent à manifester de l'impatience devant l'indifférence, voire le total silence, des ministères et organismes qui, à un titre ou à un autre, exercent la tutelle de la politique maritime et de la recherche.

Contrairement à des Etats enclavés ou à des grandes puissances qui ne peuvent revendiquer de droits dans ce domaine (comme l'Allemagne), la France bénéficie déjà, grâce surtout à ses DOM-TOM, d'une zone économique exclusive (ZEE) de 10 millions de km² sur les océans. Elle peut juridiquement, au-delà des 200 milles de sa ZEE (370 kilomètres), élargir encore sa souveraineté sur des territoires sous-marins et leur sous-sol – c'est ce que l'on appelle l'extension du plateau continental – à condition qu'elle prouve (données scientifiques à l'appui relatives aux profondeurs, aux pentes, à la nature des sédiments) qu'il s'agit bien d'un prolongement naturel de son plateau le plus proche de ses côtes. Il faut aussi qu'elle ait réglé au préalable avec ses voisins dont les côtes sont adjacentes (par exemple l'Espagne, l'Irlande, le Brésil pour ce qui est de la Guyane) tous les contentieux éventuels de délimitation des eaux.

La France est susceptible de revendiquer une extension considérable de son plateau, en « gagnant » environ 550 000 km², essentiellement au large de la Guyane et des îles de l'Antarctique, Crozet, Saint-Paul et Amsterdam, les Kerguelen. Dans ces parages, des négociations seront sans doute nécessaires avec l'Australie, qui a déjà, pour sa part, achevé la quasi-totalité de ses relevés. En revanche, dans le golfe de Gascogne et en mer d'Iroise au large de Brest, vu que la zone est à cheval sur l'Espagne, l'Irlande et la Grande-Bretagne, les kilomètres carrés à gagner ne forment qu'un petit triangle peu important.

> A ce jour, Paris n'a mis en place aucun programme national d'exploration d'envergure

L'enjeu n'est pas simplement un exercice juridique, abstrait et diplomatique, mais il peut avoir des retombées importantes puisque la souveraineté de l'Etat s'applique sur les ressources vivantes sédentaires et sur le pétrole offshore. Or, à ce jour, Paris n'a mis en place aucun programme national d'envergure d'exploration géophysique des zones concernées, puisque 20 % seulement des mers ont fait l'objet d'études, en Iroise, en Guyane et en Nouvelle-Calédonie.

Une réunion interministérielle a eu lieu en octobre 2001 au secrétariat général de la mer, qui dépend de Matignon, pour tenter d'*« analyser les difficultés rencontrées par le programme national et d'identifier les décisions indispensables à prendre »* quatre ans après la réunion du comité interministériel qui avait donné son accord de principe pour le lancer.

On indique au secrétariat général de la mer qu'il est *« indispensable de démarrer le programme de levés au plus tard fin 2002-début 2003 »*. C'est en effet une opération qui prend du temps, notamment dans l'Antarctique, où la météo ne permet pas d'envoyer toute l'année des navires. Il faut ensuite rassembler les données et les traiter puis les exploiter, ce qui semble difficile avant 2007, soit dix-huit mois seulement avant la date butoir. Plusieurs organismes au savoir-faire reconnu disposent des moyens nautiques et des équipes de techniciens capables de mener à bien ces opérations, pour peu qu'on leur donne le feu vert.

L'Institut de recherche polaire, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), le Service hydrographique de la marine (SHOM) et l'Ifremer (Institut français pour la recherche en mer) sont prêts à répondre au premier appel d'offres, comme le sont aussi des sociétés privées telle la Compagnie générale de géophysique. Le comble veut que ces organismes exécutent actuellement des contrats pour des Etats étrangers soucieux d'obtenir de tels relevés alors que la France va d'atermoiements en atermoiements. Le coût budgétaire des opérations ne devrait pas être un obstacle : 2,5 millions d'euros chaque année jusqu'en 2009. Et, pendant que Paris tergiverse, d'autres Etats comme l'Argentine, le Brésil, l'Indonésie, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, la Namibie ou Maurice mettent les bouchées doubles. Quant à la Russie, elle a déjà déposé un dossier complet.

François Grosrichard

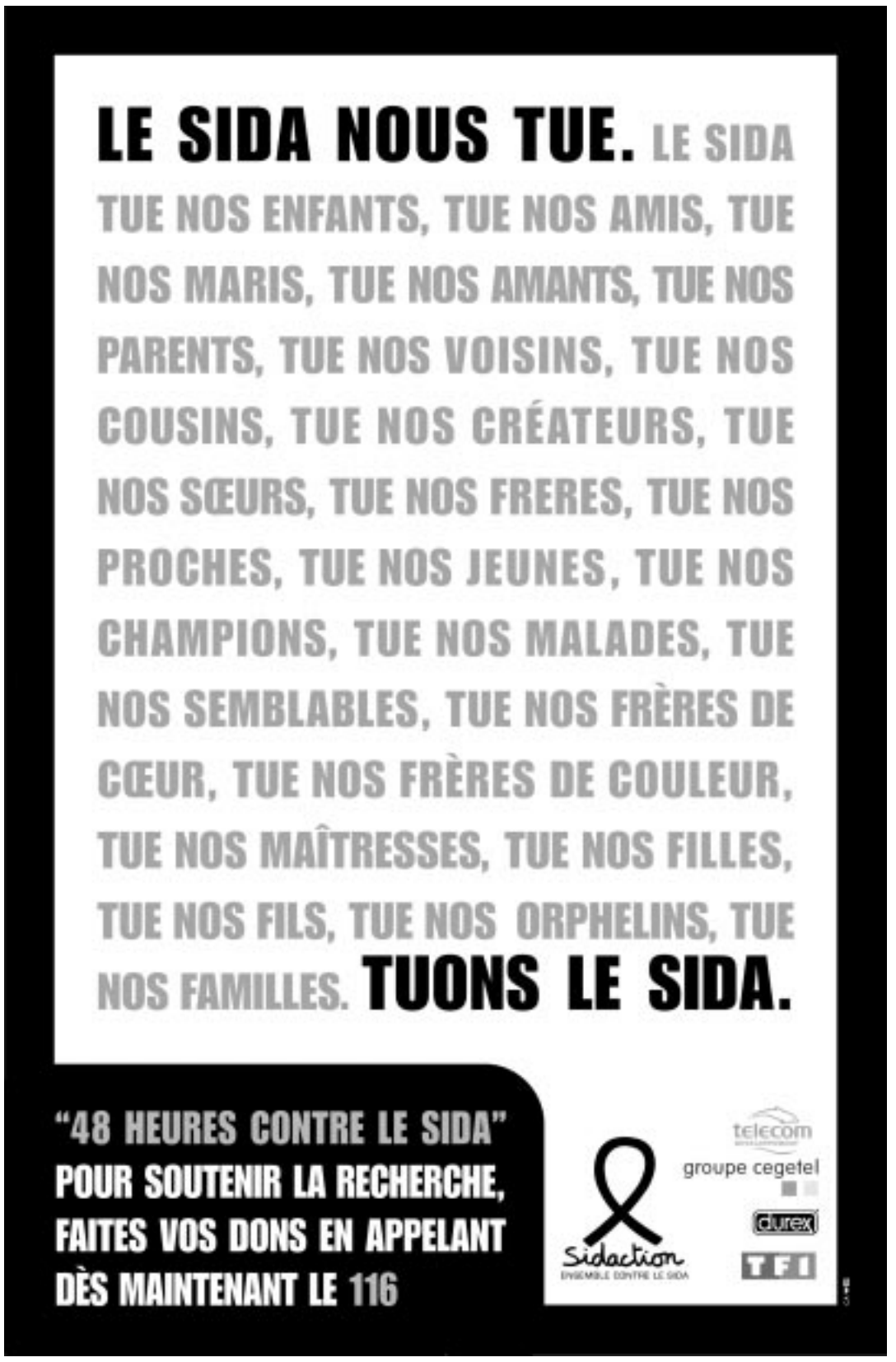

Le Ténéré au rythme d'une caravane de sel

Chaque automne, près de quinze mille chameaux traversent le « désert des déserts » pour la « taghlamt ». Un rendez-vous traditionnel qui participe à la survie économique et sociale des Touaregs

YVES GODEAU/CLUB AVENTURE

Les chameaux, chargés de la paille pour le voyage, croisent une autre caravane qui revient de Bilma.

DANS LE FLOU de l'horizon, aux heures chaudes de la journée, la première vision ressemble à un mirage. Comme une danse lente et majestueuse rythmée par l'amble des chameaux qui progressent en levant simultanément les deux jambes du même côté. Au fil des minutes, on distingue mieux les bêtes et leurs chargements, les hommes et leurs tenues, semblables depuis des siècles dans ces décors immuables. La caravane passe, sans jamais s'arrêter avant la nuit, et redevient bientôt mirage, comme pour mieux cultiver le mystère sur sa provenance et sa destination.

Depuis plus de vingt ans qu'il parcourt les déserts, Yves Godeau, PDG de Club Aventure, s'était souvent interrogé : *« C'était une vraie curiosité, liée à mon idée du voyage. Je rêvais de partager la vie d'une caravane avant qu'elles disparaissent peut-être, victimes de notre civilisation ou de la concurrence des camions. »* A l'automne, il a choisi d'accompagner une caravane de sel, d'Agadès à Bilma et retour, à travers le Ténéré. *« La traversée à pied du Ténéré était un plus,* dit cet ancien marathonien qui a arrêté de courir le jour où il a réussi le temps qu'il s'était fixé. *C'était pour moi un défi majeur. L'aboutissement de ma vie de saharien. »*

Pour sa *taghlamt*, caravane en tamasheq, la langue des Touaregs, le rendez-vous était fixé à Toureyet, un village de l'Aïr, à l'est d'Agadès. Les caravanes sont composées de 50 à 400 chameaux et partent chaque automne de différents villages. Les semaines précédentes, les chameaux mâles ont été amenés aux pâturages dans le sud du Niger. Ils ramènent la paille nécessaire pour les trois semaines du voyage aller-retour, de 1 400 km, jusqu'à Bilma. Le madigou, qui dirige la caravane, chemine en tête. Celui de cette *taghlamt* avoue 56 ans. Derrière lui, sept Touaregs propriétaires de troupeaux mènent chacun leur ligne de dix à quinze chameaux, assistés par un jeune de leur famille. Chaque bête est muselée et reliée à celle qui la précède afin d'éviter la dispersion ou la tentation de brouter la paille. Une quinzaine de personnes accompagnent la centaine de chameaux.

PERCUTÉ PAR UN CAMIONNEUR

Peu après Azzaouageur, passé le dernier mont de l'Aïr, la caravane pénètre dans le « désert des déserts » en direction de l'arbre du Ténéré, distant d'une journée de marche (65 km). Cet acacia raddiana, dont les racines s'enfonçaient à plusieurs dizaines de mètres, a été percuté par un camionneur libyen en 1973. Il a fini au musée de Niamey. Des tentatives pour le remplacer ont échoué. La nappe phréatique, accessible par un puits, est à 80 mètres de profondeur. Un autre « arbre » a été confectionné avec des tubes métalliques. Les chameaux, qui ont absorbé une centaine de litres d'eau chacun avant le départ, peuvent attendre l'oasis de Fachi.

Pour se guider, le madigou ne dispose pas de boussole. Encore moins de GPS. Le jour, il suit les cordons de dunes orientées est-ouest, façonnées par le vent du Nord dominant. *« Chaque jour, il sait combien de cordons il doit franchir pour infléchir sa route vers le nord-est,* explique Yves Godeau. *Il repère les meilleurs passages pour ne pas prendre de risques avec des chameaux chargés. »* Le soir, il observe le ciel : l'étoile polaire, les Pléiades, ces sept « filles de la nuit » qui se lèvent à l'est, Orion dont la position détermine la halte du soir. Au retour, Vénus fixera la direction de l'ouest.

Au cri du madigou, vers 22 heures, les chameaux baraquent. Pieds entravés, ils sont réunis en petits cercles autour du fourrage pour être déchargés et soignés. Une bête blessée ou trop fatiguée sera abandonnée pour ne pas retarder la caravane dont l'eau et la nourriture sont comptées au plus juste. Ce sera le cas d'un chameau qui boite, sans doute à cause d'une tendinite. A l'interrogation d'Yves Godeau, le madigou répondra : *« Que veux-tu que je fasse ? »* La piste est jalonnée de carcasses blanchies, conservées par l'extrême sécheresse.

Les hommes ont allumé le feu pour le thé. Chaque ligne de la caravane a son propre foyer. Chacun pile son mil qui sera mélangé avec des épices avant d'être cuit pour le repas du soir. Dans le silence absolu de la nuit, un bruit de pilon qui résonne trahit parfois la présence proche d'une autre caravane. Le réveil intervient avant le lever du jour, peu après 5 heures. Le feu est rallumé pour le thé. Les hommes finissent les restes. Les chameaux blatèrent avant d'être chargés. La *taghlamt* repart pour une quinzaine d'heures de progression ininterrompue.

UNE TERRE PROMISE

Yves Godeau doit trouver son rythme. *« Surtout au début, j'avais mal aux reins, aux jambes,* raconte-t-il. *La fatigue et le balancement du chameau endorment. Les Touaregs peuvent somnoler en selle, mais pour moi, lutter contre le sommeil devenait un supplice. »* Il choisit de marcher à l'allure des chameaux (5,2-5,3 km/h) le matin et de monter de midi à 14 heures, puis entre 16 heures et 18 heures avant la tombée de la nuit. Une dizaine d'heures de marche pour quatre à cinq heures de chameau. Les Touaregs marchaient surtout pendant leur repas de la mi-journée, fait de l'argira, une boule de mil préparée avant le départ, mélangée à des dattes et à du fromage de chèvre, qu'ils diluent avec de l'eau.

Après une douzaine de jours de désert, l'oasis de Bilma, au pied des falaises du Kaouar, est une terre promise avec ses sources qui alimentent les jardins de la sous-préfecture et la piscine, mais surtout ses salines, *« aumône de Dieu aux pays pauvres »*. Le sel de Bilma est le plus pur du Niger. Le kantou, un pain de sel de 25 kg, négocié 0,53 €, sera revendu 7,62 € dans le Sud. Le fossi, une galette d'un kilo, acheté 0,04 €, se vendra 0,76 €. Chaque chameau, transportant au moins six kantous, permet à son propriétaire de réaliser un bénéfice de quelques dizaines d'euros.

Le chemin du retour paraît long. *« Ces trois semaines sont d'une grande monotonie, liée à l'uniformité du décor et, surtout, à la rareté des échanges verbaux »*, dit Yves Godeau. La moindre péripétie de voyage devient un événement : l'initiation des plus jeunes à l'aller où ils reçoivent de menus cadeaux (sucre, dattes, biscuits) après avoir franchi une ligne de paille symbolique ; la bénédiction de la caravane par l'imam de Fachi ; le croisement d'une autre caravane. *« Ceux qui rentrent sur Agadès aiment provoquer ceux qui partent* : "*Yamma* (nous allons vers l'ouest). *Pourquoi êtes-vous si en retard ? Ce sont vos femmes qui vous ont retenus ?"* »

Yves Godeau s'est arrêté à Agadès. La caravane a poursuivi sa route vers Zinder et le sud du Niger pour vendre ou échanger le sel contre du mil. Cette migration, liée aussi à la recherche de pâturages pour les chameaux, prendra sept à huit mois, avant la préparation de la prochaine *taghlamt.* L'infatigable marcheur avait les réponses à ses questions sur les caravanes. Il avait aussi renoué avec *« l'austérité et l'essentiel : le pain et le sel »*.

Gérard Albouy

UN VOYAGE ALLER ET RETOUR DE 1 400 KM ENTRE AGADÈS ET BILMA

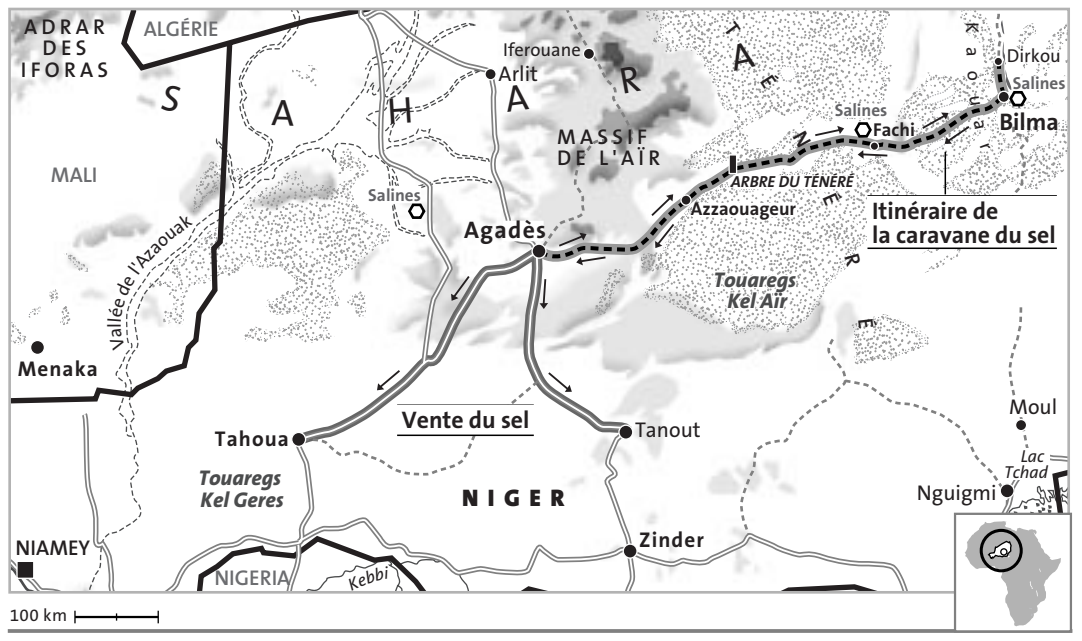

Deux millions de Touaregs

Dans son livre *Les Touaregs,* Edmond Bernus estime leur nombre à un peu moins de deux millions. Ces populations, qui seraient originaires de Libye et des Aurès, en Algérie, se sont d'abord installées dans les massifs montagneux du sud du Sahara. Leur territoire est éclaté entre plusieurs Etats : Algérie, Libye, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad et Nigeria. Au Niger et au Mali, leur communauté représente respectivement de 8 à 10 % et de 5 à 6 % de la population totale. Au début des années 1990, des révoltes ont éclaté dans ces deux pays afin d'obtenir, principalement, un statut de citoyen à part entière. Des pactes ont été signés avec les gouvernements du Niger, en 1995, et du Mali, en 1996.

Un moment fort de la vie des habitants du désert

BIEN AVANT de devenir une denrée commune et peu coûteuse sur nos tables, le sel a été une substance précieuse pour la santé des hommes et des animaux et surtout indispensable pour la conservation des aliments avant la maîtrise du froid. Son exploitation et son commerce ont joué un rôle important. Il a été à l'origine de la fortune de Venise ou la raison d'être de villes comme Tripoli ou Tombouctou sur la route des caravanes. Certaines de ces routes du sel empruntées par des caravanes de yacks au Tibet, de chèvres au Népal, de lamas en Bolivie et en Amérique latine, de chameaux ou de dromadaires en Afrique, subsistent malgré la concurrence des camions.

C'est le cas dans le Ténéré où les caravanes de Touaregs continuent à parcourir le désert jusqu'à Bilma avant de revendre le sel dans le sud du Niger ou au Nigeria. Dans son livre *Les Touaregs* (éditions Vents de sable, 176 p., 30,50 €), le géographe Edmond Bernus situe l'apparition de ces caravanes au XVe siècle. La légende attribue leur origine à des chamelles égarées. A leur retour, leurs excréments contenaient des noyaux de dattes. En les suivant, leurs propriétaires auraient découvert les oasis de Fachi et de Bilma. Les Kel Geres, aux frontières du Nigeria, et les Kel Owey de l'Aïr sont les deux principales tribus touarègues qui vivent de la *taghlamt.* Ils approvisionnent les oasis en céréales, viande séchée, thé, sucre, tissus, etc. Les céréales sont souvent échangées contre les dattes. Les autres produits vendus pour acheter le sel.

PROTÉGÉS PAR DES SOLDATS

Au XIXe siècle, ces caravanes, organisées trois fois par an, totalisaient 20 000 chameaux, mais étaient attaquées par les guerriers toubous venus du Tibesti. A partir de 1907, seule la grande caravane de l'automne fut maintenue. Près de 25 000 chameaux étaient alors rassemblés à proximité d'Agadès et partaient, protégés par des soldats.

Des commerçants ont tenté de concurrencer la *taghlamt* avec des camions. Mais si le sable et le vent du désert peuvent se montrer rudes envers les caravanes, ils élèvent les frais de maintenance des camions, sensibles aussi à la corrosion du sel. De plus, un kantou (pain de sel) brisé dans le transport perd la moitié de sa valeur à la revente.

Les Touaregs et leurs chameaux sont donc restés maîtres du sel dans le Ténéré. Près de 16 000 chameaux sont passés à Bilma en 1976, et leur nombre n'a guère varié à l'aube du troisième millénaire. A raison de 150 à 180 kg par chameau, la *taghlamt* transporte chaque année plus de 2 500 tonnes de sel qui assurent la quasi-totalité des revenus de nombreuses familles. Tout aussi précieux est le rôle social de cette tradition. Cantonnés dans les régions les plus arides, mais exclus de l'exploitation de l'uranium et du charbon de l'Aïr, les Touaregs perpétuent, grâce à la *taghlamt,* leurs aptitudes pour ce mode de vie nomade dans les grands espaces qui leur évite de venir grossir les rangs des plus démunis dans certains quartiers de Niamey, de Gao ou de Tamanrasset.

G. A.

AUJOURD'HUI

Temps calme et plutôt ensoleillé

VENDREDI 5 AVRIL
Lever du soleil à Paris : 7 h 24
Coucher du soleil à Paris : 20 h 24

La France se situe entre une dépression méditerranéenne qui s'est décalée vers le sud de l'Italie et une nouvelle perturbation qui se rapproche des côtes atlantiques. La douceur et le soleil résistent sur un grand tiers nord-est du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Quelques brumes naviguent çà et là dans le ciel du petit matin. Eclaircies et nuages se partagent ensuite le ciel de ce vendredi jusqu'à l'arrivée de petites pluies en soirée sur le Finistère. Il fait de 12 à 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La journée reste douce et très ensoleillée du Nord à l'Ile-de-France. Les nuages sont plus nombreux sur le Centre sans exclure de belles éclaircies l'après-midi. Les températures varient entre 17 et 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil et la douceur résistent encore. Seuls quelques voiles nuageux circulent de temps à autre. Les températures affichent de 16 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le matin, c'est le gris qui domine, avec des passages nuageux assez fréquents, ainsi que des brumes présentes çà et là. Dans l'après-midi, le ciel se montre plus lumineux. Il fait de 13 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages sont nombreux le matin surtout sur le relief où de petites pluies peuvent se produire. Dans l'après-midi, des éclaircies se développent bien que des averses puissent encore se produire sur le relief. Il fait de 13 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Du Roussillon aux Bouches-du-Rhône, le soleil domine. Ailleurs, les nuages sont plus nombreux, surtout sur le relief où des averses localement orageuses sont possibles. Il fait entre 14 à 19 degrés.

05 AVR. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	6/16 P
Biarritz	3/15 N
Bordeaux	6/16 N
Bourges	7/17 N
Brest	5/12 P
Caen	8/14 S
Cherbourg	5/14 N
Clermont-F.	5/17 N
Dijon	4/20 S
Grenoble	6/15 N
Lille	6/18 S
Limoges	6/14 N
Lyon	9/17 N
Marseille	8/18 S
Nancy	2/16 S
Nantes	6/15 N
Nice	8/15 S
Paris	6/20 S
Pau	3/15 N
Perpignan	7/17 S
Rennes	6/16 N
St-Etienne	6/15 N
Strasbourg	3/16 S
Toulouse	6/16 N
Tours	6/16 N
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/28 P
Fort-de-Fr.	25/31 S
Nouméa	23/27 P
Papeete	25/31 S
Pointe-à-P.	23/30 S
St Denis Réu.	23/28 S
EUROPE	
Amsterdam	5/13 S
Athènes	11/18 P
Barcelone	8/15 S
Belfast	6/12 N
Belgrade	7/11 P
Berlin	2/8 N
Berne	1/16 S
Bruxelles	5/14 S
Bucarest	2/7 P
Budapest	5/14 S
Copenhague	1/6 N
Dublin	5/13 N
Francfort	4/14 S
Genève	6/15 S
Helsinki	-4/4 S
Istanbul	7/12 P
Kiev	1/4 N
Lisbonne	12/16 P
Liverpool	5/16 S
Londres	5/16 N
Luxembourg	5/13 S
Madrid	0/16 N
Milan	7/20 S
Moscou	-4/2 *
Munich	3/12 S
Naples	9/15 P
Oslo	-4/4 N
Palma de M.	9/18 S
Prague	0/9 N
Rome	8/17 P
Séville	14/19 C
Sofia	4/6 P
St-Pétersb.	-4/2 S
Stockholm	-1/6 N
Ténérife	16/21 S
Varsovie	-2/5 N
Venise	9/17 N
Vienne	4/11 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	19/28 S
Buenos Aires	17/26 S
Caracas	24/30 P
Chicago	-5/7 S
Lima	22/26 P
Los Angeles	9/13 C
Mexico	12/22 P
Montréal	-5/1 P
New York	1/8 P
San Francisco	11/13 P
Santiago Ch.	9/22 S
Toronto	-4/3 P
Washingt. DC	3/11 P
AFRIQUE	
Alger	9/20 S
Dakar	18/23 S
Kinshasa	23/30 P
Le Caire	22/34 S
Nairobi	15/26 S
Pretoria	15/29 S
Rabat	9/19 N
Tunis	13/17 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	29/34 P
Beyrouth	15/26 S
Bombay	25/31 S
Djakarta	24/30 P
Dubaï	20/29 S
Hanoï	24/30 P
Hongkong	22/25 P
Jérusalem	8/27 S
New Delhi	20/38 S
Pékin	9/16 P
Séoul	10/24 C
Singapour	26/31 P
Sydney	15/20 S
Tokyo	10/17 S

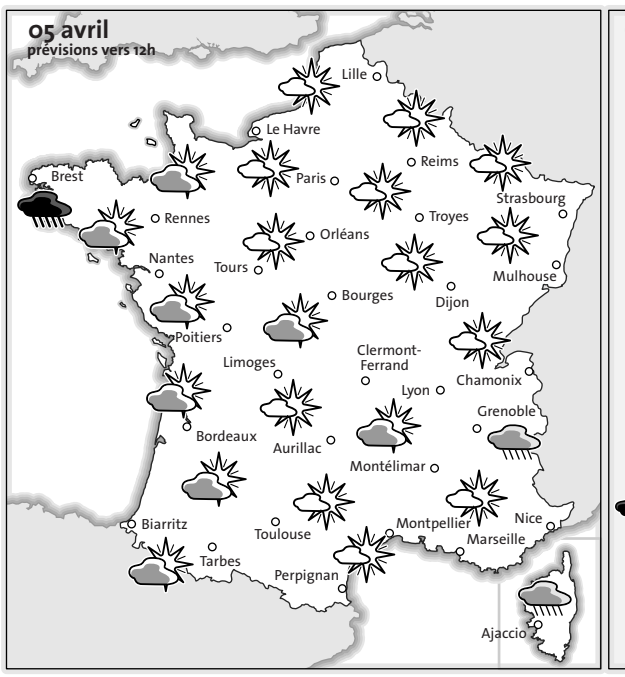

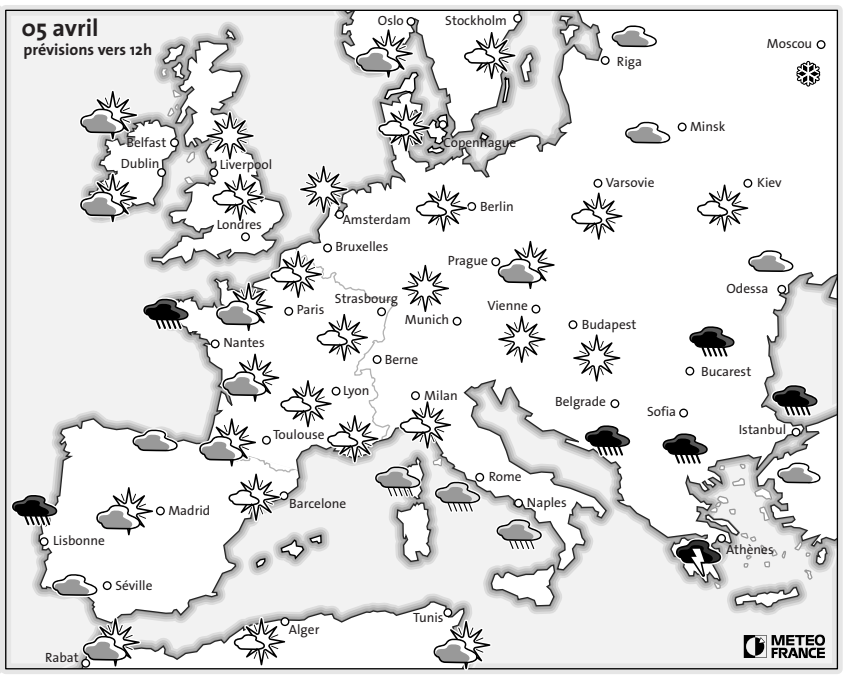

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

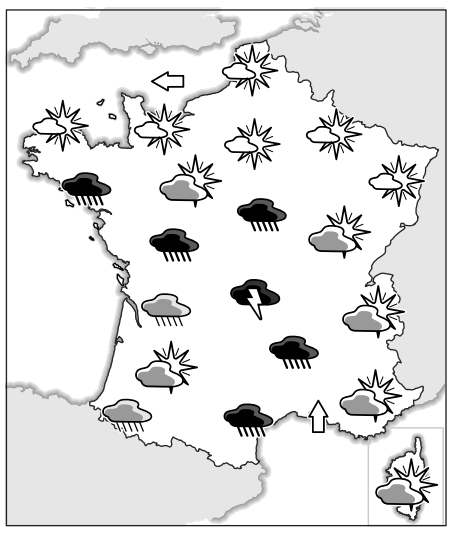

PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL

Envolez-vous vers l'Amérique latine
au printemps et à l'automne.
Paris/Buenos Aires : 609 € ttc aller-retour
AIR FRANCE
Tarif soumis à conditions.

Le 5 avril
Des nuages et des pluies parfois orageuses circulent sur le sud du pays et remontent en journée vers le nord, atteignant la Seine dans la soirée. Le soleil résiste près des frontières belges et allemandes.

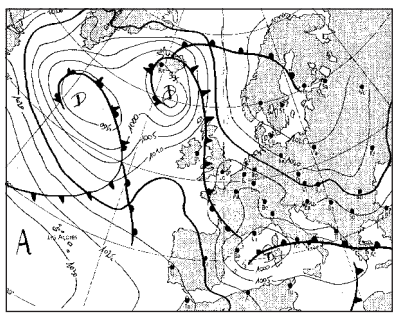

SITUATION LE 4 AVRIL À 0 HEURE TU

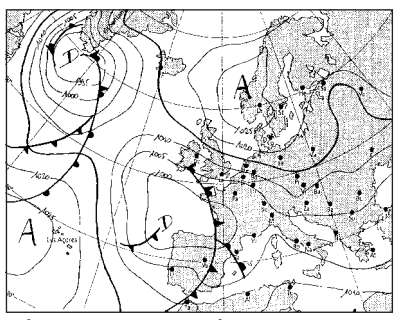

PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL À 0 HEURE TU

Des souvenirs de William Cody, dit « Buffalo Bill », en vente à Drouot

VENTES
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

HÉROS MYTHIQUE de la conquête de l'Ouest, William Frederick Cody, dit Buffalo Bill, sera aussi celui d'une vente à Drouot, le 15 avril, où seront proposés une correspondance et des documents le concernant, accompagnés d'objets d'art et de pièces ethnologiques des Indiens d'Amérique du Nord.

Pionnier, chercheur d'or, aventurier, Buffalo Bill (1846-1917) devient célèbre dans les années 1867-1868, quand il met son talent de fine gâchette au service de la Kansas Pacific Railroad pour la construction du fameux chemin de fer reliant l'est et l'ouest des Etats-Unis. Cette épopée, immortalisée depuis par des récits, films, livres et bandes dessinées, appartient aujourd'hui à l'histoire, tout en restant un des mythes de la conquête de l'Ouest. C'est pourquoi les documents de cette période intéressent aujourd'hui des collectionneurs de plus en plus nombreux, mais aussi des chercheurs et des historiens. Les lettres présentées proviennent de la succession de Jules Lorin (1872-1933), ami français de Buffalo Bill, qui le reçut chez lui, à Bois-Colombes, en 1905. Elevé dans un camp sioux et parlant leur langue, Jules Lorin était le traducteur de Buffalo Bill dans ses tractations avec les Indiens. Il a également travaillé dans le cirque monté par ce dernier, le Buffalo Bill's Wild West, qui fit deux tournées en France en 1889 et 1905, visitant 114 villes.

Un lot provenant des archives personnelles de Jules Lorin comprend notamment un certificat du général Miles sur sa présence à Fort Sheridan en 1892-1893, une lettre autographe de Buffalo Bill, expédiée du Mans pendant la tournée de 1905, et une photographie de ses amis sioux qui travaillaient dans le cirque, prise à Bois-Colombes en 1905 (2 300 - 2 500 €). L'en-tête du Wild West Circus, où il évoque le général Miles, est signée *« Votre ami »*. Elle est présentée avec son enveloppe timbrée (1 800 - 2 000 €).

A moindre prix, les amateurs de western pourront trouver le programme des deux tournées françaises (150 - 180 €), des cartes postales (50 - 60 €), des affiches (230 - 280 €). Autre lot historique très important, *L'Histoire des tribus indiennes d'Amérique du Nord*, de Thomas McKenney et James Hall, dont le premier tome est celui de l'édition originale de 1836, rarissime. Ces trois volumes contiennent 120 planches lithographiées en parfait état, ornées des portraits des principaux chefs (30 500 - 33 500 €).

Du côté des objets, la plus belle pièce est une coiffure de plumes des Blackfeet exécutée vers 1870. Elle est constituée de trente plumes caudales d'aigle royal, où chacune d'elles symbolise un des exploits du guerrier qui la portait (10 600 - 12 200 €).

Un calumet cérémoniel au fourneau en « L » terminé par une sculpture en forme d'oiseau a été réalisé par les Sioux du Dakota vers 1850 (7 600 - 10 700 €). Diverses paires de mocassins en peau, certains à décor de perles, sont proposés entre 400 et 2 800 €. On trouvera également des tomahawks (5 300 - 6 800 €), des sacs en peau à usages divers (3 000 - 5 000 €), des ceintures et des vêtements (1 500 - 7 600 €).

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, lundi 15 avril, exposition le samedi 13, de 11 heures à 18 heures. Etude Millon et associés ; tél. : 01-42-46-40-20. Experts : Daniel Dubois et Eric Schœller.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Antibes (Alpes-Maritimes),** jusqu'au 15 avril ; tél. : 04-93-34-80-82.
● **Carcassonne (Aude),** du 5 au 7 avril ; tél. : 04-68-76-19-03.
● **Moulins-Avermes (Allier),** du 6 au 7 avril ; tél. : 04-70-44-24-08.
● **La Rochelle (Charente-Maritime),** du 6 au 7 avril ; tél. : 05-57-43-97-93.
● **Saint-Jean-de-Losnes (Côte-d'Or),** le 6 avril ; tél. : 06-03-28-69-48.
● **Pont-Audemer (Eure),** du 6 au 7 avril ; tél. : 02-54-80-75-81.
● **Villefranche-sur-Saône (Rhône),** du 6 au 7 avril ; tél. : 04-74-69-79-04.
● **Paris (portes des Ternes),** du 6 au 7 avril ; tél. : 01-40-71-07-63.
● **Forges-les-Eaux (Seine-Maritime),** du 6 au 7 avril ; tél. : 03-44-82-54-29.
● **Pontoise (Val-d'Oise),** du 6 au 7 avril ; tél. : 02-37-98-90-42.

COLLECTIONS

● **Maisons-Laffitte (Yvelines),** bandes dessinées, du 6 au 7 avril ; tél. : 01-34-93-12-81.
● **Paris (9-11, cour Debille, 11e),** disques, 6 avril ; tél. : 01-47-93-06-99.
● **Thiers (Puy-de-Dôme),** couteaux d'art, du 6 au 7 avril ; tél. : 04-73-51-66-50.
● **Mûrs-Erigné (Maine-et-Loire),** livres anciens et vieux papiers, du 6 au 7 avril ; tél. : 02-41-57-81-85.
● **Bourg-lès-Valence (Drôme),** minéraux et fossiles, du 6 au 7 avril ; tél. : 04-75-02-88-47.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 082

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

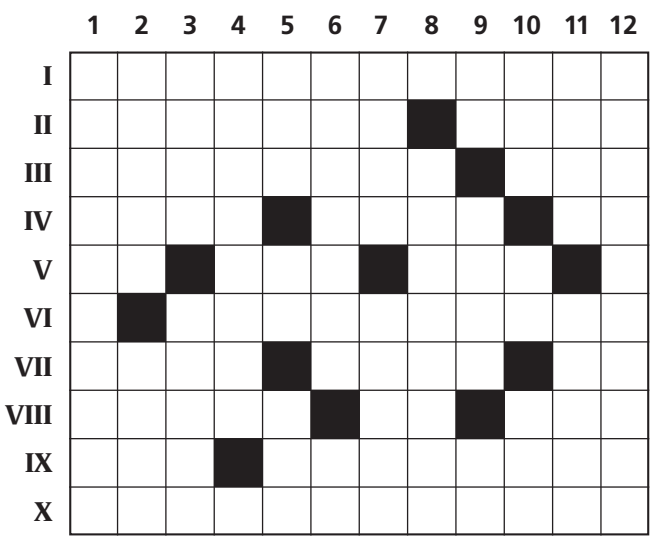

HORIZONTALEMENT

I. Pour bien manger et prendre son temps. - II. Dépasse les bornes au travail. Ville nouvelle. - III. Pièges à éviter chemin faisant. Homme de robe bien en cour. - IV. Interrogatif. A disparu des cours européennes. Bas de gamme. - V. En plus. En ces lieux. Ouverture sur la Méditerranée. - VI. En travaillant, il vous en met plein la vue. - VII. Arrive en fin de repas. Personnel. Possessif renversé. - VIII. Point d'arrivée. Romains. Le faux est bien vrai. - IX. Souteneur de quille. Décrochées ou arrachées. - X. Qui ne devrait pas se déplacer.

VERTICALEMENT

1. De bons gros qui se retrouvent à vos pieds. - 2. Un drôle d'oiseau, ce fils d'Isis et d'Osiris. Ouverture sur la table. - 3. Mesure. Met à plat. - 4. N'ont jamais le beau rôle. - 5. Un peu de fièvre. Démonstratif. Qualité du timbre. - 6. Qui devrait donner de bons résultats. En boîte. - 7. Découpages historiques. Mit en couche. - 8. Sauvage habillé de soies. - 9. Article. Ses ailes atterrissent à table. Négation. - 10. Prise de contact avec une vierge. Pièce de charpente. Forme de pouvoir. - 11. Passage à vide. Abîmée en surface. - 12. Résumé pour comprendre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 081

Horizontalement
I. Autobronzant. - II. Tripier. Oder. - III. Tâtes. Donnée. - IV. RER. Brune. Ss. - V. Atelier. Sa. - VI. Ce. Elles. UFR. - VII. Iule. Il. Aï. - VIII. Imprévisible. - IX. Oter. Avaleur. - X. Nases. Aliéné.

Verticalement
1. Attraction. - 2. Uraète. Mtâ (mât). - 3. Titre. Ipés. - 4. OPE. Leurre. - 5. Bisbille. - 6. Ré. Releva. - 7. Ordure. Iva. - 8. On. Sisal. - 9. Zones. Lili. - 10. ADN. Au. Bée. - 11. Nées. Falun. - 12. Trésorière.

L'ART EN QUESTION

N° 268 — EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

Conserver l'image

AVANT LA NAISSANCE de la photographie, pour obtenir le dernier portrait d'un proche il était possible de faire réaliser un masque mortuaire ou un portrait peint, mais ces pratiques n'étaient pas à la portée de tous. La photographie a très vite pris sa place dans ce dispositif, et on a convoqué au chevet du mort, outre un modeleur ou un peintre, un photographe dont la célébrité était en rapport avec celle du défunt. Ainsi Nadar a-t-il, entre autres, réalisé la photographie de Victor Hugo sur son lit de mort (1885), et Man Ray celle de Marcel Proust (1922). La photographie a commencé à intéresser l'entourage des morts illustres dès lors qu'il a été possible d'obtenir plusieurs images à partir d'un seul négatif et de les diffuser largement.

En revanche, durant la décennie au cours de laquelle le procédé photographique le plus répandu, le daguerréotype, ne permettait d'obtenir qu'une image unique, c'étaient essentiellement des familles anonymes qui y avaient recours pour le dernier portrait – qui était généralement aussi le premier – d'un proche, le plus souvent un enfant mort en bas âge, une femme morte en couches ou un vieillard décédé avant que l'on ait songé à le photographier.

Le daguerréotype était obtenu grâce à l'action des sels d'argent sur une plaque de :
● cuivre ?
● fer ?
● argent ?

Réponse dans *Le Monde* du 12 avril.

NEW YORK, STANLEY B. BURNS MD AND THE BURNS ARCHIVE

Anonyme. « Femme portant en pendentif un daguerréotype représentant sa fille morte », vers 1848. Daguerréotype, 8,25 × 7 cm. New York, The Burns Archive. A Paris, au Musée d'Orsay, jusqu'au 26 mai, pour l'exposition « Le dernier portrait ».

Réponse du jeu n° 267 paru dans *Le Monde* du 29 mars.
Le peintre Edouard Manet était le beau-frère de Berthe Morisot, qui avait épousé son frère Eugène le 22 décembre 1874.

Une quinzaine de théâtres, centres chorégraphiques, centres d'art contemporain seraient victimes de pressions de leurs maires, qui réduisent leur subvention ou entreprennent d'influencer leur programmation. A Montauban, Strasbourg et Mâcon, les conflits éclatent sur la place publique

Ces municipalités qui menacent la création

FOIX, Saint-Gaudens, Montauban, Châteauroux, Strasbourg, Nîmes, Mâcon, Fresnes, Hérouville-Saint-Clair, Saint-Priest-en-Jarrez... La liste est longue des villes où les scènes nationales, les théâtres, voire les centres dramatiques nationaux, les centres chorégraphiques et les centres d'art contemporain connaissent des difficultés. Sous la pression des élus, on assiste soit à des réductions de budget qui mettent en péril la marche des maisons, soit à des manœuvres de nature à influencer ou à déstabiliser les directeurs, soit enfin à une reprise en main par les élus de la gestion, et surtout de la programmation. Le plus souvent, les crises sont larvées. Les acteurs en assurent une gestion discrète, en essayant de les régler par des discussions et des interventions. Parfois, les conflits éclatent sur la place publique. C'est le cas, aujourd'hui, de Montauban, de Strasbourg et de Mâcon.

A Montauban, la nouvelle mairie, dirigée par Brigitte Barèges (RPR), qui a succédé à Roland Garrigues (PS) en 2001, a mis fin aux conventions de la compagnie chorégraphique d'Andy De Groat et de l'association Rio Grande consacrée aux musiques actuelles. A Mâcon, la menace pèse de voir la scène nationale devenir un théâtre municipal : le nouveau maire Jean-Patrick Courtois (RPR) et la directrice Ghislaine Gouby s'opposent sur le contrat d'objectifs. La municipalité, qui entend avoir un droit de regard sur la programmation, a gelé brutalement la subvention qu'elle accordait à la scène nationale, mettant en péril son équilibre financier. A Strasbourg, la mairie dirigée par Fabienne Keller (UDF) a reconduit, mais pour un an seulement, la convention d'occupation des lieux de La Laiterie, après de nombreuses interventions.

Le Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, qui regroupe près de trois cents directeurs) suit de près cette évolution. *« On peut noter une multiplication de ces situations délicates depuis les dernières élections. Est-ce une coïncidence ? »*, se demande Gérard Marcon, vice-président du Syndicat, et directeur de la scène nationale du Petit-Quevilly (Seine-Maritime). *« Actuellement, une quinzaine de cas sont recensés. Ce qui nous inquiète, c'est que le désir de mainmise des élus va à l'encontre de la création. Ils reprochent souvent aux directeurs de faire des programmations trop élitistes. Ils veulent une diffusion ciblée, policée – par exemple des opérettes au théâtre de Nîmes, ou des créations régionalistes inspirées par le patrimoine à Saint-Gaudens. Tout cela n'est jamais dit franchement, mais, en un an, on est passé aux actes. Nous craignons que la situation ne se radicalise. Et nous le craignons d'autant plus que l'Etat n'a plus les moyens de peser sur la question, parce que l'essentiel des financements est assuré par les villes, les départements et les régions. »*

> *« Ce qui nous inquiète, c'est que ce désir de mainmise des élus va à l'encontre de la création »*

Pour Dominique Répécaud, directeur du centre culturel André-Malraux, la scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy (municipalité RPR depuis 1995), les incidents actuels sont des indicateurs qui doivent susciter une vigilance accrue par rapport à la mise en place des établissements publics de coopération culturelle (EPCC) (*Le Monde* du 24 décembre 2001), dont l'initiative revient à Ivan Renar, sénateur communiste du Nord. *« Ces nouveaux textes nous font quitter le système associatif et nous rapprochent du statut d'équipements culturels dépendant aux deux tiers des collectivités territoriales. Il semble acquis que les directeurs des scènes nationales seront nommés par les deux tiers du conseil d'administration. Cela ne veut pas dire que l'on se retrouvera systématiquement avec une nomination contrôlée par les élus locaux, mais en tout cas rien ne l'empêchera. Jusqu'à présent, le projet artistique d'une personne et son parcours étaient des éléments décisifs pour les scènes nationales. Cela permettait une ouverture à des profils très divers. Ce que l'on peut craindre, c'est qu'il y ait un resserrement sur les profils de gestionnaires servant les collectivités locales. Cela dit, on voit aussi qu'au ministère de la culture les contacts portent de plus en plus sur les problèmes administratifs, et de moins en moins sur les questions artistiques. Question d'époque, peut-être ? »*

Cette *« question d'époque »* est précisément celle que soulève le Syndeac. Indépendamment des questions de statuts et de financements, qui varient selon les structures – scènes nationales, centres dramatiques nationaux, centres chorégraphiques, centres d'art contemporain... –, le Syndeac regrette d'une manière plus générale *« une dérive du service public »*, comme l'explique son président Jean-Claude Fall, directeur du Centre dramatique national des Treize-Vents, à Montpellier. *« Depuis trois ou quatre ans, on entend un discours qui prône le divertissement, le loisir, la réponse ciblée aux attentes supposées du public. On est passé d'une politique de valorisation culturelle, dans la lignée de Malraux, à une politique de demande culturelle. Cette dérive touche tout le monde. Elle commence même à s'intégrer à la pensée des dirigeants d'entreprise. Et elle est relayée par la gauche, ce qui ouvre un boulevard à l'extrême-droitisation de la droite, dont le discours se rapproche de celui de Berlusconi. » « Nous sommes en danger »*, conclut Jean-Claude Fall au nom du Syndeac, qui veut profiter de la campagne électorale pour s'adresser aux candidats, de gauche comme de droite.

Cependant, de la vigilance à la diabolisation du politique, il y a plusieurs degrés, que certains directeurs refusent de franchir sans prendre en compte les données de la politique de décentralisation et de déconcentration culturelles, qui induisent de nouvelles pratiques. A Châteauroux, François Claude dirige depuis 1994 l'Equinoxe, scène nationale à laquelle est associé l'Apollo, un cinéma d'art et d'essai. Jusqu'en 2001, la municipalité (PS) accordait 1,14 million d'euros à l'Equinoxe, et 0,15 million d'euros à l'Apollo. L'Etat, pour sa part, accordait seulement 0,23 million d'euros pour les deux structures. En mars 2001, la nouvelle municipalité (divers droite) avait décidé de diminuer de 75 000 euros la subvention de l'Equinoxe. *« Je ne suis pas entré dans une logique d'affrontement, parce que je pense que la mairie n'avait pas pris la mesure de son geste. Je préfère la politique de la main tendue : pédagogie, pédagogie, pédagogie – c'est mon mot d'ordre. J'ai invité les élus à venir voir les spectacles. Je mise sur un très long travail de tissage. Je veux être confiant, et j'espère ne pas avoir à me démentir dans deux ou trois ans. »*

Brigitte Salino

A Montauban, la compagnie Red Notes devrait plier bagage

LES ÉLECTIONS municipales ou régionales, quel qu'en soit le résultat, doivent-elles automatiquement mettre en danger les artistes en place et les structures qui les accueillent ? A Montauban, l'opération de nettoyage a débuté à l'été 2001. Brigitte Barèges, nouvelle maire (RPR) de la ville – elle succédait à Roland Garrigues (PS) –, décide dès juillet, avec l'appui de l'ensemble du conseil municipal (soit 35 nouveaux élus sur 36), de reprendre en main la culture. Dans une lettre datée du 10, elle dénonce de manière unilatérale la convention qui, depuis 1997, lie le chorégraphe Andy De Groat et sa compagnie Red Notes à la ville, sans consulter les partenaires que sont l'Etat, la région, le conseil général. Elle met brutalement fin à cinq ans de création et d'engagement sur le terrain, notamment auprès des jeunes au sein de l'association Wah Loo Tin Tin Co.

Le chorégraphe et son équipe sont priés de quitter les lieux au 31 décembre 2001. Une décision qui fait capoter, entre autres, la création 2002, à savoir l'opéra baroque occitan *Daphnis et Alcimadure*, déjà mise en chantier avec le metteur en scène américain Bob Wilson et l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

« Un projet d'envergure qui aurait contribué à donner de Montauban une image culturelle forte et internationale. Le travail sur le terrain a besoin de temps pour devenir visible. Le temps des artistes n'est pas celui des politiques ! », constate Fred Nauczyciel, administrateur de Red Notes. *« Ce que l'on veut*, enchaîne Andy De Groat, *c'est continuer les actions entreprises depuis cinq ans, tout en développant des créations et des liens entre les maisons d'opéras et la danse. Pourquoi ne pas faire vivre ce projet à partir de Montauban ? L'Opéra de Rouen est prêt à nous soutenir. Le projet avec Bob Wilson est repoussé à 2004-2005. Mais nous avons en préparation la création 2003,* Aux marches de l'Empire, *sur des musiques de Scarlatti et du rock. Je me demande parfois si le fait d'être américain ne joue pas contre moi. Pourtant je suis installé en France depuis les années 1970 ! »*

A la fin de l'année 2001, parallèlement au démantèlement de la résidence de la compagnie Red Notes, l'association Le Rio Grande, liée depuis 2000 par une convention de soutien aux scènes de musiques actuelles (SMAC), est à son tour sommée de cesser ses activités. Qu'en est-il de ces deux affaires à trois semaines de l'élection présidentielle ? Concernant Andy De Groat, la fin de l'autorisation d'occuper les lieux a été reportée au 30 juin. Le solde des subventions 2001, qui avait été suspendu, a été versé. Que ce soit la compagnie Red Notes ou l'association Le Rio Grande, chacun s'emploie à lutter contre cette « municipalisation » de la culture, tout en convenant que les élus, tous nouveaux, sont toujours étonnés que la culture ait un prix, et qu'il faut par conséquent débloquer d'abord la communication entre les parties.

« Marie-Pierre Pouch, chargée des affaires culturelles à la mairie, nous a appelés le 29 mars. Nous la rencontrons cette semaine, précise Patrick Combalbert, directeur de l'association Le Rio Grande. *Notre convention a, elle aussi, été reconduite jusqu'à fin juin. Nous avons bon espoir d'aboutir à un accord sur trois ans. Le plus important est que la mairie reconnaisse que les artistes ne sont pas les symboles de l'ancienne municipalité PS. »* Les élus passent, les artistes restent. *« Il n'empêche que la manière dont Andy De Groat a été traité par la municipalité a été lamentable*, reprend Patrick Combalbert. *Avec cette volonté presque diffamatoire de le faire passer pour un margoulin. Un artiste mis en place par protection de ses amis. »* La mairie de Montauban, jointe au téléphone, nous a fait savoir que *« Brigitte Barèges, en déplacement, ne pourrait nous répondre »*. Mme Barèges est « ministrable » en cas de victoire de Jacques Chirac.

Dominique Frétard

Destruction d'œuvre d'art en toute impunité

Une manifestation de paysans, appartenant à la FNSEA, s'est autorisée, en novembre 2001, à détruire une œuvre contemporaine, *Les Portes de l'an 2000*, commande de l'ex-maire de Montauban, Roland Garrigues, à l'artiste Serge Martin-Robin. *« On ne saurait mélanger les affaires,* dit le sculpteur Christian André-Acquier, président de l'association Les Portes de l'an 2000, créée au lendemain de la destruction. *Mais ce groupe de paysans de la FNSEA est venu avec du matériel lourd pour casser. La préfecture, située non loin du rond-point ayant accueilli la sculpture, n'a pas bougé. Seule jusqu'à présent la plainte déposée par l'artiste a été jugée recevable par le parquet. Nous n'en resterons pas là. »* A ce jour, ni la préfecture ni la mairie n'ont jugé nécessaire de porter plainte.

Un différend entre le maire et la direction bloque la signature du contrat d'objectifs et de la convention de mise à disposition du théâtre

A Mâcon, la Scène nationale face au dépôt de bilan

LYON
de notre correspondante

La Scène nationale de Mâcon va-t-elle déposer son bilan ? *« Le pire n'est pas sûr, mais probable »*, s'inquiète un de ses responsables. La fréquentation de l'institution, qui a doublé en cinq ans, n'est pas en cause, ni son taux de remplissage proche de 80 %. Les difficultés de la Scène nationale, gérée par Ghislaine Gouby, sont liées à un différend qui oppose le nouveau maire de Mâcon, Jean-Patrick Courtois, sénateur (RPR) de Saône-et-Loire, à la direction de l'établissement. Depuis huit mois, les discussions achoppent sur le contrat d'objectifs et la convention de mise à disposition du théâtre.

Le maire souhaite intervenir personnellement dans la programmation, contrairement au principe d'indépendance artistique qui guide la gestion des scènes nationales. Jean-Patrick Courtois, qui n'a pas accepté de répondre à nos questions, a inscrit dans le contrat d'objectifs la possibilité pour la municipalité de programmer trois spectacles au minimum et d'accorder des résidences dans la Scène nationale. L'élu aurait expliqué aux différents protagonistes qu'il souhaitait un contenu plus populaire, incluant par exemple des spectacles d'opérette, pour mieux coller aux aspirations de son électorat. La direction s'y oppose et fait valoir qu'elle accueille déjà 190 fois par an des associations à la demande de la ville.

Arguant de la non-signature de la convention, le conseil municipal, lors de l'adoption du budget le 25 mars, n'a voté qu'une subvention de 22 900 euros – à l'égal de treize autres associations de la ville – au lieu des 580 000 initialement prévus pour le fonctionnement 2002 de la Scène nationale. Le montant en avait été pourtant précédemment confirmé par la municipalité lors de la commission de contrôle du 18 février, à laquelle participaient la ville, la direction régionale des affaires culturelles et les représentants de la Scène nationale.

François Geindre, directeur régional des affaires culturelles, au nom du ministère de la culture qui finance pour moitié la Scène nationale, a rappelé au maire les missions spécifiques de cette institution – la création, l'émergence de nouvelles formes théâtrales contemporaines. L'Etat, qui a déjà versé 30 % des subventions prévues, réserve sa participation au cas où le maire ne modifierait pas les termes du contrat d'objectifs.

L'ensemble du personnel de la Scène nationale, 18 permanents et 18 vacataires, est inquiet. Faute d'un accord et dans l'incertitude de son financement, la direction envisage de déposer le bilan. *« On va vers un moment de vérité »*, estiment les protagonistes. La Scène nationale de Mâcon risque fort de devenir un théâtre municipal.

Sophie Landrin

Un réseau très hétérogène

● **La décentralisation**, dans le domaine du spectacle vivant, comprend les centres dramatiques (40, dont 30 nationaux, 8 régionaux et 2 centres dramatiques jeune public), les centres chorégraphiques nationaux (19), les scènes conventionnées (une cinquantaine) et les scènes nationales.

● **Les scènes nationales**, au nombre de 70, sont caractérisées par une très grande hétérogénéité. Le label « scène nationale », qui existe depuis 1992, concerne un réseau d'établissements d'action culturelle dont l'origine remonte aux premières maisons de la culture créées par André Malraux. Ce réseau, qui n'a cessé de s'étendre, a été placé, en 1986, sous l'autorité de la direction du théâtre et des spectacles, à laquelle a succédé la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, en 1998.

● **Missions :** leur première mission est de *« s'affirmer comme* [des lieux] *de production artistique de référence nationale dans les domaines de la culture contemporaine »*. Elles doivent *« organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine »* et, enfin, assurer *« une action de développement culturel »*.

● **Nominations des directeurs :** les directeurs sont nommés par les associations qui gèrent les scènes nationales, à l'issue d'une procédure qui repose sur un appel à projets qui est fondé sur une note d'orientation établie par le ministère et les collectivités. La sélection des candidats est effectuée par une formation restreinte du conseil d'administration. Le candidat retenu est agréé par le maire et le ministre de la culture et de la communication, puis nommé par l'association.

● **Financement :** il existe une grande hétérogénéité, mais les cas où l'Etat est majoritaire sont minoritaires.

OPÉRA ● L'entrain et le jeu convaincants des chanteurs sauvent la spontanéité de la fête sévillane, pourtant desservie par une mise en scène trop pesante

Le « Barbier de Séville » de Coline Serreau au pied de la lettre

HÉLÈNE COUDRAY / OPÉRA BASTILLE

Carlos Chausson (Bartolo), Kristinn Sigmundsson (Basilio) chantent l'« air de la calomnie ».

C'EST dans le souvenir de Séville l'arabo-andalouse – quelque part entre 712 et 1248 – que Coline Serreau a campé son *Barbiere di Siviglia*, précisant dans ses *Notes de mise en scène* : *« Pour que cette histoire nous parle aujourd'hui, j'ai voulu qu'elle se passe dans un monde où l'enfermement de la moitié de l'humanité est encore la règle.* » On l'aura compris, *Le Barbier*, foin du bavardage, il faut que ça parle. Et c'est justement là le problème : la réalisatrice ne fait confiance ni à la musique de Rossini ni à Beaumarchais. L'explication de texte est sévère, qui passe par une direction d'acteurs certes enlevée et pleine de joyeuses trouvailles, mais paraphrastique jusqu'à la saturation. Ainsi la fameuse cavatine de l'intifada de Rosina (*« Una voce poco fa »*), chantée sous le voile puis à visage découvert, enfin jusqu'à passer symboliquement au travers des grilles du patio – tout cela pour se jeter, presque nue, dans les bras de son nouveau maître et « *mio Signore* » un acte et demi plus tard.

Surlignage visuel (un accent de violon, un saut sur le côté ; un crescendo de vents et c'est tout le corps qui part à droite ou à gauche), procédés par effets de loupe successifs, mouvements incessants, tout cela finira par masquer paradoxalement le mouvement général de l'œuvre. Dans un décor évoquant quelque chose de *La Bohémienne endormie*, du Douanier Rousseau (un désert, un ciel, une constellation), mais virant rapidement au kitsch absolu d'un remake années 1960 des *Mille et Une Nuits*, les chanteurs se prêtent avec aisance à moult métamorphoses. Distribution homogène et de bon aloi, dont Coline Serreau a tiré tout le parti possible jusqu'aux seconds rôles particulièrement léchés – amusante prestation de Jeannette Fischer en Berta à la gestique « rappeuse » (*« Il vecchiotto cerca moglie »*).

JUSTEMENT CARICATURAL

En Papageno du désert, le Figaro de Dalibor Jenis – de la puissance, de la souplesse – ne manque pas d'abattage ni de classe. Même si l'habit décalé (avec montres, portables, lunettes de soleil et petit parapluie sur la tête) ne fait pas le moine (la gestuelle du *Largo al factotum* est on ne peut plus conventionnelle). L'Almaviva de Roberto Saccà aurait quelque tendance à se prendre pour un *Trovatore* verdien (*« Ecco ridente in cielo »*), s'il ne succombait heureusement à la vaillance et à la fougueuse jeunesse de son personnage – s'il peine un peu à vocaliser, ses aigus sont un bonheur. De même que ceux de Joyce DiDonato (voix aussi galbée que sa charmante personne), Rosina de grand charme, au timbre rond et pur dans le médium, à la séduisante virtuosité (quelques petits problèmes d'intonation disparaîtront au deuxième acte). Quant au Basilio un peu fatigué de Kristinn Sigmundsson, son « air de la calomnie » émeut, non par la cruauté qui s'en dégage mais par son degré d'effroi rétrospectif. Mais c'est certainement le Bartolo de Carlos Chausson, entre comique et tragédie, qui s'avère le plus touchant. De cet archétype du barbon empêcheur de convoler en rond, l'interprétation du baryton espagnol, timbre à la fois profond et acéré, fait un personnage justement caricatural et pour cela ô combien humain.

Dans cette débauche rossinienne de couleurs, de passions et de vie, seul l'orchestre a curieusement joué les abstentionnistes, la direction subtile et légère de Bruno Campanella confinant à la musique de chambre. Retraite au désert ou sentiment de n'avoir pas été suffisamment convié à la jolie fête sévillane ?

Marie-Aude Roux

IL BARBIERE DI SIVIGLIA, opéra-bouffe de Rossini d'après Beaumarchais. Avec Roberto Saccà (Almaviva), Joyce DiDonato (Rosina), Dalibor Jenis (Figaro), Carlos Chausson (Bartolo), Kristinn Sigmundsson (Basilio), Nicholas Garrett (Fiorello), Jeannette Fischer (Berta), Jean-Marc Stehlé et Antoine Fontaine (décors), Elsa Pavanel (costumes), Geneviève Soubirou (lumières), Coline Serreau (mise en scène), Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris, Bruno Campanella (direction).
OPÉRA BASTILLE, place de la Bastille, Paris-12e. M° Bastille. Tél. : 08-92-69-78-68. Le 2 avril à 19 h 30. Prochaines représentations les 5, 10, 12, 16, 18, 25 et 29 à 19 h 30, le 21 à 15 heures. De 10 € à 105 €. Reprise du 5 juin au 10 juillet.

LYRIQUE ● Le Teatro Real propose de redécouvrir le troisième opéra du compositeur contemporain Xavier Montsalvatge, « Babel 46 »

Trouble parabole à l'Opéra de Madrid

MADRID
de notre envoyé spécial

Quand on n'a pas vu de spectacle au Teatro Real de Madrid depuis sa réouverture en 1997, une visite des lieux s'impose. Côté salle, en flânant dans les corridors et les salons d'un luxe classique, et côté scène, en éprouvant jusqu'au vertige les potentialités d'une infrastructure aussi prodigieuse par sa conception de pointe que par son confort d'utilisation. Revenu à la vie lyrique après plusieurs décennies de maintien en concert, le Teatro Real s'élève sur vingt-deux niveaux, quatorze au-dessus du sol et huit en profondeur.

Le nonagénaire Xavier Montsalvatge est à l'affiche avec son troisième opéra, *Babel 46*, quasiment donné en création mondiale puisque n'ayant connu qu'une présentation confidentielle au Festival de Cadaquès en 1994. Achevée en 1967 dans le cadre d'un concours de composition organisé par le Gran Teatre del Liceu de Barcelone, l'œuvre n'a pas été primée. On comprend que le langage de Montsalvatge ait été peu considéré à une époque férue de modernité. Alors que les réemplois du passé les plus divers se font entendre aujourd'hui, l'ouvrage du vénérable Catalan ne saurait être mis au ban de l'art lyrique contemporain pour cause de trame tonale, d'emprunts au folklore ou de retour au bel canto. Tout est fort bien réalisé à partir d'une très large palette orchestrale et de quelques pistes vocales assez typées.

Le problème réside dans le livret, de la main du compositeur, qui ne dépasse pas le stade de répliques mises bout à bout. Les quatre *Episodes* définissant la trajectoire dramatique sont très statiques. Le sujet en décide ainsi puisque l'action se déroule en 1946 dans un camp de réfugiés. Mais l'attente d'une libération, qui finit par arriver très artificiellement, aurait pu motiver un travail original comme celui de Philippe Manoury avec *60 Parallèle*. Le mélange des langues (italien, français, espagnol, portugais, anglais, catalan) aurait dû engendrer une hybridation du langage musical.

Pour cette œuvre symbolique, Montsalvatge n'a pas fait chanter des êtres humains mais des personnages d'opéra ! En particulier de Puccini. Il semble que Montsalvatge ait imaginé cette trouble parabole des croisements de peuples après guerre juste pour écrire des envolées vocales à la Mimi (*La Bohème*) qu'Ana Ibarra accomplit à la perfection. Autour d'elle, on remarque les deux sœurs madrilènes (Mireia Pinto et Itxaro Mentxaka) ainsi que l'aveugle du Mozambique campé par Enrique Baquerizo.

RAFFINEMENT DE TIMBRES

Après l'entracte, la nouvelle production de *L'Enfant et les Sortilèges* de Maurice Ravel situe la performance artistique à un niveau plus en rapport avec les ambitions du Teatro Real. L'Orchestre symphonique de Madrid, dirigé avec précision par Antoni Ros Marba, séduit par un raffinement de timbres déjà apprécié au service de Montsalvatge. Les solistes, qui ne prononcent pas le français avec un égal bonheur, chantent, en revanche, Ravel avec une grande pertinence stylistique. Autour de l'exquise Monica Bacelli (l'enfant), objets, plantes et animaux donnent de la voix exactement comme le demande cette « *fantaisie lyrique* » d'après Colette. Tous s'animent, vivent et disparaissent avec l'intensité d'une fable lumineuse sur l'univers des livres. L'imaginaire de Jorge Lavelli y fonctionne à plein dans une veine ludique conduisant à la féerie par des voies parfois surréalistes.

Pierre Gervasoni

BABEL 46, opéra de Xavier Montsalvatge. **L'ENFANT ET LES SORTILÈGES**, fantaisie lyrique de Maurice Ravel. Direction musicale : Antoni Ros Marba. Mise en scène : Jorge Lavelli. Décors : Agostino Pace. Costumes : Francesco Zito. Lumières : Dominique Bruguière. Teatro Real, Madrid, le 31 mars. Prochaines représentations les 6, 8 et 11 avril. Tél. : 00-34-91-516-06.

CHAI-LLOT
FRANK CASTORF
VOLKSBÜHNE
AM ROSA-LUXEMBURG-PLATZ, BERLIN
HUMILIÉS ET OFFENSÉS
FIODOR M. DOSTOÏEVSKI | 5-7 AVRIL 2002
LES MAINS SALES
JEAN-PAUL SARTRE | 10-12 AVRIL 2002
SPECTACLES EN ALLEMAND SURTITRÉS EN FRANÇAIS
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
01 53 65 30 00 · www.theatre-chaillot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

CONCERTS
cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Alain Planès
Haydn et Schubert
13 avril > 16h30
14 avril > 15h
www.cite-musique.fr/resa
01 44 84 44 84
ensemble intercontemporain
Samedi 13 avril - 16 h 30
salle des concerts
Concert pour les jeunes
« Il était une fois l'alto »
conçu et réalisé par
Christophe Desjardins
œuvres de
Schumann, Debussy, Berlioz, Berio, Feldman...
vidéastes
Olivier Long et Joachim Luxo
mise en espace
Stéphane Guignard
Ensemble Intercontemporain
direction Jonathan Nott
Tarif individuel 6 €
Tarif groupe 4 €
www.cite-musique.fr/resa
cité de la musique
01 44 84 44 84

(Publicité)

Diversité musicale

Ouvrons les yeux.

Jamais vous ne les voyez à la télé, jamais vous ne les entendez à la radio : 90% des artistes n'ont pas accès aux grands médias !

fnac.com

Théâtre La dent dure de Paul Claudel

PARIS Il ne reste qu'un rien de soirs pour aller entendre, chez Bernard Sobel, la pièce la plus brusque de Claudel, *Le Pain dur*. Claudel l'a achevée en octobre 1914, encore sous le coup de son départ de Hambourg, le 4 août, *« sous les huées, les crachats et les projectiles de la foule »*. L'action de la pièce, c'est 1844, le roi Louis-Philippe, les premiers chemins de fer, le développement des banques et du crédit. Mais ce que nous écoutons ne date pas d'hier, et Claudel, à l'encontre de ce qui domine aujourd'hui, ne mâche pas ses mots.

L'Algérie : *« Il n'y a de vraie propriété que celle qu'on a volée. Un bien qu'on a conquis les armes à la main et qu'on défend à coups de fusil ! Une putain de terre qui vous fout la fièvre et dont vous êtes déterminé à faire ce qu'elle ne veut pas »* (c'est écrit en 1913).

La France : *« Des ministres, un Parlement et toutes ces choses inexprimablement dégoûtantes, le jeu des intérêts, l'opinion publique, l'essor des forces économiques. Pots- de-vin, raffineries, sociétés par actions. »*

A la question *« Quel est le but de votre existence ? »*, le premier ministre Toussaint Turelure répond : *« Quel est le but d'un nageur, sinon de ne pas aller dessous ? Pas le temps de réfléchir à autre chose. C'est la mer qui m'a pris et qui ne m'a plus quitté. Je voulais vivre. Chacun pour soi et tant pis pour les camarades. »* Le même Turelure est capable de dire de belles choses à une femme, et c'est du grand Claudel : *« Faites-moi oublier la mort ! Faites-moi oublier le temps ! Faites-moi trouver intérêt à quelque chose hors de moi. Utilisez en moi ce qui était fait pour servir et à quoi personne n'a jamais cru ! »* De quoi rêver, nous, aujourd'hui, aux paroles privées des grands.

Claudel, il est vrai, ne voit rien comme tout le monde : *« En 1899, j'ai quitté l'Extrême-Orient pour mon premier grand congé. J'ai décidé de visiter la Terre sainte. Je n'y ai rien trouvé, rien. A aucun moment le cœur en moi n'a été touché. Jérusalem m'a fait l'effet d'une espèce de Luna Park. Il n'y a rien à tirer de la Terre sainte pour expliquer le christianisme. Le pittoresque descriptif, les localisations, les images, les photos, l'ambiance, comme on dit, c'est nul »* – pour les jeunes générations, Luna Park était, entre les deux guerres, à l'emplacement de l'actuel Palais des congrès, porte Maillot, un parc d'attractions très visité, avec scenic-railway, train fantôme, tirs, etc.).

Bernard Sobel a gardé, pour présenter *Le Pain dur*, le très beau décor de Lucio Fanti qui était celui de *L'Otage*, avec le grand arbre nu, l'hiver, dont l'ombre se découpe sur le ciel blanc (Claudel disait que le grand défaut des décors de théâtre, c'est qu'*« ils manquent de vraies ombres »*). La mise en scène, ferme et serrée, confronte les acteurs comme dans un champ clos, comme sur un site de l'esprit. Les colères de Claudel s'y entendent juste et bien.

Michel Cournot

***Le Pain dur*, de Paul Claudel. Mise en scène de Bernard Sobel. Avec Pascal Bongard, Cyril Dubreuil, Flore Lefebvre des Noëttes, Yves Ruellan. Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, Asnières-Gennevilliers (92). M° Gabriel-Péri. Tél. : 01-41-32-26-26. Le 6 et le 7 avril à 20 heures, le 12 à 20 h 30, le 13 à 20 heures. Durée : 2 heures.**
Photo : Pascal Bongard et Cyril Dubreuil dans *Le Pain dur* (Crédit : P. Victor/MAXPPP).

Danse

PANTIN

16es Journées Danse Dense

L'association Danse Dense, soutenue notamment par Maguy Marin, Mark Tompkins, Régine Chopinot, Jean-Claude Gallotta..., présente ses 16es Journées. Au programme, neuf compagnies *« libres de dire le monde »* dénichées lors des « Petites scènes ouvertes » à La Rochelle, Rennes et Paris : Robinson, Emmanuel Grivet, Vendaval, Pic la Poule, Les Princes de rien, Lili Catharsis, Vilcanota, Nicolas Hubert, Nathalie Béasse.

Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant, Pantin (93). M° Aubervilliers - Pantin - 4-Chemins. Tél. : 01-49-15-41-70. Les 5, 6, 9, 10, 13 avril, à 20 h 30 ; le 14, à 19 heures. De 6 € (enfant) à 23 € (abonnement 3 spectacles).

Spectacle

AUBERVILLIERS

Rites de candomblé par le terreiro Tumba Junçara

Cérémonie religieuse avec ses danses, chants, instruments et costumes, la tradition du candomblé a aussi une nature festive et rassembleuse qui permet le passage au spectacle. Venus de Salvador de Bahia, les membres du terreiro Tumba Junçara – dont Iraildes Maria da Cunha est la « mère de saints », la responsable spirituelle – pratiqueront, à l'invitation des responsables du Festival de l'imaginaire, les rites d'appel des dieux afro-brésiliens et de possessions dans des conditions les plus proches possibles de celles qu'ils connaissent dans leur lieu d'origine. Tradition ouverte, le candomblé mêle ferveur spirituelle et jeu musical entre l'acquis et l'improvisé. A découvrir en sachant que, lors des cérémonies, hommes et femmes seront séparés et qu'il est demandé aux spectateurs de s'habiller de vêtements clairs.

Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, Aubervilliers (93). M° Fort-d'Aubervilliers. Tél. : 01-45-44-41-42 (Festival de l'imaginaire). Les 5 et 6 avril, à 21 heures ; le 7 avril, à 18 heures. De 10 € à 20 €.

Musiques

PARIS

Esprits d'Afrique

Coorganisées par le Musée Dapper et 3D Family, les six rencontres intitulées « Esprits d'Afrique » souhaitent être une rencontre entre les arts plastiques africains traditionnels et contemporains, la musique et la littérature. D'où des concerts en situation, dans des salles du musée, qui accueille deux expositions, « Afrique secrète » (quatre-vingt-dix pièces remarquables des rites funéraires et initiatiques) et « L'Art en marche », rétrospective du sculpteur sénégalais Ndary Lo. Le programme musical entend aussi trouver des liens entre le jazz et les terres africaines par divers mélanges originaux : le chanteur angolais Bonga sera en trio avec un percussionniste et un joueur d'accordéon (le 4 avril) ; le poète Ishmael Reed lira ses textes, accompagné par les formations du saxophoniste de jazz David Murray sur une musique d'inspiration guadeloupéenne (le 5) ; Yayi Kanouté et Souleymane Tounkara interviendront en duo et avec des invités pour une soirée consacrée au Mali (le 6) ; enfin le Cap-Vert sera fêté avec Teofilo Chantre et sa formation (le 7).

Musée Dapper, 35, rue Paul-Valéry, Paris-16e. M° Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. Les 4 et 5, à 20 heures et 22 heures ; le 6, à 20 heures ; le 7, à 17 heures ; accès aux expositions de 19 heures à 22 heures. De 15 € à 18 €.

PARIS

Pablo Cueco

Un disque d'improvisations à la percussion peut, sur la longueur, lasser l'auditeur. Fût-il la démonstration d'une virtuosité évidente, une leçon de musique et d'invention comme l'est le nouvel album de Pablo Cueco, spécialiste du zarb, le tambour roi de la musique iranienne (*Zarb !* / Buda Records Universal). En revanche, en concert, on se laisse aisément griser par la course folle des doigts sur la peau, la gestuelle souple et précise du musicien, ciseleur d'architectures savantes, de mondes imprévisibles élargissant le champ des possibles. Il faut aller voir Pablo Cueco pour encore mieux l'écouter.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e. M° Gambetta. Tél. : 01-40-33-30-60. Le 5, à 20 h 30. De 10 € à 15 €.

ARTS

Antonio Saura sur le chemin du Prado

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

A l'exception des remarquables accrochages que lui consacre régulièrement à Paris la galerie Lelong, les Français ont peu eu l'occasion de revoir la peinture d'Antonio Saura depuis son décès, survenu le 22 juillet 1998. Une bonne raison pour saluer l'initiative du Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg (Mamcs), qui présente une exposition entièrement consacrée à l'un des thèmes majeurs du peintre espagnol : la crucifixion. Les conservateurs ont réuni 80 toiles et dessins, rarement vus puisque issus pour la plupart de collections privées. L'exposition a été rendue possible par un partenariat avec le ministère espagnol des affaires étrangères, à l'occasion de la présidence espagnole de l'Union européenne, dans le cadre d'un programme de promotion de l'art contemporain espagnol à l'étranger.

D'abord marqué par le surréalisme puis par l'art abstrait, fondateur en 1957 du groupe El Paso, avec Millares, Canogar et Feito, qui entendait s'affranchir du carcan de la société franquiste en pratiquant une peinture informelle, Saura décide très tôt de suivre son propre chemin, en empruntant celui du Musée du Prado. Dans un entretien (*Le Monde* du 8 août 1994), il racontait la genèse de ses figures : *« D'où venaient-elles ? Du Prado. Il y avait le Christ de Velasquez, un portrait de Philippe II que l'on attribuait alors à Sanchez Coello, et les peintures noires de Goya. Ces tableaux ont été décisifs pour moi depuis mon enfance, depuis que mon père m'a conduit au Prado... J'ai vu un jour un tableau de Dali,* Le Spectre du sex-appeal, *qui représente un petit garçon sur une plage. Il regarde un monstre énorme et obscène construit à la manière d'un Arcimboldo. Quand je l'ai découvert, j'ai pensé à moi regardant le Christ de Velasquez, ma main dans celle de mon père. Ce tableau terriblement audacieux, sans paysage, sans aucune autre présence que celle du Christ sur un fond noir, la moitié du visage cachée par la chevelure qui retombe en avant. Voilà quels ont été mes thèmes obsédants. »*

Sa peinture se développe par séries parallèles : « Portraits imaginaires » (1958-1959), « Autoportraits » (1959-1966) ou « Crucifixions » (1957-1977). De ces dernières, il disait apprécier les possibilités de construction formidables de la croix : *« Ce que je veux, c'est créer un phénomène pictural ou plastique, afin que ce phénomène provoque des émotions, qu'il soit expressif. Il faut donc qu'il soit fort et que rien ne vienne l'embarrasser vainement ; que je parvienne à susciter une sorte de fantasme mental de la figure humaine. »* Le moins qu'on puisse en dire, à l'issue de la visite, c'est que le pari est réussi : consacrer vingt ans à s'astreindre à réaliser des compositions aux lignes imposées par le thème, essentiellement une verticale et une horizontale, et y trouver tant de verve et de liberté, passer de figures de la plus grande spiritualité à d'autres qui évoquent plutôt un hibou cloué à la porte d'une grange, savoir jouer du tragique et de l'effroi, mais aussi parfois de l'humour et de la tendresse, voilà la marque d'un grand peintre.

Harry Bellet

ANTONIO SAURA, CRUCIFIXIONS. Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg. 1, place Hans-Jean-Arp, Strasbourg (67). Tél. : 03-88-23-31-31. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures ; le jeudi, de 12 heures à 22 heures. 4,5 €. Catalogue : 168 p., 37 €. Jusqu'au 21 avril.

Sélection disques jazz

MICHEL GRAILLIER

Fairly

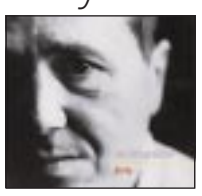

Il existe des êtres dont la voix est le piano (mais, en d'autres temps, c'eût été la poésie, le saut de l'ange, le vol à voile ou la peinture), et ces êtres vivants ont nom Michel Graillier (Alain Jean-Marie, Enrico Pieranunzi, Eddie Higgins...). *Fairly*, de Michel Graillier (enregistré en octobre 1991 et réédité), se recommande pour plusieurs raisons confluentes : une extrême délicatesse de toucher, un balancement à toute épreuve et l'abord franc du répertoire. Cela finit par faire drôle, mais Graillier sait jouer ce répertoire. Il sait l'exposer, l'improviser, et en maintenir l'esprit. Oui, preuves en doigts, on pourrait montrer comment les vedettes le truquent non sans joliesse, d'ailleurs. Or c'est une science. Toutes les compositions (Jobim, Coltrane, McCoy Tyner, Hank Mobley, Stevie Wonder) sont sélectionnées avec soin. Les siennes propres sont du meilleur goût (*L'Ile aux cygnes, Wayne's Way, Bill's Heart*). On ne s'en avise que peu, mais un album de pianiste, c'est une anthologie personnelle, un album d'images sonores qui finissent par dessiner un monde, et aussi une entreprise de connaissance. Sans réserve. – F. M.

1 CD Le Chant du monde. Distribué par Harmonia Mundi.

RUBIN STEINER

Wunderbar Drei

Alias Rubin Steiner, Frédérick Landier, guitariste et manipulateur d'ordinateurs, conduit un projet électronique dont la nouvelle étape virevoltante et organique, *Wunderbar Drei*, contient treize petits bonheurs pour les amateurs de jazz aux oreilles un peu élastiques. Les machines ne sont pas des mécaniques, le lien avec les instrumentistes se fait naturellement – excellents Benoît Louette au trombone et Sylvestre Perrusson à la contrebasse – les emprunts évitent l'ambiance « jazzy » et participent bien à une démarche de composition autour des genres – hard bop, west coast... – et des personnalités – Mingus et Coltrane nommément cités, Monk, Milt Jackson... Une respiration. – S. Si.

1 CD Platinum. Distribué par BMG.

MUJICIAN

Spacetime

Paul Dunmall (saxophones), Tony Levin (batterie), Paul Rogers (contrebasse) et Keith Tippett (piano), assemblée vive de la scène free britannique, se retrouvent parfois sous le nom de Mujician et improvisent. Sans d'autres a priori que la connaissance de leurs parcours respectifs et ne pas refaire ce qui a été fait (concerts, disques), ou en tout cas en établir un prolongement créatif. C'est cet état partagé qui donne aux improvisations rassemblées dans *Spacetime* leur caractère envoûtant, hors du champ du bruitage systématique, dans une émission spontanée qui sait précisément ce qui doit être joué. Peu de fureur ou de conflits, acceptation de la mélodie. Il est question là d'entente, d'amitié, de beauté. – S. Si.

1 CD Cuneiform. Distribué par Orchestra International.

STÉPHANE HUCHARD

Toutakoosticks

Dans la continuité stylistique du hard bop, le quintet dirigé par le batteur Stéphane Huchard dénote une fraîcheur et une poussée commune que le terme swing rend au mieux. Ces 25-35 ans passent leurs nuits blanches dans le jazz, et cela finit par s'entendre. Avec Rémy Vignolo à la contrebasse, rondeur et puissance, Huchard – jeu percussif hautement mélodique – forment une paire rythmique dynamisante ; Stéphane Guillaume (saxophones, flûtes) et Nicolas Folmer (trompette) savent autant se retrouver que se défier ; et le pianiste Pierre de Bethmann place relances et climats au plus juste. Détachement très net de la plupart des productions du genre. – S. Si.

1 CD Blue Note. Distribué par EMI-Capitol.

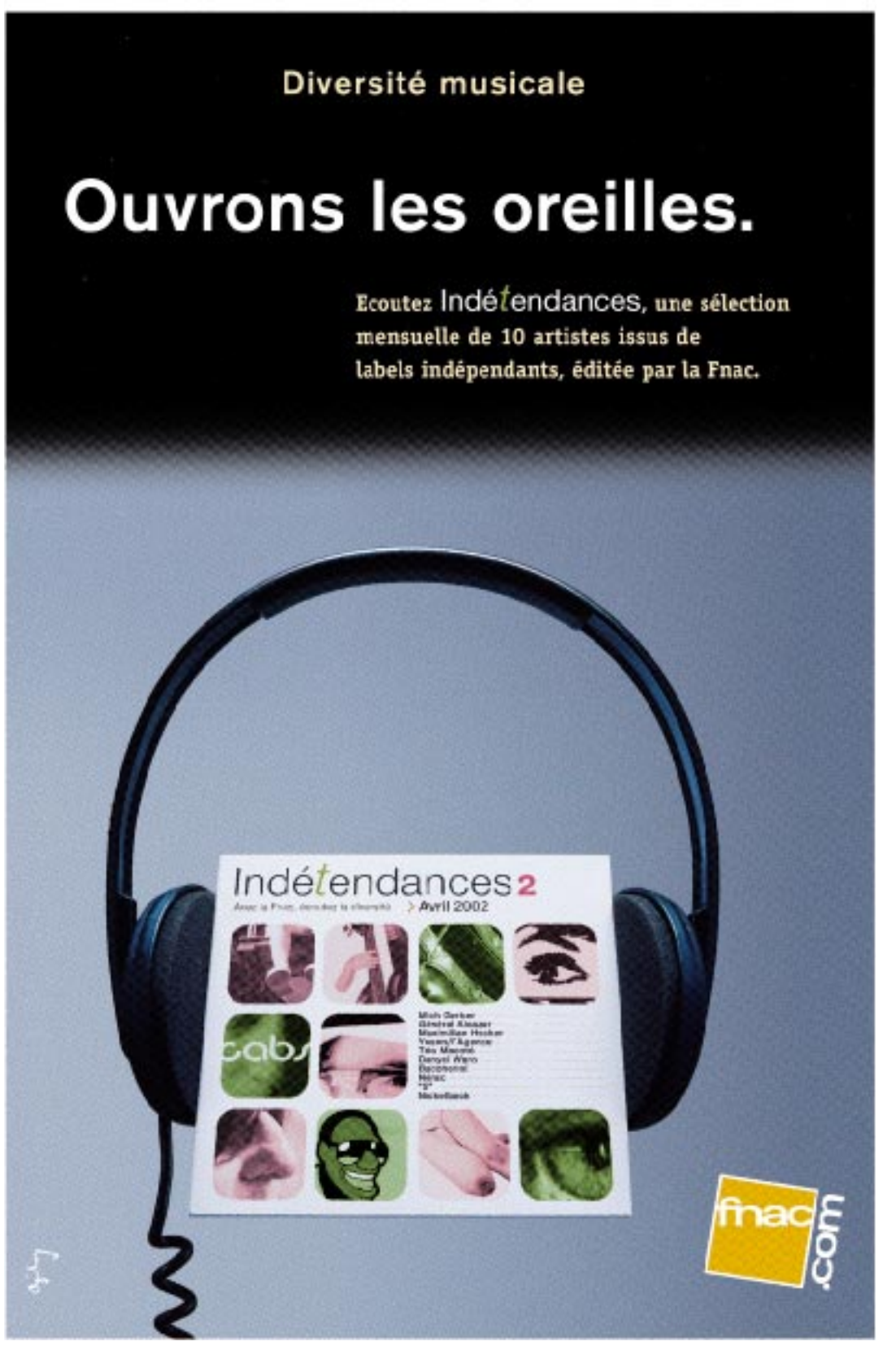

Bernard Murat, le privé militant

SOUTIEN DE CAMPAGNE • Le metteur en scène de théâtre parle de son autre passion, la politique, et de son passé militant avec les frères Jospin

PHILIPPE LÉVY

BIOGRAPHIE

▶ **1941**
Naissance à Oran.

▶ **1968**
Entre à l'Organisation communiste internationaliste (OCI).

▶ **1985**
Met en scène « Tailleurs pour dames », de Feydeau et Poiret.

▶ **2001**
Rachète le Théâtre Edouard-VII et le Théâtre des Mathurins à Paris.

COMMENT l'enfant d'Oran, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de colons ardéchois, devenu parisien, lambertiste et militant actif au tournant de 1968, se retrouve-t-il, trente ans plus tard, à la tête du box-office du théâtre privé parisien ? La réponse est à chercher dans l'angle du canapé où Bernard Murat est assis. Pour accéder à son bureau du Théâtre Edouard-VII, il a fallu enjamber des malles et des caisses, reliquats de la soirée au cours de laquelle Lionel Jospin est venu présenter son projet pour la culture. *« En sept points, et simplement, au milieu des intervenants »*, précise Bernard Murat. Jospin était donc chez Guitry, dont le portrait Harcourt veille sur la boîte à sel du très élégant Edouard-VII – une des deux salles que possède Bernard Murat, avec les Mathurins.

Nous reviendrons à ces théâtres, à ce théâtre qui occupe les jours et les nuits de Bernard Murat. Pour l'instant, la question tourne autour de la politique, l'autre pôle de la vie du metteur en scène à succès. *« Je suis de gauche, je l'ai toujours été, mon père l'était. »* Ce père, qui revient souvent dans la conversation, est mort quand Bernard Murat avait 12 ans, en 1954. *« Une crise cardiaque. Il est parti comme ça, en cinq minutes. C'était un rêveur qui a fait carrière dans la banque un peu par hasard. »* Proche de Mendès France, il lègue à son fils une conscience politique qui le mène à prendre position, *« assez naturellement »*, pour l'indépendance de l'Algérie. *« Je me souviens de discussions entre ma mère et sa famille qui, sans être ultra, n'acceptait pas l'indépendance. Ce n'étaient pas des paroles en l'air. Dehors il y avait les attentats et les morts. Une chose est sûre : cette guerre m'a forgé politiquement. »*

COMME « UNE ÉCLOSION »

Dès 1956, Bernard Murat vit à Paris. Pendant ses années de formation (lycée, école de la rue Blanche, Conservatoire), il passe des jeunesses radicales à la SFIO puis au PCF, où il ne reste qu'un an et demi. *« Je n'étais pas d'accord avec ses positions sur la guerre d'Algérie et j'étais révulsé par son mot d'ordre pendant la seconde guerre mondiale : à chacun son "Boche". Comment pouvait-on demander de tirer sur les prolétaires allemands qui avaient été obligés d'aller se battre sous l'uniforme de la Wehrmacht ? »* La rupture a lieu en 1964. Bernard Murat, alors comédien, milite à la Fédération du spectacle, où il côtoie tous les jours des membres du PC. Quatre ans plus tard, en 1968, au cours d'une réunion restée fameuse, il entend Georges Séguy dire que ce n'est pas à de Gaulle qu'il faut faire attention, mais *« aux autres »*. *« Il voulait dire à l'extrême gauche, prête à faire une révolution que le PC jugeait prématurée. »*

Ce sera le déclic, la recherche d'une autre voie. L'entrée chez les lambertistes se fait au hasard des rencontres de mai. *« Ce qui me pousse vers eux, c'est l'antistalinisme et un vieux fond d'ouvriérisme. A l'époque, je me méfiais des intellectuels en politique. Je trouvais que les militants de la LCR – tous ces gens, comme Henri Weber, que j'aime beaucoup et que je vois souvent aujourd'hui – étaient petits-bourgeois. Et je leur reprochais d'être fascinés par le Parti communiste, ce qui n'était pas le cas des lambertistes. »* Bernard Murat milite ouvertement dans la branche la plus fermée du trotskisme français. L'un de ses responsables est Olivier Jospin, le frère de Lionel. *« Je n'ai jamais croisé Lionel. On savait, entre guillemets, qu'il était lambertiste. Et encore : on n'avait pas de certitudes. »*

La question devait tomber, la voilà : pourquoi Lionel Jospin a-t-il caché ce passé-là, précisément ? *« Je n'ai pas de renseignements particuliers »*, répond Bernard Murat, toujours aussi calme dans son canapé directorial. *« Je crois qu'on attache plus d'importance à cette question qu'il ne le fait. Pour des gens comme moi, le lambertisme a été une éclosion. J'ai rencontré des gens exceptionnels, d'une intelligence incroyable, qui avaient une vision du monde. Pour Lionel Jospin, c'est différent. D'abord, il est de la génération qui précède la nôtre. Et il est intelligent politiquement, même sans Lambert. Je pense qu'il est sincère quand il dit qu'à partir d'un certain moment, ça n'avait pas d'importance pour lui. Il a raison au sens où il y avait une inanité dans la démarche de Lambert : l'entrisme secret ne sert à rien à partir d'un certain niveau. Je veux dire par là que Jospin n'a pas eu besoin de Lambert pour être premier secrétaire du Parti socialiste. Si on voulait romancer, on pourrait dire qu'il est passé d'un père à un autre, de Lambert à Mitterrand, qui savait. Ce serait intéressant à observer de ce point de vue : comment un homme fait une mue, comment il va devenir premier secrétaire, puis ministre, puis premier ministre... Dans tout cela, le lambertisme est une petite graine. »*

« Enfin, je n'en sais rien, moi, poursuit Bernard Murat. *Je n'en ai jamais parlé avec lui. La seule chose qui m'intéresse, c'est que le lambertisme a été la plus belle aventure intellectuelle de ma vie. Presque à égalité avec le théâtre. Le reste, on pourrait dire que c'est des histoires de flics. »* Et là, Bernard Murat rit. La suite – rupture avec les lambertistes, en 1986, passage au Parti socialiste – pèse moins que les années fondatrices. Et puis il y a le théâtre, sur lequel il est intarissable. Comédien *« chaotique »* et militant syndicaliste de premier plan, il a trouvé sa voie avec la mise en scène, qui, au mitan des années 1980, lui a apporté la célébrité dans le théâtre privé parisien. Le label Murat, ce sont des stars en tête d'affiche. Pourquoi ? *« Pour que les gens viennent. »* Qui, de Delon à Belmondo, de Fanny Ardant à Emmanuelle Béart, n'a pas joué sous sa direction ?

Aujourd'hui, Michel Piccoli est à l'affiche d'Edouard-VII, avec *La Jalousie*, de Sacha Guitry. Bernard Murat a acheté le bail du théâtre (avec le producteur Jean-Louis Livi) pour 1,52 million d'euros. Les deux hommes ont également racheté celui des Mathurins pour 0,76 million d'euros, et ils ont engagé 0,46 million d'euros pour les travaux de rénovation de ce théâtre, qui rouvrira en septembre. Ainsi l'homme de gauche Bernard Murat est entré dans le petit monde des directeurs des salles privées parisiennes, qu'il aimerait voir se défaire de certains *« archaïsmes »*. Il n'admet pas *« le mépris du théâtre public envers le privé »*, et quand il rencontre Lionel Jospin ou François Hollande, il leur parle de la nécessité de mesures qui assureraient *« la pénétration du théâtre dans les masses. De ce point de vue, je reprendrais volontiers le mot d'ordre de Séguy. Objectif : résultats »*.

Brigitte Salino

LES GENS DU MONDE

■ Le ministère de la culture a annoncé, mardi 2 avril, deux nominations. **Pierre Pradinas**, 46 ans, prendra la direction du Théâtre de l'Union, centre dramatique national de Limoges. Fondateur de la Compagnie du Chapeau-Rouge, il a contribué à révéler des comédiens comme **Catherine Frot** et **Jean-Pierre Daroussin**. Sa dernière production, *Le Conte d'hiver* de William Shakespeare, avec **Romane Bohringer**, a été créée à Annecy, avant d'être reprise à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). **Sylvain Maurice**, 35 ans, succédera en 2003 à **Michel Dubois** à la tête du Nouveau Théâtre de Besançon, centre dramatique national, en accord avec les collectivités locales, précise le communiqué du ministère.

■ Le prix Ciné-Roman Carte noire a été attribué, mardi 2 avril, à *Plateforme,* le roman de **Michel Houellebecq**, par un jury présidé par l'actrice-réalisatrice **Nicole Garcia**. La vocation de ce prix est de *« faire découvrir et promouvoir la richesse de la littérature française auprès des professionnels du cinéma et de construire des ponts »* entre l'écrit et l'écran. D'un montant de 15 245 euros, offerts par Carte noire, le prix sera officiellement remis au lauréat lors de la clôture du Festival du film de Paris, le 9 avril.

■ Victime d'un accident de scooter, dimanche 31 mars à Paris, **CharlElie**, 46 ans, a dû faire reporter à l'automne le concert qu'il devait donner jeudi 4 avril, au Grand Rex à Paris, avec le chanteur Willy DeVille. La tournée de CharlElie (Charles-Elie Couture pour l'état civil, né à Nancy) reprendra le 17 avril à Rouen, le 20 à Genève en Suisse, le 22 à Strasbourg, le 29 à Nantes et le 30 à Niort (Deux-Sèvres).

■ Le violoniste et compositeur de jazz **Didier Lockwood** a reçu, mercredi 3 avril, les insignes de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Dans son allocution, lors de la cérémonie, **Michel Duffour,** secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle a rappelé que le violoniste avait fondé un important centre de formation musical à Dammarie-les-Lys (Val-d'Oise). *« Je souhaite bien du courage à quiconque voudrait décliner votre identité musicale,* a déclaré M. Duffour avant de se lancer dans l'exercice. *Du rock en fusion de Magma au lyrisme retenu d'une mélodie de jazz manouche, en passant par un concerto de musique classique, mais aussi de la musique indienne, ou bien encore la composition d'un opéra-jazz sur un livret de Georges Perec, votre créativité est insaisissable, iconoclaste. Elle excède et prend de court tout ce qui peut être dit d'elle. »*

DOMINIQUE DHOMBRES

Travail d'équipe

JACK LANG et Martine Aubry dans le champ de la caméra derrière Lionel Jospin. Et puis Laurent Fabius, Elisabeth Guigou, Ségolène Royal, Pierre Moscovici ou encore Daniel Vaillant assis au premier rang. La disposition du plateau, mercredi soir, à « France Europe Express », sur France 3, était un véritable message électoral : Lionel Jospin n'est pas seul, il a toute une équipe avec lui. Le contraste était frappant, et sans doute voulu, avec la solitude de Jacques Chirac, mardi soir, lors de la même émission. Le président-candidat était filmé sur fond de parfaits inconnus. Certes Laurent Fabius avait l'air un peu ailleurs, et, comme d'habitude, Jack Lang en faisait trop en souriant finement à tous les bons mots de Lionel Jospin. Mais le message, pas si subliminal que ça, était là.

Christine Ockrent, la maîtresse du jeu, relevait cette présence massive des dignitaires socialistes. *« Oui, ils m'ont fait ce plaisir. Nous sommes une collectivité d'hommes et de femmes qui travaillons ensemble depuis cinq ans. Nous ne nous sommes pas séparés, nous ne nous sommes pas disputés, et nous sommes prêts à continuer à travailler en équipe pour le pays »*, déclarait Jospin. Le candidat socialiste disait presque aussi souvent *« nous »* que *« je »*.

Le grand moment de la soirée, bien préparé lui aussi, puisque Jospin avait apporté un document, était la polémique sur le déficit budgétaire. Jacques Chirac avait affirmé mardi soir, à « France Europe Express », que l'idée d'un budget équilibré en 2004, énoncée il y a deux semaines au sommet européen de Barcelone, était un objectif et non un engagement. Lionel Jospin se disait *« sidéré »* et *« estomaqué »* par ces propos. La France s'est, selon lui, bel et bien engagée à Barcelone à parvenir à l'équilibre budgétaire en 2004. Les conclusions du Conseil européen en font foi. Mais comme le candidat Chirac a aussi fait des promesses électorales inconsidérées de baisses d'impôts, il est obligé de repousser l'échéance de l'équilibre à 2007. Lionel Jospin paraissait sincèrement indigné de ce double langage. *« Il faut rompre avec cette conception de la politique qui la décrédibilise, c'est-à-dire répandre les promesses, y compris contradictoires. »* Les diminutions d'impôts qu'il propose, plus modestes, seraient compatibles avec l'engagement pris à Barcelone pour 2004. Est-ce qu'on se souviendra, dans deux ans, de tout cela ?

TÉLÉVISION

TF1 contre le sida

En dépit des avancées de la recherche, le sida tue toujours. En France, l'utilisation du préservatif est moins fréquente, notamment chez les jeunes, et les maladies sexuellement transmissibles sont en augmentation, et les associations de terrain sont confrontées à une augmentation du nombre de personnes déclarées séropositives. Pour relancer la prévention et collecter des dons afin d'aider les associations de soutien aux malades et accompagner le développement des recherches, TF1 lance, pour la troisième année consécutive, l'opération « 48 heures contre le sida ». Menée en association avec Ensemble contre le sida (ECS), cette initiative mobilisera l'antenne de TF1 du vendredi 5 au dimanche 7 avril.

Le coup d'envoi sera donné par Thomas Hugues dans le « 20 heures » de vendredi, qui diffusera des reportages d'information sur la maladie. Tout au long du week-end, le journaliste reviendra ponctuellement à l'antenne pour des spots d'information ou des entretiens avec des chercheurs, des représentants associatifs, des malades ou des artistes qui lanceront des messages de prévention et des appels aux dons. Les promesses de dons sont recueillies depuis le vendredi 29 mars, et jusqu'au dimanche 14 avril, au numéro de téléphone 116 (appel gratuit) ou sur les sites Internet tf1.fr et sidaction.org – S. Ke.

« 48 heures contre le sida », du 5 au 7 avril, TF1.

VENDREDI 5 AVRIL

▶ **Sur les traces de Bruce Lee**
20 h 15, Arte
Chaque année, plus d'un demi-million de touristes partent en Chine sur les traces de Bruce Lee et regardent avec fascination les jeunes à l'entraînement dans les écoles de kung-fu qui voisinent le monastère shaolin de la province du Ho-Nan. Un commerce lucratif est né, qui fait le bonheur de certains mais pas du supérieur du monastère qui a décidé de mettre brutalement de l'ordre. Haike Stuckman enquête avec difficulté sur un conflit étouffé.

▶ **Terre perdue**
20 h 40, Arte
Inspirée d'un roman à succès, cette chronique d'une famille de fermiers bavarois dans les années 1945-1950 raconte la difficile reconstruction de l'Allemagne après le nazisme, à travers la passion d'une jeune femme amoureuse d'un prisonnier français. Le poids de l'histoire sur les destins individuels, l'épaisseur des seconds rôles donnent une profondeur à ce téléfilm aux accents dramatiques.

▶ **Alerte au climat**
20 h 45, Odyssée
Des fleuves dont l'eau se raréfie, des prairies qui se changent en déserts, de plus en plus de tempêtes, un documentaire sur l'effet de serre et ses dangers. Quand vulgarisation rime avec intelligence.

▶ **La Mère du soldat inconnu**
22 h 15, Arte
Rien d'autre que la douleur des mères pour témoigner d'une guerre atroce en Tchétchénie. Elles n'ont plus de nouvelles de leurs fils depuis des mois. On leur dit qu'ils ont déserté avec des armes. A force de recherches têtues, elles finissent par découvrir qu'en réalité ils ne sont plus vivants, mais où sont-ils ? L'armée rouge refusant de s'occuper de ses soldats morts en Tchétchénie, ce sont les mères qui doivent identifier les corps, quelquefois sur les champs de bataille. Un documentaire du Polonais Mariusz Malec qui dénonce l'incurie de l'armée russe depuis la chute de l'empire soviétique. Beaucoup de larmes, beaucoup de douleur, aucune analyse sur les causes, les raisons du conflit.

RADIO

VENDREDI 5 AVRIL

▶ **Les auditeurs ont la parole**
13 h 00, RTL
Face au succès de l'émission de Christophe Hondelatte, la rédaction a décidé d'allonger son rendez-vous quotidien avec les auditeurs, qui fait suite au journal qu'il présente à 13 heures. Ce contrechamp sur l'actualité dure désormais une heure (13 h 30 - 14 h 30).

▶ **Tout un programme**
14 h 00, France-Musiques
A de rares exceptions près, les grands compositeurs ont, dès leur coup d'essai, donné des coups de maître. Les premiers menuets de Mozart par exemple. Parfois la période qui précède les premiers épanouissements est l'occasion d'explorer des domaines où ils ne s'aventureront plus. Des brillants trios avec piano, de Franck, au quatuor avec piano de Mahler, en passant par *Im Sonnerwind*, de Webern. Fin de la série « Autour des œuvres de jeunesse ».

▶ **Franz Liszt, épopées et rhapsodies**
20 h 40, Radio Classique
Au-delà de l'inspiration mystique, omniprésente, Liszt a puisé aux sources des épopées d'Europe centrale. Une veine épique qui inspirera une génération de compositeurs, dont Edvard Grieg, Mili Balakirev, Alexandre Borodine.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 4 AVRIL

TF1

14.45 Sur les ailes de l'amour Téléfilm. Richard Engel. Avec Christian Wolff (All., 1999) **16.30** Exclusif **17.05** Melrose Place Série **17.55** 7 à la maison Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Julie Lescaut Délit de justice. Série. Avec Véronique Genest, François Caron, Mouss Diouf, Renaud Marx. 2423988
Machination autour de la famille du commissaire Lescaut. Son ex-époux est recherché par les forces de l'ordre pour une affaire d'escroquerie. Mais, Julie Lescaut doute de sa culpabilité et mène son enquête.

22.45 Seven ■ Film. David Fincher. Avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Kevin Spacey. *Suspense* (Etats-Unis, 1995) ♻. 871013
1.00 Les Coulisses de l'économie Magazine.

1.45 Exclusif **2.20** Vis ma vie Magazine 77712018 **3.55** Reportages Les triplées. Magazine 6602308 **4.20** Histoires naturelles La pêche à la graine. Documentaire **4.50** Musique (20 min).

FRANCE 2

16.55 Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Chloé. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Invité : Jacques Chirac **20.50** Météo.

21.05 Elections 2002, vous avez la parole Magazine présenté par David Pujadas. Invités : François Hollande, Daniel Cohn-Bendit, Marie-Georges Buffet, Max Gallo, Thierry Jean-Pierre, Jean-Louis Borloo, Bruno Golnisch, Chantal Cauquil, François Fillon. 19319365

23.40 Campus, le magazine de l'écrit Spéciale Françoise Sagan : Sagan et ses biographies. Magazine présenté par Guillaume Durand. 3731617
1.15 Journal de la nuit, Météo.

1.45 Nikita Annuler, recommencer, supprimer. Série ○ 7285143 **2.30** Fallait y penser ! Magazine 4798785 **4.30** 24 heures d'info **4.55** Les Violons du monde Documentaire (55 min) 52041501.

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@ Magazine **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** ET 2.25 C'est mon choix... ce soir.

20.55 Airport Film. George Seaton. Avec Burt Lancaster, Dean Martin, Jean Seberg, Jacqueline Bisset, George Kennedy. *Catastrophe* (Etats-Unis, 1969) ○. 1594988
Un avion de ligne se retrouve en difficulté en raison de l'explosion d'une bombe. Un film-catastrophe un peu épais qui rencontra un gros succès.
23.15 Météo **23.20** Soir 3.

23.50 Pièces à conviction Pédophilie : silence à tous les étages ○. Magazine présenté par Elise Lucet. 2978100

1.30 Espace francophone Les gens de la francophonie **1.55** Ombre et lumière Magazine. Invitée : Marie-Claude Pietragalla 1316940 **2.50** Soir 3 **3.10** Des racines et des ailes Magazine (120 min) 4656495.

CANAL+

► *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Futurama Série **19.05** Le Journal **19.25** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles Invité : José Bové **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.

20.45 Charmant garçon ■ ■ Film. Patrick Chesnais. Avec Patrick Chesnais, Alexandra Vandernoot, Jean-François Balmer, Bernard Crombey, Samuel Labarthe. *Comédie* (France, 2000) ♻. 648278
Un bon à rien tombe amoureux d'une jeune femme belle et cultivée. Une fantaisie réussie.

22.15 Galaxy Quest ■ Film. Dean Parisot. Avec Tim Allen, Sigourney Weaver. *Comédie* (EU, 1999, v.o.) ♻. 432013
23.55 Steven Spielberg L'enfance de l'art, de E.T. à A.I. Documentaire 1988461.

0.35 Génération E.T. Documentaire **0.50** Tentative de meurtre Téléfilm. Nick Gomez. Avec D. Delany (EU, 2001) ○ **2.10** Hockey NHL **4.10** Samia ■■ Film. Philippe Faucon. *Drame* (Fr., 2000, 75 min) ♻ 4994872.

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Fenêtre sur Le Laos **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Voyages, voyages Les îles du Dodécanèse **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage GEO Une mine de diamants.

20.40 Première séance - Une chanson d'amour et de mort Film. Rolf Schübel. Avec Joachim Król, Erika Marozsán, Stefano Dionisi, Ben Becker, András Bálint (All., 1997). 981704
Un jeune musicien crée une chanson qui provoque une vague de suicides. Une extrapolation fantaisiste élaborée sur une véritable chanson.

22.30 Thema - sous les arbres, la vie LE TRUC DE KONATÉ Fanta Régina Nacro. Avec Rasmane Quédrago, José Somada (Fr. - Bur., 1996, v.o.). 26297
23.05 Thema Arbres. Documentaire 974549.

23.50 Thema *L'homme qui plantait des arbres*. Court métrage. Frédérick Back. 0.25 *The Tree*. Tim Holloway (v.o.) **0.45** Jeremiah Johnson ■ Film. Sydney Pollack. *Western* (EU, 1972) ♻ **2.30** Baektopür *Animation* (10 min).

M6

17.05 Highlander Série **17.55** Sept jours pour agir Série **18.55** The Sentinel L'ennemi public. Série **19.45** ET 20.40 Caméra Café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Jamais le dimanche. Série.

20.50 Je veux tout Film. Guila Braoudé. Avec Elsa Zylberstein, Frédéric Diefenthal, Alain Bashung, Elisabeth Vitali, Sonia Vollereaux. *Comédie dramatique* (France, 1999) ♻. 894365
Une jeune femme (Elsa Zylberstein) tente de mener de front carrière et vie de famille

22.35 Soirée spéciale Faut-il réinventer le couple ? Magazine présenté par Laurent Delahousse. Au sommaire : Jeunes, jolies et seules ; Journée ordinaire d'un couple sur-actif ; etc. 4239100

0.25 E = M6 découverte Ces catastrophes qui nous menacent. Magazine 6201143 **2.24** Météo **2.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (275 min) 50070124.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.00 King Kong ■ ■ ■ Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack. Avec Fay Wray (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 101 min) ♻ **Cinétoile**
16.35 Strictement personnel ■ ■ Pierre Jolivet (France, 1985, 85 min) ♻ **CineCinemas 2**
17.00 Le Treizième Guerrier ■ ■ John McTiernan et Michael Crichton (EU, 1999, 100 min) ♻ **Cinéstar 1**
18.40 L'Année de tous les dangers ■ ■ Peter Weir (Australie, 1982, v.m., 125 min) ○ **TCM**
19.20 Les Chasseurs de scalps ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1968, v.o., 100 min) ♻ **Cinétoile**
20.45 La Chair de l'orchidée ■ ■ Patrice Chéreau (Fr. - All. - It., 1974, 115 min) ♻ **CineCinemas 1**
21.00 Le facteur sonne toujours deux fois ■ ■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 110 min) ♻ **Cinétoile**
21.00 Les Criminels ■ ■ Joseph Losey (GB, 1960, N., v.o., 95 min) ♻ **Paris Première**
22.15 Tenue de soirée ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1986, 85 min) ♻ **Cinéfaz**
0.10 L'Insoumise ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 105 min). **TCM**
0.50 Le Narcisse noir ■ ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1947, v.o., 96 min) ♻ **Cinétoile**
0.50 Affliction ■ ■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1997, 110 min) ♻ **Cinéstar 1**

DÉBATS

21.00 Débat Lionel Jospin - Jacques Chirac, 1995. **Histoire**
22.10 Forum public. L'entrée dans la campagne officielle. **Public Sénat**

MAGAZINES

16.10 ET 0.10 i comme idées. Louis Jouanet. **i télévision**
17.00 Comme à la télé. Invités : Vincent Perrot ; Jérôme Revon ; Pierre Sled. **Match TV**
18.55 « J'y étais ». Sylvie Tellier ; Gérard Collomb. **Match TV**
19.00 Explorer. Des ours et des hommes en ville. L'orignal des Rocheuses canadiennes. Les loups des airs. **National Geographic**
19.40 Le Vrai Journal des présidentielles. Invité : José Bové. **i télévision**
21.05 France Europe express. Invité : Lionel Jospin. **TV 5**
22.25 La Route. Invitées : Véronique Sanson et Mireille Dumas. **Canal Jimmy**
22.35 Boléro. Invité : Jean-Marie Perier. **Monte-Carlo TMC**
22.35 Recto Verso. Zabou Breitman. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.00 Rites interdits. Le cannibalisme. **National Geographic**
17.30 Voyage pratique. Le Panthéon de Rome. **Voyage**
19.00 Pilot Guides. La Tunisie et la Libye. **Voyage**
19.05 Finlande - URSS. Histoire d'une guerre. **Histoire**
20.00 Vivre avec les chimpanzés. **National Geographic**
20.15 Hollywood Stories. Little Richard. **Paris Première**
20.50 Les Brûlures de l'Histoire. La chasse aux sorcières à Hollywood. **La Chaîne Histoire**
21.00 Rétrospective William Klein. In and Out of Fashion. **Planète**
21.35 « Friends ». L'envers du décor. **Canal Jimmy**
21.45 Histoire de France. L'affaire Dreyfus. **Chaîne Histoire**
23.05 Pilot Guides. Madagascar. **Voyage**
0.00 Les Plus Belles Routes du monde. Angleterre, la route de Charles Dickens. **Voyage**
0.25 Mon ami Fred. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

21.00 Football. Coupe de l'UEFA (demi-finale aller) : Inter Milan (It.) - Feyenoord Rotterdam (PB). **Pathé Sport**

DANSE

17.00 Ivan le Terrible. Chorégraphie d'Youri Grigorovitch. Musique de Serge Prokoviev. Enregistré au Théâtre du Bolchoï. Par les danseurs du Bolchoï et l'Orchestre du Théâtre du Bolchoï, dir. Algis Zhuraitis. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Récital Grace Bumbry au Châtelet. Mai 2001. Avec Helmut Deutsh (piano). **Mezzo**
22.30 Richard Strauss. *Quatuor pour piano et cordes*. Enregistré en 1981. Avec Daniela Chigino (piano), Marina Chigino (violon), Dino Enzo Fiorini (alto), Giuseppe Laffranchini (violoncelle). **Mezzo**
23.10 Liszt. *Rhapsodie hongroise n°6 en ré bémol majeur*. Enregistré en 1984. Avec Andrea Lucchenisi (piano). **Mezzo**
0.00 Samson et Dalila. Opéra de Saint-Saëns. Enregistré en 1981. Par l'Orchestre philharmonique de Philadelphie, dir. Julius Rudel. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 Senso. Gérard Vergez. **Festival**
22.15 La Tortue. Dominique Baron ♻ **Festival**
23.40 Dans les griffes d'une blonde. Alan Roberts ♻ **TF 6**

SÉRIES

17.55 Docteur Sylvestre. Ecorchée vive. **Festival**
18.55 MacGyver. Les perles de Cléopâtre. **TF 6**
19.10 Demain à la une. La médaille d'honneur ♻ **Téva**
19.55 Le Caméléon. Survivre. **Série Club**
20.45 Friends (saison 8 inédite). Celui qui venait de dire oui . Celui qui avait un sweat rouge (v.o.) ♻ **Canal Jimmy**
20.50 Roswell. Carte blanche. Attirance fatale ♻ **Série Club**
22.25 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre IX. **Série Club**
22.30 L'Instit. Demain dès l'aube. **TV 5**
23.40 Les Soprano. Retour aux sources (v.o.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école.
20.30 Fiction 30.
21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Œuvres de Martucci, Busoni, Respighi.
22.00 En attendant la nuit. Trio Wanderer.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvre de Schubert. 20.40 Magritte et la musique n°1. Œuvres de Berlioz, Rossini, Chopin, Debussy, Debussy et Stokowski, Rachmaninov, Lekeu, Poulenc, Satie, Stravinsky.
22.35 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mendelssohn, Brahms.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

VENDREDI 5 AVRIL

TF1

12.05 Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** Le Cadeau de la vie Téléfilm. Nick Castle. Avec Bridget Fonda, Albert Finney (Etats-Unis, 2000) ♻ **16.30** ET 2.10 Exclusif **17.05** Melrose Place Amour et mort. Série **17.55** 7 à la maison Un vétéran à la rescousse. Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.50 Vingt-cinq ans des grosses têtes Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Invités : Philippe Bouvard, Laurence Boccolini, Jean-Luc Reichmann, Vincent Lagaf', Jean-Pierre Pernaut, Thierry Roland, Vincent Perrot, Olivia Adriaco, Bernard Montiel, Francis Perrin, Carlos, Sim, Michel Galabru, Jacques Balutin, Stéphane Bern, Amanda Lear, etc. 98625853

23.10 Sans aucun doute Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de Me Didier Bergès. 3200560

1.35 Les Coups d'humour Invité : Eric Thomas 28723099 **2.45** Reportages Soixante ans ! Et bien dansez maintenant 6187070.

3.10 Enquêtes à l'italienne Le crime diabolique de la vipère humaine. Série 7871728 **4.05** Histoires naturelles Saumon de minuit. Documentaire. Etienne Lalou 5569815 **4.35** Musique (25 min).

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.50** Inspecteur Derrick Le chemin à travers bois. Série **14.55** Un cas pour deux Assurance sur la mort. Série **16.00** En quête de preuves Dégâts matériels. Série **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Justice expéditive. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** ET 0.35 Journal, Météo.

20.55 Une soirée de polars
20.55 P.J Agressions 7427360. Série. Avec Bruno Wolkowitch, Marc Betton, Charles Schneider, Thierry Desroses, Raphaëlle Bruneau.
21.50 Avocats et associés Parents indignes 1117259. Série. Avec François-Eric Gendron.
22.50 Lyon police spéciale L'affaire Paoli ♻ 6932834. Série. Avec Maya Borker, Antoine Dulery. **23.35** Bouche à oreille Magazine.

23.45 New York 911 Attention aux enfants ♻ 2719679. Série. Avec Nick Sandow, Kim Raver, Savannah Haske, Skipp Sudduth, Coby Bell.
La police, les pompiers et les médecins se rendent d'urgence dans une école où un tireur fou a abattu plusieurs personnes.
1.00 Histoires courtes Belles de nuit. Court métrage. Jean-Pierre Larcher ♻.

1.30 La Pieuvre Série **3.05** L'Art dans les capitales Prague **3.35** Un autre tour de France **4.05** 24 heures d'info **4.25** Campus, le magazine de l'écrit Spéciale Françoise Sagan : Sagan et ses biographies (105 min) 96952631.

FRANCE 3

13.50 Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **15.00** Tennis Coupe Davis. Quart de finale. France - République tchèque (premier simple) **16.35** TO3 **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.20** C'est mon choix... ce soir Magazine.

20.55 Thalassa Escale aux Philippines. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : Les enfants du port de Manille ; Les pêcheurs de nids d'hirondelles ; Les Seawalkers ; Les ferries des Philippines ; Elevage à outrance. 7375360

22.30 Météo **22.35** Soir 3.

23.05 On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet et Alexis Trégarot. 6067501

1.10 Ombre et lumière Magazine. Invité : Jacques Lanzmann 4814761.

1.40 Toute la musique qu'ils aiment Magazine. Invitée : Angélique Ionatos **2.35** C'est mon choix... ce soir **2.55** Soir 3 **3.20** Culture et dépendances La République est-elle en danger ? Magazine (100 min) 9566983.

CANAL+

14.00 Un air de famille ■ Film. Cédric Klapisch. *Comédie* (Fr., 1996) **15.45** Surprises **16.05** Ciel d'octobre Film. Joe Johnston. *Comédie dramatique* (EU, 2000) **17.50** Star Hunter Série ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Futurama Série **19.05** Le Journal **19.25** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles Invité : Nicolas Sarkozy ○ **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.

21.00 Sexe Attitudes Film. Michael Christopher. Avec Sean Patrick Flanery, Jerry O'Connell, Amanda Peet, Tara Reid, Ron Livingston. *Comédie dramatique* (Etats-Unis, 2000) ♻. 9425230
Le portrait sans surprise d'adolescents californiens.
22.40 La Tour Montparnasse infernale Making of 3059698.

23.00 La Tour Montparnasse infernale ■ Film. Charles Némès. Avec Eric Judor, Ramzy Bedia, Marina Foïs, Serge Riaboukine, Michel Puterflam. *Comédie* (France, 2001) ♻. 84747
Parodie déchaînée des films d'action hollywoodiens.
0.30 Spartacus ■ Film. Stanley Kubrick. Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier. *Aventures* (Etats-Unis, 1960, v.o.) ♻ 12907631.

3.30 Steven Spielberg L'enfance de l'art, de E.T. à A.I. Documentaire 1670148 **4.10** Génération E.T Documentaire 7374544 **4.25** Prédateurs [1 et 2/6]. Les grands prédateurs 1050902 - 9585099 (100 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.10** Derniers paradis sur Terre Manu, une forêt au cœur de l'Amazonie **15.05** Les Trésors de l'humanité Trésors du continent européen **16.05** Les Grands Métiers de la mer Terres des tempêtes **17.05** Les Refrains de la mémoire L'Hymne à l'amour **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Sur les traces de Bruce Lee.

20.40 Terre perdue Téléfilm. Jo Baier. Avec Martina Gedeck, Merab Ninidze, Monica Bleibtreu (Allemagne, 2001). 562495
Dans la Bavière des années 1950, une femme, dont le mari a été porté disparu sur le front russe, connaît le grand amour avec un ancien prisonnier français. Mais une lettre lui annonce la libération de son époux...

22.15 La Vie en face - La Mère du soldat inconnu Documentaire. Mariusz Malec (Pologne, 2000). 2017414
L'armée rouge refuse de s'occuper de ses soldats tombés en Tchétchénie : ce sont les mères qui doivent identifier et récupérer les dépouilles de leurs fils.

23.10 Profils Ismaïl Kadaré. Documentaire. Maria Reggiani et José Chidlovsky 7940143

0.15 La Vie privée de Sherlock Holmes ■ ■ ■ Film. Billy Wilder. Avec Robert Stephens. *Comédie policière* (EU, 1970) 8305490 **2.20** Le Dessous des cartes Les cartes de la santé dans le monde [1/3] (15 min).

M6

13.35 Insoupçonnable vérité Téléfilm. Arwin Brown. Avec John Tery (EU, 1998) ♻ **15.10** La Famille du bonheur Série **16.05** M6 Music **16.35** Madame est servie L'héritage. Série **17.05** Highlander Série **17.55** Sept jours pour agir Imposture. Série **18.55** The Sentinel Best-seller. Série **19.45** ET 20.40 Caméra Café Série. **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille La solution de facilité. Série.

20.50 C'est leur destin Magazine présenté par Benjamin Castaldi. Au sommaire : Les dernières heures de Claude François ; Mareva Galanter : trop belle ? ; Chantal Goya : reine des gays ; Le conte de fée d'une roturière. 89029563

23.00 L'Impossible Alibi Téléfilm. Roger Spottiswoode. Avec Ed Harris, Roxanne Hart, David Suchet, Rose Gregorio, Darrell Larson (Etats-Unis, 1987) ○. 6017582
Deux brillants avocats s'affrontent dans une affaire de meurtre.

0.55 Unité 9 Œil pour œil. Série 1982099 **1.39** Météo **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (310 min) 55265761.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.35 L'Etoffe des héros ■ ■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, v.m., 190 min) ♻ **TCM**
14.30 L'Homme de Rio ■ ■ Philippe de Broca (France - Italie, 1964, 110 min) ♻ **Cinétoile**
16.20 Le Narcisse noir ■ ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1947, v.o., 100 min) ♻ **Cinétoile**
18.30 Impitoyable ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, v.m., 135 min) ○ **TCM**
21.00 La Vie privée d'Henry VIII ■ ■ ■ Alexander Korda (GB, 1933, N., v.o., 95 min) ♻ **Cinétoile**
21.00 Fantôme à vendre ■ ■ René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., 80 min) ♻ **CineClassics**
22.30 Soleil vert ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 3**
22.35 Goupi-Mains-Rouges ■ ■ Jacques Becker (France, 1942, N., 100 min) ♻ **Cinétoile**
22.45 Prête à tout ■ ■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, 103 min) ♻ **TPS Star**
22.50 La Terrasse ■ ■ ■ Ettore Scola (France - Italie, 1979, v.o., 155 min) ♻ **Cinéfaz**
22.50 Adhémar ou le jouet de la fatalité ■ ■ Fernandel (France, 1951, N., 100 min). **Festival**
23.00 Indiscrétions ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 110 min) ♻ **TCM**
0.45 La Mascotte ■ ■ Léon Mathot (France, 1935, N., 90 min) ♻ **CineClassics**
0.45 Les Aveux de l'innocent ■ ■ Jean-Pierre Améris (France, 1996, 85 min) ♻ **Cinéstar 2**

DÉBATS

18.30 Bibliothèque Médicis. Les femmes grands reporters. invitées : Nahïda Nakad ; Dorothée Ollieric ; Nathalie Bourrus. **Public Sénat**
22.10 Forum public. La culture. **Public sénat**

MAGAZINES

16.05 Comme à la télé. Invités : Vincent Perrot ; Jérôme Revon ; Pierre Sled. **Match TV**
16.10 ET 0.10 i comme idées. Emmanuel Kessler. **i télévision**
16.50 Les Lumières du music-hall. Guy Béart. Enrico Macias. **Paris Première**
17.10 i médias. Spécial Loft Story 2. Invité : Benjamin Castaldi. **i télévision**
18.55 « J'y étais ». Les meilleurs moments de la semaine lyonnaise. **Match TV**
19.00 Explorer. Le feu et la foudre. Le Doo-Wop. Les aiguilleurs du ciel. **National Geographic**
19.40 Le Vrai Journal des présidentielles. Invité : Nicolas Sarkozy. **i télévision**
20.05 Open club. Invitée : Leslie Caron. **CineClassics**
20.45 Plaisir de France. Invités : Zizi Jeanmaire et Roland Petit. **Match TV**
21.05 Elysée 2002. Invités : Jean-Pierre Chevènement et François Bayrou. **TV 5**
21.55 Des livres et moi. Invités : Richard Morgiève ; Patrick Besson. **Paris Première**
23.05 Le sens du voyage, le voyage des sens. Ysabelle Lacamp. **Voyage**

DOCUMENTAIRES

17.15 Pologne, au nom de Solidarité. [4/4]. **Histoire**
17.25 Bienvenue au grand magasin. [3 et 4/4]. **Planète**
17.30 Voyage pratique. Quartier du Ghetto (Rome). **Voyage**
18.00 D'un tempo à l'autre. **Mezzo**
18.00 Frères masaï. **National Geographic**
18.10 Entretien avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz. [2/2]. Déportation. **Histoire**
18.30 Portraits de gangsters. Meyer Lansky. **Planète**
19.00 Nuit et brouillard. **Histoire**
19.00 Pilot Guides. L'Inde de l'Ouest. **Voyage**
19.45 Lip 1973. **Histoire**
20.00 Gorilles au bord du gouffre. **National Geographic**
20.45 Everest, à la vie, à la mort. **Planète**
21.00 Galilée, le messager des étoiles. **Histoire**
23.00 Les Secrets du « Titanic ». **National Geographic**
23.50 Ed Wood, l'enfant terrible d'Hollywood. **CineClassics**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Natation. Championnats du monde en petit bassin (25 m). **Eurosport**
16.30 Tennis. Coupe Davis (quarts de finale). France - République tchèque. Le deuxième simple. **Pathé Sport**
19.45 Football. D 2 : Amiens - Strasbourg. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Monteverdi. Selva Morale e Spirituale. Festival de Sablé-sur-Sarthe 2000. Par l'ensemble A Sei Voci, dir. Bernard Fabre-Garrus. **Mezzo**
22.30 Marley Magic. New York, le 7 juillet 1996. Avec Rita Marley, Ziggy Marley, les melody Makers, Julian Marley, Damian Marley, Yvad. **Canal Jimmy**
22.30 My Heart is Inditting de Henry Purcell. En 1988. Par the Begijnhof Academy, dir. Roderick Shaw. **Mezzo**
22.50 Debussy. *Les Fêtes galantes*. En 2001. Avec Aurélie Legay (soprano), Susan Manoff (piano). **Mezzo**
23.30 Les Dialogues des carmélites. Opéra de Poulenc. En 1999. Par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Jan Latham-Koenig. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.30 Retour à Fonteyne. Philomène Esposito [1/2] ♻ **TPS Star**
20.45 Obscures révélations. David Anspaugh. **RTL 9**
21.00 Une niche pour deux. Alex Zamm. **Disney Channel**
22.50 Chasseurs d'écume. Denys Granier-Deferre. [1/3] ♻ **TMC**

SÉRIES

18.15 L'Instit. Demain dès l'aube. **TV 5**
19.10 Demain à la une. Un mariage explosif ♻ **Téva**
19.55 Les Anges du bonheur. Mauvais pari. ♻ **Téva**
19.55 Le Caméléon. Le vol de l'ange. **Série Club**
20.20 Friends. Celui qui accepte l'inacceptable. **RTL 9**
21.50 Deuxième chance. Destiny Turns on the Radio (v.o.). ♻ **Téva**
22.30 Au cœur du temps. Le règne de la terreur. **Série Club**
23.15 Les Chemins de l'étrange. 29. **13ème RUE**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Mohammed Arkoun.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Paroles et musique.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre du Gewandhaus : œuvres de Wagner, Debussy, Schoenberg.
22.30 Alla breve. Œuvre de Scheyder.
22.45 Jazz-Club. Donné au Sunset, à Paris. Lenny Popkin, saxophone avec Jean-Philippe Viret, contrebasse et Carol Tristano, batterie.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Mozart, Danzi.
20.40 Franz Liszt, épopées et rhapsodies. Œuvres de Liszt, Wagner, Liszt, Wagner, Schubert et Liszt, Grieg, Liszt, Balakirev.
22.50 Musiques traditionnelles de Haute-Egypte. Œuvre traditionnelle d'Egypte : Mûnshid de Haute-Egypte, Sheikh amin Al-Dishnawi, voix.
0.00 Les Nuits de radio Classique.

Les codes du CSA ♻ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ♻ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ♻ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

CARNET

DISPARITION

Richard Sylbert

Chef décorateur américain

RICHARD SYLBERT, chef décorateur de *Chinatown* de Roman Polanski, du *Lauréat* de Mike Nichols, d'*Un crime dans la tête* de John Frankenheimer et plus récemment du *Mariage de mon meilleur ami* de P. J. Hogan, est mort le 23 mars, à l'âge de 73 ans.

Richard Sylbert avait commencé par peindre des décors pour le network américain NBC avant de rencontrer William Cameron Menzies, l'un des plus brillants chefs décorateurs de l'histoire du cinéma, responsable des décors d'*Autant en emporte le vent*, qui lui conseilla de partir à Los Angeles et de travailler pour le cinéma. L'une des forces de Richard Sylbert était de trouver une ou deux métaphores visuelles susceptibles d'exprimer l'essence d'un film et de lui donner son unité stylistique. Il y parvint brillamment dans *Un homme dans la foule* (1957) et *La Fièvre au corps* (1961) d'Elia Kazan, avec qui il fit ses débuts au cinéma sur *Baby Doll* en 1956. C'est Richard Sylbert qui avait eu l'idée géniale de bouger les décors alors que la caméra de John Frankenheimer tournait à 360° pour la scène de lavage de cerveau d'*Un crime dans la tête*. En 1975, Richard Sylbert prenait la place de Robert Evans à la tête de Paramount. C'était la première fois qu'un chef décorateur dirigeait un grand studio. Les trois années du règne de Sylbert furent marquées par des choix artistiques audacieux et plusieurs succès commerciaux, dont *A la recherche de Mr Goodbar* de Richard Brooks. Après son départ, Richard Sylbert reprit son activité de chef décorateur sur *Reds* (1982) de Warren Beatty, *Cotton Club* (1984) de Francis Ford Coppola, *Le Bûcher des vanités* (1990) et *L'Impasse* (1993) de Brian De Palma. Il reçut un Oscar en 1991 pour *Dick Tracy* de Warren Beatty.

Samuel Blumenfeld

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 1er - mardi 2 - mercredi 3 avril sont publiés :

● **Justice :** un décret modificatif relatif au Conseil supérieur de la magistrature.

● **Intérieur :** un décret portant attribution d'une indemnité exceptionnelle de mutation ou de déplacement d'office liée aux transferts de compétence entre la police nationale et d'autres services de l'Etat.

● **Education nationale :** un décret modificatif relatif au financement du transport des élèves de l'enseignement primaire et des enseignements généraux, agricoles et professionnels.

● **Défense :** un décret modificatif relatif à la cessation anticipée d'activité des ouvriers de la société nationale GIAT Industries placés sous le régime défini par le décret du 9 juillet 1990.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi de Geneviève Perrin-Gaillard visant à interdire la commercialisation des peaux de chiens et de chats, des produits manufacturés en étant issus ainsi que différentes activités en amont et en aval de celle-ci.
www.assemblee-nationale.fr/propositions/pion3677.asp

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi de Gérard Gouzes relative à l'élection des députés (570 députés départementaux au scrutin uninominal et 60 députés nationaux au scrutin de liste).
www.assemblee-nationale.fr/propositions/pion3680.asp

La direction générale de la santé a mis en ligne son rapport concernant la réduction du risque tabagique et celui qui se rapporte à l'interdiction de la vente de tabac aux moins de 16 ans.
http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/024000149/0000.pdf

CARNET DU MONDE

TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	22 € - 144,31 F TTC
AVIS DE MESSE,	...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	...
TARIF ABONNÉS	18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

FORFAIT 10 LIGNES : 120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au Monde pour **26,35 € (172,84 F)** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

MMC,

merci pour tout ce bonheur,
tu es si magnifique,
je t'aime jusqu'aux étoiles.

Le prince de la rue des Daurades.

Décès

– Jean-Marcel Bichat et Mme, née Raymonde Alquier,
son gendre et sa fille,
François-Xavier et Magali,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Germain ALQUIER,
croix du combattant volontaire 1939-1945,
ancien prisonnier de guerre réfractaire,
ancien secrétaire de la section socialiste de Narbonne,

survenu le 1er avril 2002, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 6 avril, à 11 h 30, au cimetière de l'Ouest, à Narbonne (Aude).

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Philippe-de-Girard,
75010 Paris.

– Le comité d'honneur,
Le comité actif,
Et les membres de la Société des études staëliennes
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de leur présidente,

Simone BALAYÉ,
docteur ès lettres,
conservateur honoraire
de la Bibliothèque nationale,

survenu à Paris le 30 mars 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du président Mithouard, Paris-7e, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'incinération aura lieu le même jour à 13 heures au crématorium du Père-Lachaise.

Société des études staëliennes,
44, rue Vaneau,
75007 Paris.

– Au revoir

Simone.

J.-P. Th.

(Le Monde *du 4 avril.*)

– Ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu, le 20 mars 2002, dans sa centième année, de

Mlle Yvonne DELAHAYE,

fille d'Ernest Delahaye, écrivain (1853-1930), ami d'enfance et biographe d'Arthur Rimbaud.

Famille Desfossez et Pommeret,
6, rue Villa-Flamande,
92340 Bourg-la-Reine.

– Les familles Koskas et Dubus
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Chantal KOSKAS,
née **DUBUS,**

survenu à Paris le 2 avril 2002, à l'âge de soixante-trois ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, impasse Charrière,
75011 Paris.

– Mme Guy Dussert,
M. et Mme Gilles Dussert,
Jean-Baptiste,
leur fils,
M. et Mme Francis Orabona,
Catherine,
leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy DUSSERT,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palme,

survenu à Bourg-la-Reine, le 1er avril 2002.

L'office religieux sera célébré le vendredi 5 avril, à 14 heures, en la paroisse Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

90, boulevard Joffre,
92340 Bourg-la-Reine.

– Toulouse.

Hélène Fonvieille,
Jacqueline et Jean Ferrasse,
Emilie Ferrasse,
Laure Fonvieille,
Christiane Desplats-Fonvieille,
Annie Laval,
Les familles Fonvieille, Gouaux, Manotte,
ont la tristesse de faire part du décès de

Max FONVIEILLE,
professeur agrégé honoraire,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

survenu le 1er avril 2002, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

– Ses frères,
Ses sœurs,
Ses beaux-frères,
Ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Alain MASSIANI,

survenu le 2 avril 2002, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 avril, à 16 heures, en l'église de Saint-Martin-de-Bréthencourt où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Martin-de-Bréthencourt.

La famille rappelle le souvenir de sa femme,

Françoise,

décédée le 21 février 1978.

Jacques MOIROUX,
professeur de chimie à l'université
Denis-Diderot - Paris-VII,

nous a quittés le vendredi 29 mars 2002 à l'âge de cinquante-neuf ans.

Germaine,
sa mère,
Anne,
sa fille,
Françoise,
sa femme,
Gregory Lafon,
son gendre,
remercient MM. Rolland Parc, Christophe Louvet, de l'hôpital Saint-Antoine,
Et tout le personnel infirmier du pavillon Moïana, pour leur compétence et leur humanité,
Tous ses collègues qui l'ont soutenu,
Agnès Hann,
sa collaboratrice,
Tous ses amis, qui l'ont aimé.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

215, rue de Charenton,
75012 Paris.

– Le président de l'université Paris- VII - Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR de chimie,
Le directeur du Laboratoire d'électrochimie moléculaire,
Ses collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques MOIROUX,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan,
agrégé de chimie,
professeur des Universités,

survenu le vendredi 29 mars 2002.

Tous ses collègues et amis se souviendront avec émotion de son dévouement pour la recherche et l'enseignement ainsi que de sa grande chaleur humaine.

– La famille Ruffieux
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie RUFFIEUX,

survenu à l'île Maurice, le 1er avril 2002, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, à Epinay-sur-Orge (Essonne).

Il n'y aura pas de condoléances, des registres seront tenus à la disposition des personnes désirant exprimer leur amitié.

- Buenos Aires. Paris.

María Angela et Jacques,
Antonio et María,
Adela et Ricardo,
Angel et Cristina,
Marcos (†),
Fernando (†) et Dolly,
ses neveux et nièces,
Les familles Perren et Cammarota,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

l'almirante Jorge Enrique PERREN,
commandeur de la Légion d'honneur,
chef de l'état-major naval
de la République argentine
(1956 - 1959),

survenu à Buenos Aires, le 31 mars 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année,

et s'associent à la peine de Marucha et de ses enfants.

Remerciements

– La famille,
L'amie de

André ADOUTTE,

très touchées de vos témoignages de sympathie et de soutien, vous remercient de tout cœur et se manifesteront à chacun par la suite.

Avis de messe

– *In Memoriam.*

Une messe sera célébrée le mardi 9 avril 2002, à 11 heures, en la basilique Notre-Dame des Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e, à la mémoire de

Mathias POLAKOVITS,
dit **Paul MATHIAS.**

décédé le 9 avril 1987.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée pour

Jean et Christiane TANDEAU de MARSAC,

et leurs fils,

Christian et Xavier,

le samedi 6 avril 2002, à 18 heures, en l'église Saint-Sulpice, chapelle de l'Assomption, entrée 2, rue Garancière, Paris-6e.

Colloques

Colloque **« L'Art d'Afghanistan »,**
samedi 6 avril 2002,
de 10 heures à 18 heures,
avec P. Gentelle, F. Tissot, N. Tajadod, M. Barry, Z. Tarzi, P. Leriche, M. Bernus-Taylor.
Musée Guimet,
6, place d'Iéna, Paris-16e.
AFAO : 01-47-23-64-85.

Le Collège des études juives (AIU)
organise un colloque international
« Le judaïsme et l'humanité ».

Communications de Catherine Chalier, Raphaël Draï, Benno Gross, Menahem Hirschman, Rivon Krygier et Shmuel Trigano,
suivies d'un débat :
« L'humanité face aux idéologies transnationales ».

Dimanche 7 avril 2002,
de 10 heures à 18 heures.
Auditorium Saint-Germain-des-Prés,
4, rue Félibien, Paris-6e (PAF : 14 €).
Renseignements : 01-53-32-88-55.

Conférences

A l'invitation du B'nai B'rith Ben-Gourion
et dans le cadre du cycle
« Commentaire biblique et interprétation philosophique »,
Maurice-Ruben Hayoun traitera de « **L'éthique dans le judaïsme** : de Herman Cohen à Emmanuel Lévinas »
le jeudi 11 avril 2002, à 20 h 15.
Mairie du 16e arrondissement
71, avenue Henri-Martin, Paris-16e .
Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01-40-82-26-02.

Vendredi 5 avril, de 20 h 15 à 21 h 30,
« Peut-on se souvenir des vies passées ?»

Dimanche 7 avril, de 17 h 30 à 19 h 30,
« Quel visage donner au Divin ? »
Loge unie des théosophes,
11 *bis*, rue Kepler, Paris-16e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Expositions

Dessins, pastels, aquarelles, acryliques : l'espace des Arts « **Galerie Claudot** » de Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) accueille une exposition des adhérents de l'atelier de dessin-peinture adultes, animé par **Yao Adekplovi**, de l'Association pavillonnaise pour la jeunesse et la culture (APJC), tous les jours, du samedi 6 au dimanche 21 avril 2002,
de 14 h 30 à 18 h 30.
Entrée libre : Espace des Arts,
144, avenue Jean-Jaurès, 93320
Les Pavillons-sous-Bois.
Tél. : 01-48-02-07-79.

Communications diverses

La Maison des écrivains,
53, rue de Verneuil, Paris-7e

Jeudi 11 avril 2002,19 h 30
cycle *D'ailleurs parmi nous*,
dans le cadre du festival
« Itinéraires afghans »,
Serge Sautreau s'entretiendra avec **Spôjmaï Zariâb** et **Isabelle Delloye.**

Entrée : 3 euros (gratuit pour les adhérents, les étudiants, les chômeurs).
Renseignements au :
01-49-54-68-87.

Cercle amical - Centre V. Medem
Samedi 6 avril 2002,
de 14 heures à 18 h 30 :
« Insurrection du ghetto de Varsovie. Pour quoi ? »
Histoire, mémoire,
transmission et actuel.
52, rue René-Boulanger, Paris-10e.

Soutenances de thèse

– **Danièle Marchandise-Zoubir** a soutenu, le 28 février 2002, sa thèse de doctorat en sciences de l'éducation intitulée : « **Le choix de l'enseignement professionnel catholique dans le Nord. Un double choix paradoxal ? »**, à l'université Lille-III.

Le jury, composé de MM. Bernard Charlot, professeur à l'université Paris - VIII, Francis Danvers, professeur à l'université Charles-de-Gaulle - Lille-III, président du jury, Gabriel Langouet, professeur à l'université Paris-V, Patrick Tapernoux, professeur à l'Institut supérieur de pédagogie de Paris, Raymond Bourdoncle, professeur à l'université Charles-de-Gaulle - Lille-III, directeur de thèse, lui a décerné la mention Très Honorable, avec les félicitations.
dzoubir@free.fr

VIENT DE PARAÎTRE

PIERRE GEORGES

Les primo-votants

AH LES JEUNES ! Se préoccupe-t-on jamais trop de l'avenir des jeunes, du moral des jeunes, du vote des jeunes en nos vieux débats ? Non ! La preuve aujourd'hui, ce sondage en « une » du Monde pour dire l'état d'esprit des jeunesses primo-votantes.

En effet l'échantillon retenu selon la méthode des quotas représentatifs des populations juvéniles a abouti à la sélection de 500 garçons et filles présentant cette particularité, absolument passagère mais notable, d'avoir atteint leur majorité légale entre le 8 mai 1995 et le 20 avril 2002. Autrement dit des vrais jeunes. Pas de la génération des croqueurs de pomme. Des jeunes tout neufs participant à leur première élection, du moins présidentielle. Et pour ce faire, inscrits sur les listes électorales, quittes à pratiquer le civisme buissonnier.

Ainsi définie cette belle jeunesse, formule pléonastique, a-t-elle donc été sondée, auscultée, écoutée, reins et cœurs, afin d'aboutir, -car on se doute bien que les commanditaires de La Sofrès, TF1-RTL et le Monde, avaient une petite idée derrière la tête- à une conclusion, et accessoirement, à un titre : « que votent les jeunes ? ».

Réponses, du moins en intentions de vote exprimées, en page 6. Le jeune de maintenant voterait plutôt à gauche au premier tour. Avec un vrai petit faible pour Arlette la mobylette trotskiste, record-woman des bonnes opinions et un net avantage pour Lionel Jospin, considéré par les sondés comme le plus proche par ses idées et propositions. Ajoutons-y un tropisme vert-Mamère, et par contraste une vraie Berezina pour Hue-PC et Chevènement- du Pôle vieux, à leur goût.

Le primo-votant donc porte à gauche nettement. Et d'ailleurs le confirme en intentions de vote pour le second tour. Dans l'hypothèse assez crédible d'un duel Jospin- Chirac, il n'y a pas photo : 59 %-41 %.

On imagine que ces chiffres vont ravir l'Atelier jospinien d'autant qu'ils sont, à l'opposé total, des résultats de 1995, 45 % Jospin, 55 % Chirac, chez leurs ancêtres les 18-24 ans de l'époque. Pour autant, comme chacun sait, la France vieux pays électoral, n'est pas peuplée que de primo-votants, donc pas de conclusions hâtives.

D'autant que l'engagement politique de cette jeunesse du nouveau siècle ne semble pas vraiment forcené. Lorsqu'on leur parlent de politique justement que répondent-ils d'abord ? Que c'est un « spectacle » 49 %. Lorsqu'on leur demande leur avis sur ce que l'on doit faire pour la société française, ils sont 58 % à la vouloir « réformée sur plusieurs points mais sans toucher à l'essentiel ». Lorsqu'ils sont interrogés sur les mesures les plus importantes, la lutte contre la délinquance et l'insécurité (71 %) et l'amélioration du fonctionnement de la justice (60 %) font un triomphe. Lorsque, enfin, ils doivent définir les principales qualités du futur président de la République ils privilégient nettement « l'homme de dialogue » et le dépositaire d'une « vision d'avenir pour la France ».

Bref ces jeunes sont furieusement et raisonnablement intégrés à l'air du temps. Et pourquoi pas. Encore qu'il soit dangereux de vieillir trop vite. La preuve l'auteur de ces lignes, incapable de voir que les trois femmes candidates présumées étaient quatre. Corinne Lepage est passée à la trappe dans notre chronique d'hier sur la sous-représentation féminine ! Toutes nos excuses donc..

CARNET DE CAMPAGNE

Chez les SDF : l'abbé Pierre ou une femme ; à défaut, Jospin

FRACTURES SOCIALES multiples, ouvertes et purulentes. Le livre de bord des « maraudeurs » d'Emmaüs est une sorte de roman noir de la vie souterraine. Celle de la centaine de SDF qui, chaque soir, en plein cœur de la Ville Lumière, se terrent sous les ponts, dans des escaliers, dans le passage des Halles et jusque dans certains locaux municipaux désaffectés où les policiers les tolèrent, tandis qu'EDF ferme les yeux sur des branchements sauvages. La nuit précédente, les deux Bons Samaritains qui sillonnent les quatre premiers arrondissements ont visité quarante-trois sans-abri, prenant des nouvelles, apportant du réconfort, parfois un peu de café.

Dans le bus pour aller dormir à la gare de l'Est : « Je ne crois plus à aucune promesse électorale ».

R. B.

Ce soir-là, à l'Agora – le siège d'Emmaüs, 32, rue des Bourdonnais, dans le 2e arrondissement parisien, d'où est partie, en 1954, la légendaire croisade de l'abbé Pierre –, ce sont 260 SDF qui se retrouvent autour d'un vrai repas : chou râpé, cuisse de poulet-purée, fromage et banane. *« Ils paient un prix symbolique de 1 euro,* explique Pape Ly, le directeur adjoint de l'Agora, *et ils y tiennent. C'est une question de dignité. »*

Joanna, 31 ans, ne votera pas. Elle n'a plus de carte d'électrice. Perdue avec son boulot de serveuse à La Rochelle. Depuis septembre, elle fait la manche et dort parfois dans un petit hôtel. Elle vient à l'Agora l'après-midi s'initier aux *« techniques de recherche d'emploi »* et s'y est fait un ami : Joseph, 44 ans, né en Guinée mais qui, sans papiers, n'arrive plus à prouver qu'il est de nationalité française. Il espère néanmoins décrocher un petit boulot *« dans la sécurité »*. Lui non plus ne votera pas. Il ne l'a fait qu'une fois, en 1981, *« pour Mitterrand, histoire de me prouver que j'étais majeur »*. Joseph a vécu à Castres – *« la ville de Jaurès, ça c'était un socialiste ! »* – et il a beaucoup bourlingué, comme compagnon d'Emmaüs, de Poitiers à Marseille en passant par Cambridge. *« J'ai plongé en 1993 parce que, par moments, je perds pied, je vois mes chaussures à côté de moi,* analyse-t-il. *Je préfère alors dormir dehors que dans un foyer où la tension psychique est trop dure. »* Comme président, Joseph rêverait de l'abbé Pierre, *« un saint »*. *« Les autres n'ont qu'une religion, le pouvoir. A défaut, j'aimerais que ce soit une femme,* lâche-t-il, *elles s'intéressent plus aux problèmes humains. »*

Milan, 43 ans, longues moustaches et cheveux gris, est la preuve qu'on peut être SDF en travaillant. Il fait les 3 × 8 à l'usine d'incinération des ordures d'Issy-les-Moulineaux, *« en intérim... depuis trois ans »*. *« Certains bons mois, je peux me faire jusqu'à 8 000 balles,* affirme-t-il. *Mais depuis que j'ai été expulsé de mon logement, le 28 novembre, je suis à la rue. »* La « maraude » l'a trouvé sous le pont Sully. D'origine yougoslave, Milan est venu en France à 13 ans. Ses parents travaillaient dans une société de nettoyage. Depuis qu'il les a perdus, il survit avec des petits boulots : *« Que les politiciens aillent voir comment ça se passe avec les patrons. Même pour un poste de manœuvre toutes mains, on vous réclame de l'expérience ! »*, s'indigne-t-il. Milan n'a jamais voté, se dit *« apolitique »*. *« Je ne crois plus à aucune promesse électorale »*, bougonne-t-il en embarquant dans le bus de la RATP pour aller dormir à la gare de l'Est dans un train-dortoir.

Alain, 58 ans, votera Jospin dès le premier tour. *« La gauche et la droite, c'est pas pareil,* martèle-t-il. *Les 35 heures, le RMI et surtout la couverture-maladie universelle (CMU), ça compte. Pourtant, les socialistes m'ont déçu : ils ne disent rien sur la corruption et n'ont pas assez fait pour l'emploi. Les contrats emploi-solidarité, ce n'est pas la solution. Il vaudrait mieux pousser la formation et l'apprentissage. Avant, on avait son CAP en deux ou trois ans, on ne savait pas travailler mais on commençait à cotiser. »*

Alain a été sauvé par le gong de la retraite, à 55 ans, parce qu'il avait *« commencé à bosser, comme tourneur-fraiseur, à 15 ans »*. Après 32 ans de mariage, alors qu'il venait de passer agent de maîtrise, il a divorcé et a dû partir de chez lui *« sans une chemise de rechange »*. Plongeon brutal. Un mois dans la rue, le temps de perdre presque toutes ses dents. Et puis Emmaüs l'a sauvé. On lui a fourni des vêtements propres et avancé trente jours de repas. Il a trouvé une mission d'intérim, pris une chambre au mois, puis, en économisant sa paye, a pu verser la caution d'un petit logement. Depuis sa retraite, Alain aide bénévolement ses *« amis de la rue »* mais se reconnaît toujours dans la *« classe ouvrière »*. Celle qui n'est *« jamais représentée au Parlement »*.

Robert Belleret

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le percement du tunnel du Mont-Blanc

LE PERCEMENT du tunnel sous le Mont-Blanc a été évoqué jeudi à l'Assemblée nationale, au cours du débat financier. Un amendement tendait à interdire l'emploi des ressources du Fonds d'investissement routier pour financer la part des dépenses prise en charge par l'Etat français. M. Antoine Pinay a combattu cet amendement, qui a été repoussé, en déclarant que des engagements internationaux ont été pris. *« Si l'on renonce au projet,* a ajouté le président du conseil, *un tunnel sera percé sous le Grand-Saint-Bernard, et la France restera en dehors du réseau routier reliant l'Italie aux pays de l'Europe du Nord. »*

De son côté, la conférence internationale reprendra probablement ses travaux dans le courant du mois d'avril, au ministère des travaux publics. Elle mettra au point les statuts de la société concessionnaire et définira les modalités de l'aide financière accordée par les collectivités publiques : subvention à fonds perdus ou souscription d'une partie du capital social. Après la signature de l'accord, l'acte de concession devra être ratifié par les Parlements italien et français. Ces formalités terminées, les travaux pourront être entrepris, mais il est peu probable qu'ils commencent avant la fin de 1952. La mise en service de l'ouvrage, prévue pour 1956, se trouverait de ce fait retardée.

(5 avril 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Une liste des nouveautés au format « poche »** sélectionnées par « Le Monde des livres » peut être téléchargée à l'adresse *lemonde.fr/livres*

■ **Un tableau récapitulant l'évolution des intentions de vote** selon les différents instituts de sondage est disponible à l'adresse *elections.lemonde.fr*

■ **Le volume des déchets électriques et électroniques** aura doublé d'ici dix ans. Un article à découvrir sur *interactif.lemonde.fr*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 36
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 4 avril 2002 : 515 934 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés de France métropolitaine et de Belgique trouveront avec ce numéro le supplément « Styles montres ».